# La Suisse

au

# Dix-neuvième siècle

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton

# LA SUISSE

AU

# DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

OUVRAGE PUBLIÉ

PAR

UN GROUPE D'ÉCRIVAINS SUISSES

SOUS LA DIRECTION

DE

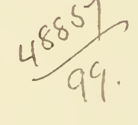
PAUL SEIPPEL

*Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.*

Avec nombreuses illustrations.

*TOME DEUXIÈME*




ÉDITEURS :

F. PAYOT, LAUSANNE — SCHMID & FRANCKE, BERNE

1900

# L'ÉCOLE

*Histoire de l'instruction publique à tous les degrés.*

---

I

## Suisse allemande

par

O. HUNZIKER

---

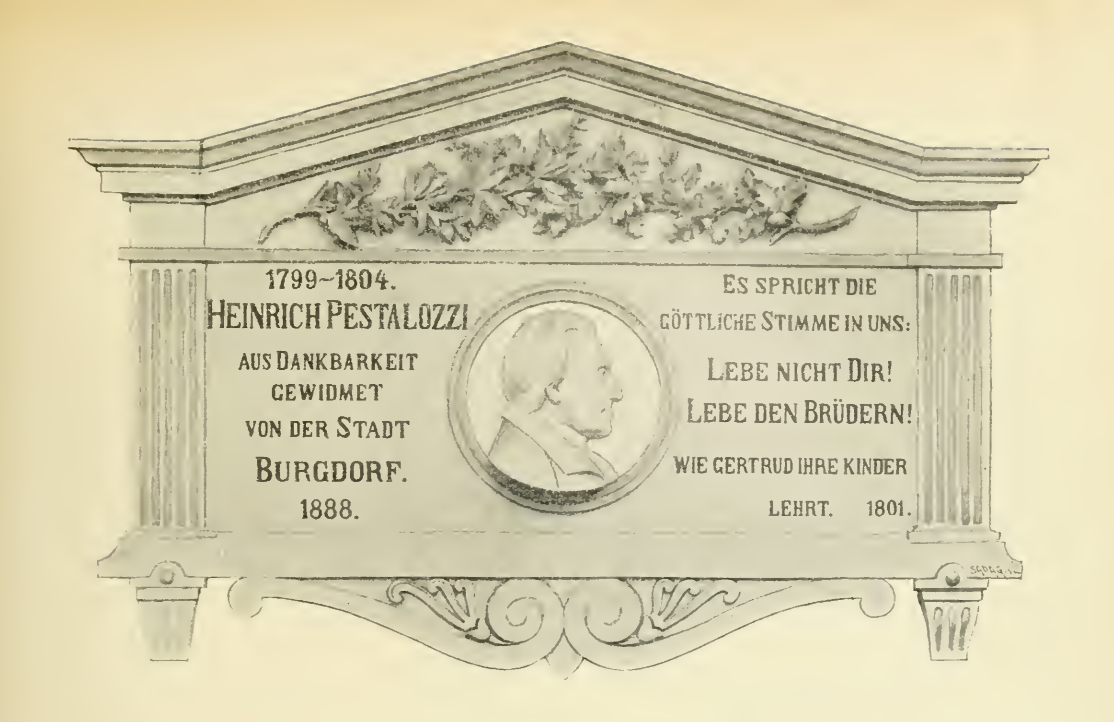
II

## Suisse romande

par

FRANÇOIS GUEX

---




Le contenu de cette étude ne saurait correspondre d'une façon absolument exacte au titre que nous lui avons donné, et cela soit pour des raisons dérivant de l'organisation politique de la confédération, soit surtout pour des motifs d'ordre pédagogique ; dans le domaine de l'école, en effet, les dix-neuf cantons et demi-cantons qui forment la Suisse allemande sont demeurés à peu près complètement indépendants ; ç'aurait été tenter l'impossible que de prétendre les passer l'un après l'autre en revue dans l'espace restreint qui nous est ici réservé. D'autre part, nous ne pouvions exposer l'histoire de l'enseignement dans la Suisse allemande sans étudier en même temps les facteurs généraux qui ont conditionné l'extension de l'instruction en Suisse ; or le développement pédagogique de la Suisse allemande présente à peu de choses près les mêmes traits que le développement général ; il nous a donc paru sage de traiter à la fois ces deux points, tout en demeurant aussi bref que possible.

Sans doute le lecteur ne trouvera pas dans cette étude tout ce qu'il y cherchait ; peut-être aussi y découvrira-t-il ce qu'il ne comptait pas y rencontrer.



# I

Durant les années qui précédèrent la chute de l'ancienne confédération, en 1798, l'éducation et l'instruction présentent un tableau où se retrouvent à la fois les traits les plus contradictoires : la seconde moitié du XVIIIe siècle avait été une ère de développement, et dans les vieilles outres s'agitait un vin nouveau. Un vif écho répondait dans la Suisse allemande aux innovations de l'Allemagne en matière pédagogique. Bâle et Zurich, dans leurs réformes scolaires, mettent à profit les saines idées de Gessner sur l'enseignement scientifique ; à Zurich, Bodmer sait enthousiasmer la jeunesse de sa ville natale pour les vertus de l'antiquité classique ; dans les Grisons, le séminaire d'Haldenstein offre aux fils des familles aristocratiques une éducation plus approfondie. Déjà dans la première moitié du XVIIIe siècle, Joh.-Georg Sulzer, s'inspirant des idées anglaises et du simple bon sens, avait écrit sa *Recherche de quelques idées raisonnables sur l'éducation et l'instruction des enfants*. L'*Emile*, de Rousseau, les *Projets de réforme pédagogique*, de Basedow, excitèrent partout le plus grand enthousiasme et créèrent un nouveau courant d'idées qui fit brèche dans les anciennes institutions ; l'esprit juvénile de Pestalozzi fut puissamment impressionné par les rêveries de l'*Emile ;* à Bâle, Iselin travaillait à la diffusion des idées philanthropiques ; en Suisse, comme dans le reste de l'Europe, l'élite des citoyens visait à l'amélioration générale de l'éducation comme à l'une des conditions essentielles du bonheur de l'humanité.

Le relèvement de l'instruction populaire, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, attira l'attention des ecclésiastiques et des

hommes d'état éclairés ; ce fut de ce côté qu'ils dirigèrent toutes leurs pensées et toutes leurs forces ; les réformes dont furent l'objet, de 1765 à 1778, les écoles de Zurich, nous montrent que, dans certaines parties de la Suisse tout au moins, leur travail ne fut pas inutile. Le monastère de St-Urbain, s'inspirant des idées du pédagogue allemand Felbiger, créa une école modèle où, durant l'année 1781, furent formés les premiers instituteurs primaires. Suivant l'exemple donné par Berlin, Zurich et Berne créèrent des « écoles réales » qui préparaient aux carrières industrielles ; dans plusieurs villes s'élevèrent des écoles de dessin pour apprentis. Les écoles de jeunes filles avaient été jusqu'alors à peu près complètement négligées ; deux hommes, liés par une profonde estime réciproque, bien que d'origine différente, travaillèrent à leur développement : ce furent, à Lucerne, le professeur Zimmermann, autrefois jésuite, et à Zurich le chanoine protestant Léonhard Usteri. Partout ainsi dans notre pays se répandait la semence du progrès, avant même qu'eût sonné la fin de ce XVIII[e] siècle « gros des perfectionnements futurs ».



Le plus ancien portrait de Pestalozzi.
*(De la collection de Lavater.)*

Si méritoires qu'eussent été ces efforts, il ne faut cependant pas oublier qu'ils sont dus en grande partie à l'initiative privée, et que, durant longtemps encore, c'est à elle qu'incombera l'entretien des nouvelles institutions ; il ne faut pas oublier non plus que le peuple demeurait encore divisé en différentes classes, qu'il y avait des bourgeoisies souveraines et des pays sujets, et que la porte des écoles secondaires et supérieures demeurait souvent close pour l'enfant pauvre, et presque toujours pour le paysan ; aussi, malgré tous les progrès accomplis sur divers points du territoire, en moyenne cepen-

dant l'essor de l'éducation populaire en Suisse était moins rapide que dans maintes principautés allemandes, ecclésiastiques ou temporelles. Les innovations sérieuses et efficaces n'effrayaient pas le despotisme éclairé des princes allemands ; elles se heurtaient en Suisse à l'étroitesse du pays et à notre esprit démocratique, qu'inquiétait à l'origine tout empiètement du pouvoir. Il était dans l'esprit des corporations de demeurer fidèle aux formes anciennes et surannées ; et cette opinion était d'autant plus assurée du succès que l'idée d'autoriser et d'obliger l'état à créer et à transformer l'école de sa propre initiative et aux frais du trésor public était alors absolument neuve et étrangère à nos populations.

En matière d'instruction secondaire et supérieure, les institutions demeuraient arriérées ; c'était bien là de vieilles outres où l'on cherchait à verser un vin nouveau. Il n'existait alors dans la Suisse allemande d'autre université que celle de Bâle ; fondée en 1460, elle avait déjà célébré son troisième centenaire ; en vain, à l'occasion de cette solennité, Iselin proposa de rajeunir sa constitution ; sa voix ne fut pas écoutée. Le sort continua de décider entre les candidats aux chaires universitaires, règle qui s'appliquait d'ailleurs à toutes les fonctions publiques ; les professeurs, ainsi que tous les étudiants, à quelques exceptions près, étaient d'origine bâloise ; cette université en était arrivée à n'avoir qu'une importance purement locale.

En dehors de Bâle, la théologie était la seule science qui fût enseignée, d'une manière bien insuffisante d'ailleurs, dans les écoles supérieures de quelques villes suisses. Cette culture théologique relative était le résultat du mouvement religieux de la réformation et de la contre réformation ; et deux siècles s'étaient dès lors écoulés sans amener aucune modification. C'est à une date très récente seulement que l'on vit Berne et Zurich fonder des « instituts de médecine » ; Berne s'enrichit à la même époque d'un « institut politique » ; ces créations nouvelles ne répondaient qu'aux besoins les plus immédiats, et ne donnaient qu'une préparation élémentaire aux carrières scientifiques. Ces améliorations étaient aussi l'œuvre de l'initiative privée. Quant à ceux qui désiraient compléter leurs études de théologie, de droit ou de médecine, ou qui se vouaient à quelque autre science, ils devaient recourir aux universités étrangères.

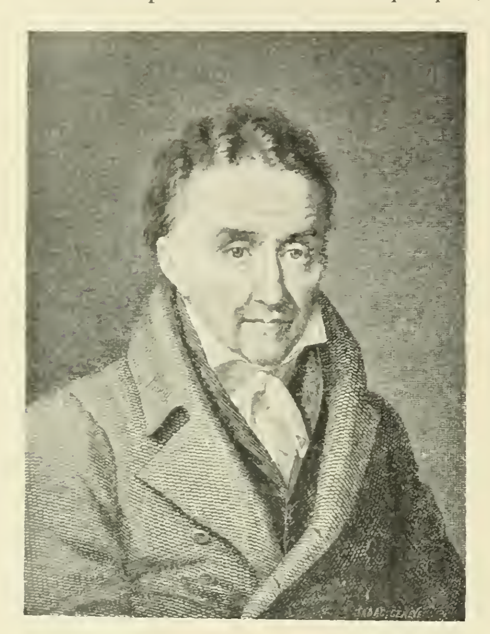
Il existait des écoles secondaires, gymnases ou lycées, dans toutes

les villes souveraines ; le latin s'enseignait également dans les écoles de nombreuses villes municipales ; mais partout où nulle personnalité marquante ne venait de temps à autre inspirer un souffle nouveau, tout traînait encore dans l'ancienne ornière. Aucune réforme, même la plus modeste, ne pouvait être obtenue sans luttes opiniâtres. Seule, dans la Suisse allemande, la ville de Zurich osa innover ; dans les années de 1770 à 1780, elle améliora ses institutions scolaires et sut adapter aux besoins modernes le plan d'études de son école latine ; elle alla même si loin dans cette voie que cet établissement prit officiellement le nom de *Realschule*.

Le programme des écoles allemandes urbaines et des écoles de villages était plus rudimentaire ; l'enseignement, surtout mnémotechnique, portait sur la religion, la lecture, l'écriture et le chant ; dans les villes et quelques grands villages, il comprenait aussi le calcul ; mais à la campagne, en général, il n'était pas coutume « d'aller aussi loin ». Dans les contrées éloignées des grands centres, la situation en matière scolaire était désastreuse ; certains districts toutefois étaient plus avancés : citons les pays sujets de Berne, de Zurich et de Bâle, les cantons primitifs à constitution démocratique et les baillages où Zurich et Berne avaient la suprématie ; l'école cependant y chômait durant tout l'été, sauf peut-être une ou deux après-midi par semaine ; les maîtres eux-mêmes possédaient à peine l'instruction la plus élémentaire ; ils dépendaient du clergé ; maigrement rétribués, le plus clair de leur traitement consistait dans les taxes d'écolage, qu'ils étaient souvent chargés eux-mêmes de percevoir ; aussi, pour pouvoir vivre, devaient-ils exercer un métier ou remplir quelque fonction d'église. Fallait-il choisir un maître ? Ses aptitudes et ses connaissances ne pesaient guère dans la balance. D'où était le candidat ? la commune était-elle obligée de l'assister ? possédait-il une chambre suffisamment grande et bien située pour recevoir ses écoliers ? C'était par de tels motifs que se décidaient les autorités. Les maisons d'école proprement dites étaient rares. Absence presque complète de méthode dans la conception du programme d'enseignement et dans l'activité du maître chargé de son exécution ; peu ou point de matériel scolaire ; à peine les premiers éléments d'une installation même médiocre : voilà ce que le XIX[e] siècle hérita de l'ancienne confédération.

Les tempêtes de l'année 1798 ne firent qu'aggraver cette situation

déjà déplorable. Le courant révolutionnaire dépeupla les auditoires des hautes écoles; en proclamant la suppression des dîmes, il tarit la principale source de leurs revenus : cette mesure eut sur la situation économique et l'esprit du clergé, jusqu'alors le principal soutien des écoles de campagne, des effets encore plus désastreux : en vain les partisans éclairés du nouvel ordre de choses se rendaient-ils exactement compte des besoins du peuple; le niveau général de la culture n'était pas suffisamment élevé pour justifier les libertés nouvelles; et quand, dans son village, le simple paysan parlait de liberté et d'égalité, il n'entendait souvent par là qu'être dispensé d'envoyer ses enfants à l'école et de payer le salaire de leur maître. Tel était l'état des choses lorsqu'en avril 1798 naquit la république helvétique, une et indivisible.



H. Pestalozzi
*d'après Rath.*

## II

« Il faut prouver au monde que notre révolution a contribué à l'ennoblissement de l'humanité. » En parlant ainsi, Philippe-Albert Stapfer mettait en lumière la pensée maîtresse dont s'inspirèrent les meilleurs éléments du directoire, et qu'il prit lui-même pour guide dans son activité de ministre des arts et des sciences. Considérée en elle-même, c'était une tâche immense que celle qu'avait entrevue son esprit enthousiaste : dans ce même pays où, au temps de l'ancienne confédération, coexistaient des institutions scolaires aussi disparates que défectueuses, parfois même tout à fait insuffisantes, il rêvait d'établir l'école suisse, dont il aurait fait un être unique et normalement organisé. Tout tremblait encore des derniers bouleversements politiques; la Suisse servait de champ de bataille aux



Institut Pestalozzi à Neuhof.
*D'après une estampe de J. Aschmann (Pestalozzianum).*

armées étrangères ; le pays entier était plongé dans la plus affreuse misère ; les luttes de partis rendaient impossible une organisation quelque peu stable ; toutes ces difficultés accumulées ne purent arrêter Stapfer dans son audacieuse entreprise ; il se mit immédiatement à l'œuvre.

On connaît ses débuts ; il agit de bas en haut : il ne songea point à imiter la France et ne créa pas dès l'abord les écoles centrales supérieures, mais il voua tous ses soins à l'enseignement élémentaire ; il se fit remettre un rapport sur l'état de chaque école, prépara un projet de loi sur les écoles primaires qui n'aboutit pas ; il fonda alors dans les cantons des « conseils d'éducation », et établit des inspecteurs scolaires qui agissaient d'après ses instructions. Il s'efforça, sans y réussir d'ailleurs, de créer des établissements où les maîtres auraient reçu une instruction solide ; par des donations et par tous les moyens que permettait l'épuisement du trésor public, il seconda de son mieux les efforts de Pestalozzi [1] pour établir de nouveaux principes à la base de l'instruction et de l'éducation. Son successeur Mohr continua l'œuvre commencée. Sur quelques points, tout au moins, on réussit à faire admettre un certain minimum de réformes ; l'état obligea les communes à créer des écoles, à se conformer à diverses règles concernant les locaux et le traitement des instituteurs, et fit de la fréquentation de l'école un devoir général.

L'œuvre de Pestalozzi fut féconde en heureux résultats, et lorsque s'effondra la république helvétique, les hommes que Stapfer avait rassemblés autour de lui emportèrent la semence nouvelle pour la faire germer dans leurs petites patries. De plus, et c'est là un fait à noter, plusieurs des gouvernements cantonaux auxquels l'acte de médiation

[1] Henri Pestalozzi naquit à Zurich le 12 janvier 1746 ; il ouvrit à Neuhof, en Argovie, une école pour enfants pauvres qu'il dirigea de 1774 à 1780 ; combinant l'instruction avec le travail manuel, il prit à tâche de développer toutes les forces de ses élèves et de les aider ainsi à se créer une existence indépendante. Dans son ouvrage intitulé *Léonard et Gertrude* (4 vol., 1781-1787), il met en lumière l'idée que le perfectionnement de l'humanité doit être cherché dans le complet développement des capacités individuelles. Seule la révolution de 1798 lui permit de mettre en pratique ses idées sur l'éducation, tout d'abord dans l'orphelinat de Stanz, dont il fut directeur (1799), et plus tard dans les écoles de Berthoud. En 1800, il fonda à Berthoud un établissement d'éducation. En 1801, il exposa ses idées dans un nouvel ouvrage : *Comment Gertrude instruit ses enfants* ; dès lors tous les regards du monde pédagogique furent dirigés sur lui et il pouvait s'appliquer à lui-même ses propres paroles : « J'ai vu que pour faire des miracles, il faut, vieillard à cheveux gris, consacrer toutes ses forces à élever les petits. » Transporté définitivement en 1805 à Yverdon, son institut y devint très prospère. Les principes établis par Pestalozzi en matière d'instruction et d'éducation donnèrent un puissant essor aux idées pédagogiques et à l'école en général, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Après que son institut eût été fermé, en 1825, Pestalozzi se retira à Neuhof. Il mourut à Brugg le 17 février 1827.

avait rendu la vie, se hâtèrent de proclamer l'instruction publique « un des buts suprêmes et primordiaux de l'état, » et « le plus sacré des devoirs des autorités » ; et lorsque, après la chute de Napoléon, le courant réactionnaire reprit ouvertement le dessus, on n'osa pas en revenir aux principes d'avant 1798, c'est-à-dire au système de l'indifférence de l'état en matière scolaire. Cependant, dans la plupart des cantons mixtes, on renonça à l'école organisée uniformément sous la direction de l'état pour en revenir à l'école confessionnelle. Ce n'est que depuis 1830 qu'a triomphé définitivement l'idée de remettre tout le domaine de l'instruction aux mains de la société politique et de considérer la direction de l'école comme faisant naturellement partie des attributions de l'état.

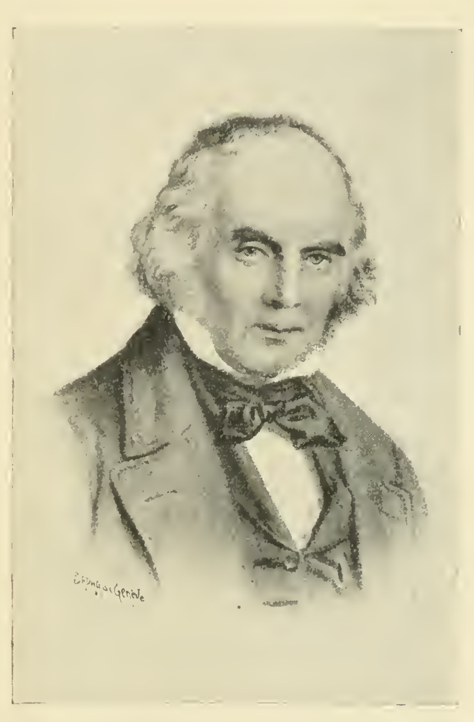


Philippe-Emmanuel de Fellenberg.

Le rôle plutôt passif de l'état ne fit que stimuler l'activité privée ; à peine les temps paisibles qui suivirent l'acte de médiation avaient-ils succédé aux agitations révolutionnaires, qu'elle se mit à l'œuvre. De nombreux instituts s'élevèrent, créés dans le but d'offrir aux enfants une instruction supérieure à celle que pouvaient leur donner les écoles de village, et souvent aussi les écoles urbaines. Le dévouement enthousiaste des directeurs de ces établissements à la cause de l'éducation, l'esprit de sacrifice de ceux qui les patronaient eurent indirectement une heureuse influence sur le développement des écoles publiques. A la campagne curés et pasteurs, maigrement rétribués par l'état, transformaient leurs presbytères en écoles normales, et consacraient leurs loisirs et le meilleur de leurs forces à la formation de bons instituteurs. Quelques couvents les imitèrent. Dépourvu de tout appui officiel, Pestalozzi attirait sur ses instituts de Berthoud et d'Yverdon l'admiration

du monde entier et Fellenberg[1] créait à Hofwyl un établissement d'éducation destiné aux enfants de toutes les classes sociales. Le père Girard dirigeait les écoles de sa ville natale, et employait son modeste traitement à offrir chaque année à ses élèves quelques petits plaisirs. Grâce à ces trois hommes, la Suisse fut, durant les vingt premières années du XIXe siècle, un lieu de pélerinage pour les pédagogues d'Europe et d'Amérique.

En 1808, sous les auspices de Pestalozzi, fut fondée la « société suisse d'éducation » qui, jusqu'en 1812, tint régulièrement ses séances annuelles à Lenzbourg; elle s'était donné pour but de concentrer en un solide faisceau les forces isolées et de réunir pour travailler en commun tous ceux qui s'intéressaient à l'amélioration de l'enseignement. La société suisse d'utilité publique lui succéda. Dès 1820, elle devint la tribune où l'on prêcha la liberté de développement pour la vie intellectuelle et pour l'école. Dans ses séances et au sein de ses commissions, on prêta une attention toute particulière aux progrès à accomplir dans la formation des instituteurs. La société put bientôt constater avec satisfaction que plusieurs can-



Jean-Jacques Wehrli.

[1] Philippe-Emmanuel de Fellenberg (1771-1844), était originaire de Berne. Stimulé par Pestalozzi, il prit dès sa jeunesse, pour double but de ses efforts, d'une part, l'augmentation de la production agricole par l'amélioration des moyens de culture, de l'autre, le perfectionnement de l'éducation qui devait tendre à élever l'esprit de chaque homme, de tout état et de toute condition, à une compréhension exacte du but de la vie. Dès le commencement du XIXe siècle « il voulait élever une digue contre la corruption toujours croissante et les mouvements révolutionnaires politico-sociaux qui en étaient la conséquence. » Doué d'un talent d'organisation vraiment extraordinaire, il fonda sur sa propriété de Hofwyl, près de Berne, toute une série d'établissements rattachés les uns aux autres par d'étroits liens et destinés, soit à l'agriculture, soit à l'éducation; ces derniers comprenaient un institut pour les enfants de l'aristocratie, une école moyenne pour ceux de la bourgeoisie et une troisième école pour les enfants pauvres; Fellenberg avait la haute main sur tous et jusqu'à sa mort son œuvre demeura debout.

tons avaient créé des écoles normales proprement dites dont les résultats étaient des plus heureux ; tels étaient dans la Suisse allemande les cantons de Lucerne, d'Argovie et des Grisons ; citons, en outre, l'école normale de Hofwyl, en rapports étroits avec l'école des pauvres ; créée d'après les idées de Wehrli[1] et sous sa direction, cette école était éminemment propre à former d'excellents instituteurs ; elle paraissait spécialement désignée à alimenter le personnel enseignant des écoles de campagne, et lui avait déjà fourni nombre de recrues actives et enthousiastes.

On espérait alors, avec le père Girard, avoir trouvé dans la diffusion de l'enseignement mutuel, une solution suffisante au problème d'assurer aux plus pauvres villages le bénéfice d'une instruction générale complète, et cela malgré l'exiguité des ressources dont on disposait. A Zurich se forma une société pour l'amélioration de la situation économique des écoles primaires du canton ; dans différents districts, et comme institution d'utilité publique, on vit déjà se créer des « écoles de district » pour l'enseignement populaire supérieur.

Dans ce mouvement vers le progrès, les écoles secondaires et supérieures ne demeuraient pas en arrière. Déjà pendant les dernières années de la république helvétique et grâce à la générosité d'un citoyen, on avait vu s'élever à Aarau un établissement d'instruction supérieure, l'école cantonale, débordant de vie et de jeunesse ; quelques années plus tard, un institut du même genre s'ouvrit à Coire pour la partie protestante du canton des Grisons. Dans les établissements privés déjà existants, aussi bien que dans ceux qui avaient été nouvellement créés, la médecine et les sciences politiques étaient, avec la théologie, l'objet d'études approfondies. Berne transforma son institut d'instruction supérieure en une académie pourvue de 4 facultés. En 1818, Bâle réorganisa ses écoles supérieures et son université, renonça à la vie somnolente qu'elle avait menée jusque là pour entrer dans une période plus active. D'éminents savants réfugiés politiques, des Suisses qui avaient eu l'occasion d'élargir à l'étranger leur horizon scientifique

[1] Jean-Jacob Wehrli (1790-1855), d'Eschikofen (Thurgovie), était un jeune instituteur, lorsqu'en 1810 il vint se perfectionner à Hofwyl : Fellenberg le chargea immédiatement de la direction de l'école des pauvres qu'il venait de fonder. Il s'acquitta de sa tâche d'une façon si distinguée que l'école des pauvres de Hofwyl devint un modèle dont on s'inspira souvent, même à l'étranger. Les connaissances pédagogiques acquises par Wehrli à Hofwyl le firent désigner comme directeur de l'école normale de son canton d'origine (1834-1853).

étaient appelés aux chaires universitaires et insufflaient à la science une vie nouvelle. Le même enthousiasme agitait aussi les étudiants; l'Allemagne nous avait fait connaître la gymnastique; pratiquée avec zèle, elle rendit à la fois les corps plus robustes et les esprits plus puissants; l'année 1819 vit naître la « société d'étudiants suisses de Zofingue » qui, arrachant les jeunes gens à un esprit d'étroit cantonalisme, les unissait dans le sentiment de la patrie commune. Dès 1820, la voix du progrès s'éleva toujours plus haute dans les grands conseils; à Fribourg, les lois scolaires de 1823 s'inspirèrent de l'œuvre du père Girard; en 1829 fut promulgée à Nidwald une ordonnance scolaire; en mai 1830, Lucerne mit en vigueur une loi scolaire conforme aux idées libérales; à Zurich, un projet de loi avait déjà été rédigé; à ce moment, la révolution de juillet éclatait à Paris; pour notre pays aussi, elle marqua l'aurore d'une ère nouvelle.

## III

Cette ère nouvelle, comment la caractériser?

Les gouvernements aristocratiques disparurent les uns après les autres; la souveraineté du peuple, l'égalité des citoyens devant la loi, une complète liberté d'action dans tous les domaines de la vie publique, la suppression des anciens privilèges et de la tutelle gouvernementale, servirent de base au nouvel ordre de choses. Aux administrations plus ou moins patriarcales établies par la restauration succédèrent des gouvernements fermement décidés à toutes les réformes et que soutenait la voix de l'enthousiasme populaire; les impôts furent immédiatement et complètement employés à soutenir l'état dans sa tâche civilisatrice, et nul ne doutait plus que le développement de l'instruction ne fût le premier des devoirs de la communauté. L'esprit animé d'un mâle courage, le regard dirigé vers l'avenir, le cœur débordant d'une noble joie créatrice, les hommes de 1830 se mirent à l'œuvre. En 1830, Lucerne réunit en un tout organique les divers établissements d'instruction du canton; bientôt d'autres cantons de la Suisse allemande suivirent son exemple: Zurich et Soleure en 1832, Thurgo-

vie en 1833; Argovie, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Berne en 1835. On ne procéda cependant pas partout de la même façon : tantôt on régla par des lois générales tout ce qui touchait à l'instruction publique, tantôt, au contraire, on se borna à légiférer en matière d'instruction primaire en laissant à des lois antérieures ou postérieures le soin de régler les autres questions. On ne fut pas moins prompt à créer des écoles normales partout où il n'en existait pas encore : à Küsnach — Zurich (sous la direction de Scherr [1],) à Kreuzlingen — Thurgovie (Wehrli), à Münchenbuchsée — Berne (Langhans), à Oberdorf — Soleure (Roth), à Gais — Appenzell, Rh. ext. (Krüsi), à St-Gall pour la partie catholique du canton (Wurst).



Ignace-Thomas Scherr.

Une recrudescence très marquée du sentiment national accompagna cette régénération de la vie des états cantonaux. A la fin du XIX[e] siècle déjà, Stapfer avait rêvé de couronner l'œuvre de l'organisation scolaire helvétique par la création d'un établissement central d'études scientifiques; ce même idéal brillait de nouveau devant les yeux et paraissait prochainement réalisable. En même temps que l'on cherchait à rajeunir la vie politique de la confédération, de nombreuses

[1] Ignace-Thomas Scherr (1801-1876), naquit à Hohenrechberg, en Souabe; en 1825, il fut appelé à la direction de l'asile des aveugles de Zurich, auquel grâce à lui, s'adjoignit une section spéciale pour sourds-muets. En 1831, il devint membre du conseil d'éducation, et dès lors se voua entièrement à l'organisation de l'instruction publique. Rentré dans la vie privée dès 1839, il ne s'occupa plus que de pédagogie, et cela jusqu'à sa mort, avec une ardeur qui ne se démentit pas un seul instant. (*Manuel de pédagogie*, 3 vol., préparation de livres scolaires). En Thurgovie, où il s'était alors fixé, il remplit les fonctions de président du conseil d'éducation (1852 à 1855) et en cette qualité mena à chef avec beaucoup d'énergie une réforme des institutions scolaires du canton qu'il mit en harmonie avec les besoins de l'époque.

voix s'élevèrent réclamant la fondation d'une université fédérale. Une proposition officielle fut faite dans ce sens en 1832 par le canton de Vaud ; la diète rassemblée à Lucerne lui fit un accueil favorable ; la plupart des cantons étaient disposés à fixer à Berne ou à Zurich le siège de la nouvelle université et à signer un concordat en ce sens. Mais avant même que l'on fût tombé d'accord sur le meilleur mode de réalisation, le canton de Zurich, alors occupé à réorganiser ses écoles, décida d'exécuter lui-même et avec ses modestes ressources la nouvelle entreprise. Dès le 29 avril 1833, la nouvelle université ouvrait ses portes aux étudiants; rivalisant de zèle, Berne entra bientôt en ligne ; une loi du 14 mars 1834 créa l'université de Berne qui fut inaugurée le 15 novembre de la même année. D'un seul coup, la Suisse allemande s'enrichissait ainsi de deux jeunes universités cantonales qui devinrent, pour tout le pays, le centre d'une vie scientifique active et vigoureuse. D'autre part, l'échec que subissait à ce même moment la tentative de revision fédérale laissait entrevoir quel aurait été probablement le sort du projet primitif de remettre entre les mains de la confédération, la direction suprême de l'instruction scientifique. Bâle, dont l'institut plusieurs fois séculaire n'avait été pris en considération par aucun des deux projets d'université fédérale, sortit enfin de son inaction. A peine remise des troubles sanglants qui marquèrent sa séparation définitive d'avec Bâle-Campagne, la ville de Bâle, soutenue par l'esprit de sacrifice de ses citoyens, prit la résolution de ne pas demeurer en arrière dans le mouvement de régénérescence de la haute culture intellectuelle ; l'avenir de l'université fut assuré et la réorganisation de 1835 devint pour elle le point de départ de la période de développement à laquelle nous assistons encore.

Les lois scolaires de la période de 1830 étaient dans leurs détails aussi variées que les constitutions cantonales avec lesquelles elles avaient à compter et les besoins spéciaux qu'elles devaient satisfaire. Tous les législateurs avaient eu en vue le même objectif qu'ils s'étaient efforcés d'atteindre dans la mesure du possible : coordination organique de tout le système d'éducation ; institution d'écoles secondaires centrales faisant part égale à l'enseignement classique et à l'enseignement pratique ; création dans toutes les parties du pays d'écoles de district et d'écoles primaires supérieures ; à la base de l'organisme entier, établissement d'écoles primaires obligatoires pour les enfants de

toutes les classes de la société avec fixation de l'âge d'entrée et de sortie, et prolongation sous la forme de cours complémentaires même pour les plus pauvres jusqu'à l'âge de la pleine jeunesse; unification des programmes; formation d'instituteurs capables; fourniture d'un matériel d'instruction et de locaux convenables; organisation dans la commune et le district d'un contrôle, outre le contrôle de l'état; mesures en vue de la fréquentation régulière de l'école. Autant s'était accentuée la tendance à s'affranchir de la tutelle ecclésiastique, autant d'autre part prenait du relief le but éducateur de l'école: « Elle doit, dit l'article premier de la loi zuricoise, inculquant les mêmes principes à tous les enfants du pays, en faire des hommes actifs, des citoyens utiles, religieux et moraux. »

Cependant tous les cantons de la Suisse allemande ne conformèrent pas leurs institutions scolaires aux idées progressistes de 1830, soit, comme dans la Suisse primitive, par aversion pour ces idées elles-mêmes, soit par d'autres motifs; dans certains cantons où l'esprit nouveau s'était révélé plein de force et de vie, il était nécessaire avant tout de préparer le terrain sur lequel on pût bâtir le nouvel édifice des institutions scolaires cantonales; car jusqu'alors les communes avaient agi à peu près souverainement dans ce domaine; ailleurs il fallut encore de nombreuses années pour briser l'opposition que faisait l'organisation confessionnelle à l'établissement du nouvel ordre de choses.

D'autre part, parmi les cantons qui se trouvaient à même de jeter les bases d'une organisation uniforme, il s'en trouva qui furent obligés d'en renvoyer l'édification à des temps meilleurs; il en fut tout particulièrement ainsi de Berne, où la lutte que le gouvernement soutint contre Fellenberg et les dissensions des partis politiques mirent obstacle à la réalisation des idées nouvelles.

A Zurich, les choses se passèrent tout autrement; l'édifice politique une fois mis sous toit, et cela dans un temps relativement court, les hommes de progrès, de la ville comme de la campagne, et sans distinction de partis, travaillèrent d'un commun accord au développement de l'école; les savants qui avaient pour premier objectif une réforme radicale de l'enseignement supérieur, et les partisans d'une sérieuse réorganisation de l'école primaire marchaient la main dans la main. Aux efforts des Zuricois en faveur de l'école primaire, le Wurtembergeois Ignace-Thomas Scherr vint apporter le concours de sa compétence et

de son talent organisateur; il prit d'ailleurs une part considérable à la réalisation de l'œuvre nouvelle en qualité de rapporteur au conseil d'éducation pour les écoles primaires, d'inspecteur des écoles et de directeur de l'école normale que l'on venait de créer. Et si d'une part la réforme des écoles supérieures de Zurich rend hommage à l'esprit distingué et éclairé d'Orelli, il faut constater aussi que l'école populaire organisée par Scherr répondait parfaitement aux besoins de l'époque; l'organisation en était simple et claire; le programme était strictement limité au développement intellectuel et l'exécution en était poursuivie, dans les degrés élémentaires surtout, avec un admirable esprit de méthode; les écoles étaient pourvues d'un matériel complet et judicieusement choisi; le principe de l'indépendance de l'école à l'égard du clergé était énergiquement maintenu. Scherr se préoccupa également de sauvegarder les droits et les intérêts du corps enseignant, de lui assurer une place honorable dans la société et de développer chez ses membres les sentiments de solidarité. Fondée sur de semblables bases, l'œuvre de Scherr put, sans en être trop ébranlée, survivre à la chute politique de son auteur. La législation sur l'instruction populaire dont Scherr était l'inspirateur servit de modèle à d'autres cantons; à l'étranger même l'organisation scolaire zuricoise était admirée.

Mais avant même d'avoir atteint son but le mouvement de 1830 était arrêté dans son élan. Les gouvernements libéraux à régime autoritaire se heurtèrent auprès des classes inférieures de la population à un courant réactionnaire chaque jour plus puissant; celui de Zurich tomba le premier dans la sédition du 6 septembre 1839; deux ans plus tard la réaction triomphait à Lucerne; dès 1841 elle marqua sa victoire en édictant une nouvelle loi scolaire qui replaçait l'école sous le joug de l'église; toute la Suisse fit alors un mouvement rétrograde qui, dans le domaine scolaire aussi, paralysa tous les efforts. Cette même année les autorités d'Appenzell (Rh. ext.) ayant cherché à jeter les bases d'une organisation scolaire uniforme, le peuple répondit en déclarant que les autorités n'avaient pas même le droit de faire de semblables propositions. Dès 1840 la législation scolaire demeura à peu près complètement stationnaire jusqu'au moment où la défaite du Sonderbund et la nouvelle constitution fédérale mirent un terme à la lutte stérile des partis.

Il ne faudrait pas inférer de ces faits que l'inactivité régnât en souveraine dans le domaine de l'éducation et que l'esprit d'initiative eût

complètement disparu ; mais les entreprises nouvelles tenaient davantage de celles que l'on avait vu se développer dans notre pays avant 1830, et maintenant que l'état avait mis la main sur l'école populaire, les efforts des hommes de progrès se tournèrent vers un terrain que l'état libéral de l'époque ne leur disputait pas encore, la lutte contre la misère sociale par le travail éducateur. Sur la proposition de G. de Zellweger de Trogen, la société suisse d'utilité publique fit entrer dans ses attributions la formation d'instituteurs pour les pauvres. En 1840 s'ouvrit à Bächtelen près de Berne le premier asile pour les enfants abandonnés. L'idéal poursuivi dans la formation du personnel enseignant était encore cette instruction simple et pratique que Wehrli donnait jadis à ses élèves à Hofwyl, et actuellement à l'école normale de Thurgovie dont il était directeur, et que, fidèle disciple de Pestalozzi, il savait conformer aux coutumes du peuple et à ses besoins les plus immédiats. On put alors constater que l'école de Wehrli s'était pour ainsi dire incorporée aux populations, tandis que le doctrinarisme de Scherr et de l'école zuricoise avait soulevé dans le peuple une tempête qui menaçait d'entraver l'œuvre saine du progrès. Cette opinion gagna du terrain dans le cercle étendu des amis de l'école, et dans l'assemblée annuelle de la société d'utilité publique de 1843 on fit le procès de l'école primaire « nouvelle ». Mais aux accusations généralisées et exagérées, les amis de Zellweger et de Wehrli répondirent par une vigoureuse défense des intérêts du progrès et l'on entendit le représentant des traditions de Pestalozzi, le D^r^ Niederer, qui était cependant brouillé avec Scherr, déclarer que si la législation scolaire zuricoise n'était pas la perfection elle n'en demeurait pas moins la meilleure de toute la Suisse.

## IV

En 1848, la Suisse se transforma en un état fédératif. Dans leurs rapports adressés à la commission chargée de préparer l'avant-projet de la nouvelle constitution, Kern et Druey donnèrent une expression exacte de l'opinion générale sur le rôle de la confédération dans les questions d'enseignement : « La confédération, écrivaient-ils, ne doit plus demeurer étrangère à l'enseignement, car il est une des conditions essentielles de la vie publique, de la liberté et de l'ordre. Toutefois le rôle

de la confédération doit se borner à créer les établissements qui sont au-dessus des forces des cantons ou que ceux-ci sont incapables de faire prospérer. Il s'agit tout spécialement ici de l'enseignement supérieur donnant accès aux différentes carrières. »

Conformément à cette manière de voir les enseignements primaire et secondaire demeurèrent complètement dans le domaine des compétences cantonales. La proposition d'attribuer à la confédération la haute surveillance de l'enseignement sur tout le territoire suisse ne réunit que les voix d'Argovie, de Zurich et de Bâle-Campagne. D'autre part l'idée de créer un établissement fédéral d'instruction supérieure reprenait corps : les hommes chargés des affaires publiques étaient précisément ceux qui aux jours de leur jeunesse avaient dans leurs rêves entrevu l'université fédérale. « La confédération a le droit d'établir une université et une école polytechnique » prévoyait l'art. 22 de la première constitution fédérale. Berne l'avait emporté sur Zurich dans la question du siège des autorités fédérales ; aussi Zurich et la Suisse orientale espéraient-ils trouver dans l'art. 22 une espèce de compensation au déplacement vers l'ouest du centre de gravité politique ; en effet, en janvier 1854 et après de longues discussions, le conseil national par 59 voix contre 39 vota la création d'une université et d'une école polytechnique fédérales avec siège à Zurich ; l'université sombra au conseil des états ; dans leurs séances des 4 et 7 février les deux chambres décidèrent la fondation d'une école polytechnique fédérale. Au printemps de 1855 eut lieu un cours préliminaire, l'école elle-même ne fut ouverte qu'en automne ; à la tête de l'école polytechnique on plaça un conseil d'école fédéral, le Dr Kern en fut le premier président ; et lorsque, deux ans plus tard, il fut envoyé à Paris, le Dr Kappeler de Frauenfeld fut désigné pour lui succéder.



Dr Kappeler.

Dès les premiers jours le programme de la nouvelle école comprit des cours pour architectes, ingénieurs, mécaniciens, chimistes, fores-



Ecole polytechnique fédérale.

tiers ainsi qu'une section philosophique pour la littérature et les sciences morales et politiques ; on créa plus tard une école d'agriculture, une école du génie agricole, ainsi qu'une école de sciences mathémathiques et naturelles destinée à former des professeurs spécialistes. Depuis 1862 l'école polytechnique se dressa fièrement au dessus de la ville sur les flancs du Zürichberg ; à côté du bâtiment principal se sont élevées durant les dix dernières années toute une série de constructions nouvelles, admirablement aménagées, qui suffisent à prouver que la confédération et ses organes n'ont reculé devant aucun sacrifice en faveur de la seule école fédérale que nous possédions jusqu'ici.

Pour les cantons aussi, 1848 avait marqué le commencement d'une ère de création intelligente et consciente du but à atteindre ; certains cantons de la Suisse allemande appliquaient encore à leurs écoles des règlements datant des premières années du siècle ; d'autres avaient laissé la direction de l'enseignement aux mains des autorités ecclésiastiques ; ailleurs l'indépendance communale en matière scolaire s'opposait à toute règle commune ; dès 1848, cependant, ceux qui étaient demeurés en arrière suivirent l'exemple des autres, firent rentrer l'enseignement dans les compétences de l'état et édictèrent des ordonnances et des lois uniformes pour toute l'étendue du territoire cantonal. Il en fut ainsi à Schwytz (1848), à Obwald (1849), à Zoug et à Schaffhouse (1850), dans les Grisons (1853), à Glaris (1861), à St-Gall et Appenzell Rh. ext. (1862), à Uri (1875) ; avec sa loi scolaire de 1848, Lucerne rentra dans la voie du progrès ; à la même époque, Berne acheva la complète organisation de son enseignement primaire. Les cantons qui depuis 1830 se trouvaient déjà pourvus de lois scolaires générales procédèrent à leur revision afin de les conformer aux besoins plus compliqués de l'époque actuelle : on étendit autant que possible l'obligation de la fréquentation ; les programmes

d'études furent complétés, les traitements augmentés; on devint plus exigeant en matière de local et d'ameublement ; on se procura un nouveau matériel scolaire ; la répression des absences devint plus sévère, etc. Les écoles secondaires et supérieures prirent également plus de place dans les préoccupations des autorités et furent aussi mieux installées. Enfin, grâce à l'émulation dont se piquèrent les différentes communes de chaque canton, on vit bientôt, dans les villes comme dans les campagnes, s'élever de nouvelles et élégantes maisons d'école.

Mais c'est dans la formation du corps enseignant que les tendances de l'époque se sont marquées de la façon la plus énergique. Le système de préparation théorique et scientifique approfondie que Scherr préconisait prit définitivement le dessus. Cédant devant les idées nouvelles, Wehrli, déjà vieillissant, renonça, en 1853, à la direction de l'école normale de Kreuzlingen. A Wettingen également, où, sous la direction d'Augustin Keller, le travail des champs avait joué un rôle très important, les études théoriques prirent une place plus considérable après que Keller se fût démis de sa charge, pour prendre place au gouvernement d'Argovie. L'école normale de Zurich visait à une culture générale complète, semblable à celle que pouvait offrir la meilleure école moyenne ; il était naturel que, dans ces circonstances, on en vînt à se demander si l'existence isolée, presque monastique, que l'on imposait aux écoles normales, installées en pleine campagne, se justifiait encore à l'avenir.

Telle est, indiquée dans ses traits essentiels, la marche de l'enseignement dans les cantons de la Suisse allemande durant les vingt années qui suivirent 1848, et c'est lentement qu'il fut amené à l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Cependant, dès 1848 se laissaient entrevoir les signes précurseurs d'une nouvelle phase de développement. Sans doute la constitution fédérale avait dès l'abord renoncé à faire même mention de l'école primaire ; sans doute aussi, lors de la discussion, les chambres refusèrent expressément à la confédération non seulement la haute surveillance sur l'enseignement en général, mais aussi le droit d'établir une école normale fédérale ; mais l'ancienne confédération d'états s'était transformée en un état fédératif, et ce simple fait devait naturellement inviter maitres et autorités scolaires à porter leurs regards au-delà des frontières cantonales. Quelques cantons commencèrent

à contrôler l'instruction de leurs recrues. En 1842 s'était fondée la société des instituteurs suisses ; elle n'a d'ailleurs pris véritablement vie qu'en 1849 ; dans sa quatrième session, en 1861, elle entendit un rapport sur « la possibilité ou l'utilité d'une centralisation de l'enseignement ». On discuta vivement la question de savoir si et dans quelle mesure il serait possible, avec le concours de l'école polytechnique, de donner au personnel enseignant une instruction plus approfondie ; on émit des vœux pour la création d'un matériel scolaire suisse, et le premier rapporteur, M. Fries, directeur de l'école normale de Küssnach, posa déjà la question d'un concours financier de la confédération en vue du développement de l'instruction dans les parties les plus pauvres du pays. La Suisse ayant pris part à des expositions universelles, on fut amené à l'idée que les autorités fédérales devaient veiller à ce que les écoles suisses fussent appréciées à l'étranger et les aider à sortir victorieuses de la lutte pacifique que se livrent les peuples sur le terrain de la science ; en 1873, à l'occasion de l'exposition universelle de Vienne, la confédération entreprit la première grande statistique scolaire suisse, et, par les rapports des commissaires délégués, un grand nombre d'idées neuves et fécondes firent leur entrée dans notre pays.

Nous avons déjà vu comment à l'élan de 1830 et à ses formes autoritaires avait succédé une période de calme et de réaction partielle ; l'œuvre de détail entreprise par les législateurs de 1848 eut à lutter contre un mouvement rétrograde du même genre. A Bâle-Campagne, l'année 1860 fut signalée par le début d'un mouvement populaire qui aboutit, en 1863, à la revision de la constitution cantonale : toutes les lois durent désormais être soumises au peuple ; avant 1870, Thurgovie, Zurich et Berne avaient déjà inscrit dans leurs constitutions le nouveau droit populaire du *referendum*. Avec le *referendum*, c'était la démocratie pure qui triomphait en dehors même des cantons à landsgemeinde. De 1870 à 1880, cette réforme fut inscrite également dans les lois fondamentales des autres cantons de la Suisse allemande, ainsi que dans la constitution fédérale. Le développement de la législation en général et des lois scolaires en particulier se trouvait dès lors soumis à des conditions toutes nouvelles ; l'effet s'en fit bientôt sentir, aussi bien dans leurs dispositions elles-mêmes que dans le but qu'elles visaient.

## V

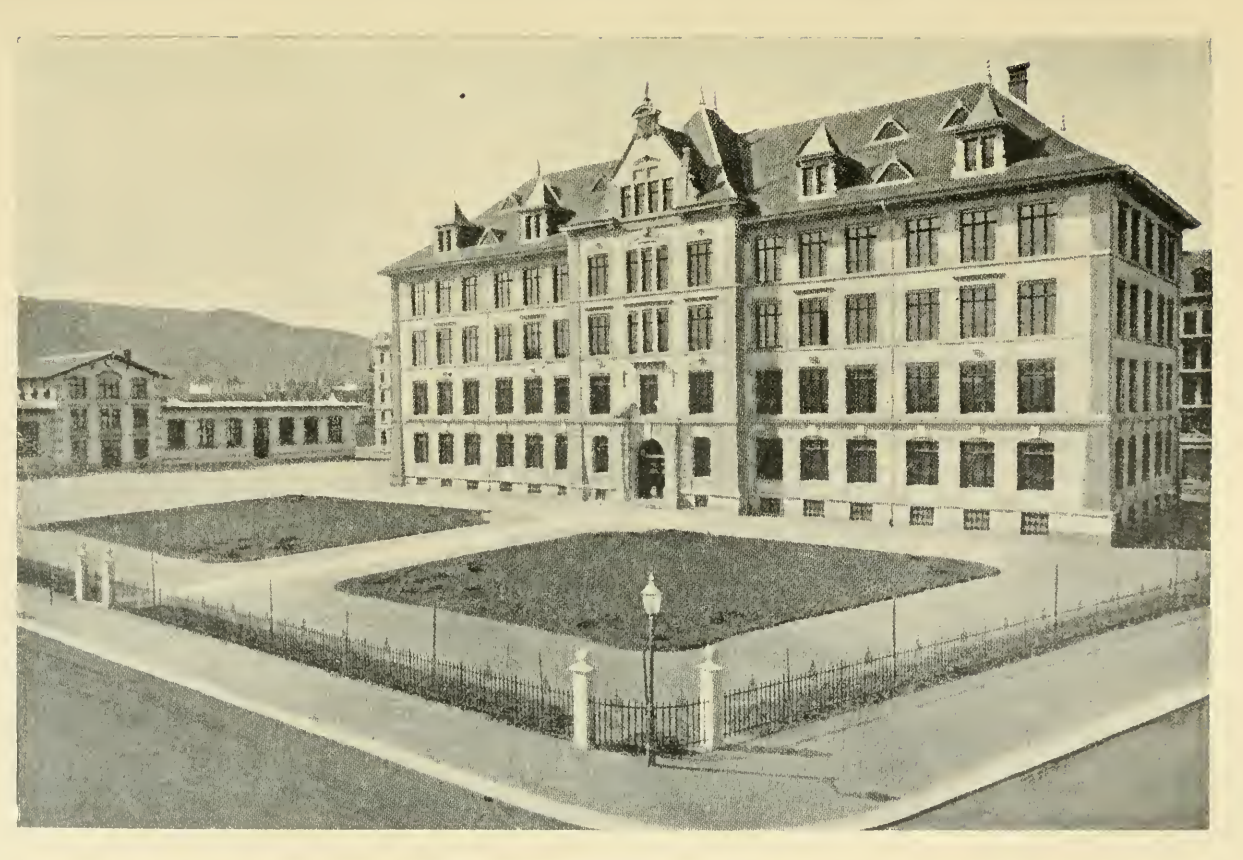
Avec la revision fédérale de 1874 commence la période de développement dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Les questions scolaires n'occupaient qu'une place fort restreinte dans les programmes des revisionnistes; il en fut de même pendant la première période du travail de revision proprement dit ; cependant, non seulement les compétences fédérales en matière d'enseignement supérieur furent notablement étendues, mais, grâce à l'opinion populaire manifestée en dehors des chambres, on inscrivit dans la constitution l'art. 27, qui place sous la garantie de la confédération un certain nombre de principes relatifs à l'instruction primaire : « Les cantons pourvoient à l'instruction primaire, qui doit être suffisante et placée exclusivement sous la direction de l'autorité civile. Elle est obligatoire et, dans les écoles publiques, gratuite. Les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir en aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance. »

L'instruction primaire était déjà obligatoire dans tous les cantons : l'application générale du principe de la gratuité ne fut que la consécration d'un mouvement déjà en pleine voie de développement. Les cantons n'éprouvèrent pas de grandes difficultés à mettre d'accord leurs institutions, au moins formellement, avec les exigences de la constitution fédérale concernant la direction civile et la garantie de la liberté de conscience : puis le « Kulturkampf », qui avait été l'inspirateur de ces dispositions, allant de plus en plus vers l'apaisement général, les autorités fédérales éprouvèrent de moins en moins le désir de se mêler de la façon dont, dans la pratique, les cantons organisèrent sur ce point leurs institutions scolaires. D'ailleurs, grâce aux préoccupations sociales de notre époque, grâce aussi à la pénétration croissante de populations appartenant à des confessions différentes, ces principes achevèrent d'eux-mêmes de se développer. L'expression « instruction primaire suffisante » était vague et, en l'absence d'une loi fédérale d'application, ne donnait aucune prise à la confédération : mais lorsque celle-ci entama l'élaboration d'une loi qui remédiait à

cette situation par un arrêté créant un bureau chargé des travaux préparatoires, cet arrêté fut repoussé à une telle majorité dans la votation populaire du 26 novembre 1882, que dès lors la confédération s'abstint de toute nouvelle tentative. Cependant, le contact plus intime des contrées les plus reculées avec l'activité générale, et l'esprit d'émulation qui s'était emparé des cantons, conduisirent à des résultats à la fois plus certains et plus complets que ceux auxquels aurait pu aboutir le législateur en édictant sur ce point de nouvelles prescriptions. Les examens pédagogiques auxquels, dès 1875, on appela les recrues, servirent aux cantons de guide et de stimulant, et leurs résultats nous font assister dans toute la Suisse, mais plus spécialement encore dans les cantons jadis arriérés, à une élévation considérable et toujours croissante du niveau de l'instruction théorique.

L'influence de la confédération dans les questions d'organisation et de programmes scolaires est loin de reposer uniquement sur les dispositions de l'art. 27 ; des circonstances très diverses ont largement contribué à la renforcer. Même dans le domaine de l'enseignement secondaire, abandonné sans restriction à la souveraineté cantonale, la confédération fit sentir son influence régularisatrice, les conditions d'admission à l'école polytechnique et l'institution d'examens fédéraux de médecine agissant par contre-coup sur les écoles cantonales. Non seulement la loi fédérale d'organisation militaire imposa l'obligation de servir aux corps enseignants de tous les cantons, mais, en créant l'instruction militaire préparatoire, elle toucha au programme des écoles normales et règla l'enseignement de la gymnastique pour toute la jeunesse masculine. La loi sur les fabriques fournit aux cantons l'occasion d'étendre jusqu'à l'âge de 14 ans accomplis la période de fréquentation quotidienne obligatoire. S'inspirant de l'article 2 de la constitution fédérale qui fait de « l'accroissement de la prospérité commune » l'un des buts de la confédération, celle-ci a, dans une mesure toujours plus large, mis l'enseignement suisse à même de tirer profit des expositions internationales; les expositions nationales de Zurich en 1883 et de Genève en 1896 subventionnées par la confédération permirent à chacun de se rendre compte des résultats atteints et fournirent aux spécialistes une occasion de voir de près le fort et le faible de chaque canton ; les subsides de la confédération ont donné à l'institution d'expositions scolaires permanentes un développement plus rapide et des résultats



Ecole de la Feldstrasse, à Zurich.

plus féconds. Dès 1884, la confédération a largement subventionné les établissements d'instruction industrielle, agricole (1884) et commerciale (1891) ainsi que les écoles ménagères et professionnelles pour femmes (1895); grâce à elle les jeunes gens se trouvent plus aptes à gagner leur vie qu'ils ne l'ont jamais été ; ajoutons enfin que la participation financière de la confédération en vue d'assurer une instruction primaire suffisante n'est plus qu'une affaire de temps.

L'importance toujours croissante du rôle de la confédération n'est pas le seul facteur qui ait agi sur le dévoloppement de l'instruction ; il en est un autre plus puissant encore, c'est le progrès dans les tendances intellectuelles de notre époque, extérieurement manifesté par les effets du *referendum* dans la législation.

Le temps est bien passé où l'on s'imaginait que la loi était à elle seule créatrice de progrès. On a de plus en plus reconnu que la loi, marchant du même pas que l'opinion populaire et d'accord avec elle, devait se borner à formuler en règles précises les réformes devenues nécessaires, à en faire la base de nouveaux progrès, agissant toujours en vue du bien général sans précipitation, mais aussi sans relâche. Lorsqu'on ne réussit pas à faire admettre de grandes réformes législatives, il faut s'en tenir aux premières nécessités et négliger les détails. L'art de manier une législation soumise au *referendum* ne s'apprend pas en un jour et, au début, bien des insuccès vinrent paralyser l'initiative des autorités et des amis de l'école ; nous l'avons éprouvé maintes fois dans la Suisse allemande : certains cantons ne sont pas encore parvenus à donner à leurs institutions scolaires une organisation uniforme et appropriée aux besoins présents ; Zurich vit encore aujourd'hui sur sa loi scolaire de 1859 incomplète et démodée ; bien plus, la loi actuellement en vigueur à Bâle-Campagne remonte à l'année 1835. Cependant les succès réjouissants obtenus dans d'autres cantons depuis la loi thurgovienne sur l'enseignement primaire de 1875 jusqu'à la revision de la législation bernoise sur les écoles primaires en 1894, et l'adoption de la loi lucernoise de 1899 sur l'enseignement, nous montrent que, même lorsqu'il s'agit de projets d'ensemble, il n'y a pas de difficultés insurmontables pour les gouvernements de bonne volonté, fermement décidés à atteindre leur but.

Cherchons maintenant à tracer l'esquisse du développement effectivement réalisé par les cantons en matière d'instruction depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution fédérale et sous le régime du *referendum* ; il ne saurait naturellement s'agir ici de dresser une liste aussi complète que possible de toutes les améliorations de détail ; nous bornerons notre tâche à rechercher les idées conductrices du mouvement et à en indiquer les effets.

Deux courants se sont manifestés dans le domaine scolaire durant les vingt-cinq dernières années ; tous deux ont pris naissance avec la nouvelle constitution fédérale et sont les suites naturelles de l'esprit démocratique du temps présent. Le premier de ces courants tend à accentuer l'égalité scolaire. Déjà dans une grande partie de la Suisse la gratuité de l'enseignement primaire a été suivie d'une diminution des charges imposées par l'acquisition du matériel scolaire ; ici l'état, se faisant éditeur, peut donner le livre à meilleur compte ; là il favorise par des subsides sa remise gratuite par les communes ; ailleurs encore, il a fait de la gratuité une mesure générale. En étendant le principe de la gratuité aux écoles primaires supérieures, et, comme c'est le cas à Bâle-Ville, aux écoles secondaires inférieures et supérieures, en augmentant le nombre des bourses, l'état allait au devant du besoin généralement senti d'une instruction plus complète ; aussi partout le nombre de ceux qui s'assurent les bienfaits d'une instruction secondaire et scientifique va-t-il croissant et dans certains cantons atteint-il des chiffres relativement fort élevés. Le principe de l'égalité des sexes fut admis également dans l'enseignement supérieur et appliqué avec toutes ses conséquences. L'égalité s'établit aussi entre les diverses professions : à côté des universités demeurées le domaine de l'enseignement purement scientifique se sont élevées des écoles supérieures techniques ; en outre, après leur sortie de l'école primaire, les jeunes gens trouvent des occasions chaque jour plus nombreuses et plus favorables d'acquérir une bonne instruction théorique et pratique et d'apprendre à connaître à fond leur métier.

Le second courant vise à garantir l'individu dans les cas où la contrainte serait la négation de ses droits inviolables comme dans ceux où l'égalité rigoureusement appliquée ne serait qu'un non sens et un fléau. Déjà la constitution fédérale proclamait la neutralité de l'école publique en matière de croyance religieuse. Ce principe est appliqué

en ce sens que nul n'est tenu de prendre part à un enseignement religieux, même s'il ne revêt aucun caractère confessionnel. Dans le but de garantir contre les doctrines de l'école officielle les droits de la famille et de l'église qui paraissaient menacés à l'époque du *Kulturkampf* et des premières vagues du flot démocratique, on créa des « écoles normales libres », des « écoles libres », et l'on s'inquiéta peu, en agissant ainsi, de rompre, en principe tout au moins, l'unité de l'enseignement primaire.

On a reconnu que dans toute une série de cas le principe de la fréquentation obligatoire, inscrit maintenant dans la constitution fédérale, n'est que d'une valeur douteuse lorsque la communauté n'a pas prévu pour ces cas spéciaux des institutions spéciales ; c'est de nos jours seulement que cette idée, fort juste en elle-même, a abouti à des résultats pratiques. Dans les écoles urbaines furent créées les premières classes pour enfants arriérés. Les nouvelles lois et constitutions cantonales affirment expressément le devoir de l'état de créer des établissements spéciaux pour les individus ne jouissant pas d'une constitution physique ou psychique normale, ou moralement abandonnés, et qui exigent un genre spécial d'éducation ; ces établissements doivent être entretenus aux frais de l'état.

Si donc, nous plaçant au double point de vue déjà indiqué, nous essayons de nous rendre compte des progrès accomplis par les cantons, nous constatons que des réformes et des améliorations vraiment importantes ont été accomplies dans le domaine de l'enseignement durant les vingt-cinq dernières années. Les sommes affectées chaque année par les budgets cantonaux au service de l'instruction publique nous sont également un éloquent témoignage des progrès rapides et ininterrompus de nos institutions scolaires. En 1886, le chiffre total des contributions cantonales et communales s'élevait à $26\,^1/_2$ millions, soit en moyenne à 9 francs par habitant ; en 1896, il atteignait $40\,^1/_2$ millions, soit environ 15 francs par habitant. Au delà de 1886, les chiffres des contributions totales nous font malheureusement défaut, et la comparaison ne peut plus se poursuivre que dans le domaine de l'instruction primaire ; en 1871, les dépenses s'élèvent à 8 millions sept cent mille francs ; elles sont de 14 millions huit cent mille francs en 1892 et de 18 millions neuf cent mille francs en 1894. La valeur des biens affectés à l'école primaire, immeubles, meubles et capitaux, s'est



Ecole Blæsi, à Bâle.

accrue dans la même proportion : elle s'élevait à 87 millions de francs en 1881, à 137 1/2 millions en 1872, elle approche aujourd'hui de 184 millions ; ces chiffres ne concernent que l'école primaire, mais on en peut conclure par analogie et sans risque de se tromper que, dans le cours des trente dernières années, le total des sommes annuellement affectées à l'enseignement a plus que doublé.

Quelles sont les causes de ce surprenant phénomène? nous en avons relevé les traces dans les pages précédentes ; le mouvement toujours plus rapide vers un horizon intellectuel plus vaste nous a conduits insensiblement à cette forte augmentation de dépenses, et nous a préparés à l'idée d'en charger les épaules de la communauté. Mais il y a une autre raison d'ordre plus général : les nations vivent aujourd'hui côte à côte, l'esprit de concurrence est plus ardent que jamais, et le peuple suisse a instinctivement senti que notre petit pays ne devait pas se laisser dépasser par ses puissants voisins dans le développement et l'instruction des jeunes générations, que c'était là pour lui une question de vie ou de mort.

Tous les degrés de l'enseignement ont coopéré à la lutte générale.

Commençons par le haut, par les universités. Pendant qu'en l'espace de quelques années, la Suisse romande s'enrichissait de trois universités, le nombre en demeurait stationnaire dans la Suisse allemande. Par contre, les étudiants étrangers forment aujourd'hui dans toutes nos universités un contingent fort important, tandis que jusqu'en 1850 et plus tard encore, celles-ci s'adressaient presque exclusivement au public suisse. A côté des cours proprement dits se sont créés des séminaires où l'activité personnelle des étudiants trouve l'occasion de s'exercer ; dans la mesure du possible, les collections et les laboratoires sont maintenus à la hauteur des exigences toujours croissantes de la science moderne. Les universités suisses ont été les premières à accorder aux femmes l'accès de leurs auditoires. Les tableaux comparatifs montrent que c'est durant ces toutes dernières années que nos universités ont acquis leur développement actuel. En 1850, Zurich et Berne n'avaient encore que 200 étudiants ; Bâle environ 60 ; en 1875, Berne en avait 311, Zurich 326, Bâle 202 ; au semestre d'hiver 1897-1898 on comptait à Bâle 442 étudiants et 82 auditeurs, à Berne 677 étudiants et 106 auditeurs, à Zurich 723 étudiants et 153 auditeurs ; l'école polytechnique qui avait débuté en 1855 avec 68 étudiants et 160 auditeurs, a atteint, en 1898, un chiffre de 871 étudiants et 465 auditeurs.

De son côté, le programme des écoles secondaires s'est étendu à des domaines de plus en plus vastes; les études classiques et réales forment en général deux enseignements parallèles, dans la Suisse allemande, tout au moins; la base commune n'est pas encore trouvée et nous en sommes à la période des expériences. Aux écoles secondaires de jeunes gens sont venues s'ajouter de nombreuses écoles supérieures de jeunes filles et à côté des établissements d'instruction générale s'est élevée une riche pléiade d'écoles spéciales et professionnelles : technicums et écoles des arts et métiers pour l'instruction générale et l'instruction industrielle supérieure; écoles et ateliers d'apprentissage spécialement destinés à l'étude de tel ou tel métier, comme le tissage de la soie, le travail du fer et du bois, l'horlogerie et la mécanique dans la partie occidentale de la Suisse allemande; écoles d'agriculture et de commerce, écoles des beaux-arts, écoles ménagères, conservatoires de musique, etc. etc.

Ainsi que des écoles supérieures de jeunes filles s'étaient fondées à côté des écoles secondaires de garçons, de même on vit pendant la seconde moitié du siècle, s'élever de nombreuses écoles normales de jeunes filles; on a tenté aussi de créer des écoles mixtes. Les écoles normales sortent de leur isolement et se dépouillent de leur caractère spécial; on tend aujourd'hui à les installer dans les centres de la vie publique et à les mettre en relations avec les écoles secondaires; dans plusieurs cantons, les élèves qui se destinent à enseigner dans les écoles primaires supérieures complètent leur instruction à l'université; et l'on s'efforce d'arriver au même résultat pour les instituteurs primaires; en même temps que se haussait le niveau de leur instruction, ces derniers ont vu leur position sociale s'améliorer de toutes façons.

Et nous voici revenus à l'école primaire. Il est, dans le cours naturel des choses, que le mouvement social actuel agisse en première ligne sur l'enseignement primaire; pour lui seul, la constitution fédérale a posé certains principes, et ces principes doivent produire toutes leurs conséquences; les progrès déjà mentionnés n'ont épuisé ni l'étendue ni la portée du mouvement actuel des peuples vers l'instruction; la solution du problème ne consiste pas dans une organisation définitive, mais dans une perpétuelle transformation.

L'opposition, d'où est né le mouvement actuel en matière d'éducation populaire et qui tient encore les esprits en éveil, vient de la

façon différente dont les hommes de 1830 et ceux d'aujourd'hui ont compris leur tâche : ceux de 1830 forgèrent l'école primaire d'après leurs idées, puis imposèrent à la vie publique et aux citoyens l'obligation de se conformer à la nouvelle institution : aujourd'hui, au contraire, prenant comme point de départ les citoyens et l'ensemble de leurs besoins, on recherche quelles tâches incombent à l'instruction publique et à quelles exigences elle doit en conséquence donner satisfaction.

Cette contradiction dans les diverses tendances existe encore à l'heure actuelle, et elle se fait tout particulièrement sentir dans les contrées où sont nées les institutions nouvelles et où elles ont jeté les racines les plus profondes ; la Suisse allemande en est encore à la période des tâtonnements et des expériences à l'égard de bien des postulats adoptés depuis longtemps déjà par la législation des cantons romands.

Il en est de même de l'exécution des dispositions de la constitution fédérale sur l'instruction religieuse : sous le nom d'instruction morale, elle tenait trop intimément au but éducateur poursuivi par l'école primaire dans la Suisse allemande pour que la séparation ait pu se faire rapidement et sans de nombreux compromis avec l'état de fait antérieur.

L'école de 1830 portait surtout son effort sur la formation de l'intelligence ; ce n'est que lentement que les exercices corporels et les travaux manuels purent se faire une modeste place au programme. L'esprit moderne n'oublie pas que le corps lui aussi a des droits, et des droits primordiaux ; à l'obligation de fréquenter l'école imposée aux enfants est venue s'ajouter pour l'école elle-même l'obligation de ne pas nuire au développement physique des écoliers. L'hygiène scolaire a marché à grands pas depuis qu'en 1860 l'on essayait pour la première fois d'améliorer les bancs d'école ; ses exigences touchent à tous les domaines de la vie scolaire ; par l'institution de visites médicales périodiques, par la création de bains pour écoliers, et par bien d'autres mesures encore, on cherche à agir préventivement et dès l'école sur la santé du peuple tout entier. La mauvaise nourriture, des vêtements insuffisants nuisent à la santé de l'enfant, surtout s'il doit faire une longue course pour venir à l'école : ce sont là des questions dont l'opinion publique ne se désintéresse plus aujourd'hui ; elle veille à ce que l'école elle-même fournisse à l'enfant des vêtements et une

bonne nourriture, à ce qu'il puisse dîner dans la localité même où se trouve l'école; dans le même ordre d'idées on cherche par la création de colonies de vacances, de cures de lait, à remédier à des maladies profondément enracinées qui nuisent tout d'abord à l'influence de l'école et dont les effets se répercutent sur la vie tout entière. Il n'a pas suffi à notre époque d'introduire le travail manuel dans les écoles de



Ecole de Gais (Appenzell).

filles; elle l'a inscrit au programme des écoles de garçons; elle exige que, pour les deux sexes, l'instruction théorique de l'école primaire s'allie intimément à la pratique des travaux manuels; elle se dispose enfin à compléter l'éducation des filles en leur enseignant méthodiquement tout le travail du ménage, chose que l'on ne pouvait apprendre auparavant que dans les cours de cuisine ou dans les écoles ménagères spéciales.

L'école avait jusqu'ici limité son activité à la formation systématique de l'esprit; elle ne pouvait donc avoir d'action sur l'enfant qu'à

partir du moment où il est apte à recevoir une semblable éducation; mais, d'autre part, comme elle se bornait, pour des raisons surtout psychologiques, à donner à l'enfant une culture toute générale, elle ne pouvait le retenir après qu'il fût devenu capable de gagner sa vie: avant l'école c'était à la famille à élever l'enfant: après l'école, à la vie. La société moderne, par ses multiples complications, rend insuffisante l'influence de la famille sur l'enfant; elle demande, d'autre part, à l'école de préparer l'enfant à la vie, d'en faire un homme capable de gagner son pain et un citoyen; en matière d'instruction publique, l'école franchit les limites dans lesquelles elle a jusqu'ici exercé son activité; pour ceux qui ne sont pas encore astreints à la fréquentation obligatoire, existent les jardins d'enfants que l'on cherche à mettre en relations organiques avec les écoles primaires; plus tard, les classes gardiennes viennent remplacer la famille, lorsque des nécessités professionnelles ou d'autres motifs l'empêchent d'exercer suffisamment son influence: l'œuvre de l'école s'étend par des liens de tous genres aux exigences futures de la vie civile et professionnelle.

Deux facteurs ont dans notre pays favorisé le développement de cette branche de l'activité scolaire: ce sont, d'un côté, les examens de recrues, qui ont poussé les cantons arriérés à créer des cours complémentaires et qui, dans les cantons avancés, ont fait naître des écoles de perfectionnement; d'un autre côté, les subventions accordées par la confédération à l'éducation professionnelle ont augmenté le nombre et la valeur des écoles industrielles facultatives et provoqué le rapide développement de cours commerciaux et d'écoles professionnelles.

Quelle est donc cette idée nouvelle, éclose avec notre siècle, que la Suisse a reçue de Pestalozzi, qu'elle a annoncée au monde et qui est devenue la base de toute l'éducation moderne? Cette idée, la voici: l'éducation et l'instruction doivent s'adapter intimément au développement naturel de l'enfant; toute instruction doit donc reposer sur l'intuition et se compléter par la mise en valeur de toutes les forces de l'enfant. Les hommes n'ont pas été créés pour la science, mais la science est faite pour l'homme. L'école primaire de 1830 était partie des idées de Pestalozzi; mais, lentement, la routine l'emporta sur l'esprit du maître, et le développement intellectuel général, ainsi que

les rapides progrès qui l'ont accompagné dans toutes les branches du savoir humain n'ont fait qu'accentuer ce mouvement : l'instruction ne tendait souvent qu'à une science purement livresque, qu'à l'acquisition de connaissances encyclopédiques aussi étendues que possible. Cette routine, loin de rendre l'esprit de l'enfant plus fort, n'aboutissait qu'à l'étouffer et à le paralyser, et l'école moderne, devenue plus vigoureuse pendant la dernière moitié du siècle, lui oppose ses idées critiques et les améliorations qu'elle a déjà accomplies ; elles ne consistent pas seulement dans les tableaux scolaires et dans les illustrations dont les salles d'écoles et les livres des écoliers se sont enrichis ; mais encore dans la création de jardins attenant aux écoles, dans l'institution de grandes promenades par monts et par vaux, d'excursions et de voyages scolaires ; l'école ne se borne plus à imposer à l'enfant une gymnastique méthodique, elle veille sur ses jeux, facteur important d'un juste équilibre entre le corps et l'esprit ; les uns réclament la simplification des programmes ; ils font ainsi contre-poids aux autres, qui prétendent les développer encore ; les questions de méthode sont poussées à fond ; les tentatives faites pour lutter contre le mal par la concentration de l'enseignement ont trouvé dans notre pays de chauds partisans et ont produit de féconds résultats, même présentées sous la forme que Ziller leur avait imprimée et qui, à première vue, nous paraissait sous bien des rapports passablement insolite ; les problèmes de psychologie font l'objet d'études approfondies ; l'autorité du passé s'efface, c'est vers l'avenir que se tournent les regards, c'est à lui qu'on demande la solution de ce problème : faire des normes pédagogiques un ensemble positif reposant sur les bases uniformes d'une solide psychologie.

Si nous comparons l'état de choses actuel avec ce qui existait il y a un quart de siècle, nous constatons qu'en fait c'est durant les dernières vingt années que le développement s'est à peu près entièrement produit ; il faut noter également que dans la Suisse allemande les diverses initiatives sont parties de tous les coins du pays ; aucun canton n'a eu pour ainsi dire le monopole du progrès. Bâle fut, en 1882, le premier à introduire le travail manuel dans les écoles de garçons ; St-Gall prit en 1874 l'initiative des jardins d'enfants ; Zurich créa, en 1876, la première colonie de vacances ; c'est à Zurich également qu'en 1884 des jeux scolaires furent organisés pour la première fois dans les écoles secondaires de filles, et qu'en 1886 s'ouvrit la première classe gardienne

de garçons ; Soleure en 1873, Thurgovie en 1875 instituèrent les premières écoles complémentaires obligatoires ; c'est de St-Gall et des Grisons que partit, il y a une quinzaine d'années, le mouvement qui opposait à l'instruction routinière le système de Herbart-Ziller-Stoy.

Tous les progrès accomplis ne sont le fait ni d'un seul canton, ni du pays tout entier, ni même d'une seule nation ; il s'agit ici d'une œuvre internationale. En quelques rares occasions seulement le mouvement est parti de notre pays et rarement aussi nous avons imprimé un caractère spécial aux nouveautés importées. Le plus souvent, au contraire, nous n'avons fait qu'emprunter aux peuples étrangers leurs innovations en les adaptant à nos propres institutions. Il est d'ailleurs très rare dans l'histoire de la civilisation de voir un petit peuple en tête du mouvement social ; mais le petit peuple que nous sommes lutte vaillamment pour ne pas se laisser distancer par ses puissants voisins et, mettant en jeu toutes ses forces, il est arrivé, dans le domaine de l'instruction publique, à occuper un rang très honorable parmi les nations européennes.

Ira-t-il encore plus loin ?

Sans doute les institutions scolaires que nous laisserons à nos enfants ne sont pas parfaites ; elles présentent des lacunes qu'il faudra combler ; nous vivons dans une période de transition, nous ne nous rendons pas clairement compte de la façon dont l'avenir se soudera au passé ; et dans notre propre cœur, aux élans d'énergie succèdent parfois des moments de lassitude. Arrivés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous sentons que l'idéal rêvé par Pestalozzi il y a tantôt cent ans, et vers lequel Stapfer dirigeait déjà ses efforts, est loin d'être aujourd'hui réalisé ; nous le voyons toujours briller dans le lointain ; nous proposant ces hommes comme modèles, nous cherchons auprès d'eux de nouvelles lumières et de nouvelles forces. Mais lorsque, nous tournant vers le passé, nous comparons notre situation actuelle à celle que nous avait léguée le XVIII<sup>e</sup> siècle, nous sentons renaître notre courage : nous avons certainement accompli de grands progrès ; c'est là un fait acquis et incontestable.

Et si, en honorant la mémoire des Pestalozzi et des Stapfer, nos descendants savent conserver aussi l'esprit qui animait ces grands hommes de bien, nous avons cette espérance que le siècle qui va s'ouvrir saura parachever la tâche du siècle finissant.



# L'ÉCOLE

## DANS LA SUISSE ROMANDE

Après les longues luttes qui marquent le commencement du XIX[me] siècle, après les fâcheuses expériences du gouvernement de l'Helvétique si grand par les idées, si faible et si malheureux dans l'action, après l'acte de médiation et le protectorat, la Suisse se dégage peu à peu des entraves du pacte de 1815 et des traités de Vienne. Définitivement constituée au point de vue géographique, elle s'émancipe vis-à-vis de l'étranger, pour devenir la confédération forte, unie de 1848 et de 1874 et, en même temps, poursuit son œuvre de régénération intérieure et d'éducation nationale.

Avant la révolution française, l'état demeurait toujours indifférent ou étranger aux questions d'éducation populaire. Il estimait que le peuple n'avait pas besoin d'instruction et en savait toujours assez pour apprendre un métier, être laquais ou se faire tuer à la bataille.

Dans un livre admirable et profond, où la vérité est mélangée de paradoxes, d'erreurs et de chimères, J.-J. Rousseau avait bien, à dire vrai, essayé d'esquisser tout un système d'éducation ; mais cet ou-

vrage, accueilli en Allemagne comme une sorte d'évangile de l'éducation nouvelle, n'exerça chez nous qu'une faible influence sur l'instruction publique. Dans les pays de langue française, on voyait surtout dans Rousseau l'écrivain et l'homme politique, le précurseur de la révolution.

En France, il était difficile de séparer l'*Emile* du *Contrat social*. Moins préoccupés de la portée générale des idées du romancier-philosophe, moins passionnés par les débats ardents qu'elles soulevaient, les Allemands surent faire le départ des éléments divers contenus dans l'*Emile*, en dégager l'idée pédagogique saine et féconde et recueillir les vues éternellement justes éparses dans ce « rêve d'un visionnaire ».

La révolution française, éprise d'idéal, eut, il est vrai, un bel élan en mettant l'éducation nationale au nombre des articles de son programme. Les orateurs de l'assemblée nationale et de la convention cherchent à organiser un système scolaire conforme à leurs aspirations ; mais, hélas ! tous ces plans « fort beaux sur le papier » devaient rester à l'état de projets.

Si rien de définitif n'est sorti de ces débats souvent contradictoires et incohérents, de ces volumineux *rapports*, que l'on a comparés « à une belle et correcte statue de marbre, froide au toucher, mais sur laquelle la main sentirait par endroits palpiter une veine chaude et vivante », les idées des Mirabeau, Talleyrand, Condorcet et Lakanal n'en franchirent pas moins rapidement les frontières de la France et trouvèrent un écho dans notre pays romand.

* * *

A Genève, où l'enseignement public conserva pendant plus de deux siècles la profonde empreinte que lui laissa Calvin, la nation, assemblée en conseil général le 9 juin 1793, adopta une déclaration solennelle « des droits et des devoirs de l'homme social ». L'article 32 de cette déclaration était ainsi conçu : « l'instruction étant un besoin de tous, la société la doit également à tous ses membres ». Cette loi n'a point échappé à l'influence que la révolution française exerçait par rayonnement et porte nettement l'empreinte de l'époque. C'est ainsi encore que le projet de loi élaboré par le comité législatif stipulait que les enfants des deux sexes recevraient l'instruction propre « à les ame-




Projet de monument à J.-J. Rousseau, éducateur.

*Par Jacques Argand. (D'après une estampe de la collection Bastard.)*

ner à la connaissance de l'Etre Suprême ». Il est vrai que cette formule ne parut pas assez précise. On réclama une nouvelle rédaction : « à la connaissance de l'Etre Suprême par celle de la religion chrétienne », pour adopter enfin la formule suivante : « à la connaissance de la religion réformée ou protestante ». Les révolutionnaires genevois, très hardis quand il s'agissait d'attaquer le vieil édifice politique, restaient cependant, on le voit, les fidèles disciples de leur grand réformateur.

Cette loi en huit articles fut votée ; mais, à ce moment, la situation de la république était des plus précaires, au point de vue financier, comme au point de vue politique : il fallait lutter contre l'ennemi intérieur et extérieur. Au milieu des plus vives inquiétudes, les conseils conservent assez de liberté d'esprit pour s'occuper des questions d'instruction publique. Sans doute, il y avait loin de la coupe aux lèvres, et la vieille république devait encore connaitre bien des jours sombres. Il n'en reste pas moins acquis que le régime issu de la révolution avait déjà compris le rôle capital que doit jouer l'école populaire dans un état démocratique.

Sous le régime français, la bonne et vieille tradition genevoise s'incarna dans diverses sociétés privées, ainsi que dans le consistoire et l'académie.

Le 31 décembre 1813, la république recouvrait son indépendance. Toutefois, c'est seulement en 1831 que, grâce aux efforts du professeur Boissier, du botaniste de Candolle, du physicien de la Rive, les conseils s'occupèrent de réformer l'organisation des écoles primaires. Deux lois furent votées l'une, en 1834, qui institua un conseil d'instruction publique, l'autre, en 1835, qui détermina les objets d'enseignement , le nombre des écoles, le mode de nomination des maîtres. Le rapport sur cette dernière, présenté au conseil représentatif par Macaire-Prinsep, est un document de haute valeur. Il nous montre, entre autres, combien les Genevois étaient déjà soucieux de l'instruction de leurs enfants.

« Il y a quelques années, dit le rapporteur, se présentèrent à Genève deux instituteurs nomades qui voyageaient pour propager la méthode de statilégie, appelée laforienne du nom de son auteur, et par laquelle les adultes apprennent à lire en quelques heures. Ils s'adressèrent à un de nos plus illustres collègues, alors recteur de notre aca-

démie, pour obtenir la permission d'exercer leur industrie, et demandèrent qu'on leur fournît deux adultes illettrés pour montrer sur eux leur savoir-faire. Après quelques inutiles recherches pour trouver un adulte genevois qui ne sût pas lire, il fallut s'adresser à deux soldats étrangers servant dans la garnison, et nos deux industriels ne crurent pas devoir faire un plus long séjour dans une ville qui leur offrait si peu de ressources. »[1]

Il va de soi que l'école conservait encore, comme par le passé, son caractère religieux. Il faut arriver jusqu'aux jours de James Fazy pour la voir s'organiser en dehors de toute préoccupation confessionnelle. La constitution de 1847 consacra la laïcité de l'école en la séparant de l'église « afin, dit l'art. 137, d'assurer l'admission de tous les Genevois dans les divers établissements d'instruction publique du canton. » Dans un pays mixte, cette mesure était d'une nécessité absolue.

La même constitution de 1847 établit la gratuité de l'enseignement primaire. Le grand tribun Fazy, rapporteur de la commission constituante, réclama en termes élevés l'application de ce principe qui seul peut assurer l'indépendance des familles peu aisées. « C'est, dit-il, un des plus grands bienfaits à répandre sur les populations indigentes, car si, en effet, dans notre pays, les familles les plus dénuées de moyens pouvaient toujours parvenir à faire suivre gratuitement les écoles à leurs enfants, il en résultait néanmoins des positions de patronage que l'on doit s'appliquer à neutraliser, et c'est pour cela surtout que nous proposons de consacrer constitutionnellement le principe de l'enseignement primaire gratuit. Il vaut mieux devoir l'instruction à l'état qu'à la protection particulière. »

En 1847 s'ouvrit l'école secondaire des jeunes filles, qui succédait à une sorte d'école primaire supérieure fondée en 1836.

Les principes formulés dans la constitution de 1847 furent appliqués et développés dans la loi générale de l'instruction publique du 25 octobre 1848, œuvre de Pons, chef du département de l'instruction publique, magistrat éclairé autant que conciliant et modéré.

Cette charte de l'enseignement a été le point de départ de nombreux progrès. Les principes généraux de la gratuité et de la laïcité qui

[1] *L'Instruction primaire à Genève*, p. 66 et 67. Notice historique par H. Fazy, directeur des archives. Genève 1896.

avaient guidé le législateur de 1848 ont été consacrés et maintenus par les lois subséquentes. On les retrouve, renforcés et affermis, dans la loi du 19 octobre 1872, à l'élaboration de laquelle Antoine Carteret prit une part prépondérante. Entre autres améliorations, cette loi institua des écoles secondaires rurales et organisa l'enseignement complémentaire et, en particulier, décréta la création d'une école enfantine dans chaque commune. C'est à Genève que l'on a songé en premier lieu à faire des jardins d'enfants une institution cantonale ; grâce à l'initiative d'une femme de génie, Adèle de Portugall, à sa direction éclairée, à son ardeur communicative, l'éducation de la tendre enfance y fut établie sur des bases solides et durables.



Adèle de Portugall.

L'acte législatif qui a donné récemment une impulsion puissante à toute l'instruction publique dans le canton de Genève est la loi du 5 juin 1886, inspirée et défendue par Alexandre Gavard. Cette œuvre admirable, aussi fortement que logiquement conçue, fait des institutions scolaires genevoises un organisme solide dont toutes les parties sont étroitement liées. Grâce à elle, l'élève, quelle que soit la direction de ses études ou la profession qui l'attire, trouve devant lui une voie directe et sûre, qui lui évite tout retard et n'offre aucune solution de continuité. C'est un cadre bien agencé dans lequel les lois nouvelles, au fur et à mesure des besoins, viennent tout naturellement s'enchâsser.

Parmi les principaux progrès réalisés en 1886, il faut citer l'institution d'une commission scolaire cantonale, l'organisation de l'enseignement professionnel, la réforme du collège, la mise au point de l'enseignement universitaire. Depuis cette date, l'organisation scolaire

genevoise a été complétée par la création de classes gardiennes, d'une école d'horticulture et de cours agricoles, d'une école de métiers, d'une école ménagère et d'une section commerciale à l'école secondaire et supérieure des jeunes filles.

L'école professionnelle (de garçons), fondée en 1886, est née d'une crise intense qui, depuis longtemps, sévissait sur les industries nationales. On constatait que beaucoup d'ouvriers ignoraient les éléments même de leur métier et surtout qu'ils ne possédaient pas à un degré suffisant les qualités de lutte, de féconde énergie qui permettent de faire face aux situations critiques. On chercha donc, par la création de l'école professionnelle destinée aux jeunes gens de 13 à 15 ans, non pas à les préparer en vue d'une profession spéciale, mais bien à mettre le futur ouvrier en possession des connaissances scientifiques et techniques qui lui sont indispensables, quelle que soit la branche d'industrie à laquelle il se destine.



Alexandre Gavard.

Ce fut là l'origine de l'école professionnelle.

Quant au collège de Genève, fondé par Jehan Calvin en 1558 « pour ce qu'on ne peult proufiter aux leçons de théologie, dit Calvin, que premièrement on ne soit instruit aux langues et sciences humaines... il faudra dresser collège pour instruire les enfants, affin de les préparer tant au ministère qu'au gouvernement civil », il conserve au milieu des établissements secondaires nouveaux une place digne de son passé.

Le grand réformateur avait, au reste, si bien compris ce qu'il fallait à Genève, il avait organisé le collège avec une entente si parfaite des besoins de l'époque que le vieil établissement de St-Antoine ou des *hutins Bolomier* vécut pendant trois cents ans sans subir de notable

modification. Il formait des théologiens et des juristes pour conduire l'église et l'état. Vers la fin du XVIIIe siècle, l'esprit scientifique et les besoins pratiques exigèrent quelques réformes ; mais ce n'est guère qu'en ce siècle-ci que des changements importants furent apportés à son organisation. En 1836, on lui adjoignit les classes dites françaises qui devaient constituer plus tard la section industrielle et commerciale. La révolution de 1846 aboutit pour le collège à la suppression des commissions auxiliaires et à la concentration complète de la haute surveillance de l'établissement en main du conseil d'état.



Le collège de Genève vers 1840.
*(D'après une eau-forte de la collection Bastard.)*

En 1886, la loi dont nous avons parlé plus haut a donné au collège sa forte et admirable organisation actuelle. Depuis quelques années, de nombreuses voix s'étaient élevées pour demander la revision de la loi de 1872 et la réforme complète de l'enseignement secondaire. Dans un réquisitoire serré, *Routine et Progrès*, contre l'état de choses existant, Adolphe Tschumi se signale comme un novateur hardi et convaincu. Les deux sections : classique, industrielle et commerciale, disparaissent pour faire place à un collège inférieur unique de trois années d'études. Ce collège inférieur donne entrée dans le collège supérieur ou gymnase, comprenant quatre années et divisé en quatre sections : classique, réale, technique et pédagogique.

C'est le plan d'organisation scolaire développé trois siècles auparavant par le grand éducateur slave, Coménius, dans sa *Didactica magna*, que l'on retrouve ici ; mais, cette fois, ce n'est plus un rêve entrevu seulement, il est réalisé et a passé dans le domaine des faits. La base commune du collège est dans l'école populaire, la loi statuant que « le collège fait suite au cinquième degré de l'école primaire ».

Cette transformation ne se fit pas sans des controverses les plus vives et des difficultés de toute espèce. Son promoteur au grand conseil fut Alexandre Gavard. Elle eut pour adversaire acharné dans ce même corps Antoine Carteret, alors chef du département de l'instruction publique, qui désirait le maintien de son œuvre de 1872. Carteret ne fut que faiblement appuyé. A la votation finale, la loi nouvelle fut votée par 61 voix contre 5.

Telles sont les grandes étapes successives parcourues en ce siècle par le vénérable établissement qui a eu pour premier principal Théodore de Bèze.

L'enseignement supérieur a subi, lui aussi, au cours de ce siècle, d'heureuses modifications et a pris une extension considérable.

La vieille académie, instituée par Calvin en 1559, a pris en 1873 le nom d'université et s'est vu construire une demeure toute neuve dans la promenade des Bastions, où la ville de Genève plaçait à sa porte le musée d'histoire naturelle et la bibliothèque. Peu d'années après (1876), le bâtiment de l'école de médecine s'élevait sur le quai de l'Arve ; puis, en 1878, ce fut le tour de la chimie d'avoir son palais à la rue de Candolle ; enfin, en 1893, l'institut pathologique a été construit au boulevard de la Cluse, à côté de l'hôpital. Aujourd'hui, l'université comprend cinq facultés et dispose de quatre vastes bâtiments où aucune place n'est inoccupée. Le nombre de ses professeurs, de 11 qu'il était en 1801, est monté d'année en année à 68. Parmi ses maîtres illustres, elle cite avec orgueil l'écrivain Marc Monnier, l'historien Sismondi, les jurisconsultes Bellot et Rossi, les physiciens H.-B. de Saussure, A. de la Rive et Colladon, le chimiste Marignac, les naturalistes Augustin-Pyrame de Candolle, Alphonse de Candolle, Pictet de la Rive, Carl Vogt, le physiologiste Schiff. A travers une série de près de trente lois, règlements ou décrets, elle est devenue ce foyer intense de vie intellectuelle et morale, de science libérale que nous connaissons aujourd'hui et qu'a si bien caractérisé H.-Fréd. Amiel, le subtil et délicat écrivain genevois :

« Dans l'oppression partout croissante de la matière, disait-il en 1859, c'est à elle de rallumer incessamment, comme la Vestale, la flamme de l'esprit, de défendre avec constance notre individualité morale et notre intégrité spirituelle ».

« O notre mère selon l'esprit, *Alma mater* de nos études, gardienne de notre antique liberté, toi qui as fait de la vérité ton appui, et de l'honnêteté ton auréole, abrite encore longtemps sous ton aile tutélaire une jeunesse qui sente la poésie des belles années, le prix de l'initiation et la grandeur de la science; et ouvrant devant elle les portes de la cité idéale, où s'élabore perpétuellement l'avenir de la cité visible, déploie à ses yeux attentifs et ravis, dans la nature, dans l'histoire et dans la pensée, ces horizons infinis de l'ordre universel, qui, avec les affections du cœur et les espérances de l'âme, sont la grâce et la consolation de notre existence mortelle et nous donnent le pressentiment de notre vie supérieure ! [1] »

* * *

Dans le pays de Vaud, le régime bernois fit peu pour la cause de l'éducation nationale. Sans doute, Berne favorisa, dans un assez grand nombre de localités, la fondation d'écoles primaires, mais ce fut sans vue d'ensemble, sans plan d'organisation générale ; pas trace de programmes ; tout était livré au bon plaisir des communes et des maîtres d'école, dont beaucoup savaient à peine lire et écrire.

Le pays, une fois affranchi de la domination bernoise à la suite de la révolution du 24 janvier 1798 et devenu canton du Léman, participa au mouvement de transformation générale que marque la république helvétique.

Le clairvoyant ministre des arts et des sciences sous le gouvernement du directoire, Albert Stapfer, fit établir dans chaque canton des conseils d'éducation chargés de diriger l'instruction publique. On avait alors affaire à un gouvernement à principes. L'article 4 de la constitution helvétique statuait que « les deux bases du bien public sont la sécurité et la civilisation et que les lumières doivent être préférées au bien-être ». Le grand mot de l'époque était celui de « Bildung », civilisation, culture. Persuadés que pour avoir de bonnes écoles, pour mûrir

[1] Souvenirs du jubilé triséculaire de l'académie de Genève, les 5, 6 et 7 juin 1859. Genève, chez Gruaz, 1859.

les masses, les habituer au nouvel ordre de choses et les rendre accessibles à des idées plus généreuses et plus humanitaires, il fallait avant tout avoir de bons maîtres, Stapfer, en magistrat éclairé, songea à la création d'une école normale suisse chargée de former les éducateurs du peuple. Beaux rêves d'un noble et généreux esprit, mais triste époque pour le progrès des sciences et des arts que celle où toutes les préoccupations sont à la guerre ! Ce gouvernement, animé des intentions les plus louables, ne put mettre aucun de ses projets à exécution,



Institut de Pestalozzi à Yverdon.
*D'après une estampe de Hegi. (Pestalozzianum).*

empêché qu'il en fut par les graves événements qui se déroulaient alors et, en particulier, par la présence des troupes alliées sur le sol helvétique.

Dès que le canton fut indépendant (1803), il alla, on le comprend, aux premiers besoins, et l'éducation populaire fut, sinon reléguée à l'arrière-plan, du moins assez négligée dans les premières années du nouveau gouvernement.

C'était l'époque où Pestalozzi s'installait à Yverdon. Très sensible à l'accueil qu'il reçut dans le pays de Vaud, le grand philanthrope se promit de faire tout ce qui dépendait de lui pour faire donner à la jeu-

nesse vaudoise un enseignement éducatif en lieu et place du dressage qu'on pratiquait partout où existaient alors des écoles. Pestalozzi invita le conseil d'état à faire visiter son établissement par des personnes compétentes.

Le petit conseil nomma sans tarder une commission composée d'un membre de ce corps, de deux membres du grand conseil et d'un membre du conseil d'école, avec mission de visiter l'institut d'Yverdon et de présenter un rapport sur cette inspection. Cet examen eut lieu en 1806, peu après le nouvel-an et dura cinq jours. L'un des rapports fut rédigé par Monod, l'autre par Chavannes.



Louis Gauthey.

Pestalozzi et ses collaborateurs ne reçoivent que des éloges; mais la commission, ayant assisté, sans doute, aux exercices d'intuition et de langage, estime, entre autres, qu'il y a un inconvénient à combiner le jeu avec l'enseignement, ce qui n'est pas fait pour habituer les élèves au sérieux de la vie !

En outre, elle croit que la méthode n'a pas été appliquée assez longtemps et que les résultats n'en sont pas suffisamment connus pour qu'elle puisse être introduite dans les écoles primaires.

Une loi de 1806 consacrait de nouveau les principes proclamés par la république helvétique et apportait quelques modifications dans l'inspection et la direction des écoles. Il va de soi que l'école continuait, comme au reste partout à cette époque, à être sous la dépendance de l'église, l'humble servante de la théologie. Cette même loi prévoyait bien la fondation d'un « institut pour les régents », mais ce ne fut qu'en 1833 que s'ouvrit l'école normale, qui devait être dans l'avenir le pivot

sur lequel reposerait désormais le système d'instruction publique primaire. Payons un juste tribut de reconnaissance à ces hommes remarquables qui, vers 1830, prirent en mains la cause de l'éducation nationale, les Monnard, les Gauthey, les Gindroz.

Les lois qui suivirent, en particulier celles de 1862 et de 1889, précisèrent la tâche de l'état, des communes, des parents et des maîtres en matière d'instruction publique. La formation du personnel enseignant, l'amélioration de sa situation matérielle, l'obligation et, comme corollaire, la gratuité de l'instruction et du matériel, l'enseignement religieux facultatif et distinct des autres branches, l'hygiène des salles d'école et du mobilier, le contrôle des études par des inspecteurs, l'adoption d'un programme bien délimité, tels furent les principaux progrès accomplis par le législateur.

Les noms de Louis Ruchonnet et d'Eugène Ruffy sont inséparables de la plupart des réformes faites dans ce domaine pendant cette période. C'est sous les auspices du premier, entre autres, que fut rédigé un programme détaillé des études primaires, soit un plan d'études, qui laisse une part encore assez large à l'initiative du maître, tout en introduisant une plus grande unité dans l'enseignement.

Grâce à l'appui efficace d'un magistrat éclairé, qui, à maintes reprises, a fait preuve d'une vue très nette des nécessités de l'enseignement primaire, M. Marc Ruchet, chef actuel du département de l'instruction publique et des cultes, une vive impulsion a été donnée, dans ces dernières années, à tout ce qui touche à l'organisation de l'école populaire. Les divers services des écoles normales, entre autres, disséminés jusqu'ici dans onze locaux divers de la ville, seront réunis dans un superbe bâtiment devisé à 640 000 francs, non compris la valeur du terrain. L'école normale du Champ de l'Air, vrai temple de l'éducation populaire, abritera désormais tout ce qui tient à l'enseignement primaire dans le pays : l'école normale des garçons et l'école normale des jeunes filles avec leurs annexes, les écoles d'application, l'école normale frœbelienne, l'école de couture, les ateliers pour les travaux manuels et le musée pédagogique du canton.

*
* *

L'enseignement secondaire a sa base naturelle dans l'enseignement primaire. Jusqu'à douze ans, l'enfant suit l'école populaire. C'est à ce

moment que devraient se faire les bifurcations, d'un côté, vers les études classiques, de l'autre, vers les études industrielles ou techniques. Sauf dans deux établissements d'instruction du chef-lieu, on a reculé partout l'âge du début des études spéciales à douze ans. Ainsi le raccordement se fait de plain-pied, et les bons élèves de l'école primaire peuvent rejoindre leurs camarades des établissements secondaires. On constate, avec plaisir, qu'un nombre toujours plus grand d'enfants des classes bourgeoises et ouvrières séjourne dans nos classes secondaires. L'école est ainsi de plus en plus « démocratisée », dans le vrai sens du mot et il serait facile de démontrer que, dans notre Suisse romande, une proportion relativement très forte d'élèves passent de droit des écoles primaires dans les écoles secondaires, pour jouir ensuite des bienfaits de l'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire a pris naissance avec la bourgeoisie. Ce n'est toutefois qu'en 1834 que l'on décida la création des écoles moyennes, grâce à l'impulsion donnée aux choses scolaires par une phalange de magistrats aussi énergiques que dévoués.

Une loi de 1896 mit au nombre des établissements supérieurs les *collèges communaux*. Aux yeux de quelques-uns, ce fut une faute. Il eût mieux valu créer dans le pays ce vrai type d'école secondaire si répandu dans la Suisse allemande destinée aux enfants auxquels l'instruction primaire ne suffit pas et dont l'instruction secondaire à base classique dépasse les besoins. L'enseignement secondaire est ainsi resté, dans le canton de Vaud, confiné dans les petites villes dotées d'un collège communal. Les centres agricoles en sont dépourvus, et force leur est encore de laisser l'enfant à l'école jusqu'à seize ans, ce qui paraît excessif aux utilitaires de l'éducation. Sans doute, comme on l'a fort bien dit, « ces collèges, avec leurs bibliothèques, leurs modestes musées, leurs collections, sont de petits foyers intellectuels répandus sur plusieurs points du pays, qui entretiennent, dans les petites villes, l'amour de la science et de l'étude. » Il n'en est pas moins vrai que ce qui manque encore, c'est la vraie école secondaire, continuation naturelle de l'école primaire, mise à la portée du grand nombre, et non plus réservée aux privilégiés qui habitent les chefs-lieux des districts ou leur voisinage.

Les lois organiques sur l'enseignement secondaire, dans la seconde moitié de notre siècle, ont développé, en particulier, les institutions

cantonales du chef-lieu. A l'école industrielle, ancienne école moyenne de 1837, a été jointe une section commerciale et une section professionnelle, séparées du gymnase mathématique. On reconnaît cependant aujourd'hui qu'il n'est plus possible, en face des exigences et des développements récents de l'enseignement professionnel et commercial, de faire vivre d'une vie commune et de maintenir sous une direction unique des institutions aussi différentes dans leur essence que dans le but qu'elles se proposent.

Le collège cantonal de Lausanne a une histoire qui n'est pas sans offrir de nombreuses analogies avec celle du collège de Calvin à Genève. Fondé par LL. EE. de Berne, en 1540, dans le but de préparer quelques élèves aux professeurs de l'académie, il comprenait au début cinq classes, avec un programme des plus rudimentaires. Jusqu'en 1798, l'institution, au caractère purement ecclésiastique, subit fort peu de modifications. Sous l'influence des événements politiques, le collège, annexe de l'académie, prit le nom de *collège lémanique,* puis celui de collège académique et enfin de collège cantonal, en 1837. C'est alors qu'une loi nouvelle rendit cet établissement indépendant de l'académie et y créa deux divisions : un collège inférieur et un collège supérieur ou gymnase. Cette organisation, abolie en 1845, fut rétablie en 1865. A partir de ce moment, le collège cantonal n'a guère subi de profondes transformations. Il reste, avec le gymnase classique, détaché cette fois de l'université, un établissement secondaire préparant aux études universitaires.

On remarque enfin dans tous nos cantons romands, une tendance marquée à mettre les jeunes filles sur un pied d'égalité absolue avec les garçons au point de vue de l'éducation, témoin ces nombreuses écoles supérieures de jeunes filles répandues dans nos petites villes. L'une d'entre elles, celle de Lausanne, a développé son enseignement par le haut, afin de permettre, cas échéant, aux élèves qui en sortent munies d'un diplôme de continuer leurs études à l'université.

Non moins nombreux et profonds sont les changements apportés en ce siècle à l'organisation de l'enseignement supérieur.

L'université actuelle, qui n'est que la vieille *schola lausannensis* fondée par les Bernois aussitôt après la conquête du Pays de Vaud, n'a été longtemps qu'une sorte de séminaire destiné à former des pasteurs pour la nouvelle église réformée. Mais à peine le canton de Vaud

fut-il constitué que le gouvernement fit, sinon de l'enseignement primaire du moins de l'instruction supérieure, une de ses principales préoccupations. La jeune république voua toute sa sollicitude à la vieille académie que lui avaient léguée les Bernois et qu'il s'agissait maintenant de renouveler. La loi du 28 mai 1806, modifiée et complétée par une série de décrets et d'arrêtés, créa un assez grand nombre de nouvelles chaires. Ce n'est, toutefois, qu'en 1838 que l'académie de 1537 dut céder la place à une organisation nouvelle. Elle cessait d'être un séminaire théologique et devenait de plus en plus l'école supérieure pour toutes les professions libérales. Il fallait marcher avec le temps et faire d'elle une institution nouvelle, sécularisée, agrandie, reposant sur le principe de la liberté d'enseignement, corrélatif de celui de la liberté des études, principe qui, pour les professeurs, se résume en ces mots : liberté de dire et, pour les étudiants, dans ceux de liberté d'entendre.

Au milieu de ce mouvement intellectuel intense qui se produit à cette époque dans la plupart des cantons de la Suisse, Lausanne ne reste point en arrière. Juste Olivier, le chantre national vaudois, André Gindroz, le poète J.-J. Porchat, Louis Gauthey, le pédagogue autorisé et écouté, Sainte-Beuve, le prince de la critique, Charles Monnard, député vaudois à la diète fédérale, le grand penseur Alexandre Vinet, pionnier d'une théologie nouvelle, qui, plus qu'aucun autre a fait admirer « l'union de la clarté française avec la profondeur allemande », et déjà, bien que jeune encore, celui que l'on a désigné sous le nom de « philosophe lausannois », Charles Secretan, dont l'académie a célébré le cinquantenaire professoral et qui enseignait encore au moment où l'académie est montée au rang d'université, tels étaient les hommes de talent et de science qui, comme titulaires des chaires les plus importantes ou comme professeurs dans les établissements d'instruction du chef-lieu, surent imprimer aux études un caractère à la fois sérieux et élevé.

Entravée dans son développement par les événements politiques de 1845, l'académie reprend sa marche en avant une fois la crise religieuse et politique passée. Eugène Rambert occupe la chaire de littérature et Louis Dufour, celle de physique.

L'année 1862 voit se créer un département de l'instruction publique, placé sous la direction d'un membre du gouvernement. La période de

1869 à 1890 et celle de 1890 à nos jours marquent un nouvel essor de l'académie de Lausanne. Les noms des magistrats éclairés qui, à partir de ce moment, ont présidé à ses destinées, Louis Ruchonnet, Charles Boiceau, J. Berney, et en particulier Eugène Ruffy, resteront intimement liés à l'histoire de ses développements récents.

Avec la loi de 1869, elle renoue la tradition un moment interrompue en 1846. Petit à petit, elle prend des proportions universitaires par le but qu'elle poursuit, par l'esprit élevé qui préside à ses destinées et par la création de nouveaux organes. Une fois entrée dans cette voie, elle n'en sort plus et franchit rapidement le degré qui la séparait encore d'une institution universitaire complète. Grâce au legs princier de Gabriel de Rumine, elle trouve les ressources nécessaires pour cette grande tâche. La vieille académie vaudoise sort de sa chrysalide pour se transformer, brillante et rajeunie, en une université (18 mai 1891), œuvre de tout un peuple qui tient en honneur l'éducation populaire, mais qui n'hésite pas non plus à faire les plus grands sacrifices pour porter les études supérieures à leur plus haut développement.

* * *

Dans le canton de Neuchâtel, l'organisation de l'enseignement, pour être plus récente, n'en est que plus rapide.

La date mémorable du 1er mars 1848, qui marque la fin du régime monarchique dans le pays de Neuchâtel et l'aurore de l'ère républicaine, est aussi celle où un esprit nouveau s'empare de toutes les institutions et fait fleurir « les libertés populaires sur les débris des vieux privilèges. »

L'enseignement public fut la première grande préoccupation du nouveau gouvernement. A un peuple qui veut être républicain, il faut des instituteurs républicains.

C'est ainsi que deux principes fondamentaux ont présidé à l'élaboration des lois relatives à l'instruction publique : développement de l'enseignement et volonté de donner à cet enseignement un caractère nettement national et républicain.

On comprend aisément pourquoi les patriotes neuchâtelois insistèrent dès le début sur ce dernier principe. Pendant la lutte entre les partisans du régime prussien et les républicains, bon nombre de pro-

fesseurs, d'instituteurs et surtout de pasteurs étaient royalistes. Ne vit-on pas, le jour où la constituante neuchâteloise se réunit dans l'antique salle des Trois-Etats, le gouvernement dans l'obligation de faire appel à un ecclésiastique bernois, le pasteur Krieg, de Neuveville, parce qu'aucun ministre neuchâtelois n'avait voulu se charger du service religieux par lequel devait commencer la cérémonie ?

Aussi sentait-on que tous les cœurs vibraient à l'unisson quand, le 5 avril 1848, A.-M. Piaget présenta, dans le bâtiment de la Collégiale, le projet de constitution et formula, dans un langage aussi clair qu'énergique, ces grands principes pour lesquels les patriotes neuchâtelois luttaient depuis si longtemps :

« La constitution garantit la liberté d'enseignement sous réserve des dispositions constitutionnelles et législatives. »

« Tout citoyen doit donner à ses enfants ou pupilles le degré d'instruction fixé pour les écoles primaires publiques. »

Nous disions plus haut « vieux privilèges. » Il en existait, en effet et en grand nombre, dans ce bon pays neuchâtelois. En 1837 entre autres, au Val-de-Travers, les filles payaient encore pour fréquenter l'école publique en général le double de ce qu'on exigeait des garçons !

Mais aussi quel chemin parcouru dans l'espace de cinquante ans !

Jusqu'en 1707, les princes qui régnèrent sur Neuchâtel ayant conservé l'ancienne foi, laissèrent agir et ne secondèrent pas les efforts qui se faisaient en dehors d'eux en matière d'instruction publique. La première trace d'un appui financier de l'état dans le domaine de l'enseignement se rencontre à l'avènement de la maison de Brandenbourg : le nouveau prince de Neuchâtel accordait une somme de 7000 livres pour que les intérêts fussent affectés à l'augmentation des prébendes des pasteurs et des salaires des régents. En 1829, une somme de 6000 livres, le don du roi, fut consacrée au dédoublement des classes et à la création d'écoles de hameaux. Secours bien insuffisants et parcimonieusement mesurés !

A partir de la révolution neuchâteloise, en revanche, on avance à pas de géants. Les lois succèdent aux lois, les progrès aux progrès, au fur et à mesure des besoins.

Aujourd'hui, l'école publique neuchâteloise est obligataire, gratuite et complètement laïcisée. Il y a séparation effective entre l'enseignement religieux et l'enseignement laïque.

Un peuple complètement maître de ses destinées sent le besoin absolu de ne prendre que des décisions éclairées. Il en résulte pour lui la nécessité de répandre largement l'instruction. Aussi bien la question de l'éducation nationale est aujourd'hui l'objet d'une vive sollicitude de la part de la jeune république. Le service de l'instruction constitue le chapitre principal des dépenses de l'état. Solidement organisée, l'école primaire neuchâteloise fait honneur au pays. L'instruction secondaire et supérieure est encouragée de toutes manières. Neuchâtel a huit écoles secondaires, un gymnase classique et scientifique, une école normale cantonale avec section frœbelienne et enfin, pour couronner le tout, une académie.

La pose de la pierre d'angle du nouveau bâtiment académique fut célébrée le 10 mai 1884 et, le 27 mars 1886, eut lieu l'inauguration du nouvel édifice.

Pour triompher des difficultés qui obstruaient la route, il fallait, dans un petit pays où les ressources sont limitées, une volonté ferme, une main énergique, un cœur chaudement épris de la cause des hautes études et profondément convaincu de leur valeur dans des démocraties comme les nôtres. Cet homme fut le docteur Roulet.

C'est ainsi que la république a payé sa dette à l'académie, qui a illustré le nom neuchâtelois par les Arnold Guyot, les Desor, les Dubois, les Agassiz. L'académie, à son tour, ne manquera pas de s'acquitter de la sienne envers le pays en lui préparant par de fortes études des hommes riches en savoir, à l'âme haute et au patriotisme éclairé.

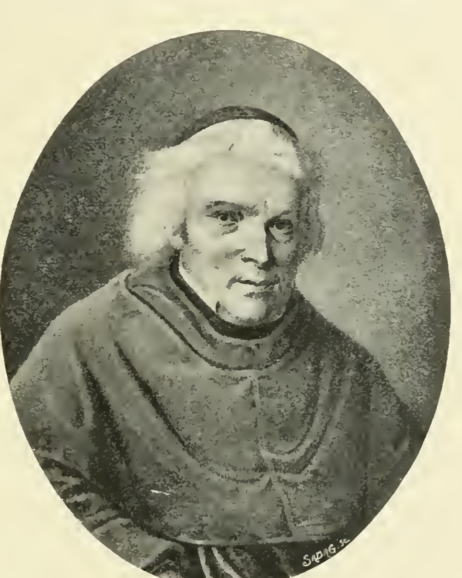
* * *

Au moment où éclate la révolution de 1798, l'instruction publique était en piteux état dans le canton de Fribourg.

La belle institution des *scolarques,* espèce de conseil d'éducation ou de *chambre des écoles* fondée en 1575, n'étendit son influence qu'à la capitale et, dans la capitale, à l'école latine surtout. La campagne, elle, était abandonnée à son sort, et en ville même, dit l'*histoire cantonale,* « on y regardait de plus près pour faire dresser des chevaux ou des chiens de chasse que pour instruire ses enfants. » Des déserteurs, des vagabonds ou des ivrognes, espèce de maîtres itinérants, allaient de

village en village donnant quelques mauvaises leçons au rabais sur le catéchisme ou le livret.

Sous la république helvétique, un premier conseil d'éducation fut installé à Fribourg. Une ère de progrès allait commencer et le gouvernement helvétique faisait plus en trois ans pour le peuple que le patriciat n'avait fait en deux siècles. Mais bientôt un évêque, J.-B. Odet, égarant l'opinion sur les tendances de l'instruction publique, en signalait les origines révolutionnaires, effrayait le clergé en déclarant la « religion en danger » et défendait à tous les curés du diocèse de reconnaître en aucune manière l'autorité des commissaires d'instruction publique. L'école continuait ainsi à être l'humble servante de l'église, et la religion ne servait que de prétexte pour arrêter le progrès qui paraissait trop rapide à certain parti.



Le Père Girard.

C'est à ce moment que la renommée de Pestalozzi parvient jusque sur les rives de la Sarine. Déjà en 1801, la municipalité de Fribourg envoya une députation à Berthoud pour y voir appliquer la méthode intuitive. Mais les progrès furent lents à se manifester, les populations, réfractaires aux idées nouvelles. L'homme qui devait régénérer l'école fribourgeoise, c'était le P. Girard, le plus grand philosophe de l'éducation qu'ait produit notre pays après Pestalozzi. L'histoire de ce pédagogue, de son œuvre remplit en effet à elle seule toute la première moitié du siècle.

Grégoire Girard, moine franciscain, était curé de Berne au moment où, en 1804, il fut appelé par le conseil municipal de Fribourg à diriger l'école des garçons de cette ville. Doué d'un grand talent administratif, Girard organise des services scolaires de toutes pièces et déploie une activité incroyable. Il commence par faire décréter l'instruction obligatoire ; il forme tout un personnel enseignant, fait cons-

truire des locaux dont il élabore lui-même les plans, donne de nombreuses leçons et compose des manuels à l'usage des élèves. De 40 qu'il était au début, le nombre des écoliers monte à 300, puis à 400. « C'est que le cordelier, comme le dit un ami de Girard, est l'ami des pauvres et des faibles, l'homme de la chaumière et de la veuve. Il prêche de conduite et d'exemple comme de bouche, et sa vie entière est une haute leçon de vertu et d'amour. »

Forcé de donner en même temps des leçons à un grand nombre d'enfants et ne pouvant avoir des auxiliaires payés, il en trouve de gratuits dans les moniteurs qu'il forme lui-même. Il introduit ainsi à Fribourg le mode d'enseignement mutuel, qui, répandu dans d'autres cantons de la Suisse française, en Italie, en France et en Espagne, allait créer au cordelier dans le monde entier une réputation incontestée de novateur.

De 1807 à 1823, Grégoire Girard porte le titre de préfet des études. Son école continue à se développer. Elle devient bientôt aussi célèbre que celle de Pestalozzi à Yverdon ou celle de Fellenberg à Hofwyl. Fribourg voit affluer des visiteurs de tous genres : c'est, entre autres, le docteur écossais Bell, c'est Pestalozzi, qui, parlant de Girard, disait à l'archidiacre Fontaine : « Votre Girard opère des miracles ; avec de la boue, il fait de l'or. »

Mais l'apôtre de la tolérance qui allait jusqu'à admettre, chose inouïe pour l'époque, des collaborateurs protestants dans ses classes, le philosophe chrétien fut bientôt en butte aux attaques les plus iniques de la part de l'élément clérical fribourgeois, qui voyait dans le rétablissement des jésuites la seule digue solide à opposer aux innovations dangereuses du moine franciscain. « Le Socrate fribourgeois, dit F.-L. Naville, devait avoir ses Critias. »

On reprocha, entre autres, à l'enseignement mutuel d'être une méthode protestante. « O hommes de la prévention et du scrupule, leur avait répondu le père de l'enfance, ne chiffrez plus désormais : vos chiffres sont arabes et mahométans. Gardez-vous bien de lire et d'écrire, car on dit que nos caractères viennent de l'idolâtre Phénicie. Ne touchez ni or ni argent, de peur que des mains païennes ne les aient sortis des entrailles de la terre. Défendez-vous même de respirer de l'air, car assurément qu'il a passé sur des pagodes et des mosquées avant d'arriver à vous. » [1] On insinuait aux dames ursulines que l'é-

[1] *Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg*, par le Dr Berchtold, 1846.

tude de la grammaire était trop profane et nuisible au salut. On craignait, l'école étant devenue obligatoire, qu'on ne trouvât plus d'apprentis pour les états de ramoneurs, d'aiguiseurs, de hongreurs et de taupiers. On poussa des clameurs de plus en plus menaçantes et l'on finit par déclarer que l'enseignement mutuel « mettait la religion en péril. »

La tactique réussit. L'évêque céda. Moins de quatre ans après avoir recommandé l'enseignement mutuel, l'évêque Tobie le flétrit comme dangereux et, quelques mois plus tard, en requit la suppression définitive.

Le P. Girard fut ainsi convaincu de *philosophie*, et ce mot, que les paysans interprétaient à leur façon, lui valut leur haine aveugle. On prétend même qu'il en vint en ville, dans l'espoir de voir le P. Girard condamné et exécuté.

Pour de la philosophie, c'en était, en effet, et de la meilleure. Réconcilier la science et la foi, instruire l'homme tout en le rendant meilleur, telle était la pensée fondamentale de celui dans lequel on a pu trouver un émule de Fénelon et de Rollin, mais d'un Rollin qui avait passé par la méditation de l'*Emile,* de la *Raison pratique* de Kant et, probablement aussi, par celle des fortes œuvres pédagogiques de J.-F. Herbart.

« Ainsi tomba le P. Girard, et avec lui la première école primaire du monde. On dit que, dans ces jours néfastes, toute la ville de Fribourg, plongée dans le deuil, ressemblait à une place prise d'assaut. L'école privée de son chef adoré et bientôt déserte, les familles éplorées, les enfants redemandant leur père, et semblables à des orphelins abandonnés, les bons citoyens consternés, dix-neuf ans de gloire et d'espérance s'abîmant sous le coup de la réaction, tel était le spectacle déchirant qu'offrait cette cité. C'est qu'en effet, jamais encore catastrophe plus désastreuse ne l'avait frappée. C'était pire que le siège de 1448, pire que l'incendie qui avait dévoré la Grand'Rue, quatre-vingt-six ans auparavant. L'avoyer d'Arsent fut la première victime illustre sacrifiée à l'ultramontanisme dans nos murs ; le P. Girard fut la seconde. Les deux grands pouvoirs qui gouvernaient, l'un le temporel de la société, l'autre ses intérêts religieux, qui ont reçu de Dieu la sainte mission d'éclairer le peuple, ne s'étaient pas contentés de lui laisser l'initiative de son éducation, ils s'étaient donné la main et avaient conspiré ensemble pour l'abrutir. » [1]

[1] Voir Berchtold. op. cit. page 40.

Le P. Girard dut quitter sa ville natale ; mais ses idées, consignées dans ce chef-d'œuvre de la pédagogie moderne intitulé *Cours éducatif de langue maternelle,* auquel il travailla pendant plus de quarante ans, allaient être le signal de toute une révolution dans le domaine de l'enseignement de la langue. Le moine fribourgeois restera longtemps le grand réformateur de l'enseignement de la langue maternelle dans les pays de langue française. A une grammaire dogmatique, bourrée de métaphysique, il a substitué une grammaire vivante, une grammaire des idées, un code déduit de l'observation des bons auteurs. Il ne veut pas seulement être pour ses élèves un maitre de lecture, d'écriture, de calcul et de récitation, mais un éducateur dans toute la signification du mot. « Faites servir l'enseignement de la langue à la culture des jeunes esprits et celle-ci à l'ennoblissement du cœur», voilà l'appel qu'il adresse à tous les éducateurs de l'enfance.

C'est la loi de 1848 qui fit faire un pas décisif à l'instruction publique dans les trois ordres de l'enseignement et, en particulier, à l'enseignement secondaire. Le gouvernement issu des événements politiques de novembre 1847 voua toute sa sollicitude à l'instruction publique. Le P. Girard, rentré dans son pays, que cette fois il ne devait plus quitter, ne crut pas devoir refuser ses services au gouvernement radical. Le vieux cordelier désirait maintenir le collège et le lycée de Fribourg. Ses propositions ne furent pas agréées : le collège St-Michel, réorganisé sur de nouvelles bases, fit place à l'école cantonale, mieux appropriée aux besoins de l'époque. Plus tard cependant, l'école cantonale reprenait le nom de collège St-Michel. Cette même loi de 1848 organise aussi l'enseignement à l'école normale, institue des cours de perfectionnement à l'usage des instituteurs en fonctions, décrète la fondation d'une école cantonale d'agriculture à Hauterive qui, transformée, fait place, en 1858, à l'école normale actuelle.

Les lois qui suivirent s'occupèrent du contrôle des études, de la fondation d'écoles régionales, sorte d'écoles primaires supérieures pour deux jusqu'à quatre communes réunies et de l'organisation de l'enseignement professionnel.

L'enseignement supérieur enfin a pris un grand essor depuis quelque dix ans. Par un décret du 24 décembre 1886, le grand conseil affectait une première somme de deux millions et demi à la création d'une université catholique. Cette institution fut ouverte en vertu d'un

nouveau décret du 4 octobre 1889. A cette époque s'ouvraient les facultés de droit et des lettres, auxquelles vinrent s'ajouter successivement la faculté de théologie, puis celle des sciences. Au semestre d'été 1898, l'université de Fribourg comptait 56 professeurs et 384 étudiants.

* * *

Dans le *Leberberg*, nom donné pendant la restauration au Jura bernois réuni au canton de Berne, et qui appartenait auparavant à l'évêché de Bâle, les écoles populaires n'existaient guère avant notre siècle.

L'ordonnance du 1er avril 1784 (imprimée en français et en allemand), décrétée par le prince-évêque de Bâle, est le seul document qui contienne des prescriptions relatives à l'école.

Sous la domination française, on prit comme partout en France, de fort belles décisions. Les philosophes de l'assemblée nationale firent décréter l'instruction primaire obligatoire et gratuite. Cette mesure ne fut jamais appliquée. Sous l'empire, l'instruction redevint facultative et les subsides de l'état furent supprimés.

Pendant la période de la restauration, les progrès furent peu sensibles. En 1826, on décida de n'accorder les subventions de l'état qu'à la condition de mettre, dans les campagnes comme dans les villes, la langue allemande au nombre des branches du plan d'études, « car dans un état allemand, les sujets (*sic*) doivent connaître la langue de l'autorité. » Mais on ne prit aucune mesure pour mettre cet arrêté à exécution. On ne fit rien, entre autres, pour former des instituteurs, et c'est par là qu'il eût fallu commencer.

Il y avait bien un directeur des études, de Billieux, qui devait assurer l'unité de l'enseignement et visiter les écoles de la campagne *quand cela lui plairait*. Le moyen, d'ailleurs, de trouver de bons maîtres, quand un règlement de 1820 statue qu'aux instituteurs des écoles d'hiver, il *peut* être accordé un traitement de 5 à 6 louis d'or, et que les institutrices qui tiennent l'école toute l'année reçoivent, *si possible*, de 8 à 10 louis d'or !

Triste héritage pour les gouvernements qui se sont succédé depuis dans ce pays que de rentrer en possession des droits que l'état s'était laissé enlever, et dure besogne que d'organiser ainsi de toutes pièces les divers services de l'instruction publique !

Ce fut l'œuvre des lois qui suivirent.

On commença par le haut. L'académie de Berne fut transformée en université et l'enseignement supérieur, organisé. Porrentruy, avec sa vieille *école centrale* du département du Mont Terrible (Terri), Bienne, Delémont et enfin Neuveville transformèrent leurs collèges. Des écoles secondaires s'élevèrent sur plusieurs points du canton. Seule l'école populaire attendait que le gouvernement réalisât les promesses qui lui avaient été faites. Son tour devait venir : 1835, 1853, 1856, 1860 et le 6 mai 1894 marquent les principales étapes parcourues en ce siècle par l'école primaire bernoise.

Les progrès allèrent s'accentuant à partir du jour où fut décidée l'ouverture d'une école normale pour la partie française du canton. Pendant longtemps encore, on devait refuser à cette école les bâtiments nécessaires. Le clergé catholique était outré que, sur le refus du P. Girard, on en eût confié la direction à un laïque, le naturaliste Thurmann. Ce n'est qu'en 1837 seulement que l'école normale de Porrentruy put enfin être ouverte. Cette institution a eu à sa tête d'ardents défenseurs de la cause de l'instruction publique. Qu'il suffise de citer les Thurmann, Kuhn, Paroz, X. Péquignat, Breuleux. Ces hommes furent secondés dans leurs efforts par leurs collègues de l'école normale pour institutrices de Delémont, fondée en 1845.

Au reste, pour juger avec quelque impartialité l'histoire de l'éducation dans le Jura bernois, il est bon de ne pas méconnaître les difficultés sans nombre qu'il a fallu surmonter, les combats opiniâtres qu'il a fallu livrer pour hausser le niveau intellectuel d'un pays où les luttes confessionnelles et les querelles de partis ont de tout temps été des plus vives.

* * *

On comprend que dans la Vallée du Rhône, dans ce grandiose et exquis pays valaisan, où, avec des budgets trop souvent limités, les gouvernements ont toujours eu à lutter contre des oppositions de tous genres, l'isolement de la contrée, la difficulté des communications, les habitudes nomades des habitants de certaines vallées aient été un obstacle sérieux à la diffusion de l'instruction.

On sait, d'autre part, que le pays de Thomas Plater a possédé de

tout temps des institutions monacales célèbres. Les *Capitulaires* de Charlemagne permettent d'affirmer qu'il existait déjà des écoles dans le pays au moment où vivait le promoteur du mouvement connu sous le nom de première renaissance. Les écoles latines de Sion (Sedunum), de St-Maurice (Agaunum) et de Brigue se développèrent au cours des siècles et eurent des maîtres célèbres.

A partir de 1828 seulement, année où le canton du Valais se donne sa première loi scolaire, on remarque un plan d'ensemble, une organisation serrée qui cherche à imprimer une direction efficace aux trois ordres de l'enseignement. A ce moment, l'instruction publique était dans un état déplorable, puisque seules les communes de Sion, Bramois, St-Maurice et Vouvry servaient un traitement à leur instituteur.

Grâce aux efforts de Joseph-Antoine Berchtold, de Rausis, moine du Grand St-Bernard, de Mathias Blatter, de Münster, la question de l'éducation nationale fit un pas décisif en avant. La guerre du Sonderbund marque, il est vrai, un arrêt dans ce développement progressif des institutions scolaires. On sait quelles furent les conséquences de cette lutte pour les cantons catholiques : renvoi des jésuites qui, jusque-là, avaient enseigné à Sion et à Brigue. Le gouvernement provisoire fit place à un conseil d'état régulièrement constitué avec un dicastère nouveau : la direction de l'instruction publique. Le premier chef de ce département fut le D[r] Claivaz qui, le 31 mai 1849 déjà, soumettait au peuple valaisan un nouveau projet de loi sur l'instruction publique. Les successeurs de Claivaz, Charles-Louis de Bons et Henri Bioley, le jeune et enthousiaste membre du gouvernement de 1872, poursuivirent l'œuvre commencée par la publication de *l'Ami de l'école,* par l'élaboration d'une nouvelle loi (4 juin 1873) encore en vigueur aujourd'hui, et par la fondation de trois écoles normales pour les instituteurs et les institutrices.

Jusqu'à l'époque du Sonderbund, les trois collèges du Valais étaient sous la surveillance directe de l'ordre des jésuites, qui enseignaient d'après les règles du « *Ratio Studiorum* ». Une fois le conflit apaisé, l'enseignement secondaire fut réorganisé sur de nouvelles bases. Les laïques ou les moines de l'ordre séculier remplacèrent les jésuites, et Sion fut désigné comme siège du lycée cantonal.

Quant à l'école de droit, d'ambulante qu'elle était au début, allant

de Sion à St-Maurice, ou même à la campagne, où un notaire se chargeait d'enseigner la jurisprudence à ses concitoyens, elle a passé par des phases très diverses. Régulièrement instituée par la république du Valais en 1802, son histoire en ce siècle est tout entière dans la vie du docteur en droit Etienne Cropt. Né le 6 décembre 1798, il fut placé à la tête de cette institution en automne 1825 et la dirigea avec un zèle qui n'avait d'égal que le mérite. Il y enseigna, chose inouïe, avec une égale compétence, le droit romain, le droit civil et le droit pénal et mourut le 16 janvier 1896, doyen des professeurs de droit de la Suisse.

Fermée momentanément après la mort de Cropt, l'école de droit fut réouverte le 10 octobre 1898, et M. de Riedmatten, avocat à Paris, appelé à y enseigner.

* * *

Notre petite Suisse romande, avec ses six législations scolaires, ses trois universités, son académie de Neuchâtel, ses milliers d'écoles secondaires, primaires et enfantines, offre ainsi une diversité extrême dans le domaine de l'enseignement.

Au premier abord, il semble malaisé de dégager l'esprit et la portée de ces multiples lois, règlements et programmes ; mais, en y regardant de près, on distingue bientôt que cette diversité est plus apparente que réelle ; on s'aperçoit qu'on peut fixer les grandes lignes de notre législation scolaire et en suivre l'évolution, presque pas à pas. Au milieu de cette apparente mobilité, l'observateur retrouve le fond stable, l'unité de vues qui relie cette succession de réformes ou de transformations. Il reconnait, en un mot, l'esprit de l'école moderne.

On ne saurait trop le répéter, en effet. Il est certain que notre éducation publique vaut surtout par l'esprit qui préside à l'organisation scolaire, bien plus que par le détail de nos multiples législations. C'est l'idée inspiratrice, c'est le dessein d'ensemble, supérieur et désintéressé qui est ici le principe fécond, le régulateur de qui relèvent le choix des matières d'enseignement, les méthodes, les exercices d'application, les appareils divers d'instruction et de discipline.

Le XIX$^{me}$ siècle qui va finissant n'a point inventé les écoles, certes ; mais il aura le mérite d'avoir généralisé et systématisé l'instruction. Il est le siècle de l'obligation et de son corollaire, la gratuité de l'ins-

truction publique. Il a, mieux que tout autre, compris que l'état a intérêt à ce que chaque citoyen tire la plus grande part possible des forces intellectuelles que lui a données la nature et augmente ainsi la somme de production du pays et, du même coup, la richesse nationale.

Il a intérêt, l'état, lui qui n'est que l'expression collective de la volonté de tous les citoyens, à ce que chaque individu puisse, par son développement naturel, trouver dans la société la place que lui assure sa valeur personnelle. D'un côté, la société fait effort pour tirer de son sein les élites propres à l'éclairer et à la conduire ; d'autre part, elle donne aux masses une instruction suffisante sans laquelle le pouvoir qu'elles détiennent constituerait un danger. A cet égard, il serait aisé de démontrer, par des chiffres, que notre pays est celui qui fait peut-être le plus pour que l'enseignement secondaire et supérieur ne constitue pas un privilège, pour qu'il ne soit pas l'apanage d'une classe, mais qu'il ouvre ses portes aux plus méritants et soit accessible à tous, sans distinction de classe, de fortune ou de naissance. La proportion des enfants qui, sortis des rangs de l'enseignement primaire, passent dans l'enseignement secondaire pour jouir ensuite des bienfaits de l'enseignement supérieur, est plus forte dans nos cantons que partout ailleurs.

C'est un lieu commun de répéter que, sous un vieux régime républicain comme le nôtre, dans le pays par excellence du suffrage universel, l'état a intérêt à ce que chaque citoyen puisse se rendre compte de l'importance du droit qu'il exerce.

Partout on admet, malgré les objections des sceptiques, que l'instruction est une école de moralité et qu'en la répandant à larges mains, on élève le niveau des mœurs. L'école est l'éducation des âmes ; elle enseigne la vertu et la pratique des solides qualités morales, et il est prouvé que le niveau de la moralité suit une courbe parallèle à celle de l'instruction.

Telles sont quelques-unes des conquêtes de l'école moderne.

Qui oserait, en effet, nier le progrès gigantesque accompli au cours de ce siècle dans le domaine de l'éducation populaire ? L'école du bon vieux temps, celle que Pestalozzi, dans son langage énergique, appelait un « marais incommensurable, » celle que dirigeaient des maîtres qu'il traitait « d'étouffoirs », a vécu. Elle est bien loin de nous cette

époque où la plupart de nos communes ne possédaient pas de local affecté à l'instruction de la jeunesse, où les enfants se réunissaient quand bon leur semblait, chez le magister, dans la chambre de famille, pour y ânonner le catéchisme ou les psaumes de David ! En ce temps-là, le marguiller était mieux rétribué que le maitre d'école ! Le premier venu, au reste, un manœuvre, un charpentier, un valet de ferme, un soudard, avait charge d'âmes et enseignait.

Dans le but de se renseigner sur l'état des écoles, Stapfer, le distingué ministre des arts et des sciences sous le gouvernement du directoire, envoya un questionnaire à toutes les communes de l'Helvétie. Le maitre d'école devait répondre à une douzaine de questions. On est effrayé de voir à quels hommes ignorants et grossiers, dépravés même, on confiait l'éducation de la jeunesse. Beaucoup de communes, d'ailleurs, ne répondirent pas au formulaire du ministre, parce que « le maitre d'école ne savait ni lire ni écrire. »

L'école du peuple était dans cette situation au moment où Pestalozzi commence ses essais de relèvement de la nation par l'instruction et l'éducation.

Un siècle a passé et l'école populaire a gagné définitivement sa cause.

L'éducation de la première enfance est organisée de toutes pièces dans trois cantons de la Suisse romande. L'ancienne école gardienne disparait de plus en plus pour faire place à l'école enfantine ou frœbelienne. « Dans ce domaine, le progrès a été lent, dit Léo Claretie. Il n'a pas suivi la marche de l'évolution sociale. L'enfance a été la dernière à bénéficier des résultats acquis. Son sort a peu préoccupé nos ancêtres. Estimaient-ils les enfants suffisamment heureux d'être jeunes? Ils le pouvaient croire avec sérénité, bien sûrs que les pauvres bambins seraient hors d'état de protester. Les sociétés humaines sont ainsi faites, que pour être puissant, il faut être utile ou dangereux : les enfants ne sont ni l'un ni l'autre. »

L'enseignement primaire, qui n'existait que de nom au commencement du siècle, assure aujourd'hui à tous les enfants le bienfait d'une éducation libérale. Longtemps, on s'est imaginé que l'enseignement libéral est inséparable de l'enseignement secondaire, mais qu'il n'est pas à sa place quand il s'agit de préparer à la vie l'agriculteur, l'artisan ou l'ouvrier. Aujourd'hui, en revanche, on estime que l'école faillit à son

mandat si elle ne se propose pas de donner précisément cette éducation libérale, c'est-à-dire une part d'humanités à la grande cohorte des enfants du peuple.

Partout dans la Suisse romande, on reconnaît que l'œuvre de l'école doit être continuée, qu'il faut à tout prix entretenir les impressions de l'enfance. L'état s'occupe des jeunes générations pendant la période qui sépare la sortie de l'école de la majorité. L'enfant, libéré de nos écoles à douze, treize, quatorze ou quinze ans, suivant les cantons, est repris par l'état vers la vingtième année pour en faire un soldat. Dans cet intervalle, qui est souvent une période de crise, il y aurait danger à abandonner le jeune homme à lui-même, à le laisser se déformer. Aussi a-t-on pu dire avec raison que la question qui se pose aujourd'hui n'est pas tant celle de l'école que celle de *après l'école*.



Nouvelle école d'Yverdon.

Il y a plus. La sollicitude constante du peuple, de la confédération comme des cantons, pour les questions d'éducation nationale a fait éclore dans notre pays toute une série d'institutions se rattachant plus ou moins directement à l'école. Sorties pour la plupart de l'initiative privée, beaucoup font maintenant partie du domaine public et sont sous la dépendance de l'état. C'est ainsi que notre époque opère un

véritable sauvetage de l'enfance : on voue des soins attentifs à l'enfance abandonnée ; on ouvre des crèches pour les enfants pauvres, des classes gardiennes où ils trouvent un refuge, des classes spéciales pour les enfants arriérés ou faibles d'esprit ; on hospitalise les épileptiques et les idiots dans des asiles appropriés à leur sort ; on envoie les enfants débiles dans les colonies de vacances, cette œuvre admirable du grand air, qui étend de plus en plus ses effets bienfaisants. On fortifie les enfants par des bains. L'œuvre des cuisines scolaires, de l'assistance scolaire, sous ses multiples formes, procure aux nécessiteux nourriture et vêtement. La mutualité scolaire enseigne à tous l'économie et l'épargne.

L'enseignement classique, naguère encore enfermé dans des cadres rigides, a fini par les élargir et les détendre. Tout en fortifiant l'étude des langues mortes — bien que presque partout on ait reculé le début de cet enseignement — il a fait une place aux sciences d'observation, à l'étude de la nature. Il se prête ainsi à un autre mode d'instruction générale qui conduit la jeunesse au baccalauréat scientifique, réal ou mathématique, ainsi appelé suivant les cantons et, par là, donne essor à des énergies nouvelles.

On constate d'ailleurs le fait réjouissant que les enseignements primaire et secondaire sont solidaires. Solidarité d'intérêt, de prévoyance, de protection et de défense commune, solidarité de patriotisme et d'humanité enfin. On se persuade toujours davantage que l'effort isolé est vain, qu'il n'y a pas trop de toutes les forces associées dans la lutte pour le progrès. L'enseignement primaire gagne à la collaboration des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur. L'école populaire bénéficie de leur savoir. Les travaux des savants renouvellent les méthodes et les procédés. A partir du jour où l'idée pédagogique a été introduite à l'école avec cette élévation de vues qu'ont su lui imprimer nos meilleurs penseurs, l'enseignement primaire a progressé à pas de géants.

D'autre part, l'enseignement secondaire trouve à l'école primaire un surcroît d'information et d'expérience. Le commerce avec les enfants du peuple, c'est-à-dire avec des enfants plus rapprochés de la nature, est riche en enseignements divers.

L'enseignement universitaire enfin fraye les voies à la science dans tous les ordres de la recherche et de la pensée.

Lui aussi est solidaire des deux autres ordres de l'enseignement. Il

sent qu'il ne peut et ne doit pas se désintéresser de ce qui se passe au-dessous de lui, et le mouvement d'*University extension,* dont il faut chercher le point de départ en Angleterre et en Ecosse, vers 1850, se manifeste aussi dans la Suisse romande, où il semble trouver des sympathies nombreuses et actives. Il tend à mettre l'éducation supérieure à la portée de toutes les classes de la nation, à la portée de tous ceux qui ne sont pas en état de fréquenter les hautes écoles. Sans opérer encore, comme en Amérique, par correspondance, sans entendre cette vulgarisation pour la nation entière sous la forme d'un enseignement ambulant, comme dans la Grande-Bretagne, nos universités organisent des séries de cours, des conférences nombreuses à l'usage du grand public et sur les sujets les plus divers. Elles cherchent à attirer à elles les maîtres de l'enseignement secondaire et primaire désireux de poursuivre leurs études; elles leur ouvrent leurs bibliothèques; elles s'adressent à eux — c'est le cas de Genève, Lausanne et Neuchâtel — au moment où, déchargés de leurs soucis professionnels, ils peuvent, dans des *cours de vacances,* s'asseoir à nouveau sur les bancs de l'auditoire.

*
*  *

Dans son ensemble, notre instruction publique, sans devenir purement utilitaire, pénétrée par le sentiment des exigences actuelles, fait une place de plus en plus large à la préparation à la vie. L'enseignement, toutefois, ne dégénère jamais en un dressage en vue d'une profession déterminée. Nulle part encore dans notre Suisse romande, — et c'est un bien — l'école primaire n'est devenue purement professionnelle. Elle n'est point l'atelier et l'instruction n'est point l'apprentissage. Elle cherche à accomplir une œuvre d'ensemble, à former l'homme et le citoyen dans l'enfant. La tendance actuelle est de considérer l'instruction comme un moyen d'éducation. On place ainsi l'éducation au-dessus de l'instruction. L'école contemporaine cherche à être de plus en plus éducative. Elle ne considère pas la communication du savoir comme sa tâche première. Si l'esprit et la science contribuent au bonheur de l'individu, il est hors de doute qu'ils n'y sauraient suffire. Ce qu'on veut importe certainement plus que ce qu'on pense, et ce qu'on sait ne serait pas de grande valeur s'il n'exerçait une influence sur ce qu'on fait. Aussi bien l'enseignement le plus humble, celui qui peut

paraître le plus aride a une vertu éducative qui, tout en formant l'esprit, règle aussi l'âme, suivant le mot de Michelet.

Partout, dans la chaire universitaire comme dans l'école du plus humble village, prime le souci de la formation du caractère et de la volonté. Jamais peut-être la sollicitude n'a été plus vive ni plus générale, l'effort plus sincère et plus suivi pour « apprendre à l'homme, suivant la belle maxime de Guizot, à s'élever lui-même quand on aura cessé de l'élever. »



# L'ÉGLISE

I

## Catholicisme

par

Gaspard Decurtins

II

## Eglise catholique nationale

par

Edouard Herzog

III

## Protestantisme dans la Suisse allemande

par

Emile Blœsch

IV

## Protestantisme dans la Suisse romande

par

Gaston Frommel



# CATHOLICISME[1]

---

Au commencement du XVIII[me] siècle, nous voyons la Suisse divisée encore en deux partis religieux qui se mesurent, les armes à la main, en de sanglantes rencontres. La seconde guerre de Villmergen clôt enfin cette période de deux siècles pendant laquelle l'hostilité entre les catholiques et les protestants avait été le mobile dominant de la politique intérieure et extérieure dans la confédération.

[1] Avant de publier les travaux consacrés à l'histoire religieuse de la Suisse au XIX[me] siècle par M. Decurtins, le champion le plus ardent du catholicisme romain en Suisse, de Mgr Herzog, le chef de l'église catholique dissidente, de MM. les professeurs Bloesch et Frommel qui représentent dans le protestantisme des tendances très distinctes, nous croyons opportun de rappeler ce que nous disions au début de cet ouvrage : « Libres de leurs appréciations, nos collaborateurs en gardent la responsabilité. »

En comparant ces travaux entr'eux et avec ceux de MM. Numa Droz, François Guex, ou Philippe Godet, nos lecteurs seront sans doute frappés de la divergence des points de vue et des jugements contradictoires portés sur certains hommes, tels que le père Girard, sur certains faits historiques, tels que le *Kulturkampf*, sur certains phénomènes de la vie religieuse, tels que le réveil.

Ces contradictions étaient inévitables. Elles sont, croyons-nous, un trait essentiel à la fidélité du tableau que nous avons voulu présenter de la vie nationale du peuple suisse. Nous pensons que l'étude comparative de ces quatre travaux si divers d'esprit et même de style offrira à nos lecteurs un sujet d'observations des plus suggestives, et leur permettra de porter un diagnostic sur l'état actuel du mal chronique dont notre pays souffre depuis plusieurs siècles : l'antagonisme confessionnel.

Nous avons l'espoir que ce mal est aujourd'hui en voie de guérison. Au cours de ces dernières années, la cause de la tolérance religieuse a fait de sensibles progrès. Il y a vingt-cinq ans, on aurait eu peine à trouver une moyenne de lecteurs tels que ceux auxquels nous nous adressons aujourd'hui, capables d'examiner les opinions adverses sans idée préconçue, dans cet esprit de large et intelligente critique dont l'apôtre Paul nous a donné la formule lorsqu'il a dit : « Éprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon. » *Note de la Direction.*

Ce n'était pas le décret péremptoire d'un souverain qui avait provoqué les luttes religieuses du seizième et du dix-septième siècle ; en Suisse, l'initiative s'en était trouvée entre les mains du peuple et, de canton à canton, de ville à ville, de village à village, la lutte se poursuivait, pour ainsi dire, individuellement.

On comprend que ces querelles de croyance aient pénétré au plus profond de l'âme populaire et en aient déterminé la façon d'être et de penser. Celui qui s'absorbe dans l'étude de la littérature du temps de la réformation, fût-ce dans les œuvres philosophiques ou historiques, fût-ce dans les pamplets ou les chants guerriers, s'aperçoit bientôt combien y régnait un esprit exclusivement religieux bien éloigné de notre tolérance dans le sens moderne du mot.

Malgré les concessions qui se faisaient forcément alors aussi par intérêt ou par politique, la règle de conduite était basée avant tout sur la croyance religieuse, pour le particulier aussi bien que pour l'état et la commune. Cependant cette pieuse ardeur s'épuisa et pâlit peu à peu avec les commencements du XVIII^me^ siècle ; les intérêts religieux firent place aux intérêts politiques qui primaient dans les nations modernes centralisées et qui, au détriment des questions de religion, allièrent d'une façon parfois bizarre d'anciens ennemis ou antagonistes.

La formation des grands états sur les frontières de la Suisse, l'état d'impuissance résultant de la mauvaise organisation intérieure, ainsi que la marche du temps, forcèrent catholiques et protestants à chercher un *modus vivendi* qui enlevât aux étrangers tout prétexte de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Suisse.

Chaque confession conserva les districts qui lui appartenaient, et, dans les cantons catholiques, comme dans les cantons protestants, toute défection à la foi reconnue par les autorités fut punie sévèrement ; dans les pays de religions mixtes, la parité des confessions assura aux deux partis un nombre équitable de représentants au gouvernement.

La Suisse catholique présente à la fin du XVIII^me^ siècle une image bigarrée. Au milieu de contrées protestantes, nous trouvons des couvents et des chapitres catholiques, et dans les pays sujets spécialement, florissaient une quantité de communautés à peu près oubliées aujourd'hui. La plus grande partie de la Suisse catholique était soumise à des évêchés dont le siège se trouvait en dehors des frontières

de la confédération. Tel était le cas pour Constance, Côme, Milan, tandis que d'autre part, l'évêché de Coire étendait son pouvoir jusque sur le Vintsgau et sur une portion du Tyrol actuel.

Cette particularité par laquelle des évêques étrangers avaient droit de juridiction en Suisse et, de plus, l'attitude militante et souvent décisive des gouvernements catholiques dans la lutte contre la religion réformée, provoquèrent la création des *jura circa sacra* qui prirent un rôle si important au siècle dernier. C'était l'immixion des autorités civiles dans les choses du clergé.



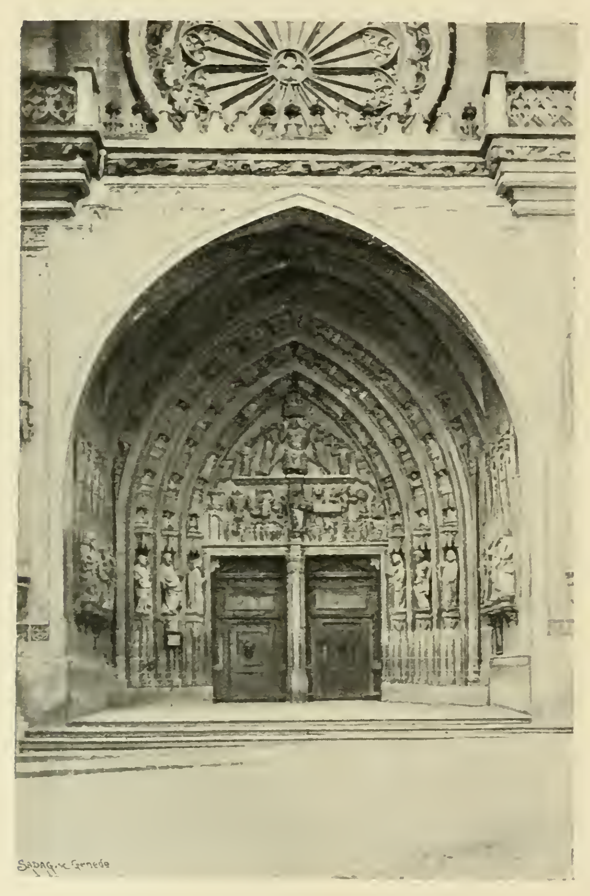
Cathédrale de Fribourg
*(Phot. Julien, Genève.)*

On connaît l'affaire d'Udligenschwyl, en 1725, où le curé ayant défendu la danse à la fête patronale fut, pour cette raison, destitué par le gouvernement. L'interminable querelle qui en résulta entre l'évêque de Constance et le gouvernement de Lucerne dépeint parfaitement la manière violente dont les autorités lucernoises gouvernaient alors le clergé. Ces *jura circa sacra* devinrent un véritable danger pour l'église lorsque les classes dirigeantes de la société, sous l'influence de l'esprit nouveau et du jansénisme, commencèrent à faire opposition au dogme.

La grande influence politique que la France et sa cour exerçaient sur la Suisse catholique et le service des fils de famille dans l'armée française, où ils gagnaient leur pain et récoltaient des honneurs, nous expliquent le nombre de lecteurs et d'admirateurs que la littérature des encyclopédistes trouva dans notre pays. Nous en avons la preuve par ces éditions de luxe de Voltaire, Diderot et d'Alembert que l'on rencontre de nos jours encore dans les bibliothèques des vieilles familles patriciennes. Dans les écrits suisses de cette époque, qui contiennent fréquemment des moqueries envers les dogmes et les rites, des allusions blessantes au clergé et aux ordres

religieux, on voit l'action de l'esprit philosophique dont la caractéristique était l'ironie mordante et amère à l'adresse de l'église et de la vie des prêtres.

Les esprits les plus sérieux eurent de la peine à se soustraire à l'influence du jansénisme, cet étrange mouvement qui nous semble avoir été le contrecoup de la réformation au sein du catholicisme. Il opéra sur la vie intellectuelle de la Suisse catholique beaucoup plus puissamment qu'on ne le croit d'habitude.



Portail de la cathédrale de Fribourg.

*(Phot. Julien, Genève.)*

Les principaux établissements d'éducation se trouvaient entre les mains des jésuites et jouissaient d'une bonne réputation méritée. Après l'abolition de l'ordre, les pères demeurèrent, sur la prière du gouvernement, à Fribourg et à Lucerne, et continuèrent à y diriger des écoles fréquentées. La suppression des jésuites fut regrettée en Suisse, même par des hommes comme Félix Balthasar, et il est intéressant de lire les observations à ce sujet que l'on retrouve par ci par là dans ses ouvrages. Au nombre des établissements les plus prospères, on peut citer celui du couvent jurassien de Bellelay, ainsi que le séminaire des cisterciens à St-Urbain où professait le P. Nivard Krauer.

Le peuple catholique cependant était resté fidèle à sa foi et ne se laissait pas atteindre par le courant d'incrédulité qui passait sur les classes supérieures de la société.

Tel était l'état religieux de la Suisse catholique au moment où elle fut bouleversée par les événements dramatiques de France qui la séparèrent, elle aussi, du passé et formèrent le commencement d'une ère nouvelle.



I

Lorsque la révolution française exigea le serment des prêtres à la constitution et se livra à de cruelles persécutions envers ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas le prêter, la Suisse devint le refuge des ecclésiastiques demeurés fidèles à l'église. N'avait-elle pas été depuis des siècles l'asile des hommes que leurs croyances politiques ou religieuses forçaient à fuir leur propre pays !

Les prêtres émigrés français trouvèrent un accueil généreux sur le sol helvétique et, par centaines, ils s'établirent à Fribourg, à Soleure, dans le Valais, dans les Grisons. Les grands couvents de bénédictins, à St-Gall, à Notre Dame des Ermites et à Muri offrirent aux fugitifs une hospitalité princière.

En général, les mémoires de l'époque confirment le jugement favorable que Taine a exprimé sur le clergé français de l'époque révolutionnaire. A Fribourg, toutefois, il semble que l'orgueil nobiliaire des émigrés et leur exclusivisme aient blessé les sentiments républicains




Cathédrale de St-Gall.

des prêtres de ce diocèse ; mais là où ils avaient cherché et trouvé, en Suisse, un champ d'activité, ils ont laissé, dans la mémoire du peuple, un souvenir reconnaissant. On ne saurait mettre en doute que quelques-uns de ces réfugiés, se laissant leurrer de fallacieuses espérances, n'aient entretenu avec leurs parents et leurs partisans une correspondance où il était question du rétablissement de l'ancien régime, mais ce fut pourtant le fanatisme anticlérical, plutôt que des raisons politiques, qui poussa l'ambassadeur de France, Bacher, à demander à la diète l'expulsion des prêtres français soupçonnés de correspondre avec les ennemis de la république française. Cette république voisine inspirait déjà tant de crainte que la réclamation de son ambassadeur fut accueillie par la diète, qui recommanda aux cantons de s'y conformer. Ceux-ci, en partie, considérèrent cette prétention comme un attentat à leur souveraineté et à leur droit d'asile et n'y prêtèrent pas d'autre attention. L'année suivante, l'ambassadeur Mengaud renouvela la demande de Bacher. Les cantons, instamment pressés par la diète et le *Vorort* de Zurich, se soumirent presque tous ; quelques-uns cependant voulurent conserver expressément le droit de recevoir les exilés. Beaucoup de ces malheureux, qui durent quitter le sol libre de la Suisse, allèrent se réfugier à Constance.

Dans l'évêché de Bâle, c'est-à-dire dans le Jura bernois actuel, le prince-évêque était en même temps seigneur. La domination y était clémente et la justice se trouvait en bonnes mains, mais on y avait conservé bien des coutumes du moyen-âge qui devenaient un anachronisme ; elles pesaient comme des abus et le peuple les supportait avec déplaisir. Dès 1790 et 1791, ce pays subit l'influence de la révolution française et de la littérature du jour, à tel point qu'on y vit se dessiner une agitation menée par le fameux évêque suffragant, Gobel, et par son neveu Rengguer de la Lime.

Le prince-évêque, Sigismond de Roggenbach, qui était aimé personnellement et qui n'avait pas donné lieu au mécontentement, fut pourtant pris d'inquiétude pour lui-même et pour son autorité en voyant que le mouvement jacobin s'étendait de plus en plus et il appela dans le pays une occupation autrichienne (mars 1791). La France, alors, s'appuyant sur son ancien traité, profita de l'occasion pour envoyer des troupes sous les ordres du général Custine (1792) dans les parties de la contrée appartenant encore à l'empire allemand. L'évêque.

effrayé, quitta sa résidence de Porrentruy ; il se rendit à Bienne et, plus tard, à Constance.

Les districts occupés par Custine prirent le nom de république rauraque et, bientôt après, ils devinrent français et formèrent le département du Mont-Terrible (23 mars 1793). Après l'annexion, les couvents furent abolis, on bannit les religieux qui ne voulurent pas prêter serment à la constitution et les biens de l'église furent dispersés et mis à l'enchère pour 72 millions d'assignats.



J.-F. Vuarin, curé de Genève.

Peu d'ecclésiastiques consentirent au serment et ceux qui le firent devinrent l'objet du mépris général. Evités par le peuple, abandonnés par leurs nouveaux partisans, ils périrent dans la misère. Les scènes qui eurent lieu en France se répétèrent en Suisse. Les prêtres réfractaires durent se cacher sous divers déguisements et ils vécurent, exposés à des dangers permanents, au milieu de leurs ouailles. Les fidèles se réunissaient la nuit, dans des lieux écartés, pour assister au service divin ; c'est ainsi qu'on baptisait les enfants et qu'on bénissait les mariages.

A Porrentruy, à Saignelégier, les fanatiques de l'athéisme s'adonnaient à de véritables orgies. On introduisit le culte de la déesse Raison. Les autels furent saccagés, on brisa les vases sacrés et les ciboires ; les cloches d'église, à l'exception de celle qui devait servir à la commune, furent fondues pour faire des canons.

En décembre 1797, les Français occupèrent aussi la partie suisse

de l'évêché ; la communauté de Bellelay fut dissoute et les pères partirent pour l'exil. Le conseiller Sury leur offrit un abri hospitalier à Soleure où leurs élèves vinrent les rejoindre et où ils purent continuer à diriger leur établissement.

Les communes catholiques du canton de Genève actuel eurent un sort analogue à celui de l'évêché de Bâle. Détachées d'abord de la Savoie, elles entrèrent dans la république allobroge, puis elles passèrent aux mains de la France et firent partie du département du Mont-Blanc

L'évêque de Genève, Paget, fut déposé par l'assemblée nationale, et, à sa place, les électeurs du département du Mont-Blanc choisirent un certain Panisett qui prêta serment à la constitution.

Les prêtres restés fidèles à l'église furent exposés à de sanglantes rigueurs et certains, tels que le vicaire Vernaz et le vicaire de Chênes, Jaguet, cimentèrent leur foi par le martyre. Le clergé fugitif des districts frontières alla à Genève et à Lausanne où il trouva un accueil sympathique ; quelques vicaires généraux purent même continuer de diriger à distance les diocèses abandonnés. Vuarin, qui devint plus tard curé de Genève, se distingua spécialement par son zèle apostolique.

Le directoire, répondant à l'appel de Laharpe et de ses partisans contre les aristocrates et les tyrans, envoya une armée commandée par Ménard pour délivrer le canton de Vaud. Malgré son héroïque résistance, la vieille confédération disparut et fit place à la république helvétique.

## II

L'une des époques les plus remarquables de l'histoire suisse est certainement celle de la république helvétique, avec ses années orageuses et riches en événements. Des doctrinaires inconscients, oubliant le développement historique de la Suisse, essayèrent alors de bouleverser notre pays de fond en comble et d'en former une république nouvelle, une et indivisible, à l'image de la république française.

En feuilletant les archives de ce temps qui renferment les actes publics de la république helvétique, nous croyons rêver à la lecture de

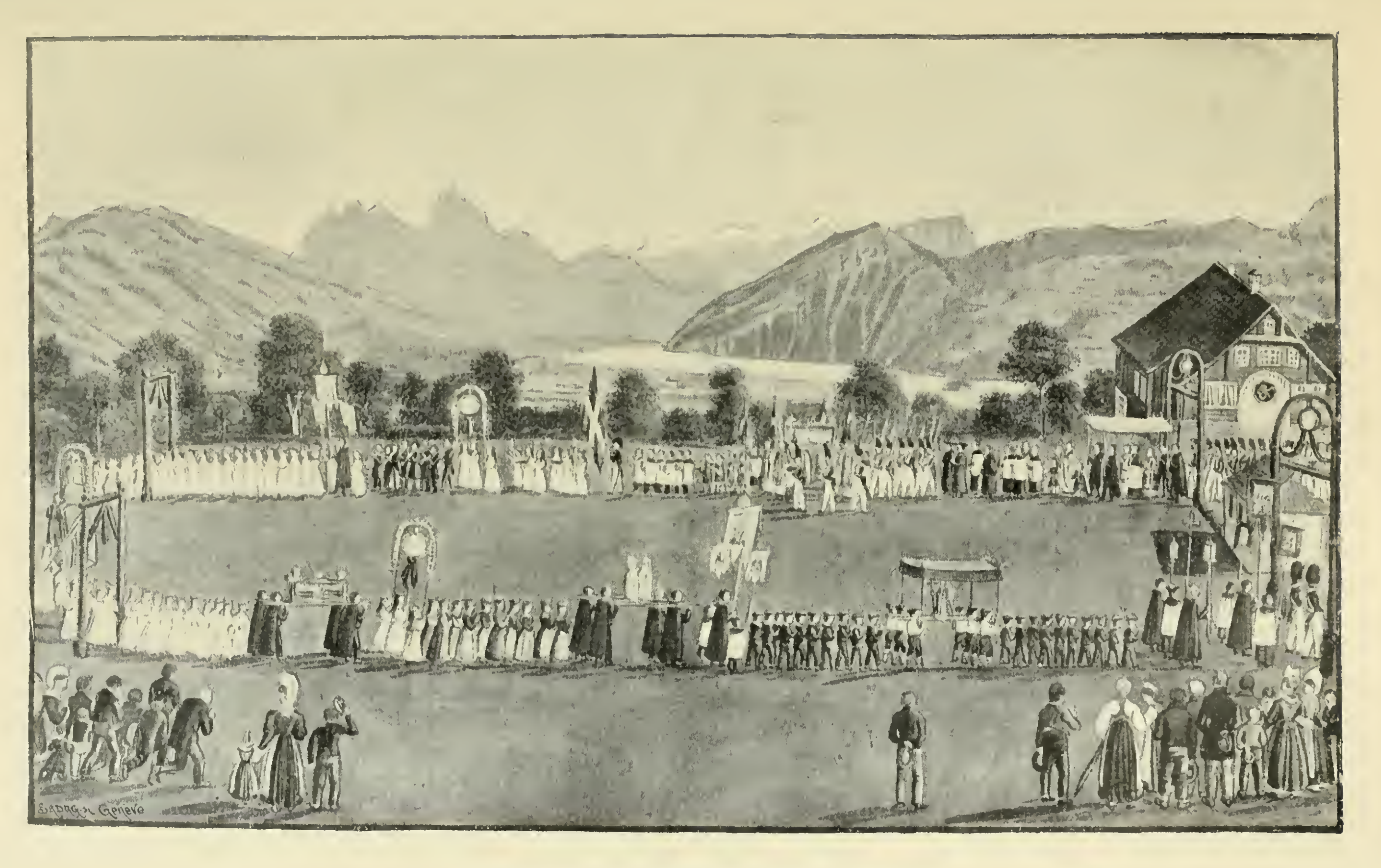
ces bizarres décrets gouvernementaux remplis d'une rhétorique phraseuse, d'une philanthropie pleine d'ostentation et de brillants projets d'avenir. Et cette époque, en effet, peut être comparée à un rêve en ce que bien peu de ce qu'on avait résolu de faire parvint à être réalisé; et ce peu fut encore balayé en partie par la restauration.

Sous le rapport religieux, les hommes qui avaient en mains les destinées du peuple suisse demeuraient, à l'instar de leurs modèles français, sur le terrain de la philosophie de Rousseau et leur crédo était celui du vicaire savoyard. L'ancien professeur de théologie à Berne, Stapfer, personnifiait leurs vues politiques et religieuses. Ministre des cultes de la république helvétique, il eût voulu créer une église nationale dans laquelle toutes les confessions eussent pu se réunir sous l'égide d'un christianisme sans dogme. L'ébauche qu'il fit d'un projet pour régler les affaires de l'église est caractéristique : chaque confession devait instituer un séminaire général, dont la gestion serait entre les mains d'un conseil administratif désigné par l'état; pour les nominations aux cures, ce séminaire aurait à faire une triple proposition à la commune, et celle-ci devait choisir entre les trois candidats. Quant à l'élection d'un évêque, elle aurait lieu au moyen de votes par écrit envoyés par tous les desservants du culte. La chambre administrative élirait l'évêque parmi les trois noms ayant recueilli le plus de suffrages.

Cette nouvelle organisation ecclésiastique était le produit d'un assemblage bizarre rappelant, d'un côté, par les séminaires généraux, les idées réformatrices de Joseph II, et de l'autre, les idées jacobines, par l'élection des évêques.

Une telle organisation religieuse n'eût pas été seulement en contradiction formelle avec la constitution de l'église catholique, mais encore elle eût créé une église en opposition formelle avec les promesses solennelles de liberté religieuse que les hommes d'état suisses ne cessaient d'exprimer.

Comme tant d'autres rêves qui hantaient alors les esprits, ce projet d'église nationale ne se réalisa pas. Mais cette ébauche n'en fut pas moins la base de toute la législation politique et religieuse de la république helvétique. En rendant difficiles les relations avec Rome, en supprimant la juridiction des prélats étrangers, en laissant le choix des évêques au gouvernement politique, en contraignant les jeunes



Translation de reliques à Steinerberg.
(Gravure extraite des *Archives suisses des traditions populaires.*)

clercs à entrer dans un séminaire de l'état et en abolissant les couvents et les ordres, on pensait gagner peu à peu la cause de l'église nationale.

L'esprit rationaliste qui, dans les pays de langue allemande, agissait non seulement sur les théologiens protestants mais aussi sur les catholiques, la méthode spéciale d'éducation religieuse pratiquée dans les séminaires autrichiens, enfin l'influence des illuminés et autres sociétés secrètes, tout cela avait formé dans le clergé suisse un parti qui n'était pas réfractaire aux vues de Stapfer et de ses adhérents, et qui éprouvait pour ces derniers des sympathies cachées ou avouées. On s'explique comment certaines mesures de la république helvétique furent inspirées ou conseillées par des ecclésiastiques et comment ces mesures purent trouver des défenseurs dans le clergé lui-même.

Le 27 avril 1798, le directoire décida ne plus reconnaitre comme ambassadeur papal le nonce Petrus Gravina, archevêque de Nicée, et le 9 mai, une escorte militaire conduisit le nonce de Bâle à la frontière suisse. Au début, Gravina se fixa à Fribourg en Brisgau, puis à St-Blaise, et enfin à Constance, d'où il entretint des rapports assidus avec les cercles suisses demeurés fidèles à l'église.

Ce fut la même ligne de conduite qui dicta cette ordonnance du directoire interdisant aux dignitaires de l'église établis à l'étranger de remplir en Suisse des fonctions sacerdotales ; celles-ci, disait-on, pouvaient être remplies par des commissaires. De cette façon, on rendait impossible aux évêques de Constance, de Milan et de Côme l'exercice de leurs charges épiscopales dans les parties suisses de leurs diocèses. Cette loi fut encore complétée par la défense de visiter les supérieurs ecclésiastiques habitant hors de Suisse. Par un arrêté du 28 juin 1798, les chambres administratives cantonales furent chargées par le directoire de la police de l'église et de la surveillance du clergé. Les autorités exécutives y apportèrent un zèle excessif, et ceux-mêmes qui dans leurs appels au peuple ne parlaient que de liberté et d'égalité s'abaissaient aux tracasseries les plus mesquines dès qu'il s'agissait des affaires de l'église. On supprima aussi les bénéfices sans charge d'âmes, sous le prétexte spécieux qu'ils étaient des sinécures pour les prêtres ignorants.

Sur l'initiative du curé Thaddéus Muller, commissaire épiscopal à Lucerne, qui considérait les processions comme contraires à l'esprit

libéral du temps et qui voyait en elles une manifestation du fanatisme, on les défendit, sauf autorisation expresse du préfet. Le ministre de l'instruction publique fut chargé de faire respecter cet édit.

Déjà, au moment de l'invasion des Français en Suisse, la plupart des religieux avaient dû quitter leurs couvents, et ceux-ci avaient été occupés et souvent pillés par les soldats français. Lors de l'invasion du canton de Schwyz, le général Schauenbourg poursuivit le même système de vandalisme en faisant démolir, jusqu'aux fondements, la chapelle de Notre Dame des Ermites, à Einsiedeln, et en faisant enlever et transporter à Paris ce qu'il croyait être l'image miraculeuse de la Vierge. Les pères, cependant, pressentant la catastrophe, avaient mis l'image véritable en lieu sûr.



Ch.-R. de Buol-Schauenstein.

A St-Gall, où le général Xaintrailles avait établi son quartier-général, il n'était resté que peu de pères. Le 17 septembre 1798, les conseillers de la république helvétique promulguèrent un décret interdisant aux couvents, aux abbayes et aux communautés religieuses des deux sexes de recevoir des novice et des profès. Leurs biens furent déclarés biens nationaux. En vertu d'une ordonnance du directoire, les sous-préfets firent savoir aux établissements religieux qui se trouvaient dans leurs districts que les jeunes gens n'ayant pas encore prononcé leurs vœux, devaient quitter immédiatement le monastère, et que les religieux étrangers avaient à faire de même dans un délai d'un mois. On prévenait en même temps les pères qu'ils obtiendraient une forte indemnité s'ils se décidaient aussi à sortir du couvent. On prend une haute idée de la vie monacale de cette époque, lorsqu'on voit que sur 2322 moines habitant la Suisse, 16 seulement se rendirent à cet appel et, la plupart encore, avec la per-

mission du pape. Ils ne furent donc pas retenus par la contrainte et les moyens violents, comme le prétendent si souvent, et à faux, les pamphlets du temps.

Les chambres administratives des cantons faisaient régir les biens monastiques par des économes, et les actes officiels ne nous donnent pas une idée favorable de leur gestion. Plusieurs d'entr'eux alliaient une grossièreté brutale au vol systématique.

Pendant cette période néfaste, les religieux proscrits trouvèrent de sûrs refuges dans les cloîtres d'Autriche et de l'Allemagne du sud.

Un des évêques les plus célèbres de l'époque de l' « Helvétique » fut l'évêque de Coire, Charles-Rodolphe de Buol-Schauenstein. Né pour être un conducteur d'hommes, fidèle serviteur de l'église, énergique, allant droit au but, il soutint une longue et pénible lutte pour les droits et les libertés ecclésiastique contre le gouvernement bavarois, au temps où celui-ci régnait sur les parties autrichiennes du diocèse. Mieux qu'aucun autre évêque suisse, Buol avait su tenir en mains son clergé et lui inspirer un véritable esprit ecclésiastique. D'un seul cœur, avec un enthousiasme bien rare à cette époque, le clergé du diocèse de Coire se tenait groupé autour de son évêque. Celui-ci était secondé d'une manière particulièrement efficace par le savant chancelier Baal et par le régent Purtscher, aussi actif qu'intelligent.

Chargé de rédiger un projet de loi scolaire, le ministre Stapfer invita tous les amis de l'instruction du peuple à lui faire part de leurs conseils. Le père cordelier, Grégoire Girard, prit le rôle le plus important parmi ceux qui répondirent avec empressement à la demande du ministre. Né le 17 décembre 1765, à Fribourg, Girard y avait suivi les cours du collège de St-Michel et il était entré fort jeune dans le couvent des Cordeliers de cette ville. Son noviciat s'acheva à Lucerne. Le jeune moine étudia ensuite la philosophie dans les écoles ecclésiastiques d'Offenburg et d'Ueberlingen, puis la théologie à Wurzburg. Ce dernier séjour eut une influence décisive sur sa manière de penser et c'est alors qu'il fut attiré par cet esprit rationaliste dont nous avons parlé et dont étaient imbus les couvents allemands. Quelques indications suffiront ici pour expliquer cette théologie.

L'antique doctrine était remplacée par une philosophie religieuse superficielle qui écartait le plus possible le surnaturel et le mystérieux et qui, au lieu du principe dogmatique spécifique, demandait

un christianisme « purifié » répondant à l'esprit du temps. Dans la nouvelle histoire ecclésiastique, les grands hommes des siècles passés comme, par exemple, St-Anselme, St-Bernard, St-Thomas d'Aquin, St-Bonaventure, n'étaient plus mesurés à l'échelle de leur époque, mais, au contraire, malmenés par des jugements suffisants et présomptueux. Les études exégétiques étaient organisées de façon à sauver « la réalité historique des miracles racontés par la Sainte-Ecriture ; en les modifiant et en les défigurant brutalement, on arrivait à en donner une explication naturelle. Le droit canon obéissait à un triste byzantinisme et l'état de cette science est marqué par le fait que les règles les plus odieuses de Joseph II trouvèrent de chaleureux défenseurs parmi les professeurs mêmes de droit canon.

Wurzburg était précisément un des centres de l'esprit rationaliste lorsque Dalberg, le futur primat, fut élevé à la dignité de recteur de cette université. Girard partageait avec enthousiasme les vues de ses professeurs, il n'est pas étonnant que leur influence l'ait suivi pendant toute sa vie. Un examen impartial des idées du jeune franciscain nous montre que bien souvent il s'éloigna inconsciemment du dogme et que ce fut sans doute la raison pour laquelle, ayant été proposé plusieurs fois à la candidature épiscopale, il ne fut jamais nommé par le Saint-Siège. Les études rationalistes de sa jeunesse devinrent donc fatales à la carrière de cet infatigable et dévoué éducateur du peuple.

L'appel de Stapfer trouva un écho enthousiaste chez le père Girard qui, le 18 août 1799, présenta un mémoire détaillé sous le titre de : Projet d'éducation publique dans la république helvétique.

Il y exposait pour la première fois, en un système, ses idées sur l'éducation et l'instruction du peuple. Sa théorie principale était de faire commencer les leçons par ce qui est le plus rapproché de l'entendement de l'enfant pour n'aller que graduellement vers ce qui en est plus éloigné. Il insiste surtout pour que l'on évite l'écueil de tourmenter les jeunes intelligences par des conceptions abstraites et générales et il recommande autant que possible l'instruction par les leçons de choses. Il appuie spécialement sur les rapports des différentes branches entre elles et sur la façon de les traiter en commun.

Si toute poésie est exclue du système d'instruction de Girard, cela s'explique certainement par l'esprit terre à terre d'une époque qui plaçait plus haut qu'Homère l'inventeur du métier à filer. Girard apprécie

pleinement la valeur de l'instruction religieuse, il en fait le centre de l'éducation, et la religion à enseigner selon lui ne doit pas être philosophique mais véritablement chrétienne.

Ce mémoire, dont nous n'avons exposé que quelques traits, intéressa vivement Stapfer qui en remercia l'auteur par écrit. Lorsque la loi sur les écoles dut entrer en vigueur, on plaça Girard à la tête du conseil d'éducation du canton de Fribourg. Plus tard, Stapfer le fit nommer archiviste du ministère des arts et sciences à Lucerne, en lui donnant l'espoir que ses conseils seraient écoutés lors de l'organisation scolaire suisse.

Mais à Lucerne, le P. Girard eut la déception de voir son influence constamment contrecarrée par les éléments extrêmes que représentait un ci-devant moine bavarois. Au bout de peu de temps, après toute sorte de déboires, il abandonna cette place qu'il avait acceptée avec tant d'espoir.

Le mérite durable de cette loi d'éducation de la république helvétique, ce fut la tentative de créer des écoles publiques fréquentées par tous les enfants, sans distinction de classes. Mais la manière bureaucratique et centralisatrice dont on voulait la mettre à exécution aurait eu le même résultat qu'en France, c'est-à-dire qu'elle aurait nui au sain développement des écoles.

Les lois scolaires de la république helvétique, de même que cette dernière aussi, ressemblaient à ces arbres de la liberté que l'on avait plantés sur les places publiques avec une hâte fébrile et qui, n'ayant pas de racines, tombaient au premier ouragan.

## III

Il fallut la puissante intervention de Bonaparte pour donner à la Suisse une constitution qui lui apportât quelque calme. Le pays se trouvait, il est vrai, placé dans un état de pénible sujétion à l'égard de la France et Napoléon n'avait nullement perdu de vue les intérêts de cette dernière en faisant office de pacificateur. Mais son acte de médiation n'en est pas moins l'œuvre d'un homme d'état singulièrement




Procession à Evolène.

*D'après un tableau d'Ed. Ravel. (Phot. Boissonnas, Genève.)*

clairvoyant. Le médiateur a montré une intelligence remarquable de l'histoire et de la nature particulière de la Suisse.

La vie ecclésiastique de la Suisse allemande fut dominée à cette époque, pendant une période prolongée, par l'influence d'un homme qui a imprimé sa marque à tout un parti et a donné son nom à une tendance. Aujourd'hui encore, son souvenir éveille des sympathies et des antipathies et, pour tracer son portrait, il est difficile, dans ce conflit des sentiments, de s'affranchir de tout parti pris.



Pélerins à Savièze.
*D'après un tableau de Ritz. (Phot. Boissonnas, Genève.)*

Ignace-Henri-Charles de Wessenberg naquit en 1774. Ses années de jeunesse et d'études, celles même de ses études universitaires, rentrent dans cette période de rationalisme très accentué que nous avons définie plus haut. Il est établi que Wessenberg ne s'est jamais livré à des études théologiques approfondies. Même dans l'histoire de l'église, qui a fait l'objet de ses écrits, il n'alla jamais au-delà d'un dilettantisme éclairé. Etudiant en théologie, il avait suivi, à Dillingen, l'enseignement de Sailer; mais, à cette époque, Sailer ne s'était pas encore arraché de haute lutte aux préjugés du temps pour arriver aux principes qui devaient régir sa conception de l'église. De famille noble, Wessenberg n'était que jeune diacre lorsqu'il fut nommé chanoine d'Augsbourg et de Constance. A peine était-il

prêtre que, en mai 1880, il fut appelé par Dalberg au poste dans lequel il devait exercer sa puissante action sur les destinées de l'église d'Allemagne et de Suisse : celui de vicaire général du diocèse de Constance. Son idéal était la constitution d'une église nationale allemande. Pour le réaliser, il chercha à échapper toujours davantage à l'autorité de Rome, à remplacer dans la liturgie le latin par l'idiome germanique, à élever le jeune clergé dans un esprit national et allemand. Il ne comprenait ni la signification, ni la nécessité des pratiques d'ascétisme; Wessenberg faisait bon marché des jeûnes prescrits par l'église et dis-



Einsiedeln.
*(Phot. Julien, Genève.)*

pensait les prêtres du bréviaire en leur imposant la lecture d'un petit chapitre de l'écriture sainte. Ce fut avec passion qu'il combattit le rosaire, cependant si populaire, les processions à travers champs, les pèlerinages, les confréries et d'autres institutions et mœurs dus à l'ardeur d'une époque de foi robuste.

Le concordat passé entre Wessenberg et le gouvernement de Lucerne est un fruit de cet esprit. Cette entente attribuait à l'état, dans la nomination des curés, dans l'administration des paroisses et dans la formation des jeunes ecclésiastiques une influence qui devait devenir fatale à l'indépendance de l'église. Par un bref du 21 février 1807, le pape exprima la douleur qu'il avait éprouvée à voir le concordat, sans son assentiment, compromettre si gravement la liberté ecclésiastique

et mettre l'éducation des futurs prêtres aux mains d'une autorité laïque. Dans un second bref, adressé à Dalberg, le concordat fut même déclaré nul.

L'usage que le gouvernement lucernois fit de ses droits en matière d'instruction ecclésiastique montre combien le pape avait nettement apprécié la situation. Dans le séminaire qui venait d'être créé pour jeunes prêtres, les autorités lucernoises donnèrent une chaire à Antoine Dereser, ancien moine carmélite, qui, comme professeur, avait été excommunié par Pie VI en raison de son exégèse rationaliste. En 1814, Dereser dut finalement être renvoyé, à la suite de l'effervescence générale qu'avait provoquée sa critique impie de la Bible.



F.-B. Göldlin.

Dans le clergé et le peuple de la Suisse centrale, très attaché à ses croyances, les réformes de Wessenberg et l'établissement du séminaire de Lucerne avaient suscité un mécontentement profond et de sérieuses appréhensions. Déjà des démarches avaient été faites en vue de la création d'un séminaire de prêtres dans le couvent d'Einsiedeln, lorsque le projet échoua en se heurtant, d'une part, à la résistance de Wessenberg, et, d'autre part, aux scrupules justifiés d'un homme qui a fait beaucoup pour la régénération de la vie catholique en Suisse, l'abbé Conrad Tanner.

L'écroulement de l'empire napoléonien diminua l'influence de Dalberg. La partie suisse de l'évêché de Constance fut détachée, et François-Bernard Göldlin de Tiefenau fut chargé de l'administrer en qualité de vicaire général. En des temps difficiles, Göldlin, accomplissant les fonctions de sa charge avec autant de clairvoyance que d'énergie, a lutté infatigablement pour réveiller le véritable esprit catholique, purifier les mœurs et développer l'activité scientifique. Ses mandements et ses travaux historiques touchant Nicolas de Flue et Kramer respirent une égale piété, unie à un amour ardent de son pays.

Göldlin trouva un appui durable, nous dirions même décisif, dans Geiger et les élèves de Sailer. Bavarois d'origine, Geiger fut, au commencement de ce siècle, l'âme de la restauration ecclésiastique de la Suisse allemande. D'abord franciscain, il quitta cet ordre avec l'assentiment du pape, après la suppression de son couvent, pour professer la théologie à Lucerne. D'une pensée claire et nette, d'un caractère inflexible, connaissant très bien les hommes et l'art de les manier, Geiger a dirigé en Suisse le mouvement catholique pendant les orages les plus violents et les persécutions les plus acharnées. Il était aussi pieux que modeste. Conseiller des nonces, ayant pendant longtemps servi d'intermédiaire entre Rome et les milieux ecclésiastiques de l'Allemagne du sud, groupant désormais autour de lui les catholiques suisses et exerçant une influence considérable même sur des hommes d'état protestants, Geiger n'a cessé de refuser toute distinction et tout poste d'honneur. La pourpre lui fut offerte de Rome. Il remercia et refusa, disant qu'il voulait éviter même l'apparence d'avoir, en soutenant la pénible lutte, cherché son avantage propre.



F. Geiger.

De concert avec Geiger, deux élèves de Sailer — Gugler et Widmer — ont exercé une activité féconde.

Gugler subit l'influence de Herder et de la philosophie de Schelling. Une étude attentive de l'antiquité chrétienne et de sa doctrine l'avait rapproché de l'église à mesure que sa science poussait des racines plus profondes. Son évolution rappelle celle de Möhler. Son idéalisme, sa langue magnifique et pleine d'images et ce pieux enthousiasme que

respirent ses écrits et ses discours expliquent l'influence énorme que cet homme exerça sur la jeunesse.

Quant à Widmer, son ami, il sut donner à cette jeunesse le goût et l'intelligence de la théologie du moyen âge et substituer à l'éthique de Kant les anciennes doctrines qui ont fait leurs preuves.

La renommée des trois professeurs allait bien au-delà des frontières du pays. De toutes les parties de la Suisse, les étudiants en théologie venaient suivre leur enseignement. Comme Sailer, ces maîtres ne leur ouvraient pas seulement les trésors de leur science, mais exerçaient une action décisive sur la formation des caractères et la tournure générale des esprits. Si un nouveau souffle intellectuel est venu rafraîchir la Suisse catholique, c'est principalement à ces trois hommes que nous le devons.



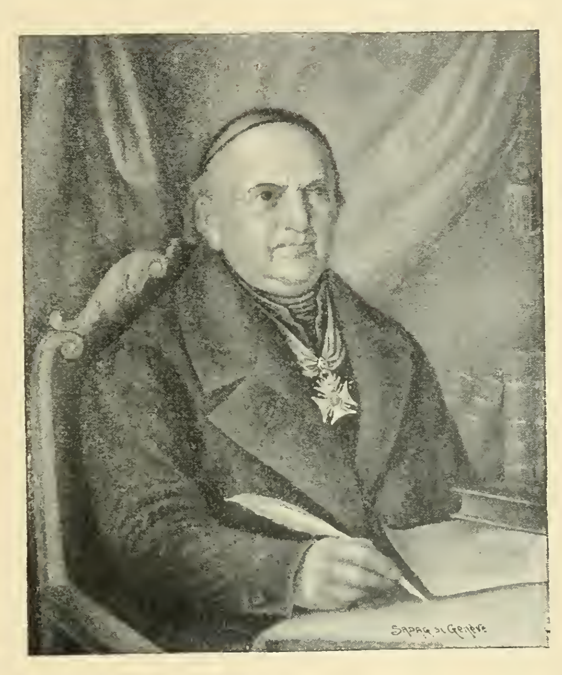
Aloys Gugler.

Il était naturel que les coryphées du catholicisme allemand suivissent avec le plus vif intérêt le mouvement qui agitait notre pays. La princesse Galitzin et Frédéric-Léopold de Stolberg étaient en relations actives avec leurs amis suisses et, après avoir parcouru et étudié notre pays, le grand Joseph Görres prit part au débat dans son magistral pamphlet, le « Udligenschwylerhandel ». L'auteur fait de la Suisse et de son histoire un tableau plein de poésie, puis, dans le style lapidaire qui lui est propre, il développe cette thèse : l'église a le droit et le devoir de s'affranchir de l'état pour accomplir librement son rôle historique. En terminant, Görres invite les Suisses catholiques à ne pas troquer contre les décevantes opinions du jour les aspirations qui leur sont propres et qui ont fait la Suisse grande ; mais il les exhorte aussi à ne pas confondre le vieil esprit avec les vieilles for-

mules et à marcher vers l'avenir avec une intelligence ouverte aux choses nouvelles.

## IV

Vers 1830, un radicalisme accentué se manifesta dans le domaine religieux aussi bien que dans celui de la politique. Ses idées philosophiques et théologiques étaient influencées par l'école néo-hégelienne. Les hommes qui, à la suite de cette école, voulaient ramener l'église catholique à sa forme et à sa pureté primitives, étaient avec ceux qui appelèrent Strauss à Zurich, non seulement en relations d'amitié, mais dans une étroite communauté de pensée.



Joseph Widmer.

En lisant les journaux, pamphlets et brochures de l'époque, on est surpris de voir combien les questions religieuses y sont fréquemment et passionnément débattues. Ce sont surtout les couvents et les ordres qui sont objet de discussion. Des gens qui ne connaissaient pas ces institutions et n'étaient pas capables de comprendre l'idéal d'une vie consacrée à Dieu, se laissaient aller à de grossières et haineuses moqueries. On exploitait avec joie quelques abus et quelques erreurs qui existaient réellement. Et, ces procédés n'étant pas suffisants, on traçait d'affreuses caricatures et on imaginait les scandales les plus ignobles afin de justifier la lutte contre le fantôme d'église catholique qu'on avait soi-même créé. Malheureusement ces écrits réussirent à exciter

un très grand nombre de catholiques de la Suisse allemande contre l'église catholique et surtout contre les couvents.

Dans les cantons catholiques, le parti libéral travaillait à la réalisation de son vieux projet d'église nationale. Il combattait infatigablement et sans perdre de vue son but. Le mouvement tendant à la création d'un archevêché suisse n'ayant pas abouti, on chercha par d'autres moyens à se détacher de Rome et à assurer à l'état une influence prépondérante dans les choses d'église. Ces tendances et ces efforts ont trouvé leur expression dans les articles de la conférence de Baden.


Officier de la garde pontificale (1840).

Le 20 janvier 1834, les représentants de Lucerne, Soleure, Berne, Bâle-Campagne, Argovie, Thurgovie et St-Gall s'assemblèrent dans la petite ville argovienne, antique rendez-vous de la diète. Edouard Pfyffer présidait. Les délégués exprimèrent le vœu que, « pareille aux assises tenues en ce lieu par les pères, la conférence actuelle eût des suites bonnes et utiles ». Ils considéraient que « le moment était venu de marcher de l'avant — et dans le domaine ecclésiastique et dans le domaine religieux — la vie publique devant être, dans la confédération, non seulement au point de vue politique, mais aussi en matière ecclésiastique, animée d'un souffle de liberté ». Les débats durèrent plusieurs jours. Ils aboutirent au vote des fameux articles qui, véritable programme de la politique libérale, exercèrent aussi une influence considérable sur la législation.

La conférence de Baden voulait que les synodes ecclésiastiques n'eussent lieu que sous la surveillance et avec l'autorisation de l'état. Tous les décrets d'église, ceux même d'un intérêt purement dogmatique, devaient être soumis à l'approbation de l'état. Les mariages mixtes sont garantis par les cantons concordataires. Leur publication

et leur bénédiction suivront les formalités édictées pour les autres mariages, et les pasteurs doivent y pourvoir sans exception. L'état exercera une surveillance étendue sur les séminaires de prêtres. Les couvents perdront leur exemption et les évêques leur veto dans la nomination du corps enseignant.

Si ces articles eussent été mis en œuvre, on aurait pu voir se réaliser en Suisse l'idéal du synode de Pistoia.

Le 17 mai 1835, le pape Grégoire XVI condamna ces articles de la façon la plus catégorique dans une circulaire adressée aux évêques de la Suisse. Le doux et conciliant évêque Joseph-Antoine Salzmann les avait, lui aussi, déjà désapprouvés avec beaucoup d'insistance. Les populations catholiques protestèrent par des manifestations réitérées.

Mais dans plusieurs cantons, la plupart protestants, on s'inspira de ces articles pour exercer contre les minorités catholiques, au mépris des droits anciens, une contrainte brutale.



Soldat
de la garde pontificale
(1840).

Dans le canton de Glaris, la constitution de 1831 imposa aux ecclésiastiques le serment civique. Or ceux-ci ne pouvaient le prêter qu'en réservant la religion catholique et les lois de l'église catholique. En outre, d'après une nouvelle loi de procédure pénale, les ecclésiastiques étaient tenus de faire les dénonciations qui pouvaient prévenir l'exécution ou les conséquences d'un délit. Cette prescription était considérée par l'évêque de Coire, avec raison, comme une atteinte au secret du confessionnal. Sans égard pour les scrupules de la foi, le gouvernement exigea une obéissance absolue, et, ayant refusé de prêter serment, les ecclésiastiques furent destitués et expulsés.

Le 19 avril 1838, le triple conseil (Landrath) dénonça unilatéralement l'entente qui le liait à l'évêché de Coire. Les chefs laïques qui avaient défendu courageusement les droits de leurs coreligionnaires

— le chancelier Landolt, le Zeugherr Tschudi, le docteur Burger, Müller, qui devait être plus tard capitaine de la garde pontificale — furent incarcérés et impliqués dans de longs procès de tendance. Quant aux communes catholiques, elles furent pendant quelque temps occupées militairement.

Tirant parti de l'antipathie artificiellement éveillée contre les couvents et comptant sur l'appui des radicaux d'autres cantons, la majorité radicale du grand conseil argovien attribua l'administration des monastères au gouvernement et suspendit momentanément l'admission de novices. Des attroupements populaires furent provoqués dans le Freiamt par l'arrestation des chefs catholiques. Le grand conseil y trouva le prétexte qu'il cherchait depuis longtemps de supprimer tous les couvents. De ceux-ci, trois seulement furent rouverts dans la suite. L'excellent esprit qui régnait dans les couvents abolis est attesté par le fait que l'abbé Adalbert Reggli, homme aussi sage qu'énergique, put réunir tous ses conventuels pour fonder un nouveau monastère à Gries, en Tyrol. Le couvent de Wettingen se constitua à nouveau, lui aussi, à Mehrerau. — Le 9 juillet 1838, Pfäffers, l'ancien monastère fondé par saint Firmin, fut également supprimé, non sans que les conventuels y eussent aidé.



Adalbert Reggli.

Les procédés violents des majorités d'Argovie et de Glaris avaient causé une douloureuse émotion chez les catholiques suisses et les avaient engagés à se soutenir fidèlement les uns les autres. Mais le mouvement catholique fut influencé beaucoup plus profondément encore par un autre événement qui toucha en première ligne les protestants : l'appel de David-Frédéric Strauss à la chaire de dogma-

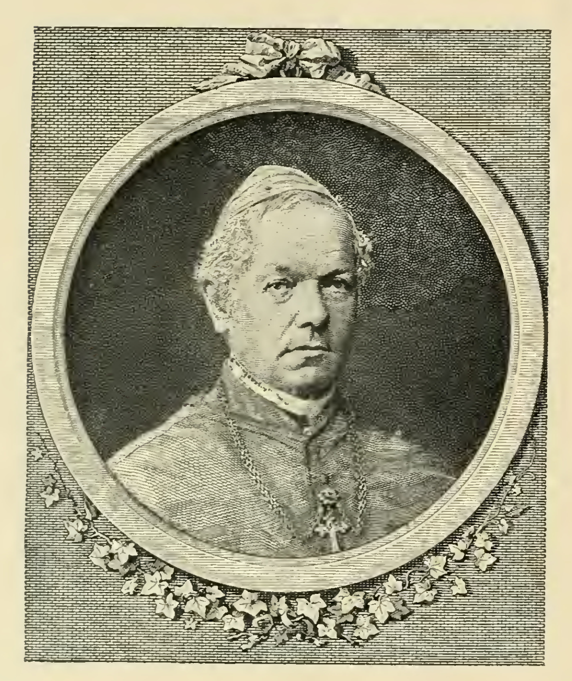
tique chrétienne de l'université de Zurich, l'homme qui, dans sa *Vie de Jésus*, avait résumé toute la critique négative de la bible et nié la divinité du Christ. Cet appel prouvait que la lutte n'était pas déchaînée contre une confession particulière ou contre tel ou tel dogme, mais bien contre le christianisme lui-même. En voyant cette négation intrépide menacer le christianisme et sa civilisation, plus d'un catholique libéral, parmi les plus réfléchis et les plus intelligents, revint, profondément ému, à la foi de sa jeunesse. Le soulèvement que provoqua dans le peuple zuricois l'appel de Strauss eut certainement un contrecoup parmi les croyants de la Suisse catholique. Il leur donna un nouveau courage et ralluma leur enthousiasme pour la défense de leur foi. Il paralysa l'effort des radicaux. De nombreux citoyens comprirent alors quelle était la portée du conflit et le peuple catholique se serra toujours plus étroitement autour de ses prêtres et de ses évêques.


Mgr Marilley.

Nous n'avons pas pour tâche de marquer l'évolution politique qui a précédé en Suisse la constitution de 1848, ni d'écrire l'histoire de la guerre du Sonderbund. La manière dont à Lucerne et dans d'autres cantons catholiques la lutte fut menée contre l'église catholique explique l'appel des jésuites à Lucerne. Par une éducation catholique de la jeunesse studieuse, ces derniers devaient opposer à l'assaut libéral une ferme barrière. Mais cet appel fournit aux radicaux un moyen puissant pour agiter les protestants et les exciter contre les cantons catholiques. Les armes tranchèrent le conflit et les cantons catholiques succombèrent. Il va sans dire que cette défaite eut les conséquences les plus graves pour la vie religieuse. A Fribourg, le gouvernement, élu sous la protection des vainqueurs et présidé par Julien Schaller, se distingua par ses violences. L'évêque Marilley, ayant protesté contre des lois qui excluaient l'église de l'école publique, fut incar-

céré à Chillon. La conférence diocésaine le destitua et chargea le conseil d'état de Fribourg de prendre des mesures provisoires pour l'administration du diocèse. Ce ne fut que six ans plus tard que l'évêque put réintégrer sa résidence.

Après la mort de l'évêque Buol, le canton de St-Gall se sépara du diocèse de Coire. Le 23 mars 1836, le pape Grégoire XVI supprima le diocèse double de Coire et St-Gall et donna au canton de St-Gall une organisation propre. Pierre Mirer fut vicaire apostolique. Après de longs pourparlers, le même pape érigea par la bulle *Instabilis rerum* l'évêché de St-Gall et désigna Mirer comme premier évêque.



Mgr Charles Greith.

A Mirer succéda Charles Greith qui, depuis plusieurs années chef spirituel de ses coreligionnaires saint-gallois, fut, dans ce siècle, l'un des hommes les plus éminents de l'église catholique suisse.

Greith, élève préféré de Joseph Görres, qui l'accueillait dans sa maison, avait reçu, jeune encore, du gouvernement britannique, la mission honorable de recueillir, à la bibliothèque du Vatican, des documents pour l'histoire de l'église anglo-irlandaise. Cette précieuse collection ne fut malheureusement pas publiée. Mais Greith dota la science germaniste, alors à ses débuts, du *Spicilegium vaticanum*, qui contenait des descriptions très intéressantes et des extraits de nombreux manuscrits de la bibliothèque du Vatican, notamment le texte de Grégoire de Hartmann. L'importance du *Spicilegium* a été reconnue et notée avec satisfaction par un homme tel que Jacob Grimm.

Au milieu des luttes politiques et religieuses, Greith, qui combat-

tait au premier rang, écrivit son histoire de l'ancienne église irlandaise, également remarquable par la profondeur de l'érudition et l'ampleur des aperçus. L'auteur allie des vues historiques originales à une connaissance solide des détails. L'ouvrage de Greith restera et, aujourd'hui encore, il est cité avec une estime très grande par les spécialistes. La *Mystique allemande de l'ordre des frères prêcheurs* attira l'attention sur un courant de la vie intellectuelle du moyen âge qui, actuellement, fait l'objet d'un ensemble d'études spéciales. « Votre beau livre, si substantiel, écrivait François Pfeiffer à l'auteur, m'a vivement intéressé et a puissamment agi sur ma pensée. » Bien que d'innombrables monographies aient été publiées dès lors sur ce sujet, l'ouvrage de Greith, unique par sa vaste conception de l'histoire, conserve toute sa valeur. Greith était lié d'amitié avec les philologues et historiens allemands les plus éminents, Grimm, Uhland, Böhmer, Pertz. Il suivait avec une attention soutenue le mouvement scientifique de l'Allemagne.


P. Théodose Florentini.

Les qualités qui distinguent l'œuvre scientifique de Greith — la large conception et l'intelligence nette des lois du développement historique — prêtent aussi à ses œuvres de politique religieuse, où il défendit jusqu'à sa mort l'église catholique et son indépendance, un intérêt qui survit aux événements.

Une période plus calme s'étant peu à peu ouverte en Suisse pour l'église catholique, le P. Théodose Florentini, capucin d'esprit vaste et fécond, en profita pour fonder une congrégation sœur qui, se consacrant au soin des malades et à l'éducation, répondit aux besoins nouveaux. Le développement étonnant des sœurs de la croix d'Ingenbohl et des sœurs éducatrices de Menzingen a confirmé les lointaines prévisions de Florentini. Le P. Théodose entrevit nettement le grand rôle que l'industrie devait jouer dans le développement économique

de la Suisse. Il conçut le plan généreux de la rendre chrétienne. Aujourd'hui encore, ses discours et ses études éveillent par ce point le plus vif intérêt. Une mort inopinée a arraché trop tôt ce religieux bien méritant à sa riche et multiple activité.

Un événement important dans la vie religieuse et ecclésiastique de la Suisse catholique fut la fondation du *Piusverein*. Cette société a rendu de grands services, surtout dans le domaine de la mission intérieure.

Dans les couvents bénédictins suisses, des gymnases florissants se développèrent. Nous ne citerons, parmi les doctes fils de saint Benoit, que le P. Gall Morell, esthéticien d'un goût délicat et poète plein d'originalité. Un homme, auquel ses travaux historiques et sa connaissance du *folklore* suisse ont donné une notoriété honorable, le professeur Lütolf, a perpétué les traditions scientifiques de l'école de Lucerne.



P. Gall Morell.

## V

Lorsque le concile du Vatican eut proclamé le dogme de l'infaillibilité du pape, la scission entre l'esprit libéral et les convictions catholiques s'accentua. C'est alors que les éléments qui, déjà dans leur for intime, avaient rompu avec le principe d'action de l'église catholique saisirent le prétexte de la proclamation de l'infaillibilité pour manifester cette rupture au dehors.

Le concile siégeait encore que déjà les principaux journaux radicaux suisses avaient laissé entrevoir les mesures gouvernementales les plus rigoureuses pour le cas où l'infaillibilité du pape serait érigée en dogme.

Peu après la fin de la guerre franco-allemande, la Suisse devint, comme l'Allemagne, le théâtre du Kulturkampf. En novembre 1872, la conférence diocésaine de Bâle demanda à l'évêque Eugène Lachat de révoquer l'excommunication prononcée contre les ecclésiastiques qui avaient publiquement repoussé le dogme de l'infaillibilité. L'évêque n'ayant pas donné suite à cette invitation, la même assemblée le destitua en date du 29 janvier 1873. Le 17 avril, l'évêque fut expulsé de Soleure. Plus tard, le chapitre fut supprimé.



Mgr Eugène Lachat

Dans le canton de Berne, les prêtres qui restèrent fidèles à leur évêque furent destitués, arrêtés et expulsés ; les catholiques se virent privés de leurs églises et en furent réduits à célébrer leur culte dans les granges. On chercha de tous côtés des remplaçants aux prêtres du pays qui avaient été révoqués et on en trouva quelques-uns; cependant la tentative de constituer une église d'état échoua complètement.

A quelques très rares exceptions près, la population du Jura resta fidèle à son église et à son évêque, et la persécution n'eut pas d'autre effet que de réveiller et de fortifier, dans cette région, la vie catholique.

L'éminent prédicateur Gaspard Mermillod, dont la réputation s'étendait bien au-delà des frontières suisses, avait été désigné, le 22 septembre 1864, comme coadjuteur de l'évêque Marilley, de Lausanne et Genève.

Le gouvernement radical de Genève, dirigé par M. Carteret, inter-

dit au coadjuteur de remplir ses fonctions et, en date du 20 septembre 1872, le destitua. Le 10 janvier 1873, le pape nomma Mermillod vicaire apostolique de Genève, sur quoi le conseil fédéral l'expulsa, en date du 17 février 1873, du territoire de la confédération, bien qu'il fût citoyen suisse. Le jour même, Mgr Mermillod fut conduit à la frontière française.

Les prêtres catholiques du canton de Genève, ne pouvant pas prêter le serment que la nouvelle loi d'organisation ecclésiastique leur imposait, se virent eux aussi révoqués et remplacés par des apostats français.



Schorderet.
*(Phot. E. Lorsou, Fribourg.)*

A Zurich, à Berne et dans plusieurs petites villes, les catholiques furent dépouillés au profit des vieux-catholiques des églises qu'ils avaient construites avec le charitable appui de coreligionnaires de tous pays.

Aux jours troublés du Kulturkampf, les catholiques reconnurent de plus en plus l'intérêt qu'ils avaient à se donner une presse à la hauteur de sa tâche et c'est pourquoi ils créèrent des organes importants dans la Suisse allemande et française. Parmi les feuilles allemandes, nous citerons le *Vaterland* qui, sous la direction de Kreienbühl, écrivain de talent, défendit victorieusement les principes catholiques pendant la période du Kulturkampf. D'autre part, le *Volksblatt* saint-gallois à Utznach, sous la plume vigoureuse de Müller-Leiter, eut beaucoup de succès dans les milieux populaires et rendit de précieux services à la cause catholique dans la Suisse orientale.

La régénération de la presse catholique dans la Suisse occidentale fut l'œuvre de Schorderet. Cet esprit de haute valeur et de grande énergie avait pénétré d'un regard clairvoyant les besoins du temps

# ÉPISCOPAT SUISSE
## 1899



1. Mgr Battaglia, évêque de Coire *(Phot. C. Lang, Coire.)*. — 2. Mgr Haas, évêque de Bâle *(Phot. Synnberg, Lucerne.)*. — 3. Mgr Egger, évêque de St-Gall *(Phot. Faeschler, St-Gall.)*. — 4. Mgr Abbet, évêque de Sion *(Gravure Corbaz et Cie, Lausanne.)* — 5. Mgr Deruaz, évêque de Fribourg *(Phot. Le Lieurre, Rome.)*.

présent, il avait surtout discerné la nécessité d'une bonne presse. La *Liberté*, fondée par lui, devint l'organe catholique dirigeant de la Suisse française.

Sous Léon XIII, le calme rentra peu à peu dans les esprits. Par sa généreuse condescendance, le pape parvint à rétablir l'ordre dans le diocèse de Bâle. Il donna à cette circonscription un chef dans la personne de Frédéric Fiala. Mermillod rentra en Suisse en qualité d'évêque de Lausanne et Genève et, en reconnaissance des combats qu'il avait livrés et des tourments qu'il avait subis pour la cause de l'église, il fut nommé cardinal.



Mgr Burtscher.

Un vœu que les catholiques suisses nourrissaient depuis des siècles fut réalisé par la création de l'université de Fribourg. Une faculté de philosophie et une faculté de droit furent installées; puis, on appela à la faculté de théologie les pères dominicains et deux prêtres séculiers. Ensuite vint la fondation de la faculté des sciences. La création de cette école, l'œuvre la plus importante des catholiques suisses dans le cours de ce siècle, est due surtout à la sage clairvoyance et à l'activité du chef du département de l'instruction publique du canton de Fribourg, M. Georges Python.

Les grandes réformes sociales de Léon XIII ont été saluées avec joie et admiration.

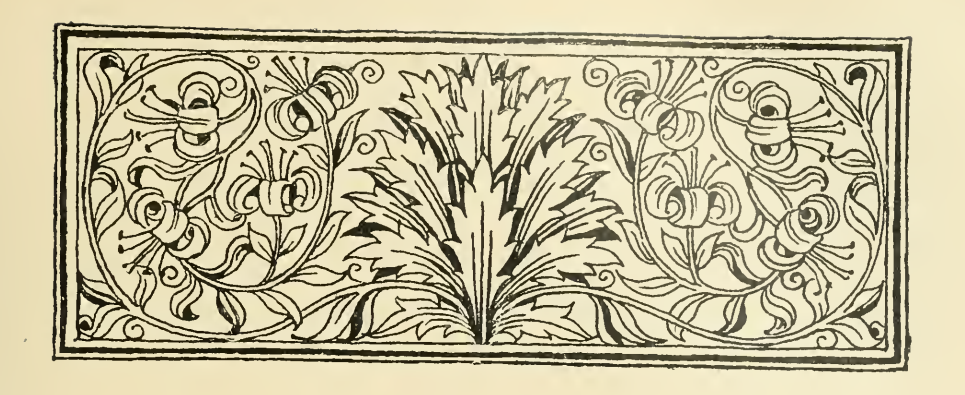
En 1889, monseigneur Burtscher, curé de Rheinau, très connu par son dévouement à la cause ouvrière, fonda l'association générale des hommes et des ouvriers catholiques qui, répandue aujourd'hui sur toute la Suisse, s'est dotée d'un secrétariat. Cette union a actuellement pour chef M. l'avocat Feigenwinter, de Bâle, dont le dévouement pour les catholiques disséminés est aussi infatigable que désintéressé.

En annonçant, au début du siècle, que l'église se séparerait de

Rome, qu'une communauté nationale suisse se constituerait, les ennemis du catholicisme se sont gravement mépris.

Aujourd'hui, au terme de cent ans, les catholiques suisses se groupent fidèlement autour de leurs prêtres et ceux-ci s'inclinent devant l'épiscopat qui, uni au successeur de St-Pierre, fait entrer d'une main ferme l'église d'Helvétie dans le siècle nouveau.





# L'église catholique nationale

Le concile du Vatican, qui siégea du 8 décembre 1869 au 20 octobre 1870, proclamait, le 18 juillet 1870, quatre dogmes établissant les règles suivantes : 1. Christ a institué un primat en la personne de l'apôtre Pierre. 2. La primauté de Pierre a passé aux évêques romains. 3. En vertu de cette primauté, les papes possèdent la juridiction pleine et souveraine, ordinaire et immédiate, sur toutes les églises, sur leurs pasteurs et sur les fidèles, en matière soit de foi, soit de morale, soit de discipline ecclésiastique et de gouvernement de l'église. 4. Dans l'exercice de cette juridiction, le pape a l'infaillibilité « que le divin rédempteur, entendait conférer à son église pour les décisions des questions de foi et de morale, de sorte que les prononcés officiels du pape sont immuables en eux-mêmes, sans que l'assentiment de l'église soit nécessaire. »

La *Civiltà cattolica,* organe de l'ordre des jésuites, avait, dans son numéro du 6 février 1869, déjà déclaré, avec l'autorité qui lui était reconnue, que le concile avait vocation pour rendre des décrets de cette nature. Aussi le dogme de l'infaillibilité papale fut-il, en Suisse comme

ailleurs, avant même que le concile eût prononcé, répudié par des considérations tirées de la bible, ainsi que de l'histoire et de la politique ecclésiastiques. Cette attitude s'accentua après la publication des décrets du Vatican. La manifestation la plus importante qui se produisit dans ce sens fut la protestation de la conférence du diocèse de Bâle, du 8 septembre 1870. Cette conférence exprima l'espoir que l'évêque Lachat ne proclamerait pas les nouveaux dogmes. Pour le cas où, nonobstant, la proclamation aurait lieu, l'entente de 1828 touchant la reconstitution de l'évêché de Bâle serait, disait la conférence, remise en question.

Dans sa pastorale du 6 février 1871, l'évêque n'en déclara pas moins que les nouveaux dogmes avaient force obligatoire pour les catholiques. Le chapelain du pénitencier de Lucerne, J.-B. Egli, qui ne donna pas lecture de ce passage de la lettre épiscopale, fut excommunié en due forme le 10 mars 1871. Plusieurs assemblées de laïques catholiques protestèrent contre l'acte de l'évêque, et décidèrent de lutter afin de prévenir l'introduction des nouveaux dogmes dans l'église et l'école. Dans une lettre ouverte à l'évêque Lachat, publiée dans le journal le *Bund* du 28 septembre 1872 — le professeur de théologie Edouard Herzog, de Lucerne, déclara qu'il se ralliait au mouvement vieux-catholique allemand pour lutter contre les décrets du Vatican. Le curé Paulin Gschwind, de Starrkirch, dans le canton de Soleure, fut excommunié et destitué par l'évêque pour avoir notoirement combattu ses décrets ; il obtint toutefois l'approbation de la majorité de ses collègues (26 octobre 1872).

Ce fait détermina le gouvernement de Soleure — 31 octobre et 3 novembre — et la conférence diocésaine de l'évêché de Bâle — 19 novembre — à déclarer formellement à l'évêque Lachat qu'il ne reconnaissait aucune portée juridique aux décisions du Vatican. Ces deux assemblées invitaient en outre l'évêque à révoquer les censures prononcées contre Egli et Gschwind. — Une grande réunion populaire qui eut lieu à Olten le 1er décembre 1872 aboutit à l'organisation de la «société des catholiques libéraux de Suisse.» D'après les statuts élaborés par le Dr W. Munzinger, professeur à Berne, cette société avait pour but de résister aux nouveaux dogmes et de provoquer une réforme dans l'église catholique. On pensait atteindre ce but notamment par la création de communautés vieux-catholiques.

Aussi, dès le 8 décembre 1872, la petite communauté d'Olsberg, dans le Frickthal, appelait-elle en qualité de curé le prêtre excommunié J.-B. Egli. Le 11 mars 1873, l'autorité cantonale désigna comme curé d'Olten le ci-devant professeur Herzog, qui se trouvait en ce moment à Créfeld. Le 4 mai 1873, Herzog installa à Trimbach le nouveau pasteur de cette communauté, Louis Kilchmann. Un professeur excommunié, Michelis, inaugura, le 29 juin 1873, le culte vieux-catholique à Zurich. Le 20 novembre 1873, la paroisse de Rheinfelden, dirigée par le curé K. Schröter, se rallia par décision expresse au mouvement, donnant ainsi l'exemple à d'autres communautés argoviennes.

Dans les cantons de Berne et de Genève, les luttes politiques et ecclésiastiques qu'on désigne sous le nom de *Kulturkampf* suisse aboutirent à l'organisation d'un assez grand nombre de paroisses catholiques indépendantes de la hiérarchie romaine (1). Dans ces deux cantons, il s'agissait moins de faire opposition aux décrets du Vatican que d'obtenir de nouvelles lois en matière de culte. Il paraissait notamment impossible de rester sous l'obéissance papale et de reconnaître néanmoins les lois cantonales qui attribuaient les nominations des curés aux communautés. Par sa bulle *Etsi multa luctuosa*, du 21 novembre 1873, Pie IX avait en effet condamné ce mode d'élection dans les termes les plus nets. Aussi bien dans le canton de Genève que dans celui de Berne, la nouvelle organisation ecclésiastique catholique fut créée en réalité sans que la population se ralliant au pape y eût coopéré. A Genève, cette fraction repousse, aujourd'hui encore, la dite législation ecclésiastique. Dans le Jura-Bernois, au contraire, depuis la mort de Pie IX, survenue le 7 février 1878, les catholiques romains — se conformant évidemment à une nouvelle injonction papale — ont commencé à participer à toutes les élections ecclésiastiques et à rétablir, dans les communautés où ils sont en majorité, les relations avec le Saint-Siège.

Il allait presque de soi que les paroisses catholiques bernoises et genevoises organisées selon la législation cantonale se ralliassent aux communautés vieux-catholiques de la Suisse allemande, afin de fortifier leur position par une union diocésaine indépendante de Rome.

Les incidents survenus dans les cantons de Berne et de Genève contribuèrent beaucoup à faire apparaître cette union autonome

(1) Voir Herzog, *Beiträge zur Vorgeschichte des Christ.-katholischen Kirche der Schweiz*. Berne 1896, p. 85 et suivantes.

comme absolument nécessaire. L'organe qui servit à la création de l'évêché suisse fut la « société des catholiques-libéraux de Suisse, » fondée le 1er décembre 1872, ou plutôt le comité central de cette société. Des réunions de délégués eurent lieu à Berne le 14 juin 1874, à Olten le 21 septembre 1874. Les communautés bernoises et genevoises qui venaient de se constituer y envoyèrent des délégués. Ces assemblées élaborèrent la constitution de « l'église catholique-chrétienne de la Suisse », et cette constitution ayant été adoptée par les communautés et sociétés, le comité central de la société suisse convoqua les délégués pour le 14 juin 1875, à Olten, au premier synode constituant. Le synode proclama l'entrée en vigueur de la constitution, adopta les règlements ébauchés et nomma un conseil synodal. Le premier président de ce conseil fut désigné en la personne du Dr Augustin Keller, d'Aarau. La société des catholiques-libéraux cessa désormais d'exister. La délégation genevoise avait demandé qu'il fût procédé immédiatement à l'élection de l'évêque. Mais cette proposition ne put pas être adoptée vu que les conditions de l'élection, telles qu'elles découlaient du règlement susmentionné, n'étaient pas remplies. Le second synode se réunit le 7 juin 1876 et désigna comme évêque le professeur Edouard Herzog, curé de la communauté catholique de Berne. Le nouvel évêque fut consacré le 18 septembre 1876 à Rheinfelden par le Dr J.-H. Reinkens, évêque des vieux-catholiques allemands. Dès lors, l'église catholique-chrétienne de la Suisse possède tous les organes d'une communauté ecclésiastique catholique.

Le second synode détermina aussi en quelques principes l'attitude que les catholiques-chrétiens prenaient sur le terrain des dogmes et du droit canon. Il déclara que, « d'accord avec l'église chrétienne une et indivisée », il ne reconnaissait « qu'un seul chef de l'église », soit Jésus-Christ. C'est sous l'empire de ce chef que « l'église se gouverne d'une manière autonome, de concert avec ses évêques, ses prêtres et ses diacres ». Les seuls conciles qui furent reconnus comme œcuméniques sont ceux qui furent admis comme tels avant le schisme par les églises chrétiennes d'occident et d'orient. Aussi la communauté catholique chrétienne se rallie-t-elle au symbole de foi de l'église indivisée, en laissant de côté les additions ultérieures, et se soumet-elle également à la doctrine et à la pratique œcuménique en ce qui concerne la morale, la liturgie et la discipline ecclésiastique.

Ces principes se retrouvent dans la constitution, dans le catéchisme et le livre de prières officiels de l'église catholique chrétienne. Ce dernier renferme la liturgie obligatoire pour toutes les paroisses. Il est réuni à un recueil de chants. L'église prétend, envers les autres communautés, à une autonomie complète, mais elle impose à son évêque le devoir de veiller à l'unité intérieure aussi bien que celui d'entretenir l'union avec d'autres églises sur le même terrain. Son organisation synodale et paroissiale a un caractère franchement démocratique. Le culte est célébré dans la langue nationale. A la communion, la coupe est aussi présentée aux laïques. Le mariage des prêtres est autorisé. En matière de confession, les fidèles ne seront guidés que par leur conscience.



Église et presbytère vieux-catholiques de Lucerne.
*(Phot. L. Stoll, Lucerne.)*

En 1889, les églises vieux-catholiques de Hollande, d'Allemagne et de Suisse formèrent une union, qui laissait d'ailleurs à chaque communauté une pleine autonomie. A cette union sont venues se rattacher l'église vieux-catholique d'Autriche et les communautés, en partie encore imparfaitement constituées, d'Italie, de France et d'Amérique. L'union s'affirme et se maintient par les conférences épiscopales et les congrès vieux-catholiques internationaux, convoqués tous les deux ans. Jusqu'ici ces conférences se sont occupées surtout du rétablissement de l'entente entre les églises chrétiennes séparées.

Depuis que son organisation est terminée, l'église catholique-chrétienne a eu, d'une manière générale, un développement calme et normal. Un service signalé et d'une portée durable lui fut rendu par le canton de Berne, qui institua à son université, le 29 juin 1874, une faculté de théologie catholique.

Il existe actuellement des communautés et associations catholiques

chrétiennes reconnues par l'état dans les cantons d'Argovie (onze), Bâle-Ville (une), Bâle-Campagne (une), Berne (cinq), Genève (six), Neuchâtel (une), Schaffhouse (une), Soleure (six) et Zurich (une). Ne sont pas reconnues par l'état : les communautés organisées de Lucerne et de St-Gall, ainsi qu'une série d'associations qui, sans être formellement des paroisses, se trouvent au bénéfice soit d'un culte régulier, soit d'un enseignement religieux et de visites pastorales particulières. Il existe des communautés de ce genre dans les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Berne, Genève, Lucerne, Soleure et Zurich. Le nombre des adhérents de l'église catholique-chrétienne est aujourd'hui de quarante mille environ. La liste des membres du clergé, qui est établie par l'évêque et qui indique les ecclésiastiques autorisés à accomplir les fonctions du culte, renfermait, lors du synode du 29 juin 1898, cinquante-neuf noms. D'après le rapport épiscopal, les membres du clergé catholique-chrétien ont célébré, en 1898, 796 baptêmes, 221 mariages et 606 services funèbres. Leur enseignement religieux a été suivi par 4464 enfants. En 1897, le nombre des confirmations auxquelles a procédé l'évêque atteignait le chiffre de 895.

Les communautés et associations qui ne sont pas reconnues par l'état paient elles-mêmes les frais de leur culte. Il en est de même des paroisses du canton de Soleure où les biens ecclésiastiques sont remis aux mains des communautés. Mais, même dans les communautés dont le clergé est rétribué par l'état ou par le produit des biens des prébendes, les fidèles ont à pourvoir, par des contributions volontaires ou par des taxes ecclésiastiques obligatoires, à une part plus ou moins grande des frais du culte. Les dépenses du conseil synodal, qui est l'administration centrale, ont atteint en 1897 la somme de 26,850 fr. 87 c. Les fonds des bourses pour étudiants en théologie sont actuellement d'environ 100,000 fr. Les autres fonds de l'administration centrale étaient, au commencement de l'année 1898, de 35,583 fr. 94 c.

Après avoir traversé des temps très difficiles, l'église catholique-chrétienne, a désormais une existence ordonnée et assurée, et sa vitalité ne saurait être mise en doute.





# Protestantisme dans la Suisse allemande

---

C'est au milieu d'un vrai chaos ecclésiastique que le XIXe siècle commence en Suisse.

Jusqu'aux événements de 1798 la vie civile dans son ensemble était, dans les cantons catholiques, demeurée entièrement soumise à l'influence de l'église romaine. Dans les cantons évangéliques, au contraire, la vie religieuse constituait une partie de l'organisme de l'état; mais une partie si importante que la religion dominait en réalité les mœurs et les idées. L'église avait la haute main sur tout le domaine de la moralité officielle: la bienfaisance, le soin des pauvres, l'éducation. Les lois elles-mêmes reposaient sur les enseignements ecclésiastiques. L'obéissance envers les magistrats était un devoir religieux, de même que la fréquentation du service divin était une ordonnance de l'état et un usage national.

Mais la révolution de 1798 bouleversa tout à coup ces rapports entre l'église et l'état. La constitution imposée par le directoire français donnait à la république helvétique une base toute nouvelle et purement humaine: « La liberté de conscience, dit-elle, est illimitée; la manifestation des opinions religieuses est subordonnée aux sentiments de la concorde et de la paix. Tous les cultes sont permis, s'ils ne troublent point l'ordre public et n'affectent aucune domination ou prééminence. » Telle la constitution, telles les intentions des nouveaux détenteurs du pouvoir; et l'on retrouvait aussi le même esprit dans le détail des lois. Personne ne fut plus tenu de participer au culte; on ne força plus personne à considérer le dimanche comme un jour férié; le contrôle exercé par l'église sur les mœurs prit fin; le pasteur, devenu un simple citoyen, n'eut plus d'ordres à donner. Les différentes autorités subsistèrent; mais elles avaient perdu toute force et toute compétence.

Cependant la grande majorité du peuple était bien loin de partager le nouveau point de vue; elle ne le comprenait même pas. La plupart des gens continuaient à considérer la confession de foi, telle qu'elle leur avait été enseignée, comme l'expression adéquate et inébranlable de la vérité divine; on s'imaginait encore que l'acceptation de cette formule était la seule garantie du salut; la fréquentation coutumière du sermon apparaissait comme le moyen voulu de Dieu pour cultiver la piété; le pasteur demeurait la suprême autorité morale. Certes, chez bien des gens les croyances religieuses avaient été, sur tous les points, involontairement influencées par les nouvelles déclarations: on parlait bien plus de la Providence que du Père céleste, de vertu et de liberté que de péché et de rédemption, de l'enseignement de Jésus que de sa personne. Mais il existait un fonds si inébranlable et profond de piété et de soumission à Dieu qu'on continuait de remplir, simplement et consciencieusement, les devoirs religieux tels que des usages vénérables les avaient établis.

C'est pour cela que bien des gens remarquèrent à peine la différence qui les séparait des temps anciens. Quant à ceux qui s'en rendirent compte, ils étaient pour la plupart pieusement attachés aux anciennes institutions religieuses; aussi le nouvel ordre de choses les remplit-il de défiance et même d'horreur; ils devinrent les ennemis de la révolution, parce qu'ils virent en elle un danger pour la religion.

Le nouveau ministre des sciences et des arts, à qui incombait la

direction de l'église, Philippe-Albert Stapfer, était bien un théologien, mais il se rattachait aux idées philosophiques de Kant. Une religion morale et une religion révélée étaient pour lui une seule et même chose ; le christianisme lui apparaissait comme la religion la plus pure, et l'adhésion à ses enseignements comme un solide levier, pour délivrer l'humanité des ténèbres et de la misère morales. Il n'y avait pas encore d'école pour le peuple, comme aujourd'hui ; l'église était encore le seul organe que l'état eût entre les mains pour agir sur la masse, l'éclairer, la rendre meilleure et l'ennoblir. Stapfer rédigea donc un mémoire pour rappeler aux ministres de la religion en Helvétie leurs devoirs et leur destination. « L'église, écrit-il, n'est rien d'autre qu'un moyen de représenter et de vivifier l'idée d'un règne de Dieu ; elle est destinée à armer le sens moral contre les penchants matériels. » « Les ministres de la religion doivent seconder efficacement la destinée de l'humanité ; ce sont des agents indispensables de sa parfaite éducation. »

Suivant le vieil usage on ordonna qu'il y aurait jeune fédéral le 6 septembre 1798, et, dans sa proclamation, le ministre adressait les exhortations suivantes. « Cette fête religieuse doit être un jour de pieux recueillement et de méditations sérieuses sur l'état moral du peuple et sur la nécessité de la vertu, pour la conservation et le bonheur de l'humanité. »

Tout le monde ne partageait pas cet optimisme philosophico-religieux. Leschefs de la nouvelle république, Pierre Ochs et F.-C. Laharpe, étaient des esprits forts, au sens voltairien du mot. Ils pouvaient bien s'accommoder d'un pareil langage, tant qu'il convenait au but qu'ils poursuivaient ; mais ils étaient portés à redouter l'influence de l'église ; ils considéraient bien plutôt comme de leur devoir de contenir les sentiments religieux que de les activer. Telle était aussi l'opinion de leurs partisans les plus influents. Enfin, dans aucune localité de quelque importance, il ne manquait de « patriotes » de même tendance : aigris par quelque humiliation réelle ou prétendue, ces derniers usaient de la nouvelle liberté à leur manière, pour exprimer leur hostilité envers la religion, tourner la foi en dérision, se moquer de l'église et faire sentir son infériorité actuelle au « citoyen ministre. »

A côté des hommes dont nous venons de parler, il y en avait de moins bruyants. Ainsi le théologien wurtembergeois Urlsperger avait fondé à Bâle la « *Deutsche Christentumsgesellschaft* », pour réagir contre le

manque de piété et la simple religion de la raison, et pour unir tous ceux qui désiraient conserver un christianisme strictement fidèle. J.-G. Lavater de Zurich avait commencé à parler, avec l'enthousiasme d'un prophète, du monde invisible, de la puissance miraculeuse de la prière et de l'amour pour le Sauveur. Enfin, non sans éveiller une profonde sensation, Jung-Stilling exposait le côté mystique de la religion.

Grâce à leurs écrits, répandus à profusion, il se forma autour de ces hommes, des associations religieuses. Comme autrefois les communautés des frères de Herrenhut avaient été un centre d'attraction, les nouvelles sociétés réunirent tous ceux qui étaient mécontents de la religiosité de leurs frères, ou du déisme rationaliste, ou bien encore ceux qui se tenaient en dehors du tumulte des partis politiques. Et c'est par dessus les barrières des églises, des nationalités diverses et parfois même des confessions qu'on se tendit la main.

La nouvelle liberté de croyance fit apparaître des étrangetés encore plus extraordinaires. En avril 1802, arriva de l'Entlibuch le nommé Anton Unternährer, catholique d'origine, qui s'était fixé à Amsoldingen, près de Thoune. Entouré de tout un cortège de disciples, il apparut un beau jour devant la cathédrale de Berne, dans la persuasion qu'il allait être reconnu comme le second messie. Sa doctrine consistait en une si triste idolâtrie des passions charnelles, que l'on dut prendre des mesures énergiques contre la secte et que son fondateur mourut en 1824 dans les prisons de Lucerne.

Le malheur des temps, dont ni les principes politiques, ni les idées ecclésiastiques n'étaient la seule cause, entraînait rapidement à de si complètes désillusions, que l'on finit par chercher le salut dans le retour à l'ancien ordre de choses. Des voix, de plus en plus nombreuses et puissantes, demandèrent qu'on rétablit l'église dans son état antérieur. Dès 1800 déjà, le « Kirchenrat » bernois avait rédigé une adresse au directoire de la république helvétique et formulé toute une liste de plaintes des plus graves. L'adresse concluait par ces mots : « Tous ces faits, citoyens directeurs, sont des causes qui aboutissent à un même résultat : la destruction du christianisme en Suisse et l'organisation de l'immoralité et du crime. C'est un moyen détourné pour arriver à gouverner avec un sceptre de fer le peuple qu'on a intentionellement ramené à la sauvagerie. »

Des politiciens très sceptiques même se prononcèrent, après expé-




Cathédrale de Berne.

rience faite, avec la plus grande énergie pour la nécessité d'une culture religieuse générale, et, par conséquent, pour la restauration des églises officielles. De toute part l'on revenait en silence aux anciennes institutions. De plus on saisissait cette occasion pour réaliser quelques améliorations : plusieurs cantons, Zurich, Berne, Argovie et Schaffhouse entreprirent une répartition équitable des traitements ecclésiastiques, afin d'égaliser les revenus par trop élevés ou par trop exigus de certaines charges ecclésiastiques.

Mais il y avait autre chose à faire que ces quelques changements extérieurs ; le retour pur et simple à l'ancien état de choses n'était plus possible. Les années précédentes, avec leurs profonds bouleversements, avaient laissé des traces trop sensibles, non seulement sur la carte de l'Europe, mais aussi dans les consciences et les esprits. Les cantons nouvellement constitués ou seulement remaniés en 1815, soit Thurgovie, Argovie, St-Gall et Berne, possédaient maintenant des populations mixtes au point de vue confessionnel. Dans les autres cantons aussi la base d'une tolérance réciproque était désormais assurée pour toujours. Il résultait de là que les rapports entre l'église et l'état devaient être modifiés.

Il s'était accompli une transformation plus importante encore dans l'intérieur même des églises : la naïveté, la foi aveugle et le contentement qu'elle donne s'étaient perdus. Le conflit entre les deux confessions, qui pendant trois siècles avait si fort troublé l'histoire de la confédération, fut remplacé par un autre conflit : celui de la foi et de l'incrédulité.

Ce désaccord demeura d'abord caché sous un zèle assez général en faveur du christianisme, considéré comme source de tout ce qui est bon, vrai ou beau. Le jubilé de la réformation, célébré en 1819 à Zurich et en 1828 à Berne, et qui fut une imposante manifestation, remit en lumière la valeur de l'église et son importance pour le développement de la vie du peuple ; il renouvela aussi l'attachement aux croyances des pères. Mais, déjà alors, le zèle pour la religion en général et la morale qui en dépend l'emportait au fond sur l'attachement à l'église, à sa confession de foi et à ses usages rituels. Deux noms en témoignent : ceux de Henri Pestalozzi et H. Zschokke, l'auteur des *Stunden der Andacht*.

Il y avait un groupe qui se tenait à distance, menaçant et tourmenté de doutes. Les principes de la sainte alliance des princes ne lui sem-

blaient qu'un beau manteau destiné à couvrir un hypocrite retour à la monarchie de droit divin. Ce groupe était plein d'antipathie et d'une profonde défiance à l'égard du christianisme et de ses applications à la vie publique. Ses partisans étaient encore peu nombreux ; mais leur but était clair ; et, comme les événements leur donnaient raison, ils ne devaient pas tarder à gagner en importance et à devenir influents. Ni les églises, ni les gouvernements n'avaient plus de moyens d'enrayer la propagation de leurs idées. Le phénomène opposé se produisit aussi. La religion humanitaire, le culte enthousiaste, à moitié rationaliste, à moitié sentimental, de la vertu ne pouvaient satisfaire toutes les personnes pieuses ; de plus, on ne se contentait plus d'une prédication simple, sobre et pratique, comme celle de l'excellent antistès J.-J. Hess, de Zurich, ou du fameux diacre Müslin, à Berne. Les âmes religieuses, violemment agitées, demandaient une nourriture plus forte et plus excitante, et elles la trouvèrent.

En 1817, une comtesse russe, M^me^ de Krudener, vint de la Suisse française dans les cantons réformés allemands. Elle tint ses réunions à Berne, Aarau, Bâle, Zurich, Winterthour, Schaffhouse, parlant un langage chaleureux, qui pénétrait les cœurs. Elle engageait enfants et adultes au repentir et à la foi au Sauveur. C'était quelque chose d'inouï jusqu'alors ; cela contrastait d'une manière tranchée avec le ton conventionnel de la chaire et les exhortations trop entendues des orateurs sacrés professionnels. La personne de M^me^ de Krudener et sa manière d'être, la forme et le contenu des allocutions arrivaient à produire un effet puissant ; la vérité chrétienne apparaissait sous une face toute nouvelle. Enfin, lorsque cette pieuse femme fut arrêtée et expulsée comme perturbatrice de l'ordre, l'excitation ne fit que grandir chez ceux qu'elle avait amenés à la foi et qui la considéraient comme un prophète.

Ce mouvement, qu'on a appelé le réveil, eut des suites. Ce fut d'abord le méthodisme, venu d'Angleterre, qui fit violemment irruption. Il demandait non des progrès dans la vertu, mais la conversion, non l'amendement moral, mais la nouvelle naissance ; il exigeait la confession des péchés et le renoncement complet au monde déchu et impie. Partout se formaient de petits conventicules solidement rattachés les uns aux autres. Tantôt on s'y rapprochait de la piété ecclésiastique traditionnelle, tantôt on s'opposait ouvertement à celle-ci. On y culti-

vait les sentiments mystiques et on les excitait parfois d'une manière tout artificielle.

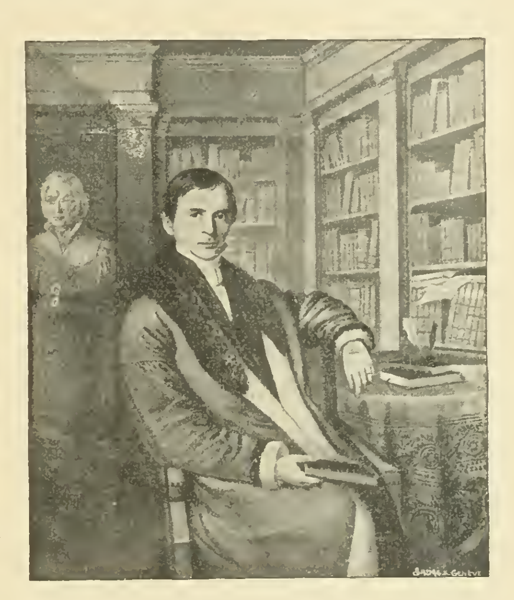
Dans la Suisse orientale, à Staufberg, près Lenzbourg, un certain vicaire, Jacob Ganz, réunissait des auditoires extraordinaires. Ses discours s'élevaient contre la vanité de la vie mondaine et contre les soi-disant chrétiens qui n'avaient pas passé par la conversion ; ou bien ils dépeignaient les délices de la grâce et le bonheur des vrais disciples de Jésus. Mais Ganz, qui n'était parvenu à sa vocation d'évangéliste qu'au travers de grosses difficultés, fut persécuté comme sectaire et on le réduisit au silence. Il mourut bientôt dans l'abandon et l'oubli.

Les préventions des gouvernements contre le christianisme des méthodistes et du réveil n'étaient pas sans fondement. S'il a mis fin à bien des illusions de justice propre et à une dangereuse inconscience, s'il a fait du bien dans certains cas, ce mouvement avait aussi ses dangers. L'exaltation qu'il provoquait et que l'on considérait souvent comme sa manifestation essentielle, confinait parfois à la folie religieuse. On connaît la hideuse aventure de Wildenspuch, dans le canton de Zurich, où une certaine Marguerite Péter, après avoir persuadé à sa sœur de se laisser crucifier pour les péchés du monde, se livra elle-même au martyre. Mais, même en dehors de ces cas isolés d'exaltation, il y eut une recrudescence inquiétante de sentiments sectaires et maladifs, et un penchant plus grand à la séparation se manifesta. Ce que l'on mit à la place de la justice propre et de l'honnêteté bourgeoise, ce fut souvent un orgueil qui n'était guère préférable. Sur le modèle des communautés sœurs de Genève et du canton de Vaud, il se forma alors, à Berne, une église libre, indépendante de l'état. Elle prit un peu d'importance grâce à une petite persécution antipiétiste en 1829 et aux remontrances trop zélées de quelques pasteurs de la ville. Ce qui contribua aussi à attirer l'attention sur elle ce fut l'exil d'un jeune homme de bonne famille, qui n'avait rien à se reprocher, et qui, revenu dans la suite, devint le directeur et le prédicateur de la dissidence.

Comme une conséquence tout à fait différente et cependant connexe du trouble religieux qui régnait alors dans les esprits, il faut citer encore la conversion au catholicisme de Charles-Louis de Haller, le petit-fils du grand Haller. Cet acte fut accompli secrètement en 1820 et rendu public en 1821. Dans sa haine des principes de la révolution, Charles-Louis de Haller avait été amené à considérer la réformation

du XVIme siècle comme un acte de révolte contre l'autorité de droit divin. Nombre de pamphlets commentèrent l'événement augmentant le sentiment de malaise ecclésiastique et contraignant chacun à se rendre un compte exact de sa propre foi.

A côté de tels errements, le renouveau de l'intérêt pour les questions religieuses produisit des fruits réjouissants, en particulier dans la vie des sociétés religieuses, qui, à partir de ce moment, commencèrent à se développer partout. La *Basler Christentums-Gesellschaft* se constitua d'abord, et de là sortirent les sociétés bibliques et des missions de Bâle en 1804, de Zurich en 1813, de St-Gall et Appenzel (Rhod. ext.) en 1819. En 1816 on fonda l'école des missions à Bâle. Ainsi se formait tout un réseau d'associations, qui recrutèrent et rassemblèrent les bonnes volontés, et qui, à côté des églises officielles, mais de la même manière, s'occupèrent de l'avancement du règne de Dieu. En bien des cas, ce furent des pasteurs ou d'autres personnalités ecclésiastiques qui se mirent à la tête de ces sociétés, pour leur donner l'impulsion et les diriger, les rattachant ainsi par un certain lien à la vie des paroisses. Mais on reconnut bientôt combien le point de départ et le point d'arrivée pouvaient différer et combien, avec le temps, l'individualisme religieux que l'on cultivait pouvait devenir un élément de dissolution pour les églises nationales.


Lebrecht de Wette.

L'année 1830-1831 apporta, dans la plupart des cantons, un changement fondamental des constitutions ; mais ces révolutions étaient de nature purement politique et n'eurent pas de conséquences directes pour la vie des églises.

A Bâle seulement, comme la plupart des prédicateurs de la campagne étaient natifs de la ville, la séparation violente entre Bâle-ville

et Bâle-campagne provoqua une crise ecclésiastique. Mais, en 1822, la ville de Bâle prit une heureuse décision, en appelant à son université Lebrecht de Wette (1780-1849), qui avait été destitué à Berlin. Le vif intérêt que ce théologien portait à l'église, joint à son indépendance scientifique, réussirent à écarter les divisions.

Un changement s'opéra pourtant dans les années de 1830 à 1840. La situation de l'église différait totalement de ce qu'elle avait été précédemment. Conformément à leur éducation et à leurs dispositions, les hommes d'état qui étaient parvenus au pouvoir se comportaient maintenant avec hostilité, ou, tout au moins, avec indifférence vis-à-vis de l'église. Même, s'écartant en cela de la conduite de leurs prédécesseurs, ils ne se faisaient pas faute de faire montre de leur scepticisme aussi dans leur vie privée. En conséquence, si les législateurs étaient maintenant contraints de considérer l'église comme une réalité, et s'ils devaient respecter son existence légale, ils n'en demeuraient pas moins étrangers à sa vie intérieure et à ses fins, et de là résultait un sentiment de malaise. On considérait l'église comme vieillie, et on ne faisait aucune tentative pour la rajeunir ; on la traitait comme une institution inutile, au fond, et on ne faisait rien pour renouveler ses forces. Quant à l'église elle-même, elle n'osait sortir de son inaction, parce que tout changement pouvait mettre en danger ses droits encore existants.

Ainsi, en opposition avec les rapides progrès de l'époque et sa propre nature, l'église devenait une institution étroite et purement conservatrice ; elle n'avait plus d'autre désir que de rester ce qu'elle était et de conserver ce qu'elle possédait. La défiance que les politiciens radicaux ressentaient vis-à-vis de l'église catholique s'étendit donc aussi, et non sans raison, aux églises nationales réformées.

Cet état de choses eut encore une autre conséquence plus lointaine. Ce ne fut plus l'église, mais l'école que l'on considéra dorénavant comme l'organe propre à faire l'éducation du peuple et à développer l'intelligence. Favorisée par l'état et soutenue de plus en plus par l'opinion, l'école fit à l'église une concurrence ouverte, qui ne fut pas sans danger. Mais ce n'est pas seulement pour l'église que cette concurrence devint dangereuse, elle le fut aussi pour la vie du peuple dans son ensemble, parce que, dès le début, l'école porta le sceau de l'hostilité envers l'église et même en quelque mesure envers la religion. Le zèle

désintéressé que les meilleurs d'entre les ecclésiastiques réformés apportèrent au développement des écoles populaires ne put rien changer à cette fâcheuse situation.

Les deux grands cantons évangéliques, Zurich et Berne, fondèrent alors, pour la formation des instituteurs, leurs écoles normales de Küsnacht et de Münchenbuchsee. La direction du premier de ces établissements fut confiée à un pédagogue idéaliste et plein d'enthousiasme, mais qui ne cachait nullement le peu de cas qu'il faisait d'une religion populaire. Le trouble latent qui résultait de ces circonstances se manifesta à l'état aigu lorsque l'on fit la tentative de réformer également l'église elle-même.

En 1833, Zurich constitua son université, comme Berne le fit l'année suivante, et en 1839 on nomma professeur de théologie Frédéric-David Strauss, cet écrivain wurtembergeois que sa *Vie de Jésus* avait rapidement rendu célèbre. Les autorités zuricoises poursuivaient un but précis. Grâce à l'action d'un savant si décidément libéral, elles pensaient pouvoir mettre d'accord la doctrine et l'esprit de l'église avec la culture générale. Mais ce fut le contraire qui arriva. Les politiciens avaient été induits en erreur par leur indifférence religieuse. Ils s'étaient mépris sur les sentiments du public ; de plus il n'y avait pas l'étoffe d'un de Wette dans Strauss. Le peuple zuricois, qui était attaché à son église, craignit de perdre la foi en même temps que son symbole ; et, considérant que la religion était en danger aussi bien que la dogmatique, il se souleva avec une violence qu'on n'aurait pas supposée. Après quelques retards et quelques décisions dilatoires, eut lieu soudain, le 6 septembre 1839, la marche désordonnée, mais en masse, de la campagne contre la ville. Le « Zuriputch », c'est ainsi qu'on l'appela, n'eut pas seulement pour résultat d'annuler la nomination qui avait fait scandale, mais il contraignit encore le gouvernement tout entier à prendre la fuite et à donner sa démission.

Ces événements mirent en évidence et creusèrent plus profondément encore l'abîme entre la tendance politique libérale du peuple et de ses chefs, d'une part, et, d'autre part, son attachement tenace à l'église, dans laquelle il voyait encore la gardienne de ses traditions les plus précieuses. Ce n'est que peu à peu que cet abîme devait se fermer, et cela n'eut pas lieu d'une manière avantageuse pour l'église et pour son influence.

Emeute à Zurich en 1839.

(D'après une gravure de l'*Almanach Disteli.*)

Les partisans de l'ancienne dogmatique étaient devenus un parti ; et, dans plus d'un cas, les cercles religieux dont nous avons parlé précédemment formèrent des centres d'agitation. Ces sociétés agissaient à leur manière sur la foule, dans les assemblées et les fêtes religieuses. Elle ne se déclaraient pas seulement, selon l'esprit méthodiste, opposées au « monde » qui s'était détaché du christianisme, mais elles constataient aussi l'antinomie entre leurs tendances et « la science impie de l'église mondanisée ». Défendant donc la confession de l'église contre les théologiens eux-mêmes, elles prirent une position intermédiaire et douteuse entre les églises nationales et les sectes qui s'en étaient détachées.

A Berne, faisant un énergique appel à la liberté de conscience, les dissidents demandèrent la création de registres d'état civil facultatifs, afin de pouvoir faire reconnaître leurs enfants sans que l'église eût à intervenir. Les très sérieuses négociations du synode ecclésiastique, dont on publia exceptionnellement le procès-verbal avec une introduction du professeur Samuel Lutz, montrent combien il fut difficile de résister aux exigences qui se faisaient jour, alors même qu'il s'agissait de défendre les intérêts de la majorité.

Mais voici venir une crise qui, tout en semblant d'une autre nature, s'ajoute cependant au conflit existant, de telle sorte que l'activité de l'église en sera sensiblement entravée.

Nous voulons parler de la sécularisation des couvents argoviens, de l'appel des jésuites à Lucerne, de l'attaque des corps francs contre cette ville, de la formation du Sonderbund et de sa dissolution par les armes. Ces événements ne touchaient que l'église catholique et l'on aurait pu croire que la recrudescence du conflit confessionnel contribuerait plutôt à secouer l'indifférence de beaucoup de protestants et à grouper à nouveau ces derniers autour de leurs églises. Ce ne fut pas du tout le cas. Les questions politiques qui étaient en jeu avaient une trop forte influence. Il s'agissait alors de la réforme, déjà depuis longtemps souhaitée, de la constitution fédérale. Ceux d'entre les protestants qui avaient des idées fédéralistes ou qui étaient opposés à toute violation du droit avaient, du moins dans le commencement, des sympathies décidées pour la Suisse centrale. D'autre part, les libéraux parmi les catholiques se séparaient de leurs coreligionnaires pour poursuivre l'idéal d'un état fortement centralisé. Malgré cela, la résis-

tance aux innovations trouvait une si puissante impulsion dans les motifs religieux, dans les sentiments de piété de nombreux fidèles et dans la crainte, intentionnellement entretenue, du péril religieux, que la haine des amis de la liberté se tourna directement contre l'église catholique ; ce fut le clergé romain qu'on rendit responsable de tout.

Dès lors on se mit à faire la satire de tout ce qui était « prêtraille » et superstition, couvents et capucins ; l'ironie ne fut ménagée ni aux dignitaires ecclésiastiques, ni aux doctrines, ni aux usages rituels ; on railla sans merci tous ceux qui étaient assez simples pour croire à des vieilleries. Tels furent les efficaces procédés de polémique qu'on employa dans les discours patriotiques, dans les conseils, dans les assemblées populaires, dans les fêtes publiques, dans les journaux. Cela devint une campagne si effrénée de raillerie contre la religion, une profanation si outrageante et blasphématoire de tout ce qui était sacré, que l'église protestante en fut irrémédiablement atteinte, elle aussi.

Tel fut, pendant les années qui suivirent 1840, le ton d'une presse devenue furieuse. Or, plus cet état inquiétant se prolongeait, plus ces voix pénétraient avant dans le peuple, détruisant sa confiance en son église, en ses croyances et en ses prédicateurs.

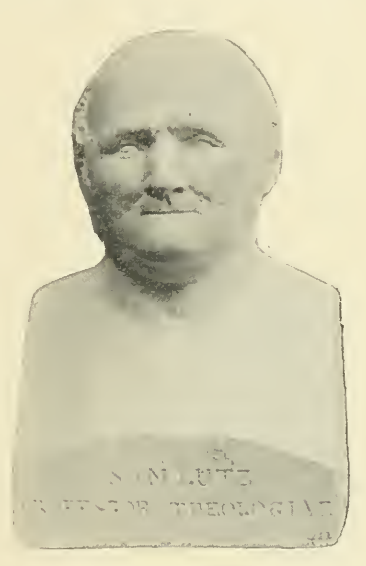
On sait comment l'église catholique s'y prit pour guérir ses plaies. Le protestantisme, avec son respect de la liberté individuelle, n'avait ni les moyens, ni le droit, ni la volonté d'imiter cet exemple.

Les gouvernements qui étaient parvenus au pouvoir pendant la période d'agitation se trouvaient dans une certaine mesure d'accord avec les adversaires de la religion, ou, tout au moins, semblaient être leurs complices muets. Le gouvernement bernois, arrivé au pouvoir par le contre-coup du mouvement des corps-francs, choisit donc mal son moment pour appeler un théologien moderne à l'une des chaires de l'université et se mêler, de la sorte, de réformer la vie intime de l'église.

Le 21 septembre 1844 était mort le professeur Samuel Lutz (né en 1785), un homme chez qui une chaude piété s'alliait, d'une manière remarquable, à une science indépendante. Comme c'était, d'autre part, un caractère d'un rare sérieux et qui en imposait, il avait réussi à inspirer à ses élèves une entière vénération pour la religion, en même temps qu'un amour consciencieux de la vérité. Son remplacement était donc difficile. Sans tenir compte des avertissements donnés par

les événements de Zurich, ce fut un savant de Tubingue, le docteur Edouard Zeller, que l'on nomma, en janvier 1847, à la chaire de théologie du Nouveau Testament.

L'effet fut le même que celui qui s'était produit huit ans auparavant à Zurich : la violente agitation des esprits se manifesta par une véritable inondation de pamphlets. Comme quelques prédicateurs avaient exprimé par trop ouvertement leurs préoccupations, on prit contre eux des mesures sévères et cela augmenta encore l'impression d'une violence faite à l'église par l'état incrédule. Il y avait à peine un an qu'un conflit analogue avait contraint les deux tiers des pasteurs vaudois à démissionner et avait ainsi provoqué la fondation d'une église libre; à Berne, on n'en vint pas à cette extrémité ; l'on n'eut pas davantage recours à la violence, comme à Zurich. D'ailleurs la dignité de l'attitude de Zeller trompa soit les espérances de ses partisans, soit les craintes de ses adversaires. Mais c'en était fait de la confiance du peuple dans son gouvernement, de la confiance de tous ceux qui avaient des sentiments religieux dans les hommes d'état chargés de diriger l'église, et il en résulta un changement politique au bout de quelques années.



Samuel Lutz.

Dans certains cercles aux croyances rigoureuses, où l'on considérait la foi comme inséparable du symbole orthodoxe, de pareils événements persuadèrent toujours plus que l'église avait le devoir de se séparer de l'état. Ce dernier ne s'était-il pas détaché du christianisme? Le penchant pour les sectes augmenta; l'attention fut attirée par de notables défections, qui se produisirent dans l'église nationale; les unions évangéliques s'inclinèrent jusqu'aux dernières limites du côté de la séparation. Les adhérents de l'église apostolique d'Irwing firent leur apparition à Bâle, puis à Berne; des méthodistes américains signalèrent leur présence en divers lieux; les mormons eux-mêmes trouvèrent des sectateurs.

Ce qui se passa en 1844 à Schaffhouse frappa encore bien davantage

les esprits. L'on y vit l'antistès Frédéric Hurter, aigri et doutant de l'avenir du protestantisme, se jeter dans les bras de la hiérarchie romaine. Or c'était un historien distingué, un homme jouissant d'une haute réputation et l'ancien chef de l'église nationale de son canton.

La nouvelle constitution fédérale de 1848 résolut le problème politique, depuis si longtemps en suspens, et rétablit suffisamment l'égalité entre les deux confessions pour qu'on pût voir, au moins, où se trouvaient la majorité et la force. Le mélange de la population augmenta. Les sociétés de secours pour les protestants disséminés fondées en 1843, purent avec plus de succès que précédemment s'occuper des disséminés, en créant des écoles et des postes de pasteurs. Des cultes évangéliques étaient célébrés déjà depuis 1826 à Lucerne, depuis 1834 à Soleure et depuis 1836 à Fribourg; on commença alors à construire des églises même dans de petites villes et des villages où le besoin s'en faisait sentir.

La question des rapports de l'église et de l'état prit donc toujours plus d'importance et l'on se trouva devant plusieurs problèmes à résoudre: L'état peut-il accorder une préférence à une confession, ou même la considérer comme seule autorisée, du moment où il n'est plus seulement neutre, mais où il affiche même son indifférence en matière ecclésiastique? L'état peut-il, comme cela était précédemment compréhensible et naturel, continuer d'administrer l'église? L'église peut-elle accepter une pareille direction? Les adversaires du principe de la séparation, eux-mêmes, reconnurent la nécessité de laisser à l'église une certaine autonomie, et l'obligation pour l'état de s'abstenir de toute immixtion directe dans la vie intérieure des églises.

Nous entrons ainsi dans la période des constitutions ecclésiastiques. Les églises d'état deviennent des églises nationales. Les synodes, qui étaient composés uniquement de membres du clergé, sont remplacés par des synodes mixtes, renfermant des délégues paroissiaux laïques, pourvus de certaines compétences doctrinales et rituelles. C'est ainsi que l'on procède en 1851 en Thurgovie et en 1852 à Berne, où l'on introduit le système presbytéral, tandis que dans d'autres cantons on formule des vœux en faveur de changements analogues.

C'était un pas de fait ; mais le plus difficile des problèmes restait à résoudre et il devenait impossible d'en différer la solution. En quelle mesure les confessions de foi du XVIe siècle devaient-elles conserver

leur validité? Devait-on exiger que les nouveaux membres de l'église, ou tout au moins les membres du corps enseignant, y donnassent leur adhésion? Les progrès des sciences, les travaux historiques, la critique biblique, la spéculation philosophique avaient rendu difficile, sinon impossible, pour les hommes cultivés, la conciliation entre certaines expressions et certaines idées du passé et leur propre conception du monde. Dans ces circonstances, le chrétien, et particulièrement le prédicateur, pouvait-il permettre à la culture scientifique du jour d'exercer une influence sur ses convictions? On s'était déjà posé ces questions, lorsqu'il s'était agi de Strauss et de Zeller et de nouveau en 1850 lorsque A.-E. Biedermann avait été appelé à Zurich; mais l'opposition entre la foi et la science allait s'accentuer d'une manière encore plus prononcée.



Ch.-R. Hagenbach.

Chez quelques-uns de ses représentants, la science se prenait à considérer toujours plus ouvertement et avec plus de dédain n'importe quelle conviction religieuse comme un point de vue dépassé, bon tout au plus pour les gens sans culture. La défiance des croyants vis-à-vis de toute espèce de science s'en accroissait en conséquence et la conciliation apparaissait comme impossible. Beaucoup de gens en arrivaient même à considérer, comme des axiomes irréfutables, que la piété chrétienne n'est possible que chez ceux-là seuls qui ont renoncé à faire usage de leur raison, et que, plus on se tient à l'écart de toute libre recherche historique ou philosophique, plus on a de chance de conserver la foi.

Ce furent naturellement les facultés de théologie qui furent le point de mire des attaques, puisque ce sont elles qui préparent les ministres de l'église.

L'université de Bâle venait de perdre de Wette en 1849 et comptait parmi ses professeurs enseignants Ch.-Rod. Hagenbach, le doux historien de l'église, et Daniel Schenkel, qui passait encore pour conservateur. Elle ne prêtait donc guère le flanc aux critiques, bien qu'on ne manquât pas de la soupçonner secrètement.

A Zurich la victoire était entièrement acquise à la théologie moderne, qui y possédait de remarquables représentants. C'était Biedermann, un penseur pénétrant, et Alexandre Schweizer, esprit libre et ouvert, élève original de Schleiermacher, et sans contredit, un des plus grands théologiens protestants du siècle.



Alexandre Schweizer.

A Berne les choses ne se passaient pas aussi tranquillement. Peu après le départ de Zeller, soit en 1850, Albert Immer était arrivé. Comme professeur de dogmatique et d'exégèse du Nouveau Testament, il réussit à imposer à la faculté un caractère nullement hostile à la piété mais indépendant vis-à-vis des confessions de foi. La position des partis politiques pouvait en même temps faire naitre certaines espérances. En octobre 1855, parut donc, dans un journal quotidien, un manifeste accusant les professeurs de tomber dans l'incrédulité, de séduire la jeunesse studieuse et de détruire l'église nationale. Bien que cette déclaration portât la signature d'un dissident connu, elle n'en était pas moins capable de produire une grande impression, particulièrement dans les cercles laïques. Ceux qui étaient visés par le manifeste furent contraints de reconnaître le bien fondé de plusieurs des accusations portées contre eux et purent à peine, par leur défense, affaiblir quelque peu l'effet produit. Toutefois les théologiens dénoncés furent maintenus. Mais il resta un désaccord, qui continua de se faire sentir dans toutes les occasions et troubla, de

la manière la plus sensible, le développement naturel de la vie de l'église.

En 1857 et 1858, à Bâle, deux candidats, Rumpf et Hörler, soulevèrent un tollé général, sans autre suite néanmoins que de fortifier, par leurs grossières insuffisances, les préventions qu'on nourrissait contre tout essai de renouvellement de l'église.

Ce fut vers la même époque qu'un jeune pasteur de la vallée du Rhin commença à attirer l'attention. Nous voulons parler de Henri Lang, un réfugié politique qui venait du Wurtemberg et qui avait trouvé une chaire dans la petite communauté réformée de Wartau, canton de St-Gall. Il se rattachait à la nouvelle école de Tubingue, aux tendances à la fois panthéistes et critiques. Mais ce qui le caractérisait c'était l'initiative qu'il prenait de frayer la voie par son exemple et de porter directement au peuple les nouvelles doctrines, avec toutes leurs conséquences pratiques; il voulait qu'on abandonnât l'ancienne dogmatique des confessions de foi et qu'on plaçât la vie ecclésiastique tout entière sur de nouvelles bases.


Albert Immer.

L'intelligence et l'ardeur avec lesquelles Lang poursuivit son œuvre, son optimisme plein de verdeur, le firent réussir. Rapidement il devint le porte-parole d'un parti jeune et vigoureux, les *Reformfreunde*. Dès 1859 il publia les *Zeitstimmen*; en 1863 il fut nommé pasteur à Meilen et en 1870 à l'église de St-Pierre à Zurich; mais il mourut le 13 janvier 1876.

Dans le canton de Berne, cependant, quelques jeunes ecclésiastiques se joignaient au mouvement. Une attaque dirigée contre Edouard Langhans, maitre de religion à l'école normale des instituteurs, avait donné le signal. Celui qui venait d'être pris à partie, son frère Frédéric Langhans, chapelain de la maison de santé de Waldau, près Berne, l'énergique et spirituel fils de Jérémias Gotthelf, Albert Bitzius, pasteur à Douane sur les bords du lac de Bienne, s'associèrent à quelques

amis pour instituer le *Bernischer Reformverein*. En 1866 cette association fondait les *Reformblætter*, espérant pouvoir, dans le langage de la polémique populaire, régénérer la vieille église nationale et regagner au libre christianisme les hommes qui s'étaient éloignés de la religion.

En 1869, la société suisse du christianisme libéral fut fondée en commun par des Bernois et des Zuricois, qui cherchèrent à nouer des relations avec des hommes de tendances semblables aux leurs, à Genève, Lausanne et Neuchâtel. Les *Zeitstimmen* et les *Reformblætter* se fondirent en un seul journal, dont le titre fut *Reform*, et dont Lang et Bitzius se partagèrent la rédaction.



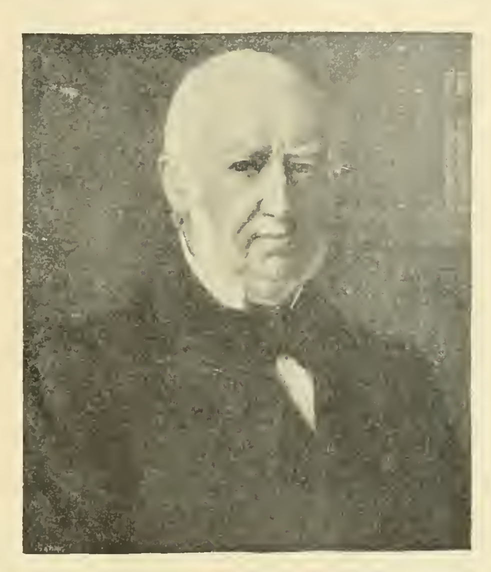
Henri Lang.

Répondant à l'attaque, l'opposition entra, elle aussi, en lice, combattant pour le maintien des confessions de foi, qui devaient être le fondement de l'église. Les *Hirtenstimmen*, qu'Edouard Guder publiait à Berne, prirent plus d'extension, grâce à la collaboration de quelques Zuricois et de quelques Bâlois sous le nom de *Schweizerischer Kirchenfreund*.

Entre ces partis qui combattaient avec une partialité passionnée, il y avait d'autres hommes qui, eux aussi les armes à la main, prêchaient la modération à droite et à gauche. Ils croyaient pouvoir admettre les résultats des recherches théologiques sans faire tort à leurs convictions religieuses ; mais ils pensaient qu'il fallait apporter de la prudence et de la modération autant dans l'acceptation de ces soi-disant résultats, que dans l'usage qu'on en faisait pour la prédication et l'enseignement. Ils eurent à subir le reproche de duplicité et d'hypocrisie.

Nommons, tout d'abord, parmi ces théologiens juste-milieu, K.-R. Hagenbach, à Bâle, cet homme cultivé qui, dès 1848, partait du point de

vue de la modération, pour étudier dans le *Schweizeriches Kirchenblatt* les diverses manifestations de la vie chrétienne. Georges Finsler le soutenait puissamment. D'abord pasteur à Berg, puis antistès de l'église de Zurich, Finsler a composé une précieuse *Statistique ecclésiastique* et un grand nombre de monographies très travaillées. Alb. Immer, à Berne, était aussi un des membres de ce parti du centre. A plus d'une reprise, il se vit forcé de se défendre des deux côtés à la fois, et, dans l'affaire de l'école normale, en particulier, il eut de vives attaques à soutenir de la part de ses anciens élèves. Son *Herméneutique*, souvent consultée, et sa *Théologie du Nouveau Testament* sont des monuments durables de son activité et de son intelligence. Rod. Ruetschi, premier pasteur à la cathédrale de Berne et président du synode cantonal pendant de longues années, de même qu'Edouard Muller, professeur de théologie pastorale depuis 1860, combattaient à ses côtés.



Georges Finsler.

Ce groupe ne semblait pas capable d'exercer une influence étendue parce que, pour la plupart des esprits étrangers à la théologie, la confession de foi et la piété étaient si indissolublement liées qu'il n'y avait que deux alternatives : ou tout accepter, ou tout rejeter ! Mais l'échec n'était qu'apparent ; en réalité, si tôt que l'impétuosité des premières polémiques eut passé, ce fut justement le point de vue modéré qui triompha. La théologie du juste milieu ne prit pas d'importance comme parti, mais on reconnut la sagesse de ses tendances pratiques. Les réformistes avaient conquis le droit à l'existence au sein des églises nationales et il s'agissait maintenant de tirer de ce fait le meilleur parti possible.

Ce fut un pas décisif.

A Zurich, on maintenait encore, en principe, que l'état, homogène au point de vue confessionnel, devait coïncider avec l'église. Le grand

conseil, dans lequel le clergé était naturellement aussi représenté, y décidait seul des affaires intérieures de l'église. La reconnaissance de l'égalité de droits de la tendance libérale fut donc la conséquence de son développement graduel et finalement de sa prépondérance dans le peuple et les conseils. Les choses se passèrent encore plus simplement dans le reste de la Suisse orientale, où c'étaient les paroisses qui nommaient leur pasteur et où l'on n'avait qu'à s'en tenir à la décision de la majorité ; si bien qu'en 1854 déjà, on avait eu grand'peine à obtenir la déposition du pasteur libéral Wagner, qui avait été élu à Mollis, dans le canton de Glaris.

Mais de sérieuses luttes se produisirent encore dans les cantons où la constitution ecclésiastique accordait une certaine autonomie aux corps chargés des intérêts religieux et où il y avait, par conséquent, possibilité de dissension entre la majorité du peuple et les autorités ecclésiastiques. Ce fut le cas, en particulier, à Berne. Le 19 janvier 1869, le synode avait décidé de publier un mandement auquel on donna le nom de *Hirtenbrief*. Cette lettre était destinée à rétablir la paix ; mais elle était dirigée, au fond, contre le parti réformiste, et son but fut manqué. Il s'engagea alors, entre les trois tendances en présence, une polémique qui dépassa, à plus d'une reprise, les limites de ce qui est permis, et qui, aux yeux des fidèles, n'augmenta ni le respect pour les prédicateurs, ni la confiance dans l'église. Des élections pastorales agitées portèrent le mécontentement dans tous les villages, augmentant le malaise et l'inquiétude pour l'avenir. Si la situation n'empira pas, ce fut peut-être grâce à une circonstance mémorable et bizarre : l'église bernoise avait alors à sa tête, comme directeur des cultes, un catholique qui observa une stricte neutralité avec un tact que chacun se plut à reconnaître. Quant aux questions qui donnaient lieu aux disputes, c'étaient la rédaction d'un nouveau catéchisme, la revision de la liturgie, l'abandon ou le maintien du symbole des apôtres lors de l'administration du baptême. On prit une mesure pleine de prévoyance en obtempérant aux vœux de quelques candidats, qui ne voulaient plus reconnaître expressément la confession helvétique ; mais cette mesure ne pouvait mettre fin à l'agitation.

A partir de 1871, survint le *Kulturkampf*, qui était tout particulièrement gros de périls pour le canton de Berne, avec son Jura en grande partie catholique. L'anarchie ecclésiastique menaçait et la sé-

paration de l'église et de l'état semblait la fin inévitable vers laquelle on marchait, car les deux partis extrêmes la réclamaient depuis longtemps.

Ce fut à une nouvelle loi ecclésiastique qu'on recourut pour sortir de la déplorable situation dans laquelle on se trouvait. Elle fut sanctionnée à une grande majorité par le suffrage universel, le 18 janvier 1874. Si l'essai de fonder du même coup une église catholique nationale échoua complètement, on procura cependant aux réformés une situation relativement satisfaisante ; mais, surtout, on réussit à conserver le principe de l'église nationale. Désormais, le synode cantonal fut nommé par les paroisses, et les réformistes, qui en avaient été précédemment exclus d'une manière factice, y entrèrent en assez grand nombre. On fut donc obligé d'accorder partout, dans les corps ecclésiastiques, une représentation équitable aux trois partis, c'est-à-dire aux réformistes, aux orthodoxes et au juste milieu. Cette manière de faire devint finalement et par consentement tacite une convention définitive.

Les choses se passèrent un peu autrement à Bâle où, depuis la mort de Hagenbach, le 7 juin 1874, il manquait un chef autorisé du centre. La tendance libérale avait forcé pour la première fois l'entrée des chaires et des synodes lors de la nomination du pasteur Altherr, de Rorschach, au poste de St-Léonard, le 28 juin 1874. On se sépara alors au point de vue ecclésiastique : la population ne se divisa plus en paroisses d'après le territoire, elle forma des partis en se rattachant à tel ou tel pasteur ; quant à la cène, on ne la célébra plus ensemble, la seule chose qu'on conserva encore en commun ce fut l'usage des édifices religieux.

Dans les cantons réformés allemands, on n'en vint pas à la séparation effective, comme cela eut lieu dans la Suisse française, en particulier à Neuchâtel, en 1873 ; mais les sectes et les sociétés sectaires y fleurirent cependant ; elles devinrent le refuge de tous ceux qui considéraient l'acceptation de la nouvelle théologie comme une apostasie de l'église. C'est de ce milieu que sortirent des associations évangéliques qui développèrent une activité particulièrement bienfaisante. On disait déjà, en 1871, de celle de Berne : « Elle ne fait pas de bruit, mais son zèle est actif ; elle travaille pour la mission, pour la diffusion des bibles ; elle possède sa librairie, protège des refuges et des asiles

de nuit, fait célébrer par ses agents un culte régulier dans plus de soixante stations ; elle entretient son propre séminaire pour la formation d'instituteurs et organise, chaque année, de belles et nombreuses fêtes missionnaires et autres ». De nouvelles œuvres sont venues s'ajouter depuis lors à celles que nous venons de nommer ; on a fondé une école privée très importante, avec un gymnase supérieur ; on a construit plusieurs maisons d'évangélisation et bâti une église particulière, pourvue de son propre pasteur ; enfin on a créé un grand nombre de postes pour la mission urbaine.

Les rapports officiels des églises cantonales entre elles avaient, dans le courant du XVI^e siècle, semblé devoir amener la formation d'une église réformée de la Suisse ; mais ce mouvement s'était presque entièrement arrêté. La courte période de l'unité helvétique ne réussit pas à le faire revivre ; la nouvelle confédération de 1848 ne lui porta aucun intérêt et, pendant longtemps, l'influence réciproque des églises cantonales sur le terrain de leurs intérêts communs, ne se produisit que par la presse et la société pastorale suisse, qui n'avait rien d'officiel. Ce fut seulement en 1858 que prit naissance l'*Evangelische Kirchen-Konferenz*, formée de délégués des différentes églises ; mais ce n'était qu'une assemblée consultative et sans compétence. On arriva cependant, par son entremise, à certains résultats, ainsi la célébration du vendredi saint et le remplacement des psautiers cantonaux par le *Schweizerisches Kirchengesangbuch*.

Dans le même but d'établir une union interecclésiastique, on passa une convention pour l'admission réciproque des pasteurs ; mais cet accord ne lie que les cantons de la Suisse orientale, Berne s'en est tenue à l'écart. L'entreprise d'une traduction en commun de la Bible n'a pas abouti jusqu'ici, quoiqu'on y ait beaucoup travaillé ; les luttes dont nous avons parlé entre la foi et la science ont rendu difficiles bien des choses utiles et en ont détruit beaucoup de bonnes.

Un nouveau courant, qui a pris de l'importance ces dernières années, tend à apaiser la désunion, et peut-être bien parviendra-t-il à supprimer les anciens antagonismes. Plein d'un brûlant enthousiasme, le prédicateur bernois Georges Langhans (1830-1898) a montré que l'église réformée a d'autres devoirs encore à remplir que le soin de la doctrine et du culte. Le but à poursuivre c'est que l'amour chrétien que prêche l'église se réalise dans toute l'acception du terme, par la

cure d'âme, les œuvres générales d'utilité chrétienne et la mission intérieure. A l'ouïe de cette voix, qui se fit entendre dans d'autres cantons encore que celui de Berne, un grand nombre d'institutions de bienfaisance se fondèrent ; or, ce sont là autant de garanties que la religion contribuera au grand travail social de l'avenir.

C'est seulement en 1896 que l'église de Zurich a enfin obtenu une constitution, avec synode mixte, représentation des paroisses et une certaine autonomie dans les questions intérieures. L'église zuricoise a pourtant conservé le caractère d'une église d'état. Le synode, qui s'est rassemblé le 8 et le 9 mars 1899 pour discuter la nouvelle loi ecclésiastique, s'est prononcé, il est vrai, en faveur d'un impôt spécial pour l'église, mais en même temps, sous l'impression de discours éloquents d'hommes tels que le professeur K. Furrer et le diacre Wysmann, l'assemblée a décidé que le baptême chrétien ne serait plus à l'avenir une condition nécessaire pour être reçu membre de l'église. Cette attitude, qui a fait sensation, est d'autant plus significative que, dans le canton de Zurich, les esprits ont été de nouveau agités ces temps derniers par la forte augmentation de la population catholique et par la recrudescence inattendue des conflits confessionnels. Cette agitation s'est manifestée par un « mandement » du conseil d'église aux communautés réformées et par les remarquables conférences du professeur Furrer sur « le catholicisme et le protestantisme », conférences suivies par deux ou trois mille auditeurs.

Et, maintenant, que voit-on s'accomplir au travers de toute la période que nous avons considérée ? Ce qu'annonçait déjà son début : l'ancien christianisme traditionnel, fait d'habitudes, s'en va se dissolvant, pour devenir une franche irréligion chez les uns, et, chez les autres, une vie spirituelle consciente dans le sens spécifiquement chrétien. En d'autres termes, séparation de l'église et de l'état, ou transformation de l'église en une association libre. Ce mouvement progressera-t-il, ou bien s'arrêtera-t-il, ou bien encore y aura-t-il réaction ? C'est ce que le XX^e siècle nous apprendra.





# Protestantisme dans la Suisse romande

Si l'essence d'une religion est d'être religieuse, le phénomène le plus important du protestantisme suisse de langue française fut le *réveil* religieux qui s'y manifesta dans la première moitié du siècle.

Le protestantisme de l'époque était extérieurement resté, ou à peu près, ce que la réformation l'avait fait dans chacun des trois cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel ; mais il donnait partout des signes d'affaissement et de déchéance spirituelle. C'était à Genève peut-être qu'ils se marquaient davantage. L'esprit du XVIIIe siècle y avait fortement agi sur la doctrine officielle, qui ne représentait plus guère qu'un moralisme chrétien rationalisant. L'évangile y était prêché avant tout comme la religion du bon sens et des bonnes mœurs, dont l'effet salutaire était d'entretenir dans la population les vertus civiques et les sentiments du patriotisme national. Les institutions de Calvin subsistaient en droit, mais en fait les deux pouvoirs, spirituel et temporel, si fortement unis par le réformateur, s'étaient dès longtemps séparés. Le *consistoire* ne jouait plus qu'un rôle effacé ; une sorte d'oligarchie clé-

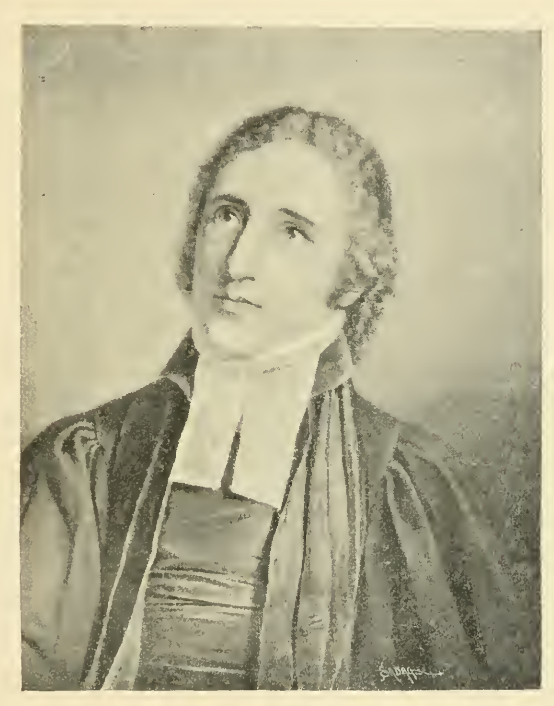
ricale, exercée presque sans contrepoids par la *compagnie des pasteurs,* dirigeait en souveraine les destinées religieuses de la cité.

Au canton de Vaud, l'église, également cléricale par sa constitution, était en outre asservie à l'état. Les Bernois, l'employant au profit de leur domination, l'avaient peu à peu dépouillée de ses droits primitifs, et avaient si bien effacé en elle le sens de la liberté que l'affranchissement politique du pays la fit changer de maîtres et non de servitude. Le relâchement de doctrine, moins général et moins profond qu'à Genève, ne la faisait pas beaucoup plus vivante. Une orthodoxie morte y produisait à peu près les mêmes fruits qu'un rationalisme avéré. L'église de Neuchâtel était, sans doute, la moins entamée des trois. L'influence du pieux Osterwald s'y maintenait fortement. La *vénérable classe* présidait, mais sans usurpation aucune, au gouvernement spirituel de la principauté. Elle se distinguait par le juste sentiment de ses devoirs et la pureté relative de ses convictions.

Tel était le milieu sur lequel vint réagir un puissant réveil de foi évangélique. Il eut, sinon sa source, qui est d'ordre spirituel uniquement, du moins sa cause occasionnelle dans les grands mouvements politiques et militaires qui venaient d'agiter l'Europe, et se caractérise par un retour de l'âme au sérieux tragique de la vie morale et, du même coup, au salut individuel qui est dans l'évangile. Il tourne tout entier autour des grandes affirmations suivantes : le péché originel ou la déchéance actuelle de l'humanité, la divinité de Jésus-Christ ou le salut par grâce, la justification par la foi et la régénération par le Saint-Esprit, enfin la communion mutuelle des enfants de Dieu et leur franche distinction d'avec le monde. Cette dernière affirmation, qui correspondait au sentiment que faisait naître l'expérience intérieure de la conversion, était grosse de conséquences et devait porter, par son prolongement ecclésiastique, un coup décisif à l'établissement religieux dont nous avait doté le XVI[e] siècle.

Préparé un peu partout, autochtone et spontané beaucoup plus qu'on n'a coutume de le penser, c'est à Genève toutefois que le réveil eut historiquement son berceau ; c'est de Genève qu'avec une rapidité et une impétuosité vraiment extraordinaires, il s'étendit à la France et à la Suisse française, et c'est là aussi qu'il revêtit les formes les plus accusées, les plus originales et les plus intéressantes. Il eut son point de départ dans une petite association dite « *des amis* », composée de

quelques étudiants en théologie, qu'avait influencés ce qui restait à Genève d'une ancienne communauté morave. Elle avait pour but la culture de la vie morale et religieuse et datait de 1810. Ses progrès, d'abord hésitants et timides, d'emblée mal vus par la compagnie, reçurent une impulsion assez vive du court passage de Mme de Krudener, alors dans toute l'ardeur d'une conversion récente ; une direction beaucoup plus saine et plus durable de l'Ecossais Robert Haldane, qui dévoilait à ces jeunes gens comme une nouveauté et avec toute l'autorité d'une entière conviction les vérités bibliques de la rédemption chrétienne. Déjà le mouvement avait pris quelque consistance, provoqué quelques rumeurs et dicté aux gardiens officiels de la tradition les premières mesures préventives, lorsqu'en 1817 le discours de César Malan sur « la nécessité du salut par grâce », et la lettre ouverte d'Empeytaz à la compagnie : « Considérations sur la divinité de Jésus-Christ », mirent le comble à l'effervescence. La compagnie directement attaquée, crut se défendre en interdisant à Malan l'usage de la chaire, et en promulgant l'ordonnance du 3 mai, qui défendait aux pasteurs et aux étudiants de prêcher sur le mode de la divinité de Jésus-Christ, sur celui du péché originel, sur la grâce et la prédestination, ces points étant qualifiés de « subtilités théologiques ». C'était, en réalité et par un détour qui n'abusait personne, interdire le témoignage aux vérités mêmes que le réveil tenait pour essentielles et vitales. La lutte dès lors allait commencer. Tandis que les uns ne visaient



César Malan.
*(D'après un portrait d'Hornung.)*

qu'à maintenir la paix extérieure et l'unité formelle de l'église en tant qu'institution visible, les autres n'avaient à cœur que la vérité des choses de la foi. Le malentendu devait engendrer un conflit d'autant plus irréductible qu'il était moins avoué.

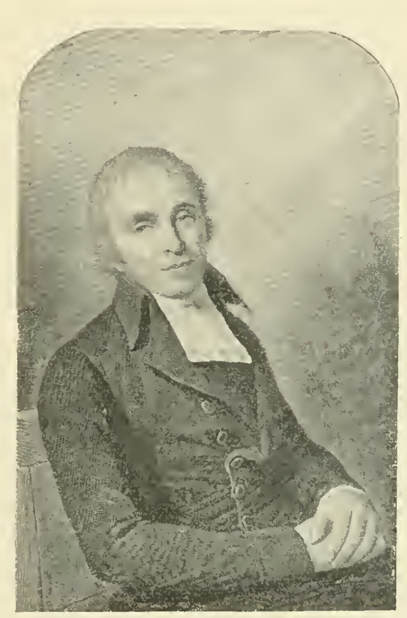
Les premières réunions franchement dissidentes, d'ailleurs peu nombreuses et fort ignorées du grand public, se groupent autour des Pyt, des Porchat, des Guers, des Gonthier, etc., et se recrutent presque exclusivement dans les classes populaires. Elles aboutissent à la fondation de l'église du Bourg-de-Four, laquelle se transporta en 1839 à la Pélisserie où elle existe encore. Cette fraction du réveil genevois, à bien des égards la plus active et la plus radicale, partait du double principe de la séparation des rachetés de Jésus-Christ d'avec le monde et de leur organisation sur le modèle apostolique. Les formes successives dont elle en tenta l'application pratique, avec les délicats problèmes du culte, de la discipline, de la cène et du baptême qui en découlent, constituent l'un des chapitres les plus instructifs de l'ecclésiologie moderne. Il nous est impossible d'en suivre ici l'histoire. Constatons simplement qu'en dépit des nombreux échecs et bien qu'on finit par se rendre compte de la nécessité de certains compromis, ce fut par cette obscure et petite porte qu'entra dans Genève le principe de l'individualisme religieux. Il n'en devait plus sortir.

L'autre fraction, à peine plus nombreuse, du premier réveil genevois se rassemblait autour de César Malan, dont l'intégrité de caractère, la ferveur et les dons oratoires firent l'une des personnalités les plus originales et les plus frappantes de l'époque. La chapelle du Témoignage, qu'il avait bâtie en 1820 dans le jardin de sa maison du Pré-l'Evêque, réunissait une congrégation qui reposait sur une base totalement différente de celle que cherchait à se donner la communauté du Bourg-de-Four. Malan prétendait revenir au calvinisme authentique, à la fois comme doctrine et comme système ecclésiastique. Le dogme fondamental de sa prédication était la souveraine grâce de Dieu en Jésus-Christ, et s'il se séparait de l'église nationale existante, ce n'était, croyait-il, que temporairement, parce qu'elle l'avait suspendu de ses fonctions et parce qu'elle était infidèle.

Il ne pouvait se faire, qu'en face d'un clergé qui ne désarmait point et des notions nouvelles qui s'élaboraient de toutes parts, cette protestation, légitime au début, ne finît par s'user à la longue et par perdre

sa raison d'être. Aussi voyons-nous, avec les années, l'action publique de Malan diminuer à Genève, sans que pourtant son influence personnelle en fût atteinte. Elle restait bienfaisante et puissante, surtout à l'étranger. Il la devait à ses merveilleuses qualités d'évangéliste, de poète et d'écrivain. Ses *Chants de Sion,* dont il composa les paroles et la musique, sont les premiers, et quelques-uns d'entre eux, les plus beaux cantiques que le protestantisme de langue française ait chanté depuis les psaumes de Marot.

Cette période, la période créatrice, du réveil genevois fut extrêmement féconde en œuvres chrétiennes, et c'est à ces œuvres que, presque inconnue à Genève, elle dut la grande notoriété qu'elle s'acquit au dehors. Colportage, évangélisation, missions intérieures et extérieures, sociétés bibliques, écoles du dimanche, etc., toute l'activité religieuse du XIX^e^ siècle est là dans son germe, et ce germe est d'une vitalité, d'une pureté remarquables. Tout y découlait encore des convictions intimes et vivantes, et la spontanéité du zèle individuel suppléait à ce qui pouvait manquer comme plan d'ensemble et ressources collectives.



Cellérier.

Cependant, et par l'effet même de cette activité, une seconde période allait s'ouvrir, moins primesautière peut-être et moins intense, mais plus ouverte et plus largement humaine, belle encore par ses fruits : celle où le mouvement gagne en étendue, touche la haute bourgeoisie et l'aristocratie genevoise et compense en sagesse et en moyens d'action la perte de sa fougue originelle. Plusieurs causes contribuèrent à cet élargissement. Ce fut, entre autres, le fameux procès Bost, que la compagnie fit décréter d'accusation sous l'inculpation de calomnie pour avoir publié une « Défense de ceux de Genève qui se sont constitués en église indépendante contre les sectaires de cette ville ». Bost se défendit lui-même avec éclat et vigueur et fut acquitté en pre-

mière et seconde instance. Cet acquittement et la tournure qu'avaient pris les débats attirèrent l'attention des esprits réfléchis et leur firent entrevoir, dans le réveil, autre chose que ce qu'une presse hostile et volontairement partiale leur avait insinué jusque-là. Ce fut ensuite et plus encore la position décidée que prenait peu à peu, jusque dans le sein du clergé officiel, une petite minorité évangélique. Cellérier père déjà, par des prédications très courues et ses sermons écrits, avait préparé la voie. B. Bouvier, J.-E. Coulin, J. Martin, prêchaient ou s'apprêtaient à prêcher un évangile plus fidèle que le socinianisme courant. Moulinié, par la cure d'âmes, Diodati et Cellérier fils, par la pensée théologique, agissaient dans le même sens. Enfin, L. Gaussen, pasteur à Satigny, prenait sur les classes cultivées un ascendant considérable. Les difficultés que lui suscita la compagnie en 1830 et l'attitude qu'elle avait prise à son égard, décidèrent quelques hommes influents à se rassembler autour de lui. De ce groupement date l'origine de la *société évangélique*, grâce à laquelle le réveil, perdant quelques-unes de ses étroitesses et de ses duretés primitives, changea de tempérament et inaugura une nouvelle phase de son existence. Il devint à Genève ce qu'il n'était pas encore : une puissance morale avec laquelle il faudra désormais compter.



L. Gaussen.

La société évangélique s'acquit d'emblée la sympathie d'un public dont le premier réveil n'avait pas réussi à troubler l'indifférence. Elle eut bientôt ses cultes, ses écoles du dimanche et son activité régulière,

tant à Genève qu'au dehors. Les attaques du *Protestant de Genève*, organe que l'église nationale venait de se donner pour combattre le « méthodisme » ; surtout l'apparition des *Fragments théologiques*, du professeur Chenevière, dans lesquels s'avouaient enfin et se définissaient les déficits de la dogmatique régnante, déterminèrent la société évangélique à créer une école de théologie. Gaussen, Galland et Merle d'Aubigné, qui, avec deux professeurs appelés d'Allemagne et de Suisse allemande, acceptèrent d'y enseigner, furent aussitôt suspendus par le consistoire. La société s'enhardit dès lors à prendre une allure de plus en plus indépendante. Elle inaugura, en 1834, les bâtiments de l'Oratoire, destinés tant à l'école de théologie qu'à la célébration de son culte principal. L'année suivante, elle se décide à distribuer la cène et réclame bientôt le ministère de deux pasteurs. Son but initial avait été de fournir aux âmes réveillées un terrain neutre entre la dissidence et l'église établie ; mais poussée par l'opposition même dont elle restait l'objet, travaillée par les idées qu'A. Vinet préconisait avec un incomparable talent, elle inclinait tous les jours davantage vers une organisation ecclésiastique définie. La révolution politique de 1847, qui bouleversa l'église nationale jusque dans ses fondements, leva les derniers scrupules. A la suite de longs pourparlers entre les représentants des diverses dissidences, on se mit d'accord pour proclamer l'établissement d'une association qui devait les embrasser toutes, en respectant néanmoins les différences secondaires propres à chacune d'elles. *L'église évangélique libre de Genève* s'ouvrit dès lors à tous les chrétiens qui se séparent de l'institution nationale. Elle a sa confession de foi, dont elle exige, de la part de ses membres, une admission personnelle. Elle use à leur endroit d'une certaine discipline et se rattache pour le reste au type presbytérien.


Merle d'Aubigné.

La fusion cependant ne fut jamais complète entre la communauté de l'Oratoire et celle de la Pélisserie. Tandis que la première, pour répondre aux aspirations de plusieurs de ses membres et de quelques-uns de ses pasteurs, visait à s'élargir, à simplifier ses articles organiques, et désirait réaliser une communion plus complète avec l'*Union panpresbytérienne* qui venait de se fonder en terre anglo-saxonne ; la seconde, fortement influencée par le darbysme, gardait une tendance congrégationnaliste, n'acceptait qu'avec peine les charges pastorales permanentes et entretenait le besoin d'une stricte discipline doctrinale et morale. Elle reprit sa liberté lorsque la congrégation de l'Oratoire se donna, en 1883, une nouvelle constitution plus conforme à ses vœux. Les deux églises, depuis lors, sont restées distinctes, travaillant chacune dans la sphère et selon les principes qui leur sont particuliers.

Au pays de Vaud, le réveil suivait une marche sensiblement parallèle à celle qu'il parcourait à Genève. A cette différence toutefois, que la liberté religieuse n'étant pas reconnue par l'état, et que l'église étant une césaro-papie, le triste honneur de résister à ses progrès ne revint pas au clergé, mais au gouvernement.

Il débuta comme à Genève d'une manière autochtone et spontanée. Les réunions privées, dans lesquelles, aux environs de 1810, le doyen Curtat, pasteur de Lausanne et professeur à l'académie, communiquait à quelques étudiants l'intelligence de l'Ecriture et le feu sacré pour la prédication évangélique, décidèrent de sa naissance. Il répondait trop bien aux aspirations confuses de beaucoup d'âmes pour ne pas prendre un développement d'autant plus rapide qu'il recevait de Genève et de quelques chrétiens étrangers un fervent concours. Ce fut en vain, qu'effrayé du résultat de ses propres efforts, lesquels sans doute dépassaient son attente, et sous la pression de l'opinion populaire qui commençait à se déchaîner contre les « mômiers », Curtat lui-même se mit à condamner les « conventicules » ; le mouvement, merveilleusement soutenu et réfractaire aux calculs de la prudence humaine, ne s'arrêta point. Le clergé, dans son ensemble, le voyait d'un œil plutôt inquiet qu'hostile ; la plupart des jeunes pasteurs allaient lui devenir favorables. Il en était autrement des foules, que la prédication sérieuse d'un évangile authentique n'a jamais laissées indifférentes. L'amour chez quelques-uns, la haine chez le plus grand nombre, ne tardèrent point à dessiner leur contraste. Les choses allèrent si loin que le gou-

vernement, pressé d'intervenir et désireux de régulariser des mesures de police locales déjà prises contre les réunions et leurs participants, obtint du grand conseil la fameuse loi du 20 mai 1824, qui punissait d'amendes, de prison ou d'exil « les personnes exaltées qui cherchent à introduire ou à propager une nouvelle secte religieuse ». Loin d'apaiser les esprits, la loi donna corps aux tendances mêmes qu'elle proscrivait et força les victimes d'une mesure si manifestement injuste à se constituer en congrégations séparées.

Comme à Genève, la rupture décisive était accomplie, et la première dissidence, issue d'un accident historique, va préparer les voies à une dissidence plus réfléchie, plus consciente de ses motifs et désormais fondée en principe. A. Vinet, qui écrivait alors son traité *Du respect des opinions*, et bientôt après son *Mémoire sur la liberté des cultes*, devait en être l'apôtre, le docteur et le prophète.

De 1830 à 1840 le canton dut au régime plus libéral d'un nouveau gouvernement une période d'apaisement relatif. Elle permit aux partisans du réveil de gagner du terrain, d'entrer plus avant dans la masse du peuple, de se faire une place jusque dans l'institution traditionnelle et de s'assagir par là même. Ce ne fut néanmoins qu'une trop courte trêve, et la lutte allait reprendre plus violente que jamais. La revision des «ordonnances ecclésiastiques», promise par la constitution de 1831 avant l'échéance de dix années, devenait imminente. Elle donna lieu à de vives discussions auxquelles Vinet prêta l'appui de sa parole et de sa plume. Des pétitions en sens divers circulaient dans le pays. Plusieurs projets de loi se trouvaient en présence, lorsque le grand conseil, évidemment inspiré du désir d'entraver l'essor du mouvement religieux, vota celui qui resserrait encore les chaînes de l'église, excluait les laïques de tout contrôle sur sa direction et supprimait sa confession de foi.

L'appréhension et la tristesse furent grandes parmi ceux qui avaient espéré un meilleur avenir. Il devenait clair pour tout homme intelligent que la situation, considérablement aggravée, ne se dénouerait pas sans orage. Non seulement l'église nationale se voyait refuser son autonomie spirituelle, mais on lui enlevait encore le symbole normatif de sa foi. On la livrait sans garanties au caprice du gouvernement politique. Les pasteurs, considérés comme de simples fonctionnaires, pressentirent alors pour la première fois la possibilité d'un conflit

entre les devoirs de leur ministère chrétien et ceux de leurs fonctions officielles. Ce pressentiment et la tension qui déjà se révélaient préparèrent certainement la sécession de 1845. En 1841, c'est-à-dire à la date où la loi entrait en vigueur, dix pasteurs et ministres donnèrent leur démission motivée. Vinet les avait précédés d'une année. En 1843 paraissait son grand ouvrage : *De la manifestation des convictions religieuses,* dans lequel, reprenant le sujet que les événements de sa patrie n'avaient cessé d'imposer à son attention et l'élevant à toute la hauteur que comporte l'exposition d'un principe fondamental, il montre avec une force, une éloquence et une richesse d'arguments qui entrainent l'évidence, que la séparation de l'église et de l'état n'est pas seulement une question d'intérêt ou de droit à faire valoir occasionnellement, mais une question de devoir, parce qu'elle seule, en définitive, garantit sérieusement la libre formation et la libre manifestation des convictions religieuses personnelles, et que, dans la conviction religieuse personnelle, se résument en quelque mesure tous les droits, tous les devoirs et tous les intérêts que la conscience propose à l'individu. Cet admirable plaidoyer d'une cause qui semblait perdue eut un retentissement considérable, tant à l'étranger qu'en Suisse romande. Tous sans doute ne le lurent pas. Il était de trop haute envergure pour la majorité des esprits ; mais il en fut de cet ouvrage « comme de ces fleurs odorantes dont le parfum remplit l'atmosphère ». L'impression qu'il produisit, jointe à celle que provoqua la fondation de l'église libre d'Ecosse, jouèrent un grand rôle dans celle de l'église libre vaudoise.

Une lutte sourde n'avait pas tardé à s'engager, en effet, entre l'état, qui empiétait de parti pris sur les droits spirituels du clergé, et le clergé qui, soutenu par une petite élite, ne cessait de revendiquer infructueusement ces mêmes droits ; elle témoignait clairement des intentions qu'on avait en haut lieu d'enrayer l'action religieuse de l'église et de ne l'employer qu'à des fins politiques. La révolution démagogique et radicale de 1845, qui s'opéra aux cris de « à bas les mômiers », en révélant les sentiments qu'entretenait le peuple souverain à l'égard de l'évangile fidèlement annoncé, mit le comble à l'acuité du conflit. La corde, trop tendue, pouvait se rompre au premier choc. Le choc vint du conseil d'état, qui intima l'ordre à tous les pasteurs de lire au culte du dimanche 3 août une proclamation favorable au gouvernement révolutionnaire. Une quarantaine, appuyés sur un règle-

ment de 1832, restreignant la lecture officielle du haut des chaires aux actes « qui ont rapport à la religion ou à quelque solennité religieuse », s'y refusèrent. Dénoncés au peuple comme rebelles et déférés au jugement de leurs *classes* respectives, mais absouts par elles, le conseil d'état ne les condamna pas moins à diverses peines, leur « esprit d'indépendance » étant déclaré « inconciliable avec l'existence d'une église nationale garantie, salariée et régie par l'état ». A cet abus de pouvoir, menaçant non seulement leurs privilèges constitutionnels, mais violant surtout la dignité et la liberté de leur vocation chrétienne, les pasteurs répondirent par la réunion du 11 novembre, à l'hôtel de ville de Lausanne. Après une délibération grave et prolongée, cent quatre-vingt dix signèrent leur démission. Quarante d'entre eux, directement sollicités par le conseil d'état et moins compromis que les autres, revinrent plus tard sur leur démission. Avant de se séparer, les démissionnaires élurent une commission provisoire chargée de les maintenir en rapport mutuel et de diriger l'œuvre commune.

L'église évangélique libre du canton de Vaud était virtuellement fondée; elle le fut effectivement par le synode constituant de 1846-47, qui proclama le principe de la souveraineté de Christ sur son église. Celle-ci « reconnait pour ses membres ceux qui, après s'être informés de ses règles et de sa foi, déclarent qu'ils en veulent faire partie » ; elle est donc une société de professants; elle introduit une large participation des laïques à son gouvernement, qui est celui d'une démocratie élective à deux degrés, et par son organisation d'ensemble, figure une sorte de congrégationalisme fédératif, « chaque église déjà formée ou en voie de formation se mouvant librement dans les limites de sa compétence ». Vinet, plus heureux en cela que beaucoup d'initiateurs, pouvait s'écrier avant de mourir : « Dieu soit béni, j'aurai vu une Eglise ! »

Ses débuts cependant furent pénibles. Si, d'une part, la vie religieuse de chaque communauté était intense, de l'autre, ces communautés elles-mêmes n'étaient considérables ni par leur nombre, ni par celui de leurs adhérents. Elles avaient à compter avec une violente et parfois grossière opposition, que déchaînait encore et que légitimait un arrêté gouvernemental du 24 novembre 1847, qui interdisait toutes les réunions religieuses en dehors des temples nationaux, les faisait dissoudre par la force et soumettait les contrevenants à diverses pénalités civiles. La persécution par oppression et intimidation dura jusqu'aux

environs de 1850 ; puis elle se lassa peu à peu et finit par tomber, du moins quant à ses manifestations extérieures. Quoi qu'il en soit, le seul fait qu'une église libre, impopulaire et numériquement faible, ait enduré sans fléchir l'épreuve également redoutable de la guerre et de la paix, qu'elle ait étendu et multiplié ses œuvres d'évangélisation et de mission, créé et maintenu sa faculté de théologie, triplé son budget en moins d'un demi-siècle, qu'elle ait fini par provoquer le zèle de sa grande sœur rivale et donné enfin le spectacle de l'indépendance, du progrès et de la vie, et cela dans un peuple aussi foncièrement réfractaire à l'individualisme religieux que le peuple vaudois, voilà certes qui témoigne de la vitalité du principe qu'elle incorpore.

Ce principe ne se réalisa à Neuchâtel ni avec la même rapidité, ni avec la même intégrité qu'il le fit à Genève et à Lausanne. Le réveil se fraya dans la principauté un chemin plus paisible et, rencontrant moins de résistance, développa ses effets religieux sans développer au même degré ses effets ecclésiastiques. Sans doute, il engendra partout une dissidence, et pour les mêmes causes qu'on observe ailleurs. Elle eut, comme ailleurs, à braver les partis-pris, les préjugés et les dénis de justice que rendait inévitables une législation où le pouvoir civil et l'autorité spirituelle, bien que distincts en droit, n'étaient pas, de fait, suffisamment séparés. Et dès son apparition, qui eut lieu vers 1817, le réveil neuchâtelois se manifeste lui aussi, comme une longue et persévérante protestation en faveur de la liberté de conscience. Elle ne fut accordée tout à fait qu'en 1852, par l'octroi du mariage civil. Mais la lutte, restreinte à quelques mesures autoritaires bientôt rapportées, à quelques cas spéciaux et à quelques droits particuliers, ne fut ni bien acerbe, ni bien générale. Jamais la *classe* neuchâteloise ne manifesta une hostilité comparable à celle que montra la compagnie de Genève, et jamais le noble conseil ne se rendit, comme le gouvernement vaudois, complice des fureurs de la populace. Celles-ci, du reste, furent rares, courtes et promptement réprimées. Ce résultat s'explique en partie par la modération d'un peuple qui avait depuis longtemps l'habitude et le respect de la liberté ; en partie par un fond de piété générale qui contribuait à rendre les doctrines évangéliques à la fois plus accessibles et moins extraordinaires ; en partie enfin par l'attitude ferme, mais sage et parfaitement correcte, des représentants du réveil, qui surent la garder toujours et ne mériter aucune des accu-

sations, qu'à tort ou à raison, on leur faisait ailleurs. En sorte que, forçant l'estime de leurs concitoyens, le mouvement qu'ils propageaient ne tarda pas à franchir les bornes de la dissidence proprement dite et entraîna peu à peu l'institution nationale, en la préparant par là même à soutenir les assauts d'un adversaire autrement plus redoutable.

Dans le même temps, en effet, où le réveil de l'esprit religieux achevait son cycle et consommait quelques-uns de ses résultats, et même antérieurement, un autre esprit, celui du radicalisme démagogique, se propageait en Suisse et, par ses applications aux institutions ecclésiastiques traditionnelles, allait mettre en question, sinon leur existence, au moins leur caractère chrétien. De telle façon que, si la première moitié du siècle peut être considérée comme la période où les églises nationales, en tant que nationales, se heurtent à l'individualisme religieux issu du réveil, la seconde moitié peut être considérée comme la période où les églises nationales, en tant que chrétiennes, se heurtent aux envahissements de la démocratie politique. Les événements du canton de Vaud nous ont laissé voir les premiers symptômes de cet antagonisme ; ceux de Neuchâtel et de Genève les accuseront bien davantage.

La révolution de 1848, qui proclama la république et rompit les liens rattachant Neuchâtel à la maison de Prusse, substitua au principe monarchique celui de la souveraineté du peuple et de la liberté des citoyens. Il ne se pouvait faire qu'une transformation si radicale n'affectât point l'église neuchâteloise, laquelle, d'oligarchique et cléricale qu'elle était avant la révolution, se retrouva après démocratique et représentative. L'autorité unique et souveraine de la classe en matière religieuse fut abolie et remplacée par la triple autorité : de la *paroisse*, du *colloque de district* et du *synode*, où l'élément laïque recevait une place importante. Si brusque que fût le changement, il réalisait un progrès incontestable, malheureusement compromis par de graves abus. Tandis qu'en bas on confiait à tout électeur politique, pourvu qu'il fût protestant, mais sans conditions de foi ni de piété, l'électorat religieux, en haut on conférait au grand conseil, délégation civile, le droit de régler en dernière instance et sans appel le régime légal de l'église. Celle-ci ne trouvait, dans la surveillance qu'exerçait le synode sur les études théologiques et dans l'examen qu'il pouvait seul

faire subir aux candidats pour le saint ministère, qu'une garantie insuffisante et d'ailleurs transitoire à son intégrité. La classe, après avoir vainement protesté et bien qu'elle entrevît un avenir peu rassurant, crut devoir, par gain de paix, se soumettre à l'ordre de chose nouveau.

En 1858, une nouvelle assemblée constituante se réunissant, plusieurs projets lui furent présentés. Ils tendaient à la distinction plus réelle et même à la séparation totale de l'église et de l'état. L'idée s'en était répandue dans l'intervalle et paraissait à beaucoup la seule issue



Collégiale de Neuchâtel.

possible d'une situation embarrassée. Ces tentatives échouèrent néanmoins devant l'inertie du peuple, qui en comprenait peu la nécessité. Les choses durèrent ainsi jusqu'en hiver 1868, où les conférences de M. Buisson donnèrent subitement corps au libéralisme religieux latent dans le pays. Une polémique ardente s'en suivit. Elle fit toucher du doigt les défectuosités d'un système qui ne pouvait se soutenir que grâce à la fiction de l'unanimité doctrinale des citoyens. D'un côté, les libéraux demandaient énergiquement que l'église leur fît une place proportionnelle à leur nombre; de l'autre, les évangéliques, qui sentaient fort bien la justice de ces revendications, sentaient aussi qu'en y faisant droit ils perdaient cette unité religieuse qui seule, à leurs

yeux, constituait une église. La question de la séparation revint à l'ordre du jour avec une acuité toute nouvelle. Les deux partis la réclamaient à la fois : les libéraux par une pétition de mille quatre-vingt-sept signatures, comme seul régime « conforme à la démocratie » ; les évangéliques, par l'entremise du synode, qui s'était chargé de préparer un avant-projet et de le soumettre aux autorités compétentes. Le gouvernement temporisa si bien qu'en mars 1873, et sous la pression du radicalisme militant, il proposait une loi qui ne tenait plus aucun compte ni de l'attente générale, ni des vœux exprimés. Passant outre à la protestation du synode, à l'« adresse » presque unanime du clergé et aux réclamations de dix mille citoyens évangéliques, il obtint qu'elle fût votée par le grand conseil. Le peuple ne la ratifia qu'à l'infime et douteuse majorité de seize voix sur près de quatorze mille électeurs. Le conseil d'état était parti du principe que « l'égalité de tous les citoyens devant la loi et la liberté de croyances doivent trouver leur réalisation aussi bien dans l'église, entretenue aux frais de tous, que dans l'état lui-même », et avait conclu de là au maintien de l'identité du corps électoral politique et du corps électoral ecclésiastique, à la suppression de toute confession de foi, à la liberté illimitée d'enseignement au sein de l'église. Il enlevait de plus au synode toute compétence doctrinale, lui retirait la direction des études théologiques ainsi que le droit de révocation ou de suspension des pasteurs, qu'il se réservait à lui-même.

Chaque paroisse devenant souveraine en matière de foi et toute garantie dogmatique étant supprimée, c'était en même temps précipiter l'église dans un congrégationalisme anarchique et la déchristianiser. Elle cessait d'être l'organe d'une religion positive et n'exprimait plus que les besoins naturels, mobiles et variables de l'humanité en fonction religieuse. Le principe de la liberté de conscience et de culte, que la loi prétendait respecter et, qu'en un sens, elle respectait effectivement, ne violait cette liberté même dans ses déterminations pratiques que parce qu'on se refusait à voir et à sanctionner la distinction de l'ordre temporel et de l'ordre spirituel. La gravité d'une mesure qui visait à détruire l'église chrétienne dans l'église nationale n'échappait à personne. Le rapport de la minorité la désignait, en plein grand conseil, comme « l'empiètement le plus flagrant de l'état sur le domaine religieux », et « la tentative d'introduire par la force du pouvoir civil,

dans une église qui a reposé jusqu'ici sur une foi commune, des doctrines contraires à son essence ».

Ce fut alors que l'on put mesurer l'action vivifiante et tonique qu'avait eue le réveil sur le christianisme neuchâtelois. « Un mouvement dont on ne peut contester le caractère sérieux et réfléchi se produisit dans le pays. Plusieurs pasteurs, décidés à ne pas accepter le régime de la nouvelle loi, déclarèrent, dès le lendemain du vote du 14 septembre, leur intention à leurs troupeaux. Ailleurs ce furent les fidèles eux-mêmes qui engagèrent leur conducteur spirituel à se mettre à leur tête. Dans quelques cas où le pasteur demeurait à son poste officiel, il se forma des communautés libres par la seule initiative des laïques. » Le 18 septembre déjà, l'ancien synode, réunissant la majorité de ses membres, offrait un centre de ralliement à toutes les congrégations qui pourraient se former. Le 14 octobre s'ouvraient les cours de la nouvelle faculté de théologie, à laquelle s'étaient rattachés tous les professeurs de la faculté nationale. Le synode constituant siégeait dès le 3 novembre. Vingt-deux paroisses sur quarante-deux s'y faisaient représenter. Une troisième fois, par la force des choses et celle des convictions, pour sauvegarder l'originalité distinctive de l'évangile de Jésus-Christ au milieu du monde, la sécession des croyants et leur formation en société libre venait de s'imposer.

L'église évangélique indépendante de l'état présente, à Neuchâtel, le caractère mitigé d'une église de multitude et d'une église de professants. Elle reconnaît pour membres tous ceux qui, ayant été baptisés et admis à la sainte cène, témoignent du désir d'en faire partie. Elle n'a point de confession de foi particulière et n'exige que la reconnaissance de l'autorité des Ecritures et l'admission des grands faits du salut, tels qu'ils sont résumés dans le symbole des apôtres ; elle n'exerce à proprement parler aucune discipline sur ses membres ; elle est, par sa forme, presbytérienne, représentative et démocratique. L'autorité souveraine, de laquelle découlent tous les pouvoirs, est l'assemblée des membres électeurs de la paroisse. Un synode administre l'ensemble des paroisses, qui y délèguent chacune quatre laïques pour un ecclésiastique.

La scission de 1873 prit au dépourvu l'église nationale en la privant de ses serviteurs. Il fallut réunir provisoirement plusieurs postes, appeler des pasteurs des cantons voisins et de France, et improviser

une faculté de théologie dont les débuts furent difficiles. Par une réaction naturelle et pour ne pas donner un aliment nouveau à la séparation, l'institution nationale est restée généralement évangélique. Sous ce rapport, la loi a trompé l'attente de ses promoteurs : la courageuse initiative des sécessionnaires a coupé court, sauf quelques tentatives avortées, au libéralisme religieux, et l'émulation des deux églises, en doublant le nombre des pasteurs, se fait sentir d'une manière bienfaisante dans le pays tout entier.

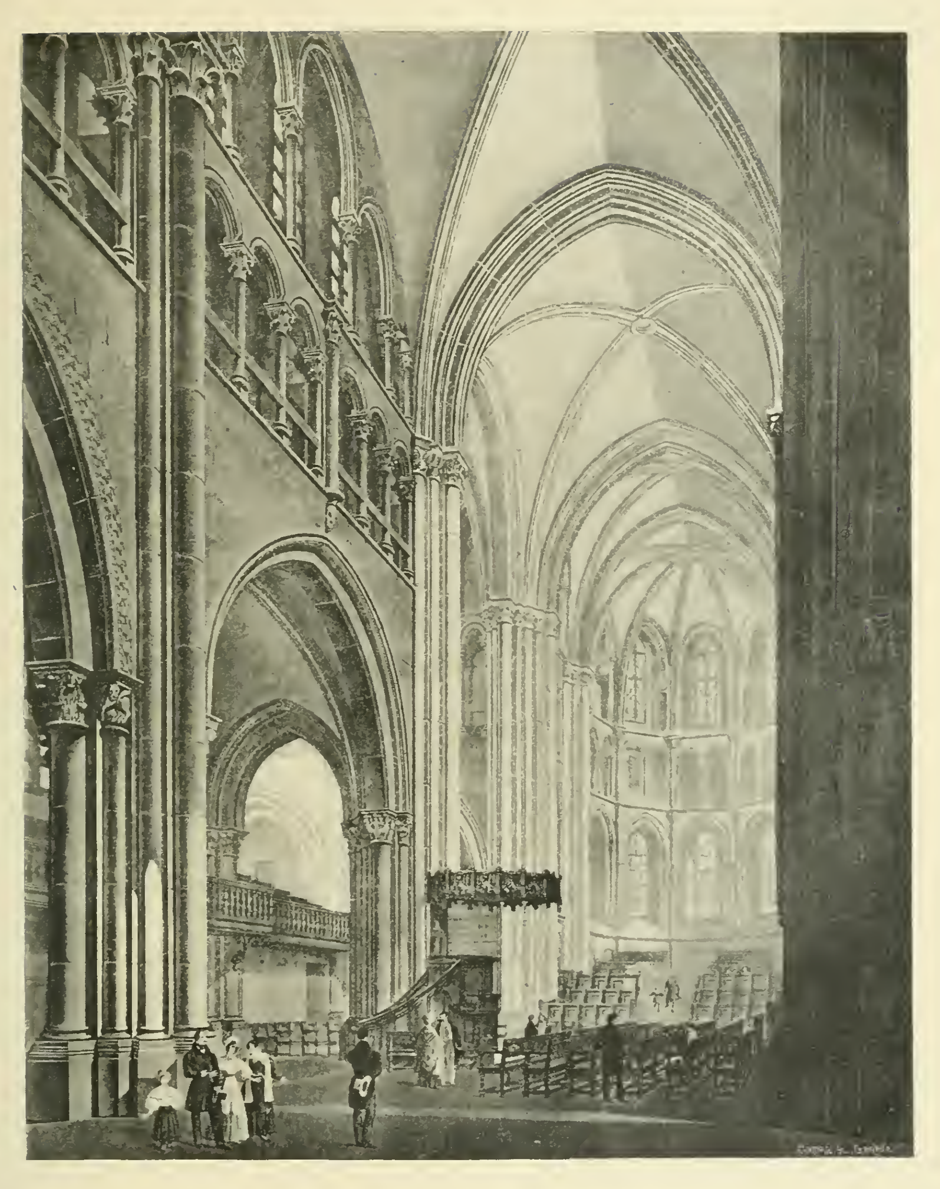
Si, de Neuchâtel, nous revenons à Genève, nous y observons la même action dissolvante de la démocratie politique unie au libéralisme religieux sur l'établissement traditionnel, mais non les mêmes résultats. La cause de cette différence se trouve, pour une part, dans l'influence moins générale et plus localisée du réveil ; pour une autre, dans la création, peut-être anticipée, d'une église libre qui n'a pas jusqu'ici gagné les sympathies générales de la population protestante ; pour une autre enfin, dans le peu d'homogénéité de cette population même, qui s'augmente sans cesse de facteurs indifférents, voire hostiles, aux traditions religieuses de la cité, et que minorise un constant afflux catholique

La première tension entre le gouvernement et la compagnie, qui marchaient jusqu'à cette date en complet accord, remonte à l'année 1830. Le clergé, qui voyait avec peine diminuer son prestige — il venait de perdre, en 1834, la direction de l'instruction publique — crut le ressaisir l'année suivante en fêtant avec éclat le jubilé de la réformation. Il comptait du même coup faire échec au « méthodisme » et au catholicisme romain, dont les progrès, sous la conduite habile du curé Vuarin, prenaient une inquiétante extension. Les fêtes, auxquelles cependant bon nombre d'églises évangéliques étrangères refusèrent de s'associer, eurent une grande solennité. Mais le patriotisme confessionnel qu'elles ranimèrent, et qui fut le signal d'une ardente polémique anti-catholique, ne rendit pas à la compagnie, ou ne lui rendit que temporairement la faveur populaire. Elle le vit bien en 1842, lorsque la constituante, ressuscitant en quelque sorte le consistoire, lui transféra toute l'importance dont il amoindrissait sa rivale. La révolution de 1846, qui réduisait presque son rôle à celui d'une assemblée consultative officieuse, acheva de l'éclairer à cet égard.

Mais le coup n'atteignait pas seulement le cléricalisme genevois ; il

touchait au cœur même de l'église. Conduite et provoquée par James Fazy, la révolution ne tendait à rien moins qu'à faire table rase de ce qui restait encore de l'ancienne cité de Calvin. Elle ne pouvait laisser intacte sa principale institution. Il s'agissait d'asseoir l'église sur l'unique et grand principe de la souveraineté populaire. L'embarras fut cruel. Jamais la difficulté de maintenir l'union du temporel et du spirituel n'avait éclaté avec tant de force, puisque l'état, c'était le peuple indivisible et souverain, qui se divisait pourtant en deux confessions opposées : la catholique et la protestante. D'autre part, l'opinion populaire ni ses représentants ne consentaient à la séparation. Celle-ci était dans la logique des faits et dans la conviction de quelques esprits, mais non dans le désir des cœurs. Par crainte du catholicisme, qu'eût, en ce cas, favorisé le traité de Turin ; par attachement aux souvenirs du passé et formalisme ecclésiastique ; ou plus simplement par défiance de la religion, dont on sentait qu'un régime d'autonomie développerait l'ascendant, l'assemblée presque unanime en écarta la proposition. Restait celle, moins incisive, mais juste encore et réalisable, d'un synode électif protestant, chargé de pourvoir librement à l'organisation de l'église, et que l'état eût ensuite reconnue. Elle fut également rejetée, sous prétexte de prêter à la formation d'une seconde république dans la république. Dès lors, il fallait que ce fût l'état comme tel qui imposât à l'église sa constitution. C'est ce que voulait la démagogie radicale, et ce qu'elle fit. Elle confia l'élection des pasteurs à la paroisse, représentée par ses éléments politiques ; elle remit la direction générale de l'église au consistoire, corps essentiellement laïque, émanant, lui aussi, du suffrage universel et direct. Elle consacra de la sorte l'identité de la population protestante et de la société chrétienne, laquelle se compose « de tous les Genevois qui en acceptent les formes organiques ». Comme à Neuchâtel, l'église, devenue démocratique et populaire, n'est restée nationale qu'en cessant d'être chrétienne. Ses « formes organiques », qu'elle ne s'est point données, mais qu'elle subit du dehors, lui servent de confession de foi. Elle n'en a point d'autres.

Il est surprenant, à première vue, qu'une église ainsi dénaturée ait pu survivre à de si graves atteintes et même faire preuve d'une vitalité nouvelle. Mais il faut compter ici avec la force persistante d'une longue et glorieuse tradition, à travers laquelle on ne cessait de la contempler :



Intérieur de la cathédrale de St-Pierre, à Genève.

*D'après une gravure de Durelle (Collection Bastard).*

surtout avec l'intuition vague mais profonde que conservait le peuple de ne pouvoir se passer de toute éducation morale et spirituelle. C'est ce que comprit fort bien le nouveau consistoire, quand il rédigea, par la plume de Diodati, un règlement plus conservateur qu'on n'aurait pu s'y attendre. Il rattachait l'autorité religieuse de l'église à celle des Saintes-Ecritures interprétées par le libre examen, et remédiait par ce détour à l'insuffisance de sa constitution légale. Dans ces circonstances, il était presque impossible que l'église de Genève ne se montrât pas supérieure aux principes qu'elle incarnait. Jusqu'en 1874, elle sembla même devenir d'autant plus chrétienne par ses tendances intimes qu'elle l'était moins par sa forme extérieure. Un consistoire, évangélique dans sa majorité, prit diverses mesures qui ne laissaient aucun doute à cet égard et ouvraient à l'action déjà lointaine du réveil quelques-unes des portes de l'établissement public.

L'ancien rationalisme toutefois n'était pas mort. Le passage de M. Buisson, en 1869, et les progrès mêmes de l'orthodoxie, en le modifiant un peu, contribuèrent à le ressusciter. Sous le nom de « libéralisme protestant », il ne tarda point à se former en parti, de plus en plus distinct du groupe évangélique, disposant d'influences considérables et prêt à lutter pour la défense de ses intérêts. Son premier intérêt se trouvait être d'élargir encore la base de l'église, trop étroite à son gré, parce qu'elle laissait à la compagnie le droit de consacrer au saint ministère les candidats et de nommer les professeurs de théologie ; au consistoire, celui de suspendre et de révoquer les pasteurs, et que, liant la prédication à la Bible et le culte à la liturgie, elle ne réalisait pas cette indépendance complète de l'enseignement religieux à laquelle vise son programme. Ce fut dans ce sens qu'il obtint du pouvoir politique, en mai 1874, de reviser la constitution de l'église. Achevant de confondre l'association religieuse avec l'association civile, subordonnant la première à la seconde, exténuant en outre l'autorité des corps ecclésiastiques, la constitution revisée engendre — tolère en tous cas — une anarchie spirituelle que contient seul et dissimule mal le pouvoir administratif du consistoire. Quatre ans plus tard, les libéraux, jaloux des préférences que certains troupeaux continuaient de manifester à l'endroit des prédications évangéliques, tentèrent un dernier effort, celui d'imposer au canton ce qui se pratiquait en ville : la circulation forcée, à travers les chaires de la campagne, de tous les pas-

teurs indistinctement. C'était l'article principal du projet Page. Après une période d'intense agitation, il succomba finalement sous une écrasante majorité. Ce rejet, qui semblait mettre un terme aux envahissements du libéralisme politico-religieux et pronostiquer des jours meilleurs, entraîna probablement celui de la séparation, repoussée par le peuple en 1880. Depuis lors, l'église genevoise n'a pas subi de modifications appréciables. Une liberté doctrinale qui touche à la licence demeure, en droit, son dogme essentiel.

On avouera qu'il n'est pas de nature à susciter de fortes convictions ni de vifs enthousiasmes. Aussi perd-elle peu à peu, surtout dans la jeune génération, les restes de son ancien prestige. Je ne parle ici — est-il besoin de le dire ? — ni de ses membres, ni de son clergé, parmi lesquels se trouvent, en grand nombre, des hommes au christianisme vivant, à la foi robuste et à la profonde piété, mais de la seule institution. Et l'on doit reconnaitre que, si le relâchement de ses liens organiques débilite son action collective jusqu'à la paralyser, il favorise par contre la liberté d'action individuelle, et permet aux deux tendances qu'elle renferme une désolidarisation réciproque et un groupement par affinités électives qui contiennent à la fois les menaces et les promesses de l'avenir.

Tandis qu'à Genève la situation ecclésiastique reste confuse, précaire et tendue, celle du canton de Vaud, que la révolution de 1845 avait faite aussi humiliante que possible, entre, à partir de 1861, dans une phase meilleure. L'assemblée constituante, réunie à cette date, formulait un projet de loi qui octroyait enfin la liberté de conscience et de culte, admettait la participation des laïques au gouvernement de l'église et, relâchant les liens qui rattachent cette dernière à l'état, en faisait, non plus une église d'état, mais une église unie à l'état. La loi fut acceptée le 19 mai 1863 par le grand conseil. Ses dispositions sont celles de la démocratie élective à trois degrés. Le point de départ et l'unité primordiale sont dans la paroisse, dont l'« assemblée » se compose de tous les citoyens protestants âgés de vingt ans. Elle élit le « conseil de paroisse », qui élit à son tour ses délégués au « conseil d'arrondissement ». Chacun de ceux-ci envoie neuf représentants — trois pasteurs pour six laïques — au « synode », lequel se complète par l'adjonction des professeurs en théologie et de trois délégués du conseil d'état. Le synode exerce, sous la haute surveillance de l'état, le pou-

voir législatif de l'église. Le pouvoir exécutif appartient à la « commission synodale », qui est en relation constante avec le département de l'instruction publique et des cultes. Une « commission de consécration » s'assure de la valeur morale et de la doctrine des candidats au ministère.

Cette constitution, légèrement modifiée en 1874, est celle qui régit présentement l'église nationale vaudoise. Peut-être lui suffira-t-elle longtemps encore. Il ne faudrait toutefois qu'un changement d'opinions religieuses dans une fraction notable de ses électeurs, ou, ce qui semble plus imminent, une scission doctrinale dans son clergé, pour provoquer une crise analogue à celle qui déchirait en 1873 l'église neuchâteloise, ou la précipiter dans les mêmes embarras, les mêmes compromis et la même confusion qui règnent à Genève.

Toute église nationale, le mot l'indique, repose sur la fiction d'une nation chrétienne; tenable aussi longtemps que le peuple n'était point consulté, la fiction se dissipe au souffle vivifiant des libertés modernes. La liberté révèle la réalité, qui n'a jamais été telle qu'on se l'imaginait. S'il est une chose qu'atteste l'histoire religieuse du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est que, quelqu'ait été autrefois leur rôle salutaire et peut-être leur nécessité, les églises nationales marchent, en Suisse romande, au devant d'une inévitable dissolution. Minées à l'intérieur, en tant que nationales, par l'individualisme religieux, dont le réveil a légitimé le principe en le suscitant; menacées du dehors, en tant que chrétiennes, par la simple application du régime démocratique, leurs jours sont évidemment comptés. *L'union nationale évangélique suisse,* fondée en 1864, et qui a précisément pour tâche de parer à la déchristianisation progressive des établissements traditionnels, n'y réussira qu'à la condition de prévoir et de préparer leur transformation radicale.

A côté de ses réalisations ecclésiastiques, de beaucoup les plus importantes parce qu'elles engagent plus immédiatement ses destinées et qu'elles touchent aux questions vitales qu'agite la pensée contemporaine, la vie chrétienne a eu chez nous, dans ce siècle, une double manifestation, intellectuelle et pratique, qu'il nous reste maintenant à esquisser. Voyons d'abord la manifestation intellectuelle ou la théologie.

Le réveil, qui croyait n'en point avoir, eut cependant la sienne. Elle contrastait singulièrement, surtout à Genève, avec la doctrine courante

qui était celle d'un socinianisme honteux. De Genève à Neuchâtel, en passant par Lausanne, le contraste allait s'affaiblissant quant à la teneur dogmatique, mais il subsistait quant à la manière d'en témoigner et d'y croire. C'est que le réveil ignorait les nuances, les demi-teintes et les demi-mesures. Sur la base d'un évangile retrouvé, il était un retour total de l'âme au Dieu-Sauveur ; une entière consécration engendrait naturellement des affirmations absolues. On lui a reproché de n'être, en théologie, qu'une reprise et un décalque de la scolastique orthodoxe du XVII[e] siècle. Le reproche est exagéré ; il ne vaut que pour ses représentants extrêmes et ne porte, en bonne justice, que sur un point ou deux de leur doctrine : l'inspiration plénière de Gaussen ou la prédestination de Malan. Sa sève, sa force et son originalité venaient d'ailleurs : d'un biblicisme très convaincu, trop littéral et formaliste peut-être, mais qui ne s'écartait du grand enseignement de la réforme calviniste que par l'insistance qu'il mettait à la nécessité d'une conversion personnelle. Il faut reconnaître néanmoins que, exclusivement préoccupé de vivre sa foi et de la faire partager, il manqua de théologiens ; dépourvu de besoins intellectuels, il ne sut tirer presque aucun parti scientifique des vérités qu'il remettait en lumière avec tant d'évidence pratique ; elles demeurèrent entre ses mains exclusives, dures, cassantes et en quelque sorte inorganiques. La vie nouvelle qu'il apportait n'était pas accompagnée d'un renouvellement corrélatif de la pensée religieuse.

Alexandre Vinet seul fait exception sous ce rapport et, sans doute, une exception assez illustre pour suffire à la gloire du réveil. Il pensa ce que les autres, avec lui-même, avaient expérimenté ; et cette pensée ne le conduisit pas uniquement à découvrir et à justifier le principe de l'attitude ecclésiastique spontanée qu'avait pris un peu partout le réveil, — ce qui fut à certains égards son œuvre capitale ; — elle fit de lui, sinon un théologien au sens professionnel, du moins l'un des initiateurs théologiques les plus féconds de notre époque. Il acceptait sans réserve les vérités évangéliques fondamentales qui venaient d'être à la fois retrouvées et revécues. Mais cette acceptation, loin d'enchaîner sa liberté intellectuelle, la suscita et la garantit au contraire. C'est en elle qu'il trouve la confiance nécessaire pour inviter les esprits sérieux à l'examen de ce que la vie personnelle renferme de plus intime et de plus réel. Il a cette certitude inébranlable, que la moitié de l'évan-

gile est déjà préformée dans la conscience humaine et qu'il ne faut que porter une attention sincère à ses besoins, à ses aspirations prophétiques, à ses obscurités profondes : que se rendre enfin aux appels de sa détresse, pour accepter l'autre moitié qui est dans les écritures ou, plus exactement, en Jésus-Christ. Aussi son effort continuel et central, auquel il ne se lasse pas de revenir et qu'une admirable faculté d'analyse, servie par une merveilleuse intuition psychologique, lui permet de re-



Maison natale de Vinet, à Ouchy.

nouveler sans cesse, va-t-il à faire saillir la conformité parfaite, et, si j'ose m'exprimer ainsi, l'éternelle prédestination de l'âme humaine pour la personne du Sauveur. Il estime qu'une fois en présence l'un de l'autre et tous les intermédiaires écartés, la force et la vérité de l'évangile se démontrent en se montrant.

Ceci, qui était alors très nouveau, et qui substituait à la méthode didactique que le réveil avait apprise de Calvin, une méthode que l'on pourrait appeler intuitive ou contemplative, transformait, avec l'apologétique chrétienne, la dogmatique elle-même. L'intellectualisme, tantôt orthodoxe et pieux, tantôt émancipé et négateur, suivant les

milieux et les tendances, cessait d'y régner en maître. La force de ses attaques comme la rigidité de ses propositions cédaient devant un courant plus large et plus généreux. L'ordonnance du système et même son unité dialectique n'y perdaient qu'au profit de la chaleur, du mouvement et de la vie. L'unité compromise se retrouvait du reste dans une unité plus haute : celle du dogme et de la morale. Distingués jusqu'à la séparation et séparés jusqu'à l'indépendance réciproque par une théologie formaliste et superficielle, le dogme et la morale semblaient à peine faire encore partie d'un même organisme religieux. Le réveil, qui pourtant opérait pratiquement leur synthèse, cherchait encore, sans la trouver, l'expression satisfaisante de leur intime connexité. Vinet la rendit sensible en montrant à quel point l'exercice des vertus chrétiennes est étroitement dépendant des faits évangéliques, et qu'à les bien prendre, ceux-ci se transposent, se confirment et s'attestent dans la morale chrétienne qu'ils rendent seuls possible. Dès lors les jalons étaient posés d'une importante révolution théologique : mais les jalons seulement, car Vinet ne se porta nulle part jusqu'au bout de ses intuitions.


Alexandre Vinet.

Le chemin qu'il ouvrait n'était sans doute pas exempt des dangers que comporte toute entreprise de libération. Il était facile, par exemple, de se méprendre sur les raisons profondes et les motifs véritables d'un affranchissement que, par sa méthode même, il n'avait proposé qu'en faveur de la foi et par son moyen, mais qu'un philosophisme profane, sous prétexte de critique et d'histoire, pouvait également entreprendre à son profit. Edmond Scherer est une illustration frappante de cette méprise. Appelé comme professeur à l'école de théologie de l'Oratoire, il y provoqua, aux environs de 1850, des débats retentissants

et passa par une crise intense qui le jeta de l'orthodoxie la plus intransigeante au scepticisme total. Il semblait, à première vue, et c'est même l'opinion commune, qu'une telle banqueroute n'était que la conséquence logique et l'inévitable prolongement de cet individualisme religieux dont, à la suite du penseur vaudois, Scherer avait arboré l'étendard. Il n'en est rien. Une étude attentive de la crise qu'il traversa démontre que les raisons qu'il eut de douter sont de même nature que celle qu'il avait eu de croire ; qu'elles furent d'ordre intellectuel et scientifique plus que d'ordre moral ; que ses négations ultérieures sont proches parentes de ses affirmations préalables, et que, ne devant rien à Vinet, si ce n'est de s'être imaginé lui appartenir, ce dernier ne saurait être tenu pour responsable d'une catastrophe spirituelle que l'intelligence plus exacte de son point de vue et l'emploi plus vrai de sa méthode eussent précisément conjurée.

Aussi bien l'essor que Vinet venait d'impartir à la pensée religieuse ne fut-il point arrêté. Il ne pouvait l'être. Il correspondait trop au mouvement et à quelques-unes des plus saines aspirations de la pensée moderne pour n'y pas rencontrer un écho sympathique. Et l'on ne pourrait guère citer aujourd'hui, dans les pays de langue française, un protestant cultivé qui n'en porte une marque plus ou moins reconnaissable.

Elle est frappante chez Charles Secrétan. Non qu'il soit, au sens propre du mot, un disciple de Vinet ; il fut plutôt son émule, et, dans le domaine spécial de la philosophie, son continuateur. Le caractère distinctif de son esprit, l'un des plus robustes et des plus puissants dont notre siècle ait vu s'accomplir la carrière, éclate dès le premier de ses ouvrages : son œuvre entière peut être dite une vaste *Philosophie de la liberté*. Le livre spécial, qu'il publia sous ce titre, porte cependant sa date. Professé d'abord, en d'inoubliables leçons, aux académies de Lausanne et de Neuchâtel, il révélait un métaphysicien hors pair et tentait d'opérer au profit de la liberté, et par là même, de la philosophie chrétienne, ce que la dialectique allemande du temps, celle des Schelling et des Hegel surtout, n'avait opéré qu'au profit du déterminisme panthéiste. Il manifeste un tempérament intellectuel, naturellement enclin aux larges envolées de la spéculation, mais que sa qualité morale ramène d'instinct aux impératifs de la conscience. On peut juger différemment de la valeur et de la réussite de cette entre-




Charles Secretan
par E. Bieler.

prise ; on ne saurait nier qu'elle soit un des plus grandioses et des plus audacieux essais d'une explication philosophique intégrale. Le nom et la gloire du philosophe de Lausanne y resteront à jamais attachés.

A cette explosion de génie succéda, pour Charles Secrétan, une période plus calme, remplie sans doute par l'incessant labeur d'un esprit très actif, mais qui travaillait avant tout sur lui-même. Ce fut alors que parurent quelques-uns de ces ouvrages de moindre étendue, non de moindre importance, qui s'intitulent : *Recherche de la méthode, Raison et christianisme, Précis de philosophie, Discours laïques, Théologie et religion.* Ils préludent à l'étape décisive que franchit brusquement *Le principe de la morale.*

Les temps avaient marché. De la haute spéculation germanique, il ne demeurait que ce que les sciences naturelles avaient pu s'assimiler : l'idée d'une évolution organique de l'être vivant. Sous la bannière du positivisme scientifique, un matérialisme plus ou moins avoué relevait la tête. L'expérience sensible uniquement invoquée comme instrument du savoir humain, soulevait les mêmes problèmes, conviait aux mêmes synthèses, appelait les mêmes critiques que tout à l'heure l'application transcendentale des lois de la dialectique. Charles Secrétan y répond en lui opposant l'expérience morale à laquelle une longue observation l'avait rendu plus attentif, et dans laquelle il cherche hardiment dès lors le principe de toute certitude et la source de toute connaissance. Il n'abandonne pas encore ses thèses de prédilection, mais il les soutient, et défend la cause de la liberté par un renversement complet de la méthode.

Un philosophe pur aurait pris là sa position définitive. Mais cette position même devait faire de celui qui ne la prenait que pour la pratiquer personnellement, mieux qu'un philosophe. Derrière le théoricien moraliste s'était insensiblement formé un apôtre et un conducteur d'âmes. Il s'exprima dans un livre qui, avant d'être un livre, était un acte de devoir et d'amour : *La civilisation et la croyance.* Le volume s'ouvre par une analyse pénétrante de l'état des sociétés contemporaines. Car de nouveau les temps avaient marché, et de nouveau l'écrivain, se renouvelant avec eux, avait devancé leur marche. Par dessus toutes les autres, plus pressante et plus menaçante, la question sociale commençait à se dresser. L'auteur la saisit dans son centre, montre

que le mal est avant tout intérieur et qu'il ne comporte qu'un remède moral et religieux.

Venu à son heure, *Civilisation et croyance* eut un énorme retentissement, acquit au penseur vaudois une réputation européenne et lui gagna cette salutaire influence qu'il désirait exercer. Il est vrai que, par sa supériorité même, par je ne sais quelle hauteur d'allure et quelle fierté de style, par le dédain des raisonnements intermédiaires et par la connaissance qu'il exige des données préalables, cet ouvrage



F. Godet.

— comme du reste les précédents — n'était point destiné à devenir populaire. A ceux qui pouvaient l'entendre, il parla néanmoins. Deux autres le suivirent de près : *Etudes sociales* et *Mon utopie*. Ils traitent quelques points spéciaux du même sujet, pris à de moindres hauteurs, et achèvent de mettre en lumière l'incroyable souplesse d'une intelligence qui ne paraît avoir connu ni repos, ni fatigue, et que des tâches constamment nouvelles ont constamment trouvée capable d'un nouveau travail.

C'est que, après et avec Vinet, Charles Secrétan fut à tous égards le plus protestant des penseurs modernes. Il réalisa à un haut degré

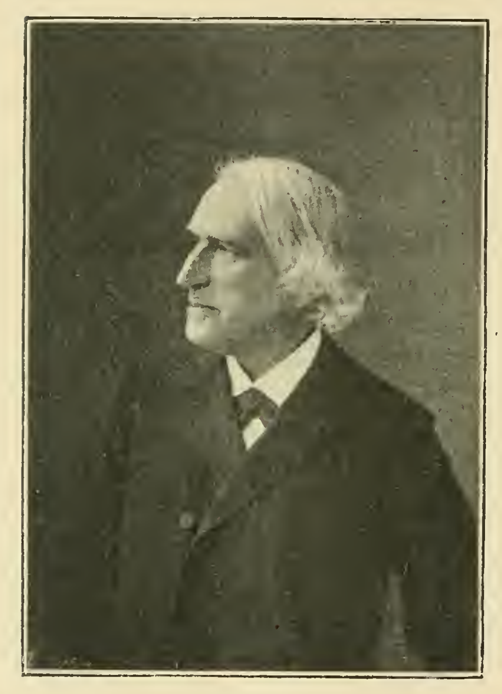
la fin même du protestantisme, qui est l'obéissance de plus en plus complète à une autorité de plus en plus intérieure. Dans la mesure où il se libère par la pensée, il s'enchaîne par la volonté, et le même principe qui préside à son affranchissement intellectuel préside à la soumission volontaire de son cœur. Il offre ainsi le spectacle véritablement auguste d'un développement continu dans la liberté spirituelle. Et comme son œuvre ne plaide en faveur d'aucune cause qui soit étrangère à son âme, comme elle palpite de la vie même dont vivait l'homme, elle participe donc aussi à son renouvellement et à son progrès. C'est là, sans nul doute, parce qu'elle fait de chaque lecteur le témoin responsable d'un effort auquel il se trouve moralement associé; parce qu'elle lui en dicte moins les résultats qu'elle ne l'incite à les découvrir et à les apprécier lui-même, qu'elle puise le secret de cet ascendant et de cette fécondité dont elle jouira longtemps encore.


J.-F. Astié.

Mais revenons à la théologie. Fidèle à de longues traditions et dominée par la personnalité vénérable de M. F. Godet, que ses « commentaires » sur le Nouveau-Testament ont mis au premier rang des exégètes contemporains, l'école neuchâteloise — car c'en est une, ou peu s'en faut — continue à représenter, au milieu du dédale des opinions théologiques actuelles, une tendance sagement conservatrice. L'important « Exposé de théologie systématique » du professeur Gretillat en est un vaste et solide monument. Vinet n'a exercé sur elle qu'une influence indirecte et ce n'est point à lui, mais aux circonstances et presque à contre cœur, qu'elle doit de réaliser une partie de son programme ecclésiastique.

Il en fut autrement de la théologie vaudoise. La faculté de l'église

libre du canton de Vaud devait naturellement s'inspirer plus qu'une autre du maître dont elle incarnait les principes et se considérer comme sa légitime héritière. Ce fut, en tous cas, le rêve et l'ambition d'un de ses professeurs les plus marquants, J.-F. Astié. Disciple enthousiaste de Vinet, il exagéra en l'isolant une conception que celui-ci n'avait pas entendu substituer à toutes les autres, et, servi par un tempérament ultra-critique, il ne releva dans son œuvre que ce qu'elle avait de plus radical et de moins positif. Il inaugura de la sorte un courant de réaction, non contre la foi de l'église, à laquelle il appartenait, mais contre ce qu'elle conservait à ses yeux d'immobilisme orthodoxe. Ce courant, dont les exagérations se neutralisèrent bientôt d'elles-mêmes, en favorisait un autre, assez semblable par les résultats, très différent par la méthode, qui se dessina peu à peu dans la faculté nationale. Mélange inextricable de moralisme panthéistique et rationnel, de criticisme historique et de positivisme religieux, il prend à cette heure une allure de plus en plus agressive et hardie. Quelle sera son issue finale? On ne le préjugerait pas sans témérité ; mais il reste loisible de voir là l'origine éventuelle de cette scission dogmatique au sein du clergé vaudois dont nous parlions plus haut. — On doit à M. J. Bovon une récente «étude sur l'œuvre de la rédemption», en six volumes, qui est un des principaux ouvrages de théologie constructive qui ait paru depuis longtemps en français.



A. Bouvier.

La position ecclésiastique de Genève n'était pas, on le conçoit, propice au développement d'une théologie indépendante et forte. Constamment entravée par des intérêts locaux et des rivalités de partis,

elle n'a déterminé aucun courant d'idées originales. L'esprit le plus théologique peut-être que Genève ait possédé, le professeur A. Bouvier, fut lui-même victime de cette situation. Son œuvre, puissante à certains égards par la profondeur des vues et l'ampleur des horizons, mais affaiblie par un perpétuel effort de conciliation, n'a pu être appréciée jusqu'ici que des auditeurs de son cours. Relevons cependant les *Commentaires,* d'Oltramare ; l'*Histoire générale de l'église chrétienne*, de Chastel ; celle de la *Réformation*, de Merle d'Aubigné ; l'*Apologie du christianisme,* de M. A. Berthoud ; le *Commentaire du Livre des Actes des apôtres,* de E. Barde, ouvrages de nature et de valeur différentes, qui atténuent, sans l'infirmer, ce que nous disions tout à l'heure de l'activité théologique à Genève. Le libéralisme tout puissant, sinon dans l'église elle-même, au moins dans l'organisation qu'il lui a fait infliger par l'état, le fut longtemps aussi dans la faculté nationale. Les chaires qu'il vient de céder récemment aux évangéliques ne l'empêchent pas de conserver l'orientation et la direction générale des études. En rapports constants avec le libéralisme français, dans l'attraction duquel il gravite et dont les destinées influent considérablement sur les siennes, il n'exerce en Suisse, et même à Genève, qu'une action limitée. L'école de théologie libre de l'Oratoire, passagèrement atteinte par la secousse que lui avait imprimée Scherer, poursuit vaillamment jusqu'à ce jour, mais non sans difficultés de tous genres, l'œuvre pour laquelle elle avait été fondée. Animée de préoccupations plus religieuses que théologiques, elle a doté nombre d'églises, et presque en tous pays, de pasteurs fidèles dont le ministère n'a point été vain.

Nous n'avons pas encore nommé la figure qui domine incontestablement la Genève morale et religieuse de la seconde moitié du siècle : celle d'Ernest Naville. Il est au tempérament genevois à peu près ce que fut Charles Secrétan au tempérament vaudois : l'une de ses typiques et suprêmes incarnations. Son œuvre écrite, considérable mais fort disséminée, et dont les volumes généralement connus ne représentent qu'une faible partie, n'a d'égale que l'influence qu'il exerça sur ses concitoyens comme orateur et professeur-conférencier. Elle se développe dans quatre directions principales qui n'en font que mieux ressortir la profonde unité.

En pédagogie, Ernest Naville fut un disciple et un admirateur du

père Girard, et préconisa le régime des écoles libres, à la direction de plusieurs desquelles il s'intéressait activement. En politique, il fut l'initiateur de la *représentation proportionnelle,* qui corrige si heureusement l'injustice des systèmes majoritaires, et dont l'adoption, déjà commencée par nos démocraties, ne saurait plus être qu'une affaire de temps. En philosophie proprement dite, il s'institua de bonne heure et resta toute sa vie l'avocat vigoureux et compétent du spiritualisme. Ses ouvrages sur *La logique de l'hypothèse,* le *Libre arbitre,* la *Physique moderne,* en sont une défense magistrale en même temps qu'un admirable exposé. On lui doit encore, dans ce domaine, l'étude et la mise au jour des *Œuvres inédites de Maine de Biran.* Mais c'est sans doute par ses travaux d'apologétique chrétienne qu'il conquit auprès du grand public l'estime et la respectueuse notoriété dont son nom demeure entouré. Ses discours sur la *Vie éternelle,* le *Père céleste,* le *Problème du mal,* le *Christ,* prononcés d'abord devant des auditoires qui atteignaient jusqu'à trois mille personnes, publiés ensuite et traduits dans les principales langues de l'Europe, révélaient une éloquence didactique où se combinent, dans un merveilleux équilibre, la force des convictions et la clarté d'une langue simple, précise et ferme, toute faite de cette impeccable logique et de cette haute droiture qui sont à la pensée ce que la morale est à la conduite.



Ernest Naville.
*(Photographie Lacroix.)*

L'action de ces discours fut immédiate, mais plus intense, semble-t-il, que durable. Par leur nature, comme d'ailleurs par celle de son œuvre entière, ils suscitèrent au philosophe genevois plus d'admirateurs que de disciples. On y trouvait plutôt un arsenal complet des arguments à faire valoir en faveur de la philosophie chrétienne, qu'un renouvellement de cette philosophie même. Ramenée à l'examen de ses données essentielles, celle-ci ne pouvait se maintenir toujours aux

seuls résultats qui venaient de lui être si brillamment rappelés, et, sans les oublier tout à fait, s'engagea peu à peu sur des chemins différents.

L'impression qui se dégage du travail de la pensée religieuse qu'a fourni la Suisse romande au cours du XIX[e] siècle est celle d'une élaboration complexe qui n'est pas près d'aboutir. Partiellement renouvelés et rajeunis d'aspect, les grands problèmes, les problèmes vitaux de la rédemption évangélique, ceux autour desquels se sont toujours livrés les combats décisifs et dont la solution détermine l'essence même du christianisme, sont encore débattus et diversement résolus. L'unité d'une méthode, qui tend à devenir de plus en plus inductive et qui seule manifeste d'incontestables progrès, ne paraît pas devoir produire mieux qu'autrefois l'unité de doctrines. Rompant l'uniformité factice des crédos imposés, plus compatible qu'ils ne l'étaient à la libre formation des croyances individuelles, elle seconde au contraire et précipite le mouvement de dissociation qui se prépare sur le terrain ecclésiastique. Car la théologie chrétienne, qui a son objet propre et qui a certes raison de lui appliquer les procédés d'étude communs à toutes les sciences, n'est pas pourtant une science identique aux autres. L'expérience religieuse, d'où procèdent ses certitudes fondamentales et rectrices, est d'ordre intérieur et moral, c'est-à-dire volontaire et libre. Elle n'est pas donnée comme un fait, mais comme un devoir, et ce devoir, engageant une volonté souvent rebelle et toujours paresseuse, rend compte du retour continuel et continuellement possible des mêmes divergences et des mêmes oppositions dans les conclusions scientifiques.

Du spectacle de l'activité ecclésiastique et théologique à celui de l'activité pratique qu'a déployée le christianisme protestant de la Suisse romande en ce siècle, on change brusquement d'horizons et les regards plongent sur de plus encourageantes perspectives. Là du moins, quelque chose s'est accompli, quelque chose de tangible, de lumineux, de salutaire. Jamais peut-être nos églises n'ont été aussi abondantes en œuvres de charité, de témoignage et de foi ; jamais peut-être n'ont-elles montré plus de zèle et un zèle plus actif, et ne se sont-elles dépensées davantage en sacrifice d'hommes, de temps et d'argent. Leur travail, sous ce rapport, ne manquera pas de frapper quiconque y voudra réfléchir sérieusement. Il parle, à qui veut l'entendre, plus haut en faveur de l'évangile qu'aucune apologétique de cabinet.

On n'attend pas ici le relevé de tout ce qui a été fait et de tout ce qui s'opère encore dans ce domaine. L'énumération serait interminable autant que fastidieuse. Il suffira d'esquisser rapidement la marche générale qu'a suivie cette bienfaisante expansion, de rappeler qu'elle s'étend jusqu'aux extrémités de la terre et qu'elle s'adresse à tous les besoins de l'humanité ; que, multipliant ses formes pour répondre à tous les appels, s'ingéniant au secours de toutes les détresses physiques et morales, s'appliquant à tous les relèvements individuels et sociaux, descendant au besoin jusque dans les fanges du vice pour y apporter un rayon d'espérance et de salut, elle prend en outre hardiment l'offensive, et qu'en dépit des doctes pronostics de la sagesse terrestre, elle attaque le mal et réussit à le vaincre dans ses plus inexpugnables citadelles. L'histoire de la mission en terre païenne, à laquelle le protestantisme suisse participe généreusement ; celle de la lutte contre l'alcoolisme, qu'il entreprit le premier sur le continent, racontent les plus émouvantes et les plus glorieuses conquêtes qu'ait faites le christianisme au sein de notre race. Ces œuvres et quelques autres sont au nombre de celles dont on peut dire qu'elles transforment les destinées mêmes de l'humanité future ; le XX^e^ siècle, s'il comprend ses intérêts, en devra une singulière gratitude au réveil du XIX^e^. Car, chose digne de remarque, les premières entreprises de cet ordre, les plus importantes comme les plus spécifiquement chrétiennes, y ont eu leurs sources jaillissantes. Nous les avons mentionnées plus haut et nous avons dit leur caractère enthousiaste et spontané. Reprises dans la suite, étendues et régularisées par les églises indépendantes, dans lesquelles s'incarne la seconde phase du réveil, elles ne reçurent point aussitôt du protestantisme officiel et de ses conducteurs cet accueil empressé qu'il semblait légitime d'en attendre. On les suspecta longtemps : on alla même — particulièrement au canton de Vaud — jusqu'à les qualifier d'anti-chrétiennes et de subversives. Hâtons-nous d'ajouter qu'à la défiance des débuts, succédèrent bientôt un zèle et une sympathie par lesquels le nationalisme — encore qu'il ne veuille et surtout qu'il ne puisse guère s'occuper, comme tel, d'une activité qui sera pour lui toujours inofficielle — manifeste une vie religieuse et une piété certainement supérieures à ce qu'on serait en droit d'attendre de ses principes ecclésiastiques. La plupart des œuvres chrétiennes de quelque envergure relèvent effectivement au-

jourd'hui de l'initiative privée et sont conduites par des associations extra- ou inter-ecclésiastiques. Elles trouvent à ce mode de vivre un grand avantage, celui d'offrir un terrain neutre, ouvert au concours de toutes les bonnes volontés, et de reposer elles-mêmes sur de plus larges assises. Mais il est clair que cette séparation des églises d'avec les œuvres qu'elles entretiennent a pour inconvénient de dépouiller les premières d'une source d'intérêt, de progrès et d'énergie, dont elles seraient justifiées à réclamer le privilège. De manière que, si l'ensemble des sociétés ou commissions qui assument la tâche du travail évangélique peut être considéré comme réalisant une sorte d'unité œcuménique protestante supérieure à chacune des églises qu'il représente, on peut l'accuser également de les amoindrir et même de les dissoudre en les privant individuellement d'une partie de leur raison d'être.

Ici comme ailleurs, l'état de choses actuel paraît donc instable et précaire. Les mêmes causes qui ont soutenu le passé le détruisent à mesure et combinent leurs effets pour préparer un nouvel avenir. Il s'annonce moins paisible sans doute et moins facile que le présent, mais plus normal. Car la sécurité de l'évangile n'est pas dans la paix que lui offre le monde : elle est dans la lutte, l'effort et le combat. Plus il sera fidèle à lui-même et à son chef, plus il se dégagera des solidarités compromettantes, plus fermement et complètement il garantira son principe par la réalisation de ses conséquences, plus il sera puissant pour agir et pour vaincre. Son triomphe est au prix de son intégrité. Car, encore une fois, la force d'une religion n'est pas d'être politique, scientifique ou philanthropique ; la force d'une religion est d'être religieuse.



# LA SCIENCE

I

## Sciences physiques et naturelles

par

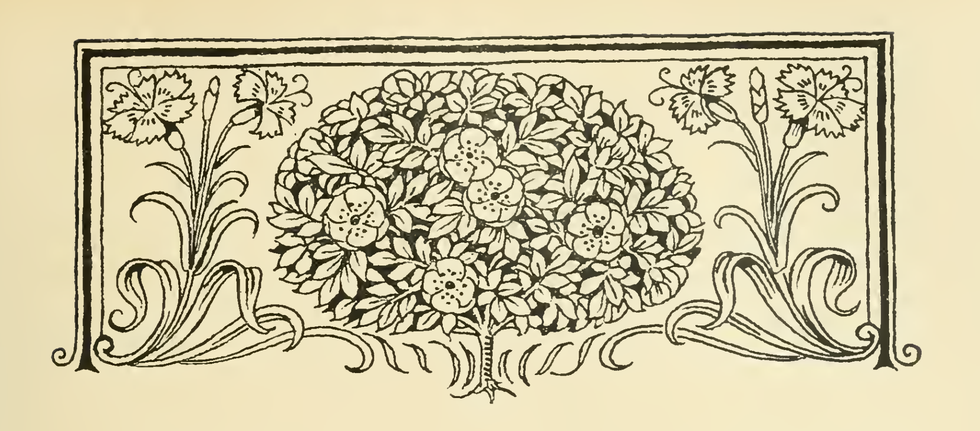
THÉOPHILE STUDER

II

## Sciences historiques

par

G. MEYER VON KNONAU



# Sciences physiques et naturelles

Ce n'est pas une besogne aisée que d'exposer le développement des sciences naturelles, en Suisse, pendant le siècle actuel. Les sciences ne se laissent pas enfermer dans les bornes étroites d'un seul pays et les savants de toutes les nations civilisées travaillent de concert au progrès général. Notre tâche sera de montrer dans quelle proportion et de quelle manière les savants de la Suisse ont pris part à la construction de l'édifice scientifique local ou universel et quand et comment ils se sont trouvés à la tête du mouvement.

Souvent, dans cette histoire, il nous sera permis de parler d'un caractère national de la science, d'une science suisse ; cela se rencontrera surtout lorsque la conformation spéciale du pays aura servi de base à l'observation scientifique, ou bien réciproquement, lorsque les déductions générales auront permis d'étudier et de comprendre les particularités locales.

N'est-ce pas l'observation du mouvement des glaciers dans les hautes vallées des Alpes bernoises et valaisannes qui a fait découvrir les lois auxquelles obéissent tous les courants de glace, en général ? N'est-ce pas aussi leur marche périodique d'avancement et de recul, avec les traces qu'ils laissent après s'être retirés, qui a fait comprendre l'existence d'une période glaciaire, relativement peu éloignée de la nôtre, pendant laquelle la zone tempérée septentrionale de la terre

se trouvait en grande partie sous les glaciers ? Cette découverte grandiose, due à Venetz, dans les années de 1820 à 1830, devint et demeura l'objet des études attentives des plus célèbres naturalistes du monde. Plus tard, Charpentier démontra que les blocs erratiques, trouvés près de Monthey, dans le bas Valais, provenaient des Alpes pennines et avaient été amenés là par d'anciens glaciers.

C'est en Suisse que les géologues se préoccupèrent d'abord de la formation des Alpes et du Jura et, par leurs recherches, ils expliquèrent non seulement la structure de nos grands massifs alpestres, mais aussi l'origine des autres chaînes de montagnes du globe.

Les bords charmants de nos lacs, tout en offrant un attrait toujours nouveau à l'ami de la nature, présentaient également matière à l'étude du naturaliste. On ignorait encore comment s'étaient formés ces lacs, d'où provenaient leurs teintes, leurs courants alternants ; on ne connaissait pas la faune qui se cachait dans leurs eaux. F.-A. Forel, de Morges, qui s'est donné pour but l'étude du Léman, sut le premier tracer le plan d'une méthode destinée à scruter toute l'histoire naturelle d'un lac. Il découvrit une quantité d'êtres organisés, adaptés à l'obscurité des profondeurs et il observa la répartition des petits animaux pélagiques dans les couches supérieures des eaux. Ce fut le signal d'une exploration systématique des lacs de la terre et cette étude est devenue l'une des branches les plus importantes de la géographie.

C'est encore en Suisse qu'un nouvel essor fut donné à une autre branche non moins intéressante des sciences naturelles, à l'anthropologie et à la recherche du développement humain à travers les âges. Les palafittes découverts par Ferdinand Keller dans les lacs de Zurich et de Pfæffikon, puis dans ceux de la Suisse occidentale, permirent de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les temps préhistoriques et de compter les étapes des premiers hommes sur le chemin de la civilisation.

Il faut constater que s'il y avait un pays propre aux études de l'histoire naturelle, c'était bien la Suisse, par la bonne moyenne d'instruction de ses habitants et surtout par sa conformation géographique.

Dans un espace de peu d'étendue, se trouvent réunies les plus grandes variétés de climat et de végétation, depuis les riches productions des pays de la Méditerranée jusqu'aux glaces des terres polaires. En peu de temps, il nous est possible de passer des plaines fertiles aux névés déserts, en traversant successivement des vallées luxu-

riantes, des prés fleuris, puis des champs arides de pierres. Nous quittons le domaine des oliviers, des mûriers et des vignes, nous passons à l'ombre des châtaigniers, nous montons par des bois de hêtres et d'érables pour arriver aux sombres forêts de sapins. Laissant derrière nous les pins, nous nous trouvons sur la bruyère marécageuse qu'étoilent les fleurs alpestres. Plus haut les roches et leurs éboulis, les nappes de neige interrompent la végétation qui bientôt se trouve ensevelie sous les couches glacées. Après avoir joui du spectacle incomparable qu'on découvre des hauts sommets, notre esprit reprend ses droits, mille questions se posent à nous : quelle est l'origine de cette splendeur ? quelle puissance a soulevé ces monceaux de rochers ? d'où provient cette variété dans la nature ? pourquoi les phénomènes météorologiques sont-ils autres ici que dans la vallée ? — La résolution d'un seul de ces problèmes offre à un savant de quoi occuper sa vie entière. Et l'histoire naturelle s'est efforcée de trouver des réponses à ces questions depuis le moment où l'homme sut se délivrer des liens de la tradition et que son intelligence reprit un vol plus libre, après l'époque de la renaissance.

Dès la fin du XV^e^ siècle et le commencement du XVI^e^, les sciences naturelles acquièrent de plus en plus d'adeptes. Dans le XVIII^e^ siècle, un grand nombre de savants se vouent, les uns à des recherches sur la flore et la faune du pays natal, les autres à des études sur la formation des montagnes, à l'observation des phénomènes météorologiques et des sources minérales et à la connaissance topographique du pays. Johann-Jakob Scheuchzer (1672-1733) de Zurich, peut être considéré comme ayant posé les premières bases de l'histoire naturelle en Suisse. Il parcourut la contrée avec des instruments de géodésie et de physique, faisant des collections dans le but d'écrire l'histoire naturelle de sa patrie. Chaque branche presque de cette science lui doit des observations importantes ou même ses premières esquisses. Il réunit sous la forme populaire d'un récit de voyage (*Itinera alpina*, 4 vol. 4° Ludg. Bat. 1723) l'ensemble de ses remarques sur l'hydrographie, la météorologie, l'orographie, la topographie, l'histoire naturelle descriptive, qu'il avait déjà fait paraître en brochures séparées, et cette publication eut tant de succès qu'elle encouragea même des dilettantes à s'occuper de travaux scientifiques. Une carte (*Nova Helvetiæ tabula geographica*) en quatre feuilles à l'échelle c^a^ 1 : 230,000, qui était

un véritable progrès en comparaison de ce qui avait été essayé jusqu'alors, fut l'heureux résultat de son labeur. Malheureusement son projet d'une *Historia plantarum Helvetiæ* ne fut pas imprimé.

Une influence non moins importante que la sienne fut celle qu'exerça l'un des plus grands naturalistes du siècle passé, Albrecht de Haller, de Berne (1708-1777). Son poème sur les Alpes, composé après un voyage qu'il fit en 1728 avec Johann Gessner et dans lequel il décrit en vers enthousiastes bon nombre de faits scientifiques, a contribué, de même que l'*Itinera* de Scheuchzer, à donner le goût des voyages dans les hautes montagnes et de l'exploration du monde alpestre. Son *Enumeratio stirpium helvet.* (fol. 1742) et son *Historia stirpium indig. Helvetiæ* (1768) sont les fondements des connaissances sur la flore suisse, et ses travaux remarquables, dans le domaine de la physiologie et de l'embryologie, ont ouvert la voie à la science moderne.

Cependant, le plus célèbre explorateur des hautes Alpes, celui qui s'adonna avec le plus d'ardeur à l'étude des montagnes, de leur structure, de leurs espèces de pierres, de leurs eaux, de leurs conditions climatiques et atmosphériques, fut Horace-Bénédict de Saussure, de Genève (1730-1799). Armé de tout l'appareil scientifique de son temps, inventeur lui-même de nouveaux instruments et de nouvelles méthodes d'observation exacte, il entreprit, dans les parages les plus inconnus des hautes régions alpestres, de véritables voyages de découvertes, cherchant à déduire du détail de ses observations dans des conditions nouvelles et insolites, la connaissance des lois générales.

Il serait trop long de faire la liste de tous les hommes qui travaillèrent utilement au service de la science pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour démontrer combien le terrain était propre au succès des sciences natu-'pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, il suffit de citer les noms célèbres de Bonnet, le philosophe et biologiste genevois, des frères Deluc, physiciens et météorologues, des mathématiciens et physiciens Johann I<sup>er</sup>, Daniel et Johann II Bernoulli, de Bâle, du Zurichois Johann Gessner, fondateur de la société de physique.

Qu'il me soit permis pour entrer en matière de parler d'institutions qui aidèrent puissamment à l'étude des sciences, des sociétés scientifiques, grâce auxquelles les savants eurent l'occasion d'échanger leur manière de voir, de s'encourager mutuellement et de s'entr'aider. La première réunion de ce genre prit naissance à Zurich, sous le nom



Première ascension du Mont-Blanc par H.-B. de Saussure.
*D'après une estampe du temps. (Collection Bastard.)*

de société de physique (1746). Au début, elle ne se composait que de quelques hommes jeunes encore qui, par l'entremise du Dr Heinrich Rahn, avaient fait demander au chanoine Johann Gessner de vouloir bien se mettre à leur tête pour créer une société de physique. Gessner y consentit, et il commença par leur faire un cours de physique expérimentale et d'histoire de la nature; la société ne fut véritablement constituée qu'en 1746. A la fin de cette année déjà, elle comptait une vingtaine de membres actifs et 56 membres honoraires, et elle était présidée par J. Gessner. Le paragraphe Ier de ses statuts nous indique le but qu'elle se proposait : « Le but de cette société est de rechercher la connaissance de la nature, en tant qu'elle peut servir à la commodité, à l'utilité, aux besoins de la société humaine, spécialement dans notre chère patrie ». Une conférence de Gaspard Hirzel, en janvier 1757, résuma ce programme. Il démontra que les fondateurs ne voulaient pas créer une académie de savants, mais une société qui s'occuperait du progrès et surtout de la propagation des sciences. Dès l'année 1761, la société fut en état de publier une collection choisie de conférences sous le titre de : *Mémoires de la société d'histoire naturelle de Zurich.* De nouveaux volumes parurent en 1764 et 1766. Ces publications renfermaient surtout des sujets pratiques d'agriculture et de médecine, quelques-uns aussi de botanique. Il s'y trouve de plus une exposition des observations météorologiques faites en 1760 par Conrad Meier.

Bâle, la plus ancienne université de Suisse qui, depuis le XVIe siècle, avait fourni une série ininterrompue de savants de premier ordre, imita l'exemple de Zurich et, sur l'instigation de J.-R. Zwinger et de Daniel Bernoulli, elle constitue une *Societas physico-mathematico-anatomico-botanico-medica helvetica,* dont les *Acta physico-medica* furent publiés en 1751, 1755, 1758, 1760, 1762, 1767, 1772 et 1778. Le neuvième volume, rédigé par Daniel Bernoulli, ne parut qu'en 1787, sous le titre de *Nova acta.* Cette société formait une sorte d'association de savants s'occupant de la publication de travaux sur la médecine et l'histoire naturelle. Elle ne comportait ni réunions, ni discussions; mais, comme elle s'adressait aux hommes intelligents de tous les cantons pour en recevoir les communications, elle fut la première société suisse embrassant tout le pays.

A Lausanne, un groupe de savants, parmi lesquels H. Struve, chi-

miste et minéralogiste, le comte Georges Razoumowski auteur de l'histoire naturelle du Jorat et de ses environs, le minéralogiste van Berchem, le botaniste Louis Reynier, célèbre aussi par ses connaissances en agriculture et en archéologie, constitua, en 1783, une société des sciences physiques et naturelles qui édita trois volumes de mémoires dans les années 1783-1788.

A Berne, ce fut le pasteur Jacob-Samuel Wyttenbach (1748-1830) qui, en 1786, prit l'initiative de la formation d'un cercle d'amis de l'histoire naturelle. Les membres devaient se réunir chaque semaine afin de se communiquer le résultat de leurs travaux et de discuter sur des questions de sciences naturelles. C'étaient le professeur J.-G. Tralles, physicien et mathématicien ; le pharmacien Morell, chimiste ; le chapelain de l'hôpital Samuel Studer, plus tard doyen et professeur, qui s'occupait de conchyliologie et d'entomologie ; le notaire Sigismond-Gottlieb Studer ; l'étudiant en droit Kuhn. Plus tard se joignirent encore à eux : le baron d'Erlach de Spiez, minéralogiste ; Rudolf-Gabriel Manuel, commissaire général et minéralogiste, et le botaniste Albrecht de Haller, secrétaire au conseil de guerre et fils du célèbre physiologiste A. de Haller. Cette association développa bientôt une activité appréciable et productrice.



Marc-Auguste Pictet.

Dans la république de Genève, les célèbres naturalistes, tels que H.-B. de Saussure, son fils Théodore, Bonnet, Louis Jurine, François Huber, le physicien Marc-Auguste Pictet, le botaniste Vaucher, éprouvèrent à leur tour le désir de créer une union des esprits aspirant au même idéal, et c'est ainsi que se forma, en 1790, la société de naturalistes genevois qui devint (1792) la société genevoise d'histoire

naturelle, pour prendre ensuite le nom de société de physique et d'histoire naturelle qu'elle a conservé jusqu'à présent. Le premier président de cette société fut Henri-Albert Gosse, dont nous retrouverons le nom au moment de la fondation de la société helvétique des sciences naturelles.

Tout semblait donc être prêt à l'épanouissement des sciences naturelles dans le XIX^e^ siècle. Pour qu'il fût complet cependant, il était indispensable que tous les naturalistes suisses missent en commun leurs forces et leurs labeurs. La création d'une société générale helvétique s'imposait ; elle ne se fit pas attendre, et l'histoire de son développement mérite d'être mentionnée, car elle fut le berceau des travaux principaux des savants de la Suisse, en ce siècle.

## I

## *La société helvétique des sciences naturelles.*

Ce fut à Berne, en 1797, dans la société des amis de l'histoire naturelle, que germa l'idée d'une société générale helvétique. On convoqua tous les naturalistes de la Suisse à se rendre à Herzogenbuchsee, afin de chercher et de discuter les moyens d'étudier désormais en commun l'histoire de la nature dans la patrie suisse, ainsi que la manière de faciliter les relations entre les esprits animés des mêmes pensées. Un certain nombre de savants, principalement des Genevois et des Bernois, répondirent à cet appel ; ils étaient en tout treize, auxquels il faut en joindre six encore qui envoyèrent leur adhésion par écrit. On vota des statuts, on organisa des réunions annuelles et l'on choisit comme secrétaire le vicaire Gruner et comme président Samuel Studer.

La société prit le nom de : « Société générale helvétique des amis des sciences physiques et naturelles ».

Malheureusement les événements politiques de 1798, qui amenèrent la chute de la vieille confédération, écrasèrent aussi cette fleur à peine éclose. L'époque de l' « Helvétique » et l'incertitude que causaient les incessantes guerres européennes n'étaient pas propices au développement d'une société scientifique. La réunion du 1^er^ octobre 1797 n'eut donc provisoirement pas de suites, et ce ne fut qu'en 1815 qu'on vit

renaître la pensée des fondateurs. Pendant les années écoulées, la situation politique de la Suisse s'était améliorée ; son indépendance et sa neutralité avaient été reconnues par les puissances européennes et la république de Genève était entrée, en 1814, dans la confédération. Les conditions pacifiques ranimèrent l'intérêt pour les arts et les sciences, et cette fois ce fut Genève qui donna l'impulsion à la fondation d'une société scientifique comprenant tous les naturalistes suisses. Henri-Albert Gosse en fut l'instigateur, d'accord avec les membres de la société de physique et d'histoire naturelle dont il était le président.

Le 15 août 1815, il envoya à tous les savants suisses qui lui étaient connus, une invitation à venir, le 6 octobre, dans sa maison de campagne de Mornex, au pied du Petit-Salève. Il y reçut ses hôtes sous un belvédère en forme de temple dont le toit reposait sur huit colonnes enguirlandées de fleurs. Quatre piédestaux, entourés de roses, soutenaient les bustes couronnés de Haller, de Bonnet, de Rousseau et de Saussure. Au milieu d'eux se trouvait celui de Linné, le front ceint de lauriers. Par une allocution enthousiaste, il inspira à ses trente-six invités, venus la plupart de Genève, de Lausanne et de Berne, le désir de se réunir désormais régulièrement. Il termina la péroraison de son discours en se tournant vers le buste de Linné : « Et toi, immortel Linné, toi dont l'âme bienfaisante plane peut-être sur cette intéressante réunion, puissent les lumières que tu as répandues sur les œuvres de la création nous pénétrer et nous animer du feu de ton divin génie ! Puisse la présence de ton image, et celle de quatre illustres compatriotes qui nous entourent, nous remplir d'enthousiasme pour les connaissances sublimes dont ils ont enrichi l'espèce humaine, nous enflammer de zèle pour la culture des sciences naturelles et nous rendre ainsi tous utiles à notre chère et commune patrie ! »

Le même soir les naturalistes ouvrirent une séance à Genève ; ils y prirent la décision de fonder la société helvétique des sciences naturelles. On s'occupa des statuts de cette société et on choisit Berne comme prochain lieu de réunion. Gosse ne devait malheureusement pas assister au développement de sa création ; il mourut déjà le 1er février 1816.

Dans la session annuelle suivante, présidée par J.-S. Wyttenbach, de Berne, à laquelle assistaient 68 membres de toutes les parties de la Suisse, on accepta les statuts esquissés par Colladon, de Genève, et la

société fut constituée définitivement. Le nombre de ses adhérents était dès 1816 de 145 ; en 1817, il s'éleva à 258.

A partir de ce moment, les assemblées de la société helvétique des sciences naturelles ont eu lieu chaque année dans les différentes villes de la Suisse. Pendant les trois jours de la session, on s'occupe principalement de la discussion des questions à l'ordre du jour, de conférences, de démonstrations et d'expériences, sans que cependant la vie sociale y perde jamais ses droits.

Jusqu'en 1835, toutes les séances de la société se tinrent en commun, mais peu à peu les sujets à traiter augmentèrent à tel point qu'on se vit contraint de former, pour les différentes branches scientifiques, des sections qui tinrent leurs séances séparément. Actuellement, c'est le second jour de l'assemblée qui est réservé aux séances des sections.

Au début, toute la gestion des affaires se trouvait entre les mains du président annuel ; mais, en 1826, on décida la création d'un comité central ou secrétariat général qui s'occuperait de la tenue des livres, de la publication des mémoires et de toutes les questions ayant rapport à la réunion annuelle.

La ville de Zurich devint le siège de ce comité central, composé de trois membres, sous la direction du conseiller d'état Usteri. En 1874, la durée de ces fonctions fut fixée à six ans et le siège du comité dépendit dès lors du lieu de résidence du président nouvellement élu.

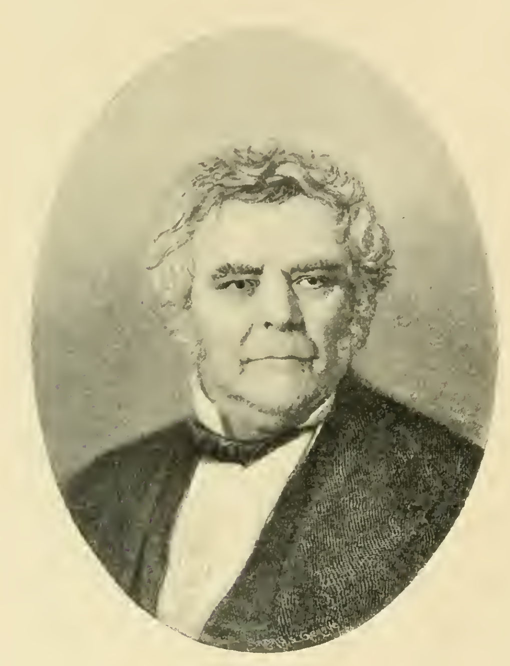
Le nombre des membres s'accroissant de jour en jour, de même que celui des travaux scientifiques présentés à la société, celle-ci dut organiser des commissions spéciales ayant la tâche de mener à bien un travail déterminé.

C'est ainsi qu'en 1823 déjà, il y eut une commission pour recueillir les observations météorologiques et barométriques devant servir à déterminer les hauteurs des différentes stations, tandis qu'une commission topographique s'occupait d'élaborer une bonne carte de la Suisse. En 1836, une commission eut la charge de la publication des mémoires ; une autre, en 1860, prépara une carte géologique de la Suisse ; une autre encore, en 1862, s'occupa de la géodésie pour la détermination de la longueur des degrés de l'Europe centrale. En 1899, onze commissions travaillent activement à des buts déterminés.

La société fit paraitre, le 1er juillet 1817, le rapport de ses travaux, sous le nom de : *Naturwissenschaftlicher Anzeiger der allgemeinen*

*schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften,* publié par Fr. Meisner, professeur d'histoire naturelle et de botanique à Berne (Berne, Stämpfli, 4°). Cette publication, qui devait se composer de brochures mensuelles, s'arrêta au 12e numéro de la 5e année, octobre 1823.

Les *Annales de la société générale helvétique*, etc., par Meisner (Berne, Jenni, 8°), deux volumes, 1823-1824, en furent la continuation. Les frais en étaient supportés par les rédacteurs, autrement dit par l'éditeur, et les Annales cessèrent d'exister à la mort du rédacteur.



Pierre Merian.

Dans le lieu de la réunion annuelle, on imprimait aussi chaque fois le discours d'ouverture du président, ainsi qu'un court résumé des séances et la liste des membres présents. Après la discontinuation des Annales, la publication de ces rapports prit plus d'extension, on y ajouta des extraits de conférences et des bulletins sur les rapports des sociétés cantonales. Ces comptes-rendus sont connus sous le nom d'*Actes de la société.*

En 1817, on résolut de continuer, sous le nom de *Mémoires de la société,* une collection de travaux sur l'histoire naturelle, faits par les membres, et qui semblaient dignes d'être conservés. Cette collection ne devait renfermer que « les observations, découvertes ou expériences relatives à l'histoire naturelle ou à une branche quelconque des connaissances de la nature, spécialement en Suisse, grâce auxquelles les sciences naturelles s'enrichissaient et se complétaient ».

La première partie du premier volume parut en 1829 ; elle contenait, entre autres, le mémoire de Pierre Merian sur la coupe géologique du Jura depuis Bâle jusqu'à Kestenholz, près d'Aarwangen ; la

deuxième partie, 1833, renfermait la savante dissertation de Venetz sur les variations de la température dans les Alpes suisses et sur le mouvement des glaciers.

Cette publication, confiée à la maison Orell, Fussli et Cie, à Zurich, amenait souvent des difficultés avec l'éditeur; la société résolut de l'éditer elle-même sous la direction d'une commission spéciale (1836). Ce furent les *Nouveaux mémoires de la société helvétique,* dont il a paru jusqu'à présent trente-cinq volumes.

A la réunion de 1836, à Berne, quelques livres offerts à la société formèrent le noyau de la bibliothèque, qu'on laissa à Berne et qui, s'enrichissant de nouvelles offrandes, nécessita bientôt la création d'une charge de bibliothécaire. La publication des mémoires donna lieu à des échanges avec des sociétés étrangères et permit de constituer une grande collection de revues scientifiques (actuellement 460). La bibliothèque de la société d'histoire naturelle bernoise vint se fondre dans celle de la société helvétique; des cadeaux, des legs augmentèrent encore le nombre des volumes. Il y en avait 6000 en 1864; de nos jours elle en contient 20 000, auxquels il faut ajouter les archives des sociétés bernoise et helvétique d'histoire naturelle, où l'on trouve entr'autres une collection précieuse d'autographes et de manuscrits.

Jusqu'en 1860, la société se trouvait réduite à ses moyens financiers personnels, qui consistaient uniquement dans la cotisation qu'apportaient les membres; mais les besoins augmentant et les grandes entreprises réclamant de fortes sommes pour être menées à bonne fin, la confédération vint donner son appui financier dans l'intérêt du développement intellectuel de la population.

Lorsque la société conçut le plan imposant de faire colorer géologiquement la carte de la Suisse (carte Dufour), à l'échelle de 1 : 100 000, entreprise qui exigeait le relevé exact du pays par des spécialistes nombreux, le conseil fédéral offrit une contribution de 3000 francs pour 1860-61, sur la proposition de M. le conseiller fédéral Pioda (département de l'intérieur). A partir de 1862, cette somme fut portée annuellement à 5000 francs; de nos jours elle est de 10 000 francs. On octroya de plus 15 000 francs à la commission géodésique, ainsi qu'une subvention de 2000 francs par an pour l'impression des mémoires.

Un legs généreux permit de fonder des prix destinés à récompenser des travaux scientifiques. Le Dr Alexandre Schlæfli, de Berthoud, qui avait parcouru comme médecin et naturaliste l'Asie et l'Afrique et qui mourut à Bagdad, le 5 octobre 1863, laissa sa fortune à la société helvétique, à condition que les intérêts seraient consacrés à la fondation de prix pour des travaux d'histoire naturelle. Cette fortune était primitivement de 9000 francs; le fonds est à présent de 14000 francs. Une commission de cinq membres est chargée de choisir et de publier les sujets à traiter, puis d'examiner les dissertations et de faire à ce sujet rapport et propositions à la société.

La société helvétique des sciences naturelles comptait 819 membres actifs en 1898.

Les sociétés constituantes de la société helvétique, sociétés cantonales et locales d'histoire naturelle, au nombre de 18, et sociétés suisses de géologie, de botanique et de zoologie ont aussi un grand nombre de membres, 3673 en 1898.

Toutes ces sociétés envoient aux assemblées annuelles des représentants officiels ayant droit de vote dans la commission préparatoire. Les commissions, auxquelles incombent certains travaux spéciaux et qui reçoivent des subsides de la caisse de la société générale ou de la confédération, se composent : d'une commission des bibliothèques, d'une commission pour la fondation Schlæffli, d'une commission géologique, d'une commission géodésique, d'une commission sismographique qui étudie les tremblements de terre en Suisse, d'une commission limnologique pour l'exploration des lacs, d'une commission des marais pour l'étude des tourbières, d'une commission pour les cours d'eau, d'une autre pour les glaciers et enfin d'une commission s'occupant des recherches dans la flore cryptogame de la Suisse. Chaque commission doit présenter un rapport de ses travaux à l'assemblée annuelle.

Cette longue énumération nous prouve que l'activité de la société helvétique s'étend à toutes les branches des sciences naturelles. Qu'il nous soit permis, après avoir donné un aperçu de son organisation et de son développement, de faire encore une courte exposition de quelques-uns de ses travaux, afin de montrer dans quelles directions elle a réussi à développer les connaissances scientifiques de son pays, selon l'esprit de ses fondateurs.

## II

## *Observations météorologiques.*

En 1823 déjà, à l'occasion de la réunion annuelle à Aarau, Marc-Auguste Pictet proposa de demander aux membres de la société générale et aux sociétés cantonales dispersées dant tout le pays de faire des observations barométriques sur les montagnes ou collines de leurs environs, d'étudier le cours des rivières et d'établir des relevés géologiques et minéralogiques de leur territoire. On ajouta à ce programme le contrôle de la température moyenne dans quelques stations importantes et l'indication d'autres observations météorologiques. Une commission spéciale, composée des professeurs Pictet, de Candolle (Genève), Trechsel (Berne), Horner (Zurich), de Kasthofer, Ebel et Zschokke, fut chargée de l'organisation pratique.

Les observations se poursuivirent selon ce plan jusqu'en 1837. En 1826, il existait douze stations pour mesurer spécialement les hauteurs par le moyen du baromètre; c'étaient celles de Lausanne, Berne, Bâle, Genève, Soleure, Lucerne, Aarau, Zurich, St-Gall, Coire, Bellinzone, Schaffhouse, auxquelles on adjoignit, en 1827, celles de Bevers et du Grand-St-Bernard.

Après le rapport de Trechsel (1836) sur les observations recueillies jusqu'alors, la commission reçut la mission d'en faire une organisation nouvelle, d'après un plan plus large et en ayant égard aux conditions météorologiques particulières.

Les résultats obtenus à Bâle, de 1826 à 1836, par Pierre Merian ; à Berne, de 1826 à 1836, par Trechsel ; à St-Gall, de 1827 à 1832, par Daniel Meyer, furent réunis dans le second volume des nouveaux mémoires, en 1838. Ce sont des tables contenant les observations de chaque mois, sur la hauteur barométrique moyenne dans les différentes saisons, ainsi que ses valeurs extrêmes mensuelles ; sur la température de l'atmosphère ; sur l'intensité et sur la direction des vents A Bâle, on mesurait encore les variations du niveau du Rhin, près du grand pont.

Bien que ce premier essai d'expériences générales eût pris assez

d'extension pour que des sociétés privées, des sociétés cantonales et des gouvernements cantonaux les continuassent de leur propre chef, on sentit que pour obtenir des résultats exacts et valables, il était nécessaire d'établir une organisation unique dans tous le pays. A la session de Lugano, en 1860, le conseiller fédéral Pioda souleva la question d'un système d'observations météorologiques pour toute la Suisse, avec la promesse d'une subvention de la confédération.

La société helvétique confia l'examen de cette proposition aux professeurs Mousson (Zurich), Wild (Berne) et Kopp (Neuchâtel), et à la session de Lausanne (1861), Mousson présenta le plan suivant :

« Le but de l'entreprise consiste à déterminer l'influence d'un pays montagneux sur les phénomènes généraux de l'Europe ; à cet effet, on établira, suivant les lignes longitudinales et transversales aux chaines, des séries de stations où seront observés, au moyen d'instruments comparés et suivant les mêmes règles, les mêmes éléments météorologiques. Les phénomènes à observer sont : la pression de l'air, sa température et son humidité, la direction et l'intensité approximative du vent, la quantité de pluie ou de neige, l'aspect du ciel, les phénomènes extraordinaires et enfin les époques de la végétation. En conséquence, chaque station sera dotée d'un baromètre, d'un psychromètre dont le thermomètre doit déterminer en même temps la température de l'air, d'un pluviomètre et d'une girouette. Ces instruments doivent être contrôlés, avant et après l'usage, par une personne expérimentée en suivant des instructions spéciales.

« Les stations manquant de bons instruments en recevront de la société. L'observation de la marche des instruments aura lieu 3 fois par jour, à 7 heures du matin, à une heure de l'après-midi et à 9 heures du soir. Deux fois l'an, le 15 janvier et le 15 juillet, les observations se feront consécutivement durant 24 heures, à des intervalles d'une ou deux heures. Deux stations, Berne et St-Gothard, seront munies d'instruments de contrôle et serviront de points d'appui à l'ensemble. Des tables mensuelles seront relevées immédiatement et publiées plus ou moins intégralement. En conséquence de l'augmentation des frais, on demandera au département fédéral de l'intérieur, une subvention de 14 000 fr. et l'on s'adressera aussi aux cantons afin qu'ils fournissent leur quote-part aux stations placées sur leur territoire.

« Le bureau de statistique se chargera de la supputation et de la publication des observations météorologiques et une commission de sept membres veillera à l'exécution de ces résolutions ».

L'assemblée accepta ces propositions et nomma une commission de 9 membres. La confédération alloua pour la réalisation de ce projet une somme de 16 000 fr. pour les années 1862 et 1863 et, à partir de 1864, elle donna 10 000 fr. par an. Quelques gouvernements cantonaux, ainsi que les couvents d'Engelberg et d'Einsiedeln fournirent des subventions qui s'élevèrent à 8275 fr.



Rudolf Wolf.

L'observatoire de l'école polytechnique de Zurich, sous la direction du professeur Wolf, servit d'établissement central où les tables d'observations étaient contrôlées et conservées. 88 stations furent installées en Suisse, toutes pourvues des instruments nommés plus haut et ayant encore en outre un ombromètre et un cadran solaire.

Les phénomènes à observer sont restés les mêmes que ceux dont Mousson avait fait la nomenclature ; l'enregistrement des observations continua à être fait trois fois par jour, sauf aux stations du Grand St-Bernard, du Simplon et de Genève où elles ont lieu toutes les deux heures.

Chacun des membres de la commission dut prendre la surveillance d'un certain nombre de stations.

Les rapports sur les observations météorologiques étaient rédigés chaque année par le professeur Wolf. En 1879, sur la proposition du département fédéral de l'intérieur, on publia aussi des bulletins météorologiques.

Cependant les progrès de la science exigeaient un tel développement d'activité dans les travaux météorologiques, qu'il fut bientôt impossible

à une société particulière, même subventionnée par la confédération, de suffire aux besoins financiers de l'entreprise. Les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que plusieurs états européens, s'étaient mis à publier des bulletins journaliers et des pronostics météorologiques d'une grande utilité pour l'agriculture et les services maritimes. Il en résultait des rapports constants entre les stations internationales. La Suisse ne pouvait demeurer étrangère à ce mouvement. De plus, on sentait la nécessité d'établir un observatoire sur une montagne élevée, isolée et bien exposée de nos hautes Alpes et l'on songeait au sommet du Sentis. Avec l'aide pécuniaire des sections du club alpin, on put en installer un provisoire (1882) dans l'auberge du sommet du Sentis. Cette station météorologique, reprise ensuite par la confédération, reçut en 1896 un legs de 125 000 fr. que M. Fritz Brunner de Zurich lui avait laissé généreusement. Une partie de cette somme servit à l'édification d'une construction spéciale sur la cime du Sentis, servant maintenant de station météorologique. La confédération aplanit les difficultés d'argent et d'administration en prenant la haute main des observations météorologiques et en créant un institut central qui, sous la direction de M. Robert Billwiller, déploya une grande activité très appréciée dans le pays.

## III

## *Détermination des degrés de l'Europe centrale.*

Nous empruntons l'exposé ci-après à M. J. Siegfried, dans son *Histoire de la société helvétique des sciences naturelles*, écrite en souvenir du jour de sa fondation (Zurich 1865) et à Wolf, *Histoire des mesures prises en Suisse* (Zurich 1878).

« Le conseil fédéral fit soumettre à l'assemblée de Lausanne, 1861, le projet du géodésien prussien, le général Bayer, qui demandait de compléter les triangulations entreprises depuis les régions polaires jusqu'à la pointe méridionale de l'Italie. Cette œuvre de triangulation avait pour but de déterminer les degrés de l'Europe centrale ou plutôt de constater les déviations éventuelles de la forme terrestre dans l'Europe centrale par lesquelles notre globe s'écarte de la forme d'un ellipsoïde régulier de rotation ».

La société résolut de nommer une commission spéciale, « chargée d'appuyer auprès de l'autorité fédérale, de toutes ses forces et par les moyens qu'elle jugerait les plus convenables, le projet proposé, tout en indiquant à cette autorité la part que doit prendre la Suisse dans cette entreprise ».

La commission se composa du professeur Wolf, directeur de l'observatoire de Zurich, du général Dufour, de M. le Dr Hirsch, directeur de l'observatoire de Neuchâtel, de l'ingénieur H. Denzler de Berne, du professeur E. Ritter, de Genève, qui mourut en 1862 et fut remplacé par le professeur Plantamour.

La commission tint sa première réunion à Neuchâtel, le 11 avril 1862 et vota les résolutions suivantes : « L'entreprise proposée par le général Bayer se trouvant d'un grand intérêt pour la science, il est vivement à désirer que la Suisse prenne part à cette œuvre internationale ; cette participation doit consister tout d'abord en un nouveau calcul du réseau de la triangulation de premier ordre, par un nouveau raccordement avec la Lombardie au moyen d'une chaine centrale de triangles aussi grands que possible ; en un raccordement soigné des observatoires suisses avec les réseaux de triangulation et en une série de contrôles d'azimut, calculés d'après un point central. Il serait fort à désirer que l'on déterminât à différents endroits en même temps la longueur du pendule des secondes ainsi que la déviation de la verticale par l'influence de nos montagnes. De plus, la Suisse devrait aider à régler les jonctions trigonométriques avec les pays voisins ainsi que la détermination des différences de longitude entre les observatoires suisses et étrangers, en se servant des moyens télégraphiques de communication ».

Le crédit de 32 000 fr., pour 4 ans, que la confédération avait accordé alors, s'élève aujourd'hui à 15 800 par an.

On accomplit, dès 1863, une partie importante de ces travaux. Un grand instrument universel fut acheté à Munich, un appareil de pendule, à Hambourg, et à la Chaux-de-Fonds un chronomètre d'enregistrement.

Denzler, ingénieur en chef, dirigea la création d'un réseau trigonométrique traversant les Alpes ; il veilla à l'installation des signaux nécessaires et il entreprit les raccordements avec les pays voisins. De leur côté, les professeurs Hirsch, à Neuchâtel, et Plantamour, à Genève,

cherchèrent dans le méridien de leurs observatoires les points propres à la détermination comparée de la hauteur polaire.

Ces travaux préparatoires furent achevés en 1864. Malgré le temps défavorable, Denzler prit les premières mesures d'angles qui furent le commencement de la véritable triangulation. De son côté, Plantamour fit des études sur le pendule, tandis que le contrôle des calculs était confié à M. le professeur Hirsch. Ce dernier, qui représentait la commission géodésique suisse au congrès international de Berlin, du mois d'octobre, fut nommé membre de la commission internationale géodésique.

En 1869, les projets de triangulation de M. Denzler, remaniés par le professeur Emile Schinz de Coire, sont achevés et servent à MM. Hirsch et Plantamour pour leurs études comparatives sur toutes les hauteurs déterminées en Suisse, pouvant se rapporter à une base commune (nivellement de précision).

Tous ces travaux furent exécutés et publiés selon le programme donné, et jusqu'ici dix livraisons ont paru sur « le nivellement de précision ». Les études ont été suivies dans le bureau topographique fédéral, sous la direction de son chef actuel, M. le colonel Lochmann.

En 1895, la commission géodésique prit aussi l'initiative du levé magnétique de la Suisse et songea à la création d'un observatoire pour cette branche. Le département fédéral de l'intérieur vient de favoriser ce projet en constituant une commission magnétique spéciale qui a eu dernièrement une première réunion à Berne.

## IV

## *Les glaciers.*

De tous les phénomènes de nos Alpes, ceux du monde des glaciers sont certainement parmi les plus intéressants.

Ainsi que d'énormes fleuves congelés, les glaciers descendent majestueusement des vallées supérieures couvertes de neige, des sommets cuirassés de glace et vont allonger leur langue rigide bien au-dessous de la limite des neiges. Ils passent par dessus les alpages fleuris, il attei-

gnent la région des sapins, transportant à leur surface des débris de roches qu'ils entassent devant eux et dont ils forment un rempart élevé, la moraine. Des ruisseaux bouillonnants s'échappent de leurs voûtes et se réunissant, donnent naissance à nos plus grands fleuves.

Autrefois déjà, les habitants des montagnes avaient constaté que ces masses ne sont pas immobiles et qu'un mouvement les anime. De vieilles traditions nous parlent d'alpes fertiles subitement enterrées sous les glaciers, de pâtres impies que le ciel punissait ainsi de leurs forfaits; on croit se souvenir d'anciens passages alpestres qui sont devenus impraticables. Ces récits naïfs reposent en partie sur des faits historiques. Au XVII^e^ siècle, par exemple (vers 1600), le glacier de Grindelwald descendit loin dans la vallée, changeant le cours de la Lutschine et écrasant quatre maisons et plusieurs granges; il envahit des pâturages et démolit une chapelle de Ste-Pétronille qui datait du XI^e^ siècle.

Les hommes de science ne commencèrent à s'intéresser aux glaciers qu'à une époque relativement tardive. Les hautes montagnes inspiraient trop de crainte à l'habitant des plaines, pour que le savant osât dépasser les premières hauteurs et se hasarder jusqu'au centre des massifs alpestres.

J. Scheuchzer nous fournit dans ses *Itinera alpina* la première description des glaciers (1723). Ils sont, selon lui, formés par l'accumulation des neiges sur les plus hautes sommités. Sous l'influence du temps, cette neige se transforme en grains de glace arrondis, séparés et devient le névé. Les glaciers descendent sans cesse vers la plaine; leur mouvement est provoqué par l'eau résultant de la fonte des neiges environnantes, elle s'infiltre dans les fissures du glacier et le fond partiellement. Lorsque la température de l'air s'abaisse, l'eau gèle de nouveau, se dilate et le glacier augmentant de volume acquiert son mouvement progressif.

Après Scheuchzer, nous trouvons en 1751 « l'essai d'une description historique et physique des glaciers de la Suisse, par J.-Georges Altmann; puis les 3 volumes 8° de Gottl.-Sigmund Gruner (*Die Eisgebirge des Schweizerlandes*, Bern, 1760), qui renferment quelques vues personnelles. Ces descriptions se rapportent plutôt, il est vrai, à la topographie qu'aux propriétés physiques des glaciers. D'une opinion contraire à celle d'Altmann, Gruner croit à une immense mer de glace

qui couvrirait tous les sommets des Alpes et dont descendraient les glaciers poussés vers la plaine par leur pesanteur naturelle sur un sol incliné.

Nos connaissances sur les phénomènes glaciaires ne firent un véritable progrès qu'en 1787, grâce aux recherches nombreuses que Bernard-Friedrich Kuhn opéra sur le glacier de Grindelwald. Il les publia dans le *Magasin d'histoire naturelle helvétique* d'Albrecht Hæpfner sous la forme d'un *essai sur le mécanisme des glaciers*. Il y parle d'une façon claire et précise de la structure des glaciers ; il explique leur mouvement par la pression que les neiges supérieures exercent sur les neiges inférieures, convertissant celles-ci peu à peu en glace ; il résout aussi le problème des moraines et de leur expansion bien au-delà de l'empire des glaces actuelles. Il arrive à conclure à une dilatation particulièrement grande du glacier de Grindelwald, ayant eu lieu selon lui au XVI^e^ siècle.

Horace-Bénédict de Saussure, le fondateur de la physique et de la géologie des Alpes, porta enfin les lumières les plus précieuses dans l'histoire naturelle des glaciers. Le premier, il avait atteint la cime du Mont-Blanc (1788) et sur le col du Géant, à 3000 mètres d'altitude, il avait installé un observatoire dans lequel, durant 16 jours, il se voua à des observations de physique et de météorologie. Ses recherches sur les glaciers portent sur l'épaisseur des névés dont on se faisait jusqu'alors des idées exagérées et qu'il détermina, d'après le glacier des Bois, à 25-33 mètres d'épaisseur : il admet toutefois qu'à d'autres places la couche peut atteindre une centaine de toises. Il croit que la marche des glaciers provient de ce que « ces masses glacées entrainées par la pente du fond sur lesquelles elles reposent, dégagées par les eaux de la liaison qu'elles pourraient contracter avec ce même fond, soulevées même quelquefois par ces eaux, doivent peu à peu glisser et descendre en suivant la pente des vallées et des croupes qu'elles couvrent ».

Après avoir été abandonnée pendant plusieurs années, la question des glaciers futr eprise, en 1817, à l'occasion d'un prix proposé à la réunion de Zurich, par la société helvétique d'histoire naturelle, sur le sujet suivant : « Est-il vrai que depuis un certain nombre d'années le climat des hautes Alpes de la Suisse soit devenu plus froid et plus rigoureux ? Adjoindre à cette dissertation des observations sur l'ac-

croissement et la diminution des glaciers, et en déterminer les anciennes bornes. »

L'inspecteur des forêts bernois, à Unterseen, K. Kasthofer, présenta en 1820 un travail dans lequel, négligeant la question de l'expansion des glaciers, il s'était occupé plus spécialement des limites de la végétation dans les Alpes et des moyens de les étendre.

La société accorda le prix mérité par une partie de la solution et posa à nouveau la question, et d'une manière plus précise : « Rassembler des faits exacts et bien observés sur l'accroissement et la diminution des glaciers dans les diverses parties des Alpes, sur la détérioration ou l'amélioration des pâturages, sur l'état antérieur et actuel des forêts. »



Venetz.

La réponse fut fournie, en 1825, par M. Venetz, ingénieur en chef du Valais, en un *Mémoire sur les variations de la température dans les Alpes de la Suisse ;* on le publia, en 1833, dans les *Mémoires de la société helvétique des sciences naturelles*, premier volume, seconde partie. Cette dissertation, de 38 pages seulement, renferme une série de faits très remarquables sur la marche des glaciers dans le Valais. Elle tend à prouver que la ligne des neiges ne fut pas toujours la même dans le cours des âges et que ses variations provoquèrent aussi celles des glaciers; que les moraines, éloignées actuellement des glaciers, témoignent de leur ancienne et plus vaste étendue, et, qu'en général, l'accroissement et la diminution des glaciers, occasionnés par les

variations de la température obéissent à des changements périodiques[1].

Les conclusions de ce travail qui nous donnent le résultat des observations de Venetz méritent d'être transcrites littéralement. Elles nous disent « que les moraines qui se trouvent à une distance considérable des glaciers datent d'une époque qui se perd dans la nuit des temps ;

» que les faits que nous avons cités pour prouver un abaissement de température sont plus récents que les dites moraines ;

» que celles qui se trouvent près des glaciers peuvent être des deux derniers siècles ;

» que la température s'élève et s'abaisse périodiquement, mais d'une manière régulière ;

» que selon les apparences, le refroidissement de cette époque est arrivé à son terme ;

» que les glaciers parviendront difficilement à la hauteur gigantesque dont nous trouvons tant de vestiges, et que nous pouvons nous tranquilliser sur l'extension présumée des glaces en général. »

Venetz développa plus tard encore ses théories sur l'extension des glaciers à l'assemblée de la société helvétique, à Lausanne (1829). Il fit remonter l'origine des blocs erratiques que l'on rencontre dans les Alpes, dans le Jura et dans les différents points de l'Europe septentrionale à d'immenses glaciers dont ces masses de roches formaient alors les moraines.

Ce travail ouvrait un nouvel horizon à l'étude des glaciers ; on se posa le problème de leur ancienne étendue, et l'on conclut à l'existence d'une époque glaciaire.

Avant de parler de Charpentier et d'Agassiz qui, les premiers, ont reconnu l'importance de cette découverte et qui ont eu le mérite de la développer et de la populariser, il est juste de rappeler le nom de Franz-Josef Hugi qui s'adonna à l'exploration des hautes montagnes, avec autant d'énergie que d'audace, et qui rassembla les nombreuses observations faites, pendant ses ascensions, sous le titre de : *Natur-*

[1] Les habitants des hautes vallées alpestres étaient arrivés à des conclusions analogues par l'observation des phénomènes glaciaires qui leur étaient familiers. Charpentier nous dit dans son *Essai sur les glaciers* (Lausanne, 1841, page 241), qu'un chasseur de chamois, nommé Perraudin, à Lourtier (val de Bagne) dans la hutte duquel il avait passé la nuit après une excursion en 1815, lui avait raconté qu'autrefois le glacier avait une étendue beaucoup plus considérable. « Toute notre vallée, disait-il, jusqu'à une grande hauteur au-dessus de la Dranse, a été occupée par un vaste glacier, qui se prolongeait jusqu'à Martigny, comme le prouvent les blocs de roches qu'on trouve dans les environs de cette ville et qui sont trop gros pour que l'eau ait pu les y amener. »

*historische Alpenreise* (1830). Il se risqua sur le Roththal de la Jungfrau que l'on croyait inaccessible, il parcourut en tous sens la mer de glace de Grindelwald et des Viescherhörner ; il demeura souvent plusieurs jours dans ces régions supérieures afin de se livrer à des observations de physique et de météorologie pour lesquelles il avait emporté tout l'attirail scientifique nécessaire. En 1829, il monta sur le Finsteraarhorn ; il ébaucha un calcul trigonométrique du glacier de



Construction d'une hutte au pied du Finsteraarhorn.
Gravure de Disteli extraite de l'*Alpenreise* de Hugi.

l'Aar, il détermina la limite des névés, ainsi que la ligne de démarcation entre le névé et la neige depuis la vallée du Hasli jusqu'à la Gemmi. Le premier point de repère qu'il obtint sur la marche des glaciers lui fut fourni par une cabane construite par lui en 1827 sur la moraine centrale du glacier inférieur de l'Aar, et qu'il retrouva, en 1830, à 100 mètres plus bas. Il poursuivait ses études en hiver, aussi bien que dans la bonne saison, et il recueillait ainsi un grand nombre d'observations physiques et géodésiques du plus grand intérêt. Il fut moins heureux dans les conclusions scientifiques qu'il en tira. C'est

ainsi qu'il voulait expliquer le mouvement des glaciers par le développement des grains du glacier, ceux-ci n'étant pas plus gros qu'un petit pois au sommet du névé, atteignent la grosseur d'un œuf dans la partie inférieure du glacier. D'après Hugi, cet accroissement résultait de ce que la vapeur d'eau, sous l'influence d'un phénomène atmosphérique et hygroscopique se cristallisait autour des grains. Il comparait ce mouvement d'intrusion de l'humidité de l'air à la respiration des êtres organiques. En revanche, ses recherches sur la structure intime du glacier sont de la plus haute importance. Il constata que les grains du glacier sont des fragments de glace angulaires, soi-disant cristaux, et qu'ils augmentent de volume à mesure que le glacier descend des hauteurs. Saussure, qui mentionne aussi cette structure, ne le fait pas d'une manière aussi précise.



Jean de Charpentier.

Jean de Charpentier, directeur des salines de Bex, animé par l'exemple de Venetz, se livra avec zèle à la recherche des traces des anciens glaciers dans la vallée du Rhône et à Chamounix. Après avoir, en 1834 déjà, établi avec Venetz le principe de ses hypothèses sur le développement antérieur des glaciers, et appuyant ses théories sur le transport des blocs erratiques, il publia, à l'occasion de la réunion annuelle à Lucerne (1841), son œuvre devenue classique : *Essai sur les glaciers,* Lausanne, 1841. Cet ouvrage était accompagné de dessins de blocs erratiques, ainsi que d'une carte de l'ancienne extension du glacier du Rhône dont il avait retrouvé les vestiges jusqu'au delà de la première chaîne du Jura vers le nord, et vers l'est jusqu'à Soleure

et Seeberg. La première partie du livre est consacrée aux conditions physiques du glacier, à son mouvement et à sa structure, au névé et à sa métamorphose en glace. Il attribue la dilatation du glacier à la congélation de l'eau dans ses crevasses. La seconde partie du livre traite des terrains erratiques et s'attache à démontrer la différence qui existe entre les matériaux déposés par les glaciers et ceux qui le sont par les fleuves. De là la distinction des terrains erratiques d'une part, diluviens et alluviens de l'autre.



Louis Agassiz.

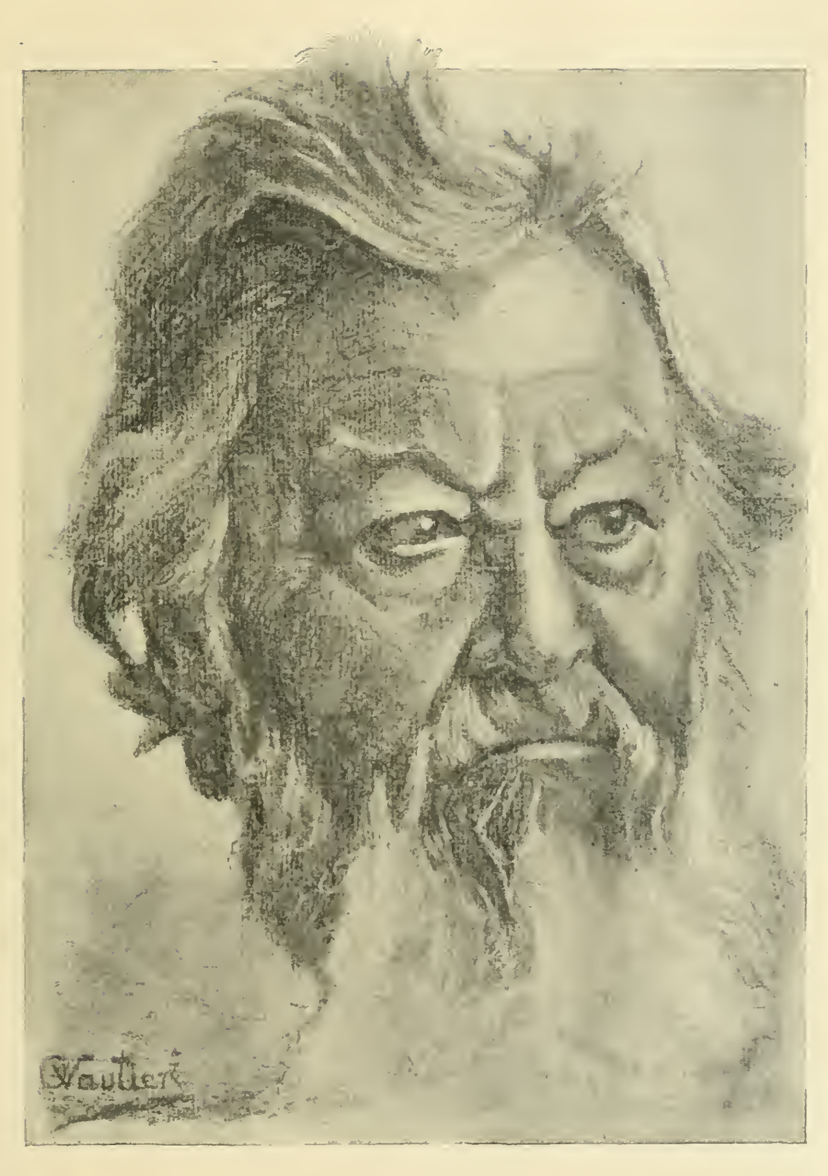
Enthousiasmé par les découvertes de Venetz et de Charpentier, encouragé de plus personnellement par Charpentier lui-même, Louis Agassiz, de Neuchâel, s'adonna à son tour avec ardeur à l'étude de la question glaciaire. Dans la certitude que les anciennes extensions des glaciers et l'étendue des terrains erratiques ne pouvaient être déterminées qu'en étudiant les phénomènes que présentent les glaciers actuels, il entreprit, en collaboration avec E. Desor, une série d'explorations dans les glaciers de l'Oberland bernois, du Valais et de Chamounix. Il poursuivit dans les vallées, jusque dans le Jura, les traces de phénomènes glaciaires sous la forme de roches polies et d'anciennes moraines. Puis il fit, de 1840 à 1844, des recherches sur le glacier inférieur de l'Aar, assisté de E. Desor, de Carl Vogt, de Célestin Nicolet et de deux étudiants, François de Pourtalès et de Coulon. Sur le glacier lui-même, ils construisirent, à l'aide de blocs de rochers, une hutte dont le toit était formé par une énorme dalle de pierre. Une inscription peinte sur la paroi : « Hôtel des Neuchâtelois », la distinguait des autres rochers au-dessus desquels elle émergeait à peine. Cet « hôtel » dans

lequel les six naturalistes avaient à peine la place pour dormir, devait obtenir bientôt plus de célébrité que la plus grande auberge de la vallée, car il devint le rendez-vous des savants nationaux et étrangers attirés par l'intérêt des études glaciaires et par la renommée scientifique d'Agassiz.

Pendant les quatre années suivantes, les savants élurent domicile dans l'hôtel des Neuchâtelois soit en été, soit au printemps, voire même en hiver. Cette hutte étant bâtie sur le glacier en suivait forcément le mouvement, ce qui ne contribuait pas à sa solidité. Il fallut, en 1843, transporter l'observatoire sur des rochers stables, au bord du glacier. On l'appela « pavillon Dollfus », du nom d'un de ceux qui avaient aidé Agassiz à le construire, et ce nouvel abri continua à servir aux mêmes buts que le premier. Il a conservé jusqu'à aujourd'hui ce nom.

Les travaux entrepris s'étendaient à toutes les branches de la science. Agassiz avait la surveillance des recherches de physique et faisait des observations thermométriques, trigonométriques, psychrométriques et barométriques ; Desor examinait la structure de la glace et ses variations selon les différentes conditions, il étudiait de plus la moraine et son origine ; Vogt se vouait à la faune et Nicolet à la flore des hautes régions. Par de nombreuses excursions et par des ascensions de sommets, ils donnaient une vaste étendue au champ de leurs observations, aussi les résultats obtenus étaient-ils riches et abondants. Au moyen de trous percés dans la glace, on avait mesuré la température intérieure du glacier ; il fut démontré qu'elle était indépendante de la température extérieure et qu'elle demeurait en moyenne à 0°. Afin de constater la marche du glacier, on y planta des piquets en lignes transversales et l'on contrôla deux fois par jour leur déplacement causé par le glacier ; plus tard, des rangées de pierres, posées aussi en travers du glacier, servirent aux mêmes observations. On accumula ainsi nombre de faits intéressants sur l'étude des glaciers, sur leur mouvement, leur température, leur volume, leur accroissement et leur diminution, bref, sur leurs phénomènes les plus divers.

Cependant, pour fixer ces observations et surtout pour se rendre compte exactement des variations du terrain, il était indispensable de faire un levé cartographique du glacier. Il fut exécuté trigonométriquement, à l'échelle de 1 : 10 000, en 1842, par l'ingénieur Wild, de




Charles Vogt.

D'après un dessin de O. Vautier extrait de *La vie d'un homme*, par M. W. Vogt

Zurich. On y marqua les places des rangées de pierres et des piquets, ainsi que certains points de repère sur les bords du glacier. Les changements survenus avec le temps pouvaient facilement s'intercaler et se déterminer sur la carte.

La description de cette expédition et le résultat de ses travaux se trouvent dans le livre attrayant de Desor : *Excursions et séjours dans les glaciers et les hautes régions des Alpes.* Neuchâtel et Paris, 1844 et 1845. Agassiz publia en 1840 ses *Etudes sur les glaciers*, Neuchâtel, qu'accompagnait un atlas, et, en 1847, ses *Nouvelles études* ou *Système glaciaire.*

L'intérêt pour les phénomènes des glaciers avait pénétré aussi à l'étranger. En 1773 déjà, Bordier s'était livré, en Savoie, à des études sur leur mécanisme. En 1802, Playfair d'Edimbourg désignait les glaciers comme des modes de transport pour les énormes blocs ; lui aussi, en 1816, reconnut l'existence de pierres alpines dans le Jura, et il faisait remonter leur provenance à un glacier qui aurait recouvert jadis tout le haut plateau de la Suisse.

Des observations minutieuses furent publiées par Forbes d'Edimbourg, qui avait répondu à l'invitation d'Agassiz et avait pris part à l'expédition du glacier de l'Aar, en 1841, ainsi qu'à celle sur la mer de glace de Chamounix, en 1842. Son livre a pour titre : *Travels through the Alps.* Par un contrôle très attentif et presque d'heure en heure de la marche du glacier, il était arrivé à des conclusions différant de celles de ses devanciers, et il prouvait que la glace des glaciers formait une masse plastique obéissant aux mêmes lois qu'un liquide s'écoulant sur un plan incliné et mis en mouvement par la pression mutuelle de ses molécules.

Le physicien anglais Tyndall poursuivit à son tour ce problème. En 1857, l'hiver comme l'été, il observa sur la mer de glace de Chamounix le mouvement journalier du glacier principal et de ses affluents, étudiant les nouvelles lignes en ayant égard aux différences entre le fond et la surface, ainsi qu'à la pression longitudinale et transversale de la glace. En faisant la revision des faits publiés principalement dans *Glaciers of the Alps*, 1860, il arriva aux mêmes conclusions que Forbes. Quant à la question de savoir comment il serait possible de faire concorder la friabilité de la glace avec son mouvement, il en trouva la réponse dans la découverte de la regélation par Faraday en 1850 : si

l'on serre fortement l'un contre l'autre deux morceaux de glace fondants, ils gèlent ensemble par la diminution du point de congélation de l'eau soumise à une haute pression.

Cela nous conduirait trop loin d'énumérer tous les nombreux travaux des savants suisses et étrangers se rapportant à l'étude des phénomènes glaciaires, anciens et modernes. Les résultats des expériences nationales et étrangères ont été réunis sous une forme claire et complète par le professeur A. Mousson dans les *Gletscher der Jetztzeit*, Zurich, 1854, et par le professeur Heim, de Zurich, dans son *Handbuch der Gletscherkunde*, Stuttgart, 1885.

Cependant la conviction s'établissait de plus en plus que, pour continuer avec fruit des travaux réguliers, la meilleure méthode consistait dans l'installation d'observations permanentes s'effectuant pendant des années à l'aide de tous les instruments modernes de la science. Une carte détaillée d'un ou de plusieurs glaciers devenait indispensable. Mais une pareille entreprise dépassait les forces individuelles ; il fallait l'aide d'une corporation scientifique ou d'un gouvernement pour une telle œuvre. Le club alpin suisse en eut le mérite.

A la réunion annuelle de cette société, en 1868, le professeur E. Rambert fit la motion d'une exploration scientifique des glaciers par le club alpin suisse. Cette proposition fut accueillie et communiquée à la société helvétique des sciences naturelles. Les deux sociétés réunies choisirent dans leur sein une commission qui devait prendre la direction de l'entreprise et dont les membres étaient : MM. les professeurs Mousson, de Zurich ; L. Dufour, de Lausanne ; Ed. Hagenbach et Rutimeyer, de Bâle ; Escher de la Linth et Rambert, de Zurich, sous la présidence de E. Desor, de Neuchâtel. A la mort de Escher, le professeur Lang, de Soleure, entra à sa place dans la commission.

Après de mûres délibérations, la commission proposa, en 1874, de faire le levé d'un glacier à l'échelle de 1 : 5000. On choisit le glacier du Rhône, à cause de sa position centrale en Suisse d'une part, de l'autre à cause de sa structure favorable, sans affluents, et aussi à cause de son accès facile, propre aux opérations techniques. De plus, les travaux étaient sensiblement facilités par sa conformation en trois parties très distinctes : le glacier supérieur, la cascade et l'éventail ou glacier inférieur.

Les efforts du club alpin furent soutenus par le bureau fédéral de

topographie, qui désigna M. l'ingénieur Ph. Gosset pour accomplir les travaux au nom du bureau.

On put ainsi se mettre à l'œuvre dès 1874, d'après le programme suivant de la commission : « Déterminer à l'aide du théodolite les points nécessaires à la triangulation, ainsi que des points de repère assez nombreux pour observer le mouvement du glacier. Plus tard, détermination de détails d'après des courbes de niveau et des dessins topographiques ». M. Gosset y adjoignit encore la pose sur le glacier de quatre rangées de pierres dûment marquées et étendues chacune en ligne droite entre deux points fixes.



Prof. Hagenbach-Bischoff.
*(Phot. Höflinger, Bâle.)*

Pour obtenir un juste aperçu du mouvement du glacier, il fallait en établir une carte exacte à l'échelle de 1 : 5000 sur laquelle serait consigné l'état actuel des moraines, des crevasses et des bandes de limon. Il fallait aussi entreprendre le nivellement du glacier et fixer l'état de la glace au moyen de marques sur les bords. Les quatre rangées transversales de pierres, colorées à l'huile en différentes teintes, devaient accuser la marche du glacier. Enfin, on en déterminait encore bien exactement l'extrémité inférieure. On obtenait ainsi tous les renseignements sur la direction, le volume, la rapidité des variations de la surface du glacier, ainsi que son déplacement vertical, son gonflement ou sa diminution dans les quatre zones transversales réparties depuis le névé jusqu'à la partie terminale. Ces observations se continuèrent régulièrement d'année en année et donnèrent des résultats exacts sur la marche du glacier. On faisait en même temps des observations météorologiques. A partir

de 1883, on mesura aussi le mouvement du névé au moyen de piquets que l'on y plantait et celui de l'intérieur du glacier. Tous les ans, le professeur Rutimeyer publiait dans les Annuaires du club alpin un rapport sur ces travaux, qui furent dirigés par M. l'ingénieur Held à partir de 1880.

Le club alpin suisse avait fait de grands sacrifices d'argent pour exécuter, jusqu'en 1892, les travaux du glacier du Rhône ; la société helvétique des sciences naturelles vient de reprendre cette tâche sous la direction de l'ancienne commission, composée de M. le professeur Hagenbach, de Bâle, président de la commission ; de M. Coaz, inspecteur en chef des forêts ; du professeur A. Heim, à Zurich ; du professeur F.-A. Forel, de Morges ; du professeur Lugeon, de Lausanne ; du Dr Ed. Sarasin, de Genève, et avec l'aide du bureau fédéral de topographie.

M. F.-A. Forel, de Morges, qui était entré dans la commission, fournit aussi, depuis 1880, des observations du plus haut intérêt sur les variations périodiques des glaciers des Alpes. *(Annuaire du club alpin suisse.)* M. l'inspecteur fédéral en chef des forêts vient récemment d'enrichir ces observations par des mesures régulières de l'avancement et du retrait des glaciers. Ces recherches ont été développées plus tard, et elles ont été étendues à l'ensemble des glaciers de la terre entière par l'organisation de la *commission internationale des glaciers,* créée par le VIe congrès international de géologie, réuni à Zurich en 1896.

## V

## *La carte géologique et le levé géologique de la Suisse.*

Bien que dans les siècles précédents les hommes de science se fussent intéressés à la topographie, à la structure des montagnes et à leurs minéraux, on ne peut parler d'une véritable étude géologique du pays que dans le siècle actuel.

Une telle étude exigeait la mise au clair des théories sur la formation des pierres et sur la stratification des terrains ; elle exigeait aussi la connaissance de l'origine des pétrifications qu'on y rencontrait.

Lorsque l'ingénieur anglais William Smith (1769-1839) eut introduit

le système d'une séparation plus exacte des différentes formations en se basant sur leurs fossiles caractéristiques; lorsque Georges Cuvier, Lamark, Brongniart et d'autres eurent appris à déterminer ces pétrifications en les comparant à des formes vivantes, alors seulement il fut possible de se mettre à l'œuvre d'une exploration scientifique des conditions géologiques de la Suisse, en s'appuyant sur les résultats obtenus dans les pays étrangers.

Ce fut encore Horace-Bénédict de Saussure qui s'engagea le premier dans cette voie. L'ardeur avec laquelle il explora la chaîne du Mont-Blanc lui fit découvrir la géognosie des formations cristallines des Alpes centrales ainsi que l'origine des alluvions alpines qui s'étendent sur toute la vallée de l'Arve et vont au-delà de Genève. Malgré ses excellentes observations de détails, il n'arriva pas à des conclusions générales, car son territoire offrait précisément les problèmes les plus compliqués de la géologie. Pour les résoudre, les connaissances scientifiques de son temps étaient insuffisantes; aujourd'hui même, on n'est pas arrivé à les éclaircir définitivement.

Dans la Suisse orientale, Escher de la Linth faisait de son côté des excursions annuelles dans les Alpes et s'efforçait de donner un aperçu de leur structure géognostique. Il s'attachait à rechercher la nature et la stratification des différents minéraux; il étudiait la destruction et l'érosion des rochers en essayant de démontrer l'influence de ces agents sur la forme des montagnes et des vallées. Sa description du profil entre Zurich et Urseren (*Geognostische Nachrichten über die Alpen, in Briefen aus Helvetien, Alpina 1807*) qui s'occupe surtout de la situation des grès et des conglomérats, est considérée par Bernard Studer comme la base de notre géognosie.

Le contemporain d'Escher, et bien souvent son compagnon, Samuel Gruner, directeur des mines, publia aussi un aperçu géognostique des formations des montagnes helvétiques (Isis II 1805). Il y avait adjoint une carte sur laquelle il avait marqué, au moyen de quatre couleurs différentes, la répartition des quatre zones comprenant : les terrains sédimentaires les plus récents, la Nagelfluh, les sédiments plus anciens, et les roches primitives.

Ebel donna à la même époque des travaux d'une grande importance scientifique. Il fit connaître le résultat de ses explorations dans toutes les régions alpestres dans un mémoire intitulé : *Ueber den Bau*

*der Erde im Alpengebiet,* Zurich, 1808, 2 Bde mit Atlas. La carte géologique des Alpes suisses et savoyardes qui accompagne ce travail marque un progrès sensible sur celle de Gruner ; elle présente, par ses traits principaux, colorés en neuf teintes différentes, un tableau généralement juste de la répartition des diverses formations de la Suisse : les roches primitives des Alpes centrales, les calcaires intercalés en forme d'assises, l'ancien calcaire des Alpes septentrionales, les ardoises argileuses, les Alpes calcaires plus modernes, les chaînes de la Nagelfluh, la Nagelfluh elle-même, les marnes de la molasse, les calcaires jurassiques et enfin les mamelons arrondis des trappes du Hegau.

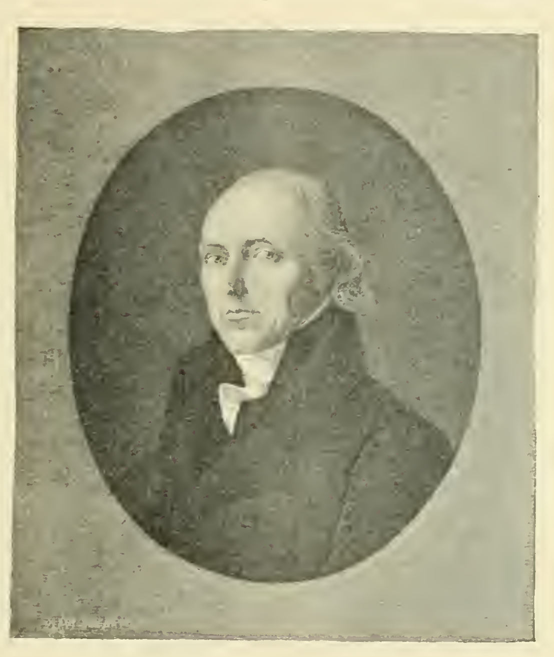


Bernard Studer.

L'influence étrangère la plus sensible sur les travaux des géologues suisses fut celle de Léopold de Buch, le véritable réformateur de la géologie moderne. Dans ses nombreux voyages en Suisse, il explora une grande partie des terrains alpestres ainsi que ceux de la principauté de Neuchâtel. Il distingua dans les Alpes des masses centrales réunies entre elles par des digues de la même espèce de roches et formant des points de radiation qui étendent leurs ramifications de tous côtés.

Deux géologues suisses, Bernard Studer et Mousson, l'accompagnèrent fréquemment dans ses excursions et prirent une part active à ses expériences. A partir de 1820, ces géologues nationaux déployèrent

un zèle méritoire. Etayant leurs observations sur les dernières conquêtes de la science, ils examinèrent systématiquement les conditions géologiques du pays ; le résultat éclatant de leurs efforts fut l'élaboration d'une carte géologique à l'échelle de 1 : 100 000. En 1825, Bernard Studer publia ses *Beitræge zu einer Monographie der Molasse.* Il y dessina le premier les confins exacts des grandes masses de grès et de poudingue qui couvrent les plaines de la Suisse centrale dans une large zone, s'étendant depuis le Léman jusqu'au lac de Constance et jusqu'en Bavière et qui s'élèvent jusqu'aux hauteurs du Righi. Il détermina leur âge sur lequel les anciens géologues avaient les opinions les plus divergentes et il démontra, d'après leurs pétrifications, qu'elles appartiennent à l'époque tertiaire. C'est lui qui a introduit le nom de molasse pour désigner un certain niveau géologique. Le phénomène paradoxal par lequel le bord méridional de cette molasse disparaît sous des formations alpines plus anciennes, avait fait croire autrefois qu'elle était d'une date antérieure à ces formations. Studer fut amené par cela à s'occuper des Alpes des pays voisins dont il publia une étude accompagnée d'une carte, *die Geologie der westlichen Alpen mit einer geologischen Karte* (1834). Les années suivantes, il poursuivit ses investigations jusqu'à Lucerne.



Conrad Escher de la Linth.

Pendant ce temps la géologie du Jura avait trouvé son interprète dans Pierre Merian. En 1821 déjà, il avait fait un exposé de la structure des montagnes des environs de Bâle et dans son mémoire sur la coupe géognostique du Jura depuis Bâle jusqu'à Kestenholz, il avait déter-

miné les roches sédimentaires ainsi que la structure en forme de voûtes des couches jurassiques. Malheureusement l'incorrection des dessins de cette publication ne donna pas une idée juste des profils.

Le même volume des Mémoires contient aussi le travail du Dr Lusser d'Altorf : *Geognostische Forschung und Darstellung des Alpendurchschnittes vom St.Gotthard bis Arth am Zugersee,* et celui de Rengger sur les profils transversaux du Jura argovien, dont la conformation en couches horizontales contraste avec celle en voûtes du Jura occidental.

Arnold Escher de la Linth.

M. Lardy, directeur général des forêts du canton de Vaud, travailla en 1833 à un essai sur la constitution géognostique du St-Gothard et en fit paraître les résultats et les profils dans les mémoires de la Société helvétique.

A Zurich, Arnold Escher de la Linth, fils de Conrad Escher, fut l'investigateur zélé de la structure des Alpes orientales ; le plissement des couches et la stratification arquée sont, d'après lui, les principales formes architecturales de ces chaînes. Se basant sur les débris organiques que l'on y trouvait, il distingua les différentes formations géologiques depuis le trias jusqu'aux terrains crétacés supérieurs et jusqu'à l'éocène inférieur des terrains sédimentaires. Il explora ainsi les contrées du Vorarlberg et du Tyrol, les Alpes de la Suisse centrale et orientale et spécialement le Sentis et les Churfirsten dans les cantons d'Appenzell et de Glaris. Accompagné de Bernard Studer, il parcourut les Grisons et l'on commença enfin à voir plus clair dans ces terrains compliqués, grâce aux publications de Bernard Studer sur les massifs de Davos, *Gebirgsmasse von Davos*, 1837, et d'Escher et Studer, *Geologie von Mittelbünden,* 1839. Dans la même année, Escher

fit paraître encore une explication des contacts entre les roches cristallines de feldspath et de calcaire dans l'Oberland bernois.

Dans le sud-ouest de la Suisse, Alphonse Favre, étudia l'ancien territoire de Saussure, c'est-à-dire la Savoie, les environs de Chamounix et du Chablais. Il publia, en 1841 déjà, un *Essai sur la géologie des montagnes placées entre la chaîne du Mont-Blanc et le lac de Genève ;* cet ouvrage fut suivi d'une série de travaux concernant la même contrée ainsi que d'une carte géologique des parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du Mont-Blanc, à l'échelle de 1 : 150 000, 1862.


Jules Thurmann.

Le Jura, avec sa richesse de pétrifications, offrait un vaste champ aux investigations détaillées des géologues et des paléontologues de ces contrées. Thurmann, de Porrentruy, après avoir exploré les montagnes de son voisinage, étendit bientôt ses observations sur tout le Jura. Il publia les résultats obtenus dans « les cahiers sur les soulèvements jurassiques du Porrentruy, 1831-36. » Il donna aussi en 1836 une carte géologique et réunit dans les *Lethea Bruntrutana* les immenses matériaux paléontologiques recueillis peu à peu et qui servirent de justification aux différentes zones de stratification qu'il avait établies. Des monographies spéciales de certains points du Jura furent entreprises séparément. Campiche étudia Ste-Croix ; le Dr Greppin, Delémont ; Rengger et Zschokke, le Jura argovien ; Mousson, Baden ; Laffon, Schaffouse. Le Jura soleurois fut décrit par l'éminent Amanz Gressly qui, par la grandeur de ses aperçus dans ses *Observations géologiques*

*sur le Jura soleurois*, 1838, dépassa de loin ses collaborateurs. Le Weissenstein et les environs de Soleure, avec leurs carrières et leurs pétrifications, procurèrent un thème heureux à F. Lang.

Bernard Studer et Escher résolurent alors d'établir une carte géologique de la Suisse en ayant recours à ces travaux préparatoires ainsi qu'aux cartes existant déjà dans les pays limitrophes de France, de Piémont, de Tyrol et de Souabe. La carte, exécutée par ces deux géologues à l'aide d'indications nouvelles qu'ils avaient recueillies personnellement et d'anciennes observations qu'ils avaient contrôlées, parut en 1853 à l'échelle de 1 : 380 000 sur la base de la carte suisse Ziegler. Pour servir d'annotation à cette carte, Bernard Studer publia un ouvrage en deux volumes, *die Geologie der Schweiz,* dans lequel les observations connues se rapportant à la géologie du pays avaient été groupées d'une façon claire et intelligible.

Une base aussi solide permettait donc de poursuivre les explorations minutieuses sur la géologie helvétique, mais encore fallait-il un nombre suffisant d'hommes habitués à l'observation scientifique dont chacun prendrait un district spécial. De plus, il était indispensable d'avoir une carte à une plus grande échelle. En 1823 déjà, B. Studer avait démontré à la réunion annuelle de Lausanne, combien l'absence d'une bonne carte compliquait l'étude de la géologie en Suisse. Il fit la proposition d'en entreprendre l'élaboration avec l'aide des fonds de la société helvétique des sciences naturelles. Les membres de la commission désignée par la société pour discuter cette question, ne parvinrent que difficilement à s'entendre et aboutirent enfin à la conclusion que ce projet dépassait les moyens financiers de la société. Fort heureusement, le général Dufour, alors quartier-maître de l'armée fédérale, avait déjà pris en main l'exécution plus rapide d'une carte de la Suisse et il avait obtenu de la diète des subsides pour le levé topographique, à la condition toutefois que les cantons paieraient aussi leur part de frais. On arriva à un accord en 1836, et la première feuille fut publiée à l'aide d'une avance de 3000 fr., fournie par la caisse de la société helvétique des sciences naturelles ; elle reproduisait le Bas-Valais et les Alpes bernoises occidentales à l'échelle de 1 : 100 000. Les feuilles suivantes se succédèrent rapidement, de telle sorte qu'en 1864, l'œuvre si belle de la carte Dufour était accomplie.

Les matériaux mis au service de Dufour étaient de valeur inégale ;

aussi son successeur, le colonel Siegfried, eut-il une tâche difficile. Ce fut à lui qu'incomba le soin de vérifier, de corriger et de refaire sur de nouvelles données et à l'échelle des levés originaux, une nouvelle carte aussi juste que possible. Il s'agissait avant tout d'une triangulation exacte ainsi que du raccordement des triangles suisses à ceux des pays voisins, ce dont se chargèrent principalement les observatoires de Zurich, de Genève et de Neuchâtel. Le bureau fédéral topographique exécuta le levé du terrain. Le résultat de ces travaux fut l'Atlas Siegfried, composé de cartes topographiques à l'échelle de 1 : 25 000 pour les pays de plaine et de 1 : 50 000 pour les hautes Alpes.

L'achèvement de la carte de Dufour établissait une base topographique pouvant servir au levé géologique de la Suisse. Cette entreprise fut mise en œuvre en 1858, sur la proposition du professeur Studer. Le conseil fédéral ayant promis en 1860 une subvention de 3000 francs, on composa une commission ayant pour président le professeur B. Studer, et dont les membres étaient Pierre Merian, Arnold Escher, Alphonse Favre et Ed. Desor. M. Perceval de Loriol, de Genève, s'y joignit plus tard ainsi que le professeur Lang, de Soleure, à la mort d'Escher. Cette commission ébaucha des statuts et une méthode d'observations afin de créer une unité dans les déductions orographiques et géologiques. Le professeur B. Studer prit la direction de ces travaux jusqu'à ce que la faiblesse de sa vue le forçât à remettre la présidence entre les mains de A. Favre (1885), qui fut remplacé à sa mort par le professeur F. Lang, 1890. Actuellement, le professeur Heim, de Zurich, se trouve à la tête de la commission.

La géologie, dans son nouvel essor, était secondée activement par des aides volontaires. L'exploration du Jura bâlois, par exemple, avait été entreprise par le professeur Albert Muller, avant même que l'on eût projeté la carte géologique de la Suisse, et il avait pu mettre à la disposition de la commission une carte coloriée du Jura bâlois qu'il avait exécutée à l'échelle de 1 : 50 000. Ce fut le début d'une série de publications de levés de la Suisse qui s'effectuèrent dès lors toujours à l'échelle de la carte Dufour. Parmi ces publications, il faut remarquer le Jura argovien, par Casimir Mœsch ; le plateau du Randen jusqu'aux basaltes et aux mamelons phonolitiques du Hegau, par Ferdinand Schalch ; le Jura bernois et soleurois, par Greppin ; le Jura neuchâtelois et vaudois par Aug. Jaccard.

Le pays de plaine s'étendant depuis le lac de Genève jusqu'au lac de Constance fut traité par M. Gutzwyller, C. Mœsch, le professeur Kaufmann, de Lucerne, B. Bachmann, à Berne, Victor Gilliéron et Jaccard. Les hautes Alpes, dont l'exploration exigeait non seulement de bons géologues mais aussi de hardis alpinistes, furent étudiées en partie par le professeur G. Théobald de Coire, qui donna d'une part des éclaircissements sur les contrées de montagnes du Rhætikon, de la Plessur et de l'Albula, et jusque sur les cimes neigeuses de la Silvretta et de la Bernina, et d'autre part, vers le sud, par F. de Rolle. Les géologues italiens, Spreafico, Negri, Stoppani et Taramelli scrutèrent les environs des lacs tessinois. Le massif de l'Adula et celui du Tœdi, ainsi que les montagnes du versant septentrional des Alpes, avec le double pli de Glaris et le Windgelle, furent admirablement décrits par le professeur Heim. Karl de Fritsch, de Halle, et plus tard l'ingénieur Stapf parcoururent la zone du massif central du Gothard. Les hautes régions glaciaires de l'Oberland bernois devinrent le domaine de E. de Fellenberg, tandis que le Dr Armine Baltzer étudiait les zones de contact des roches cristallines et sédimentaires entre les vallées de Lauterbrunnen et de la Reuss. Le Mont-Blanc, les Aiguilles rouges, la Dent-Blanche et le Mont-Rose furent explorés par l'ingénieur Henri Gerlach, qui,



Arpenteurs de l'ancien régime.
*(D'après une ex-gravure de la collection fédérale des estampes.)*

malheureusement, en pleine activité, mourut par accident au milieu de ses montagnes.

On doit de clairs aperçus sur la structure compliquée des montagnes, depuis le Sentis jusqu'à la Dent du Midi, aux investigations de Arnold Escher, Albert Heim, Joseph Kaufmann, Casimir Mœsch, Victor Gilliéron, Ernest Favre, Hans Schardt et Eugène Renevier.

La grande entreprise d'une carte géologique de la Suisse se trouva



Ingénieurs dans les Alpes.
*(D'après un tableau de Ritz.)*

donc terminée en 1890, non seulement dans ses 21 feuilles, mais accompagnée encore d'un texte de 25 volumes renfermant un matériel précieux d'observations particulières, de profils et de dessins détaillés.

Cependant la tâche de la commission géologique ne s'arrêtera pas là. Dans l'espace de 40 ans, les progrès de la science ont fait de grands pas ; bien des points de vue, des théories sur l'âge et la position des montagnes se sont modifiés, de nouveaux problèmes ont surgi, et afin de rester au niveau de la science moderne, les géologues doivent forcément reprendre et corriger les anciens travaux. Déjà on a conçu le

plan, et on l'a même exécuté en partie, d'une carte géologique détaillée, à une plus grande échelle, celle de l'Atlas Siegfried, qui répondra à tous les besoins des géologues aussi bien qu'à ceux des agriculteurs et des industriels.

On chercha aussi de nouvelles méthodes d'investigation pour la topographie et la géologie. L'une de ces méthodes, qui sera peut-être celle du siècle futur, vient d'être inaugurée en 1898. L'automne dernier, le professeur Heim, en compagnie de l'aéronaute Spelterini, passa en ballon par dessus la chaine des Alpes, dans le but de se rendre compte, à vol d'oiseau, des parties inaccessibles des montagnes. Ce premier essai, accompli avec tous les instruments nécessaires de physique et de photographie, donne l'espoir que cette nouvelle méthode obtiendra de brillants résultats.



A. Heim.
*(Phot. Ganz, Zurich)*

## VI

## *Etudes limnologiques.*

On conçoit aisément l'importance qu'ont prise les lacs dans notre vie nationale, lorsqu'on songe qu'ils recouvrent 2100 km², c'est-à-dire plus de la vingtième partie de la Suisse. Ces grandes surfaces d'eau exercent une influence marquée sur le pays qui les entoure, sur son climat et sur la régularisation de ses rivières; elles servent de moyen

de transport, elles fournissent de l'eau potable ; leurs poissons procurent une excellente nourriture ; bref, elles ont une part énorme dans l'existence des populations riveraines, et celles-ci forment elles-mêmes une part considérable de la nation. Il semble donc que l'on eût dû être impatient de connaître la nature des lacs, leurs causes d'existence, leur origine, leurs phénomènes ; cependant ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années que l'on a commencé à cultiver cette branche de l'histoire naturelle.

Autrefois, il est vrai, les hommes de science, géologues, biologistes, physiciens avaient déjà observé partiellement les phénomènes des lacs. Lorsque la question glaciaire avait été résolue, celle des lacs s'était posée, et l'on se demandait si les lacs subalpins dataient d'une époque antérieure ou postérieure à la période des glaces, si leurs lits avaient été creusés par les glaciers ou s'ils provenaient d'anciennes vallées. Ce fut principalement Desor qui, dans les années 1850 à 1860, traita de ce problème dans différentes publications. Il proposa une classification scientifique des lacs d'après leur origine et d'après le caractère des vallées qu'ils remplissent.

Alors les biologistes se mirent à l'œuvre ; les uns déterminèrent la flore, les autres scrutèrent la faune de nos lacs ; ils en étudièrent non seulement les poissons, mais aussi les petits mollusques, les crustacés, les vers et les infusoires des zones du rivage. Ces observations furent faites plutôt dans un but systématique et descriptif, que dans le but pratique d'apprendre quand et sous quelles conditions les lacs sont propres à la culture de plantes et d'animaux déterminés.

F.-A. Forel, né à Morges en 1841, fut le véritable initiateur de l'exploration scientifique, basée sur les phénomènes particuliers des lacs afin d'en tirer des lois générales. Pour débuter, il s'adonna à l'étude approfondie du magnifique bassin de son pays natal, du Léman. Il explora ses bords ; il sonda jusqu'à 300 mètres ses profondeurs obscures où il découvrit tout un petit monde de protozoaires, de polypes, de vers, de mollusques, de larves d'insectes qui vivait là, loin de la lumière, cachés dans un fin limon ; il écuma sa surface et ramena dans son filet des organismes pélagiques flottants, tels que des algues monocellulaires, des rotifères, des protozoaires et des crustacés. Les résultats de ses découvertes ainsi que ses observations sur les marées lacustres, les seiches, furent publiés dans le *Bulletin de la société vau-*

*doise des sciences naturelles.* De 1874 à 1879, il fit paraître aussi ses importants matériaux pour servir à l'étude de la faune du Léman. Son ouvrage, *La faune profonde des lacs suisses,* fut publié d'abord dans les



F.-A. Forel.
*(D'après un dessin de E. Bieler.)*

*Mémoires de la société helvétique des sciences naturelles,* 1885. Son œuvre principale, *Le Léman,* dont deux volumes ont paru jusqu'à présent, peut être considérée comme la description modèle de l'histoire naturelle d'un lac et peut servir d'exemple à tous les travaux futurs dans cette branche. La tâche que s'était proposée Forel, et la manière dont

doit se faire l'exploration scientifique d'un lac se trouvent décrites dans le programme qu'il suivit pour son étude du Léman, et sur les données duquel on fit plus tard l'exploration du lac de Constance : « Observations hydrographiques et cartographiques, sondage du fond du lac. Examen de la composition chimique de l'eau. Contrôle de la température à la surface aussi bien que dans les différentes couches de l'eau ; de plus, dates de congélation et de dégel. Etudes sur la transparence de l'eau. Couleur de l'eau du lac. Mouvement des vagues et des courants ; les seiches. La limnimétrie ou contrôle des niveaux. La biologie, ou l'étude des animaux et plantes lacustres. »

Ces travaux importants ne pouvaient manquer d'éveiller l'intérêt général. Les biologistes suisses furent les premiers à suivre l'exemple de Forel. Du Plessis entreprit des observations sur les lacs de Genève et de Neuchâtel ; Asper et Heuscher sur le lac de Zurich et sur les petits lacs des hauts plateaux ; Pavesi sur ceux des Alpes méridionales ; Zschokke scruta la forme des lacs alpestres, et on doit à Imhof des études des lacs de la Suisse, du Tyrol et de la Bavière. On contrôlait aussi sur plusieurs points à la fois le mouvement des seiches et la transparence de l'eau. A l'étranger non plus, on ne demeura pas indifférent à ces études et l'on peut espérer que, d'après le plan de Forel, on procèdera bientôt à une exploration scientifique de tous les lacs de la terre.

En 1886, sur l'invitation du gouvernement royal de Wurtemberg, les états riverains du lac de Constance s'associèrent pour en faire l'exploration scientifique. Les travaux, sous la direction du président de Knapp et du comte Eberhard de Zeppelin, furent entrepris selon la méthode proposée par Forel. On élabora une carte à l'échelle de 1 : 25000, avec des courbes de profondeurs, et le bureau fédéral la reproduisit à 1 : 50000.

Le bureau fédéral topographique vint de nouveau apporter une aide puissante, lorsqu'en 1887, la société helvétique des sciences naturelles résolut l'exploration de tous les lacs suisses. Le colonel Lochmann ne fit pas seulement mesurer la surface des lacs ; on se livra à des sondages qui permirent de publier des cartes à l'échelle de 1 : 25000 sur lesquelles les courbes de profondeurs étaient établies de 10 mètres à 10 mètres. Sur celles des lacs de Thoune et de Brienz à 1 : 50000, les courbes étaient à 30 mètres de distance. Le bureau cen-

tral fédéral de météorologie fit contrôler de plus la température de surface des lacs.

Les progrès sensibles qu'a faits jusqu'à présent cette branche de l'histoire naturelle nous font espérer des résultats qui ne seront pas seulement systématiques et théoriques, mais qui auront aussi une utilité pratique.

## VII

### *Recherches anthropologiques.*

Dans la première moitié de ce siècle, on était enfin parvenu, semblait-t-il,en s'appuyant sur des bases historiques, à savoir par quelles races primitives notre pays a été habité, et quels en ont été les premiers colons. L'histoire nous dit qu'avant la conquête des Romains, la partie nord-ouest de la Suisse était occupée par des peuplades gauloises, les Helvètes, et que dans la partie orientale se trouvaient les Rhétiens dont l'origine remonte peut-être aux anciens Etrusques. Après la chute de l'empire romain, l'élément germanique pénétra dans notre pays, à l'est avec les Alamans et à l'ouest avec les Burgondes qui s'y établirent après l'extinction de la population originaire. Tandis que les Alamans conservaient leur propre langue, les Burgondes subissaient l'influence romane et les derniers Rhétiens restaient fidèles à leur idiome. Théodore Mommsen était donc justifié lorsqu'il disait, en 1856, dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Zurich,* « que tous les anciens peuples de la Suisse disparurent au nord des Alpes en même temps que l'empire romain, et que le développement historique de ces contrées repose dans le nord-est de la Suisse sur les Alamans, et dans le sud-ouest sur les Burgondes. »

Toutes ces conjectures qui, à présent même, ne sont pas encore tout à fait abandonnées, provenaient de ce que l'on traitait l'anthropologie en science historique au lieu de la considérer comme une science naturelle, et qu'au lieu de distinguer les races d'après leurs qualités physiques, on les classait d'après leurs langages. L'expérience avait pourtant démontré combien un idiome peut changer et varier dans un seul et même peuple. Des lumières nouvelles brillèrent enfin

sur la connexion et sur le développement des générations humaines lorsque l'anthropologie, tout en ayant recours aux renseignements historiques, appliqua les méthodes récentes de Blumenbach, Morton, Davis, Retzius, Wagner, etc., et introduisit de nouveaux points de vue pour la classification des différentes races, non pas à l'aide des langues, des coutumes et autres signes distinctifs, mais par l'étude de l'anatomie humaine et spécialement de celle du squelette.

Depuis longtemps déjà, on avait remarqué, dans plusieurs parties de la Suisse, des tertres artificiels que le peuple désignait sous le nom de tombes païennes, et sur lesquels couraient d'inquiétantes légendes. En fouillant ces monticules, on y découvrait généralement des squelettes humains, des armes bizarres, des urnes, des bijoux qui devaient remonter à une époque dont toute tradition avait disparu. Le contenu de ces tombes était varié. Tantôt elles renfermaient le squelette entier du mort, tantôt ce n'étaient que ses cendres conservées dans des vases de terre. Dans les unes, on trouvait des armes en pierre ou en corne, dans les autres des objets seulement en bronze, dans d'autres enfin des ustensiles en bronze et en métal.

C'est à Ferdinand Keller, de Zurich, que revient principalement l'honneur de l'exploration scientifique de ces tombes. Il entreprit la description systématique de leur contenu dans ses *Mémoires présentés à la société des antiquaires de Zurich*, en 1845. Albert Jahn, Gustave de Bonstetten de Rougemont et F. Troyon, de leur côté, entreprirent les fouilles des tumulus du canton de Berne et de la Suisse occidentale. Dès que ces tombeaux ne recelaient ni armes romaines ni restes caractéristiques de la migration des peuples, on leur attribuait simplement une origine celtique. Une découverte éclatante allait jeter un jour nouveau sur la question des origines de la Suisse et en même temps sur celles de toute l'Europe : la découverte des cités lacustres faite par Ferdinand Keller en 1854.

Les riverains de nos lacs n'avaient pas été sans avoir remarqué de longue date des pieux qui émergeaient des vases du rivage à des distances plus ou moins rapprochées des bords et qui, sans jamais atteindre la surface de l'eau, entravaient désagréablement la navigation. A la suite des sécheresses extraordinaires et des froids persistants des hivers de 1853 et 1854, il se produisit une forte baisse dans le niveau des lacs et de larges grèves se trouvèrent à sec qui d'ordinaire étaient



Armes et instruments de l'époque lacustre. (Age de la pierre.)
*(Musée historique de Berne.)*

recouvertes par les eaux. M. Aeppli, instituteur à Obermeilen, découvrit, près de Meilen, sur le lac de Zurich, enfouis dans une couche de vase, des pilotis, des ossements, des bois de cerf, des ustensiles variés en pierre et en os. Immédiatement, il fit part de ses trouvailles à Ferdinand Keller. Celui-ci, après une exploration minutieuse et un dragage systématique de l'emplacement, arriva à la certitude qu'il se trouvait en présence de vestiges d'habitations d'un peuple ayant construit des cabanes sur l'eau au moyen de pilotis. Ces hommes primitifs n'avaient pas dû connaître l'usage des métaux, car ils avaient fabriqué leurs armes et leurs ustensiles en pierre, en corne, en bois de cerf, dont on trouvait les restes enfouis sous la vase. Tous ces objets, rejetés dans le lac comme débris, ou bien qui y étaient tombés par l'effet de la destruction des huttes ou du hasard, s'étaient accumulés dans le fond de l'eau. Le sable argileux qui les entourait s'était noirci sous l'influence de la décomposition des corps organiques et formait la couche archéologique de 70 cm. d'épaisseur environ. Le limon que l'eau avait déposé au-dessus de cette couche prouvait qu'un temps très long devait s'être écoulé depuis la destruction des cabanes de cette ancienne peuplade.

L'éveil une fois donné on s'enquit de toutes les places où l'on apercevait d'anciens pilotis et l'on signala des traces de cités lacustres, non seulement dans le lac de Zurich, mais encore dans celui de Bienne, à Nidau, à Lattringen, à Mörigen et à l'île Saint-Pierre, à Morges, à Genève, dans le Léman. Les fouilles amenèrent là, au lieu d'objets en pierre et en corne, des ustensiles de bronze, ce qui témoignait d'une civilisation beaucoup plus avancée que celles des palafittes de Meilen. Ces résultats éveillèrent le zèle des archéologues qui, de toute part, se mirent à l'œuvre. Les stations lacustres du lac de Bienne furent explorées avec succès, d'abord par le colonel Schwab, puis par le D[r] Gross de Neuveville. Le lac de Neuchâtel fut étudié par E. Desor ; celui de Genève par Morlot, Troyon, Gosse et Forel. Près de Berne, le petit lac de Moosseedorf devint l'objet des recherches fructueuses du D[r] Uhlmann de Munchenbuchsee, tandis que Jakob Messikommer étudiait la station de Robenhausen, sur le lac de Pfaeffikon. A l'étranger aussi, on rechercha les palafittes dans le lac de Constance, dans les lacs d'Autriche, de Bavière, de Savoie, dans ceux des Alpes méridionales et dans les tourbières de ces régions.

Vers 1870, l'occasion se présenta de faire dans le lac de Bienne des fouilles encore plus complètes. La correction de l'Aar, qui créait un écoulement régulier du lac, provoqua un retrait des eaux de plusieurs mètres. Une grande partie du fond du lac vint au jour et les stations lacustres devenant plus faciles à atteindre, on put se livrer à des sondages systématiques des couches archéologiques. Le Dr E. de Fellenberg, chargé par le gouvernement bernois de la direction scientifique de ces recherches, récolta en abondance des débris antiques et, en même temps, il examina le plan des cités lacustres et la manière dont elles étaient construites.



Oswald Heer.
*(Phot. Gut, Zurich.)*

Ferdinand Keller publia dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich*, de 1850 à 1879, huit rapports où il détermina les périodes de civilisation des palafittes; il se servit de ses observations personnelles ainsi que de celles des autres archéologues. Le neuvième et dernier rapport fut rédigé après la mort de Keller, par J. Heierli, de Zurich. — Citons encore en fait de descriptions générales : F. Troyon, *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, Lausanne, 1860. E. Desor, *Les palafittes du lac de Neuchâtel*, Paris, 1865. Desor et Favre, *Le bel âge du bronze lacustre en Suisse*, Neuchâtel, 1874. V. Gross, *Les Protohelvètes*, Paris, 1883, etc.

Les riches matériaux qui s'accumulèrent peu à peu ne consistaient pas seulement en ustensiles, en armes et en objets de ménage, on trouva aussi les restes des animaux et des plantes dont ces populations s'étaient nourries. Ces découvertes donnèrent lieu à d'intéressantes observations. Le professeur de Fellenberg, père, détermina la constitution chimique et minéralogique des néphrites et des jades étrangers dont étaient fabriquées les haches de l'âge de pierre; il démontra la différence entre le bronze de l'âge du bronze et celui des an-

tiquités romaines. Le professeur Oswald Heer, à Zurich, détermina les débris de plantes. Le professeur Rutimeyer, à Bâle, ceux de la faune. Les travaux lumineux de ce dernier peuvent être considérés comme le début de l'exploration scientifique sur l'origine et le développement des animaux domestiques.

L'importance des fouilles dans les cités lacustres mérite d'être mise en parallèle avec celle des fouilles de Pompéi; mais les résultats obtenus sont d'une valeur historique plus précieuse encore, car si Pompéi nous renseigne sur l'ère des premiers empereurs romains, les palafittes, en revanche, nous ont révélé les conditions de la vie de populations perdues dans la nuit des temps et dont aucun livre d'histoire n'était en mesure de nous parler.

Les trouvailles archéologiques de la fin de ce siècle nous apprennent donc que notre pays, de même que tout le reste de l'Europe, avant d'entrer dans le domaine de l'histoire, avait traversé une série de périodes dont les vestiges nous permettent de jeter un coup d'œil rétrospectif dans la vie de ces peuplades primitives. Les premiers habitants des palafittes établis sur nos lacs avaient déjà des résidences fixes, ils se livraient à la chasse, à la pêche, à l'agriculture et à l'élevage des bestiaux; il fabriquaient des ustensiles en terre cuite ainsi que des tissus en laine et en fibres végétales. Mais ils ne connaissaient pas l'usage des métaux; leurs armes et leurs outils étaient en pierre, en os, en corne ou en bois, et ce n'est que dans le développement ultérieur de leur civilisation qu'ils apprirent à se servir des métaux, spécialement du cuivre que l'on rencontre — rarement il est vrai — dans leurs bijoux et dans leurs armes.

Dans la seconde période des palafittes, formée peut-être sous l'influence d'une nouvelle immigration, nous voyons les métaux, le bronze surtout, employés à la fabrication des armes, des ustensiles et des nombreux bijoux. L'agriculture empiète sur la chasse et sur la pêche et pour la première fois le cheval paraît comme bête de somme.

La troisième période, celle où le fer remplace peu à peu le bronze, « la période de Hallstadt » n'a pas laissé de traces dans les couches lacustres, mais par contre le contenu des tumulus nous prouve qu'elle fut prédominante pendant un certain temps en Suisse ainsi que sur le territoire du Danube et dans le sud de l'Allemagne. Au midi des Alpes, dans les régions de Melinazzo, Arbedo, Castione, les tombes

fouillées et décrites par R. Ulrich nous indiquent que la civilisation étrusque avait pénétré jusqu'au centre des Alpes.

L'époque où le fer a pris complètement la place du bronze concorde avec celle où les habitants de notre pays ont pris place dans l'histoire, c'est l'époque des Gallo-Helvètes. Ces tribus ont laissé une telle abondance de débris et de vestiges dans les limons du lac de Neuchâtel, à la sortie de la Thièle, près de La Tène, que l'on a pu reconstituer complètement l'image de leur installation domestique et guerrière et que l'on a donné à cette époque le nom typique de « période de La Tène. » Nous devons des connaissances approfondies sur l'état de cette culture à E. Desor, de Neuchâtel, à Victor Gross, de Neuveville, et à Paul Vouga, de Marin, qui ont rassemblé et classé avec soin tout ce qu'on a recueilli dans ces parages.

Nous savions dès lors que, pendant des milliers d'années, les hommes avaient habité nos contrées en faisant des progrès constants vers la civilisation ; de nouvelles découvertes nous révélèrent bientôt que le pied humain avait foulé notre sol à une époque antérieure aux palafittes de l'âge de la pierre.

Il fut alors possible, grâce à ces points fondamentaux, de poursuivre les études d'anthropologie scientifique sur le peuple suisse. De nouvelles découvertes de palafittes donnèrent lieu à de nouvelles explorations. MM. les professeurs Æby et Dor, à Berne, R. Virchow, à Berlin, Kollmann, à Bâle, apportèrent leur contingent d'observations sur les signes caractéristiques des squelettes des habitants lacustres. Kollmann étendit encore ses recherches sur les trouvailles dans les tumulus et sur les populations récentes. Dans de nombreux travaux modernes on s'efforça de comparer les formes des crânes dans les différentes contrées et déjà une section spéciale de la société helvétique des sciences naturelles s'est constituée pour se vouer à l'anthropologie systématique de la Suisse.

Cependant les crânes et les squelettes, qui seuls nous restent des générations passées, ne suffisent pas comme traits distinctifs des races ; un facteur des plus importants, c'est la couleur de la peau, des cheveux et des yeux. En Europe, outre les formes mixtes, nous avons deux types d'un contraste marqué : le type blond aux yeux bleus ou gris, à la peau blanche, aux cheveux blonds, et le type brun, foncé de peau et de cheveux, avec des yeux bruns ou noirs.

Pendant l'époque diluviale déjà, alors que la faune et la flore de l'Europe centrale avaient le caractère de la tundra de Sibérie, alors que le mammouth, le rhinocéros laineux, le renne, le cheval sauvage erraient sur des terres où ne croissaient que des pins rabougris, des bouleaux, des saules nains et des plantes basses, alors déjà les chasseurs poursuivaient les animaux sauvages, les frappant à mort de leurs primitives armes en pierre. Mais tandis qu'en France, au sud de l'Allemagne et en Angleterre, on trouvait fréquemment dans les cavernes des restes d'armes, d'ustensiles et de nourriture qui dénoncent l'existence des hommes diluviens, il semblait qu'il fût impossible d'en rencontrer les traces en Suisse, car à cette époque reculée, la plus grande partie du pays était enterrée sous les glaces. Cependant, les trouvailles faites d'une part au sud-ouest, et de l'autre au nord de la Suisse, nous prouvent que, suivant le mouvement de retrait des glaciers, le chasseur vint à la suite du renne et du cheval sauvage jusque sur nos territoires. En 1833 déjà, MM. Mayor, Delor et Taillefer découvrirent près de Veyrier, au pied du Salève, d'anciens ustensiles en silex, ainsi que des ossements de renne: plus tard, Alphonse Favre constata à la même place une station de chasseurs de rennes et enfin, en 1868, F. Thioly et Hippolyte Gosse pénétrèrent dans une caverne dont le sol était jonché d'objets en corne de renne et en os, de flèches et de scies en silex, de restes de rennes, de lièvres alpestres et de gélinottes des neiges, ce qui prouvait que l'homme s'était trouvé là à l'époque du renne.

En 1870, Henri de Saussure découvrit dans la grotte du Scé, au-dessus de Villeneuve, une station analogue avec de nombreux outils en silex et des os de renne et de chamois.

Dans le nord-est de la Suisse, M. le professeur Karsten fut le premier qui rencontra, en 1874, dans le Freudenthal, à « la Rosenhalde » une vieille colonie de troglodytes paléolithiques ; et la même année, M. Merk, instituteur à Schaffhouse, fit, près de Thayngen, la découverte d'une caverne, « le Kesslerloch », où gisaient des ossements, des instruments en silex et en corne qui indiquaient l'ancien établissement de chasseurs de rennes. Ces trouvailles, ainsi que celles des

Par suite d'une erreur qui s'est glissée dans notre mise en pages, les deux derniers alinéas de la page 240 : « Il fut alors possible, etc. » ne sont pas en place : le lecteur voudra bien les sauter.

cavernes de France, nous montrèrent aussi que ces hommes primitifs s'efforçaient de reproduire les images de ce qui les entourait. De grossiers dessins sur des cornes de renne représentaient des rennes, des chevaux, et de rustiques sculptures s'essayaient à la forme des bœufs musqués. Le professeur Rutimeyer, de Bâle, s'occupa à déterminer les débris d'animaux trouvés dans ces grottes, et il prouva que le mammouth, le rhinocéros, le lynx, le renne, le cheval, le lièvre alpestre, le renard polaire et le goulu avaient vécu dans ces parages à une époque où le climat était presque polaire.

Alphonse Favre.

Récemment enfin, M. le Dr Jacob Nuesch, de Schaffhouse, vient de fouiller, de 1891 à 1895, avec le plus grand soin et une extrême conscience, les couches de terrain au pied d'un rocher isolé et perpendiculaire, le fameux « Schweizersbild » au nord de Schaffhouse. Les pierres et le sable tombés du rocher dans la suite des âges avaient formé des couches successives où se conservaient les débris des différents hommes et animaux qui étaient venus y chercher un abri. A une profondeur de 160 cm. au-dessous des décombres les plus récents, on rencontra dans une couche de 30 cm. d'épaisseur des débris d'animaux ayant servi de nourriture à l'homme, particulièrement des rennes et des chevaux ; on y trouva des flèches, des pointes de lance, des scies, des marteaux, des haches, le tout en silex ; des aiguilles et des poinçons en corne de renne, des poignards en os, des dessins gravés sur des plaques de pierre calcaire ou sur des cornes de renne et représentant des chevaux, des rennes et des onagres. Tous les indices de cette ancienne culture, voire même le foyer autour duquel se réchauffaient les chasseurs, s'étaient conservés là. Le fait que

cette couche était séparée par 80 cm. de décombres de la couche où se trouvaient des restes de l'époque néolitique, c'est-à-dire de celle qui correspond aux plus anciens palafittes, et cette dernière couche étant elle-même recouverte de 80 cm. de cailloux accumulés jusqu'à nos jours, nous prouve que le temps écoulé entre les chasseurs primitifs et les hommes lacustres est aussi long que celui qui nous sépare de ceux-ci ; l'origine du développement humain remonterait donc à des milliers d'années. Les résultats de ces explorations auxquelles prirent part un grand nombre de savants furent publiés en 1896 dans le 35[me] volume des *Mémoires de la société helvétique des sciences naturelles.*

Toutes ces découvertes, qui déplaçaient l'horizon historique d'une façon si imprévue, devaient amener indubitablement à la recherche de la conformation physique des peuplades qui ont laissé l'une après l'autre des traces de leur existence ; on devait aussi se demander si des restes ne s'en étaient pas conservés dans notre population actuelle. Le crâne humain, trouvé dans les palafittes de Meilen, fut étudié par M. le professeur His, de Bâle, d'après les nouvelles méthodes de mensuration des crânes, au point de vue de l'anatomie comparée des races humaines. Mais pour résoudre la question de la relation possible entre les premiers colons de la Suisse et ses habitants des temps présents, il fallait connaître la forme des crânes et les qualités physiques de nos contemporains, et c'est ainsi que le crâne d'un des plus anciens enfants de notre patrie donna lieu à l'étude des éléments des races qui composent la population suisse actuelle. MM. His et Rutimeyer se donnèrent la tâche de rassembler un grand matériel de crânes des peuples helvétiens dans tous les âges historiques et de les mesurer d'après les règles de la craniométrie. Leurs observations parurent dans l'œuvre devenue classique : *Crania helvetica, Sammlung schweizerischen Schædelformen* (Basel und Genf, 1864) ; ils avaient démontré, d'après la forme des crânes, qu'on rencontre en Suisse quatre types distincts de population qui doivent leur origine à différentes immigrations remontant en partie à des époques fort lointaines.

Il fut alors possible, grâce à ces points fondamentaux, de poursuivre les études d'anthropologie scientifique sur le peuple suisse. De nouvelles découvertes de palafittes donnèrent lieu à de nouvelles

explorations. MM. les professeurs Æby et Dor, à Berne, R. Virchow, à Berlin, Kollmann, à Bâle, apportèrent leur contingent d'observations sur les signes caractéristiques des squelettes des habitants lacustres. Kollmann étendit encore ses recherches sur les trouvailles dans les tumulus et sur les populations récentes. Dans de nombreux travaux modernes on s'efforça de comparer les formes des crânes dans les différentes contrées et déjà une section spéciale de la société helvétique des sciences naturelles s'est constituée pour se vouer à l'anthropologie systématique de la Suisse.



Ludwig Rütimeyer.

Cependant les crânes et les squelettes, qui seuls nous restent des générations passées, ne suffisent pas comme traits distinctifs des races ; un facteur des plus importants, c'est la couleur de la peau, des cheveux et des yeux. En Europe, outre les formes mixtes, nous avons deux types d'un contraste marqué : le type blond aux yeux bleus ou gris, à la peau blanche, aux cheveux blonds, et le type brun, foncé de peau et de cheveux, avec des yeux bruns ou noirs.

En 1873, la société allemande d'anthropologie avait entrepris, sur la motion du professeur R. Virchow, de Berlin, une statistique sur la couleur des yeux et des cheveux des écoliers dans tous les états d'Allemagne. Désirant que la Suisse fût comprise aussi dans cette statisti-

que, elle s'adressa à la société helvétique des sciences naturelles et celle-ci forma une commission à cet effet, sous la présidence du professeur E. Hoffmann, de Bâle.

Les travaux préparatoires furent aussitôt mis en train ; des questionnaires et des tables furent envoyés dans toutes les écoles où les instituteurs les remplirent très consciencieusement. Les résultats, accompagnés de cartes instructives, étaient déjà sous presse en 1881 ; le travail avait été achevé par M. le professeur Kollmann, de Bâle, en remplacement du professeur Hoffmann, mort en 1877. *(Neue Denkschriften der schweiz. Naturf. Gesellsch. XXV. Bd. 1881).*

Ces études démontrèrent principalement que le type brun l'emporte de beaucoup sur le type blond en Suisse (35,5 $^0/_0$ sur 8 $^0/_0$) et que, de plus, il existe deux centres principaux de population brune, l'un à l'est dans l'ancienne Rhétie et l'autre dans la Suisse occidentale. C'est pour cela sans doute aussi que dans la forme des crânes, la tête courte, considérée généralement comme gauloise, l'emporte en majorité sur la tête longue, dite germanique. Contrairement aux divisions des langages de la Suisse actuelle, nous pouvons dire que les races primitives, dont est formée la population helvétique, sont réparties assez uniformément dans toutes nos contrées.

Les Suisses allemands et les Suisses romans ne se distinguent que par la langue ; aucune autre différence anthropologique n'existe entre eux et quant aux types anthropologiques originels, les plus anciens sont beaucoup plus répandus que ceux qui sont arrivés seulement au moment de la grande invasion des peuples.

## VIII

## *Sociétés scientifiques cantonales et sociétés spéciales.*

Ainsi que nous venons de le constater, les recherches et les grandes découvertes des sciences en Suisse ont été en rapport direct avec l'activité de la société helvétique des sciences naturelles et, en faisant l'histoire de cette dernière, nous avons eu en même temps l'occasion de décrire les travaux scientifiques par lesquels la Suisse s'est distinguée spécialement et où elle a pris parfois le rôle dominant. Qu'il me

soit permis de signaler encore ici les sociétés cantonales et les associations particulières, qui, en connexion avec la société helvétique, agissent dans des cadres plus restreints et, par cela même, contribuent à généraliser l'intérêt pour les sciences naturelles. Quelques-uns de ces cercles existaient déjà avant la création de la société helvétique, mais la plupart ont été établis à son exemple. Une simple nomenclature par ordre alphabétique ainsi que les titres de leurs publications suffiront pour montrer combien sont resserrées les mailles du réseau scientifique qui s'étend sur toute la Suisse. Nous indiquerons le nombre des membres pour l'année 1898.

ARGOVIE. *Aargauische naturforschende Gesellschaft in Aarau.* Cette société de 164 membres formait, en 1817 déjà, une section de la *société argovienne pour la culture nationale*, créée en 1810. En 1830, elle se constitua en société indépendante et fournit des rapports annuels sur ses travaux dans les *Actes de la société helvétique.* Depuis 1877, elle publie d'importantes dissertations scientifiques.

BALE. *Naturforschende Gesellschaft in Basel*, 216 membres. En 1751, il s'était déjà formé une société d'histoire naturelle qui publiait des travaux scientifiques. Son action s'éteignit sous les tempêtes de la révolution et ne se ranima qu'en 1817. La société reconstituée publia, depuis 1835 jusqu'en 1852, le résultat de son activité dans dix cahiers. A partir de 1857, il s'y ajouta des publications annuelles sous le titre de : *Verhandlungen der naturforschenden Gesellschaft in Basel.* C'est là que parurent, entre autres, les travaux du chimiste Christian Schœnbein (à Bâle, de 1828 à 1868) sur la découverte de l'ozone (1839) et du coton poudre, sur les ferments d'oxydation, ainsi que les importantes observations d'Edouard Hagenbach-Bischoff sur le grain du glacier et d'autres phénomènes physiques. De plus, des mémoires de P. Merian, Rutimeyer et d'autres.

BERNE. *Société des sciences naturelles*, 143 membres actifs, fondée dès 1786, subit aussi un état stationnaire pendant la révolution. Elle se reforma en 1816. A partir de 1843, elle publia annuellement les *Mitteilungen der naturforschenden Gesellschaft in Bern.*

FRIBOURG. *Société fribourgeoise des sciences naturelles*, 98 membres, créée en 1832, publie, depuis 1880, le *Bulletin de la société fribourgeoise des sciences naturelles*, dont le 5e volume (1891) contient, entre autres, la flore de Fribourg, par Cottet et Castella.

Genève. *Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, 59 membres actifs et 46 associés libres. Cette société, fondée en 1790, eut le bonheur de compter parmi ses membres des savants distingués, tels que les de Saussure, de la Rive, Pictet, Plantamour, de Candolle, Favre, Colladon, Soret, Claparède, Fol et d'autres dont les noms rayonnèrent bien au-delà des frontières de leur pays. Ses travaux scientifiques sont publiés dans les 33 volumes in-4° (1821 à 1899) des *Mémoires de la société de physique*, et renferment les nombreuses observations astronomiques de Plantamour ainsi que les observations barométriques et thermométriques faites à Genève et sur le St-Bernard et dont l'importance devait être capitale pour le levé géodésique du pays ; de plus, les célèbres recherches de de la Rive sur les courants d'induction et sur les phénomènes de la conductibilité électrique des liquides élastiques ; les quatre mémoires de Jacques-Louis Soret sur la corrélation entre l'électricité dynamique et les autres forces physiques qui fournirent de nouvelles contributions au principe de la conservation de la force ; les travaux botaniques d'Alphonse de Candolle, Boissier et Micheli ; les recherches classiques d'Ed.-René Claparède sur les vers, son étude étendue et fondamentale sur les chétopodes du golfe de Naples et ses observations sur les vers oligochètes ; les études détaillées dans une série de précieuses monographies sur



J.-D. Colladon.

les phénomènes de la fécondation de l'œuf, par Hermann Fol; les travaux paléontologiques de Pictet et Perceval de Loriol. Les nombreuses dissertations scientifiques des savants genevois sont aussi publiées dans les *Archives des sciences physiques et naturelles*, où Soret fit paraitre ses fameuses expériences sur l'ozone, et dans les *Publications de l'Institut national genevois*, qui renferment les études sur les infusoires et les rhizopodes, par Claparède et Lachmann, 3 vol. in-4° avec 49 planches et les mémoires sur les siphonophores, par Carl Vogt.


J.-L. Soret.
(*Phot. Lacombe et Arland.*)

GLARIS. *Naturforschende Gesellschaft des Kantons Glarus*, 46 membres. En 1881, cette société fut créée par le doyen Gottfried Heer et prit d'abord le nom de société de botanique jusqu'en 1883, où elle devint une société des sciences naturelles en général. Elle prit l'initiative de l'élaboration de la flore du canton de Glaris, par Wirz, et, depuis 1898, elle fait paraitre une publication annuelle (*Neujahrsblætter*).

GRISONS. *Naturforschende Gesellschaft Graubünden in Chur*, 133 membres. Cette association prit naissance dans la société économique des Grisons (1824) et ne fut d'abord qu'un cercle de lecture de sciences naturelles, puis se constitua en société d'histoire naturelle en 1825. Des rapports annuels, depuis 1851, contiennent un riche matériel d'observations sur les phénomènes périodiques de la nature, ainsi que les observations météorologiques par le professeur Christian Brugger. On y trouve aussi la *Flore de la Basse-Engadine*, par le Dr Killias, les *Scarabées et les papillons*, par Killias, les *Mollusques*, par le Dr Amstein, les *Poissons*, par le Dr Lorenz, l'*Ornithologie*, par le colonel de Salis-Marschlins, les *Chauves-souris*, par le Dr Brugger, etc.

Genève. *Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, 59 membres actifs et 46 associés libres. Cette société, fondée en 1790, eut le bonheur de compter parmi ses membres des savants distingués, tels que les de Saussure, de la Rive, Pictet, Plantamour, de Candolle, Favre, Colladon, Soret, Claparède, Fol et d'autres dont les noms rayonnèrent bien au-delà des frontières de leur pays. Ses travaux scientifiques sont publiés dans les 33 volumes in-4° (1821 à 1899) des *Mémoires de la société de physique*, et renferment les nombreuses observations astronomiques de Plantamour, ainsi que les observations barométriques et thermométriques faites à Genève et sur le St-Bernard, et dont l'importance devait être capitale pour le levé géodésique du pays; de plus, les célèbres recherches de de la Rive sur les courants d'induction et sur les phénomènes de la conductibilité électrique des liquides élastiques; les quatre mémoires de Jacques-Louis Soret sur la corrélation entre l'électricité dynamique et les autres forces physiques, qui fournirent de nouvelles contributions au principe de la conservation de la force; les travaux botaniques d'Alphonse de Candolle, Boissier et Micheli; les recherches classiques d'Ed.-René Claparède sur les vers, son étude étendue et fondamentale sur les chétopodes du golfe de Naples et ses observations sur les vers oligochètes; les études détaillées dans une série de précieuses monographies sur les phénomènes de la fécondation de l'œuf, par Hermann Fol; les travaux paléontologiques de Pictet et de Perceval de Loriol. Les nombreuses dissertations scientifiques des savants genevois sont aussi publiées dans les *Archives des sciences physiques et naturelles*, où Soret fit paraître



J.-D. Colladon.

ses fameuses expériences sur l'ozone, et dans les *Publications de l'Institut national genevois*, qui renferment les études sur les infusoires et les rhizopodes, par Claparède et Lachmann, (3 volumes in-4° avec 49 planches), et les mémoires sur les siphonophores, par Carl Vogt.

Glaris. *Naturforschende Gesellschaft des Kantons Glarus*, 46 membres. En 1881, cette société fut créée par le doyen Gottfried Heer et prit d'abord le nom de société de botanique jusqu'en 1883, où elle devint une société des sciences naturelles en général. Elle prit l'initiative de l'élaboration de la flore du canton de Glaris, par Wirz, et, depuis 1898, elle fait paraitre une publication annuelle (*Neujahrsblætter*).




J.-L. Soret.
*(Phot. Lacombe et Arnaud.)*

Grisons. *Naturforschende Gesellschaft Graubünden in Chur*, 133 membres. Cette association prit naissance dans la société économique des Grisons (1824) et ne fut d'abord qu'un cercle de lecture de sciences naturelles, puis se constitua en société d'histoire naturelle en 1825. Des rapports annuels, depuis 1851, contiennent un riche matériel d'observations sur les phénomènes périodiques de la nature, ainsi que les observations météorologiques par le professeur Christian Brugger. On y trouve aussi la *Flore de la Basse-Engadine*, par le Dr Killias, les *Scarabées et les papillons*, par Killias, les *Mollusques*, par le Dr Amstein, les *Poissons*, par le Dr Lorenz, l'*Ornithologie*, par le colonel de Salis-Marschlins, les *Chauves-souris*, par le Dr Brugger, etc.

Lucerne. *Naturforschende Gesellschaft in Luzern*, 75 membres. La société, fondée en 1830, fut réorganisée en 1860 et depuis cette époque

elle déploie une grande activité scientifique. Elle a commencé en 1895 à publier ses mémoires.

Neuchatel. *La société neuchâteloise des sciences naturelles*, 165 membres, fut créée par Agassiz en 1832. Elle publia, depuis 1835, des *mémoires* in-4°, dont cinq volumes ont déjà paru jusqu'à présent. Ils renferment les importants travaux d'Agassiz sur les *Echinides fossiles* et l'œuvre attachante de E. Desor, *Le bel âge du bronze*. Elle fait paraître aussi régulièrement, depuis 1844, les *Bulletins de la société des sciences naturelles*.

St-Gall. *Naturforschende Gesellschaft St. Gallen*, 33 membres, société fondée en 1819. Elle publia des bulletins de 1819 à 1842, et, depuis 1858, les *Mémoires de la société saint-galloise des sciences naturelles*, où l'on rencontre d'importantes dissertations d'économie rurale et des observations météorologiques régulières : de plus l'excellente faune des oiseaux de St-Gall et d'Appenzell, par le Dr Karl Stœlker, ainsi que des travaux de MM. Girtanner et Wartmann.

Schaffhouse. *Naturforschende Gesellschaft*, 80 membres. En 1824 déjà, il existait une association d'histoire naturelle qui publia, de 1827 à 1830, trois rapports de ses travaux. Elle fut dissoute par les troubles politiques et ne se reconstitua qu'en 1827. Les résultats de ses labeurs sont publiés dans les *Mémoires de la société helvétique des sciences naturelles*.

Soleure. *Naturforschende Gesellschaft Solothurn*, 250 membres, date de 1823. Elle publie ses mémoires depuis 1889.

Thurgovie. *Naturforschende Gesellschaft des Kantons Thurgau*, 125 membres. Société fondée en 1854. Les rapports ont paru depuis 1885, en onze livraisons.

Vaud. *Société vaudoise des sciences naturelles*, 257 membres. Nous avons déjà dit comment cette société fut créée en 1795. Elle forma, dès 1815, une section de la *Société helvétique*. Les travaux parurent d'abord sous le titre de *Feuille du canton de Vaud*, puis comme *Bulletin de la société vaudoise des sciences naturelles*. Il en existe 34 volumes, et c'est là que furent publiés les travaux des de la Harpe, des Dufour, de F.-A. Forel, *Seiches du lac* et *Faune profonde du lac Léman*, etc.

Valais. *La Murithienne*, société valaisanne des sciences naturelles, 133 membres. La Murithienne (1861) fut au début une société de bota-

nique, puis, en 1884, une société valaisanne des sciences naturelles, et depuis cette époque elle publie un bulletin de ses travaux. Elle eut une influence utile pour la protection des plantes alpestres en prenant la direction des jardins botaniques alpestres dans les stations élevées de nos montagnes; ces jardins existent maintenant à Zermatt, sur le St-Bernard, au Riffel, près de Findelen, de Lens, de Fully et près d'Inden, dans le val de Bagne.

Winterthur. *Naturwissenschaftliche Gesellschaft in Winterthur*, 72 membres. Fondée en 1884. Publie depuis cette année des rapports dont le premier volume est d'un contenu fort intéressant.

Zurich. *Naturforschende Gesellschaft in Zurich*, 242 membres; c'est la plus ancienne association de Suisse, car sa création remonte à 1746. Outre les rapports publiés de 1761 à 1766, cette société fit paraître des mémoires rédigés par MM. Locher et Balber, de 1825 à 1832, et par Ferdinand Keller jusqu'en 1837. Les observations météorologiques parurent de 1837 à 1846. Les mémoires de la société furent publiés, en livraisons sans termes fixes, de 1847 à 1855, puis tous les trimestres à partir de 1856. Rudolf Wolf les rédigea pendant 38 ans, et sut leur donner un caractère personnel par ses observations astronomiques et ses *Notizen zur schweizerischen Kulturgeschichte*. De plus la société fait paraître depuis 1799 les *Neujahrsblætter*, commencées par H.-C. Hirzel, dans lesquels des thèmes scientifiques sont traités avec grand succès d'une façon populaire.

*La société jurassienne d'émulation*, fondée par Jules Thurmann en 1847, s'est donné pour tâche l'exploration du Jura suisse sous le rapport historique et scientifique, et a formé une section spéciale pour les sciences physiques et naturelles. Elle publie les *Actes de la société jurassienne d'émulation*, Porrentruy, depuis 1849.

*La société suisse de géologie* s'est constituée en 1882 sous la présidence du professeur Renevier, de Lausanne, en une section permanente de la *société helvétique des sciences naturelles*, dans le but de se livrer à l'étude spéciale du développement de la minéralogie, de la géologie et de la paléontologie en Suisse, au point de vue national aussi bien qu'au point de vue scientifique, et cela au moyen de travaux individuels, de discussions et d'excursions en commun, ainsi que de délégations dans les congrès internationaux. Un rapport annuel est

Lucerne. *Naturforschende Gesellschaft in Luzern*, 75 membres. La société, fondée en 1830, fut réorganisée en 1860 et depuis cette époque elle déploie une grande activité scientifique. Elle a commencé en 1895 à publier ses mémoires.

Neuchatel. *La société neuchâteloise des sciences naturelles*, 165 membres, fut créée par Agassiz en 1832. Elle publia, depuis 1835, des *mémoires* in 4°, dont cinq volumes ont déjà paru jusqu'à présent. Ils renferment les importants travaux d'Agassiz sur les *Echinides fossiles* et l'œuvre attachante de E. Desor, *Le bel âge du bronze*. Elle fait paraître aussi régulièrement, depuis 1844, les *Bulletins de la société des sciences naturelles.*

St-Gall. *Naturforschende Gesellschaft St. Gallen*, 33 membres, société fondée en 1819. Elle publia des bulletins de 1819 à 1842, et, depuis 1858, les *Mémoires de la société saint-galloise des sciences naturelles*, où l'on rencontre d'importantes dissertations d'économie rurale et des observations météorologiques régulières ; de plus l'excellente faune des oiseaux de St-Gall et d'Appenzell, par le Dr Karl Stœlker, ainsi que des travaux de MM. Girtanner et Wartmann.

Schaffhouse. *Naturforschende Gesellschaft*, 80 membres. En 1824 déjà, il existait une association d'histoire naturelle qui publia, de 1827 à 1830, trois rapports de ses travaux. Elle fut dissoute par les troubles politiques et ne se reconstitua qu'en 1827. Les résultats de ses labeurs sont publiés dans les *Mémoires de la société helvétique des sciences naturelles.*

Soleure. *Naturforschende Gesellschaft Solothurn*, 250 membres, date de 1823. Elle publie ses mémoires depuis 1889.

Thurgovie. *Naturforschende Gesellschaft des Kantons Thurgau*, 125 membres. Société fondée en 1854. Les rapports ont paru depuis 1855, en onze livraisons.

Vaud. *Société vaudoise des sciences naturelles*, 257 membres. Nous avons déjà dit comment cette société fut créée en 1795. Elle forma, dès 1815, une section de la *Société helvétique*. Les travaux parurent d'abord sous le titre de *Feuille du canton de Vaud*, puis comme *Bulletin de la société vaudoise des sciences naturelles.* Il en existe 34 volumes, et c'est là que furent publiés les travaux des de la Harpe, des Dufour, de F.-A. Forel, *Seiches du lac* et *Faune profonde du lac Léman*, etc.

Valais. *La Murithienne*, société valaisanne des sciences naturelles,

133 membres. La Murithienne (1861) fut au début une société de botanique, puis, en 1884, une société valaisanne des sciences naturelles, et depuis cette époque elle publie un bulletin de ses travaux. Elle eut une influence utile pour la protection des plantes alpestres en prenant la direction des jardins botaniques alpestres dans les stations élevées de nos montagnes ; ces jardins existent maintenant à Zermatt, sur le St-Bernard, au Riffel, près de Findelen, de Lens, de Fully et près d'Inden, dans le val de Bagne.

WINTERTHUR. *Naturwissenschaftliche Gesellschaft in Winterthur,* 72 membres. Fondée en 1884. Publie depuis cette année des rapports dont le premier volume est d'un contenu fort intéressant.

ZURICH. *Naturforschende Gesellschaft in Zurich,* 242 membres ; c'est la plus ancienne association de Suisse, car sa création remonte à 1746. Outre les rapports publiés de 1761 à 1766, cette société fit paraître des mémoires rédigés par Locher et Balber, de 1825 à 1832, et par Ferdinand Keller jusqu'en 1837. Les observations météorologiques parurent de 1837 à 1846. Les mémoires de la société furent publiés, en livraisons sans termes fixes, de 1847 à 1855, puis tous les trimestres à partir de 1856. Rudolf Wolf les rédigea pendant 38 ans, et sut leur donner un caractère personnel par ses observations astronomiques et ses *Notizen zur schweizerischen Kulturgeschichte.* De plus la société fait paraitre depuis 1799 les *Neujahrsblætter,* commencées par H.-C. Hirzel, dans lesquelles des thèmes scientifiques sont traités avec grand succès d'une façon populaire.

*La société jurassienne d'émulation,* fondée par Jules Thurmann en 1847, s'est donné pour tâche l'exploration du Jura suisse sous le rapport historique et scientifique, et a formé une section spéciale pour les sciences physiques et naturelles. Elle publie les *Actes de la société jurassienne d'émulation,* Porrentruy, depuis 1849.

*La société suisse de géologie* s'est constituée en 1882 sous la présidence du professeur Renevier, de Lausanne, en une section permanente de la *société helvétique des sciences naturelles,* dans le but de se livrer à l'étude spéciale du développement de la minéralogie, de la géologie et de la paléontologie en Suisse, au point de vue national aussi bien qu'au point de vue scientifique, et cela au moyen de travaux individuels, de discussions et d'excursions en commun, ainsi que de délégations dans les congrès internationaux. Un rapport annuel est

publié dans les *Actes de la société helvétique des sciences naturelles*, et, sous le titre de *Revue géologique suisse*, par MM. E. Favre et H. Schardt, un aperçu des progrès annuels dans les *Archives des sciences physiques et naturelles*. Depuis 1888, la société publie une revue spéciale: *Eclogæ geologicæ Helvetiæ* (Lausanne, Bridel, éditeur).

*La société paléontologique suisse* fut fondée en 1874 par MM. Louis Rutimeyer, de Bâle, Perceval de Loriol, de Genève, et Renevier, de Lausanne. Elle n'a ni siège, ni séances et ne se compose que d'abonnés aux *Mémoires de la société paléontologique suisse*, dont 25 volumes in-4° richement illustrés ont été publiés jusqu'à présent. Trois membres ont la charge de cette publication dont le but est de rassembler tous les travaux ayant rapport à la paléontologie en général, et à celle de la Suisse en particulier. — La paléontologie ou étude des pétrifications n'est devenue une science indépendante de la géologie qu'après que l'on eut appris à comparer les restes fossiles aux organismes vivants et elle acquit toute son importance lorsqu'on eut connaissance de la parenté mutuelle des êtres organiques par rapport à leur embryologie. Un des premiers et des plus célèbres paléontologues de la Suisse a été F.-J. Pictet, de Genève. Son œuvre capitale, *Traité de paléontologie*, 4 volumes avec atlas, parut en deux éditions, 1844 et 1853-1857. Les 6 volumes qui forment ses *Matériaux pour la paléontologie suisse* (1854-1873), contiennent des monographies méritoires, écrites en partie de concert avec Humbert, Campiche et P. de Loriol. Des études paléontologiques furent aussi entreprises par P. de Loriol, L. Agassiz, E. Desor, de Neuchâtel, Ooster, de Berne, Oswald Heer, de Zurich, et surtout par Louis Rutimeyer, dont nous avons plus haut déjà signalé les remarquables travaux. L'ouvrage d'Oswald Heer, *Flora tertiaria helvetica*, 3 vol. in-4°, 1855, et sa *Flora fossilis arctica*, 7 vol., 1868-1888, sont d'une importance aussi grande pour l'histoire antérieure des plantes que celui de Cuvier, les *Ossements fossiles*, pour le règne animal.

*Société botanique suisse*. Elle se constitua en 1890 comme section permanente de la société helvétique des sciences naturelles, afin de développer en Suisse la science botanique dans toute son étendue, et tout spécialement de favoriser les recherches concernant la flore suisse, tant au point de vue biologique qu'au point de vue systématique, géographique et botanique. Ce but doit être atteint grâce aux travaux des membres, à leurs réunions où ils présentent et discutent des sujets bo-

taniques, à leurs excursions en commun et à la publication de bulletins. Elle accueille et subventionne les travaux botaniques, surtout ceux qui concernent la Suisse. L'élaboration d'une *Flore des cryptogames suisses* a été entreprise et publiée par la société helvétique à l'aide d'un subside de la confédération.

L'étude de la botanique avait de longue date attiré de nombreux naturalistes dans nos contrées, où la flore si riche offre un vaste champ à leurs investigations. Dans le siècle passé, Albrecht de Haller avait posé la première pierre, pour toutes les études botaniques à venir, dans son *Enumeratio plantarum indigenarum Helvetiæ*, 1742, et dans son *Historia stirpium indigenarum Helvetiæ*, 1768. Après lui, ce fut avec ardeur qu'on s'efforça d'augmenter les connaissances sur la flore suisse. On créa des herbiers, on installa des jardins botaniques pour étudier les plantes à l'état vivant. Les flores nombreuses écrites au commencement de ce siècle témoignent de l'intérêt qu'inspirait la science botanique. La flore de toute la Suisse fut étudiée par Suter, *Flora helvetica*, 1802; par Gaudin, *Flora helvetica*, 7 vol., 1828-1833; par le Dr Hegetschweiler, dont l'ouvrage, commencé en 1820, fut achevé en 1840 par Oswald Heer. Ce dernier, ainsi que les deux de Candolle père et fils, eurent une influence prépondérante sur l'étude de la botanique en Suisse. Augustin-Pyrame de Candolle était rentré de France en 1816 dans sa ville natale de Genève, où il devint professeur de botanique et où il créa le jardin botanique. Il travailla, là, à son œuvre célèbre : *Prodomus systematis naturalis regni vegetabilis*, basée sur le système naturel, et qui fut continuée par son fils, Alphonse de Candolle (1806-1893), et terminée par le fils de ce dernier, Casimir, en 1896. Alphonse de Candolle acquit la célébrité par son *Introduction*



A.-P. de Candolle.

*à l'étude de la botanique*, 2 vol., et par sa *Géographie botanique,* ainsi que par son *Origine des plantes cultivées.*

F.-A. Flückiger, de Langenthal, professeur de pharmacologie à Berne et ensuite à Strasbourg, fut l'un des innovateurs les plus remarquables de son époque par l'application de la botanique à l'extension des sciences pharmaceutiques ; son ouvrage fondamental, *Pharmakognosie des Pflanzenreiches*, a donné à la pharmacologie le rang d'une branche indépendante des sciences naturelles, par la façon dont il la met en connexion avec la botanique, la chimie, la physique, la géographie et l'histoire.



F.-A. Flückiger.

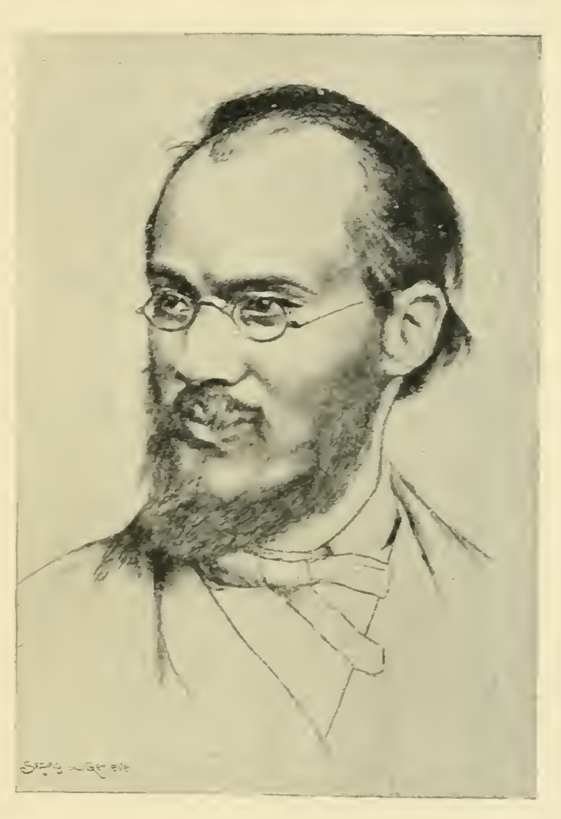
La *société zoologique suisse* débuta en 1894 comme section de la société helvétique des sciences naturelles. Son but est d'arriver à la publication d'une faune suisse, aussi encourage-t-elle et accueille-t-elle toutes les observations ayant rapport aux animaux du pays. Le bulletin de ses travaux parait depuis 1898 et les mémoires relatifs à la faune sont publiés par le professeur Bedot, de Genève, dans la *Revue suisse de zoologie*. Cette publication, datant de 1893, dont cinq volumes richement illustrés ont déjà paru, contient spécialement des études de zoologistes suisses.

Le plan d'un aperçu complet de la faune suisse occupait nos savants depuis longtemps déjà. En 1789, il avait paru comme annexe aux *Voyages en Suisse*, par Coxe, une *faunula helvetica*, qui était une nomenclature des animaux vivant en Suisse ; il vint s'y ajouter le catalogue spécial des mammifères et des oiseaux, par S. Wyttenbach, celui des poissons et des amphibies, par van Berchem, et celui des mollusques, par S. Studer. Les travaux minutieux sont la caractéristique du commencement de ce siècle. A Genève, à Zurich, à Berne et à Bâle,

on installa des musées avec des collections d'animaux, indigènes surtout, et l'occasion se présentant d'observer les sujets de plus près, les descriptions qui en furent la conséquence donnèrent lieu aux nombreuses monographies composées à cette époque : *les Mammifères de la Suisse*, par le Dr Johann-Jacob Rœmer, et le Dr H. Rudolf Schinz, de Zurich ; *les Oiseaux* (1815), par le professeur Meissner, de Berne, et le Dr Schinz, de Zurich ; l'*Ichthyologie helvétique*, par G.-L. Hartmann, 1827 ; *les Mollusques de la Suisse*, par S. Studer, 1820, et Hartmann, 1821. Les crustacés et les insectes furent classés minutieusement par Schellenberg, par Meissner, et notamment par Louis Jurine, de Genève. En 1820, John-Louis Jurine fit paraitre la monographie écrite par son père sur les petits crustacés d'eau douce, *Histoire des monocles qui se trouvent aux environs de Genève*, où, pour la première fois, le monde microscopique de nos eaux fut décrit systématiquement et scientifiquement.

Sur la proposition du professeur Rud. Schinz, la société helvétique des sciences naturelles résolut, en 1833, d'établir une faune suisse d'après un plan déterminé et de la faire paraitre dans les Mémoires de la société. Les travaux suivants se succédèrent rapidement : le catalogue des vertébrés, par R. Schinz, celui des mollusques, par J. de Charpentier ; les scarabées, par Oswald Heer, 1837 ; les podures, presque inconnus jusqu'alors, par Nicolet, 1842 ; les observations se rapportant à la connaissance des crustacés d'eau douce, par Carl Vogt, 1845 ; les phalénides (papillons de nuit), par La Harpe, 1847, ouvrage complété en 1852 par une liste de tous les papillons, par Meyer-Durr ; une nomenclature des scarabées, par Stierlin et Gautard, 1869-1870 ; la monographie des fourmis, par A. Forel, 1874 ; celle des araignées, par H. Lebert, 1877. C'est en 1885 que furent publiés les ouvrages couronnés de F.-A. Forel et du Plessis, traitant de la faune profonde de nos lacs et qui donnèrent une direction nouvelle aux études zoologiques. En dehors des cadres de la société, il ne manque pas de travailleurs actifs dont les observations sur les animaux présentent un vif intérêt. M. Perty, de Berne, a étudié au microscope les plus petits êtres vivants de la Suisse, les infusoires et les rotifères. Les infusoires furent aussi parfaitement décrits par Claparède et Lachmann, 1858. Agassiz s'adonna à l'étude des poissons dont le développement avait été observé et dessiné par Carl Vogt. Enfin, V. Fatio, de Genève, entreprit

de son propre chef des recherches détaillées et minutieuses pour son œuvre. *Faune des vertebrés de la Suisse*, dont quatre volumes ont paru depuis 1869, traitant des mammifères, des amphibiens, des reptiles et des poissons et nous donnant des aperçus inépuisables sur ces classes d'animaux. La société zoologique a en vue la publication de monographies sur toute la faune helvétique, où les sujets seront traités d'après les nouveaux principes scientifiques et dans tous leurs détails.



Ed. Claparède.

La zoologie avait pris une telle extension que bientôt chaque investigateur sentit la nécessité de se concentrer plus particulièrement sur des branches restreintes et qu'il en résulta des associations limitant leurs recherches à des classes spéciales du règne animal. C'est ainsi que se forma, en 1858, la *société entomologique suisse*, qui se voua à la connaissance des insectes du pays. Elle possède son journal, *Bulletin de la société entomologique suisse*, dont nous avons dix volumes sous les yeux, et elle a commencé une énumération scientifique de tous les insectes de la Suisse.

Une *société d'ornithologie*, s'adonnant à l'étude des oiseaux de la Suisse, dut son existence au Dr V. Fatio, de Genève, en 1865. Malheureusement, après avoir publié un grand nombre d'intéressantes observations sur notre faune dans le *Bulletin de la société ornithologique*, elle fut dissoute en 1870. Le conseil fédéral a repris cette tâche en 1885.

et il a nommé une commission fédérale chargée de l'examen et de la protection des oiseaux dans notre pays. 80 stations d'observation furent réparties en Suisse afin de contrôler sur des tables à cet effet et d'après des règles fixes, la provenance, le passage et la biologie des oiseaux. Les matériaux rassemblés serviront à établir un catalogue des oiseaux de la Suisse, avec des données exactes sur leurs lieux de propagation et sur leurs conditions biologiques. Deux cahiers et une table de ce catalogue ont déjà paru, rédigés par Th. Studer et V. Fatio.

La biologie générale, spécialement la physiologie et l'histoire du développement, ne pouvait rester inactive dans un pays qui a donné le jour au créateur de la physiologie, Albert de Haller. A Berne, cette science fut représentée de 1836 à 1880 par le professeur G.-G. Valentin (1810-1883) auquel son livre réputé sur la physiologie de l'homme et ses travaux sur la physiologie du système nerveux et sur l'optique physiologique, ont assuré le premier rang parmi les physiologistes de son temps. A Zurich, il faut citer dans cette branche scientifique Ludimar Hermann (1868-1884) et, après lui, Balthasar Luchsinger, jusqu'en 1886 ; à Bâle, les deux Miescher, père et fils, dont le dernier a laissé des travaux importants sur la constitution chimique du protoplasme animal ; à Genève, Maurice Schiff et Hermann Fol, dont le nom est inséparable des découvertes modernes sur la fécondation de l'œuf ; à Lausanne, Alexandre Herzen, etc.

Cependant tous les efforts des hommes de science pour atteindre, par l'unité du travail, un but déterminé, ne sauraient être couronnés de succès sans l'aide des centres intellectuels que forment les établissements scientifiques supérieurs.

La Suisse possède à Zurich une école polytechnique fédérale, créée en 1854 ; elle a sept universités cantonales et académies à Zurich, Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Les chaires en sont occupées par des professeurs nationaux ou étrangers qui ont pour fonction de cultiver et de faire progresser les sciences, et aussi de représenter dignement notre pays dans la grande république internationale des savants. La confédération et les cantons les secondent de leur mieux et, par d'importants sacrifices pécuniaires, leur fournissent des instituts scientifiques installés selon les besoins de la science moderne. Nous avons des observatoires à Genève, à Neuchâtel, à Bâle

et à Zurich. Dans chaque université, on a fondé, pour les différentes branches de la science, des instituts spéciaux où les étudiants peuvent se livrer à des études pratiques.

Le grand nombre des centres intellectuels, ainsi que leur répartition proportionnelle et uniforme sur toute la Suisse, peuvent être considérés comme un véritable avantage, car leur influence s'exerce ainsi plus aisément sur leur voisinage direct et l'intérêt scientifique s'éveille dans des parties du pays qui autrement se trouveraient mises à l'écart.



Frédéric de Tschudi.

Les progrès des connaissances humaines sont si rapides, grâce aux innombrables travaux et aux découvertes nouvelles, qu'il est bien difficile à ceux qui vivent en dehors du cercle d'activité de rester au courant, et de ne pas perdre l'intérêt scientifique. Des hommes capables se rencontrent heureusement de temps en temps qui, dans l'intérêt général, résument la somme des faits acquis et la présentent d'une façon populaire au grand public. Tel a été le cas de trois savants distingués qui surent faire un exposé clair et intéressant des résultats zoologiques, géologiques et botaniques obtenus en Suisse.

*Les Alpes* sont un ouvrage qui, sous un titre modeste, nous offre un tableau complet de la faune helvétique et des différentes conditions auxquelles elle est soumise dans une contrée aussi accidentée que la Suisse. Cette œuvre, ornée de belles illustrations, est due à Frédéric de Tschudi. Et la preuve du succès qu'elle rencontra dans les cercles les plus étendus, c'est qu'elle en est, depuis 1853, à sa onzième édition et qu'on l'a traduite dans toutes les langues.

La géologie de la Suisse fut décrite par Oswald Heer dans son *Monde primitif de la Suisse*, où l'auteur nous dépeint, d'une plume captivante, les variations qu'a subies notre sol au cours de la formation de la terre, avec les animaux et plantes qui s'y trouvaient.

H. Christ, de Bâle, dans sa *Flore de la Suisse*, nous apprend à connaître notre monde végétal, ainsi que sa répartition dans les différentes régions; il nous amène ainsi à comprendre les conditions de vie si variées des sociétés végétales dans chaque terrain particulier.

En arrêtant ici cet exposé de l'histoire des sciences naturelles en Suisse, je sais bien qu'il ne m'a pas été possible de renfermer, dans ce cadre trop étroit, un champ d'une telle étendue. Bien des choses qui auraient réclamé une description détaillée n'ont pu être mentionnées, de même que bien des noms qui méritaient de figurer dans ce tableau n'ont pu être cités.

Cependant, ce résumé imparfait nous prouve que la Suisse n'est pas demeurée en arrière des progrès scientifiques de ce siècle; bien au contraire, elle a marché de front avec les autres nations pour l'édification du grand œuvre des connaissances humaines. Mais tous les problèmes que la nature nous pose ne sont pas résolus; les nouvelles découvertes provoquent de nouvelles questions, et l'avenir nous réserve des labeurs incessants. Vienne le siècle futur, il trouvera notre pays équipé et prêt à fournir sa part de travail.





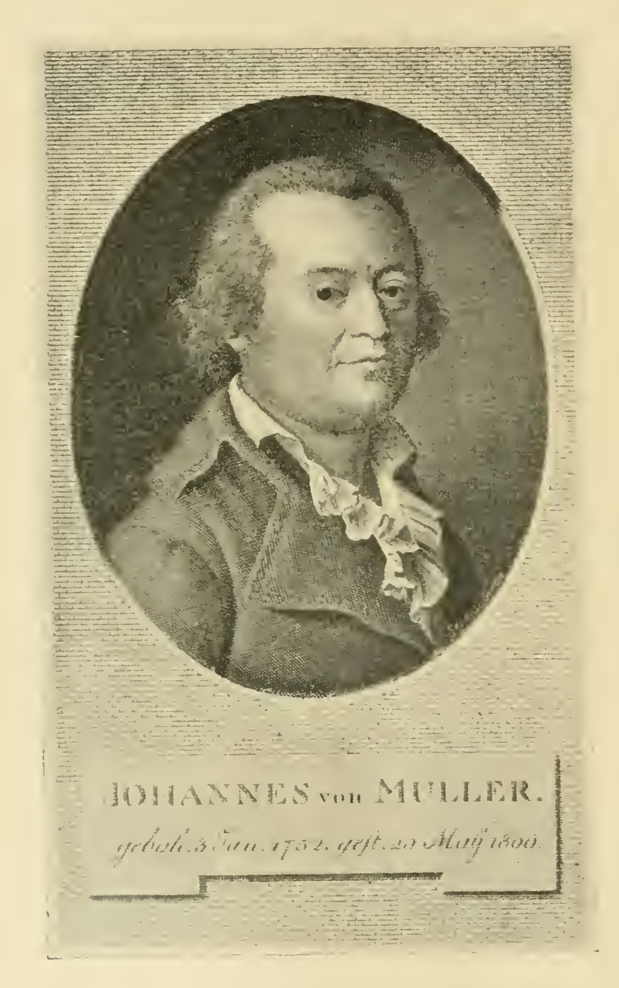
# Sciences historiques

L'année 1798 a eu dans l'histoire du développement des études historiques en Suisse une importance considérable, qui s'est du reste fait sentir d'abord d'une manière négative, comme ce fut aussi le cas dans tant d'autres directions de l'esprit.

Dans le réveil si réjouissant des choses de la pensée qui s'est manifesté au cours du XVIII^me^ siècle de toutes parts en Suisse, l'étude des sciences historiques a joué un grand rôle. A côté du travail de rassemblement des matériaux et de la recherche érudite, on tenta pour la première fois d'embrasser comme un tout, en des œuvres de grand style, l'histoire du développement de la confédération, qui devient ainsi un fragment de littérature universelle.

A cette œuvre utile tout le pays concourt, sans distinction de race ni de confession. La vigoureuse impulsion donnée aux études par celui qu'on nommait « le père de la jeunesse », Bodmer, s'étendit, en une assez large mesure, au domaine de l'histoire nationale, et là aussi, cet homme infatigable eut comme collaborateur intelligent son ami Breitinger. Parmi les jeunes gens que Bodmer gagna à ses vues se trouvait Jean-Henri Füssli « le plus vieil ami de Jean de Müller, en Suisse. » A Berne, Gottlieb-Emmanuel Haller, fils du célèbre naturaliste et poète, exposa dans sa grande œuvre, *Bibliothèque de l'histoire*

*suisse,* l'inventaire de toutes les richesses littéraires. Bâle non plus ne resta pas en arrière : Jean-Rod. Iselin, fit imprimer le *Chronicon helveticum* de Tschudi, et le fameux politique Pierre Ochs, avant de se préparer, l'un des premiers, à travailler au renversement de l'ancien régime en Suisse, avait commencé la publication d'une *Histoire de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne.*




La Suisse française eut aussi ses historiens : Vaud, Abraham Ruchat et Philippe Bridel; Genève, Jean-Antoine Gautier. Les cantons catholiques apportèrent de même leur contribution à l'œuvre commune : Lucerne eut Joseph-Antoine-Félix Balthasar, et Zoug le pieux compilateur, général Zurlauben ; mais ce fut surtout à St-Gall, à Muri et à Rheinau que les savants bénédictins se distinguèrent, et rajeunirent la vieille renommée scientifique de leur ordre.

A vrai dire, à la fin du siècle, il y eut un homme qui, par sa conception de l'histoire laisse bien derrière lui tous ses contemporains, c'est le Schaffhousois Jean de Müller. Dans sa fameuse œuvre, qui parut à partir de 1780, Jean de Müller réussit à faire ce que jusqu'alors on avait tenté sans succès, une histoire d'ensemble de la confédéra-

tion suisse. Bien que sa ville natale fût devenue trop étroite pour son activité et que l'ambition l'eût poussé à chercher du service dans des cours étrangères, il n'en consacra pas moins son grand talent d'écrivain et l'ardeur de ses sentiments à la Suisse, sa patrie. C'est à Vienne que ce conseiller de cour impérial, élevé à la dignité de «noble de Sylfelden», publia les trois premiers livres de cette *Histoire de ta confédération suisse* qui vont jusqu'au milieu du XVme siècle, une œuvre de tout premier ordre qui attira sur la Suisse l'attention de tous les gens cultivés en Europe.

Mais ce fut en ce moment précisément, en 1798, que s'effondra subitement l'ancien régime en Suisse. Des parties essentielles des territoires alliés à la confédération furent perdues. Une nouvelle forme d'état qui devait le jour à des considérations totalement étrangères à l'histoire fut imposée aux populations. Cette vieille confédération artificielle et compliquée, mais qui avait du moins le mérite d'avoir des racines historiques; cette confédération dont, déjà au XVIme siècle, le savant auteur de *De republica Helvetiorum libri duo*, Josias Simler, disait que quelques écrivains mettaient en doute que les confédérés formassent un seul état, cette confédération avait fini de vivre. Jusqu'alors les historiens qui s'étaient occupés de la Suisse n'avaient connu que cette forme de l'histoire politique et sociale : l'*Histoire de la confédération* du professeur bâlois Waldkirch s'intitulait, par exemple, *Introduction approfondie à l'histoire fédérale et politique des confédérés.* On comprend, dès lors, qu'à ce moment les études historiques aient aussi subi une soudaine interruption, indépendamment du fait que les Muses ont dû forcément se taire au milieu des troubles de la république helvétique et du tumulte des armes étrangères s'entrechoquant sur son sol.

Le premier signe du réveil du travail intellectuel fut la reprise de l'histoire de Jean de Müller. En 1805, cet historien publia une nouvelle édition des trois premiers livres de son œuvre qu'il avait revisée complètement; puis vint la quatrième partie dont la préface dédiée «à tous les confédérés,» s'exprimait ainsi, dans un coup d'œil jeté sur les événements de la révolution : «Cette œuvre a été souvent reprise, puis souvent abandonnée au milieu des malheurs de l'Europe, et des malheurs de notre patrie, pour ne pas dire de nos malheurs personnels.»

Lorsque, en 1808, parut la première moitié du cinquième livre de cette histoire, qui se termine avec la chute du bourgmestre Jean Waldmann à Zurich, en 1489, Jean de Müller, qui occupait les délicates fonctions de conseiller d'état du roi Jérôme de Westphalie, était déjà souffrant. L'année suivante, la diète annonçait par la bouche de son président la nouvelle de la mort du grand historien.

L'œuvre de Jean de Müller visait avant tout à être une œuvre d'art. Elle demeure comme un monument durable, qui appartient à la littérature de tous les temps, bien que cette manière d'écrire l'histoire, qui cherche à imiter les modèles classiques, ne réponde plus entièrement à nos exigences actuelles. Sans doute cette narration ne nous satisfait plus pour les recherches qui sont à sa base, pour sa critique des sources et pour ses témoignages tout à fait insuffisants, malgré le nombre des citations. Mais ce qui donne de la valeur à cet ouvrage, c'est la personnalité de l'auteur. Partout perce un profond amour de la patrie que l'absence n'était point parvenu à affaiblir ; un sentiment religieux sincère et un amour de la liberté tout pénétré des idées de l'antiquité. Dans cette œuvre, les tableaux isolés qui ressortent, tout remplis d'une chaleur de sentiment intime, les portraits, les peintures de bataille, garderont toujours leur puissant attrait, même si, dans le détail, ils s'éloignent parfois de l'exacte vérité historique. Il ne faut pas oublier non plus qu'à l'époque où un « boulevard suisse» était nécessaire, l'histoire de Jean de Müller, comme Bodmer en avait déjà fait la remarque, lorsqu'il salua l'œuvre à ses débuts, l'offrait aux regards de l'Europe.

Une circonstance singulièrement heureuse pour l'historiographie de notre pays, c'est qu'il se trouva des hommes pour reprendre l'œuvre de Jean de Müller trop tôt interrompue par la mort.

Le premier qui tenta cette entreprise est le Soleurois Glutz-Blotzheim. En 1816, il compléta la seconde partie du livre que Müller avait commencé et la poussa jusqu'en 1516. Son tableau concis s'appuie sur de bonnes études des sources; Glutz-Blotzheim malheureusement mourut fort jeune, en 1818.

Après Glutz-Blotzheim, le Zurichois J.-J. Hottinger continua cette œuvre, de 1825 à 1829, et traita dans un sixième et septième livres les guerres d'Italie et la réforme de la Suisse allemande. Hottinger avait été amené à entreprendre ce travail à la suite du jubilé de la réfor-

mation zurichoise, et la figure du réformateur, dont il écrivit plus tard, en 1842, une biographie populaire, *Vie de Zwingli*, fait le centre de son tableau historique.

Pendant ce temps, deux Vaudois, Charles Monnard et Louis Vulliemin qui, depuis 1837 avaient donné une meilleure traduction française des parties de l'œuvre de Jean de Müller publiées jusqu'alors, faisaient concourir la Suisse française à cette entreprise nationale, en la continuant et en la terminant. Vulliemin poussa cette œuvre jusqu'à 1718 ; Monnard qui, exilé de son pays par les événements politiques, avait accepté une chaire à l'université de Bonn, termina dans cette ville, en 1851, l'œuvre qui va jusqu'en 1815 (tome XVIIIme de l'original français et XVme de la traduction allemande).



J.-J. Hottinger.

Vulliemin s'était efforcé d'enrichir son sujet en faisant des recherches d'archives et en utilisant les collections étrangères ; mais chez lui l'art d'ordonner harmonieusement sa matière l'emportait sur les exigences d'une critique sévère. Le travail de Monnard sera moins atteint dans ses résultats par des recherches ultérieures. Mais il est un côté par lequel les deux historiens sont égaux, c'est la hauteur des vues et des sentiments, la conception noble et élevée. Monnard a exprimé cela d'une manière saisissante dans les derniers mots de son ouvrage : « Aux confédérés suisses. »

Pendant les quarante-deux ans qui s'écoulèrent entre la mort de Müller et le moment où son œuvre fut achevée, d'autres tendances et d'autres idées s'étaient manifestées.

En 1811, un ami de Jean de Müller qui s'occupait lui-même activement d'études historiques, l'avoyer bernois de Mülinen, fondait, d'accord avec quelques membres d'autres cantons, une *société de recherche d'histoire suisse* qui eut bientôt son organe, *le Chercheur suisse*

(*Der schweizerische Geschichtsforscher*), dans lequel parurent une série de remarquables travaux relatifs surtout à l'histoire des dynasties féodales. Cette publication donna, en même temps, l'impulsion à la publication de chroniques du moyen-âge. Mais, en 1840, on sentit le besoin d'établir sur une base plus large cette société qui, depuis la mort de Mülinen, en 1833, se concentrait de plus en plus à Berne. C'est alors que Joh.-Gasp. Zellweger, de Trogen, qui avait déjà rendu de grands services ailleurs par son action bienfaisante, créa une *société générale d'histoire suisse,* qui, avec le concours de tous les cantons, se développa à tel point à partir de 1841, qu'elle finit aussi par englober la société sœur de Berne, son aînée. Dans ses statuts, la nouvelle société disait que son but était de grouper tous les amateurs d'histoire et tous les érudits, ainsi que toutes les sociétés cantonales qui se vouaient à l'étude de cette science. Elle prit aussi en main les publications qui nécessitent le concours de tous. Mais en 1872, on sentit le besoin de rajeunir la société. Présidée depuis 1854 par le Zurichois Georges de Wyss, successeur de Hottinger à l'université de Zurich, et qui la dirigea jusqu'à sa mort, en 1893, avec une intelligence et un dévouement rares, elle reprit un regain d'activité lorsque ses règlements furent revisés. De nouvelles tâches furent entreprises, celle entr'autres de publier les collections des *Sources pour l'histoire suisse.*



Louis Vulliemin.

Mais, déjà bien avant que cette société générale d'histoire suisse fût fondée, il en existait d'autres semblables dans certains cantons et plusieurs prospéraient même merveilleusement. Zurich, à ce point de vue, devança les autres cantons. En 1818, Louis Meyer von Knonau, fondait la *société d'histoire cantonale,* dont l'activité du reste, fut relé-

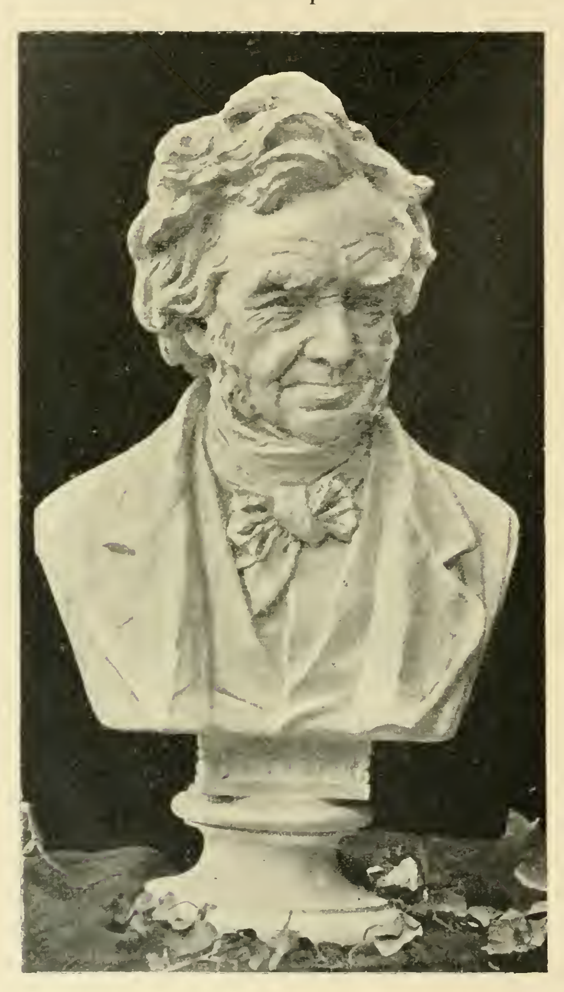
guée peu à peu dans l'ombre, à partir de 1832, par celle d'une société nouvellement fondée, la *société des antiquaires*. Cette seconde association était l'œuvre de l'érudit Ferdinand Keller, un homme d'une extraordinaire ouverture d'esprit et particulièrement compétent dans le domaine des habitations lacustres. Il fut le premier à expliquer ces palafites dont on venait de découvrir de nombreux vestiges à Meilen, sur les bords du lac de Zurich, et à les décrire, en 1854, dans les bulletins de la société. Les collections possédées par celle-ci, qui depuis 1898 font partie du musée national, représentèrent longtemps les seuls objets préhistoriques qu'on eût trouvés en Suisse.


J.-G. Zellweger.

Les années qui suivirent 1830 furent particulièrement fécondes pour les études historiques. Bâle, en sa qualité de vieille ville universitaire, était tout à fait qualifiée pour jouer un rôle important dans ce mouvement : à côté d'une première société historique, on en vit bientôt surgir une seconde qui s'occupait des antiquités nationales. Le Vaudois de Gingins la Sarraz groupa dans la *société d'histoire de la Suisse romande*, dont il était le fondateur et dont Vulliemin devint bientôt le meilleur soutien, tous les cantons de la Suisse occidentale. Cet exemple fut imité plus tard, en 1843, dans le centre de la Suisse, lorsque les Waldstätten et Zoug s'unirent à Lucerne pour former la *société des cinq cantons*. Ce fut ensuite le tour de Genève, puis de Fribourg qui, à côté de son association la *société d'histoire*, possède, pour les recherches historiques, une autre association allemande; Berne et la partie française de ce canton (*société jurassienne d'émulation*), sont venues ensuite ; enfin Soleure. Dans chaque canton il y eut, en outre, des réunions particulières, des publications spéciales, telles que les *Mémoires et documents* de la société de Genève qui, pour la richesse

du contenu, pouvaient rivaliser avec le recueil du même nom de la société d'histoire de la Suisse romande.

Pendant les années qui suivirent 1850 et 1860, le nombre de ces sociétés cantonales s'accrut d'une manière fort réjouissante. Le canton d'Argovie vint le premier en 1860, mais bientôt après suivit Thurgovie, grâce à l'initiative de l'historien Pupikofer. En 1861, lorsqu'un terrible incendie détruisit Glaris, le jurisconsulte Blumer fonda une société historique pour préserver les souvenirs qui restaient encore. A Saint-Gall, la société historique que Wartmann créa en 1861 déploya de suite une activité qui fut couronnée du plus grand succès, en reprenant d'une part l'héritage intellectuel du couvent dont l'œuvre avait été si grandiose au moyen-âge, d'autre part en concentrant son attention sur le mouvement intellectuel contemporain de la réforme à Saint-Gall, et en remettant tout particulièrement en lumière le grand humaniste de la Suisse, l'historien Vadianus.



Ferdinand Keller.
*(D'après un buste de Hörbst.)*

D'autres cantons aussi, Schaffhouse, le Haut-Valais allemand, Neuchâtel, les Grisons, Schwitz et les cantons de la Suisse primitive

eurent les uns après les autres des associations plus restreintes qui favorisèrent aussi les études historiques.

Toutes ces sociétés déployèrent une activité plus ou moins étendue et qui fut au plus haut point utile. Dans des domaines voisins de l'histoire, on en vit d'autres non moins diligentes, mais ces associations se distinguèrent en ce que ce ne furent pas de purs *dilettanti* qui entreprirent ces travaux, mais les hommes les plus compétents dans les études historiques, et cela non seulement dans les villes universitaires, mais dans les autres endroits. Partout, à côté du cercle étendu des simples amateurs d'histoire, on vit les érudits présider ces sociétés et consacrer toutes leurs forces à cette œuvre.

Grâce au travail considérable de ces sociétés, à leurs séances publiques, à leurs excursions et à leurs visites archéologiques, à leurs réunions en des lieux divers qui leur permettaient d'honorer de leur présence toutes les villes les unes après les autres, l'intérêt pour les souvenirs historiques et pour les monuments s'est éveillé jusque dans les endroits les plus humbles et les vallées les plus écartées.

En rapport plus ou moins étroit avec ces sociétés, se sont formées des collections historiques ou archéologiquess sur le modèle de celle dont Keller, à Zurich, avait été le premier instigateur. C'est ainsi qu'à Bâle, en 1856, le germaniste Wackernagel inaugura le musée historique aujourd'hui si riche, et qui a trouvé, en 1894, dans la vieille église des carmes déchaussés (Barfüsserkirche), où on l'a transféré, la place dont il est digne. Dans le champ d'activité de cette société bâloise d'archéologie et d'histoire, il convient de mentionner aussi les fouilles exécutées, avec grand succès, sur l'emplacement de l'ancienne Augusta Rauracorum. A Saint-Gall, depuis 1877, les collections historiques ont trouvé place dans l'édifice du musée de la ville, et il en est ainsi de toutes les autres villes de notre pays; partout, soit dans de vieux locaux, soit dans des édifices récents, spécialement affectés à cela, on trouve conservés les témoignages multiples des époques passées qui étaient menacés de dispersion ou de destruction à plus ou moins brève échéance. Partout aussi, de Coire à Neuchâtel, de Frauenfeld à Sion, ces musées tendent à éveiller le sens historique des populations.

La société pour la conservation et la préservation des musées hisriques de la Suisse que le Genevois de Saussure fonda en 1879, com-

plète l'œuvre de la société d'histoire générale. Ces deux associations, du reste, ont souvent ensemble leurs réunions annuelles qui coïncident aussi parfois avec celles des sociétés cantonales. Bien avant que la confédération intervînt officiellement dans ce domaine, cette société, de sa propre initiative, avait déjà beaucoup fait, soit par l'achat d'œuvres d'art, soit par l'influence qu'elle eut sur l'opinion publique, en faisant connaître, par des publications, les monuments les plus intéressants de notre pays. La première impulsion en ce sens partit de Zurich, et fut donnée par Salomon Vögelin, membre de la société des antiquaires, qui obtint plus tard de la société pour la préservation des monuments, la restauration du cloître de Königsfelden. Membre du Conseil national, Salomon Vögelin prononça, en 1883, un discours enflammé pour obtenir qu'on réunît, dans un lieu digne d'eux, tous les trésors artistiques, les joyaux précieux de notre industrie qu'on avait vus récemment groupés à l'exposition nationale de Zurich. Cette idée, accueillie de suite avec faveur, ne tarda pas à être réalisée, et, aujourd'hui, la Suisse peut être fière de son musée national.

D'autres entreprises, sur ces entrefaites, sont venues unir leurs efforts à ceux de ces sociétés, comme l'*association pro Aventico* qui a déployé une grande activité dans les fouilles systématiques de l'ancienne Avenches ; telle est aussi la tentative analogue d'une autre société pour expliquer le développement architectural de l'intéressant et pittoresque château de Chillon, en mettant au jour des documents d'archive. Dans une autre direction, l'intérêt pour les choses historiques s'est aussi manifesté par la transformation du bulletin des *Archives suisses d'héraldique* en une publication plus importante, *la société suisse d'héraldique :* par la fondation, en 1896, d'une *société suisse des traditions populaires.* La numismatique, de son côté, a trouvé à Genève son organe, la *Revue suisse de numismatique.*

Les publications multiples de ces sociétés forment déjà une bibliothèque extraordinairement riche ; mais la plupart de ces associations se contentent de faire paraître des annuaires. Cependant, c'est à leur initiative qu'est due l'édition d'un grand nombre d'ouvrages, d'actes et de sources, et l'impression ou la réimpression de chroniques, les gouvernements, jusqu'ici, n'étant intervenus qu'exceptionnellement par des subventions en faveur d'entreprises semblables. Fribourg et Berne pourtant ont tenté quelque chose en ce sens, mais, dans cette

dernière ville, les *Fontes rerum bernensium* ont été précédées des *Actes de l'histoire de la ville de Berne*, qui est une entreprise privée due à Zeerleder. Partout ailleurs des œuvres semblables sont sorties de l'initiative des sociétés : à Zurich, en 1888, la société des antiquaires, en prenant la succession de la société d'histoire cantonale, a publié *les Actes de l'histoire de Zurich-Ville et de Zurich-Campagne ;* à Saint-Gall, la publication des *Actes de l'abbaye de Saint-Gall,* commencée d'abord par la société de Zurich sus-mentionnée, a été continuée par M. Wartmann de la société historique de Saint-Gall, sans la participation de l'état : à Bâle, ce sont les deux sociétés réunies qui, depuis 1890, publient les *Actes de l'histoire de Bâle*. Des publications semblables sont fort nombreuses et il arrive souvent que le savant d'un canton sert un autre canton, témoin l'abbé Gremaud dans ses *Documents relatifs à l'histoire du Valais*. De même le vœu que Ranke formulait, en 1824, d'imprimer les *Œuvres historiques* d'Anselme, d'Edlibach, et la *Chronique de la réforme* de Bullinger, a non seulement été réalisé, mais aujourd'hui l'historien, dans presque toutes les parties de la Suisse, jouit des éditions les meilleures pour la riche littérature des chroniques du moyen âge et de l'époque moderne. A Bâle et à Genève particulièrement, de grandes choses ont été faites dans ce domaine ; à Bâle, Auguste Bernoulli a continué la publication des chroniques de Bâle, commencées par Guillaume Vischer ; à Genève, tout récemment, on a réimprimé la grande œuvre de Gautier.

Mais à côté de ces séries d'œuvres si diverses, il y a aussi les « publications annuelles » et les étrennes que font paraître les innombrables sociétés qui n'appartiennent qu'en partie aux associations historiques. Zurich et Winterthour, à ce point de vue, ont précédé de beaucoup les autres villes, Zurich notamment, dont la littérature en fait de matériaux biographiques est fort riche. D'autres villes ont suivi cet exemple et à l'heure qu'il est ces « livres de poche », les « annuaires », qu'ils viennent de Bâle, de Berne, de Zurich ou d'Aarau, nous apportent, chaque année, de nombreux renseignements sur les particularités de l'histoire locale.

Tandis que ces travaux, déjà avant le milieu du siècle, se faisaient dans toutes les parties de la Suisse, il ne pouvait être question de grandes œuvres entreprises par la confédération, puisque la confédération comme telle n'existait pas avant 1848. Pour que ces œuvres

fussent possibles, il fallait que les cantons fussent unis plus étroitement entre eux et qu'une autorité centrale régulière fût établie.

Ce n'est pas, à vrai dire, que cette première moitié du siècle fût restée complètement étrangère aux œuvres de cette nature. Déjà en 1818, sur la demande faite par la diète à un certain nombre de cantons de préparer un index de toutes les négociations et les décisions prises dans les diètes et autres assemblées, une collection était née qui permit, en 1839, au savant lucernois Jos.-Eutyches Kopp de publier un premier volume de la *Collection des actes et recès des anciennes décisions de la confédération avec un supplément, de 1291 à 1420.* Mais à ce moment survinrent les années de troubles intérieurs et cette entreprise sommeilla longtemps. Elle ne fut ressuscitée qu'en 1852, par le conseiller fédéral Franscini qui, après l'établissement de la nouvelle confédération, devint le chef du département de l'intérieur. Franscini s'intéressait lui-même vivement à l'histoire. A la tête de cette publication fut placé Gerold Meyer von Knonau, archiviste d'état à Zurich, qui, à l'aide de cinq collaborateurs qu'il avait proposés, put, en 1856, publier le premier volume de la série, qui va de 1778 à 1798 et qui devait servir de modèle. Le successeur de G. Meyer von Knonau, Kaiser, directeur des archives fédérales, réussit à mener à bien cette grande œuvre, qui a été terminée en 1886 et qui comprend huit parties. C'est ainsi qu'un des plus vastes et importants recueils de documents historiques a pu être terminé en un espace de temps relativement court.

Mais à côté de cette entreprise, on a publié des répertoires plus brefs des délibérations des diètes durant l'époque de l'acte de médiation et celle qui suivit, de 1814 à 1848. Une autre œuvre, *Collection des actes du temps de la république helvétique*, qui comprend déjà six volumes et qui n'est pas encore terminée, a été entreprise par Joh. Strickler qui, dans la grande collection, avait déjà traité les années qui vont de 1521 à 1532.

Les archives fédérales n'ont pas seulement favorisé d'une manière remarquable les recherches dans le domaine de notre histoire nationale, elles ont aussi rendu le service d'éclairer les rapports historiques de la confédération avec les états européens les plus importants qui étaient alors en relations avec elle. Des recherches ont été faites dans les archives étrangères. Des inventaires ont été publiés. Mais

surtout on a fait faire, pour les archives de la confédération, des copies de toutes les pièces, qui ont été déposées à Berne : E. Roth pour la France, V. Ceresole pour Venise, et après eux, J. Wirz, avec une grande énergie, après avoir terminé ses travaux aux archives du Vatican — rapports des nonces — a commencé de dépouiller les archives de Milan et de Turin.

Pendant ce temps, à côté de ces œuvres plus ou moins soutenues par le gouvernement, et dans lesquelles le travail des collaborateurs se confond volontiers, des entreprises individuelles nombreuses n'ont pas cessé de se produire. Mais ici, nous ne pouvons que nous orienter brièvement[1].

Pendant que les continuateurs de l'œuvre de Jean de Müller étaient encore occupés à leur travail, de nouvelles histoires de la confédération, plus brèves, s'écrivaient. A Zurich, L. Meyer von Knonau faisait paraitre, depuis 1826, un *Manuel de l'histoire de la confédération suisse*, en deux volumes, récit calme, concis, malgré la profondeur des recherches, et témoignant partout de l'expérience de l'homme d'état. A Zurich aussi, l'actif doyen J.-K. Vögelin, qui avait déjà entrepris une œuvre fort utile, un *Atlas historique et géographique de la Suisse* — terminé par G. Meyer von Knonau, père, et G. Meyer von Knonau, fils — écrivit une *Histoire de la confédération suisse*, qui n'eut, à vrai dire, de valeur scientifique qu'avec la troisième édition qu'élabora, en 1855, l'historien zurichois J. Escher. Un autre pasteur réformé, le Glaronnais M. Schuler, présenta d'une manière attrayante, bien qu'un peu trop diffuse, une esquisse de la civilisation suisse dans un ouvrage intitulé : *Actions et mœurs des confédérés*. Les deux travaux destinés à la grande collection de Heeren et d'Uckert, l'*Histoire des états européens*, ne s'arrêtent qu'au seuil du XVI^me^ siècle. Le premier de ces travaux qui, du reste, ne parut point dans la collection précitée, mais, à part, sous le titre de *Histoire de la Suisse* (*Geschichte des Schweizerlandes*, 1846) est dû à l'historien militaire zurichois D. Nüscheler ; l'autre, qui repose sur une connaissance approfondie des sources, est l'*Histoire de la confédération helvétique* du Saint-Gallois J. Dierauer.

L'histoire suisse, écrite à un point de vue populaire, avait déjà été tentée souvent auparavant, notamment par H. Zschokke qui, dans

[1] C'est surtout dans la seconde moitié de ce travail que nous avons dû, sur le désir de la direction, abréger de près de moitié le manuscrit original, de sorte que nous ne parlerons que des choses les plus importantes.

son livre, aux éditions nombreuses, l'*Histoire de la nation suisse*, révéla une fois de plus son don étonnant de rendre l'histoire attrayante pour le grand public.

Parmi d'autres livres du même ordre, signalons les *Nouvelles chroniques suisses* pour le peuple, de A. Henne, ouvrage rhétorical qui, commencé en 1828, sous une inspiration catholique, fut achevé, en 1834, en un troisième volume, dans un esprit tout à fait radical; l'*Histoire du peuple suisse et de sa civilisation*, par O. Henne-Am'Rhyn, fils du précédent, qui dédia son œuvre « à la force armée du pays, aux soldats, aux tireurs, aux gymnastes et aux cadets ». Un livre qui alla au cœur de la jeunesse fut l'*Helvetia*, de G. Geilfus, recteur du gymnase de Winterthour. Un autre, plus bref, mais qui représentait complètement le développement du peuple helvétique, fut le *Manuel d'histoire suisse à l'usage des écoles secondaires*, de Strickler. Une œuvre qui a été fort bien accueillie et qui d'édition en édition s'est perfectionnée, est l'*Histoire suisse* de K. Dändliker. A côté de cette œuvre, un collègue de l'auteur, le professeur W. Œchsli, a publié un choix judicieux des *Sources de l'histoire suisse*. J. Hürbin, recteur du gymnase de Lucerne, fait paraître maintenant un *Manuel d'histoire suisse*. Au moment de la querelle à propos de la neutralité suisse, en 1889, le Zurichois Paul Schweizer a publié un travail approfondi et complet sous le titre de *Histoire de la neutralité suisse*, dans lequel il fait l'histoire de la Suisse dans ses rapports avec toutes les questions de la politique européenne.

Dans la Suisse française, dès 1803, paraissait une *Histoire des Suisses ou Helvétiens*, de Mallet. Plus tard, Alex. Daguet, professeur à l'académie de Neuchâtel, publia une *Histoire de la confédération suisse depuis les premiers temps jusqu'en 1860* qui a été traduite en plusieurs langues. Louis Vulliemin consacra les dernières années de sa vie à écrire, en deux volumes, une charmante *Histoire de la confédération suisse*. La dernière œuvre en ce genre est celle du Vaudois B. van Muyden, *Histoire de ta nation suisse*.

A côté de ces œuvres qui embrassent le développement général de la confédération suisse, il en est qui s'occupent des autres manifestations de la vie nationale, de la vie constitutionnelle, de la vie sociale et des différentes directions de la civilisation.

L'*Histoire du droit fédéral depuis tes premiers pactes éternels jusqu'à*

*l'époque actuelle,* publiée en 1849 par le Zurichois Bluntschli, professeur de droit public, fut suivie d'un *Manuel du droit public fédéral* du Glaronais Blumer, qui fut dans la suite président du tribunal fédéral. Le recteur de l'école cantonale de Frauenfeld, J. Meyer, publia aussi une *Histoire du droit fédéral,* et le Saint-Gallois Th. Curti, une *Histoire du suffrage universel dans la législation suisse.*

Quelques chapitres de l'histoire du droit en Suisse ont été également l'objet de travaux spéciaux, notamment ceux qui s'occupent des rapports des gens libres avec les institutions de leur pays : cette question, un Zurichois, F. de Wyss, l'a traitée en 1892 dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du droit public en Suisse.* Outre cela, la *Revue du droit suisse* publie les sources du droit; elle l'a fait notamment pour le Tessin et le Valais sous la direction du Bâlois A. Heusler. — Une *Histoire des monnaies et de l'or,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, a été commencée par le Zurichois J.-A. Escher, directeur de l'hôtel fédéral des monnaies. — L'histoire de la guerre en Suisse faisait déjà, en 1827, le thème des travaux du Bâlois J. Wieland, et même avant cette date, depuis 1806, J.-M. Usteri et D. Nüscheler, à Zurich, dans la longue série des *Etrennes zurichoises de la société des artilleurs,* s'étaient déjà occupés de ces questions. Les travaux les plus récents dans ce domaine ont trait à l'histoire des régiments suisses au service de l'étranger, depuis l'époque de l'empire. A. Maag a consacré à cette étude quatre volumes depuis 1889.

Pour l'histoire ecclésiastique de la Suisse, le professeur bernois Gelpke a tenté d'écrire une histoire d'ensemble, mais son œuvre, qui n'embrasse que les époques les plus anciennes, est incomplète et insuffisante. D'autres travaux y ont suppléé, ceux du chanoine lucernois A. Lütolf et ceux de l'historien ecclésiastique zurichois E. Egli, ainsi que l'*Histoire des églises réformées de la Suisse* que le Bernois Blœsch vient de terminer. Un épisode important de cette histoire, la question des rapports de l'église et de l'état, a été traité en 1897 par le professeur de droit ecclésiastique F. Fleiner, sous ce titre : *L'état et le choix des évêques dans le diocèse de Bâle.*

Dans le domaine de l'histoire de l'art, la première tentative faite pour réunir en une œuvre les résultats acquis, est due à la plume du professeur Rahn, de Zurich, auteur de l'*Histoire des beaux-arts en Suisse depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du moyen âge*

(1876). Une autre de ses œuvres, *Statistique des monuments d'art en Suisse,* contient également des recherches approfondies.

Dans le domaine de l'histoire littéraire, le critique J. Bächtold a tracé en 1892 un tableau de la littérature de la Suisse allemande jusqu'à la fin du XVIIIme siècle, qui repose sur des études pénétrantes. Auparavant le même auteur avait publié d'importants matériaux dans les volumes de la *Bibliothèque d'anciens ouvrages de la Suisse allemande et des pays frontières* qu'il avait lui-même fondée. Déjà avant lui, le Thurgovien J.-C. Mörikofer avait écrit une caractéristique de la *Littérature suisse au XVIIIme siècle.*



Joseph-E. Kopp.

Parmi les travaux spéciaux dans d'autres domaines, ceux qui méritent d'être signalés sont l'*Histoire de la géographie physique de la Suisse jusqu'à 1815,* par le géologue bernois B. Studer ; l'*Histoire de la triangulation en Suisse* de l'astronome zurichois J.-K. Wolf, et l'*Histoire des recherches historiques et de l'historiographie en Suisse,* par G. de Wyss, ouvrage publié après la mort de celui-ci, d'après les papiers qu'il avait laissés. On pourrait encore citer dans d'autres domaines qui ont été l'objet de travaux historiques, les études de l'archiviste lucernois Th. de Liebenau : *Les auberges et les hôtelleries dans la Suisse du vieux temps* et l'*Histoire de la pêche en Suisse.*

D'autres travaux, en fort grand nombre, se sont assigné le but de traiter des portions restreintes de l'histoire de la Suisse ; mais là encore nous devons nous contenter de prendre un seul groupe comme exemple.

La critique, en effet, appliquée sur un champ très restreint à l'élu-

cidation d'un problème donné, a été féconde en résultats dans les domaines les plus variés. Ce fut le cas lorsqu'on appliqua les principes critiques admis depuis 1835, à approfondir la page de l'histoire suisse la plus connue de toutes et la plus aimée, le récit des origines de la confédération tel qu'il a été fixé au XVI^me siècle, et tel qu'il est devenu pour ainsi dire un bien commun, après avoir été popularisé par le *Guillaume Tell* de Schiller. Le philologue lucernois Kopp avait été chargé par le gouvernement de son canton de publier un petit écrit pour commémorer la date de l'entrée de Lucerne dans la confédération, en 1332, et c'est ainsi qu'il fut poussé à ces études qui, pas à pas, en lui faisant connaître exactement les bases réelles de cette histoire, l'amenèrent à rejeter absolument l'autorité de Tschudi qu'il avait encore acceptée peu auparavant dans la publication d'un extrait de Jean de Müller. Un petit volume, *Sources pour l'histoire des alliances des confédérés*, paru en 1835, et avant-coureur d'une *Histoire des origines de la confédération suisse de 1273 à 1336*, conçue sur un plan plus vaste, a été le point de départ de tous les travaux critiques sur ces questions. Car dans ses recherches de détail minutieux, dans sa pénétration qui allait toujours au cœur des choses — qualités que Kopp a révélées encore plus tard dans ses *Pages d'histoire de la Suisse* — il possédait la vraie force de l'historien. On ne saurait accorder les mêmes éloges à son *Histoire du rétablissement et de la chute du Saint-Empire germanique*, une œuvre étonnamment riche en faits, mais confuse et enchevêtrée, difficile à lire, et qu'il n'a pu terminer. A partir de 1845, il fit paraître son œuvre la plus importante, si l'on s'en tient aux dimensions, à savoir son *Histoire des pactes des confédérés avec documents*, composée de détails recueillis avec la diligence d'une abeille.

Les discussions soulevées par Kopp s'étaient rapidement détournées des questions de sources pour se porter sur la valeur qu'il convenait de donner aux parties mythiques qui restaient dans le récit de Tschudi. Ces discussions firent naturellement grand bruit dans les cercles les plus étendus et elles furent l'origine d'un travail de critique acharné, auquel participèrent les uns après les autres les représentants les plus remarquables de la science historique en Suisse.

Le premier historien qui communiqua au public les résultats de cette critique fut Georges de Wyss. Il le fit d'une manière brève et tran-

chante dans une conférence publique donnée à Zurich, en 1858. En 1861, un jeune savant autrichien, A. Huber, d'Insbruck, qui a souvent dirigé ses recherches dans le domaine de l'histoire suisse, publia un résumé fort remarquable de tout ce qu'on avait écrit jusqu'alors sous le titre de : *Les Waldstætten, Uri, Schwitz et Unterwald jusqu'à la fondation solide de leur confédération, avec un appendice sur la signification historique de Guillaume Tell.*

Après lui, le Bâlois W. Vischer, dans son étude sur *La légende de l'indépendance des Waldstætten après la formation graduelle,* sépara avec le plus grand soin les éléments historiques et les éléments mythiques de la légende.



A. Rilliet.
*(D'après une eau-forte de Piguet.)*

Dans la Suisse française, la question des origines de la confédération donna lieu, en 1868 et 1869, à un duel de plume entre deux historiens, dont l'un partait d'un point de vue plein de ménagements et trop conservateur, et dont l'autre, au contraire, montrait sur certains points une critique négative trop acerbe : c'étaient le Genevois A. Rilliet, auteur des *Origines de la confédération suisse, histoire et légende,* et l'historien H.-L. Bordier qui, à Paris, s'était acquis une certaine réputation dans d'autres domaines, et qui répondit à cet ouvrage par son *Grutli et Guillaume Tell, ou défense de la tradition vulgaire sur les origines de la confédération suisse.* La réponse écrasante que Rilliet fit à cet ouvrage, *Lettre à M. Henri Bordier,* est sans doute ce que la littérature historique de la Suisse a produit de plus brillant dans ce genre.

Le livre publié en 1877 par le Bavarois, devenu Argovien, Rochholz — un homme laborieux, mais arbitraire et fantasque — *Tell et Gessler dans la légende et dans l'histoire,* fit peu progresser la question. Le

même auteur, peu auparavant, avait déjà publié un écrit sur le *Frère Nicolas de Flue,* surprenant par les exagérations d'une critique absolument frivole. Quant à la tentative qu'a faite, en 1895, un historien uranais, Antoine Gisler, pour essayer de réhabiliter la légende de Tell, elle est d'un mérite supérieur à l'œuvre précédente. Ce travail avait été commandé à cet historien par le gouvernement d'Uri, à l'occasion de l'inauguration du monument de Tell, à Altorf ; il a été publié sous le titre de : *La question de Tell, essai sur son histoire et sur sa solution.* Cette solution définitive avait été donnée peu auparavant, en 1891, par G. Œchsli, dans son livre : *Les débuts de la confédération suisse,* publié par le conseil fédéral à propos du six centième anniversaire du premier pacte perpétuel.

Pour d'autres parties de notre histoire, il y a eu aussi des groupes considérables de travaux, dont plusieurs ont une grande valeur au point de vue scientifique, et dont quelques-uns sont nés précisément à l'occasion d'un anniversaire. Mais nous devons ici nous contenter d'en faire une sommaire énumération. Ce sont les œuvres relatives à la fondation de la ville de Berne, à la guerre de Sempach, avec des discussions fort vives pour ou contre l'existence réelle de Winkelried. En ce qui concerne le XV[e] siècle, on remarque les travaux sur la guerre de Bourgogne, la volumineuse littérature concernant Nicolas de Flue et la diète de Stans, et celle consacrée à Jean Waldmann. Pour le XVI[e] siècle, on n'a pas encore traité d'une manière suivie et complète l'importante époque des guerres d'Italie ; par contre — comme cela se conçoit du reste — l'époque de la réforme et de la contre-réforme a donné lieu à un nombre extraordinaire de travaux. Ce sujet a de tous temps passionné les esprits. On y a mêlé toutes les considérations subjectives qu'il comporte, touchant la politique et la religion. Communication d'actes nouveaux importants, narrations générales, portraits biographiques d'hommes appartenant aux deux confessions ont été opposés les uns aux autres en grande abondance. L'histoire du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, jusqu'à l'année qui marque la fin de l'ancien régime, a été moins cultivée, quoique certaines œuvres relatives à cette époque soient importantes, par exemple celle du St-Gallois A. de Gonzenbach sur le général Jean-Louis d'Erlach, en trois volumes, contribution de valeur à l'histoire de la guerre de trente ans. Mais, à partir de 1798, c'est à profusion que l'on a des travaux généraux et

spéciaux. Cette littérature a surtout poussé d'une manière presque exagérée à propos des centenaires de 1798 et de 1799.

Pour l'histoire du XIXe siècle, les travaux ne manquent pas. Les hommes qui ont écrit sur cette époque sont surtout des hommes politiques appartenant aux différents partis. C'est ainsi que K. Müller-Friedberg, l'organisateur du canton de St-Gall, après sa retraite des affaires, raconta les événements de sa vie politique. Baumgartner, qui, à St-Gall également, était parvenu au pouvoir en évinçant Müller-Friedberg, puis avait été renversé lui-même de la même manière, entreprit le récit de ces révolutions. L'avoyer K. Siegwart-Müller, qui avait subi le même sort, a publié lui aussi une apologie démesurément longue. Cet exemple fut imité par l'homme d'état bernois A. de Tillier.

Une partie de la littérature historique du XIXe siècle tout spécialement riche est la biographie, soit celle que l'on rencontre dans des œuvres spéciales, soit celle que l'on trouve dans des collections plus considérables.

Au commencement du siècle déjà, parmi ces travaux lexicographiques, se distinguaient les œuvres du Bâlois Lutz, qui s'était acquis une réputation comme topographe. L'astronome Wolf, ensuite, dont nous avons cité le nom plus haut, mit en œuvre d'énormes matériaux pour ses *Biographies relatives à l'histoire de la civilisation de la Suisse*. Une galerie de portraits lithographiques excellents, publiée par les frères Hasler, contenait des biographies qu'écrivit le spirituel poète A. Hartmann, auteur du roman historique si vrai, *Maître Putsch et ses compagnons*. A Lausanne se publia une *Galerie suisse*, sous la direction de M. Eugène Secretan, avec la collaboration de spécialistes. La grande *Biographie allemande générale* donne les portraits de plusieurs centaines de personnalités de la Suisse allemande. En outre, il y a des esquisses de la vie des pédagogues les plus importants de la Suisse dans l'*Histoire de l'école publique en Suisse*, du Zuricois O. Hunziker, le biographe de Pestalozzi. Il faut citer aussi la collection des *Biographies bernoises*.

Quant aux monographies sur l'histoire du XIXe siècle, nous n'en pouvons ici citer que quelques-unes. Parmi les hommes qui, à Zurich, ont joué un rôle dans la vie publique, le bourgmestre Jean de Reinhardt et les deux David de Wyss ont trouvé leurs biographes. Hottinger

nous a montré, dans Escher de la Linth, « le type du vrai républicain » et le petit-fils de L. Meyer von Knonau a publié les *Souvenirs de sa vie*, que celui-ci avait dictés avant sa mort.

Pour Berne, nous avons des biographies des avoyers de Mülinen, de Wattenwyl, de Fischer ; en outre, les intéressants souvenirs de G. de Jenner ; enfin, *Edouard Blœsch et trente années d'histoire bernoise*. Lucerne nous offre les *Mémoires de Bernard Ritter de Meyer* et les *Souvenirs de Segesser*.



J.-J. Blumer.

Parmi les personnalités d'autres cantons dont l'influence fut en partie d'une haute importance aux différentes étapes du siècle, il faut citer les ministres helvétiques Rengger et Stapfer, le maréchal autrichien Hotze, qui tomba dans la lutte contre les Français ; les Glaronnais Blumer et Heer, qui fut conseiller fédéral ; le Schaffhousois Hurter, qui se convertit au catholicisme ; les St-Gallois Müller-Friedberg et Baumgartner ; le patriote thurgovien Bornhauser ; les Vaudois Bridel et Pidou ; Pictet de Rochemont, qui s'est acquis la reconnaissance de tous par la part qu'il eut dans la réunion de Genève à la Suisse. A côté de lui, à Genève, on trouve le général Dufour et le tribun populaire James Fazy. Tous ces hommes ont eu leurs biographes, soit d'après les notes qu'ils avaient laissées eux-mêmes, soit grâce à leurs parents ou amis. Autour de la figure de Pestalozzi, la littérature qui a surgi est si riche qu'elle ne peut être ici que signalée en passant. Dans la Suisse française, le pédagogue catholique le Père Girard a eu aussi son monument. Il faudrait citer encore les travaux relatifs à l'histoire de la science et de la littérature. A. Lütolf,

par exemple, a représenté avec une grande piété Kopp comme « professeur, poète, homme d'état et historien ». D'autres ont eu leur tour : Zellweger, Vulliemin, qui écrivit lui-même ses charmants *Souvenirs racontés à ses petits-enfants*, F. Keller et G. de Wyss, le Père Gall Morel, bénédictin de l'abbaye d'Einsiedeln, Titus Tobler, connu pour son voyage en Palestine, le géologue Escher de la Linth, le botaniste Heer, le géographe Ziegler, de Winterthour, ont été chacun l'objet d'études de la part de biographes compétents. Bächtold a pu encore terminer sa *Vie de Gottfried Keller.*



Pierre Vaucher.

Lorsque au, début du XIX^e^ siècle, l'attention du public se portait sans contestation sur l'œuvre de J. de Müller et qu'il semblait alors que le droit des cantons à former des communautés indépendantes fût aboli, on pouvait croire que c'en était fait des récits particuliers d'histoire suisse. Et pourtant c'est le contraire qui arriva. La confédération, pendant la période la plus longue de son histoire, n'a eu d'autre politique que la politique cantonale. Aussi, même dans notre siècle, le zèle des érudits et des historiens s'est-il encore porté de préférence vers l'*histoire du développement cantonal*. Mais ce n'est pas tout : dans les cantons eux-mêmes, les érudits ont déployé un zèle considérable et fécond pour nous faire connaitre les particularités locales, non seulement des chefs-lieux, mais des endroit les plus petits; pour le canton de Zurich, par exemple, il y a déjà toute une bibliothèque où les villes, les châteaux, les couvents ont leur histoire. Mais cela, nous ne pouvons que le mentionner en passant.

Il en est de même des travaux généraux d'histoire cantonale : nous ne parlerons que des plus importants. De 1810 à 1813 parut l'*Histoire du canton de St-Gall*, écrite par le Père Ildefons d'Arx, qui avait appar-

tenu à l'ordre et qui, après la suppression du couvent, fut placé à la tête de la bibliothèque. A Zurich, Bluntschli donna une *Histoire du canton de Zurich* qui fut continuée par Hottinger ; à Berne, A. de Tillier en écrivit une, et, à côté de lui, Wurstemberger, de Wattenwyl et von Diesbach traitèrent l'histoire du moyen âge ; à Lucerne, Casimir Pfyffer ; à Appenzell, Zellweger ; à St-Gall, Baumgarner et O. Henne-Am Rhyn ; dans les Grisons, C. de Moor, qui, à côté de son père, fit tant pour l'histoire de son canton, et J.-A. de Sprecher, dont l'*Histoire de la république des trois ligues au XVIII^e siècle* est la plus complète ; en Thurgovie, Pupikofer, dont la première édition doit être surtout signalée. Ensuite, le Glaronnais Blumer pour la Suisse centrale, Bluntschli pour Zurich, Segesser pour Lucerne, qui, en outre, représente dans Louis Pfyffer l'avoyer le plus remarquable de sa ville natale ; A. Heusler pour Bâle ; F. Forel pour Vaud et Ch. Lefort pour Genève, ont rendu de grands services à l'histoire du droit.



Jacob Burckhardt.
*(D'après un portrait de Hans Lendorff.)*

Quelques auteurs ont traité des chapitres particuliers de l'histoire de leur canton ; à Genève surtout A. Roget, dans son *Histoire du peuple de Genève depuis la réforme jusqu'à l'escalade ;* il y a aussi les livres de fêtes publiés à propos de jubilés : ainsi, à Bâle, les intéressants matériaux réunis à cette occasion. De vraies mines nous sont fournies par les *Annuaires appenzellois*, le *Bollettino storico* de Motta, et finalement le *Musée neuchâtelois*. Une œuvre classique est le *Voyage à Baden* du

Zurichois D. Hess, écrite déjà en 1818; *Le vieux Zurich,* de Vögelin, et le *Vieux Bâle,* de D.-A. Fechter, conservent leur valeur. Parmi les descripteurs des vieilles places fortes du moyen âge, il faut citer les travaux de Zeller-Werdmüller pour la Suisse orientale; parmi les histoires des couvents, l'*Histoire des pèlerinages d'Einsiedeln,* du Père Odilo Ringholz; l'*Histoire de Muri,* du Père Martin Kiem. L'histoire de l'université de Bâle a été écrite par W. Vischer, le père, et par Thommen. L'histoire du développement de l'industrie a été traitée d'une manière vivante, pour Bâle par T. Geering, et pour St-Gall par J. Wartmann. Combien féconde sur ses élèves peut avoir été l'influence d'un professeur aimé, c'est ce que montrent les *Pages d'histoire, par quelques-uns de ses anciens élèves, dédiées à M. Pierre Vaucher à l'occasion de la trentième année de son professorat.*



G. de Wyss.
*(Phot. Wirth. Zurich.)*

Une description historique de la Suisse a été tentée dans la collection malheureusement non achevée des *Tableaux historiques, topographiques et statistiques de la Suisse.* Cette collection a été créée en 1835, à Zurich, par G. Meyer von Knonau, qui s'est occupé lui-même des cantons de Zurich et de Schwitz. Pour la topographie religieuse, l'infatigable collectionneur zurichois A. Nüscheler-Usteri a fourni, avec ses recherches, *Les temples (Gotteshæuser) de la Suisse,* des matériaux abondants; dans ce domaine, le Bernois E. de Mülinen nous a donné, dans son *Helvetia sacra,* la liste des chefs des fondations pieuses.

Dans les étroites limites où nous avons dû nous enfermer pour tracer un tableau d'ensemble du mouvement de l'historiographie suisse au XIX[e] siècle, il y aurait encore de riches glanures à faire. Mais, avec

le développement individuel de la vie historique extraordinairement étendue, malgré l'étroitesse de notre sol, avec cette littérature si compacte dans sa forme multiple, il n'était guère possible de procéder autrement. Quoi qu'il reste encore à faire dans le domaine de l'histoire nationale, en parcourant du regard ce que le siècle qui vient de s'écouler a fait, nous pouvons être fiers de l'œuvre accomplie.

Aurions-nous dû aussi nous occuper des travaux que les historiens suisses ont faits dans des domaines étrangers? Cela nous aurait conduit trop loin. Nous ne pouvons, par exemple, à ce sujet, que mentionner Jacob Burckhardt[1]. Indépendamment de l'influence puissante que l'homme a eue par son enseignement oral, ses œuvres resteront. Elles portent surtout sur la civilisation de l'antiquité grecque, l'art italien et l'époque de la renaissance — pour ne citer que les trois directions principales de son activité.

La valeur qu'ont les études historiques, plus particulièrement pour notre peuple suisse, Georges de Wyss l'a exprimé une dernière fois, en 1893, d'une manière excellente, quelques mois avant sa mort, dans la réunion annuelle de la société d'histoire suisse, à propos des doutes émis à si juste titre sur l'autorité de Tschudi. « Plus que jamais, dit-il, dans les jours où nous sommes, on apprécie le bonheur, on sent plus profondément toute la valeur de l'histoire de notre pays. Car, à côté de l'union bienfaisante des nations en vue des œuvres multiples de la paix, dont notre Suisse peut se vanter d'être le berceau et le séjour, grandit un internationalisme trompeur qui ne veut plus connaître de patrie. Mais peut-on imaginer quelque chose de plus beau que de reconnaître toujours mieux et toujours plus clairement le passé du peuple auquel on appartient, et de revivre en même temps la vie des générations dont les efforts et le travail ont formé, pour nous la transmettre, cette patrie qui fait aujourd'hui notre joie? Et y a-t-il, dans le champ de l'histoire, un bien plus précieux que celui auquel chacun aspire, consciemment ou non : la vérité tout entière ? »



[1] Parlant de l'œuvre capitale de J. Burckhardt, Taine a dit : « Livre admirable, le plus complet et le plus philosophique qu'on ait écrit sur la renaissance en Italie. »

# LES LETTRES

---

I

## Suisse allemande

par

Oscar Fæssler

---

II

## Suisse romande

par

Philippe Godet

---

III

## Suisse italienne

par

Alfred Pioda

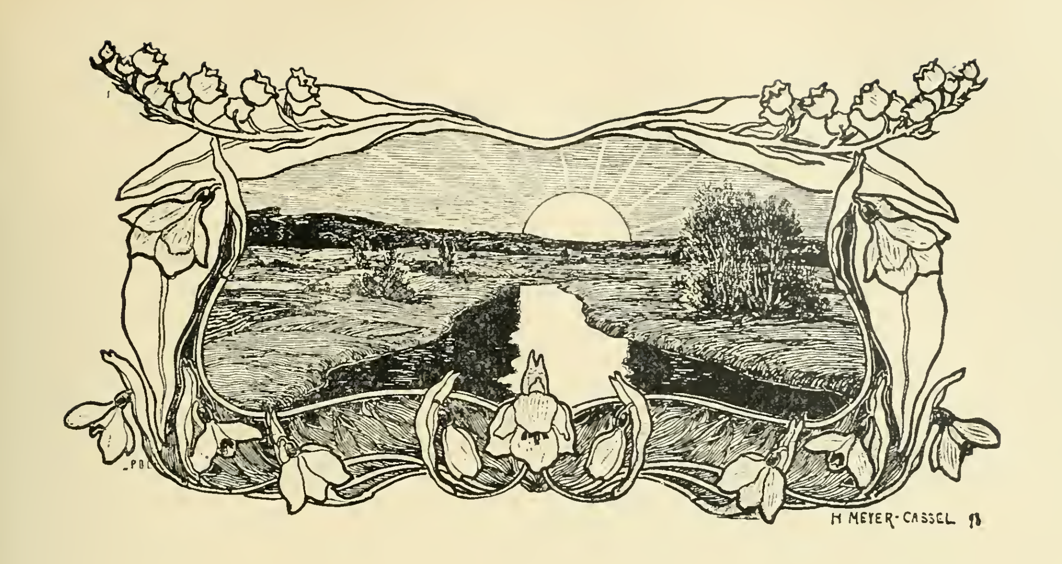
---

IV

## Littérature rhéto-romane

par

Gaspard Decurtins




# La Littérature dans la Suisse allemande

La plus grande œuvre littéraire traitant un sujet suisse est le *Guillaume Tell* de Schiller, hymne de notre crédo national et chant de liberté des hommes de tous pays. Nous pouvons considérer l'illustre poète souabe comme le chef de file de nos écrivains indigènes, dont l'œuvre forme partie intégrante des lettres allemandes.

La séparation politique de notre région d'avec l'empire germanique n'a pas supprimé les rapports intimes existant entre la vie intellectuelle de la Suisse et la civilisation des peuples qui, au-delà du Rhin et du lac de Constance, parlent la même langue que nous.

Dans le domaine littéraire, ces rapports se sont affirmés avec force à la fin du siècle dernier. Le travail préparatoire que des écrivains suisses ont accompli à la veille de la période classique des lettres alle-

mandes est considérable et fait honneur à notre pays. Le Bernois Albert de Haller, esprit aussi fin qu'érudit, ouvrant la voie à la poésie nouvelle, rompait, dans son poème des *Alpes,* par l'élévation de la pensée et du sentiment, avec la sécheresse du genre fade et maniéré alors en faveur. Ce furent de même deux Zuricois, Bodmer et Breitinger, qui soutinrent contre Gottsched et l'école de Leipzig, cette lutte acharnée pour la sincérité de l'inspiration littéraire et pour les idées que d'autres, incomparablement plus puissants, devaient peu après terminer par un triomphe éclatant. Zurich avait alors, en pays allemands, l'hégémonie intellectuelle. Elle la conserva jusqu'au jour où la direction du mouvement nouveau passa à des hommes nouveaux. La cité de la Limmat donna l'hospitalité à Klopstock, à Wieland et à Gœthe. Tour à tour, ces trois écrivains ont subi l'influence de notre pays, de sa nature et de ses habitants. Mais il était réservé à un autre, dont le pied n'a jamais foulé le sol suisse, d'offrir, en *Guillaume Tell,* à notre peuple son joyau le plus pur et le gage le plus précieux de son union littéraire avec l'Allemagne.

Après avoir aidé dans une large mesure au puissant développement et à l'épanouissement de la littérature allemande du XVIII[e] siècle, la Suisse est restée à l'arrière-plan, et ce n'est pas sur notre sol qu'ont mûri les plus beaux fruits de la période classique. Dans un certain domaine, c'est cependant chez nous que cette renaissance a trouvé les interprètes les plus illustres de son riche génie. Henri Pestalozzi, ce héros de bonté, fut l'initiateur de la pédagogie nouvelle, philanthropique et populaire. Ame de feu, il a exercé par son roman *Léonard et Gertrude,* écrit dans une langue si exempte de recherche et si vigoureuse, une influence universelle. La passion d'enseigner — qui, chez Pestalozzi, jette la flamme du génie et veut embrasser le peuple entier — le sentiment des devoirs de l'individu envers la société, sont des traits nationaux et caractéristiques de la littérature suisse du XIX[e] siècle. Ils se dessinent si fortement qu'il y a lieu de les noter d'emblée. La littérature réflète ici l'idée que le citoyen se fait de ses obligations à l'égard de la communauté, obligations qui dominent l'activité artistique de l'individu et priment la notion de l'art pour l'art. Il était conforme à l'esprit de notre peuple, tel que l'a fait l'histoire, que l'écrivain se présentât comme « membre servant » et se recommandât à ses concitoyens comme champion du bien public. Quant à son originalité

artistique, il ne devait y penser et la faire valoir que beaucoup plus tard. C'est ainsi seulement qu'il pouvait, petit à petit, attirer l'attention d'un peuple peu préparé à goûter les plaisirs littéraires. La tâche que la nécessité imposait à l'écrivain suisse, il l'accomplissait d'ailleurs avec joie, se sentant fils d'un pays où la communauté ne pouvait prospérer que par la coopération de tous. Ainsi de Pestalozzi à Jérémias Gotthelf et jusqu'à Gottfried Keller l'intention d'instruire le peuple se manifeste chez les littérateurs suisses. Les meilleurs ont cédé à cette tendance didactique et dans leur développement artistique les plus anciens ne s'en sont affranchis qu'au prix d'une lutte ardue. Au milieu du siècle, la préoccupation de moraliser dominait encore complètement un écrivain tel que Jérémias Gotthelf. L'œuvre de Conrad-Ferdinand Meyer, le maître décédé le 28 novembre 1898, marque, sous ce rapport, le terme du développement de notre littérature nationale.



Henri Zschokke.

* * *

Du siècle qui l'a précédé, le XIX^e^ siècle a hérité un esprit subtil et délicat dont le souffle se fait sentir chez les écrivains même médiocrement doués. Cet esprit anime les hommes qui, sur les ruines de l'ancienne confédération, jettent la semence d'une jeune moisson et préparent le renouveau intellectuel du pays. Mais c'est pour une part minime seulement que l'œuvre de régénération pouvait être œuvre littéraire. Les écrivains suisses de la première partie du siècle ne se bornent pas à composer des livres. Leur activité essentielle se déploie dans la vie publique. Il en est ainsi notamment des deux écri-

vains zuricois Jean-Martin Usteri et Ulrich Hegner, ainsi que d'un étranger au noble cœur, Henri Zschokke (1771-1848), qui, après avoir posé le pied en 1795 sur notre sol, et s'être généreusement donné à sa nouvelle patrie, en est devenu un des fils les plus dévoués.

En ce sinistre mois de mai 1799, Zschokke fut, aux côtés de Pestalozzi, l'aide et le consolateur des populations de Nidwald, et ce sont les ouvrages qu'il a écrits dans l'esprit du grand pédagogue zuricois qui rattachent le plus fortement son œuvre aux lettres suisses. Aussi pouvons-nous parler de lui en ce lieu, bien que sa riche activité littéraire ait commencé au cours du siècle précédent, n'ait cessé que vers 1840 et ne reflète nullement, dans sa partie essentielle, les caractères distinctifs du commencement du siècle. Citons toutefois comme véritablement suisses les écrits populaires et didactiques de Zschokke. D'abord ce *Village des faiseurs d'or*, dédié à « de bonnes écoles de campagne et à des gens raisonnables », leur montrant dans la tenue correcte d'une maison le moyen d'atteindre l'aisance et le bonheur. Puis le livre intitulé *Le fléau de l'eau-de-vie* et l'histoire de *Maître Jordan* qui renferme cet appel si sage et nullement suranné : « Faites du travail manuel un travail de la tête » (*Macht das Handwerk zum Kopfwerk*).

Plus suisses encore — puisqu'ils ont pour trame des faits de l'histoire nationale — les récits intitulés *Le Freihof d'Aarau, Addrich im Moos, Le fugitif dans le Jura, La rose de Dissentis,* tableaux de la vie d'autrefois, tracés en style populaire par une imagination mobile et une ardente sensibilité. D'un bout à l'autre, l'œuvre de Zschokke porte la douce empreinte de son esprit profondément humain. Ainsi, en dépit de la grande diversité des matières, un lien subtil et fort rattache les unes aux autres ses œuvres réunies en quarante volumes. L'auteur y traite avec pénétration les plus graves problèmes de la vie et prête une grâce aimable même aux jeux légers et fuyants de son imagination. Dans ses *Histoires suisses pour le peuple suisse* (*Des Schweizerlandes Geschichten für das Schweizervolk*), il a trouvé mieux qu'aucun de ceux qui l'ont suivi le ton de l'historien populaire et national. Les *Heures de recueillement* (*Stunden der Andacht*) ont édifié l'âme de lecteurs innombrables, et leur renommée ne périra pas. Au milieu des nombreux auteurs dilettantes que la Suisse comptait au début du siècle, le sage de la « Blumenhalde » d'Aarau est

le seul écrivain de carrière. Jusqu'à Jérémias Gotthelf, aucun ne l'égale en fécondité ni ne peut lui être comparé, même de loin, pour le retentissement de ses œuvres. L'historien de la littérature enregistrera toujours avec joie l'assimilation si complète à notre vie suisse de cet enfant de Magdebourg, et, si aujourd'hui l'image de Zschokke a un peu pâli, ses œuvres n'ont cessé de conquérir les suffrages de nombreux admirateurs.

* * *

Notre littérature puise son élément national à une double source. Elle s'inspire tout d'abord de la vie de notre peuple dans ses manifestations les plus diverses. Elle reflète d'autre part le passé, le passé local et celui du pays entier, tout notre patrimoine historique et légendaire. Fraîches et pures, ces deux sources jaillissent dès le commencement de la période que notre regard embrasse ici. Et elles n'ont cessé dès lors de couler et de fournir à la littérature suisse son aliment essentiel, soit dans son courant naïvement populaire, soit dans ses tendances plus nettement littéraires. Il en a été ainsi surtout jusqu'au moment où, la première moitié de ce siècle écoulée, les individualités artistiques se sont affirmées chez nous avec plus de vigueur.



Gravure extraite des « Alpenrosen » (1812).
*Dessin de G. Volmar.*

Pour voir les deux sources fournir à nos écrivains leur apport simultané, on ne saurait faire mieux que d'ouvrir les petits volumes des *Alpenrosen,* édités par Wyss, de Berne, chaque année depuis 1810 jusqu'après 1830. Poètes et conteurs avaient coutume d'y faire modestement, en une paisible collaboration, la revue de l'année. Les *Alpen-*

*rosen* révèlent la moyenne des facultés poétiques et des tendances littéraires de la génération d'alors mieux que ne l'a fait dès lors aucun périodique. Les collaborateurs réguliers ou d'occasion de ce gentil almanach poétique n'ont pas été de glorieux initiateurs. Leur action ne s'est pas étendue au loin. Mais — pour parler le langage biblique — ils ont été « fidèles dans les petites choses ». Les thèmes qui ont inspiré leur muse timide sont, dans un cadre étroit, d'une variété très remarquable. Les tours originaux ne sont pas rares. On découvre en germe plusieurs des motifs auxquels dans la suite des talents plus vigoureux devaient donner un riche développement. Ces écrivains sont en général d'aimables dilettantes faisant gentiment et proprement leur besogne poétique. Et combien, dans les *Alpenrosen*, on se sent dans une atmosphère de douce intimité! Avec quelle chaleur de sentiment, et avec quel amour y sont rendues les mœurs et la langue du peuple! Dans cette poésie sans prétention, ne se distinguant ni par la vigueur des images ni par la force de l'expression, on devine un puissant travail national, jetant dans un joyeux élan patriotique les bases sûres d'une renaissance politique du pays.



Gravure extraite des « Alpenrosen » (1814).
*Dessin de J.-M. Usteri.*

L'union de l'élément populaire à l'élément poétique et à la tendance littéraire, n'est marquée nulle part aussi nettement que dans l'élégant petit livre du Bernois Gottlieb-Jacob Kuhn intitulé *Chants populaires et poésies* (*Volkslieder und Gedichte*). Kuhn a composé ce recueil alors

qu'il était vicaire à Sigriswyl, au-dessus du lac de Thoune. Il l'a publié en 1806.

Le volume renferme des poésies d'une facture correcte, écrites dans une belle langue allemande, souple et unie, et d'un ton que notre génération plus réaliste trouve déjà légèrement suranné et sentimental. Parmi ces morceaux, le poète de Sigriswyl a intercalé des chants populaires, petits poèmes d'un genre si nouveau qu'il dut prendre la peine de les justifier. Ses poésies aux vers artistement tournés, suaves, vibrant du même souffle que les « doux lieds » de Salis, sont bien oubliés aujourd'hui. En revanche, les refrains populaires composés dans le patois du paysan bernois et portés de génération en génération par quelque mélodie ailée vivent encore dans l'âme populaire, qui, à leurs accents doux et familiers, tressaille d'une patriotique émotion.

C'est : *J'ai vu quelque part une petite fleur* (*Ha anem Ort es Blüemli gseh*), ou *Mon cœur, où t'en vas-tu?* (*Herz, wohi zieht es di?*), *Le printemps va venir* (*Der Ustig wott cho*), *Sur l'Alpe est ma vie* (*I de Flüehne ist mys Lebe*). Ces « Lieder » sont d'un sentiment très intime, très suisse, profondément populaire. Le tour qu'on pourrait appeler vulgaire ne diffère toutefois pas sensiblement du genre artistique et littéraire alors en vogue, dont le ton est à la fois populaire et sentimental et dont quelques expressions crues voilent imparfaitement l'inspiration idéaliste. Pour l'auteur, aussi bien que pour tous les poètes de son école, la vie rurale est une idylle pleine de charme et d'attraits. Il y a loin de cet esprit au réalisme accentué de Jérémias Gotthelf. L'œuvre de Kuhn est encore dominée par l'inspiration qui, au XVIII^e siècle, a créé, dans les gracieuses idylles de Gessner, de petits chefs-d'œuvre et trouvé, pendant le même siècle encore, une expression émue dans les chants de Salis. Bien que le noble fils des Ligues ait vécu et écrit encore longtemps, son œuvre peut être considérée comme achevée par les poésies publiées dans la dernière décade du siècle passé. Parmi les Allemands, c'est Matthisson qui se rapproche le plus de cette tendance. Il est souvent cité comme modèle par Kuhn et par d'autres poètes suisses, tandis que le vicaire de Sigriswyl affirme expressément avoir composé la plupart de ses poésies en dialecte avant de connaître les vers de Hebel.

Dans les nombreux récits en prose des *Alpenrosen*, la note idyllique prédomine également. Et ils sont idylliques aussi les comptes rendus

de voyages qui, dans l'almanach bernois, révèlent aux lecteurs d'alors le monde alpestre. Mais dès cette époque — ainsi chez Kuhn, dans son superbe et pimpant *Chilter (Hosche! Eisi la mi ine)* — on sent poindre ce réalisme qui, en prenant plus d'ampleur et en perfectionnant son art, portera notre littérature à son apogée. Cette tendance fut favorisée par un tour d'esprit familier à notre peuple et qui anime souvent sa langue, l'humour. Dans les poésies écrites en dialecte, l'humour ne tarde pas à être un élément dominant. Il suffit de parcourir



Le Château de Brandis.
Gravure de Hegi pour *Ein Blick über das Emmenthal* de G. J. Kuhn.

les vers composés depuis les premières années du siècle. Les traits aimables et caractéristiques abondent chez les poètes même de valeur moyenne. Citons comme typiques les *Tableaux de la vie populaire* (*Gemælde aus dem Volksleben, 1831*), publiés en patois zuricois par Jacob Stutz. La note réaliste est ici nettement marquée. Les croquis de Stutz font pressentir Gotthelf.

Parmi les littérateurs du groupe de Kuhn, il faut citer encore le poète bernois Jean-Rodolphe Wyss le jeune, professeur et bibliothécaire, auteur du chant *Herz, mys Herz, warum so trurig? (Cœur, mon cœur*

*pourquoi es-tu si triste?)* et de l'hymne national *Rufst du mein Vaterland.* Ce dernier avait été composé à l'intention des militaires participant, en 1811, au Wylerfeld près de Berne, à une école d'artillerie. Modifié en vue des fêtes de Laupen et augmenté d'une strophe, il prit plus tard le titre de *Chant de guerre pour les défenseurs de la patrie suisse (Kriegslied für schweizerische Vaterlandsverteidiger).*

C'est aussi à ce petit cénacle que se rattache un Lucernois, Bernard Hæfliger, pasteur du village de Hochdorf. Il est l'auteur de *Que nous faut-il en Suisse? (Was brucht me in der Schwyz?).*

* * *

Zurich avait joué au XVIIIe siècle un rôle littéraire considérable. Au commencement de l'ère suivante, la patrie de Bodmer et Breitinger a produit deux écrivains remarquables par la fécondité, autant que par le charme et la fraîcheur de leur talent, Ulrich Hegner, de Winterthour (1759-1840), et Jean-Martin Usteri, de Zurich (1763-1827).



Ulrich Hegner.

Entre la tournure d'esprit et la carrière de ces deux hommes, il y a plus d'une analogie. L'un et l'autre, ils sont dévoués à la chose publique. Chez tous deux, la vie intérieure est intense. Ce qui les intéresse tout d'abord dans l'art, c'est sa portée éducative et non la jouissance qu'il procure à leur sens esthétique. Leur force ne gît ni dans leur sensibilité, ni dans la puissance de leur imagination, mais bien plutôt dans leur raison éprise d'analyse, et dans la sagacité et la finesse de leur observation. Tous deux sont humains et enjoués ; tous deux aiment le rire, qui affranchit l'homme et qui est divin ; tous deux enfin ont dans l'esprit de la malice et de l'humour, parfois une pointe satirique.

Ces dons divers, l'aîné d'entre eux, Ulrich Hegner, les a réunis dans son œuvre principale, le gracieux et aimable roman *La cure de*

*lait* (*Die Molkenkur, 1812*) et dans cette autre histoire qui lui fait suite, *Le mariage de Suzon* (*Suschens Hochzeit, 1819*). Le récit est conté dans la forme épistolaire. Son intrigue, qui a pour théâtre, au début, le village appenzellois de Gais, puis le petit château de Grünenstein dans la vallée du Rhin, est fort jolie. Mais elle ne brille ni par la vision artistique, ni par la composition. Ce qui fait aimer l'auteur, c'est une philosophie fine et épurée, une connaissance approfondie du cœur humain, le sourire et l'enjouement de son esprit.

Rappelant par l'élévation et la belle maturité du sentiment les pages abondantes écrites par Gœthe vieillissant, la dernière partie du livre est comme enveloppée dans la lumière dorée d'un soir d'été. C'est également la fermeté de la pensée qui est la qualité maîtresse des vers de Hegner. Sa poésie est faite de sagacité doucement émue. L'édition complète des œuvres de Hegner est close par un recueil de *Pensées, opinions et jugements* (*Gedanken, Meinungen und Urteile*) qui est plus qu'un simple appendice et où se révèle la source de l'activité littéraire de l'auteur.

Citons encore parmi les œuvres de Hegner *Les journées révolutionnaires de Saly* (*Saly's Revolutionstage*); le modeste roman populaire *Episodes de la vie d'un simple* (*Aus dem Leben eines Geringen*), histoire d'un silencieux au noble cœur, que les richesses dégoûtent et qui finit par s'en débarrasser de la meilleure manière ; le récit de voyage plein de remarques spirituelles intitulé *Moi aussi, je fus à Paris* (*Auch ich war in Paris*); enfin plusieurs biographies d'artistes, dont une sur Holbein, par exemple, et d'autres sur divers ressortissants de Winterthour. Ces dernières études prouvent le vif patriotisme local de Hegner. Ce qui lui a manqué comme poète, ce sont précisément les qualités dont il fait l'éloge chez son concitoyen Jean-Rodolphe Schellenberg: le génie de l'invention, le véritable, celui qui d'une baguette magique évoque des idées aux formes plastiques.

L'autre écrivain zuricois que nous avons nommé, Jean-Martin Usteri, est un esprit délié et serein, portant un vif intérêt aux questions les plus diverses, homme adonné à la vie publique et communale, favori de toutes les muses, maniant aussi habilement le crayon du dessinateur que la plume du poète. Ses études historiques en avaient fait, dit son biographe Hess, « un répertoire vivant du moyen-âge ».

Usteri est un collectionneur d'art zélé et expert. Plus fortement encore que Hegner, il a poussé ses racines dans le sol de la patrie. C'est bien le poète local tel que l'a défini Gœthe : « Un homme en qui vit l'âme de son peuple. La culture de son esprit le place sur un sommet d'où il embrasse du regard la région qui l'entoure. Comme un filet, il jette le tissu de ses talents. Il recueille les particularités de caractère de ses concitoyens et contemporains. Puis il montre à la foule, afin de l'amuser et de l'instruire, la foule elle-même. »



J.-M. Usteri.

Les attaches qui reliaient Usteri au terroir natal apparaissent clairement dans deux récits en dialecte zuricois empreints l'un et l'autre d'une gaieté familière : *Monsieur Henri* (*De Herr Heiri*) et *Le Vicaire* (*De Vikari*). De ces deux idylles, la première s'intitule citadine, l'autre campagnarde. Mais la ville et la campagne sont ici voisines, de même que les tours brunies de la cathédrale des bords de la Limmat ont pour fond le frais et vert Zurichberg. Dans *Le Vicaire* comme dans *Monsieur Henri*, ce sont des bourgeois à l'éducation et aux habitudes citadines qui jouent les rôles principaux. Les personnages parlent l'idiome des gens cultivés, langue influencée par l'allemand des livres — non pas le dialecte populaire dans sa pureté et sa vigueur originelles. Usteri puise une grande part de son effet humoristique dans un mélange particulièrement prétentieux du dialecte avec l'allemand littéraire. C'est cette langue guindée que parlent, dans le *Vicaire*, M. le pasteur, homme plein de dignité, et ce collège de juges, qui se donnent tant d'importance et, en une scène fameuse, prononcent sur le sort de Joos, le pêcheur. On oublie trop ce caractère de la langue d'Usteri lorsqu'on compare, ainsi que cela se

fait couramment, l'écrivain zuricois au grand poète allémanique Hebel. L'œuvre de ces deux hommes est de valeur très différente. Hebel a plongé sa charrue incomparablement plus profond et a donné une véritable grandeur aux sujets les plus humbles. Dans ses petits poèmes en langue vulgaire, Usteri abandonne d'ailleurs complètement le dialecte.

Le Dimanche de Pâques à la ville.
*Dessin de J.-M. Usteri.*

Ce ne sont pas seulement la même langue et les mêmes procédés de composition qui rapprochent *Monsieur Henri* du *Vicaire*. Les deux romans ont une donnée identique. Deux couples sont faits — oh ! si bien faits — pour être unis. Surviennent des gens trop clairvoyants, pleins de bon sens pratique et de sottise. Ils font opposition. Mais leurs yeux s'ouvrent à temps et ils voient l'indignité des unions qu'ils rêvaient pour leurs enfants. La constance des amoureux est récompensée, et aux temps d'épreuve succèdent, dans les deux cas, des jours de bonheur et de joie. M. Henri, le beau gars de la préfète, obtient la main de l'excellente Nette et échappe au péril qui a nom Babette. Quant à l'aimable fille du pasteur, qui s'appelle Nette, elle aussi, c'est le gentil vicaire qui l'épouse et non pas ce vaurien de Gaspard, dont la mère — M$^{me}$ la capitaine, si friande de la lecture de sermons édifiants — échoue en ses diplomatiques calculs. Ce qui, dans ces gen-

tilles idylles, est excellent et les a maintenues vivantes, ce sont les caractères habilement croqués, une délicate peinture en miniature, et enfin l'humour qui imprègne tout le récit, en prenant parfois les traits de la satire.

Parmi les ouvrages de moindre étendue d'Usteri, son *Réjouissez-vous de vivre (Freut euch des Lebens)* a eu une popularité bien plus grande que tous les autres. L'écrivain zuricois n'a-t-il pas écrit là, en effet, le tableau de la vie épanouie des petits bourgeois, le chant impérissable de l'insouciance gaie et du contentement d'être de ce monde ? Et ces refrains enfantins, limpides comme des yeux clairs ! Mais le plus souvent les poésies d'Usteri ont trait à des sujets de l'histoire et de la légende nationales. *Struth Winkelried*, la *Pauvre comtesse de Rapperswyl*, la *Cigogne de Lucerne*, le *Gnome du Pilate* et d'autres sujets analogues ont inspiré des poésies simples et sans prétention. La connaissance qu'Usteri avait du passé de sa cité a fourni à son sentiment patriotique des thèmes originaux. Ainsi il composa quelques poésies en vieil allemand, telle que la *Plainte de la pauvre dame Zwingli* (*Der armen Frow Zwingli Klag*). Ainsi encore il entreprit, dans le cycle poétique intitulé : *La chambre en saillie du manoir* (*Der Erggel im Steinhus*)



Le Dimanche de Pâques à la campagne.
*Dessin de J.-M. Usteri.*

une sorte de chronique des femmes de la famille Meiss, vaste et riche peinture de la vie zuricoise du moyen âge, tracée dans la langue et le style des vieux récits.

Quelques nouvelles peu étendues sont écrites selon les mêmes procédés : *Le trésor par le trésor* (*Der Schatz durch den Schatz*), *Dieu fait des présents pendant la nuit* (*Gott beschert über Nacht*). Pour le grand public, ces histoires, dont la forme est quelque peu recherchée, sont probablement tombées dans l'oubli. C'est peut-être dommage. Le *Erggel*, par exemple, est riche en traits gracieux et poétiques, en élégantes arabesques, en saillies malicieuses qui ont l'air d'un hommage à un Zuricois des temps nouveaux, au maître Gottfried. En tout cas, ces récits témoignent d'amoureuses recherches dans l'histoire des ancêtres et siéent bien à celui dont la riche collection de vitraux charme aujourd'hui par ses fines et vives couleurs les visiteurs du musée national de Zurich.

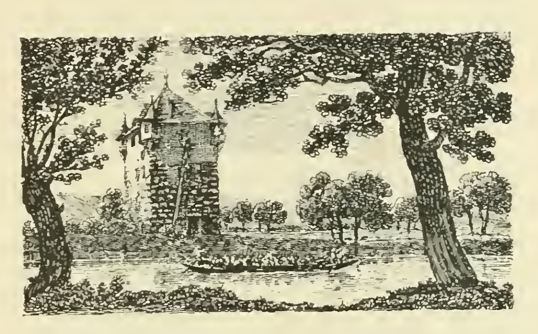


David Hess.

A côté d'Usteri et de Hegner, il convient de rappeler le souvenir d'un écrivain délicat qui a avec eux une certaine parenté intellectuelle. David Hess, né à Zurich en 1770, y est mort en 1843. Il a écrit les romans intitulés : *Le voyage de Baden* (*Die Badenfahrt*) et *La rose de Jéricho* (*Die Rose von Jericho*). On doit aussi à Hess des biographies d'Usteri, de Salomon Landolt et de Jean-Gaspard Schweizer.

* * *

Nous disions que nos écrivains avaient puisé leur sentiment national au contact de la vie populaire, de même qu'au trésor de l'histoire et de la tradition. C'est surtout de la seconde de ces sources d'inspiration que nous aurons à nous occuper en suivant le développement de la littérature de la Suisse allemande. Plus le sentiment national se dégage vigoureusement des ruines du régime précédent, plus les écrivains de tout ordre se sentent attirés par les sujets d'histoire suisse. Certains d'entre eux se complaisent aussi dans les récits tirés de l'histoire générale (Hagenbach, *Luther et son temps;* Salomon Tobler, *Christophe Colomb ;* Abraham-Emmanuel Frœhlich, *Ulrich de Hutten.*)



Vignette du titre de la « Badenfahrt » de D. Hess.

C'est surtout pendant le moyen âge que notre passé national est riche en événements et en faits d'armes, et c'est aussi l'histoire du moyen âge qui a exercé le plus d'attrait sur les écrivains allemands de l'école romantique. Prosateurs et versificateurs, poètes épiques et dramatiques, puisent leurs sujets dans cette histoire. Le sentiment patriotique prime dans ces œuvres le sentiment artistique. Chants ou épopées, elles ne dépassent guère une honnête médiocrité et la gloire qu'elles valent à leurs auteurs n'est que passagère. Un champ assidument cultivé de la poésie nationale, le drame patriotique, n'a jusqu'à aujourd'hui produit aucune œuvre d'une valeur littéraire incontestée. Les *Arnold de Winkelried, Waldmann, Charles-le-Téméraire, Roi Albert*, etc. des Louis-Marie Kaiser, Joseph-Eustache Kopp, Jean-Jacques Hottinger, Henri Keller, des deux frères Wurstemberger, Thomas Bornhauser, et d'autres, — tous ces drames ne peuvent être joués que sur des scènes d'amateurs. La *Nonne de Wyl* (*Die Nonne von Wyl*) du landammann saint-gallois Sailer, représentée pour la première fois au mi-

lieu du siècle, peut être rangée parmi les meilleurs de ces drames. Elle ne manque ni de vigueur, ni d'originalité. Citons parmi les œuvres épiques importantes l'*Epopée nationale allemande* (*Deutsches National-Heldengedicht*) de Joseph-Antoine Henne : *Divicon et le cor enchanté ou la bataille du Léman* (*Diviko und das Wunderhorn oder die Leman-schlacht, 1826*). *Les Fils de Winkelried* (*Enkel Winkelrieds,* 1837), de Salomon Tobler, célèbrent la lutte désespérée des gens du Nidwalden contre l'invasion française. Ce dernier poème, en particulier, dont les stances bien construites renferment dix chants, contient, dans ses descriptions de combats surtout, de fort beaux passages et l'auteur y fait preuve de brillantes qualités. D'autres parties de ce poème, où d'ailleurs les redites abondent, sont moins remarquables. C'est un jugement analogue que nous portons sur l'épopée de Frœhlich, intitulée *Ulrich Zwingli*. Elle débute brillamment, en nous transportant au milieu des troupes qui guerroient en Italie. Avec une foule de traits de détail vigoureusement marqués, elle nous décrit la gigantesque lutte de trois jours déchaînée dans les plaines de Marignan et fait revivre la glorieuse retraite des confédérés. Mais l'épopée retrace ensuite la vie de Zwingli après son retour d'Italie. Dans l'infatigable et uniforme écoulement des vers, elle met bout à bout sans omettre aucun détail, les comptes rendus de débats théologiques et les récits d'histoire ecclésiastique et d'histoire nationale. Elle tombe ainsi dans de pénibles longueurs, et c'est à peine si à travers l'exposé précis des faits on voit briller la veine poétique, qui parfois disparaît complètement.




A.-E. Frœhlich.

Une œuvre originale, qui mérite d'être mentionnée est le *Saint-Gall* (*Heiliger Gallus*), du théologien Thomas Bornhauser, petite épopée composée en langage de la Bible, gracieuse dans ses scènes idylliques. Mais l'œuvre de cet auteur populaire — et elle appartient aux genres littéraires les plus divers — montre bien l'insuffisance artistique d'une poésie faisant appel uniquement aux sentiments patriotiques. Ce sont ses simples chansons populaires qui sont la meilleure partie de l'œuvre de Bornhauser.

Les *Poésies* du Zuricois J.-J. Reithard reflètent une individualité intéressante. La plupart sont des ballades. Reithard traite en visionnaire ces sujets qu'il emprunte également à l'histoire et à la légende nationales. Il leur donne ainsi une forte empreinte personnelle. A une pointe d'humour, le poète joint une prédilection pour l'horrible qui, chez lui plus que chez aucun autre écrivain suisse, fait penser à la «poésie fantastique», nom que donne Gœdecke à la littérature romantique. Il en résulte, par exemple dans la poésie intitulée *Danse des fantômes* (*Geistertanz*), macabre et poignant conte de revenants, un mélange bien fait pour plaire à Gottfried Keller.

* * *

Abraham-Emmanuel Frœhlich, diacre et recteur de l'école d'Aarau, (1796-1865) a été appelé le premier écrivain suisse de l'époque de la restauration. Plus que les contes et récits nationaux qu'il a mis en vers, ce sont ses *Fables* qui lui ont valu ce titre. Elles constituent la part la plus originale de son œuvre. Le premier recueil en fut publié en 1825, le second en 1829. Le titre de « fables » doit être entendu dans le sens le plus large. Frœhlich prend ce mot dans une acception toute particulière. Son recueil renferme de nombreux croquis d'après nature ne cachant aucune leçon. Ce sont, il est vrai, pour la plupart, de petits poèmes didactiques, « tableaux de la vie domestique, publique et politique, de l'école, de l'église et du marché, tableaux enfin de la solitude. » Les êtres vivants et les objets inanimés, la vie de notre planète et de l'univers, révèlent au poète une philosophie supérieure, « l'éternité de ce qui est ancien ». En tout il trouve symbole, direction et avertissement. Les bois et les champs, les montagnes et les vallées, les cieux et les mers éveillent en foule dans son âme les leçons et les

paraboles, ces phénomènes lui donnent le sentiment d'une vie débordante et inépuisable. Des dialogues pleins de sagesse s'établissent non seulement entre les fleurs et la vague, entre les oiseaux, entre le merle et le blaireau, entre la souris et la fauvette, l'alouette et le corbeau, la colombe et la cigogne, le vieux et le jeune chamois, mais aussi entre le diamant et le caillou, le réséda et la vigne, la comète et la planète, la vallée et le « fœhn », entre deux prés, entre la girouette et le paratonnerre. Ces petites poésies, pour la plupart très courtes, renferment un trésor merveilleux de sagace réflexion et les images y sont souvent d'une saisissante vérité. Dans de gracieux croquis de la vie de tous les jours brillent, délicatement serties, des pensées morales. La philosophie de l'auteur s'exprime tantôt en remarques familières et humoristiques, tantôt en épigrammes aiguisées. Nombreux sont les aimables petits chants où pétillent la gaîté et la joie de vivre. On sent régner partout un esprit délié et tolérant. Le rire serein éclate à la vue des bêtises humaines. A la paisible idylle du temps des contes bleus, du temps où les bêtes parlaient, s'ajoute une satire très mordante de l'individu et de la société. L'auteur prend à partie les politi-



Illustration de Disteli pour les fables de Frœhlich.

ciens qui trompent le peuple, le libéralisme apparent sans le libéralisme réel, les mensonges de la rhétorique.

Le poème *Le blaireau et le renard*, cette charmante petite épopée du monde animal, déborde de satire sociale. Souvent les joyeuses fables de Frœhlich valent beaucoup mieux que la morale à laquelle elles aboutissent. Elles renferment une image vivante et poétique de la vie, souvent condensée en un vigoureux raccourci par l'esprit, la sagacité et l'humour de l'auteur. Combien, par exemple, les vibrations de la girouette sont finement décrites dans la pièce que nous avons citée plus haut ! Il faut reconnaître que dans ce grand recueil de fables une même idée se trouve parfois exprimée en diverses variantes. On sent le procédé et le métier. Dans plusieurs morceaux, le sens est obscur. Souvent la pointe s'émousse. Mais l'impression d'ensemble est cependant celle d'une vigueur magistrale dans la peinture poétique et didactique.

Le petit croquis pris sur le vif, qui est la meilleure partie de l'œuvre de Frœhlich, a tenté un autre poète argovien, l'avocat Charles-Rodolphe Tanner. Tanner était lié d'amitié avec Frœhlich. Il a publié un petit volume, *Croquis et chants du pays* (*Heimatliche Bilder und Lieder*). Son idéal est Salis. La nature est pour lui une source de douce émotion. Ses vers, où l'allitération joue un rôle important, sont d'une harmonie rare. Tanner est le poète du soir. Il a chanté avec prédilection la nuit et les blanches clartés de la lune. Il a dit le frisson mystérieux qu'éveillent en nous les espaces infinis.

Il nous reste à citer les *Esprits de la nature* (*Geister der Natur*), de Rodolphe Meyer. Comme Tanner, Meyer habitait Aarau, où il enseignait l'histoire naturelle. Son imagination exaltée et se complaisant dans les rêves voit dans l'univers un royaume habité par des esprits qui agissent d'après une harmonieuse entente.

Tel est le trio d'observateurs de la nature que possédait Aarau, et dont on aurait de la peine à trouver l'équivalent dans telle autre petite ville campagnarde.

*
* *

Ici apparaît un écrivain puissant et richement doué qui tient au sol suisse par les fibres intimes de son âme. Celles de nos œuvres poétiques qui chantent le passé national sont comme dominées et

éclipsées par l'incontestable supériorité du *Guillaume Tell* de Schiller. Notre vie populaire actuelle a trouvé, en revanche, dès la première moitié du siècle, un peintre indigène qui a condensé et vigoureusement développé notre acquis littéraire.

C'est en 1837, avec le *Miroir des paysans* (*Bauernspiegel*), que Jérémias Gotthelf se présenta pour la première fois au public. Il s'appelait de son nom véritable Albert Bitzius et était pasteur à Lützelflüh, dans la vallée de l'Emme. Né le 4 octobre 1797, à Morat, où son père exerçait le saint ministère, il se voua lui aussi à l'étude de la théologie. Son noviciat terminé, il fut appelé tour à tour comme vicaire à Utzenstorf, Herzogenbuchsee, Berne et Lützelflüh. Il trouva dans cette dernière localité le champ d'activité de toute sa vie. Il y fut pasteur pendant vingt-trois ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, survenue le 23 octobre 1854.



Jérémias Gotthelf.

C'est lui qui était appelé à écrire l'épopée de notre vie populaire, de préférence à tous ceux qui rivalisaient dans la glorification de l'histoire nationale. Cette épopée, il ne la chanta pas, mais il l'écrivit en prose. Et il ne la composa pas avec un art épuré, poli et brillant. Elle lui fut inspirée par son génie poétique, plein de vigueur et de sincérité.

Gotthelf a composé un grand nombre d'ouvrages. Voici, d'abord, *Les joies et les peines d'un maître d'école* (1838 et 1839), puis *La misère des pauvres* (*Die Armennot*, 1840), *Uli, le valet de ferme* (*Uli der Knecht*, 1841) et sa suite : *Uli, le fermier* (*Uli der Pæchter*, 1849), *Comment Anne Bæbi Jowæger gère sa maison, et ses expériences de médecin* (*Wie Anne Bæbi Jowæger haushaltet und wie es ihm mit dem Doktern geht*, 1843 et 1844), *Catherine, la grand'mère* (*Kæthi, die Grossmutter*, 1847), *La*

*fromagerie de la Vehfrende* (*Die Kæserei in der Vehfreude*), *La saisie ou les affaires selon la nouvelle mode* (*Der Geldstag oder die Wirtschaft nach der neuen Mode*), *Esprit du temps et esprit bernois* (*Zeitgeist und Bernergeist*, 1852), *Les aventures d'un paysan endetté* (*Die Erlebnisse eines Schuldenbauers*, 1854), et une série de petits récits parmi lesquels brille une perle de poésie *Elsi, l'étrange servante* (*Elsi, die seltsame Magd*).

Mais l'élément qui rend ces récits vivants — la foule animée des personnages très réels pris dans le peuple bernois, c'est-à-dire dans une population suisse typique — cet élément se trouve déjà ébauché dans l'œuvre de début de Gotthelf, ce *Miroir des paysans*, que le pasteur de Lützelflüh publia alors qu'il avait déjà atteint la quarantaine et possédait un trésor incomparable d'observations touchant la vie matérielle et morale du peuple. Des ouvrages qui suivirent, ceux qui sont durables ne firent que développer et préciser dans ses multiples détails le thème magistralement traité dès cette première tentative. Dans ceux des écrits de Gotthelf qui se rattachent à l'histoire ou à la légende locale ou nationale — comme par exemple *Le dernier des Thorberg*, *Kurt de Koppigen*, *Le fils de Tell* — l'originalité de l'auteur est quelque peu effacée. Cette infériorité apparait déjà dans le style.

C'est la vie du peuple qui est le sujet par excellence de Gotthelf. Nos écrivains ont toujours eu pour ce thème une prédilection marquée qui s'explique par les relations intimes existant entre toutes les diverses couches de la nation et leur noyau, la population rurale. Mais aucun auteur n'avait encore réuni et pétri d'une main si puissante et si sûre pareille masse de petits faits de notre vie suisse. Aucun n'avait encore tracé un tableau aussi varié et aussi sincère de l'existence de nos paysans.

Ce n'est pas le sentiment artistique, mais le désir de moraliser le peuple qui a fait du pasteur de Lützelflüh un écrivain. Il l'est devenu presque malgré lui. Les personnages qu'il a créés avaient pour mission de servir d'exemples, de donner une direction ou une leçon utile. Ce sont des thèses morales mises en action. Chez les types secondaires, que l'auteur n'a pas traités avec affection et dont il n'a pas développé le caractère d'une manière complète, les fils moteurs sont visibles. Mais il n'en est pas de même des personnages aimés du romancier et

incorporant ses idées morales. En ceux-là, on sent palpiter la vie dans toute sa plénitude et sa réalité. Evoqués comme simples types, ils ne tardent pas à prendre une force et une consistance qui en font des individus animés d'une vie propre. Bien que composée d'une quantité innombrable de menus traits, leur image a des contours larges et nets. Ces personnages vivent. Ils vivent, et avec eux vivent le sol où ils marchent, la maison qu'ils habitent, les biens qu'ils possèdent. Gotthelf a écrit le roman de la vie rurale tout entière, des paysans et du pays où s'écoule leur existence. Le parfum du terroir nourricier pénètre ses récits. L'auteur a embrassé du regard toute la vie de son peuple, matérielle et morale, extérieure et intime. Il domine son sujet en étendue aussi bien qu'en profondeur. Partout et toujours, dans la chaumière et dans la maison opulente, à l'écurie et à la ferme, à la cuisine, dans la chambre à coucher et dans celle où se réunit la famille, il dresse avec amour l'inventaire des objets qui l'entourent, aussi soigneusement que le ferait le propriétaire lui-même. Et des choses inanimées se dégagent les âmes. De l'existence journalière et mécanique, des plates besognes montent les sursauts et les crises du cœur, les cris de joie et les hurlements de douleur. L'effet n'en est que plus puissant lorsque ces hommes et ces femmes à l'âme simple, plongés et souvent absorbés dans de durs travaux, se trouvent seuls, sur un sentier solitaire, à l'heure solennelle et troublée d'une détermination grave. Alors le conteur, qui était si expert dans la description des objets matériels, décrit d'une main non moins sûre et d'un trait non moins délicat les aspects du monde moral. Le même auteur qui saisit le fait passager dans toutes ses contingences, nous ouvre des perspectives sur les fondements de la vie et sur les mystères lointains du monde moral. Ainsi les plus vastes espaces sont enfermés dans le cadre le plus humble et le plus étroit.

Et le romancier a été aidé par sa langue, le dialecte. Gotthelf prend comme base l'allemand littéraire et non le meilleur. Mais cet allemand écrit se trouve noyé dans le vocabulaire, les images, les métaphores et les constructions du parler populaire. Les artistes trouveront que l'unité de la langue est ainsi compromise. D'autant plus que Gotthelf passe, à son gré, même dans la partie narrative, de la langue littéraire au dialecte, et vice-versa. Mais, d'autre part, quel gain ! Le dialecte est tout saturé de poésie locale. Force plastique, humour, finesse

critique et délicatesse de pensée, tout cela, l'idiome vulgaire l'apporte dans l'œuvre de Jérémias Gotthelf. Cette œuvre est ainsi véritablement un raccourci de la patrie.

Quelles sont les limites du talent de Gotthelf? Elles résultent de l'ardeur et de certaines tendances de son zèle moralisateur. Littérateur malgré lui, le pasteur de Lützelflüh prêche longuement et copieusement. Ces sermons ne sont pas toujours aimables, et souvent ils interrompent le récit. Et l'auteur ne prêche pas seulement sur des sujets touchant à ses préoccupations pastorales. Dans des livres entiers et, dans d'autres, en certains chapitres, il parle politique et, bruyamment et sur un ton grondeur, prend parti dans les questions du moment. Alors il cesse souvent d'avoir la vérité de son côté et ne fait plus du tout œuvre littéraire.

Dans le domaine de l'art, la marche ascendante allait continuer et, nouveau renfort issu du sol de la patrie, d'autres étaient déjà là pour marcher victorieusement vers les hauteurs. L'année même où mourut Jérémias Gotthelf, en 1854, parurent les trois premiers volumes d'*Henri-le-Vert,* de Gottfried Keller.

* * *

Zurich reconquit la première place dans la littérature de la Suisse allemande et la conserva jusqu'au déclin du siècle. Elle donna le jour à deux écrivains dont l'action s'étendit bien au-delà de nos frontières et qui, dans les lettres contemporaines, se sont mis au premier rang.

De ces deux hommes, l'un sort d'un milieu ayant, à défaut d'aisance, la santé et l'activité. Il est fils de la plus humble bourgeoisie. Gottfried naquit à Zurich le 19 juillet 1819. Son père, simple tourneur, ne laissait pas d'avoir un penchant remarquable pour l'étude. C'est une figure qui eût trouvé sa place dans le « Guidon des sept braves ». Il mourut de bonne heure, laissant à sa veuve de lourdes responsabilités. A elle de gagner le pain de ses enfants et de pourvoir à leur éducation.

Aussi fut-elle pleine de labeurs, d'agitation et d'incertitude, la jeunesse du futur poète. Une direction nette et une vue claire de la voie qui s'ouvrait devant lui firent défaut à Keller jusqu'à un âge où les

esprits tardifs eux-mêmes se sont déterminés sur le but de leur vie. Il approchait de la quarantaine qu'il était encore à Munich, peinant et jeûnant, et à Berlin, faisant des vers et luttant toujours avec la dure nécessité, dans de continuels soucis d'argent et laissant ignorer à sa mère, depuis de longues années, s'il vivait encore. Nature énigmatique, qui, dans son impuissance à adopter une vocation déterminée, semble entrainée à un humiliant naufrage. Il n'était pas peintre, ainsi qu'il avait souhaité l'être. A son retour de Munich, à quarante ans passés, il était à la veille d'une banqueroute de son long effort professionnel.

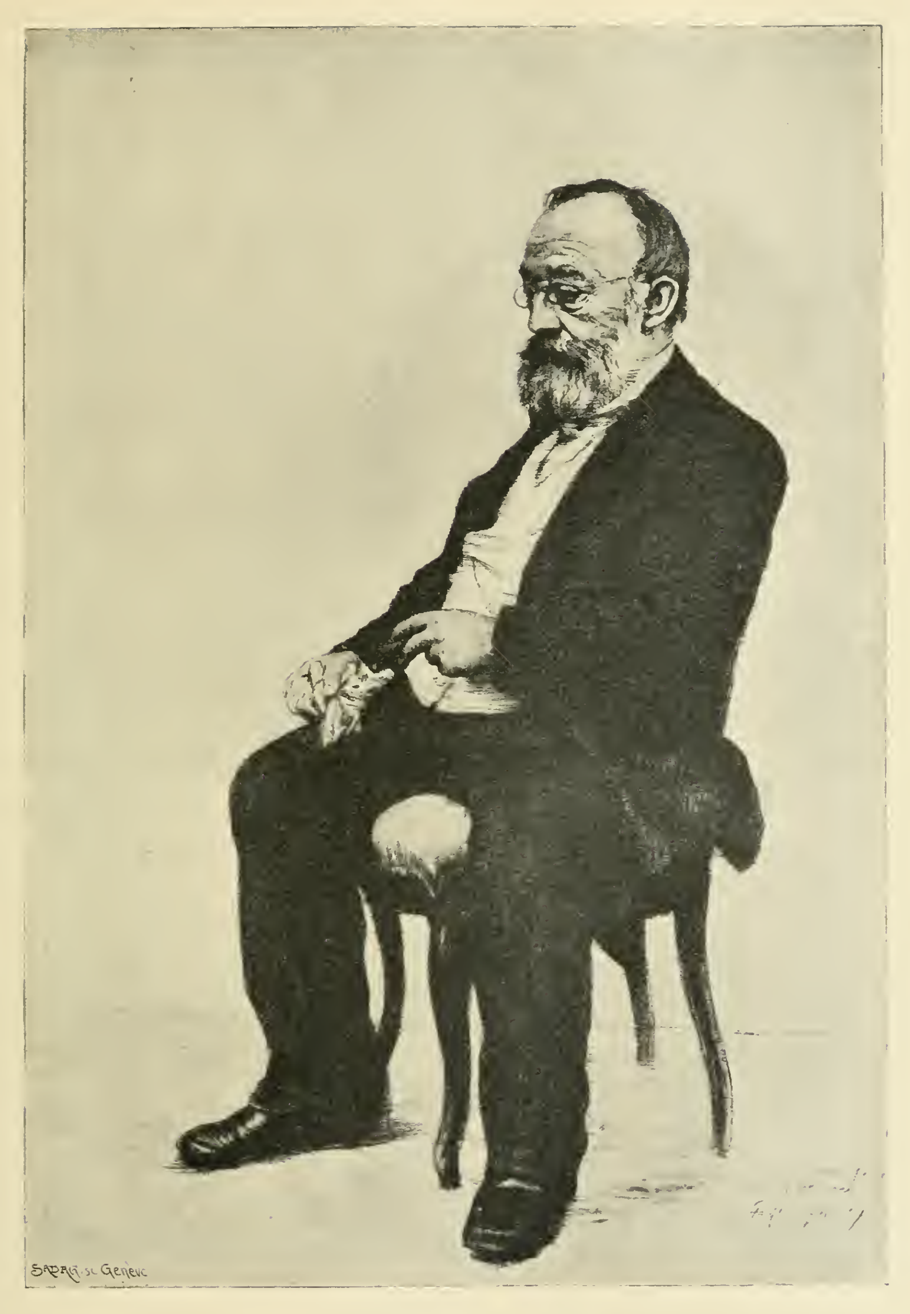
Ce fut à cette heure qu'une nouvelle source de vie commença à bouillonner en lui. Il devait vaincre encore et vaincre comme poète.

Une large déchirure s'est faite vers le milieu du siècle dans notre développement politique : de confédération d'états, la Suisse devint état fédératif. Une rupture non moins grande devait se faire, à la même époque, dans notre histoire littéraire, et c'est Gottfried Keller qui en est l'auteur.

Ce fut à la fin des luttes politiques dont le Sonderbund est l'épilogue que s'alluma le flambeau du poète zuricois. Elle est d'un lyrisme enflammé, passionné de liberté et passionné de progrès — chant du *Sturm und Drang* de la naissante confédération — cette poésie nouvelle. Et lorsque, s'enivrant des strophes de Herwegh, Keller se présenta pour la première fois au public, il le fit, lui aussi, dans un but d'enseignement et pour servir la cause d'un parti politique. Mais, dans cette âpre profession de foi politique, on sentait déjà vibrer l'hymne à la patrie commune et aimée. Le 13 septembre 1844, Keller composa le chant patriotique que, deux ans plus tard, Guillaume Baumgartner devait mettre en musique et qui est le document le plus populaire de son ardent amour du sol natal.

Keller avait désormais entrevu sa vocation de poète, mais il ne l'avait encore aperçue que dans le flamboiement d'un éclair.

Après cette période intermédiaire de 1842 à 1848, où il séjourna à Zurich, Keller, transfuge de la peinture et néophyte de la poésie, vit s'ouvrir devant lui de nouvelles années d'études et de voyage, troublées et assombries vers la fin par la misère. Il séjourna à Heidelberg et à Leipzig. Lorsqu'il rentra au pays, en 1856, sa trente-septième année bien sonnée, son avenir était aussi incertain qu'auparavant.



Gottfried Keller

d'après une eau-forte de Stauffer.

*(Par permission spéciale des éditeurs Amsler et Ruthardt, Berlin.)*

Mais cette fois sa vocation littéraire ne pouvait plus être mise en doute. Celui qui revenait s'asseoir à la table de sa mère était l'auteur de *Henri-le-Vert* (*Der grüne Heinrich*), d'un volume de poésies et des premières *Histoires de Seldwyla* (*Seldwyler Geschichten*).

Cinq nouvelles années s'écoulèrent et, par une métamorphose étonnante, cet étrange compagnon — qui semblait à la veille de passer bohême accompli — devint le digne chancelier de l'état de Zurich. Et, dès qu'il le fut, il le fut complètement, en homme qui se donne tout entier à sa profession. En 1876, Keller quitta son poste. Dans l'intervalle, il avait publié les *Sept légendes* (*Sieben Legenden*) et terminé les *Histoires de Seldwyla*. Il avait encore dix ans à vivre.

Paisiblement, le poète laissa aller sa plume, bercé par le flot puissant de son imagination. Son talent était arrivé à une luxuriante maturité. Il créa des œuvres exquises, d'une séduction véritablement magique : les *Nouvelles zuricoises* (*Züricher Novellen*), le cycle de nouvelles intitulé *Epigramme* (*Sinngedicht*), la nouvelle version de *Henri-le-Vert* et, enfin, son dernier livre, le roman de *Martin Salander*. En 1883, il donna une édition complète de ses poésies. Puis vint le crépuscule de sa vie. Le 15 juillet 1890, la mort le délivra. L'année précédente, au soixante-dixième anniversaire de sa naissance, ses concitoyens et tous les peuples allemands l'avaient salué, dans un élan unanime, comme l'un des grands écrivains du temps présent.

Tel qu'il survit dans ses œuvres, Gottfried Keller est avant tout un homme de son pays. Suisse, il l'est profondément et joyeusement. Il n'a jamais exalté nos mérites. Il les a affirmés simplement. Il a été le fidèle gardien de notre esprit national, le chantre convaincu et ardent de tout ce qu'il y a de beau et de bon dans nos vallées et dans notre grande famille helvétique. Mais il a su aussi juger avec sévérité et flageller avec vigueur les vices cachés et manifestes de notre peuple. Conrad-Ferdinand Meyer dit que ce qu'il a admiré le plus chez Keller, ce sont ses sentiments envers la patrie, qui ressemblaient à ceux d'un génie tutélaire ; comme un père, il s'inquiétait, il enseignait, il prêchait, il donnait des avertissements, il grondait, il punissait, il cherchait partout à faire prévaloir ce qu'il considérait comme équitable.

S'il écrit avec un art incomparablement supérieur à celui de ses prédécesseurs, Keller perpétue néanmoins les traditions didactiques

des écrivains nationaux qui l'ont précédé et il y a en lui encore une bonne part des tendances de Jérémias Gotthelf. C'est peut-être dans le rude et beau roman de *Martin Salander* que ce caractère est le plus saillant. Ce livre est l'œuvre d'un justicier national. L'auteur y parle à son peuple avec la sévérité d'un Dante poussant les pécheurs dans l'enfer. Dans le roman zuricois comme dans le poème florentin, celui qui prononce ces sentences brèves et tranchantes — bien différentes des flots d'éloquence tumultueuse de Gotthelf — celui-là est passionnément attaché à son pays, qu'il veut net et sain.

L'amour de la patrie ensoleille gaiement toutes les pages de l'œuvre de Keller. Aux journées de fête nationale, dans la cantine retentissant du bruit des voix, son âme entière vibre avec force, tandis que les citoyens, défenseurs de la patrie, sont assis alentour, joyeux et unis. En lui le sentiment fédéral a trouvé son barde le plus énergique. La fière vigueur du peuple suisse, modestement conscient de son droit et de sa valeur, le sérieux et la sincérité de nos sentiments intimes, revivent dans les personnages de superbe venue qu'a enfantés le romancier. La beauté de nos paysages, leur gigantesque rempart de montagnes dominant, altières et majestueuses, dans le calme et la lumière, nos plaines paisibles, sont chantés par un maître de la langue.

Il était poète jusque dans les mœlles. Aucun des écrivains dont nous avons parlé dans les pages qui précèdent n'a, comme lui, libre et grand, puisé aux trésors d'une imagination originale. Il est le créateur d'une longue suite de personnages vivant d'une belle et forte vie.

A voix haute ou basse, ouvertement ou sous le voile de la fiction, c'est sa propre existence, ses propres expériences qu'il dit. Son art, pétrissant cette gangue, en a fait des êtres humains. Une fière lignée de braves lutteurs traverse son œuvre. De l'histoire de sa jeunesse, Keller a fait son premier grand roman, vécu au milieu des crises d'une sensibilité profonde et énigmatique, écrit avec effort, aujourd'hui rayonnant d'un merveilleux éclat et, en plusieurs parties, beau comme un rêve. Tandis que Gotthelf puisait son inspiration dans le peuple au milieu duquel il vivait, Keller a tiré ce roman de sa propre existence. C'est cette source qui coule aussi le plus abondamment

dans ses œuvres postérieures et, comme on le pense bien, dans sa poésie lyrique.

Là même où le sujet qu'il traite paraît lui tenir de moins près, il l'enveloppe dans une atmosphère très personnelle, celle de son puissant et savoureux humour. Cet humour au riche châtoiement éclaire tout ce que Keller écrit. Nous le retrouvons dans ses saillies rapides et aimables, dans ses vigoureux rapprochements, dans ses images gracieuses et dans celles que lui inspire sa farouche combativité. Et l'humour de Keller ne flotte pas seulement autour des détails. Il inspire des pensées élevées. Il est un élément de l'esprit humain. Il nous fait découvrir dans les originaux, les plus bizarres, ce en quoi ils sont hommes et ce qui fait leur valeur.

C'est dans les *Sept Légendes* que l'humour de Keller, uni à sa maîtrise de la langue, a abouti au résultat le plus exquis. Dans leur genre, ces pages sont classiques. L'humour et l'imagination du romancier s'élancent en bonds joyeux, dans le royaume du fantastique et du grotesque. Il y a chez Keller une large part de rêverie et de vision ténébreuse, traversée par les démons et les spectres. La combinaison d'une imagination pétulante et joyeuse avec un sens précis de la réalité est un des traits caractéristiques du grand écrivain zuricois.

Mais ce qui nous révèle Keller tout entier, c'est sa langue. Langue pleine de force, saine jusque dans son tréfond, d'une originalité singulière, comme éclairée d'une lumière intérieure, d'une grande et épique allure, mais propre aussi à traduire les agitations les plus intimes et les silencieux mouvements du cœur. Elle a un son profond et plein. Elle est riche en images et excellente. Sûre d'atteindre le but, elle rejette souvent le tour le plus élégant ; mais, vivant d'une vie propre — intense et puissante — c'est une langue littéraire d'une rare vigueur.

Il était possible cependant de l'affiner encore et un autre grand citoyen de Zurich, Conrad-Ferdinand Meyer, ce maître ciseleur, y est parvenu. Mais le plus puissant jaillissement de force naturelle, c'est, nous semble-t-il, dans la langue et dans l'œuvre de Keller qu'il faut le chercher.

* * *

Les deux grands écrivains zuricois qui, dans la seconde moitié du siècle, se sont placés parmi l'élite des écrivains de langue allemande, ont jeté sur cette période de la littérature suisse un si vif éclat que les auteurs de second ordre pâlissent. L'importance de ces derniers s'en trouve diminuée par rapport aux écrivains de même ordre de la première moitié du XIX^me^ siècle. Les écrivains de même catégorie n'ont pas dans les cinquante dernières années le même lustre que dans les cinquante premières. L'historien littéraire passera désormais plus rapidement devant les talents modestes pour vouer son attention aux individualités les plus remarquables.

Dans cette littérature de la seconde moitié du siècle, qui, insensiblement, devient celle de l'époque actuelle, il est aussi plus difficile de discerner clairement, au milieu de la multiplicité des détails, les manifestations caractéristiques de notre état d'esprit. Les ruisseaux et les ruisselets de la littérature traditionnelle continuent à couler gaiement dans leurs lits. Mais, outre les genres et les sujets anciens, ils reçoivent dans leurs flots des éléments modernes. Le spectateur a l'impression, sinon d'un sensible progrès de la puissance littéraire, tout au moins d'une diversité et d'une richesse plus grandes. La note individuelle s'accentue même chez les écrivains de modeste envergure. L'importance d'une œuvre littéraire résidait précédemment dans la valeur objective des pensées qu'elle avait exprimées. C'est de plus en plus la personnalité de l'auteur qui éveille l'intérêt. Il pénètre davantage son sujet, lutte plus ardemment avec lui, cherche mieux à se donner lui-même et à traduire ses sentiments propres. Du même coup, le style gagne en souplesse, en délicatesse et en originalité.

L'assurance croissante dans l'expression des sentiments personnels ne se trahit nulle part plus nettement que dans les *Echos de la Thur (Klænge von der Thur)* de Seiler. Ce dernier, que nous avons déjà cité comme dramaturge populaire, était originaire de Wyl. Il devait être plus tard landammann saint-gallois. Dans l'œuvre que nous venons de mentionner, des récits épiques, ne touchant pas à l'individualité de l'auteur, se confondent avec l'expression de sentiments intimes.

Rappelons ici que la petite ville dont Seiler est issu n'a, dans l'espace de vingt ans, pas produit moins de cinq écrivains. Ce furent tout d'abord les trois frères Muller: Jean-Joseph, qui fut député au conseil national ; Georges, architecte de grand talent, et Jean-Baptiste, qui se voua à l'industrie. Puis ce sont Charles Morel et le P. Gall Morel, frères également. Le premier est connu comme historien de la société helvétique. De sa cellule d'Einsiedeln, le second a uni sa voix sonore et sympathique au chœur des poètes suisses.

En Argovie, Edouard Dœssekel, âme paisible et réfléchie, suivait les traces de Tanner. Dœssekel a rempli dans son canton les fonctions de juge au tribunal supérieur. Parmi les Argoviens, il convient de citer encore les deux Dorer, Edouard et Edmond, le père et le fils. Ce dernier ne s'est pas signalé seulement par ses poésies originales d'une forme parfaite, mais aussi par des adaptations de poésies espagnoles.

A Bâle, le célèbre germaniste Charles-Henri Wackernagel ne vouait pas à la science un culte exclusif. Il a composé des vers élégants. Dans certains de ses morceaux, dans ceux où il a chanté le vin en particulier (*Weinbüchlein*), il a trouvé une note gaie et humoristique. Théodore Meyer-Merian est l'auteur de poésies, en dialecte allémanique, empreintes d'un charme familier. L'œuvre lyrique de Frédéric-Henri Oser a fourni un thème inépuisable aux compositeurs de musique. Dans le Valais, Léon-Lucien de Roten chantait la patrie. La Zuricoise Meta Heusser s'est fait apprécier dans le domaine de la poésie religieuse. Sa fille, M^me^ Jeanne Spyri, a publié des livres d'enfants d'une valeur bien supérieure à tout ce qui s'écrit dans ce genre peu riche en chefs-d'œuvre.

Le Soleurois François-Joseph Schild mérite une mention pour ses vers en dialecte. C'est aussi une poésie composée en idiome populaire, d'une grande beauté de forme et de sentiment, qui est le chef-d'œuvre du poète et romancier bernois Jean-Jacques Romang.

Le Zuricois Auguste Corrodi, poète et peintre, offre un cas remarquable de subjectivité poétique poussé jusqu'à la bizarrerie. Il y a en lui de la familiarité d'Usteri unie au style nerveux de Paul Richter. La prodigieuse énergie de son imagination luxuriante est trop souvent annihilée, comme réduite en poudre, par une sensibilité singulière et pénétrante.

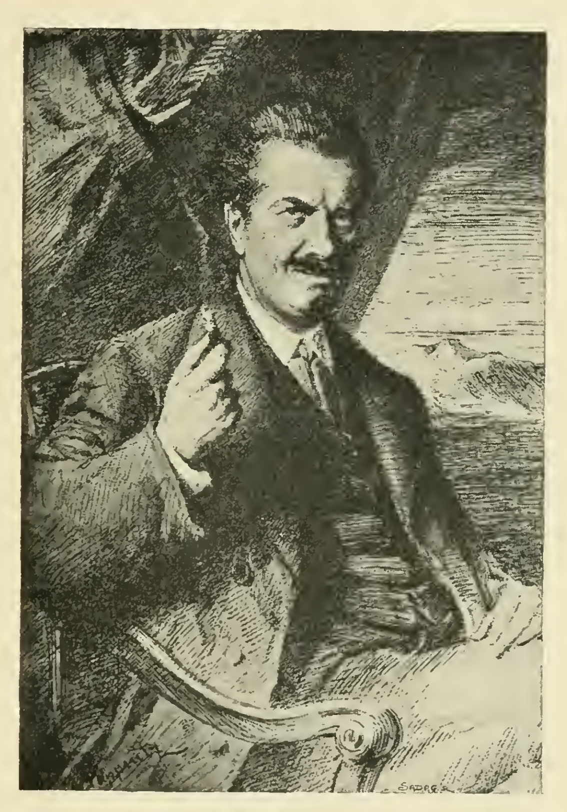
Et deux poètes lyriques ont surgi qui, dans des domaines différents, peuvent être considérés comme des antagonistes aux tendances de la poésie suisse de l'âge précédent. L'un est Ferdinand Schmid (1823-1888), de Berne, qui publiait ses vers sous le pseudonyme de *Dranmor*, le barde profondément sérieux et ascétique du problème métaphysique, des questions les plus mystérieuses et les plus insolubles de la vie. L'autre est Henri Leuthold (1827-1879), de Zurich, ce poète malheureux qui a chanté l'harmonie suprême. Tandis que le premier a complètement abandonné la tendance populaire et pratique chère à nos écrivains nationaux, la poésie de Leuthold, où on chercherait vainement des traces de lourdeur suisse, s'enivre de la douce musique de sa langue. En Leuthold, il y avait un démon qui finalement entraîna le poète dans la nuit de la folie pour l'y laisser mourir. Et elle est diabolique aussi cette soif de savoir qui s'empare de Dranmor, le jette avec rage contre des portes fermées à jamais, lui enlevant la faculté d'être heureux et de voir dans la vie aux aspects si multiples une compensation aux incapacités de l'esprit humain. Ainsi Dranmor, qui trouva au Brésil une seconde patrie et qui reçut en lui les impressions de la nature des deux hémisphères, fut un chantre mélancolique des mers. Ecoutant leur éternel murmure, il crut y trouver le mystère de l'éternité et dans son *Requiem* il chanta la mort. Mais en ce panthéiste, qui rêvait de démêler le sens de la vie, le vieux sang



Dranmor.

suisse, sain et fort, ne s'est pas démenti. Le poète qui dit l'impuissance humaine et la nécessité de renoncer, marche d'un pas ferme. Il est plein de virile vaillance et ne pleure pas.

Leuthold est un esprit d'une nature toute différente. L'idéal artistique qu'il invoque sans cesse dans ses poésies, c'est l'harmonie. Elle constitue l'essence des vers de Leuthold. Elle est le fond même de sa poésie ou en tout cas la loi suprême selon laquelle ce fond est façonné. Les plus violentes émotions sont soumises chez le poète à la symétrie la plus absolue du style et elles s'ordonnent sans effort, avec volupté même. Leuthold fut incapable de donner une direction ferme à sa vie. Dans sa poésie, où il a su vaincre, son énergie incomplète se donne pleine carrière. Il s'arrache aux irrémédiables dissonances d'une existence attristée par l'obscurcissement de son intelligence et il cherche un refuge dans les douces et berçantes mélodies du mot sonore. Il a fait d'ailleurs œuvre d'art et non œuvre artificielle. Ses vers ne sont pas un simple jeu de l'esprit ni de belles et froides combinaisons de mots. Ils jaillissent du cœur et souvent la passion les fait bouillonner. Et, cependant, lorsque nous avons pleinement savouré la musique des strophes de Leuthold, il nous semble que, heureux de ces beautés, nous devions attendre quelque chose qui les relie, un couronnement : une personnalité. Leuthold



H. Leuthold.
*D'après un dessin à la plume de G. Patteritz.*

est un maître de la forme, dans sa poésie lyrique, dans son épopée de *Penthésilée*, dans le cycle de rhapsodies qui a pour titre *Hannibal*, enfin dans ses magnifiques adaptations de lyriques étrangers.

Leuthold a succombé dans la lutte que les difficultés de la vie extérieure ont livrée à sa nature délicate et pure d'artiste. Gottfried Keller a failli avoir le même sort en dépit de sa plus grande robustesse. Ce qui le sauva ce fut de prendre en main la plume de chancelier d'état et de se soustraire ainsi à une dangereuse liberté. Keller a dit que sa patrie était pour le poète un plancher très dur (*Holzboden*) et Leuthold a adressé à son pays des vers pleins de colère et d'invectives, sans cesser d'ailleurs d'être bon patriote.



Jacob Frey, sur son lit de mort.

Il y a chez Leuthold, dont le sort fut triste entre tous, des traits qui lui sont personnels au plus haut point et qui expliquent le tardif hommage rendu au poète par ses concitoyens. Il est plus caractéristique encore que l'importance de Gottfried Keller et de Conrad-Ferdinand Meyer nous ait été révélée seulement par l'admiration témoignée à ces deux écrivains en l'Allemagne. Et, dans le champ de notre saine littérature populaire, ne voyons-nous pas combien l'intérêt du public se porte peu — pourrions-nous peut-être dire se *portait* peu? — au-devant des auteurs nationaux. Le public de la Suisse allemande n'est pas

réputé avoir un goût littéraire très fin, et, dans ce domaine, la Suisse romande est, semble-t-il, à un degré supérieur de développement.

Ces réflexions s'imposent à quiconque considère le sort de l'excellent conteur argovien Jacob Frey (1824-1874). Pendant toute sa vie, il a lutté bravement et sans succès pour arriver à la situation morale et matérielle qu'auraient dû lui assurer ses qualités de bon écrivain populaire. D'autres littérateurs de talent se sont heurtés aux mêmes obstacles. Ainsi le Bernois Samuel Haberstich (Arthur Bitter), auteur de nouvelles populaires, et Alfred Hartmann, de Soleure, qui, mort vers la fin de 1897, a laissé d'excellents récits populaires, — en particulier les *Kiltabendgeschichten*.

Jacob Frey, l'écrivain le plus remarquable de ce groupe, était issu d'une famille de petits paysans. Il a donné à la peinture de la vie populaire, telle que Jérémias Gotthelf l'avait inaugurée, une direction nouvelle. Il ne lui eût guère été possible de rivaliser avec Gotthelf pour l'abondance inépuisable du détail caractéristique. Mais il pouvait trouver des succès d'un genre nouveau dans une composition plus serrée — alliée à l'émotion du style — et dans une plus grande complication de l'intrigue. C'est de ces qualités que Frey a fait preuve en racontant l'existence du peuple argovien et en peignant la vie de la haute montagne et de ses habitants. Avec un art accompli, il a défini, dans la *Forêt des Alpes* (*Alpenwald*), l'âme montagnarde, celle de la nature extérieure et celle qui réside dans le cœur des hommes. Ce récit-là est un modèle. Et lorsque la fièvre de la vie quotidienne lui laisse le temps de repolir son œuvre, Frey est toujours un conteur simple et délicat, habile à rendre les nuances du sentiment et à placer ses portraits psychologiques dans un cadre d'histoire nationale.

*
* *

A côté de Gottfried Keller, nous avons pris l'habitude de placer son concitoyen zuricois Conrad-Ferdinand Meyer. A nos yeux, ces deux écrivains sont liés presque de même manière que Gœthe et Schiller dans le culte que leur voue la pensée allemande. Keller n'était guère satisfait de cette juxtaposition stéréotypée. Il lui arriva de maugréer, moitié souriant, moitié sérieux, sur l'habitude qu'avaient prise ses contemporains de ne le citer que comme « frère siamois ».

Personnellement, les deux écrivains n'eurent entre eux que très peu de rapports. Trop différentes étaient leurs natures, leurs habitudes de vie aussi bien que le genre de leurs talents. Les difficultés de la vie laissèrent dans l'âme de Keller des traces que le succès ne parvint pas à effacer. Ces épreuves furent épargnées à Meyer.

Fils du conseiller d'état Ferdinand Meyer, il naquit le 12 octobre 1825. Son existence suivit un cours paisible. Elle fut exempte d'événements autant que de soucis matériels.

Le cercle dans lequel il fut élevé et qui lui imprima sa marque extérieure était celui du vieux patriciat zuricois, tandis que Keller sortait d'un milieu humble et voué à la lutte pour l'existence. Toutes les luttes et les crises que Meyer eut à traverser furent celles de son développement moral. Elles furent nombreuses, il est vrai, et d'une intensité que nous ne pouvons encore que supposer, tant que la biographie du grand écrivain nous fera défaut.

Notons d'emblée ce fait essentiel que dans les années où son développement fut le plus actif, le jeune Zuricois s'est familiarisé, plus qu'aucun autre des écrivains dont nous avons parlé, avec l'esprit et la littérature des races fusionnées à l'intérieur de nos frontières. La Suisse française, où il a séjourné longtemps, a été pour Meyer une seconde patrie. La langue et la littérature françaises entrèrent comme éléments dans son développement. Elles ont eu même sur lui une influence dominante et paraissent l'avoir conservée. Il fallut un retentissant cataclysme historique pour ramener Meyer à l'esprit allemand, qui était celui de ses pères. « L'année 1870 fut pour moi une année critique, » dit-il dans sa courte notice autobiographique. La guerre qui, en » Suisse, excita et divisa les esprits, détermina l'issue d'un combat » qui se livrait dans mon âme. Saisi par un sentiment de race qui avait » insensiblement mûri en moi, je me détachai, à l'occasion de ce grand » événement, de ma préférence pour l'esprit français, et, pour traduire » cette révolution intérieure, je composai *Les derniers jours de Hutten* » (*Huttens letzte Tage*). »

Ce merveilleux poème, petit, mais de si grande envergure, fut publié en 1871. L'auteur avait alors quarante-six ans. Il a désigné une fois cette œuvre comme son œuvre de début, passant ainsi sous silence ses deux publications antérieures : *Vingt ballades* (*Zwanzig Balladen*, 1864) et *Romances et croquis* (*Romanzen und Bilder*, 1870), qui, après




C.-F. Meyer dans son cabinet de travail.
*(Phot. R. Ganz, Zurich.)*

un triage et des retouches, ont trouvé place dans le recueil des poésies de Meyer.

L'écrivain, revenu à ses origines germaniques, avait pris tardivement la plume. Mais désormais des fruits superbes mûrirent. Les volumes s'ajoutèrent aux volumes. En 1872 parut l'idylle intitulée : *Engelberg* et, quatre ans plus tard, *Georges Jenatsch* (*Jürg Jenatsch*), le puissant récit tiré de l'histoire grisonne. L'année 1883 vit éclore quatre *Petites nouvelles : — L'amulette, Le coup tiré de la chaire, Plaute au couvent des nonnes. Le page de Gustave-Adolphe* (*Kleine Novellen : — Das Amulett. Der Schuss von der Kanzel. Plautus im Nonnenkloster. Gustav Adolfs Page*). A ce volume s'en ajouta plus tard un second : *Les noces du moine, Les peines d'un enfant* et *La Justicière* (*Die Hochzeit des Mœnchs, Das Leiden eines Knaben, Die Richterin*). Les dernières nouvelles dont Meyer dota les lettres suisses furent *La tentation de Pescara* (*Die Versuchung des Pescara*, 1887) et, enfin, *Angela Borgia* (1890).




C.-F. Meyer.
*(D'après une eau-forte de Stauffer.)*
*Par permission spéciale des éditeurs Amsler et Ruthardt, Berlin.*

Puis l'ombre envahit l'esprit du grand romancier. Son œuvre était finie et, le 28 novembre 1898, sa vie arrive, elle aussi, à son terme.

Cette vie s'était écoulée paisible dans sa maison de campagne de Kilchberg, sur un des coteaux riants qui bordent le lac de Zurich, et en face du décor étincelant des Alpes. Meyer s'y était établi en 1875, après avoir séjourné à Kussnacht et à Meilen, sur l'autre rive du lac aimé. Quelques voyages avaient seuls interrompu cette existence idyllique.

La maison de Kilchberg était devenue un des asiles de la poésie allemande, et le nom de Meyer l'un des premiers de la littérature contemporaine.

L'œuvre de Meyer est le fruit tardif d'un esprit rassis. Elle atteste une vaste érudition historique, que vivifie une pénétrante et lumineuse analyse des situations les plus embrouillées du passé. Gottfried Keller a trouvé le sujet de son premier chef-d'œuvre dans l'histoire de sa propre jeunesse. Meyer a choisi d'emblée comme héros, dans *Les derniers jours de Hutten*, un personnage appartenant à l'histoire générale. Et c'est sur le terrain de cette histoire qu'il a continué à se mouvoir, se trouvant aussi à l'aise dans les siècles les plus éloignés que dans le présent. Il est très rare — même si nous nous rappelons les poésies recueillies pour la première fois en 1882 — que nous trouvions chez Meyer l'aveu direct de sentiments personnels, sans transposition historique.

Mais dès *Les derniers jours de Hutten* on voit comment le romancier entend ces retours dans le passé. Son œuvre n'est pas une mosaïque soignée et attentivement composée, où l'auteur se complait dans des recherches de style. Meyer est un créateur, il taille en plein marbre, il revit avec intensité la vie du passé.

Dans ses nouvelles historiques et dans son roman grison *Georges Jenatsch*, Meyer a triomphé des difficultés inhérentes à ce genre précaire qu'on appelle le roman archaïque et où un grand appareil d'érudition aboutit généralement à un maigre résultat littéraire. Plus on lira les romans de l'écrivain zuricois, plus on admirera son étonnante dextérité à accumuler les traits qui rendent vivante une époque lointaine.

Ce qui ajoute peut-être le plus de prix à l'œuvre de Meyer, c'est l'art avec lequel le romancier mesure la lumière projetée par lui sur le passé. Il sait laisser dans un lointain vaporeux les personnages qu'il emprunte à l'histoire. Mais il leur infuse une vie qui les rapproche de nous avec une force presque surnaturelle. C'est ainsi que, du siècle de Charlemagne, il a fait surgir la *Justicière*. C'est ainsi qu'il a ressuscité Georges Jenatsch, le farouche héros des Ligues. C'est ainsi qu'il a, en un cortège de personnages lumineux ou sombres, fait revivre dans ses livres la renaissance des pays du midi et des pays du nord, visions puissantes qu'à la noblesse des lignes on prendrait pour de belles

fresques, hommes d'une vigoureuse individualité, caractères profondément énigmatiques et troublants, dominés par un inéluctable destin.

La nouvelle était le genre qui répondait le mieux au talent de ce maître si sûr de lui-même. Il a rempli ce moule d'une précieuse matière. Mais c'est peut-être dans *Le mariage du moine* que l'art de Meyer, se riant de difficultés accumulées presque à plaisir, a triomphé avec le plus d'éclat. L'auteur met ce récit dans la bouche du Dante. Il prête au poète un verbe d'airain et un silence plus imposant encore. Quel contraste entre le silence et la parole! Nous touchons ici à une particularité de l'art de Meyer, laquelle est d'un prodigieux effet dans ses poésies. Leur style est d'une concision frappante. Les mots sont prononcés avec vigueur et il en faut peu pour que l'écho sonore se prolonge dans l'âme de l'auditeur. En deux mots, le romancier fait trouver à l'Orientale son chemin des côtes de Palestine jusque dans le Londres brumeux et lointain où demeure son fiancé. Meyer est toujours sobre de paroles. Son style, singulièrement concis, donne aux mots leur plus grande force. La langue du romancier y perd en naturel. On y sent le calcul.



J.-V. Widmann.
*(Phot. Vollenweider, Berne.)*

A côté de Meyer, Gottfried Keller semble écrire plus simplement et avec moins d'art. Mais il y a de l'art chez l'un et chez l'autre. Il y en a dans l'imagination débridée de Keller qui, souvent, d'une simple expression proverbiale fait sortir un conte bleu et volontiers touche au fantastique. Il y en a dans la puissance avec laquelle Meyer sait évoquer les âges passés, dessiner d'un trait ferme le portrait des hommes d'autrefois et les remplir de vie. Et si, dissimulé derrière ses person-

nages, l'auteur peut nous paraître moins rapproché de nous que ne l'est Keller dans ses romans et ses poésies, Meyer — l'homme, non l'écrivain — s'est cependant, dans *Hutten,* révélé aussi franchement que Keller ne l'a fait en entonnant les chants exaltés de sa première poésie. Les paroles qu'il prononçait étaient, elles aussi, l'aveu d'un esprit passionné de liberté, Hutten contre Loyola !

* * *

Il nous reste à jeter un regard sur les écrivains vivants.

Il y en a parmi eux qui sont peut-être arrivés au terme de leur carrière littéraire. Mais, comme les débutants et comme ceux qui sont en pleine floraison de leur talent, ils ont droit à ne pas être encore classés dans l'histoire littéraire.

Nous ne pouvons guère que mentionner et caractériser sommairement les auteurs dont nous citerons les noms parmi la foule des écrivains actuels. Il appartiendra à nos successeurs de choisir et de faire œuvre critique.



C. Spitteler.
*(Phot. Zimmermann, Lucerne.)*

Joseph-Victor Widmann, dont les premières poésies ont été publiées vers 1865, est un écrivain d'un talent souple et varié qu'a développé l'école du journalisme. Son style est plein de grâce et d'éclat. Un profond sentiment artistique, une riche imagination poétique s'allient en lui à un sens critique toujours en éveil. On admire chez lui tour à tour son humour plein de malice, sa philosophie sérieuse et réfléchie, sa rude et ardente combativité. Dans toute sa poésie, lyrique, épique et dramatique, s'affirme une nature indépendante et agressive. Widmann trouve une joie particulière à verser dans de vieilles formes un pétillant esprit moderne. Ses écrits sont d'inspiration diverse ;

mais partout l'auteur a été dominé par le plaisir qu'il prenait à ses imaginations poétiques et à la beauté de la forme.

Dans l'éducation de Charles Spitteler, les influences étrangères ont prévalu sur les influences suisses. Son talent a un air de hautaine distinction et l'originalité de sa pensée égale celle de son style. Il fait, de propos délibéré, de l'art pour l'art. Dans les passages typiques de son œuvre s'affirme la conscience souveraine de sa personnalité et une volonté inflexible. Sa poésie a de fortes qualités. Une richesse débordante d'images s'allie en elle à la vigueur et à la délicatesse de la pensée.



Adolphe Frey.
*(Photographie Gysi, Aarau.)*

Les œuvres d'Isabelle Kaiser, de Zoug, débordent d'imagination, de sentiment, de lyrisme ardent et romanesque.

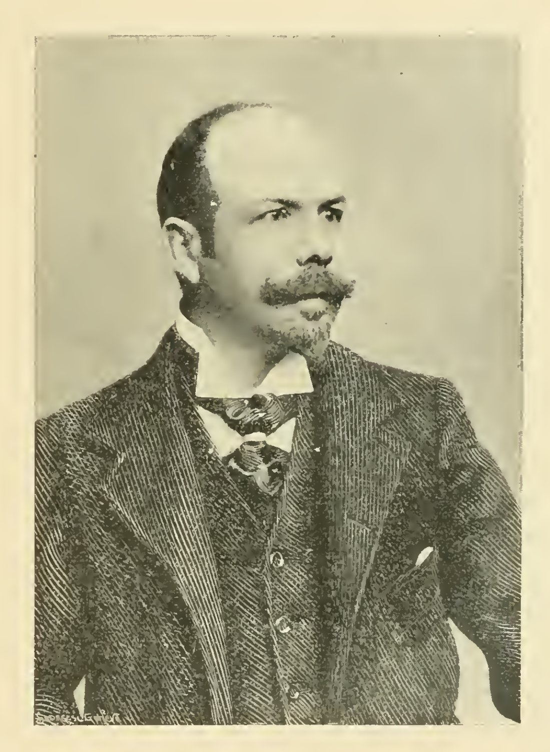
Dans les vers magistralement ciselés d'Adolphe Frey — fils de Jacob Frey, que nous avons mentionné plus haut — on retrouve la concision virile, la langue massive et forte de Conrad-Ferdinand Meyer, unie à une sonorité plus douce. Dans ses petits « lied » *Duss und underm Rafe,* appliquant sa manière d'écrire au dialecte, il marie la forme littéraire au ton simple et naïf du chant populaire.

Le lyrisme de pensée de Jost Winteler rappelle les subtilités poétiques de Dranmor (*Tycho Pantander, eine Geistesentwicklung in Liedern*). En pédagogue, Otto Sutermeister a répandu dans la menue monnaie de ses proverbes poétiques sa profonde expérience de la vie. Sutermeister a rendu des services signalés comme collectionneur de poésies composées en dialecte suisse allemand.

Les poésies épiques de Otto Haggenmacher développent des thèmes étranges.

On trouve une bienfaisante fraîcheur dans beaucoup des poèmes de Frédéric Bopp, qui se présente à ses lecteurs comme palefrenier, journaliste et poète.

Dans le domaine des récits populaires, la pénétrante analyse psychologique de Jérémias Gotthelf se retrouve chez une fille du grand écrivain de Lützelflüh, Marie Walden, de son nom de guerre. Ce que le père exprimait avec abondance, mais souvent sans légèreté, la fille le dit sous une forme gracieuse et humoristique.


Walther Siegfried.

Le romancier soleurois Joseph Joachim puise ses sujets dans la vie du paysan suisse. Une connaissance approfondie des vieux usages et des fondements historiques de notre civilisation prête une valeur particulière à plusieurs de ses ouvrages les plus importants.

Meinrad Lienert, de Schwytz, et Ernest Zahn, d'Uri, ont trouvé dans le sentiment populaire la meilleure part de leur inspiration.

Chez beaucoup des nouveaux littérateurs suisses, on sent, manifeste ou latente, dans le fond ou dans le style, l'influence de Keller et Meyer. Les deux maîtres zuricois séduisent leurs successeurs par l'éclat et l'originalité de la pensée, aussi bien que par la saveur et la fermeté du style. Le charme que Gottfried Keller a répandu sur les années d'enfance de *Henri-le-Vert*, ces pages qui semblent remplies de la lumière dorée du jour naissant, ont exercé une fascination particulière. Citons notamment Fritz Marti et Adolphe Vögtlin.

Dans le roman littéraire, Walther Siegfried s'est placé à un des pre-

miers rangs. Il rappelle Lenau par la richesse du sentiment. Il rend magistralement les paysages, les paysages sombres surtout, et leurs reflets dans l'âme humaine.

C'est en cela qu'excelle aussi le dramaturge que nous nommerons avant de clore cette étude, Arnold Ott, de Lucerne. On admire dans son théâtre toutes les qualités que notre langue littéraire a acquises au cours de la seconde moitié du siècle. Ott a donné, sinon à la scène suisse, tout au moins à notre littérature, une œuvre qui surpasse de beaucoup nos nombreuses pièces historiques et patriotiques et qui, pour la première fois, prête une forme originale et dramatique à un épisode de notre passé national. La pièce populaire intitulée *Charles-le-Téméraire et les Confédérés* est un chef-d'œuvre de hardiesse et de vigueur.



Arnold Ott.
*(Phot. Zimmermann, Lucerne.)*

*
* *

Nous arrivons au terme de notre étude.

Les lettres ont pris dans la Suisse allemande, au cours du XIXe siècle, un essor considérable. Pour s'en convaincre, il suffit d'évoquer, dans l'ordre chronologique, la série de nos principaux écrivains. Nous les voyons peu à peu affranchir leur talent des préjugés qui l'entravaient à l'origine. Il y a gain incontestable quant à la richesse de l'imagination et quant à la perfection du style. Chez la plupart une certaine rudesse subsiste. C'est un trait national. Mais, si elle a retardé le développement du goût, elle s'allie à la fermeté de la pensée et à un vif sentiment des responsabilités sociales. D'ailleurs, les tendances didactiques et philanthropiques qui prévalaient au début de la période dont nous parlons ont perdu leur empire. Mais tout en recherchant la beauté littéraire pour elle-même, les écrivains suisses

n'ont pas sacrifié le fond à la forme. Leurs écrits ne sont jamais un simple divertissement de l'esprit ou un jeu frivole et sans portée. Puis, le sentiment patriotique ne cesse de pénétrer fortement ceux-là même dont, après une douloureuse attente, la voix n'a pas trouvé d'écho parmi leurs concitoyens. Tous ont hérité de ce patrimoine de santé morale, de cette quote-part de force nationale, belle et intacte. Dans l'œuvre de tous nos grands écrivains, là même où elle n'est pas consacrée à des sujets suisses, nous trouvons — et les étrangers le perçoivent mieux encore que nous — un élément qui tient au pays même, plante agreste et vigoureuse dont les racines plongent jusqu'au tréfond de notre sol. Plus que l'histoire nationale, thème favori de nos bardes les plus enthousiastes, la vie actuelle du peuple suisse a fourni à notre littérature une mine féconde. De cette vie, le roman de Gotthelf, semblable à un large miroir, a reflété les faces multiples. D'elle aussi, avec un art plus délié et une originalité plus intense, Gottfried Keller a fait le tableau. Et notre littérature n'a cessé de dire la joie intime qui naît du spectacle de nos montagnes neigeuses et des beaux paysages de Suisse. Bien qu'il ait pris, de préférence, les sujets de ses récits à l'étranger, Conrad-Ferdinand Meyer a puisé la meilleure part de son inspiration dans le spectacle des sommets altiers et sereins.

Ainsi s'est accumulé un trésor de poésie suisse, lyrique et épique.

Et, c'est pénétrée d'un large souffle de vie nationale, ouverte à de plus larges horizons et affinée dans ses modes d'expression, que notre littérature fait son entrée dans le siècle nouveau.






# La Littérature dans la Suisse française

---

Dans la Suisse française comme en d'autres contrées, l'éveil intellectuel date de la réformation. Ce puissant mouvement d'idées a été le point de départ d'un développement littéraire et scientifique dont la période la plus brillante fut le XVIIIme siècle. Avec la révocation de l'édit de Nantes, et le « refuge » qui en fut la suite, notre pays s'enrichit d'une partie de ce que perd la France, et, pour la seconde fois depuis le XVIme siècle, nos petites villes deviennent des foyers lumineux et bienfaisants. Les Turettini, les Ostervald renouvellent la théologie ; les Burlamaqui, les Vattel donnent un remarquable essor à la science du droit ; on voit fleurir les sciences naturelles avec l'universel Bourguet, l'histoire avec Ruchat, la critique et la philosophie avec de Crousaz et le sage Abauzit.

C'est vers le milieu du siècle surtout que commence la période d'expansion littéraire, et que notre pays, où d'illustres étrangers trouvent un asile de paix et de liberté, devient un laboratoire d'idées nouvelles. Genève produit Rousseau, accueille Voltaire, donne à la France Necker et son illustre fille, des publicistes comme Mallet du Pan, prête à Mirabeau des collaborateurs tels que Dumont et Reybaz, fournit à la science les Charles Bonnet et les Saussure, à la médecine les Tronchin et les Tissot ; Lausanne, où grandit Benjamin Constant, reçoit et forme Gibbon, et devient le rendez-vous préféré de la société

étrangère. En un demi-siècle, notre petit pays, qui doit tant à la France, lui rend une partie des richesses intellectuelles accumulées depuis trois siècles.

Mais le fait capital de notre histoire littéraire, n'est-ce pas l'apparition de ce prodigieux Rousseau, qui a rendu au sentiment religieux sa place et sa suprématie, révolutionné la science éducative, fourni son credo à la révolution française, en proclamant l'égalité civile et la souveraineté du peuple ; Rousseau, qui fut le maitre de Mme de Staël, de Bernardin de St-Pierre, de Chateaubriand, de Lamartine, de George Sand, et en qui tout le monde reconnait et salue le père du romantisme ? L'ère moderne de la littérature française date de cet éloquent apôtre du *moi ;* et si jamais l'influence d'un homme sur un siècle a été profonde et décisive, ce siècle est celui qui va finir, et cet homme est le Genevois Rousseau.



J.-J. Rousseau.
*(D'après un portrait de Ramsay.)*

Cependant, la puissante action de ce génie qui a transformé la littérature française, n'a point déterminé dans sa propre patrie un grand mouvement littéraire, ni suscité une riche floraison de talents de premier ordre. Il faut bien le dire, quoi qu'il en puisse coûter à notre amour propre national, nous n'avons pas eu en ce siècle autant d'auteurs éminents qu'il nous plairait de le croire. Tout est relatif, en ce domaine comme en d'autres; la réputation de tel écrivain que nous tenons pour considérable, n'a guère franchi nos étroites frontières. Quelques noms émergent seuls, et c'est autour d'eux que nous grouperons ces notes rapides sur la littérature de la Suisse française pendant le XIXme siècle.

Marquons d'entrée le caractère qui distingue à peu près tous nos écrivains et qui constitue, sinon l'éclat, du moins l'originalité solide de notre littérature.

Elle est essentiellement didactique.

Depuis les écrivains réformateurs du XVIme siècle, les théologiens et les savants du XVIIIme, jusqu'à Rousseau, Mme de Staël et Vinet, nos écrivains ont tous pris la plume, non dans un but d'art pur, mais pour répandre et défendre des idées, pour convaincre, pour instruire, pour faire, en un mot, œuvre d'éducation et de propagande.

Cette visée n'exclut nullement l'art, mais elle le subordonne. Rousseau est un grand artiste, mais il est surtout l'apôtre d'une idée : il écrit par conviction autant que par goût ; ses livres sont des plaidoyers ou des réquisitoires ; il n'a pas cessé de « faire la leçon » à son siècle. Son illustre disciple Mme de Staël ne fut, à tout prendre, qu'une institutrice de génie qui a enseigné l'Europe. Vinet a été avant tout un merveilleux professeur et le directeur le plus écouté de la conscience nationale. Professeurs encore, les robustes esprits formés à son école, les Secrétan, les Rambert, les Naville.

Rien n'est plus éloigné de l'esthétique de l'art pour l'art que notre littérature : elle vise constamment à l'action morale ; partout, nous la retrouvons, sinon grave et dogmatique, du moins sérieuse et chaste : elle l'est jusque dans la bouffonnerie en apparence la plus folle d'un Tœpffer, jusque dans la plus libre fantaisie poétique d'un Juste Olivier. Partout et toujours s'affirment, ou du moins se devinent, le souci des grands intérêts humains, l'autorité de la conscience et la passion d'être utile. C'est l'âme protestante qui s'exprime dans cette littérature ; elle ne se résigne jamais à séparer le fond de la forme ; il ne lui suffit pas de distraire ou de charmer : elle s'impose le devoir d'être saine et bienfaisante. Il n'est pas jusqu'à tel romancier contemporain comme M. Edouard Rod qui, tout détaché qu'il paraisse des austères traditions du pays natal, ne trahisse encore, de la façon la plus significative, la constante préoccupation des problèmes vitaux, ce goût de l'analyse morale auquel ses ouvrages doivent leur meilleur succès.

Et c'est là, en même temps que le mérite et la raison d'être de notre littérature, la cause de ce qu'on a parfois appelé sa médiocrité. Elle n'a pas toujours su être morale sans moraliser, rester honnête sans se donner le ridicule de la fadeur. Elle a confondu trop souvent la

tenue et la retenue avec la pruderie et la convention. Ce n'est guère qu'en ces dernières années que le public romand semble lui permettre d'essayer une plus libre allure.

L'étroit espace qui nous est accordé pour en évoquer le tableau ne nous permet pas de nous attarder aux détails. Nous devons nous contenter de mettre en relief les groupes principaux et les figures de premier plan.

C'est d'abord le mouvement genevois qui s'impose à l'attention : il se rattache au séjour de Mme de Staël à Coppet et coïncide avec la restauration de l'indépendance nationale. Puis le pays de Vaud rendu à lui-même et devenu canton suisse s'éveille à son tour : l'Académie de Lausanne devient le foyer d'une riche activité des esprits et des âmes. Pendant ce temps les sciences fleurissent à Neuchâtel et jettent un éclat aussi vif que passager sur cette petite cité studieuse. Les révolutions cantonales du milieu du siècle compromettent un instant cette efflorescence pleine de promesses ; mais bientôt la vie renaît sur les débris du passé, et la philosophie religieuse, la critique littéraire, l'histoire, le roman, la poésie, attestent la vitalité du génie national.



Mme de Staël.
*(D'après un portrait de Mme Lebrun.)*

## I

Pendant les quinze années environ que dura la domination française, Genève ne cessa réellement jamais de s'appartenir. Elle continua de vivre par la pensée et par l'esprit public de ses enfants. Dès 1796,

la *Bibliothèque britannique,* fondée par les frères Pictet (plus tard *Bibliothèque universelle*), offre aux Genevois un point de ralliement et devient bien vite un organe international, apprécié par toute l'Europe savante.

A quelques lieues de Genève, réside en un glorieux exil la femme illustre que César poursuit de sa haine, parce qu'il a reconnu en elle une « impératrice de la pensée ». Le château de Coppet est un ardent foyer de vie intellectuelle et d'idées libérales. Sans doute Mme de Staël n'aimait ni la Suisse ni Genève, et, en dépit de ses origines romandes, ne voulut être parmi nous qu'une étrangère ; elle est nôtre, cependant, malgré qu'elle en ait, par sa filiation morale, par les éléments constitutifs de son génie. Née de parents suisses et fille spirituelle de Rousseau, elle a salué dans la révolution l'affranchissement de la personne humaine ; comme l'a si bien dit Amiel, « elle demanda à chacun d'être quelqu'un : c'est par là qu'elle est libérale, protestante et républicaine. » Sa foi indestructible au progrès, rayonnant autour d'elle, ralluma les enthousiasmes. Son livre *De la littérature* montre le rapport intime qui existe entre le développement intellectuel d'un peuple et la liberté ; c'est un pressant appel aux énergies morales endormies par le despotisme. Elle prend fait et cause pour les droits de la conscience ; son magnifique tableau de l'Allemagne, vaincue et pourtant grandissante, montre dans Kant et Schiller le triomphe de la personnalité libre et proclame la suprématie de l'âme sur la force brutale. Son œuvre, essentiellement humaine, tend à rapprocher les nations, à les expliquer l'une à l'autre, à servir d'interprète entre les génies des diverses races : elle glorifie l'Italie, qui bientôt reprendra conscience



Benjamin Constant.

d'elle-même ; elle révèle l'Allemagne à la France ; elle tente de réconcilier le génie du Nord et celui du Midi, de rapprocher les nations comme les membres d'une grande famille. Tel est le rôle généreux, noblement humain, joué par cette femme de génie. N'est-il pas un peu l'image anticipée du rôle international dévolu en ce siècle à notre petite patrie ?

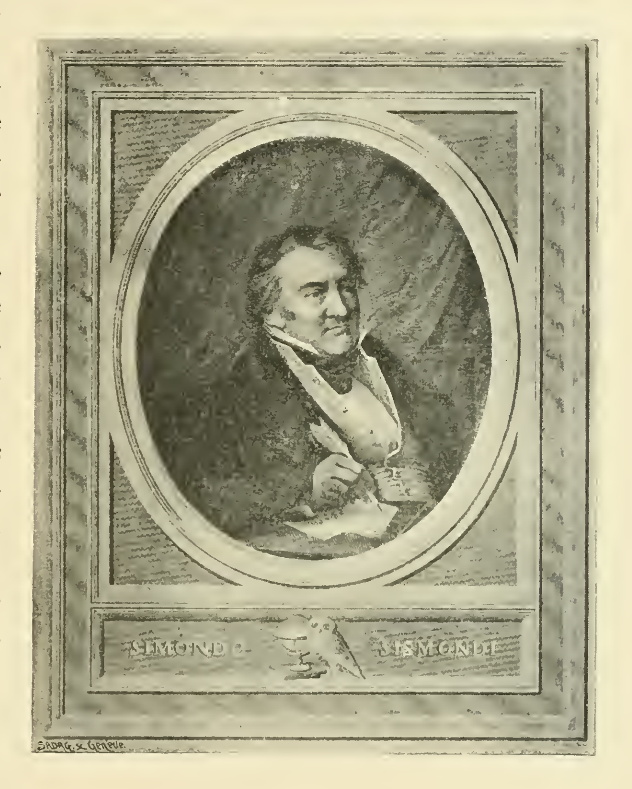
Aussi, tous les esprits supérieurs à leur temps étaient-ils attirés vers elle, et la société de Coppet ressemblait-elle, selon la magnifique expression de Stendhal, aux « états généraux de l'opinión européenne. »

C'est auprès de M<sup>me</sup> de Staël que Benjamin Constant a pris goût à l'action et abjuré, autant qu'il le pouvait, son scepticisme desséchant. Elle lui a communiqué cette foi en la liberté qui devait inspirer toute sa carrière politique ; elle fut pendant dix ans « sa conscience et sa lumière [1]. » C'est d'elle que procèdent le penseur et le publiciste. Non point, il est vrai, le Benjamin Constant auteur *de la Religion,* — ce livre oublié aujourd'hui, et mort parce qu'il y manque le souffle de foi, — mais l'éloquent théoricien à qui la France doit les grandes formules modernes de la doctrine libérale, l'affirmation des « libertés nécessaires : » tous les intérêts légitimes et les droits de chacun sauvegardés par les lois ; des pouvoirs nettement définis, responsables dans leur sphère d'action ; l'individu libre dans tous les actes qui ne nuisent point à autrui, — tels sont quelques-uns des principes essentiels qu'il a fixés avec une remarquable précision et dont l'école libérale a vécu à travers tout notre siècle.

Mais Benjamin Constant demeure surtout pour la postérité l'auteur du petit roman d'*Adolphe,* à la naissance duquel sa liaison avec M<sup>me</sup> de Staël n'est pas non plus étrangère et qui fait un si étrange contraste avec l'œuvre politique de ce grand champion du libéralisme. La confession douloureuse qui en constitue toute la trame n'a été comprise et goûtée que bien tardivement, au soir du XIX<sup>me</sup> siècle, par ceux à qui elle révélait ou dépeignait leur propre maladie. Cet Adolphe, dont l'âme s'est flétrie dans une adolescence dissipée, a achevé d'user par l'analyse de lui-même sa propre volonté ; incapable d'aimer plus Ellénore, il n'a pas davantage l'énergie de rompre avec elle ; une seule faculté semble subsister en lui : celle de se disséquer, pour

[1] Anatole France.

ainsi dire, de ses propres mains, d'épier ironiquement son âme faible et tourmentée, de noter, avec une lucidité effrayante, les plus fugitifs mouvements de son cœur inconstant et mobile, les manifestations les plus secrètes d'une veulerie sans remède. La plainte de cet être supérieur et incomplet a, depuis vingt ans, retenti dans beaucoup d'âmes, et il n'en faut point féliciter la génération actuelle.




A côté de Benjamin Constant, un autre des jeunes hôtes de Coppet offre l'exemple réconfortant d'une âme forte et d'une tête saine. Les préoccupations morales tiennent une place d'honneur dans l'œuvre maîtresse de Sismondi, dans cette grande *Histoire des Français,* dont Charles Monnard a pu dire : « Depuis Tacite, je ne sache pas d'histoire d'où sortent des leçons plus graves, données avec plus d'autorité. » En effet, l'auteur a voulu, comme il l'a déclaré lui-même, tracer « un tableau *moral,* où la nation française pourra toujours reconnaître quels fruits amers a portés le vice, quels fruits excellents a portés la vertu ». Sismondi aimait la France avec une prédilection qui s'est souvent trahie sous sa plume ; il l'a même assez aimée pour ne la flatter jamais. L'application constante de l'idée morale à l'étude historique des sociétés, c'est l'originalité propre de Sismondi ; on reconnait en lui l'enfant d'une vieille démocratie à ceci, qu'il s'intéresse surtout au sort des peuples et au perfectionnement de l'homme par la liberté. Il a eu l'honneur, dans cette conscien-

cieuse histoire, où les faits sont exposés avec tant de méthode, de précision et d'impartialité, de devancer tous les grands historiens français de ce siècle, et son livre a été pour eux une source abondante et sûre. Il n'est plus guère lu aujourd'hui, parce qu'on n'entreprend plus la lecture d'un ouvrage en 29 volumes, et aussi parce que Sismondi dédaigne plus qu'il ne recherche les grâces de la forme : son style est plus clair qu'élégant ; il lui répugne de séduire le lecteur par des artifices même légitimes.

Son *Histoire des républiques italiennes* a contribué peut-être à préparer le relèvement d'un peuple que l'auteur se plaisait à considérer un peu comme le sien, — car cet homme si sage avait une faiblesse, celle de se croire descendu de l'antique famille Sismondi de Pise. Mais c'est surtout dans la science économique qu'il s'est fait une place remarquable : ici encore, il apparaît comme un philanthrope moraliste, préoccupé non seulement de classer des faits, d'expliquer des phénomènes, mais surtout d'assurer le bonheur de l'homme. Il estime que l'état a le devoir de protéger les faibles ; ses idées sur ce point sont si hardies pour le temps, que le socialisme d'état actuel peut avec quelque droit se réclamer de lui. Il a aussi, l'un des premiers, proclamé le principe de la solidarité nécessaire entre celui qui travaille et celui qui le fait travailler ; il a prévu, redouté les progrès du machinisme et la révolution qu'il menaçait d'accomplir dans l'industrie. Aussi, un juge qui fait autorité en ces matières, M. Charles Gide, a-t-il salué en Sismondi un initiateur de l'économie politique moderne.

Le charme qui peut manquer à ses ouvrages, nous le trouvons abondamment répandu sur tout ce qu'a écrit son grand ami Charles-Victor Bonstetten. Cet homme singulier et séduisant, qui avait été l'hôte de Voltaire à Ferney, le disciple de Charles Bonnet à Genthod, a vécu de la vie la plus active de l'esprit jusqu'au temps du romantisme, et mourut à quatre-vingt sept ans, en pleine possession de sa vive intelligence. Il est, comme Béat de Muralt, un de ces Bernois d'élite que Berne n'a pas su comprendre et retenir ; ce citoyen du monde, ainsi qu'il s'intitulait, voyait en Genève « la mieux située des hôtelleries », c'est-à-dire qu'il y trouva, avec un groupe d'hommes éminents, les Pictet, les Candolle, les Sismondi, les de la Rive, les Lullin, une société cosmopolite et distinguée qui plaisait à son esprit curieux, épris de tout ce qui

etait neuf. Le foyer lumineux de Coppet devait l'attirer. Il eut en madame de Staël un juge éclairé de ses écrits. Son *Voyage dans le Latium, l'Homme du Nord et l'homme du Midi*, les *Souvenirs*, n'ont guère d'analogue en notre littérature romande. Dans ces livres tout pleins d'aperçus nouveaux, il règne un agrément facile qui n'est pas assez fréquent parmi nous ; même quand il est profond, Bonstetten a la touche aimable et légère ; il est vif, rapide, naturel, trouve sans la chercher l'expression à la fois imprévue et juste, le mot qui fait rêver et qui suggère plus qu'il ne dit. Il y a en lui je ne sais quelle inimitable et poétique fraîcheur, et, si j'ose répéter ce mot dont le vague dit tout : le *charme*.



Mme Necker-de Saussure.

Madame de Staël eut beaucoup d'amis ; elle eut au moins une amie, très fidèle et très chère, la fille de l'illustre savant Saussure, devenue par son mariage la cousine germaine de l'auteur de *Corinne*. On doit à Madame Necker-de Saussure, outre sa belle *Notice sur Madame de Staël*, cette *Education progressive*, qui est un des plus remarquables ouvrages d'analyse morale que notre pays ait vus naître. C'est l'histoire du développement de l'âme enfantine, observé avec une pénétration à laquelle rien n'échappe et cette tendre sympathie qui préserve de la sécheresse l'analyse la plus subtile. Toutes les mères, tous les instituteurs de la jeunesse, devraient se nourrir de ce livre, qui montre d'une façon saisissante comment l'éducation est l'œuvre de la vie tout entière. Judicieux, substantiel, plein de vues fécondes et d'une poésie tour à tour grave et riante, cet ouvrage révèle une âme recueillie, parfaitement sereine, tout imprégnée du christianisme le plus vivant.

Dix ans environ avant que parût *l'Education progressive,* un important mouvement religieux commençait à remuer les consciences. Le réveil, qui date à Genève des prédications mystiques de Madame de Krudener et surtout de l'arrivée de pieux missionnaires anglais et écossais, — tel Robert Haldane, — a eu son contre-coup littéraire ; il a suscité d'ardents apôtres, les Ami Bost, les César Malan, les Louis Gaussen, Merle d'Aubigné, l'auteur de cette dramatique *Histoire de la réformation,* qui eut tant de vogue dans tout le monde protestant. Sur les confins du roman et de l'histoire, nous rencontrons les attachants récits de Félix Bungener, auteur d'*Un sermon sous Louis XIV* et de *Trois sermons sous Louis XV*, qu'Alfred de Vigny trouvait « pleins de gravité et d'observation profonde[1]. »

L'action du réveil, pour grande qu'elle ait été, ne s'est pas étendue au-delà de certains cercles. Il y avait à Genève tout un groupe d'hommes spirituels et gais, qui ne furent nullement assombris par le voisinage de cette dévotion très active : ce sont les survivants du XVIIIe siècle, les fondateurs du Caveau genevois, auteurs responsables de la fameuse *Complainte de Fualdès:* le malin chansonnier J.-F. Chaponnière, auteur du *Barbier optimiste;* Salomon Cougnard, qui a si gentiment raillé dans son *Fanfan* la gloire militaire ; Gaudy-Lefort, fin et élégant lettré, Genevois de la vieille roche, épris du coin natal. C'est par ces hommes de belle humeur que fut fondé, en 1826, le *Journal de Genève.* Leur verve locale et leurs tendances frondeuses semblent s'épanouir et briller de leur éclat le plus scintillant dans l'aimable Petit-Senn.

Cet homme d'esprit était un homme de bien, et — chose plus imprévue — ce classique fut un romantique, c'est-à-dire qu'il fait la transition de l'école du rire à celle du sentiment ; quelque émotion se mêle à son humour, et parfois sa chanson tourne à l'élégie. Il a rimé joyeusement la *Miliciade,* satire inoffensive de la vieille « armée » de Genève ; il a esquissé d'un trait qui n'est point cruel les silhouettes falotes de M. Jérôme, de M. Longuet ou de M. Belleface, originaux communs à toutes les petites villes, mais il est aussi le poète attendri des *Perce-neige* et des *Cheveux blancs.* Enfin, il s'est révélé moraliste incisif et prosateur élégant dans les *Bluettes et boutades,* où Louis Reybaud

[1] Voir les *Lettres à une Puritaine,* d'Alfred de Vigny, que nous avons publiées dans la *Revue de Paris* (15 août et 15 septembre 1897).

admirait « une concision, une netteté d'idées, un bonheur d'expression qui rappellent les meilleurs maîtres ». Protecteur bienveillant et généreux de tous les jeunes poètes genevois, il publia à ses frais les vers de ce romantique sombre, malheureux et incomplet, Imbert Galloix, qui mourut de misère à Paris, à l'âge de vingt et un ans, et le premier recueil de Charles Didier, qui fit une carrière plus heureuse et dont la *Rome souterraine* eut son heure de vogue.

L'histoire du romantisme genevois tient dans ces noms et dans quelques autres que nous aurions tort d'oublier, encore qu'ils n'évoquent le souvenir d'aucune œuvre d'une supériorité décisive. On aimera toujours à redire les stances mélancoliques du *Sentier perdu*, d'Etienne Gide, et la classique élégie de la *Petite sœur*, qui fit le tour



Etude de physionomies.
*(D'après un croquis de R. Tœpffer appartenant à M. Auguste Blondel.)*

de l'Europe et put donner à son auteur, Henri Blanvalet, la douce illusion de la gloire. Un sentiment viril et fier anime les *Poëmes helvétiques* d'Albert Richard, sacré depuis longtemps « poëte national » : il s'est plu à évoquer, en un style un peu massif et rocailleux qui ne lui messied pas, nos grands souvenirs, pour en tirer de grands exemples, et il demeure, par la nature de son inspiration plus que par le prestige de l'art, un des plus populaires parmi nos poètes.

Mais il nous tarde de saluer le plus illustre des écrivains genevois de ce siècle, celui, du moins, en qui s'est le plus complètement exprimée l'âme genevoise. Rodolphe Tœpffer est né au cœur de la vieille cité, à l'ombre des tours de St-Pierre ; petit-fils d'un honnête tailleur et fils d'un peintre qui lui légua son talent fait d'observation et d'humour, il dut renoncer à l'art à cause d'une maladie des yeux ; mais le culte des lettres le sauva du découragement. Dès l'adolescence il avait

goûté Virgile, lu avec prédilection Amyot et Montaigne ; Rousseau, enfin, avait donné à ce jeune esprit la commotion décisive : Jean-Jacques fut le vrai maître de Tœpffer ; on retrouve dans le disciple l'âme rêveuse, la sensibilité romanesque, si non l'âpre misanthropie de l'auteur des *Confessions*.

Tœpffer se voua à l'enseignement par nécessité. L'institut qu'il fonda fut bientôt florissant ; les courses alpestres que le professeur faisait pendant les vacances d'été avec ses élèves nous ont valu les *Voyages en zigzag*, une vraie nouveauté en littérature, car ils ont révélé au monde la saine poésie des excursions pédestres, la saveur des plaisirs simples, achetés par la bonne fatigue ; le paysagiste se double, dans ce livre, d'un narrateur plein d'humour, de philosophie enjouée et d'observation morale. Ces dons se manifestent avec une expansion joyeuse dans les albums de caricatures qui ont immortalisé les noms du docteur Festus, de M. Jabot, de la famille Crépin ou de M. Vieuxbois. Œuvres folles en apparence, mais qui cachent, sous l'extravagante bouffonnerie de l'invention, sous l'incohérence voulue des aventures, une si profonde connaissance du cœur humain et de si graves leçons de sagesse. Mais ce qui en fait peut-être la meilleure originalité, c'est l'honnêteté foncière de cette gaîté de bon aloi.




Rodolphe Tœpffer.

Nous retrouvons ce franc et bon rire, relevé d'émotion et de poésie, dans les *Nouvelles genevoises*, dans cette *Bibliothèque de mon oncle* surtout, qui demeure le chef-d'œuvre de Tœpffer et le produit le plus caractéristique de son talent. C'est le roman de l'adolescence, tel qu'il a pu être vécu chez nous, dans une de nos studieuses petites villes protestantes. La gaucherie ingénue du héros, ses rêves d'amour encore mêlés

de gamineries d'écolier, ce cœur qui conserve jusqu'à l'âge d'étudiant la fraîcheur et le velouté de l'enfance, tout cela fut vrai, — si tout cela ne l'est plus, ce qui n'est pas prouvé, — et n'avait pas encore été peint : Tœpffer a créé un type. Il en a créé d'autres non moins attachants, en particulier cette figure grave et douce de l'oncle, qui ressemble si peu au vieillard ridicule mis en scène par tant de dramaturges et de romanciers. On pressent que le jeune écolier de Tœpffer deviendra un aïeul



Dessin de R. Tœpffer pour les « Nouveaux voyages en zigzag ».

tout pareil, qu'il revêtira à son tour, sous les cheveux blancs, cette candide indulgence et cette dignité sereine. Nous retrouvons des figures semblables dans le *Presbytère*, qui n'est encore qu'une « nouvelle genevoise » plus développée, c'est-à-dire une étude de mœurs et de types locaux plus longuement fouillée.

L'art, auquel Tœpffer n'avait pu se vouer tout entier, ne cessait pourtant de solliciter la méditation du charmant écrivain. S'il n'a pu produire les ouvrages de peinture qu'il avait rêvés, du moins a-t-il résumé son esthétique dans un livre d'une haute portée et d'un rare agrément : *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*, où sa fan-

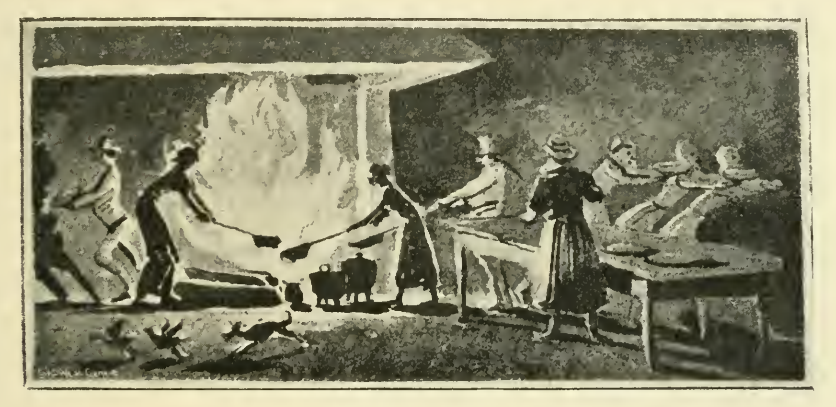
taisie s'échappe en digressions imprévues, mais où l'on saisit, sous le caprice de l'allure, une doctrine très précise et sérieusement mûrie.

Les écrits de Tœpffer, signalés par Sainte-Beuve à la France, y firent leur chemin sans que l'auteur eût rien fait pour conquérir la notoriété. Car cet honnête homme ne nourrissait point de sottes ambitions, et la « consécration de Paris » ne paraissait point indispensable à ce Genevois épris et fier de sa Genève. N'a-t-il pas écrit ces mémorables paroles : « Si j'étais artiste de talent, je m'efforcerais de chercher et de trouver ma réputation ici, à Genève, et, au besoin, j'aimerais mieux y marcher parmi les premiers de l'endroit, que là-bas à la queue des seconds ou des troisièmes ! » La fin de sa vie fut assombrie par les préoccupations politiques, dont il voulut prendre sa part en vaillant citoyen, et par la maladie qui l'emporta en 1846, au moment où il achevait le roman de *Rosa et Gertrude*. Il a disparu quelques jours avant la révolution qui mit fin à la vieille Genève, nourrice de son génie. Il put, au seuil de l'éternité, se rendre le témoignage « de n'avoir écrit que des choses saines, morales, et de n'avoir dessiné que des esquisses gaies ». Tœpffer est un noble exemple de santé et de dignité morales, jointes à l'esprit le plus libre, le plus affranchi de tous les pédantismes, de toutes les conventions étroites, de tous ces plis austères qu'on prête à notre protestantisme, dont il est la fleur et le sourire.



Dessin de R. Tœpffer
pour la « Bibliothèque de mon oncle ».

M^me de Gasparin en est la flamme ardente et frémissante. L'*Auteur des Horizons prochains* — c'est ainsi qu'elle a signé tous les ouvrages de sa maturité — a écrit à ses débuts un livre de combat (*De quelques défauts des chrétiens d'aujourd'hui*) qui lui valut de pieuses et fidèles rancunes. C'est qu'elle eut toujours en horreur le formalisme, l'étroitesse, et le « patois de Chanaan, » où risque de s'étioler la piété la plus sincère. Chrétienne enthousiaste et vivante, mais chrétienne « de contestation, » elle a combattu, sa longue vie durant, pour la religion largement humaine qui était seule digne à ses yeux du nom de protestantisme. On l'a vue tour à tour attaquer les institutions de diaconesses, où elle voyait



La Cuisine d'Aix.
*(D'après un lavis de R. Tœpffer.)*

un retour aux congrégations romaines, et l'Armée du Salut, dont les S. S., disait-elle avec son franc parler coutumier, signifiaient *Satan*. Elle fut une pamphlétaire chrétienne hardiment éloquente, dont la voix s'entendait au loin et dont les saintes invectives remuaient les consciences. Tout vivait et vibrait dans cette âme, que rien n'a laissée indifférente. M^me de Gasparin fut un grand cœur, le plus généreux, le plus vaillant, — le plus humble aussi, — que nous ayons connu ; mais elle était en même temps une grande artiste, qui avait le sentiment de sa force et foi en son talent. Les *Horizons prochains*, *Vesper*, sont une série de tableaux et de scènes de vie, peints d'après nature, au pied du Jura, dans les environs du manoir de Valleyres dont elle avait fait sa résidence préférée. Dans ces pages, comme en d'autres livres plus

ma bonne petite Estriorillionnimiquadrillifranchipoulette.

Je t'écris pour te prévenir que nous allons retourner vers toi probablement Lundi et alors nous arriverions Mardi soir, comme ceci et cette fois j'espère que nous resterons un peu longtemps ensemble. Arrange donc bien la maison, et donne des ordres de tous les côtés et sur tous les points. Que ta poupée soit bien mise et la chatte en état de réception. —

Nous vous porterons des bricelets superfins et notamment pour toi des bricelets incomparablement jolis, petits, mignons ; il y en a de cette grosseur et un qui a cette figure ci. Quant aux gauffres que nous avons mangées, nous vous ferons là dessus un rapport qui vous régalera.

Cronay est bien bien joli, il n'y manque que de vous y voir. Les vaches sont dans les prés, et les petits bergers font des feux au coin des haies. nous avons cueilli les pommes, et puis les pruneaux ; on vous en portera dans un grand coquemar qui vient se fixer à la ville. Il a l'air très bête. Voici son portrait

Fais bien des amitiés aux pères et à tout le monde. J'espère qu'ils sont bien sages et toi aussi. Helene Correvon te dit bien des choses et nous t'embrassons de tout notre cœur. Adieu ma chérie, nos amitiés à la bonne.

Cronay : ce Vendredi 24 8bre 1845.

Autographe de Tœpffer.[1]

[1] Nous reproduisons cet autographe et les illustrations qui précèdent d'après le bel ouvrage de MM. Aug. Blondel et Paul Mirabaud, *Rodolphe Tœpffer,* Hachette, 1886. Paris.

récents, elle a traduit avec une singulière puissance et une égale liberté de touche, les paysages et les types agrestes qu'elle avait sous les yeux. Au réalisme pittoresque de ses peintures, aux témérités heureuses de son style, s'allient, en un mélange savoureux, la foi fervente et simple d'un enfant. Ses récits de voyages, *A travers les Espagnes, Andalousie et Portugal*, etc., sont pleins d'éclat, de brio, d'imprévu dans le ton, qui passe sans transition du badinage au lyrisme, de l'humour à la prière. On ne peut rien imaginer de plus brusque dans les effets, de plus heurté dans les couleurs, de plus frémissant d'émotion et de vie, que cet art instinctif et primesautier. Il nous révèle en sa plénitude une âme où les plus nobles compassions font équilibre aux plus implacables antipathies, où aucun sentiment ne demeure tiède, où tout vit enfin d'une vie ardente et riche. Sainte-Beuve, un peu surpris, quasi effrayé de tant de verve débordée, s'écriait : « C'est le protestantisme qui fait des siennes pour la première fois ».




Le manoir de Valleyres.

II

Dans ce pays de Vaud, dont Mme de Gasparin a si vivement peint les sites et les mœurs rustiques, florissait, vers l'année 1830, une litté-

rature pleine de promesses : brillante et fugitive saison printanière, premier élan vers la vie d'un peuple rendu à lui-même. La liberté est reconquise, la poésie s'essaie à chanter ; une brillante génération grandit à l'Académie de Lausanne, qui représente « un faisceau serré des forces nationales »[1]. Deux noms, ceux de Vinet et de Juste Olivier, résument ce mouvement à la fois mystique et poétique, qui trahit la double influence du réveil religieux et du romantisme français.

« Véritable chrétien, fidèle disciple du Maître, » c'est par ces mots, qui disent tout, que Sainte-Beuve, après l'avoir approché, a caractérisé Alexandre Vinet. A vingt ans, au cours de ses études de théologie, il est appelé à occuper à Bâle une chaire de littérature française. Il débute par son fameux *Mémoire sur la liberté des cultes*, devient un collaborateur actif du *Semeur*, revue protestante fondée à Paris ; revenu en 1837 à Lausanne, il y enseigne la théologie, puis la littérature, jusqu'à sa mort, arrivée dix ans plus tard.

Mais l'intérêt de sa vie n'est point dans ces faits extérieurs ; il est dans l'évolution de sa pensée. Le développement de Vinet fut lent et continu : parti de la religion traditionnelle un peu étroite de ses parents, très attaché aux formes du culte officiel, il est d'abord nettement hostile au réveil, aux conventicules. Puis il subit, à Bâle, l'influence d'une piété plus intime ; et des épreuves, l'état d'une santé chancelante, l'amènent par degrés à la conception d'un christianisme personnel et vivant. Les persécutions dirigées contre le réveil exaltent en lui le sentiment inné de la liberté, il descend dans l'arène, et le jour vient où il déclare « adultères et funestes » les relations entre l'état et l'église. C'est que Vinet croit avant tout à la souveraineté de la conscience. Dieu réclame de chacun la sincérité ; et ce devoir de sincérité implique, pour chacun aussi, le droit d'exprimer ce qu'il croit. Et non seulement toute opinion religieuse a le droit de s'affirmer librement, mais la conscience n'est vraiment libre que si l'église l'est aussi. Là est l'unité de la pensée de Vinet. Moraliste chrétien, il n'a cessé de mettre en relief le caractère moral de l'évangile, en qui seul la conscience humaine trouve la satisfaction qu'elle réclame ; l'expérience intime de chacun en fournira la preuve décisive.

Apôtre intrépide et humble à la fois de l'individualisme chrétien, Vinet ne l'est pas seulement dans ses admirables mémoires sur la

[1] Eugène Rambert.

*Liberté des cultes* et sur la *Manifestation des convictions religieuses,* ou dans ses *Discours,* où son apologétique se fait si pénétrante et si persuasive ; il a montré aussi, dans un de ses écrits les plus profonds, toute la portée sociale d'un christianisme autonome : nous voulons parler du *Socialisme considéré dans son principe,* qui est aujourd'hui d'une saisissante actualité. Il y dénonce la funeste tendance moderne qui, confondant l'homme avec la société, dissolvant l'être individuel dans le fait social, arrive à faire de l'état le défenseur infaillible de la vérité et dispense en quelque sorte l'individu de la chercher pour son compte. Tendance qui n'est pas nouvelle, puisque l'antiquité a vu déjà l'asservissement de l'humanité par le sacerdoce officiel et l'état omnipotent. Contre ce danger, Vinet fait appel à ce qu'il y a de plus vivant dans l'homme, la conscience, ne relevant que d'elle-même et de Dieu, éclairée, éduquée, virilisée par l'évangile, qui seul peut refaire l'individualité humaine, pour l'opposer au socialisme collectiviste. Car l'évangile apprend à l'individu à se posséder soi-même pour pouvoir se donner, à être « propriétaire de ses opinions, de ses sentiments, de tout son être, au lieu d'en être simplement locataire. » Mais l'évangile n'aura cette puissance, qu'à la condition de vivre de sa vie, au lieu de se faire le complice du nationalisme ecclésiastique, qui trahit l'esprit de l'évangile et « affaiblit dans l'âme des chrétiens le principe d'individualisme. » Il faut lire ces pages pour mesurer le large horizon qu'embrassait la pensée de Vinet.



A. Vinet,
à l'époque de son séjour à Bâle.

L'étude des œuvres littéraires était encore pour lui une étude morale. Sa critique cherche l'homme dans l'auteur, l'âme dans l'œuvre. Il interroge dans les livres la conscience de l'humanité : ils sont bons dans la mesure où ils nous la révèlent. Son sens littéraire est tout ensemble très délicat et très compréhensif ; sa bienveillance exquise

s'unit à la sagacité la plus clairvoyante, et, selon le mot de Sainte-Beuve, « il obéit en tous ses mouvements à un esprit chrétien de charité. » Les écrivains français n'ont jamais eu de juge plus équitable, ni d'une plus haute élévation morale. Qu'on relise le merveilleux *Discours* qui sert d'introduction à la *Chrestomathie* (3me volume), et l'on verra quelle sûreté de jugement se cache sous l'heureuse concision du style. Le sérieux et la solidité de cette critique, tempérée d'indulgence et néanmoins toujours incorruptible, a subjugué les esprits les plus divers. Un grand libéral, Laboulaye, a dit : « Je ne suis qu'un humble disciple de Vinet ; tout ce que j'ai, c'est à lui que je le dois. » Ce doctrinaire épris d'autorité, M. Brunetière, déclare : « Je ne trouve pas d'historien de la littérature à qui je doive davantage, ni de qui j'aie plus appris. » Un universitaire comme M. Chantavoine a rendu ce témoignage saisissant : « On se jure, après avoir connu Vinet, de n'avilir jamais son intelligence, son caractère et son âme dans de tristes fréquentations. » De tels aveux, en honorant leurs auteurs, montrent assez de quoi est faite, dans tous les domaines où il a porté sa pensée, l'autorité de Vinet. Ce n'est pas son talent seul qui s'impose aux esprits d'élite ; c'est la personnalité du penseur chrétien qui commande le respect à la conscience de quiconque l'approche. Aussi, l'influence qu'il continue d'exercer est-elle profonde et décisive sur bien des âmes ; ses idées germent et fructifient. Après Rousseau, et dans un sens bien différent, Vinet est celui de nos écrivains qui a le plus donné au monde.



Ch. Monnard.

Autour de lui, avec lui, un essaim de penseurs, de poètes, de publicistes, a fait de Lausanne, pendant quelques années, un des foyers du protestantisme français. C'était Charles Monnard, le vaillant champion de la tolérance et de la liberté religieuse, traducteur et continuateur de l'*Histoire suisse* de Müller, et l'un des esprits les plus richement

cultivés de notre pays. C'était le pénétrant historien patriote Louis Vulliemin. C'était l'ingénieux Porchat, fin latiniste, fabuliste aimable et plein de sel. Mais, entre tous, le plus original fut Juste Olivier.

Né à Eysins, au pied du Jura, en 1807, d'une famille de paysans aisés, il a vécu enfant cette poésie agreste à laquelle il devait donner plus tard une expression si neuve. A l'âge d'étudiant, ses petits poèmes de *Julia Alpinula* et de la *Bataille de Grandson* le mirent en vue, si bien qu'il fut appelé à occuper à Neuchâtel la chaire de littérature ;



Maison natale de Juste Olivier.

il y passa trois ans ; c'est de ce temps que datent la plupart des poésies qui forment le recueil des *Deux Voix*, auquel a collaboré le talent original et vigoureux de M^me^ Caroline Olivier. En 1833, il était rappelé à Lausanne, où il enseigna l'histoire jusqu'à l'heure où la révolution de 1845 le déposséda brusquement de sa chaire. Il avait, pendant ces douze années, exercé une action profonde sur la jeunesse vaudoise : « Amour, patrie, poésie, mystères du cœur humain, beautés de l'histoire et de la nature nous avons tout entrevu et plus ou moins pénétré et saisi grâce à Olivier. » Ainsi dit le savant M. Herminjard. *Le canton de Vaud* est le fruit de cette période heureuse : ce livre plein

d'érudition et de poésie a invité le peuple vaudois à prendre conscience de lui-même.

Obligé de chercher son pain loin du pays aimé, Olivier vécut la seconde partie de sa vie à Paris, qu'il ne quitta qu'en 1870; mais, en réalité, c'est en Suisse, au bord du Léman, qu'était resté son cœur, dans ce pays ingrat qui peu à peu l'oubliait et qu'il ne cessait de célébrer. En 1855, il publie les *Chansons lointaines*, le recueil de vers le plus original, le plus riche en vraie poésie, que notre pays ait inspiré. Ballades, tableaux rustiques, confidences intimes et hautes méditations, chants d'amour, fantaisies satiriques, légendes nationales, hymnes patriotiques, tout, dans ce livre, est d'un accent profondément personnel, d'un art à la fois naïf et subtil, d'un charme rare dont l'âme ne peut se déprendre quand elle l'a une fois goûté. On aime avec passion la poésie d'Olivier, — à moins qu'elle ne laisse indifférent. Pour nous, il nous paraît incontestable qu'elle a su exprimer l'âme même de notre pays, dans un langage que personne encore n'avait parlé. Ce que cette poésie a de vague et d'inachevé en fait le charme pour les initiés, et l'irrémédiable défaut au regard de la foule. Tout ensemble agreste



Illustration de Gleyre pour le « Sommeil du loup ».
(*Chansons lointaines.*)

par l'inspiration et raffiné par les procédés, cet art étrange exhale un parfum qui n'est qu'à lui. Sous la forme de la ritournelle rustique, il aborde les problèmes les plus hauts de la responsabilité morale et de la destinée humaine; la ronde des *Marionnettes,* élevée au rang de symbole philosophique, figure l'humanité emportée dans les infinis de l'espace et du temps : ce contraste entre l'envergure de la pensée et l'allure enfantine de la forme déconcerte le lecteur positif et superficiel.

Incompris à Paris, les vers d'Olivier n'eurent que de rares admirateurs dans son propre pays; des *Chansons lointaines* et des *Chansons du soir,* le grand public n'a retenu que quelques strophes patriotiques, comme cet hymne devenu « national » :

Il est amis, une terre sacrée
Où tous ses fils veulent au moins mourir...

Mais il n'a pas pris la peine de lire dans l'âme mélancolique et grave qui lui livrait ses secrets.



Juste Olivier.
*(Dernier portrait.)*

Le public n'a guère goûté davantage les romans de Juste Olivier, le *Batelier de Clarens,* le *Pré aux Noisettes,* les *Fins-Hauts,* qui, il faut le dire, ne sont pas faits pour le lecteur pressé : la narration s'attarde en des subtilités de dialogue, en d'ingénieuses recherches d'expression; mais ces histoires contiennent des trésors de grâce rêveuse et de fraiche poésie.

C'est, en somme, une destinée amèrement triste que celle de ce poète, qui, après avoir vécu vingt-cinq ans en exil, revint finir sa vieillesse dans son pays, où l'accueillait l'indifférence d'une génération nouvelle. Sa gloire et son malheur, c'est d'être resté fidèle toute sa vie à l'idéal de sa jeunesse : il avait rêvé de donner une expression, une voix, à l'âme nationale, de faire parler le génie local, dont il disait :

Un génie est caché dans tous ces lieux que j'aime...

Et, au soir de la vie, il s'écriait : « Ce génie, il m'a encore plus répondu qu'on ne l'a écouté. » Hélas! Peu d'entre nous ont su percevoir

cette poésie naïve et profonde, rustique et raffinée, qui se complaît dans les nuances et le demi-jour, trop ingénieuse à la fois et trop locale, mais si sincère, si émue, d'une inspiration si grave et si haute! Olivier est mort avec le sentiment que son œuvre avait été vaine, que sa voix resterait sans écho ; mais son influence a été plus profonde qu'il ne l'a cru. Ils sont nombreux parmi nous, ceux à qui il a révélé, souvent à leur insu, la poésie de nos sites, de nos mœurs, de nos traditions, de notre histoire, à qui il a communiqué le désir de faire, eux aussi, « parler le génie du lieu. » Juste Olivier n'est point un grand poète, mais c'est un poète unique, qui ne ressemble à nul autre, et nul autre ne fut plus profondément poète que lui. Son œuvre, malgré tout ce qu'elle a d'incomplet, demeure une source d'une inépuisable richesse, l'œuvre la plus intensément nationale que nous possédions.

Il semble que la littérature vaudoise fût condamnée aux avortements douloureux : Frédéric Monneron, qui mourut au cours de ses études, a laissé quelques pages d'une poésie étrange, nébuleuse, où se reflètent une imagination audacieuse et une âme tourmentée ; Adolphe Lèbre, dont la *Revue des Deux-Mondes* accueillit les premiers travaux, s'annonçait comme un esprit de haute volée, penseur puissant et écrivain de race, appelé à prendre un rang élevé parmi les philosophes chrétiens...

Tout ce mouvement si fécond, si ardent, auquel furent mêlés quelque temps le poète polonais Miękiewicz et l'illustre Sainte-Beuve (celui de 1837, le Sainte-Beuve de *Port-Royal*), tout ce mouvement intellectuel eut son organe en la *Revue suisse,* qui, fondée en 1838, cessa de vivre ou de végéter en 1861. Elle eut une brillante et utile carrière, car elle groupa pendant vingt ans tout ce que notre pays comptait d'écrivains, et fut un lien précieux non seulement entre membres de la famille romande, mais entre ceux-ci et la critique parisienne, alors incarnée surtout en Sainte-Beuve : « Faites-nous, s'écriait celui-ci, faites-nous là-bas une patrie d'intelligence et de vérité! »

## III

Neuchâtel fut associé à ce mouvement pour sa petite part et selon son génie propre. La jeune académie qui y avait été fondée en 1839 a jeté sur cette ville un éclat aussi vif que passager. Elle eut des professeurs qui s'appelaient Agassiz, Arnold Guyot, dont les noms restent attachés à d'importantes découvertes et aux théories nouvelles sur les glaciers. Edouard Desor en fut le vulgarisateur habile; ses récits d'excursions scientifiques dans les régions des hautes Alpes, d'un style agréable et net, demeurent, après les voyages de Saussure, un modèle du genre ; il a été l'initiateur de toute la littérature alpestre qui fleurit aujourd'hui.

En même temps que les sciences naturelles, les sciences historiques prenaient un essor remarquable dans le pays de Neuchâtel. Le premier homme d'état de ce canton, Frédéric de Chambrier, en publiait une histoire qui est un modèle de saine érudition, de clarté, de sobre élégance du style ; d'autres savants, le jurisconsulte Matile, l'archéologue DuBois de Montperreux, étudiaient les anciennes institutions et les monuments de leur pays natal, tandis que les lettres pures restaient un peu à l'arrière-plan au sein de ce petit peuple essentiellement pratique, plus intelligent que rêveur, moins épris de poésie que gardien jaloux de ses droits.

La révolution neuchâteloise de 1848 dispersa ces hommes éminents, attachés presque tous à l'ancien régime. Heureusement, ils laissaient des élèves qui maintinrent dans la principauté devenue république le culte des sciences et des lettres.

Les cantons catholiques romands, Fribourg et le Valais, et la partie française du canton de Berne, n'ont pas tracé non plus un sillon bien apparent dans la littérature de ce siècle. Le chef-d'œuvre de la poésie fribourgeoise demeure à travers les âges, et demeurera sans doute longtemps encore, le *Ranz des vaches.* Il est un nom cependant qui suffit à la gloire de Fribourg, celui du Père Girard. Cette noble figure rappelle à bien des égards celle de Vinet : tous deux, malgré la diversité des confessions, ont eu la même foi dans la vérité chrétienne

et le même respect pour la conscience, que le Père Girard mettait à la base de son système d'éducation. On sait la profonde réforme qu'il accomplit dans l'enseignement et les persécutions que son libéralisme suscita contre lui : ses florissantes écoles, qui rivalisaient avec les établissements célèbres de Fellenberg et de Pestalozzi, et attiraient l'attention des pédagogues du monde entier, furent supprimées en 1823, à la faveur de la réaction triomphante. Mais son *Cours de langue,* auquel l'Académie française décerna le grand prix Monthyon, demeure un admirable monument de sa pensée : faire de l'enseignement de la langue maternelle le grand moyen de développement intellectuel et moral, telle est l'idée féconde qu'il a développée avec « cette netteté, cette abondance, ce tour vif et simple » que louait Villemain.



Silhouette d'Etienne Eggis.

Plusieurs des élèves du Père Girard, en particulier Alexandre Daguet, l'historien populaire de la Suisse, collaboraient à l'*Emulation*, organe des littérateurs fribourgeois : c'est là que se révéla le talent de Pierre Sciobéret, aussi collaborateur de la *Revue suisse*, dont les peintures de mœurs gruyériennes sont d'un réalisme sain et pittoresque, d'un style aisé et franc.

Parmi plusieurs amateurs, Fribourg eut son poète, Etienne Eggis, qui, avec plus de travail, avec moins de goût pour la vie de bohème où sombra son talent, eût pu être un de nos plus brillants écrivains. Il est en tous cas un des plus originaux : la Suisse française n'a guère produit de romantique plus aventureux et plus hardi que cet étudiant-musicien, qui a décrit sa vie vagabonde en des strophes d'une sonorité harmonieuse, et dont les recueils portent ces titres bizarres : *En causant avec la lune; Voyages aux pays du cœur*. Il eut son heure de notoriété vers 1850, à Paris : Arsène Houssaye, son protecteur, essaya vainement de le fixer; Eggis mourut à Berlin, en 1867, dans la misère et la solitude. Sa carrière et son œuvre justifient ce spirituel jugement de Rambert : « Quand les critiques parisiens nous reprocheront notre goût bourgeois, notre

poésie honnête et vertueuse, nous aurons au moins un nom à leur opposer. »

## IV

« Goût bourgeois ; poésie honnête et vertueuse ! » C'est ainsi, et non sans dédain, qu'on a souvent qualifié notre production littéraire. Ces adjectifs ironiques ne sont plus de mise aujourd'hui ; depuis quelques années, une sève nouvelle a, comme nous le verrons, produit, dans le domaine du roman et de la poésie, des fruits d'une saveur plus franche. Mais revenons vers le milieu du siècle, au moment où les révolutions cantonales marquent le terme d'une période. On voit disparaître alors, presque simultanément, Sismondi, Tœpffer, Vinet, le Père Girard. Une nouvelle génération de penseurs et d'écrivains est prête à les remplacer.

C'est en 1849 que Charles Secrétan, le plus éminent disciple de Vinet, publiait sa première édition de la *Philosophie de la liberté*, où il reconstruisait rationnellement tout le christianisme en s'appuyant sur la doctrine de la liberté personnelle et sur les faits de la conscience morale. Celle-ci proclame l'obligation, le devoir ; elle nous affirme que la réalité suprême, c'est le bien, c'est-à-dire Dieu ; « croire au devoir, c'est croire en Dieu, qui s'atteste en nous par la conscience morale[1] ». Arrivé au déclin de la vie, le philosophe vigoureux et hardi de la liberté s'attaque aux problèmes sociaux, et dans une série d'ouvrages dont le retentissement devait être considérable (*La Civilisation et la croyance, Etudes sociales, les Droits de l'humanité, Mon Utopie*), il entreprend d'exposer « les croyances raisonnées qui lui paraissent propres à faire avancer l'ordre, la paix et le bonheur dans la société, comme elles ont mis l'ordre et le repos dans son esprit. » Le grand remède à ses yeux, c'est la réforme morale, qui n'est possible que si le devoir devient le centre de la vie, — le devoir fondé sur la conscience, sur Dieu, « vivante volonté du bien. » La question sociale est donc une question morale. Le droit naît du devoir, et, pour chacun, le devoir consiste à se réaliser lui-même, pour se mettre au ser-

[1] *Le Principe de la morale.*

vice de l'humanité tout entière. Liberté, solidarité, c'est tout le droit et tout le devoir. Aux panacées hasardeuses du socialisme d'état, il oppose le système de la participation, et substitue ainsi à l'antagonisme la « convergence des intérêts. »

L'œuvre du philosophe vaudois, qui a éveillé de si profonds, de si lointains échos dans l'âme de notre génération, appartient moins à la littérature qu'à la métaphysique et à la science sociale ; mais cet esprit créateur était, et devait être, un écrivain ; la richesse et la vigueur de sa pensée s'étaient fait un style d'une originalité saisissante, où l'énergie pittoresque, l'imprévu des images donnent couleur et vie à l'abstraction.

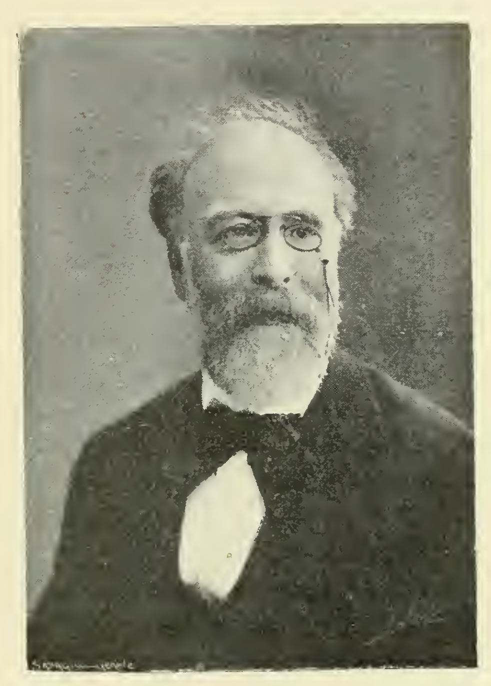


H.-F. Amiel.

Les ouvrages de Secrétan s'adressent à l'élite des penseurs ; ceux de son ami Ernest Naville, plus accessibles à la foule, ont exercé une influence directe sur notre public, que les questions de philosophie religieuse ont toujours eu le don d'intéresser étrangement. On a vu, entre 1860 et 1870, d'immenses auditoires se presser aux conférences de M. Naville. Dans ses discours sur la *Vie éternelle,* le *Père céleste,* le *Problème du mal,* qui sont demeurés une *lecture* des plus attachantes, il a déployé pour la défense du christianisme contre le matérialisme et la libre-pensée, les ressources d'une érudition vaste et sûre, un rare talent d'exposition, une dialectique souple, aisée, lumineuse, qui semble dissiper sans effort toutes les obscurités.

La belle, la sereine certitude d'un Ernest Naville étonnait ce pauvre et étrange Amiel, à qui son *Journal intime* a valu une célébrité tardive. L'estimable professeur de philosophie n'a cessé de se chercher lui-

même sans parvenir à se trouver : c'est qu'en lui, la lutte entre l'intellectualisme hégélien, dont il avait goûté avec délices, et la conscience morale, à laquelle il ne cessa jamais de croire, paralysa l'énergie créatrice. Il n'a pu réussir à exprimer son individualité, parce qu'il ne réussit jamais à la ramener à l'unité. Cette situation d'âme, complexe et douloureuse, il l'a analysée jour après jour, pendant trente ans de solitude, dans une confession qui nous révèle à la fois la hauteur de son idéal et les défaites de sa volonté. Heureusement — comme l'a dit un de nos jeunes écrivains, M. Gaston Frommel, que son talent pénétrant et grave rendait particulièrement digne d'analyser un cas si tragique, — heureusement, le devoir demeurait toujours pour Amiel « l'antidote du rêve panthéiste. » Il ne s'absorba point égoïstement dans sa souffrance ; il tendit à réaliser le bien, en soi et hors de soi ; et le sentiment de son infirmité morale, de l'inanité de son effort, le rattache, malgré tout le dilettantisme de sa pensée, à la tradition protestante. Par une singulière ironie, c'est en décrivant son tourment d'impuissance qu'il devint un écrivain puissant : le *Journal intime* est, littérairement parlant, un des plus précieux monuments de notre littérature ; écrit en une langue riche, nuancée, infiniment expressive, ce livre est empreint d'une sorte de poésie grandiose et désolée qui devait plaire au XIX^me^ siècle finissant.



Marc Monnier.

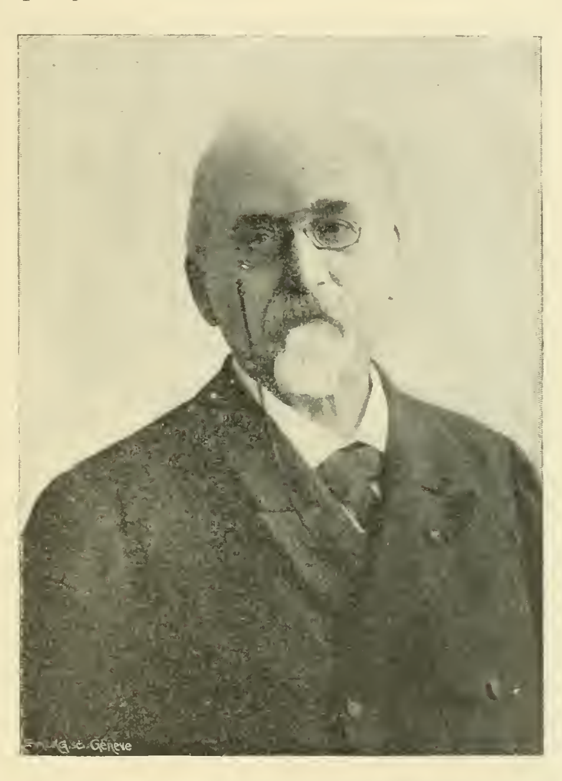
Combien sont loin d'Amiel ses amis Victor Cherbuliez et Marc Monnier ! Celui-ci restera *un nom*, même quand on négligera de relier ses livres faciles et scintillants. Ecrivain d'une fécondité joyeuse, il a abordé tous les genres avec une égale souplesse, une facilité presti-

gieuse qui ressemble à de la maîtrise. Cosmopolite de par le destin, qui l'avait fait naître à Florence d'un père français et d'une mère genevoise, familiarisé avec l'Allemagne par ses études, rattaché à Genève par des liens nombreux, il a été plus que personne un interprète entre les races, expliquant au monde l'Italie, qu'il adorait et qu'il vit renaître d'entre les morts, expliquant la Suisse à la France, la France à la Suisse, l'Allemagne à tout le monde, traduisant en vers le *Faust* de Gœthe, les *lieder* d'Uhland, expliquant Shakespeare et Milton, écrivant enfin l' *Histoire générale de la littérature moderne*, qui, — s'il s'y fût plus exclusivement appliqué, — serait un livre solidement classique, qui est du moins un livre éloquent, charmant, bourré de faits. Conteur étincelant, ce maître bien cher nous a laissé dans les *Nouvelles napolitaines*, et dans dix autres romans, les silhouettes prestement enlevées d'originaux de tous les pays ; poète funambulesque d'une incomparable habileté, il a, dans son *Théâtre de Marionnettes*, créé un genre nouveau : la comédie d'actualité politique, et jamais le clair bon sens, la fantaisie et le lyrisme qui s'alliaient en lui, n'ont enfanté une œuvre plus originale et de plus haute portée. Honnête homme plein de raison, artiste plein de talent, Marc Monnier fut surtout un philosophe optimiste, croyant au triomphe du bien et de la vérité sur le mal et sur la sottise, à la guérison de tous nos maux par le travail et par le dévouement. Il est mort dans cette foi, qui pénètre, éclaire et réchauffe toute son œuvre,

Victor Cherbuliez est aussi un peu cosmopolite ; du moins les héros de ses premiers romans (*le Comte Kostia, Ladislas Bolski, Miss Rovel*) ont-ils volontiers je ne sais quel charme exotique. Le roman n'est d'ailleurs, pour ce ferme et vaillant esprit, qu'une forme séduisante sous laquelle il se plaît à exprimer ses idées sur l'homme et la vie. Il semble tenir de George Sand le goût des aventures romanesques, et de Voltaire son pessimisme railleur. De ces éléments disparates, il compose savamment un mets rare, dont la saveur n'est jamais banale. Esprit richement cultivé, très réfléchi, expert autant qu'homme de France en esthétique (*Un cheval de Phidias, l'Art et la Nature*), très clairvoyant en politique et en toutes choses européennes, — ce qui a conduit G. Valbert de la *Revue des Deux-Mondes* à l'Académie française, — V. Cherbuliez reste un des écrivains les plus élégants et les plus solides du temps actuel. On lui a seulement reproché d'avoir trop d'esprit. Comme s'il y pouvait quelque chose !

Nous voilà, à vrai dire, assez loin de la tradition protestante et des austères pensées où se meut de préférence notre littérature. C'est que Monnier et Cherbuliez ne sont pas proprement à nous : l'un est un Français devenu Genevois (par le cœur, sinon par le tour d'esprit); l'autre est un Genevois redevenu Français par inclination naturelle; tous deux nous échappent par plus d'un côté.

En revanche nul écrivain n'a été plus obstinément, plus exclusivement helvétique et romand que le Vaudois Rambert.



Victor Cherbuliez.

Formé à l'école de Vinet, Eugène Rambert, son biographe, a été, après lui, le critique le plus écouté de la Suisse française. La meilleure partie de sa vie s'est passée à Zurich, où il enseigna la littérature pendant plus de vingt ans; puis il vint achever sa carrière à l'académie de Lausanne, où, tout jeune il avait fait ses débuts comme professeur. Il est mort en 1886. Son œuvre est considérable et surtout substantielle dans sa variété. On n'a pas oublié la sensation produite dès 1868 par la publication des *Alpes suisses*. Cette série de volumes suffirait à montrer les forces et les aptitudes diverses d'un esprit vraiment encyclopédique; l'auteur s'y révèle tour à tour naturaliste, conteur, paysagiste, alpiniste et poète. Toute son œuvre est marquée d'un caractère de solidité puissante. Car il joignait à une curiosité ouverte sur toutes choses, cette loyauté de l'esprit qui a besoin d'aller au fond de tout. Aussi ne voulut-il rien ignorer du mouvement intel-

lectuel de son temps : nul ne suivait d'un œil plus attentif l'évolution littéraire contemporaine : nul n'avait un goût plus vif pour les sciences d'observation. Son jugement ferme, d'une courageuse indépendance, inspirait la sécurité au lecteur. C'est là ce qui assurait à sa critique tant d'autorité. Ses quelques volumes d'études littéraires, ses *Ecrivains romands,* ses belles et consciencieuses biographies de Vinet, de Juste Olivier, du peintre Calame, sont des œuvres de grand prix, auxquelles le temps n'enlèvera rien, — au contraire.



Eugène Rambert.
*(Phot. Jeanneret, Montreux.)*

Rambert était trop poète dans l'âme, pour ne pas donner à ses sentiments, à ses émotions, la forme du rythme : il nous a laissé plusieurs volumes de vers d'une saine et robuste facture, confidences relevées d'humour, fleurs de deuil (si poignantes, vous rappelez-vous ?), peintures rustiques ou montagnardes d'une beauté simple et large. Ecrivain national dans toute la force du mot, il n'a point ambitionné les succès à l'étranger. Aussi son influence s'est-elle surtout exercée autour de lui, dans le pays natal : il a été pour toute notre génération, qui regardait à lui, un guide sûr, un juge clairvoyant, un conseiller paternel et bon, respectueux de toute individualité et — vrai disciple de Vinet — ne demandant au talent que d'être consciencieux et sincère.

Parmi ses plus chers disciples, nous n'oublierons pas Emile Javelle, ce Français que la passion de la haute montagne et d'éminents services rendus dans l'enseignement avaient fait notre compatriote, et qui mourut à trente six ans, laissant quelques articles que ses amis réunirent sous le titre de *Souvenirs d'un alpiniste.* Ce beau livre a eu un succès dont s'étonnerait l'auteur, car il était très modeste, comme doit l'être une âme aussi enthousiaste et vibrante, attirée par tous les sommets et ardemment éprise de perfection. Il y avait en Javelle l'é-

toffe d'un écrivain singulièrement élégant, sobre et puissant; ses récits d'ascensions laissent deviner tout ce qu'il promettait encore.

C'est à Neuchâtel que la *Revue suisse* a achevé sa carrière en 1861. Parmi les écrivains qui l'ont soutenue jusqu'au bout, il faut nommer au moins celui que Sainte-Beuve appelait, il y a quarante ans, « l'aimable et savant bibliothécaire de Neuchâtel. » Félix Bovet restera surtout l'auteur de ce *Voyage en Terre-Sainte* devenu classique, et qui, souvent réédité chez Calmann-Lévy, n'a pas eu moins de succès en France que chez nous. Nous ne connaissons guère de Suisse romand qui écrive la langue française avec plus de simplicité, d'aisance et de grâce, ni avec un sentiment plus délicat des nuances. A ces qualités de forme, d'autant plus précieuses chez nous qu'elles y sont moins communes, Félix Bovet joint une érudition étendue et précise; latiniste et hébraïsant consommé, lexicographe expert, littérateur informé de tout, critique ingénieux et sagace, il a raconté tour à tour avec une égale distinction l'*Histoire du psautier des églises réformées* et la *Vie du comte de Zinzendorf*.



Félix Bovet.

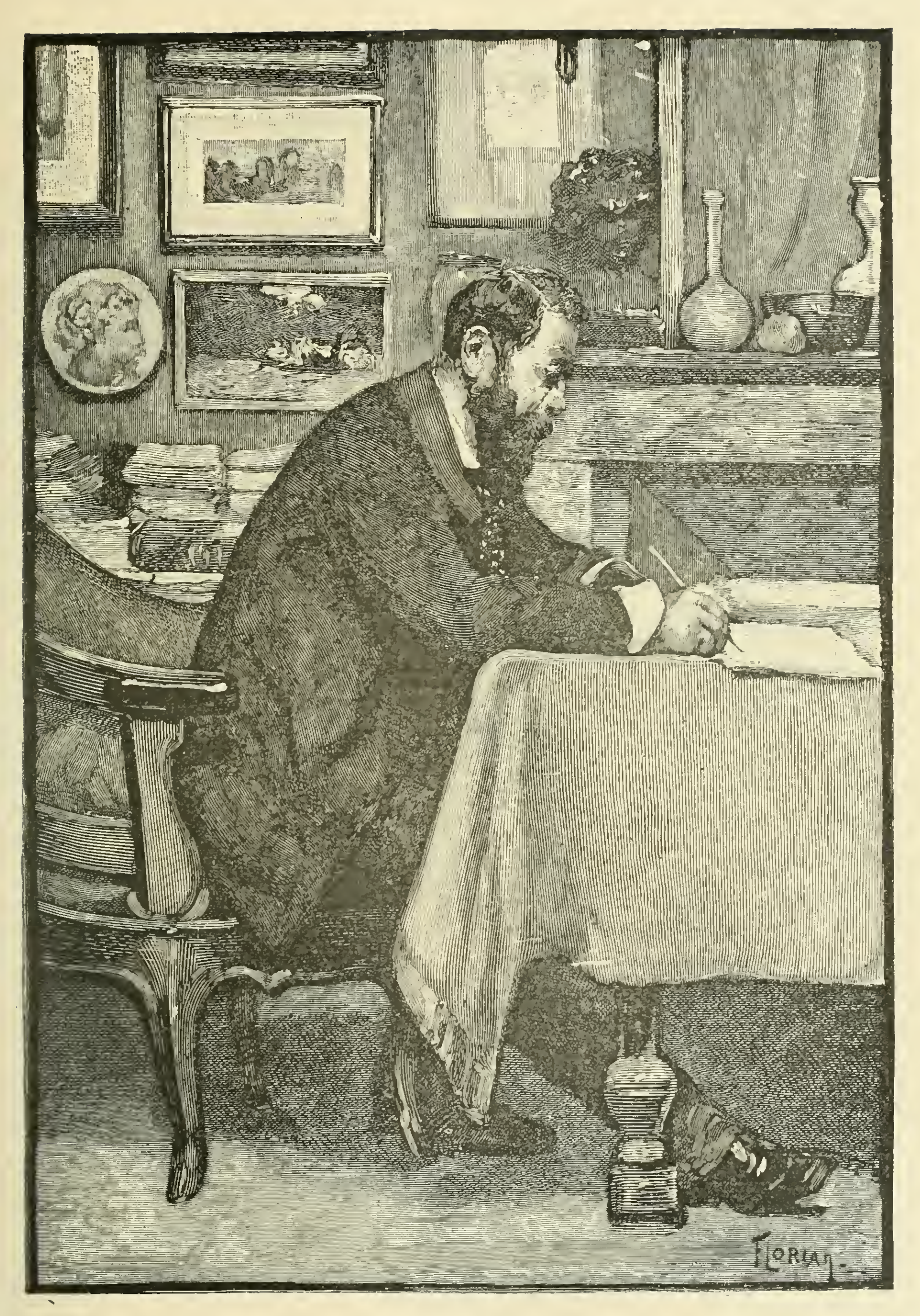
La *Bibliothèque universelle*, dans laquelle la *Revue suisse* expirante est venue s'absorber, forme depuis une quarantaine d'années un lien précieux entre les écrivains romands. Elle a eu la collaboration des Rambert, des Secrétan, des Naville, des Marc Monnier, des Javelle, de plusieurs Neuchâtelois, Charles et Fritz Berthoud, Louis Favre, Auguste Bachelin, T. Combe. Ces trois derniers noms nous amènent à parler du genre le plus fécond de notre production littéraire : le roman, la nouvelle.

## V

Nous avons vu Tœpffer créer la « nouvelle genevoise. » Chacun de nos cantons a eu son initiateur en ce genre. Le roman de mœurs rustiques avait naguère encore, dans le canton de Vaud, un représentant très en vogue, Urbain Olivier, frère de Juste et père de l'*Orphelin* (le premier de ces titres n'est pas le moins honorable). En ces dernières années, nous sommes devenus plus exigeants sur la psychologie, sur l'observation des caractères et la peinture des mœurs ; nous avons perdu le goût des tableaux conventionnels, simples prétextes à exhortations morales. Dans ce genre faux, plusieurs ont usé leur talent, à commencer par Urbain Olivier, qui — ses *Récits de chasse* et ses *Matinées d'automne* en font foi — montrait à ses débuts un sentiment vrai de la vie agreste et forestière.

A Neuchâtel, c'est Louis Favre qui a été le créateur du roman local. Les *Nouvelles jurassiennes* ont eu grand succès voici trente ans. L'auteur s'est attaché surtout à faire revivre en ces histoires, dont l'intérêt dramatique est adroitement soutenu, certaines figures caractéristiques, certains types originaux, demeurés vivants dans la tradition locale : le Robinson de la Tène, Jean des Paniers, le Charbonnier du Creux-du-Van. L'aimable conteur est doublé d'un historien et d'un archéologue, très épris de son petit pays : « Voilà sa magie et ses charmes. »

De la nouvelle jurassienne au roman historique, de Louis Favre à Charles DuBois-Melly, il n'y a pas loin. L'inspiration est la même : ardent amour du coin natal, respect de son passé et de ses traditions. L'écrivain genevois a débuté par des scènes de campagne et d'atelier, puis la passion des choses d'autrefois s'est emparée de lui, et dès lors il s'est confiné dans le XVI^me et le XVII^me siècles, dans les remparts étroits de la vieille cité huguenote : elle revit, avec tout le pittoresque de sa physionomie et tout l'héroïsme de ses enfants, dans ces dramatiques récits, écrits en une langue savamment archaïque : *Eve de la Pasle, l'Amour et la Peste, Ceux de Genève, Dragonette Cerisier.* C'est une résurrection du passé que nous offrent ces franches peintures, souvent




Auguste Bachelin.
*D'après une gravure sur bois de Florian.*

hautes en couleur, pourtant toujours fidèles, — car chez DuBois-Melly c'est l'érudit qui fournit matière à la création de l'artiste.

Artiste et érudit, Auguste Bachelin le fut également. Il a beaucoup écrit, et je crois que l'écrivain survivra au peintre. Parmi ces récits neuchâtelois, il en est un qui gardera une place d'honneur dans notre histoire littéraire ; l'admirable roman de mœurs villageoises intitulé *Jean-Louis* est l'étude psychologique la plus forte qui ait paru chez nous depuis vingt ans. C'est la très simple histoire d'un jeune homme dont l'amour est contrarié par l'orgueil de sa mère. Jean-Louis, fils du riche justicier Prince, aime depuis toujours la fille de l'humble mercière. Comment la mère de Jean-Louis cherche à le détacher de sa Louise, poursuit celle-ci de sa haine, réduit presque son fils au désespoir, puis, vaincue dans cette longue et effroyable lutte par la fidélité obstinée du jeune homme, refuse de s'associer à son bonheur et rend l'âme sans avoir voulu reconnaître Louise pour sa fille : voilà le drame poignant que le romancier nous raconte avec une puissance d'analyse vraiment supérieure. Les figures principales, la terrible « justicière, » son époux, gros notable de village tremblant devant sa femme, Jean-Louis, si tenace dans sa passivité apparente, sont dessinés de main de maitre. Mais la portée morale de cette étude n'est pas inférieure à son mérite artistique. La justicière est pieuse, d'une piété sincère et vraie ; elle réunit les meilleures vertus ; seulement, elle a laissé subsister en elle une racine d'orgueil, et cet orgueil, envahissant tout son cœur, y étouffe les sentiments naturels. Profonde et tragique leçon, nulle part exprimée d'ailleurs, et à laquelle les mœurs du vignoble neuchâtelois au milieu de ce siècle font un cadre pittoresque, hardiment réaliste sans vulgarité.

L'observation des mœurs villageoises a heureusement inspiré Oscar Huguenin, le peintre attitré du bon vieux temps dans les montagnes de Neuchâtel, conteur plein d'une bonhomie qui n'exclut pas la finesse ; son œuvre renseignera nos après-venants sur l'ancien caractère neuchâtelois, tel que l'avait façonné le grave et simple enseignement d'Ostervald.

Cette forte sève morale de la race, nous la retrouvons dans l'œuvre de T. Combe. M^lle Adèle Huguenin (car tel est le nom que ne cache plus son pseudonyme) a, dans une douzaine de romans écrits d'un style très correct et très alerte, évoqué les mœurs du Locle, son village

natal, et de la population horlogère répandue dans les hautes vallées du Jura. Ses premiers ouvrages (*Les bonnes gens du Croset*, etc...) ne se distinguaient que par une verve piquante et une observation fine, assaisonnée d'humour. Mais l'âme de la romancière, brusquement envahie par les préoccupations sociales et morales, s'est élevée depuis à un plus haut idéal artistique ; maintenant, elle s'attache à peindre les misères humaines et les nobles efforts du relèvement. Sa plume, toujours délicate, mais vaillante aussi, a osé sonder les plaies qui rongent notre peuple, mettre à nu (par exemple dans *Une Croix*) cette chose repoussante entre toutes, l'ivrognerie de la femme, ou peindre les vices précoces de l'enfance dans un grand centre industriel. Le *Sentier qui monte*, *Œuvre d'amour* sont des livres généreux et hardis, qui font réfléchir le lecteur, sans le rebuter par des déclamations et des homélies, et que leur seule valeur littéraire suffirait à mettre chez nous au premier rang. [1]



T. Combe.

Beaucoup de plumes, féminines ou autres, se plaisent à dispenser à notre Suisse française une pâture littéraire qui n'est pas toujours de très haute qualité. Mais il est quelques talents originaux (tel celui de M^lle^ Eugénie Pradez) qui suffiraient à nous consoler de beaucoup d'œuvres niaises et banales. On aperçoit d'ailleurs depuis un certain temps, dans notre littérature d'imagination, un effort sérieux pour rompre avec cette convention et cette fadeur qui ont fourni au spirituel chansonnier-poète Jaques-Dalcroze de trop justes sujets d'épigrammes contre le « roman romand ».

Samuel Cornut est un des plus courageux promoteurs d'un art plus libre et plus vrai. Né à Aigle et vivant à Paris, il a cherché dans ses

[1] L'inspiration si haute de ces livres fait penser à quelques-uns de ceux que nous a donnés M^me^ de Pressensé. Française de par son mariage, l'auteur de *Geneviève*, ce poignant roman social, n'en est pas moins vaudoise d'origine, et nous avons le droit de la mentionner dans l'inventaire du trésor romand.

premières œuvres (*Mathilde Monastier*) à appliquer à l'étude de nos mœurs les procédés d'observation aigüe de l'école moderne. Il a subi fortement l'influence de Tolstoï et peut être celle d'Ibsen ; sa manière un peu tourmentée déconcerte nos habitudes ; mais il s'impose, malgré les inégalités de son talent, par un accent de sincérité courageuse et une haute élévation de pensée. Le roman de *Miss*, celui de *Chair et Marbre*, où l'auteur ne recule pas devant les peintures franches et les couleurs crues, ont été fort discutés, mais ne pouvaient passer inaperçus. On y sent le ferme propos de réaliser dans l'œuvre d'art l'union de la beauté esthétique et de la vérité morale.



Edouard Rod.
(*Phot. J. Lacroix, Genève.*)

Samuel Cornut n'a pas été, croyons-nous, sans subir aussi l'action d'Edouard Rod et le prestige de son succès. L'auteur de la *Course à la mort* et de *Michel Tessier* est incontestablement à cette heure le plus connu de nos écrivains. Il a pris rang parmi les romanciers actuels les plus en vogue, il est un des représentants attitrés du roman psychologique. Son talent, fait surtout de souplesse et de pénétration, a revêtu des formes très diverses, depuis ses premières œuvres, d'un réalisme brutal, où Rod se montrait disciple enthousiaste de Zola, jusqu'à celles, moins violentes mais plus fortes et plus mûries, qu'il a récemment publiées. La *Course à la mort*, le *Sens de la vie*, *Trois cœurs*, forment ce qu'on pourrait appeler le cycle du roman-confession. Déjà l'auteur est tout entier dans le premier de ces livres, qui demeurera sinon le meilleur, du moins le plus personnel qu'il ait écrit. Il y a dévoilé, avec une sincérité qui, par moments, est poignante, l'état d'une âme d'adolescent dont le pessimisme a fait sa demeure. Mais cette maladie était surtout litté-

raire, c'est-à-dire guérissable : la curiosité d'esprit, qui est un des traits caractéristiques d'Edouard Rod, l'a bientôt distrait de ses sombres pensées. Il a cherché à sortir du roman purement personnel, à s'objectiver, en abordant l'étude des drames intérieurs et des cas de conscience (*Michel Tessier, la Sacrifiée, le Silence* surtout, qui est, au point de vue de l'art, un de ses meilleurs livres). La simplicité du plan, la sobriété des moyens, la portée tragique des problèmes qu'il soulève ou des luttes morales qu'il retrace, donnent à ces œuvres une couleur un peu sévère qui les impose à l'attention des lecteurs sérieux.

Tour à tour émule de Paul Bourget dans l'analyse morale, de Vogüé ou de Desjardins dans le tolstoïsme et le mysticisme, E. Rod, avec cette mobilité intellectuelle qui est à la fois un don et un piège, a reflété sans effort les états d'esprit successifs de sa génération, et l'historien de la littérature pourra plus tard retrouver dans son œuvre les étapes successives de la pensée contemporaine. Cette aptitude à tout comprendre, cette intelligence ouverte à tous les vents, le prédisposaient évidemment à faire de la critique. — *Les Idées morales du temps présent*, les *Etudes sur le XIX^e^ siècle*, les monographies sur *Stendhal* et sur *Gœthe*, trahissent non seulement la faculté, mais encore le besoin de changer d'horizon, de franchir toutes les frontières, de scruter les génies des races diverses. Edouard Rod suit ainsi le sillon tracé au début de ce siècle par M^me^ de Staël ; il a l'esprit européen, et c'est par là surtout qu'il est encore Suisse romand.

Au reste, dans ses œuvres les plus récentes, il s'est souvenu du pays natal. *Les Roches Blanches, Là-Haut*, mêlent à l'étude des âmes, qui demeure toujours son principal souci, la peinture des mœurs helvétiques. Le *Ménage du pasteur Naudié*, enfin, auquel notre pays à fourni certains éléments, semble vouloir être le roman du protestantisme. C'est assez dire tout ce que Rod doit à son origine : il lui doit surtout le goût des problèmes moraux et des cas de conscience; le conflit du devoir et de la passion, les conséquences logiques de la faute, sont des thèmes qui l'intéressent au plus haut point. Son dilettantisme est donc beaucoup plus apparent que réel : au fond, il a besoin d'un principe directeur, d'une foi précise, d'une doctrine ; il faut qu'il se résigne à être incurablement sérieux, c'est-à-dire préoccupé des plus hautes questions. Il est plus philosophe qu'artiste, plus pen-

seur que virtuose ; il intéresse moins par la forme que par les idées ; mais son style, aisé, correct, très nuancé, est entre les mains de cet écrivain fécond un excellent instrument d'analyse et de dissection des âmes.

Edouard Rod est le chef et le centre de ceux des jeunes écrivains suisses qui ont plus ou moins secoué la superstition de la littérature *locale,* qui rêvent un public plus étendu et plus soucieux d'art que celui des bibliothèques populaires. Tel l'élégant Adolphe Chenevière. Ils le réclament volontiers pour maître et visent ouvertement au succès parisien. Cependant les mieux doués parmi la génération nouvelle demeurent très attachés aux traditions du pays ; le public romand leur en sait gré ; il aime à rencontrer leurs noms au bas de leur prose ou de leurs vers, dans cette *Semaine littéraire* de Genève, que M. Debarge dirige depuis tantôt sept ans avec une intelligente persévérance, et qui se montre si hospitalière aux jeunes.

Le talent plus fécond que délicat, mais sain, robuste et actif, de Virgile Rossel, s'est essayé tour à tour dans la critique et l'histoire littéraires, où il a apporté un appareil d'érudition formidable, dans le roman, la poésie, le drame. Le poète nous paraît surtout digne d'attention : il y a du charme et de la puissance dans son poème *La seconde jeunesse ;* les légendes, les glorieux souvenirs helvétiques lui ont inspiré aussi de très beaux vers, qui assurément resteront ; enfin, son drame sur le Major Davel, héros de l'indépendance vaudoise, représenté à Lausanne l'an dernier, est une des rares tentatives heureuses de créer chez nous un art dramatique vraiment digne de ce nom d'*art,* spécialement destiné à notre peuple et s'inspirant de l'histoire nationale.

Louis Duchosal, lui, n'est que poète, mais il l'est profondément. S'il fallait rattacher son nom à quelque nom plus illustre, nous évoquerions celui de Paul Verlaine. Le *Livre de Thulé,* la *Forêt enchantée* sont deux recueils dont le premier surtout a ajouté quelque chose au trésor de la poésie romande : sous une forme étrange et rare, Duchosal a exhalé la plainte douloureusement sincère d'une vie marquée par la souffrance ; il a rencontré quelques accents poignants qui ont retenti jusqu'au fond de nos cœurs.

Il n'est pas seul, du reste, à représenter la poésie à Genève : avant lui, Edouard Tavan s'était déjà acquis le renom d'un artiste distin-

gué et hautain, plus friand de l'approbation de quelques initiés que de l'applaudissement public. Jules Cougnard nous a donné quelques recueils de vers d'une élégance facile, où la fantaisie de la rime habille fort coquettement des croquis citadins enlevés d'une main preste; il serait quelque chose comme le Banville de Genève, cependant que Charles Bonifas, intime et discret, en serait l'Eugène Manuel...

Quant à Philippe Monnier, son succès et sa renommée vont grandissant avec son talent. S'il n'a pas la merveilleuse facilité de son père, son âme sérieuse et tendre, son esprit très fin, très orné, son style très artistement ouvragé, brillant et pittoresque, lui font une physionomie littéraire originale. Ses *Rimes d'écolier*, ses recueils de nouvelles : *Vieilles femmes* et *Jeunes ménages*, sont un piquant mélange d'émotion et d'humour, de libre fantaisie et d'art raffiné.



Louis Duchosal.
*(Phot. J. Lacroix.)*

Henri Warnery est un des plus en vue parmi les littérateurs de la jeune génération : nul ne représente mieux que lui la tradition poétique dans le canton des Juste Olivier, des Monneron, des Rambert (Ernest Bussy, son contemporain, mort très jeune en 1886, n'a pu tenir les promesses d'un talent plein de finesse et de distinction.) Warnery a débuté par un fort beau poème cosmogonique, les *Origines*, où il y a du souffle et de la grandeur. Dès lors, il a osé s'affranchir des règles de la versification classique, et, pensant accroître la puissance expressive de son vers, il a déplacé à son gré la césure, jeté par dessus bord l'alternance régulière des rimes masculines et féminines, et proclamé le principe de la souveraineté de l'oreille ; dans cette forme libre, empruntée aux plus hardis novateurs, il a traduit des inspirations franchement

suisses, et son volume *Sur l'Alpe* contient des pages descriptives assez fortes pour faire pardonner, sinon pour légitimer toutes les audaces. Plus récemment, il nous a livré sous ce titre, le *Chemin d'Espérance*, l'émouvante confession d'une âme ramenée par la souffrance aux certitudes morales essentielles, à la croyance en Dieu, au devoir du renoncement.



Alice de Chambrier.

Un succès bien significatif a salué en 1883 les poésies d'une jeune neuchâteloise morte à vingt et un ans, Alice de Chambrier. Le petit volume *Au Delà* continue à faire son chemin dans le monde et vient de parvenir à sa 6me édition. Il est aussi remarquable par l'élévation et l'audace naïve des pensées, par la qualité de l'émotion et la noblesse du sentiment, que par la distinction rare et l'ampleur parfois magnifique de la forme. Cette enfant fut vraiment poète, si le don poétique consiste surtout dans la puissance de créer des symboles.

Nous sommes bien loin d'avoir épuisé la liste des écrivains romands actuels : il en est vingt autres, conteurs ou poètes, dont les noms se présentent à notre souvenir et qui seraient dignes de mention, si nous prétendions nommer tous ceux qui le mériteraient. Mais nous avons dû limiter cette énumération déjà longue aux noms qui représentent une tendance originale. Ce que nous avons dit suffit à donner une idée de la production littéraire de notre pays romand depuis un siècle. A cette heure, une évolution est en train de s'accomplir, et

nous devons, avant de poser la plume, en marquer le caractère en quelques mots.

## VI

Un spirituel grand seigneur du siècle dernier, le chevalier de Boufflers, a dit dans ses piquantes lettres : « Le peuple suisse et le peuple français ressemblent à deux jardiniers, dont l'un cultive des choux et l'autre des fleurs. »

En effet, comme nous l'avons déjà dit, nous sommes, même en littérature, gens positifs et pratiques, peu soucieux d'art pur ; quand nous prenons la plume, ce n'est pas pour le vain plaisir d'écrire, c'est pour défendre une thèse, plaider une cause, répandre des vérités, combattre des erreurs. Depuis quatre siècles qu'on fait chez nous des livres et des brochures (oh ! combien de brochures !), l'écrivain exerce une fonction sociale. La littérature est ailleurs chose de luxe ; elle est chez nous action nécessaire. Et c'est pourquoi elle a plus de mérite solide que de valeur d'art, plus d'étoffe que de façon ; elle se recommande beaucoup moins par les séductions de la forme que par sa valeur intrinsèque, par le sérieux de la pensée et l'inspiration morale. Cette préoccupation didactique dominante, que nous avons retrouvée dans nos plus illustres écrivains, a prêté à notre littérature cette teinte de grisaille qui lui est particulière. Nous avons bien, à côté du livre de combat, de discussion, d'action pratique, des œuvres poétiques ou romanesques. Mais l'imagination même de nos romanciers et de nos poètes reste contenue et timide, s'interdit les audaces fécondes et les franches peintures. La poésie romande chante d'une voix pure et fraîche les lacs et les monts, la famille et Dieu ; elle se nourrit d'émotions discrètes, de sentiments tempérés ; les grandes envolées y sont rares, les orages de passion, inconnus. Nos conteurs sont surtout préoccupés d'être « convenables ; » et ils ont, contre tous les railleurs, raison de vouloir l'être ; mais ils en deviennent timorés, et tombent souvent dans un optimisme de convention, qui recule devant la peinture virile de la réalité.

Oui, tout cela est vrai, mais surtout l'a été. Nous voyons depuis quelque temps nos jeunes écrivains entrer résolument dans une voie

nouvelle. La préoccupation morale n'est pas plus absente de leurs œuvres que de celles de leurs devanciers ; mais le souci artistique y tient une plus grande place. Quand nous lisons telle page de T. Combe, de Samuel Cornut, de Warnery, de Philippe Monnier, nous avons la sensation d'un art plus exercé, plus sûr de ses moyens, mis au service d'une pensée sérieuse, d'une observation loyale de la vie. Nous sommes loin, avec de tels conteurs, des fades et conventionnelles idylles dont le goût romand s'est souvent contenté. Le respect de la forme littéraire semble croître en raison de la volonté d'être vrai ; plus l'étude psychologique et morale est serrée, attentive, plus le style devient précis, savoureux, nuancé.

Nos romanciers et nos poètes ont quelque chose à dire au monde; l'âme romande existe, elle a le devoir de s'exprimer, et l'instrument désormais ne lui fera pas défaut. Ce progrès artistique s'est affirmé sous des formes diverses en ces dernières années : il est sensible dans plusieurs recueils de poésies publiés récemment ; il s'affirme aussi bien dans un livre de haute portée morale, comme les *Esquisses contemporaines* de Gaston Frommel, que dans une œuvre de narration brillante et de description pittoresque, comme *Terres lointaines* de Paul Seippel. Le soin et le sens de la forme est ce qui faisait le plus défaut à notre littérature, de laquelle on a longtemps pu dire : « C'est le fond qui manque le moins. » Il est à espérer qu'en acquérant ce qu'elle n'avait pas assez, elle saura conserver ce qu'elle a eu toujours à un haut degré : le sérieux moral et l'élévation de la pensée.

Mais former ce vœu, c'est dépasser de beaucoup les limites de la littérature ; c'est souhaiter que notre peuple lui-même demeure fidèle aux traditions morales et religieuses qui ont fait sa force, et sans lesquelles il n'aurait plus de raison d'être.



M. Philippe Godet nous permettra-t-il de signaler, dans son travail, une bien regrettable lacune? Il a omis de mentionner un écrivain de marque qui occupe, depuis tantôt un quart de siècle, sa très large place dans le petit monde des lettres romandes. Cet écrivain — nos lecteurs l'ont tous nommé — n'est autre que M. Philippe Godet lui-même.

En est-il un second qui représente mieux et plus dignement l'esprit romand, sous sa forme neuchâteloise? Il appartient à la lignée des autochtones, de ceux qui tiennent au sol natal par toutes les fibres de leur cœur et par toutes leurs hérédités intellectuelles. Nous verrions volontiers en lui le plus authentique successeur de ce maître excellent, Eugène Rambert, auquel il a rendu ici-même un hommage reconnaissant.

L'œuvre de M. Philippe Godet est aussi variée que celle de Rambert. Poète, il a débuté par un volume de vers intitulé simplement *Premières poésies*, bientôt suivi des *Récidives* et des *Evasions*. Ces trois volumes, très bien accueillis du public et vite épuisés en librairie, ont été réédités en un seul volume, *Le Cœur et les Yeux*, lequel a atteint sa troisième édition. La même fortune est échue au dernier recueil de vers où, sous le titre *Les Réalités*, le poète a exprimé les expériences d'un âge plus mûr. Les « réalités » qu'il chante sont celles que son clair regard peut embrasser du point où le sort a voulu le placer : c'est le foyer domestique, c'est le petit monde où se concentrent toutes ses affections, c'est la terre neuchâteloise. Il eût pu prendre pour épigraphe ce vers charmant d'un poète qu'il aime :

*Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve.*

De crainte de se perdre dans les nuages, il hésite à prendre son vol vers les hauts sommets du lyrisme. Et pourtant, dans ses vers de preste allure et de ton volontiers enjoué, on sent vibrer quelques émotions saines et fortes. Les morceaux les mieux inspirés, selon nous, sont ceux qu'il a intitulés *Choses d'enfant* et quelques pièces telles que l'*Ode à la haine*, où le poète a montré à nu cette sincérité robuste et courageuse qui est le trait le plus attachant de sa nature.

M. Ph. Godet n'a pas craint d'aborder un genre auquel le pays romand avait paru jusque-là réfractaire : la poésie dramatique. Après nous avoir donné cette charmante idylle *Janie*, que M. Jaques-Dalcroze a mise en musique, il a eu l'insigne bonheur, dans sa pièce historique *Neuchâtel suisse*, de faire battre le cœur de tout un peuple en lui rappelant les gloires de son passé et en le rendant plus conscient de son idéal

Le tempérament combattif de M. Godet, son jugement ferme et sain, sa haine des sots, des faiseurs et des phraseurs, devaient faire de lui le critique le plus écouté et le plus redouté de la Suisse romande. Dans ses remarquables chroniques de la *Bibliothèque universelle*, il a depuis bien des années poursuivi une œuvre d'assainissement qui lui a valu de nombreux ennemis, mais dont il faut lui savoir gré. Son influence a été très grande sur les lettres romandes et elle s'est toujours exercée en faveur du goût, de la mesure et du bon langage. De toute cette partie très importante de son œuvre, M. Godet n'a conservé que quelques morceaux réunis sous le titre d'*Etudes et causeries*. On y remarque entr'autres un des meilleurs essais et des plus pénétrants qu'on ait écrits sur la physionomie littéraire complexe et nuancée de Victor Cherbuliez.

Si, en littérature, M. Godet reste fortement attaché aux traditions, comme critique d'art il s'est montré plus sympathique aux tendances nouvelles, et il a beaucoup contribué à faire accepter au public les œuvres de notre jeune école. Tous les visiteurs du Musée de Neuchâtel ont lu les belles pages qu'il a consacrées au chef-d'œuvre de son ami Paul Robert. C'est également avec la ferveur d'une amitié dévouée qu'il a retracé la vie et l'œuvre d'Auguste Bachelin dans un volume dont le titre, *Art et Patrie*, est tout un programme.

M. Godet nous a également donné d'excellentes biographies du réformateur Viret, du naturaliste Agassiz et du poète Juste Olivier, auquel il a voué un culte spécial.

Mais l'œuvre capitale de l'écrivain neuchâtelois, c'est son *Histoire littéraire de la Suisse française*. Connaissance exacte des sources, sûreté de l'information, art de maîtriser son sujet en l'ordonnant selon un plan harmonieux et en dégageant des idées d'ensemble justes, précises et claires, don de retrouver les hommes dans leurs œuvres et de faire revivre les physionomies du passé en des portraits esquissés d'un trait ferme et sûr, tout concourt à faire de ce beau livre un des classiques de la Suisse romande. Il a contribué et contribuera encore à

nous donner conscience de notre vie intellectuelle et morale distinctes, et, si le mot n'est pas trop gros, de notre génie particulier.

S'oubliant lui-même, M. Godet a consacré tous ses soins à sauver de l'oubli l'œuvre et la physionomie littéraire des poètes qu'il aime et il nous a donné, en les accompagnant de précieuses notices, les poésies d'Etienne Eggis, d'Alice de Chambrier et d'Ernest Bussy. Tout dernièrement encore, sous le titre *Pages neuchâteloises*, il nous présentait, tracé par les meilleurs écrivains de son canton, le tableau le plus complet et le plus séduisant de ce coin de pays qu'il aime par dessus tout au monde.

Pour embrasser toute sa production littéraire, il faudrait encore parler de son infatigable activité comme journaliste. On sent, à la moindre ligne qu'il écrit, un polémiste de race, franc du collier, redoutable par ses mots à l'emporte-pièce et les coups droits de son esprit primesautier.

Sa langue n'a aucun des raffinements de l'« écriture artiste » à la mode du jour. Elle semble procéder directement des prosateurs du XVIII[e] siècle, que M. Godet a beaucoup fréquentés. C'est une langue simple, alerte, dégagée de ces redondances et de ces périphrases entortillées qu'on reproche souvent à nos écrivains romands. L'expression va droit au but et le mot tombe d'aplomb. Combien rares sont aujourd'hui, même en France, les écrivains qui ont conservé le secret de ce « sermon pédestre » qu'affectionnait J.-J. Weiss!

Dans toute cette œuvre si considérable déjà et si diverse, on distingue pourtant une forte unité de tendance, et c'est par là surtout que M. Godet est original en un temps où les hommes semblent être devenus plus ondoyants et divers encore qu'ils ne l'étaient au temps de Montaigne. Notre auteur n'a pas seulement des opinions, il a des convictions. En religion, en morale, en politique, en littérature, ces convictions forment un bloc si profondément enfoncé dans le sol résistant des traditions locales, que rien ne saurait l'ébranler. Et c'est une rare bonne fortune que de rencontrer dans le royaume d'ombres errantes où nous vivons une personnalité qui résiste et qui demeure.

Telle est la grave lacune que nous avons voulu combler de notre mieux dans ce chapitre nouveau par lequel notre excellent collaborateur vient de compléter si heureusement son *Histoire littéraire de la Suisse romande*. Sans doute, il est regrettable que ce ne soit pas M. Godet lui-même qui ait parlé de M. Godet. Il s'en fût acquitté, j'en suis sûr, avec son habituelle impartialité. Mais, à son défaut, nos lecteurs ne nous auraient pas pardonné de lui avoir, une fois de plus, laissé faire l'expérience de la vérité du proverbe : « Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés. »

P. S.





# La Littérature dans la Suisse italienne

---

Les œuvres des artistes du canton du Tessin sont répandues et appréciées un peu partout ; il suffit de rappeler les noms des Rodari, des Fontana, des Albertolli, des Cisari, des Vela, des Rusca et des Fossati, dont l'activité s'est développée en Italie, en Russie, en Turquie ; tandis que les ouvrages des écrivains tessinois, à de rares exceptions près, n'ont pas dépassé les frontières de la petite république.

C'est que les arts plastiques ont une grande latitude dans le choix des sujets ; ils ont un langage universel et par conséquent ils sont à même de chercher le milieu favorable à leur floraison ; tandis que la production littéraire tient étroitement au sol ; elle doit y puiser le sujet et le langage, sous peine de passer inaperçue, de porter à faux et de tomber dans l'oubli dès sa naissance. Et si ce pays est un petit pays, un petit foyer intellectuel comme le canton du Tessin, elle doit nécessairement traîner une existence chétive. Mais ce canton n'est pas seulement petit ; il est pauvre, il est jeune et sa population est en grande

partie éparpillée dans des vallées reculées. La fleur de sa jeunesse doit chercher du travail au dehors.

En tant qu'unité, le canton du Tessin n'a qu'un siècle d'existence ; la constitution d'Ochs avait partagé les huit bailliages en deux cantons, et ce ne fut qu'au premier mai de l'an 1798 que la proposition a été faite par Conrad Escher de Zurich, et adoptée par la diète d'Aarau, de réunir tous les bailliages au-delà des Alpes en un seul et même canton sous le nom de canton du Tessin. Cette décision fut accueillie avec une répugnance marquée par les classes dirigeantes et avec une indifférence absolue par les masses » (E. Motta. *Nel primo centenario dell'indipendenza del Ticino*). Aujourd'hui encore, les divisions des anciens bailliages ne sont pas tout à fait effacées, et du reste elles sont fondées en partie sur les différences de caractère des populations. Au milieu des deux cent soixante-trois communes du canton du Tessin, il n'y a pas un de ces centres dont le rayonnement puisse atteindre à tous les points du pays, en attirer tous les éléments, les fondre ensemble, les mouler d'après un type uniforme.

La politique qui, jusqu'à maintenant, a été très mouvementée, bien qu'une période de calme et de travail paisible ait commencé à poindre, est encore très envahissante et attire, en les broyant, les meilleures forces intellectuelles. Elle a fait son siège, maintenant plus que jamais, dans le journalisme, en se montrant d'une fécondité surprenante. Au Tessin, il n'existe pas moins de six journaux quotidiens et trois hebdomadaires, sans tenir compte d'autres publications de second ordre plus ou moins empreintes de politique. Or l'on sait que la politique n'est guère favorable qu'à certaines formes passagères de la production littéraire. Le journal tue le livre.

Mais il y a plus encore. Le canton du Tessin, par le fait même d'appartenir à la Suisse, se trouve dans une situation bien singulière. Autrefois, il n'avait aucun lien intellectuel avec la confédération. Depuis qu'il est devenu canton souverain et membre de la confédération, ses principaux chefs ont tâché de le rallier à la nouvelle patrie ; tout spécialement ceux qui présidaient à l'instruction publique, Stefano Franscini en tête, se sont efforcés d'inculquer à la jeunesse les traditions et les aspirations suisses. Ces nobles efforts ont porté leurs fruits, qui se sont toujours plus développés depuis que la liberté d'établissement a été reconnue dans tous les cantons, depuis que la

constitution fédérale actuelle a resserré les liens entre les vingt-deux républiques et le gouvernement central, depuis que le chemin de fer du Gothard a percé la barrière des Alpes. Ces heureuses circonstances, en rapprochant les trois races, ont eu une influence considérable sur la race italienne, représentée par le canton du Tessin. Sous ce rapport, ses habitants ont réellement subi de profondes influences. Cela est si vrai que, si du Tessin on franchit la frontière italienne, malgré la parenté ethnographique, on a le sentiment très net de se trouver chez un autre peuple.

D'autre part, les Tessinois sont restés italiens par la langue et par la culture artistique. Cette tradition est à bon droit soigneusement cultivée dans les écoles. Ce qui fait aimer les institutions de notre patrie, c'est qu'elle laisse librement s'épanouir ses trois nationalités en les harmonisant. Dante, Pétrarque, Arioste, le Tasse, Alfieri, Parini, Foscolo, Leopardi, Manzoni, Giusti sont les principaux auteurs que lisent les jeunes Tessinois.

Il en résulte que la production littéraire tessinoise se trouve aussi séparée des contrées dont le canton partage les aspirations politiques et sociales, que des contrées dont il tient la langue et la tradition artistique, aussi bien que les souvenirs historiques des siècles reculés. La littérature tessinoise est, pour ainsi dire, emboitée dans le petit milieu d'où elle est éclose.

Toutes les vicissitudes de la langue et de la littérature italiennes ont eu pourtant leur contre-coup au Tessin. Ce fut d'abord, au commencement du siècle, le combat entre les puristes qui voulaient puiser la langue uniquement à la source des grands florentins du XIII^me^ siècle et les écrivains, tels que Vincenzo Monti et Giulio Perticari qui prétendaient qu'il y avait une langue *italienne* en relation avec la culture intellectuelle du pays dans son entier. On en vint enfin à comprendre que la langue littéraire doit se retremper sans cesse dans le langage du peuple et en suivre les développements, sous peine de devenir obscure et archaïque.

Puis vint la fameuse querelle des classiques et des romantiques. Manzoni parut un moment la clore et rallier tous les esprits par son chef-d'œuvre *I Promessi Sposi,* et par la formule esthétique dont ce roman s'inspirait : « l'art doit avoir l'utile pour but, le vrai pour sujet, l'intéressant pour moyen ». Mais la jeune école des *véristes,* aujour-

d'hui dominante, n'accepta pas le premier terme de cette formule : « l'utile pour but ». Cette école s'inspirait de la doctrine de l'art pour l'art. Elle voulait l'étude impartiale de la réalité, l'entière liberté de la production littéraire, instinctive et spontanée. Aujourd'hui, un nouveau revirement semble se produire. On se remet à publier des romans à thèse, mais sous la forme d'un symbolisme étrange et précieux.

La culture tessinoise a subi successivement l'influence de toutes ces écoles et de toutes ces modes littéraires. Il serait toutefois difficile d'en donner la preuve dans une notice aussi courte que celle-ci.

M. Brenno Bertoni, auteur lui-même d'un recueil de poésies, a eu l'heureuse idée de fonder une publication annuelle très intéressante, la *Strenna poetica ticinese*. Deux volumes ont déjà paru, et vous y trouvez des poètes classiques, des romantiques, des *véristes;* vous y trouvez des poètes de la première et de la seconde moitié du siècle, vous y trouvez même des poètes fin de siècle. D'ici à quelques années, dans le domaine de la poésie, l'orientation va donc devenir assez facile. Ce n'est pas encore le cas de la prose, malgré les nombreux ouvrages de bibliographie publiés par M. E. Motta, rédacteur du *Bollettino storico della Svizzera italiana*. La plus grande partie des écrivains tessinois sont des écrivains d'occasion ; ils ont éparpillé leur prose un peu partout, dans des journaux quotidiens et périodiques, dans des brochures, dans des pamphlets. Les ouvrages de longue haleine, les livres peuvent se compter sur le bout des doigts.

Le style de ces documents de la vie intellectuelle, d'abord vide, boursouflé, redondant, d'une tournure étrangère au génie de la langue, devient toujours plus condensé, concis, calme, italien. Au commencement, c'est la vieille académie empesée, mais solide et majestueuse, puis ce sont des allures plus modestes, mais indécises, puis enfin des expressions naturelles appropriées au sujet, où la *toscanité* commence à percer.

D'après ce que nous venons de dire, on n'a pas à s'attendre à une riche moisson, d'autant plus que les ouvrages d'érudition, qui sont justement les plus nombreux, n'entrent pas dans le cadre de notre étude.

Pourtant nous croyons pouvoir citer quelques-uns de ces ouvrages, qui ont une certaine valeur littéraire :

Les traductions d'Homère, de Virgile, de Gessner, par le père F.

Soave de Lugano (1744-1806) qu'on peut appeler l'initiateur de la riche littérature scolaire tessinoise. Achille Avanzini, de Curio, a écrit sa biographie, très appréciée, même en Italie ;

La *Svizzera italiana*, exposé très exact des antécédents historiques de l'état actuel du Tessin, par Stefano Franscini (1796-1857), le fondateur de l'instruction publique tessinoise ;

Les *Escursioni nel cantone Ticino*, description des contrées montagneuses, de la structure géologique et de la flore du Tessin, encadrée dans de pittoresques récits d'excursions, par le Dr Louis Lavizzari, auteur d'importantes découvertes sur la dureté relative des faces des corps cristallisés ;



Louis Lavizzari.
*(Phot. C. Lori, Mendrisio.)*

La *Storia del cantone Ticino dal 1803 al 1830*, par Angelo Baroffio, un premier essai d'une histoire générale de la république tessinoise, dont les origines ont été retracées dans la *Storia della Svizzera italiana dal 1779 al 1802, compilata sugli abbozzi e documenti lasciati da Stefano Franscini*, par P. Peri.

Ces auteurs et d'autres, que nous n'avons pas à mentionner ici, représentent la vieille école historique; ils avaient à rallier le canton à la tradition suisse et ils partaient de ce point de vue ; la nouvelle école critique est actuellement représentée par M. Emile Motta, qui a commencé son travail de synthèse en publiant la monographie citée plus haut, à l'occasion du premier centenaire de la république tessinoise.

L'art oratoire, comme il convient à un pays démocratique, est très développé dans notre canton : la verve méridionale et le sens pratique y sont remarquables aussi bien que le soin de la forme. Mais naturel-

lement personne ne songe à faire des recueils des discours, qui sont souvent reproduits par la presse et par les actes officiels. On a pubié par contre quelques recueils de sermons ; par exemple, celui de l'abbé Torricelli : *Orazioni sacre e dissertazioni storico politiche.*

Pas de romans. Nous pourrions citer plusieurs *racconti* et *novelle* mais presque tous écrits dans un but pédagogique.

Mais la poésie ! Depuis les sonnets, les odes, les chansons à la louange des baillis envoyés par les cantons souverains, quelle abondance de vers ! Si nous voulions les passer en revue, nous aurions à écrire des volumes. Au point de vue de l'art, nous n'y trouverions que les échos affaiblis des différentes écoles italiennes, et d'autre part nous ne nous occupons que de ce siècle. Et, encore dans ce siècle, « que de fleurs ! » pourrions-nous dire comme le brame vis-à-vis des gerbes de fleurs aux autels de Bouddha. La plupart de ces poésies sont des vers de circonstance, épars dans des feuilles volantes. Nous ne tiendrons compte que de ceux qui constituent un ensemble et rentrent dans le cadre de la culture tessinoise.



Pietro Peri.

Après la mort de Peri, que nous avons déjà cité en sa qualité d'historien, J. B. Buzzi publia le recueil de ses poésies lyriques. Il y en a de tous genres : de badines, de sacrées, de patriotiques. Peri a été, pour ainsi dire, le poète officiel du Tessin, pendant un demi-siècle : il a traduit l'hymne national suisse.

J.-B. Buzzi a été lui-même un poète d'une fécondité surprenante : il a publié des poésies lyriques, imitées de Parini, et une série de fables imitées de Phèdre ; on trouverait plus d'originalité dans ses *Novelle svizzere*, dont les sujets sont empruntés à l'histoire helvétique.

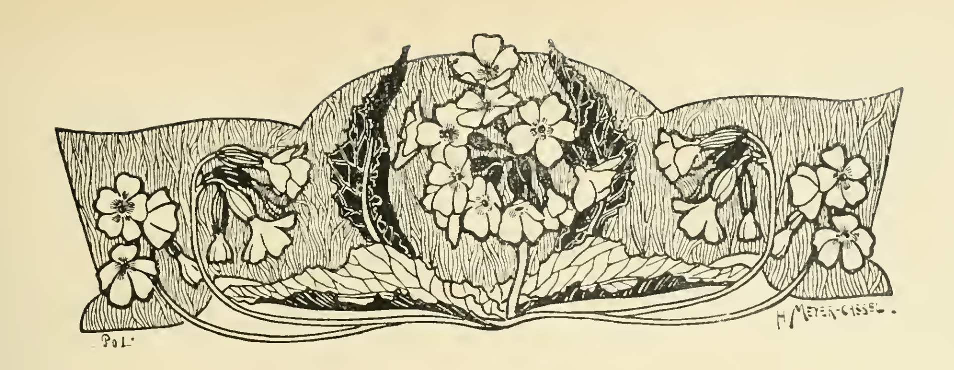
Giovanni Airoldi, orateur brillant, a employé les dernières années de sa vie à recueillir et à publier plusieurs de ses ouvrages littéraires dans le *Pancacciere*, petit journal qu'il avait fondé à cette intention ; la satire mordante y domine. Il a aussi plusieurs pièces de théâtre, dont une tragédie, *Fausta*, qui a eu les honneurs de la scène à Milan.

Son style a de la verve, mais il est un peu empesé, un peu archaïque, bien qu'Airoldi ait fait des efforts pour se moderniser. Il était un élève de la vieille académie. Nous aurons garde d'omettre une œuvre originale dont la valeur littéraire est pourtant très discutable : *Fra Buonaggiunta e le streghe di Mendrisio*, poème qu'on dirait du XVI[me] siècle, s'il n'était assaisonné de ce rationalisme qui est le cachet du XVIII[me]. L'auteur, qui se cache sous le pseudonyme de « Romito del Generoso », en est l'abbé Giorgio Bernasconi.

Nous n'oublierons pas non plus un autre petit poème tout à fait romantique, et d'une sentimentalité larmoyante. Il est dédié aux tendres cœurs des dames tessinoises : *Eleusina*, par Charles Cioccari.

Rappelons encore les deux volumes de la *Strenna poetica ticinese*. *In arte libertas*, telle est leur épigraphe et en effet, nous l'avons déjà remarqué, nous y trouvons des poètes de toutes les écoles anciennes et modernes. Il en est qui imitent V. Filicaja, un lyrique du XVII[me] siècle, ou V. Monti, ou même D. Alighieri; il en est qui sont réellement modernes, qui emploient la langue vivante et, en brisant avec les phrases conventionnelles, se forgent des expressions selon les exigences de la pensée. Ils laissent de côté les vieux sujets académiques pour s'inspirer de la réalité environnante et par là ils donnent à leurs œuvres un coloris local. On peut leur appliquer la définition de l'art donnée par Zola : « La réalité vue à travers un tempérament. » Il va sans dire que nous prêtons à ce mot une signification psychologique. Parmi ces derniers nous avons à noter deux jeunes poètes, F. Chiesa et A. Nessi, qui ont publié chacun un recueil de poésies lyriques, le *Preludio* et les *Colpe di gioventù*. Naturellement « l'éternel féminin » y prend la plus grande place ; c'est la mode.

Malgré les circonstances défavorables que nous venons d'indiquer, y a-t-il une littérature tessinoise ? Nous le croyons ; nous croyons aussi qu'elle va s'affermir dans son caractère tout spécial et que ce caractère deviendra durable si les écrivains s'efforcent d'être toujours plus fidèles à la réalité et de soumettre leur tempérament à une bonne école. La réalité, c'est le canton du Tessin, la confédération, en un mot, la patrie, avec ses traditions, ses institutions, sa culture, ses problèmes politiques et sociaux, ses particularités de mœurs, en un mot, sa vie publique et sa vie intime. La bonne école, c'est la pureté et la sérénité de la vision esthétique, la puissance et la noblesse des aspirations.



# La Littérature romanche

Le monde scientifique est aujourd'hui unanime à reconnaître que le romanche constitue une langue romane spéciale et qu'il a sa place indépendante à côté de ses sœurs issues comme lui du latin, le français, le provençal, le catalan, l'espagnol, le portugais, le roumain. Les circonstances furent très peu favorables au développement du romanche : à l'époque où naissaient en France et en Espagne ces puissantes nationalités qui devaient agir d'une façon si considérable sur les destinées de l'Europe, et où se préparait ainsi un terrain favorable à l'éclosion d'une riche littérature, la Rhétie s'émiettait en une multitude de petits fiefs ; le sentiment de l'unité nationale faisait ainsi défaut et le romanche se trouva toujours davantage acculé aux Alpes par l'allemand, qui, remontant le cours du Rhin, faisait chaque jour de nouveaux progrès. Les communes rurales des bords du Rhin et de l'Inn conquirent leur liberté et les trois ligues fusionnèrent à Vazerol pour former une seule république indépendante : mais déjà la capitale du pays était la proie du germanisme, et dans les vallées rhétiennes situées au-delà de la Bernina, l'italien était devenu la langue écrite.

En Rhétie, comme partout en Europe, les guerres d'indépendance agirent puissamment sur la littérature populaire, et Jean de Travers devint le père de la littérature romanche écrite le jour où il chanta *la guerre des Müss*. Pour la première fois on écrivait en romanche ;

jusqu'alors le riche trésor de chants populaires, de légendes et de contes qui formait l'apanage de la littérature romanche se transmettait oralement à travers les siècles, de génération en génération ; nul n'avait encore songé à les fixer par l'écriture.

La réforme apporta à la littérature romanche une traduction de la Bible et, lors des guerres de religion, on vit paraître de nombreux écrits de polémique émanés de l'un et l'autre camps. Jusque dans les chants d'église de l'époque, on croit encore entendre le cliquetis des



Chapelle et érable de Trons.

armes. Nulle part en Suisse, les guerres de religion ne furent conduites avec autant de passion que dans les Grisons. Que l'on songe seulement au tribunal criminel de Thusis, aux massacres de la Valteline, à l'archiprêtre Rusca, à Georges Jénatsch. Ce n'est qu'à la fin du XVII[e] siècle que les deux confessions, fatiguées de luttes sanglantes et séculaires, se tendirent la main ; une paix fut conclue qui leur assura une parité dès lors strictement observée. Souvent encore les vieilles dissensions se réveillèrent, mais les populations avaient besoin de repos et les difficultés furent toujours tranchées pacifiquement.

A la fin du XVIII[e] siècle, beaucoup de Grisons servaient en France, en Espagne, dans les principautés italiennes, en Hollande, comme soldats ou officiers. Ces derniers, généralement fils de l'aristo-

cratie, apprirent à l'étranger à s'intéresser aux choses de la littérature et rapportèrent dans leur patrie le goût des œuvres de l'esprit.

Le romanche comprend deux dialectes principaux : le dialecte du Rhin et celui de l'Engadine, chacun d'eux formant une langue écrite indépendante.

## I

L'un des principaux poètes de la vallée du Rhin supérieur fut Théodore de Castelberg. A plusieurs reprises chef suprême de la ligue grise, il représenta avec dignité et énergie, en 1798, le pays des trois ligues auprès des Français victorieux et de leurs représentants diplomatiques. Il traduisit une série de tragédies et de comédies allemandes, françaises et italiennes. Plusieurs, parmi les chants les plus profondément sentis et les plus saisissants de Castelberg, dépeignent la chute soudaine et brutale des institutions du bon vieux temps, aux jours sanglants de la révolution, de l'invasion française et du règne de Napoléon. Les poèmes de Castelberg se distinguent par leur langue caractéristique, par leur richesse en expressions et en tournures énergiques et véritablement romanches.



Théodore de Castelberg.

Les traditions poétiques de Castelberg furent reprises par Pierre-Antoine de Latour, de Brigels, qui traduisit en romanche classique l'*Avare*, de Molière, et la *Geneviève*, de Tieck. Son *Hymne à la liberté* est un des plus purs chefs-d'œuvre de la littérature romanche.

Parmi les poètes du commencement du siècle, il faut citer Georges-Antoine Vieli et le pasteur Hansemann. Dans une pièce riche en poé-

tiques descriptions, Gieli Cadisch fait un tableau de l'année de famine 1817.

Malgré les tempêtes soulevées par la révolution, ces poètes pensaient et écrivaient dans les idées et le ton du passé. Cependant, dès l'année 1830, l'esprit moderne commença à faire sentir son influence aux sources du Rhin antérieur. Pendant que Joseph Casanova, dans son magnifique *Hymne à la vieille Rhétie*, et que le père Maurus Rothmund, dans ses vers humoristiques, se rattachaient à leurs prédécesseurs, Gieli Caduff, dans son *Chant du Dappenthal*, qui a paru également en allemand, et dans son *Hymne aux vaillantes femmes de Lugnez*, fit entendre de nouveaux accents. Dans les années qui suivirent immédiatement 1860, Antoine Huonder, qui subit l'influence de la littérature allemande et qui, en même temps, était versé dans les littératures des langues romanes, exprima d'une façon absolument complète l'état d'âme et les sentiments de son peuple. Huonder est le plus grand des poètes romanches; ses œuvres sont véritablement nationales et sont uniques par leur puissance et leur grandeur; aussi sont-elles devenues vraiment populaires dans le meilleur sens du mot. Nous reproduisons plus bas quelques vers où Huonder chante la liberté du paysan; on y reconnaîtra, tracé d'une manière nette et frappante, le caractère national tel qu'on le retrouve à chaque page de l'histoire de la Rhétie. Cette histoire forme le meilleur commentaire de ce splendide poème, qui aurait sa place marquée dans une anthologie internationale et y donnerait la vraie note de la poésie romanche.



Antoine Huonder.

| | |
|---|---|
| Quei ei miu grepp, quei ei miu crap<br>Chen tschentel jeu miu pei ;<br>Artau hai jeu vus de miu bab<br>Sai a negin marschei. | A moi sont ces rochers, à moi ce sol pierreux ;<br>Ici je marche d'un pas ferme,<br>C'est ici la terre de mes pères,<br>A nul je n'en dois rendre hommage. |
| Quei ei miu prau, quei miu clavau,<br>Quei miu regress e dretg ;<br>Sai a nagin perquei d'engrau,<br>Sun cheu jeu mez il retg. | Ces champs et ces prairies,<br>C'est à moi seul qu'ils appartiennent ;<br>En libre citoyen j'exerce ici mes droits,<br>Je suis roi en mon héritage. |
| Quei mes affons, miu agien saun<br>De miu car Diu schengetg,<br>Nutreschel els cun agien paun,<br>Els dorman sut miu tetg. | Ici sont mes enfants, que Dieu me confia :<br>C'est mon sang qui coule dans leurs veines,<br>C'est mon pain qui les nourrit,<br>C'est sous mon toit qu'ils reposent. |
| O libra, libra paupradat,<br>Artada da mes vegls,<br>Defender vi cun taffradat<br>Seo popa de mes egls. | O libre, libre simplicité,<br>Riche trésor de mes pères,<br>C'est avec joie que je te sacrifierai<br>Jusqu'à la dernière goutte de mon sang. |
| Gie libers sundel jeu naschius,<br>Ruaseivels vi dormir.<br>E libers sundel si carschius<br>E libers vi morir. | Libre je suis venu au monde,<br>Libre j'y ai gagné mon pain,<br>Et libre je dormirai en l'éternelle nuit,<br>Libre jusque dans la mort. |

Huonder était un véritable poète lyrique. Giachen-Caspar Muoth créa la romance et l'épopée ; ses morceaux épiques sont courts, et, bien que très réalistes, ils sont toujours empreints de véritable poésie ; sa langue est originale et riche en belles images. Les scènes qu'il dépeint sont tirées de l'histoire des ligues : la fondation du cloître de Dissentis, la ligue noire, le combat d'Urseren sont retracés avec une telle vie et des couleurs si splendides que ces romances demeureront le patrimoine du peuple des Grisons.

Antoine Bühler traduisit en romanche et avec grand succès *Guillaume Tell*, de Schiller, et un certain nombre de pièces de poètes allemands. Il est également l'auteur d'une jolie chanson en l'honneur du *referendum* devenue très populaire.

Parmi les jeunes poètes, citons, dans deux genres différents, Alphonse Tuor, dont les vers de forme excellente rendent avec exactitude l'état d'âme d'un pessimiste, et Florian Camathias qui chanta son cher pays romanche en des strophes charmantes devenues bientôt populaires. De son côté, Alexandre Balletta retraça en de nombreuses nouvelles l'aspect sauvage des vallées situées aux sources du Rhin et les mœurs pittoresques de leurs habitants.

II

En Engadine, comme dans la vallée du Rhin supérieur, le XIXe siècle amena un véritable réveil de la vie littéraire ; le caractère cosmopolite que prirent avec l'affluence des étrangers les grands villages de la Haute-Engadine n'empêcha pas les poètes de continuer avec une amoureuse fidélité à cultiver la langue locale.



Zacharias Palliopi.
*(Phot. R. Guler, St-Moritz.)*

Conradin de Flugi ouvre la série des poètes contemporains : en 1845, il publia un premier recueil de vers, qu'il fit suivre d'un second en 1861. Le grand et sincère amour de l'auteur pour le pays et les gens de la belle Engadine et ses nobles sentiments humanitaires le rendent vite sympathique à ses lecteurs. Parfaites en leur genre sont encore les rimes de Otto-Paul Iuvalta et les petites poésies que Florin Valentin a écrites pour les écoliers.

Jean-Fadri Caderas est le plus important des poètes ladins de notre siècle. Parmi ses nombreux vers, dont la rare harmonie relève encore la valeur, les meilleurs sont ceux où il pleure la mort d'une mère ou la perte d'une amante, ceux aussi où il dépeint les mélancolies de l'automne. La poésie de Caderas offre un sentiment profond en même temps que très net des beautés de la nature uni à une forme douce et séduisante, qu'on ne rencontre généralement que dans les œuvres des poètes méridionaux.

Caderas traduisit de l'espagnol les ouvrages de Ramon de Campoamor, de Pedro de Padilla, de Gustave-Adolphe Becquer, de l'allemand ceux de Justin Kerner et de Nicolas Lenau ; dans ces traductions ad-

mirables, le poète et l'interprète rivalisent d'excellence, et jamais rien ne vient avertir le lecteur qu'il ne se trouve pas en présence d'une œuvre originale. Caderas a trouvé dans la tradition et l'histoire de son peuple la matière de ses nouvelles nationales : *La suzeraine de Morteratsch* et *Le prisonnier de Fuentès.*

Les vers de Zacharias Palliopi, riches en belles pensées, se distinguent surtout par leur pureté de forme absolument classique. Un autre poète, Simon Caratsch, a chanté avec humour les mœurs de l'Engadine.

Parmi les poètes contemporains, citons Peider Lansel, auteur de nombreux petits poèmes où la délicatesse de sentiments perce à travers les charmantes descriptions qu'il sait faire des beautés de la nature.

Les nouvelles de Mathis et de Bardola témoignent d'une étude approfondie et consciencieuse de la vie du peuple ladin. C'est aussi à cette vie populaire que Florian Grand a emprunté le sujet de sa comédie : *Beaucoup de bruit pour rien.* Dans cette pièce, qui eut un grand succès, l'auteur met en scène la lutte entre les vieux et les jeunes Engadinois.

Le zèle avec lequel les romanches cultivent leur langue maternelle et sa littérature a donné naissance à deux sociétés : une *societad rhæto-romanscha,* à Coire, et la *Romania,* dans les hautes vallées. Toutes deux publient un annuaire renfermant des travaux fort intéressants. On est donc en droit de parler d'un mouvement populaire romanche ; son but principal est de résister avec opiniâtreté à la germanisation envahissante.



# LA PRESSE

par

Gaspard Vallette



# La Presse

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. On en pourrait dire autant des personnes discrètes et sages qui coulent une vie modeste, rendant des services à autrui sans en exiger en retour, pas méchantes pour un sou, honnêtes dans le tréfond, et faisant moins de bruit que de besogne. La presse suisse est une de ces personnes-là, et c'est pour cela sans doute que nul ne s'est encore avisé d'écrire son histoire. Les débuts de la presse dans la Suisse allemande ont donné matière à quelques essais intéressants du Dr Burckhardt, du Dr J. Strickler, du Dr Th. Curti. Nous avons essayé nous-même d'esquisser à grands traits les destinées de la presse politique dans la Suisse romande et au XIXe siècle, comme MM. Bertoni et Luigi Colombi l'ont fait pour la presse suisse de langue italienne. Tous ces essais ne font pas une histoire, et celui qui l'écrira, d'une façon systématique et complète, n'est peut-être pas né. Il devra, avant de l'entreprendre, connaitre à fond l'histoire politique, intellectuelle et littéraire de notre pays, s'il veut pouvoir discerner jusqu'à quel point la presse a créé ou suivi les courants d'idées, jusqu'à quel point elle a déterminé ou simplement reflété l'opinion générale ou celle d'une portion de la population. Il devra s'armer d'une inaltérable patience pour déterrer dans plusieurs bibliothèques les fragments épars de la collection unique de tel journal qui eut son heure de réputation et sa part d'influence. Il lui faudra — enfin — une belle dose de vertu scientifique pour diminuer

l'insupportable ennui qui se dégage de ces feuillets jaunis, d'où s'échappe l'odeur rance des disputes anciennes et des controverses abolies. Heureux s'il est quelque peu philosophe, et si la vanité de l'œuvre éphémère et hâtive du journaliste lui donne en raccourci une image ironique de la vanité non moins certaine des agitations humaines ! Bien habile enfin l'historien de la presse qui saura démêler les grands mouvements d'idées au milieu des vicissitudes de journaux qui ont souvent varié d'opinion en changeant de maître, ou perdu de vue les intérêts généraux dans la mêlée immédiate des luttes cantonales, des disputes locales ou des polémiques personnelles.

Par bonheur ma tâche n'est pas ici d'écrire une histoire de la presse suisse — un espace vingt fois plus grand que celui qui m'est octroyé n'y suffirait pas — ni de refaire, à propos de journaux, l'histoire politique et l'histoire littéraire de la Suisse magistralement esquissées ici par mes prédécesseurs. Il ne s'agit que de grouper quelques notes succinctes sur ceux des journaux suisses que leur mérite — ou leur bonne fortune — a fait survivre à la foule des trépassés, et sur quelques journaux, aujourd'hui disparus, dont le nom a surnagé de l'oubli bienfaisant où dorment la plupart des feuilles d'autrefois.

Quelques chiffres donneront une idée du développement que la presse a atteint en Suisse au cours de ce siècle. M. Curti évalue à 318 (dont 264 en allemand) le nombre total des journaux et périodiques qui ont paru successivement en Suisse entre 1610 et 1803, c'est-à-dire pendant près de deux siècles. En 1896, une statistique dressée par M. Paul Haller fixait à 1003 le nombre des périodiques et journaux publiés simultanément dans notre pays, et ce nombre n'a fait que s'accroitre durant les quatre dernières années du siècle. Sur ce nombre, cinq journaux politiques seulement sont plus que centenaires : la *Freitagszeitung* de Zurich, fondée en 1683, le *Journal d'Yverdon* (1773), la *Nouvelle Gazette de Zurich* (1780), le *Nouvelliste vaudois* et la *Gazette de Lausanne* (1798). La poste suisse qui, en 1850, transportait 10,601,325 numéros de journaux, en a expédié, en 1895, le chiffre respectable de 89,467,914, qui a été certainement dépassé depuis lors et dans lequel ne figurent pas les feuilles officielles (2,014,184) qui sont exemptes de port. Sur 1000 journaux paraissant en Suisse (chiffre rond), 584 sont écrits en allemand, 326 en français, 43 en plusieurs langues, 36 en italien, 6 en anglais, 3 en romanche, 2 en d'autres langues. Tous ces des-

cendants peuvent, si l'on veut, remonter à un ancêtre commun, l'*Ordinari Wochenzeitung* de Bâle dont l'existence est attestée, en 1610 et en 1611, par des réprimandes que lui inflige l'autorité, et dont mention est faite dans les registres du conseil. Tels étant le point d'arrivée et le point de départ, disons, en quelques mots, quel fut le développement de la presse suisse au cours de ce siècle-ci.

* * *

La constitution de la république helvétique proclamait, dans son article 7, d'une façon purement théorique et sans aucune garantie, le principe de la liberté de la presse : « La liberté de la presse est une conséquence naturelle du droit qu'a chacun de s'instruire. »

Mais, en pratique, le directoire se montra doublement ennemi de cette liberté qu'il proclamait théoriquement, soit en gênant par une police tracassière les journaux qui ne pensaient pas comme lui, soit en fondant des journaux officiels chargés de défendre et de propager la saine doctrine unitaire. Un décret de novembre 1798 met la presse sous la surveillance directe de la police et menace des mesures les plus raides les folliculaires assez hardis pour attaquer le gouvernement. Un décret du 8 décembre de la même année décide que le citoyen Henri Zschokke sera chargé, dès le 1er janvier 1799, de publier un journal en langue allemande. Cette feuille contiendra, outre les extraits des délibérations des conseils législatifs et du directoire, des « nouvelles » qui relèvent l'esprit général, qui rassurent les citoyens contre des craintes inopportunes, et qui les animent d'un esprit nouveau ! Le citoyen-rédacteur supportera les frais de sa publication et délivrera chaque jour 13 exemplaires du journal au directoire. En retour, il recevra du ministre des arts et des sciences une somme annuelle de 100 louis d'or et gardera tout le bénéfice de la vente du journal. »

Ce journal officiel — *Helvetisches Volksblatt* — eut en quelque sorte son édition française dans le *Bulletin officiel* vaudois qui soutint constamment la politique du directoire helvétique, et qui se trouve être le tronc d'où sortit plus tard la *Gazette de Lausanne*. Le *Volksblatt* réussit mal, ne parut que deux fois par semaine, et dura peu, d'août 1798 à février 1799 : à défaut d'abonnés, le directoire faisait distribuer gra-

tuitement son journal, et bientôt il renonça, effrayé lui-même par les frais d'une telle entreprise.

Les lecteurs cultivés trouvèrent une pâture plus intellectuelle dans le *Schweizerischer Republikaner,* que rédigeaient à Zurich le poète Paul Usteri et le savant Conrad Escher (de la Linth). Ce journal ne se contentait pas de donner un compte rendu impartial et animé des séances orageuses du corps législatif, les textes des lois et arrêtés, il parlait de la littérature du jour, et insérait souvent des essais étendus sur des questions générales de politique ou d'administration. Ces discussions de principes et la polémique courante étaient confiées à Usteri, tandis qu'Escher rédigeait la partie documentaire du journal. Les neuf volumes du *Schweizerischer Republikaner* sont restés une des sources historiques les plus sûres et les plus précieuses que nous puissions consulter pour connaître cette époque. Le journal d'Usteri et d'Escher fit beaucoup pour répandre dans la Suisse allemande les idées modérées, également combattu par les « aristocrates » et les avancés dont le chef était La Harpe.

Sous l'acte de médiation, dans les dix ans de torpeur politique où la Suisse est presque réduite à la condition de province vassale, la presse joue le rôle le plus effacé du monde. Sa liberté n'est plus reconnue même en théorie, même sur le papier. Le régime de la censure préventive fleurit, et le journalisme s'étiole. Les journaux qui veulent vivre se résignent à n'être que de simples entreprises commerciales, renoncent à discuter les affaires du pays et même à se disputer entre eux et se bornent à résumer les nouvelles du dehors d'après les journaux étrangers que le courrier leur apporte en grand nombre. Les types parfaits de la presse suisse, à cette époque, sont dans la Suisse romande la *Gazette de Lausanne* (titre pris dès lors par le *Bulletin vaudois*) que le Dr Miéville rédige avec une virtuosité singulière d'observateur lucide et détaché, et, dans la Suisse allemande, la *Zürcher Zeitung,* où le professeur Hirzel rédige avec beaucoup de soin et de précision les informations suisses.

Le seul journal qui par son intérêt, sa variété, son humour, mérite, dans cette période, une attention spéciale est le *Schweizerbote,* fondé en 1804 par l'éditeur Sauerländer d'Aarau et rédigé par l'excellent et inépuisable H. Zschokke. C'est le plus ancien de nos journaux populaires, et, pendant 40 ans, ce fut le plus lu et le plus influent des orga-

nes de la Suisse allemande : d'emblée il atteignit un tirage de plusieurs milliers d'exemplaires et fut lu par les Suisses répandus dans le monde entier. Si les tracasseries incessantes de la censure l'obligent à une politique des plus circonspectes (ne fut-il pas interdit à Bâle, en 1808, pour avoir critiqué les mesures insuffisantes prises contre le danger d'incendie ?), le *Schweizerbote* de Zschokke dut ce succès durable au don spécial qu'avait son rédacteur de faire agréer au peuple ses leçons empreintes de beaucoup de bonhomie, exprimée sous une forme enjouée et souvent amusante. C'est aussi bien ce journal qui eut par fragments la primeur de la fameuse *Histoire suisse pour le peuple suisse*, de Zschokke, et de son roman le *Village des faiseurs d'or* (1817), traduit plus tard dans toutes les langues de l'Europe. Hostile au régime aristocratique de 1814 qu'il contribua à faire renverser, partisan d'une réforme militaire sérieuse et d'une centralisation plus grande, le *Schweizerbote* fit beaucoup pour améliorer et relever l'état social et moral des campagnes suisses. Preuve qu'il n'est pas aussi indifférent que certains se l'imaginent de faire rédiger un journal par un pur illettré ou par un écrivain de race.



Antoine Miéville.

Les aventures du libraire Andreas Pecht jettent un jour assez curieux sur le sort des journalistes suisses soumis au « protectorat » de Napoléon. Originaire de la Basse-Franconie, et venu en Suisse de Constance, cet homme entreprenant et imaginatif avait fondé en 1806 la *Frauenfelder Zeitung*, pour s'associer ensuite avec J. Fehr et créer en 1809 la *Thurgauer Zeitung*, encore existante, qu'il rédigeait lui-même. En 1811, devançant quelque peu les temps, l'excellent Pecht s'avisa d'écrire une brochure contre Napoléon. A la demande de l'ambassade française, le tribunal criminel condamna le téméraire à 3 ans d'expulsion, et sa brochure à être brûlée jusqu'au dernier exemplaire. Le piquant de l'affaire, c'est que son propre journal, la *Thurgauer Zei-*

*tung*, n'osa pas piper mot des mésaventures de Pecht et de sa brochure. Tel était le franc-parler dont jouissait la presse suisse sous l'acte de médiation.

* * *

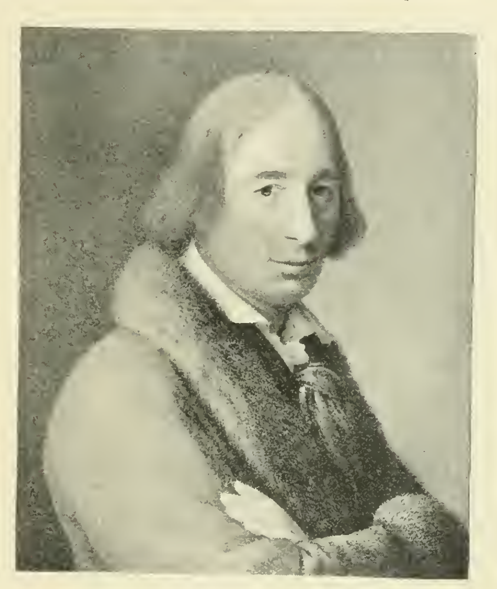
Sous le pacte de 1815 les choses, loin de s'améliorer, s'empirèrent pour la presse. Jamais elle ne connut des jours plus difficiles. La Sainte-Alliance avait, on le comprend, l'œil particulièrement ouvert sur les journaux d'un pays républicain, et son épiderme délicat la rendait sensible non seulement aux attaques les plus légères, mais aux plus lointaines allusions. La censure fleurit de plus belle, et une seule constitution cantonale, celle de Genève, reconnaît le principe de la liberté de la presse. Le journalisme suisse se réduit en maint canton à quelque incolore feuille officielle, à tel inoffensif *Avisblatt*. En 1823, le canton de Bâle, exhorté à la prudence par le Vorort fédéral, rend ce décret admirable de simplicité : « En évitation de tout désagrément la publication de journaux n'est pas autorisée à Bâle. »

La censure et le clergé unissent leurs efforts pour tracasser toute velléité libérale dans la presse. Le *Schweizerbote* de Zschokke est tout particulièrement molesté, et même entièrement prohibé à diverses reprises à Berne, à Lucerne, à Fribourg et dans d'autres cantons encore. En 1829 même, à la veille du triomphe des idées libérales, Zschokke se voit menacer de prison pour n'avoir pas voulu dénoncer l'auteur d'un article dirigé contre les pélerinages d'Einsiedeln ! Telle fut, à part quelques velléités de hardiesse entre 1819 et 1822, la situation de la presse libérale, qui ne se ressaisit un peu qu'en 1826 pour obtenir, à force de luttes et de peines, le droit élémentaire de rendre compte des délibérations des corps législatifs et des actes du pouvoir exécutif. C'est depuis 1828 seulement que le mouvement émancipateur et libéral, préparé et prédit par quelques précurseurs tels que Monnard (dans le *Nouvelliste vaudois* qui reparait, après une longue éclipse, en 1824), prit dans la presse une force irrésistible et aboutit (1829-1832) aux réformes constitutionnelles que l'on sait.

La plus importante de ces conquêtes libérales fut, à notre point de vue spécial, de faire adopter dans les constitutions revisées le principe de la liberté de la presse.

La plus grande part revient, dans ce triomphe du libéralisme, à la *Gazette d'Appenzell,* fondée le 15 juillet 1828, le plus ancien *quotidien* de la Suisse, le plus ardent et le plus vigoureux champion des idées nouvelles, le plus redouté des gouvernements conservateurs qui trouvaient leur point d'appui dans la *Gazette de Berne* (fondée en août 1815) et dans l'*Erzæhler* de Saint-Gall (fondé en 1806). Ce dernier journal, rédigé de 1814 à 1830 par le tout puissant Müller de Friedberg, donne le ton à toute la presse gouvernementale de langue allemande.

A côté de l'*Appenzeller Zeitung,* la *Neue Zürcher Zeitung* (depuis le 1er juillet 1821) avec le vétéran libéral Paul Usteri, et la *Thurgauer Zeitung,* avec Mörike et Kesseling, soutiennent les idées nouvelles avec moins de véhémence et d'emportement.


Carl Müller von Friedberg.

Dans la Suisse romande, James Fazy fonde, avec un groupe de libéraux, le premier *Journal de Genève* (5 janvier 1826) dont la politique « à l'eau de rose » rebuta bientôt son fondateur qui alla chercher fortune à Paris comme journaliste d'opposition (12 août 1826). Dans le canton de Vaud, une polémique mémorable s'engage (1829) entre les défenseurs de la liberté de conscience Monnard et Vinet *(Nouvelliste vaudois)* et le très opportuniste et traditionnaliste rédacteur de la *Gazette de Lausanne,* le docteur Antoine Miéville. Monnard paya de son siège de professeur l'indépendance et le courage dont il fit preuve dans cette joûte d'idées. Et l'on voit ainsi qu'avant de conquérir son entière indépendance la presse suisse a eu sinon ses martyrs (n'exagérons rien) du moins ses témoins fidèles, — et ses bons soldats de la liberté.

* * *

A partir de 1830 la presse prend, notamment dans la Suisse romande, une extension, une stabilité et une liberté d'allures qu'elle n'avait jamais connues jusqu'alors. Elle apparaît pour la première fois dans certains cantons — tels que Neuchâtel — où elle n'avait pas encore su prendre pied. Les controverses sont vives, et les discussions parfois assez amples entre les feuilles conservatrices qui voudraient revenir à l'ancien régime, les journaux libéraux qui veulent maintenir les conquêtes faites et les étendre progressivement, et les organes du radicalisme naissant qui entrera — dès 1840 — dans sa période militante et conquérante.

Dans la Suisse romande les partisans d'une réforme constitutionnelle ont pour champions le *Nouvelliste vaudois*, de Charles Monnard, le *Journal de Genève*, et le *Journal de Neuchâtel* de Gonzalve Petitpierre (1831-1832).

La tendance conservatrice est représentée surtout par le *Fédéral* (1832-1846), journal doctrinaire genevois, sérieux sinon amusant, qui publie des correspondances particulières de Paris, de longues revues politiques, des comptes rendus de la diète fédérale et fait une assez large place à la critique littéraire et théatrale. On cite parmi ses rédacteurs des écrivains de mérite, François Roget, l'auteur des *Pensées genevoises*, John Coindet, le perspicace historien de l'art italien, Petit-Senn et d'autres. Le *Constitutionnel neuchâtelois* (1831-1848), rédigé par Florian Calame, donne le spectacle curieux d'un organe animé par un double esprit, républicain et royaliste, prussien et suisse tout à la fois.

Les premiers coup d'aile du radicalisme sont donnés à Genève par James Fazy dans l'*Europe centrale* (1833) ; dans le *Journal de Genève* qu'il rédigea de 1834 à 1836 et de 1838 à 1839 ; dans le *Représentant* (1842), et enfin dans la *Revue* (de Genève) qui, fondée en 1842, fut pendant 20 ans l'organe attitré du radicalisme fazyste. A la suite du mouvement populaire du 22 novembre 1841, les conservateurs purs fondèrent un organe de combat, le *Courrier de Genève* (1842-1843) qui eut

pour rédacteur l'auteur des *Réflexions et menus propos*, Rodolphe Tœpffer. L'artiste arraché à ses études favorites, et n'ayant pas à proprement parler d'idées politiques, mais pénétré d'un amour profond du passé genevois, fait éclater un remarquable talent de polémiste, tantôt dans des envolées d'indignation pathétique qui soulèvent le lecteur, tantôt dans de petits entrefilets ironiques et gouailleurs qui ne piquent pas seulement, qui transpercent l'adversaire. A ces attaques James Fazy opposait, dans un style correct et médiocre, la force d'une doctrine politique parfaitement nette dont il déduisait toutes les conséquences avec la logique rigoureuse d'un syllogisme. En face des sentiments respectables de ses adversaires, il dresse des plans de constitution solidement charpentés et basés sur l'idée favorite de Fazy : la souveraineté du peuple.

Les mêmes idées radicales étaient répandues, dès 1836, par le *Nouvelliste vaudois* qui devint l'organe d'Henri Druey, auquel les conservateurs-libéraux vaudois opposèrent le *Courrier suisse* (1840-1853). Cette feuille eut l'honneur d'avoir pour premiers rédacteurs le professeur Charles Monnard, et Louis Vulliemin, l'excellent historien national de la Suisse.

Les mêmes tendances, entre lesquelles se divisent les journaux romands, séparent la ligne politique des journaux de la Suisse allemande, avec une foule de nuances et de variations cantonales dans le détail desquelles il serait difficile et fastidieux d'entrer plus avant.

L'organe directeur du mouvement libéral dans la Suisse orientale reste la *Nouvelle Gazette de Zurich*, modérément progressiste et subissant l'ascendant plus ou moins marqué de telle ou telle personnalité politique influente. Depuis 1836 la *Thurgauer Zeitung*, rédigée par Christian Beyel, avec l'assidue collaboration de son illustre ami le professeur Bluntschli, prend une teinte conservatrice assez accentuée, tandis que la tendance radicale avancée trouve des porte-parole dans le *Schweizerischer Republicaner* (1830-1851), rédigé par le réfugié allemand Louis Snell, un des journalistes les plus habiles de son temps, et dans le *Landbote* qui paraît, dès 1836, à Winterthour. Ce journal qui n'a pas cessé de prospérer est aujourd'hui un des organes les plus importants et les plus influents de la presse radicale, et peut citer parmi les noms de ses principaux rédacteurs ceux de M. Ziegler (1877), K.-J. Hoffmann (1887) et du Dr Huber (1890).

Très intéressant à consulter encore aujourd'hui, l'*Erzæhler* du landammann saint-gallois Baumgartner soutient, à cette époque, l'idée d'une église catholique suisse, ayant ses coudées franches, dirigée par un archevêque national et indépendante du nonce apostolique. On sait qu'à partir de 1841, Baumgartner fit une volte-face complète qui lui fut amèrement reprochée. Il soutint sa nouvelle ligne de conduite dans deux journaux qui ont gardé, de ce fait, un intérêt historique : la *Schweizerzeitung* (1842-1844), et le *Freies Wort* (1845) qui groupa sous son drapeau les conservateurs, protestants et catholiques, du canton.

On trouvera les éléments de l'histoire animée et curieuse de la presse bernoise à cette époque dans la copieuse biographie d'Edouard Blösch écrite par son fils. L'organe des Schnell fut dès 1831 le *Berner Volksfreund* qui parut à Soleure d'abord, puis à Berthoud. L'âme de ce journal fut pendant longtemps Karl Schnell, dont l'humour un peu rude et le sel à gros grain semblent avoir beaucoup plu au peuple des campagnes, auquel il s'adressait surtout. Placé, depuis 1844, sous la direction d'Edouard Blösch, avec des collaborateurs tels que Bitzius (Jeremias Gotthelf), Hans Schnell et Stettler, le *Volksfreund* prend une couleur toujours plus modérée et anti-radicale, pour devenir sous le titre de *Berner Volkszeitung*, et sous la direction du Dr Edouard Müller, une feuille franchement conservatrice. L'organe du radicalisme bernois est alors la *Berner Zeitung* de J. Stæmpfli, tandis que l'*Intelligenzblatt* (fondé en 1834) reste pendant plusieurs années un journal d'information fort goûté du public et ouvert à toutes les opinions.

Si depuis 1845, le parti conservateur suisse trouve dans l'*Eidgenossische Zeitung* un organe de combat vigoureux et influent, la *National Zeitung* est, depuis 1842, l'organe des radicaux bâlois, avec le Dr Karl Brenner comme rédacteur principal. Le journal fleurit sous cette direction vigoureuse pour perdre ensuite toute influence politique après la mort de son fondateur, changer plus tard de nom, pour revenir à son titre primitif en 1888. La constitution de 1848, en mettant un terme à mainte querelle surannée, déblaya le terrain d'une quantité de feuilles vieillies, et en fit pousser de nouvelles dont plusieurs ont tenu bon jusqu'à nos jours. C'est aux survivants seulement de cette éclosion nouvelle que nous consacrerons les quelques pages qui nous restent, laissant, selon le précepte évangélique, les morts pleurer leurs morts.

*
* *

Si l'on s'en tient aux grandes lignes, négligeant le détail des événements politiques et les succès divers de plusieurs feuilles locales qui eurent leur heure d'influence, deux traits nouveaux apparaissent saillants dans cette dernière phase de l'évolution de la presse.

C'est d'abord la tendance des journaux les plus importants à secouer le cadre essentiellement local qui leur était antérieurement imposé, pour s'étendre soit dans une direction nationale, soit même dans le sens d'une influence internationale.

A quoi l'on pourrait ajouter, ce qui n'est d'ailleurs qu'une conséquence naturelle des inventions modernes (chemins de fer, télégraphe, téléphone), le développement incessant de l'information, spécialement de l'information étrangère, qui envahit peu à peu et menace d'absorber complètement le journal, longtemps considéré comme un véhicule d'idées ou comme une arme de combat.

De toutes les tentatives faites pour ôter à notre journalisme son caractère local, et pour amener à traiter des questions d'un intérêt national général, la plus caractéristique fut sans doute la création du *Bund*. L'idée était née en 1847 dans un groupe de Suisses résidant à Londres. Elle avait trouvé de l'écho dans la première assemblée fédérale qui suivit la nouvelle constitution ; mais ce fut le libraire soleurois Jent qui eut le courage de la prendre à son compte et l'énergie de la mener au succès. Sans doute le *Bund* fut souvent entraîné dans la mêlée des partis politiques bernois, mais il n'a pas perdu de vue pour cela, sous ses rédacteurs successifs, son rôle d'organe suisse. L'intérêt et la valeur de son feuilleton littéraire, rédigé depuis 1880 par M. J.-V. Widmann, ont beaucoup contribué à faire pénétrer ce journal dans les milieux où la politique seule ne l'eût peut-être pas introduit.

La *Nouvelle Gazette de Zurich,* qui a eu l'honneur de donner à la confédération suisse son premier président, Jonas Furrer, et d'avoir pour collaborateur le plus grand écrivain suisse de ce siècle, Gottfried Keller, a depuis 1860 fait une place considérable à l'information éco-

nomique et commerciale. Des correspondants étrangers nombreux et remarquablement informés ont donné à l'antique feuille zurichoise une valeur qui la fait apprécier bien au-delà de nos frontières.

Quotidienne depuis 1848, et revenue à un radicalisme modéré et prudent dont elle ne s'est plus départie, la *Thurgauer Zeitung* a beaucoup contribué à faire triompher dans son canton la constitution démocratique de 1868. Elle n'a pas cessé de se développer, depuis 1858, sous la direction de son propriétaire M. J. Huber, et eut pour rédacteurs principaux M. Achille Gengel (depuis 1869) et M. Ulrich Guhl (depuis 1877).



Stephan Born.

Ausssi bien, d'autres journaux importants ont surgi dans la Suisse allemande au cours de cette dernière période et sont aujourd'hui en pleine prospérité. Citons, à Bâle, les *Basler Nachrichten* qui, succédant en 1856 à l'*Intelligenzblatt*, sont jusqu'en 1872 un organe conservateur pour devenir, sous l'influence du Dr J.-S. Wackernagel, un important journal radical auquel la longue collaboration du regretté Stephan Born conféra une légitime autorité.

L'évolution, ou plutôt la volte-face de ce journal amena dès 1873 la création de l'excellent organe libéral-conservateur l'*Allgemeine Schweizer Zeitung*, qui parait à Bâle et sert d'organe aux protestants-conservateurs de la Suisse allemande, avec le *Berner Tagblatt* fondé en 1888.

Mentionnons aussi le *Freie Rætier* de Coire, fondé en 1868 et rédigé

par M. Florian Gengel, ancien rédacteur du *Bund*. Quotidien dès le début, le journal grison étendit vite son format et sa diffusion, grâce à l'attitude résolument revisionniste qu'il prit en 1872 et en 1874. Fusionné en 1892 avec les *Bündner Nachrichten*, le journal de M. Gengel est devenu l'organe autorisé du parti radical grison.

Depuis 1871 le *Vaterland* de Lucerne est l'organe central, justement considéré, des conservateurs-catholiques de la Suisse allemande tout entière. Sa fondation marque, dans le champ conservateur, la même tendance et la même nécessité auxquelles répondait, comme nous l'avons dit, du côté radical la création du *Bund*.

L'*Ostschweiz* (1874), qui fait remonter ses origines jusqu'au *Wahrheitsfreund* (1835) du curé Popp, soutient la politique des catholiques de la Suisse orientale, avec une prédilection visible pour les questions économiques et les résultats positifs.

A Zurich, mentionnons surtout la création, en 1879, de la *Zürcher Post* fondée par M. Th. Curti pour servir d'organe au parti démocratique zurichois. Elle voua une attention toute spéciale aux réformes sociales, luttant pour l'extension des droits populaires et, ce qui est plus méritoire, pour le respect du droit des minorités. Pendant douze ans, la *Zürcher Post* eut la bonne fortune, rare dans la presse suisse, d'avoir à sa tête, en la personne de M. Curti, un journaliste de profession et un écrivain de tempérament.

Les tendances sociales de ce journal m'amènent tout naturellement à signaler l'éclosion, dans cette dernière période, d'une presse spécifiquement ouvrière et nettement socialiste. Le *Grütlianer*, fondé en 1851, propriété de la société ouvrière du Grütli et organe de ses intérêts, donne dans ses colonnes une image fidèle du mouvement ouvrier en Suisse. La presse socialiste est représentée depuis 1870 par la *Tagwacht* que l'*Arbeiterstimme* remplace en 1881 ; le *Vorwærts* (1886) de Bâle, «organe des intérêts du peuple travailleur», autrefois rédigé par un polémiste de race, M. Wullschleger. La *Berner Tagwacht* (1893) et le *Volksrecht* (1898) sont les derniers venus dans cette éclosion si symptomatique du mouvement actuel des idées[1].

Dans la Suisse romande, nous ne trouvons guère d'organes nouveaux qu'à Neuchâtel où la presse prend un vif essor après la révolu-

[1] Le même mouvement a donné naissance dans la Suisse romande au *Grütli* (Lausanne), à la *Sentinelle* (Chaux-de-Fonds), au *Peuple de Genève*, etc.

tion de 1848. Du côté conservateur, le *Neuchâtelois* a pour directeur (1848-1863), un publiciste de haut vol, Henri-Florian Calame, qui le forma à l'image de sa propre personnalité faite de franchise, de raison et de ferme modération. Plus tard le *Courrier de Neuchâtel* (1857), organe libéral plus militant et plus jeune, fut remplacé par l'*Union libérale* (1863) qui prit en 1872 le titre de *Suisse libérale*. Ce journal eut pour rédacteur, — après Henri Jacottet, — l'historien littéraire de la Suisse romande, M. Philippe Godet, puis MM. Jules Maret et O. de Dardel.

Dès 1856 le *National Suisse*, qui eut M. Numa Droz pour rédacteur puis pour collaborateur assidu, est le principal organe du parti radical neuchâtelois, avec de petites feuilles locales pour utiles auxiliaires.

Dans le canton de Vaud, la *Gazette de Lausanne* se développe jusqu'en 1852 sous la direction de Miéville, aveugle et fort âgé, mais toujours perspicace et habile tacticien du journalisme. Rédigée successivement par plusieurs personnalités plus ou moins en vue, telles que Victor Tissot, l'auteur du *Voyage au pays des milliards*, la *Gazette de Lausanne* prospère depuis 1874 sous la ferme et intelligente direction de M. le colonel Edouard Secretan. Elle a pris dans la presse suisse une place toujours plus importante comme organe des libéraux vaudois et romands ; en même temps la part très large qu'elle fait aux informations étrangères et au mouvement général des idées la rend toujours plus répandue dans les milieux cultivés.

Le parti libéral a trouvé son organe populaire dans le *Nouvelliste vaudois* qui, sous la longue direction de Jules Marguerat (1851-1889), avait été l'organe du radicalisme vaudois campagnard et fédéraliste.

La fraction avancée et ardente du même parti s'incarnait dès 1868 dans la *Revue*, fondée par Louis Ruchonnet et ses amis. Devenue en 1877 l'organe du parti gouvernemental, elle fut dès lors quotidienne, et ne cessa de se développer sous la direction fort habile de M. Félix Bonjour.

A Genève, le *Fédéral* ayant sombré en 1846 avec le régime qu'il soutenait, c'est le *Journal de Genève* qui devient dès lors l'organe attitré du parti conservateur, indépendant comme on l'appela plus tard, démocratique, ainsi qu'il s'intitule aujourd'hui. Il devait, en 1849, trouver en Jacques Adert, helléniste distingué et fin lettré, l'homme

de flair et le bon administrateur qui le dirigea jusqu'à sa mort (1885), et sut lui donner peu à peu l'importance incontestée qu'il possède aujourd'hui. Son rôle international date de la guerre de 1870-1871, où par la rapidité et la sûreté de ses informations et par la clairvoyance de ses appréciations, M. Marc Debrit, son principal rédacteur, conquit la place éminente qu'il a su garder parmi les publicistes dont l'opinion compte.

A la *Revue* (de Genève) et à ses succédanés fazystes, que jadis battait en brèche dans la *Démocratie suisse* (1863-1867) l'amusant et mordant polémiste John Braillard, le parti radical-libéral opposa dès 1875 le *Petit Genevois* qui devint, deux ans plus tard, le *Genevois*. Il eut dès le début pour rédacteur en chef M. Georges Favon, dont la verve polémique a réussi à faire du *Genevois* un de nos rares journaux suisses qui ne soient jamais ennuyeux à lire.

L'essai fait à Genève en 1879 d'une *Tribune* ouverte à toutes les opinions, comme à tous les incidents de la rue, qu'elle porte à la connaissance du public en cinq éditions successives, a été un véritable succès commercial ; l'exemple a été suivi ailleurs et la *Tribune de Lausanne* fondée en 1893 a su se faire une place à part dans la presse vaudoise.

N'oublions pas de mentionner, dans cette course au clocher finale, les organes conservateurs-catholiques de la Suisse romande, la *Liberté* de Fribourg, fondée en 1871 par M. M. Soussens qui la rédige encore, et le *Courrier de Genève* qui paraît depuis 1866 et eut à soutenir seul la lutte contre le kulturkampf et le mouvement néo-catholique patronné par feu Carteret.

*
* *

Ce serait ici le lieu de parler de la presse locale, de tous ces journaux modestes d'allures qui, paraissant une ou deux fois par semaine, exercent sur leurs lecteurs une action plus directe et plus efficace peut-être que les grands journaux quotidiens. L'opinion de cette presse locale est toujours consultée avec soin par les politiciens avisés qui connaissent bien l'importance et l'étendue de l'influence qu'elle exerce sur le corps électoral suisse.

La presse tessinoise, si militante, si ardemment combattive, méri-

terait aussi une étude détaillée, si cette étude n'avait été écrite déjà par MM. Bertoni et Colombi dans le livre de la *Presse suisse*. La position des journaux tessinois est singulièrement difficile, le marché étant limité pour eux aux frontières du canton, où vient encore les entraver la concurrence des journaux de Milan et de Turin. Malgré cela, bon nombre de journaux tessinois ont fourni une longue et brillante carrière. C'est le cas en particulier pour la *Gazzetta ticinese* fondée en 1821 ; le *Credente cattolico* (1826) ; la *Libertà*, qui remplace dès 1866 d'autres feuilles catholiques-conservatrices, comme le *Dovere* succède depuis 1878 à une série de journaux radicaux ; la *Riforma* (1889) journal radical ayant son programme particulier. Enfin le *Corriere del Ticino* soutient depuis 1892 les idées du groupe libéral-conservateur dont M. Soldati fut le protagoniste.

Arrêtons ici cette énumération que nous eussions voulue à la fois moins longue et moins incomplète, moins aride et plus pittoresque. Si l'histoire de la presse suisse n'est pas très palpitante, la faute n'en est pas toute à celui qui essaie de la résumer.

S'il n'est guère au monde de presse plus honnête et plus désintéressée que la nôtre, je confesse qu'il en est de plus brillantes, de plus amusantes, de plus puissantes. Qu'importe? Son rôle dans notre siècle fut honorable plutôt qu'éclatant, et ceux qui ont écrit ces journaux ont eu plus de conviction et de probité que de génie littéraire ; il faut nous en féliciter et en féliciter nos devanciers. La presse d'ailleurs, souvent ardente et emportée par ses polémiques, n'a jamais cessé d'être unie dès que l'intérêt patriotique est en jeu. Qu'un danger extérieur nous menace, qu'une catastrophe afflige le pays ou l'un de nos cantons, subitement la lutte cesse, toute note discordante se tait, et les voix de la presse, comme par un accord unanime des âmes, entonnent à l'unisson l'hymne harmonieux de la foi patriotique ou de la solidarité humaine.



# L'ART

I

## L'art ancien

par J. R. Rahn

II

## Les arts plastiques dans la Suisse française

par Philippe Godet

III

## Les arts plastiques dans la Suisse italienne

par Francesco Chiesa

IV

## Les arts plastiques dans la Suisse allemande

par Charles Brun

V

## La musique dans la Suisse allemande

par A. Niggli

VI

## La musique dans la Suisse romande

par Ferdinand Held



# Conservation des monuments historiques et études sur l'art ancien

La tradition dans l'art et dans la vie de tous les jours ne jouissait d'aucune faveur à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. « Plus d'air, plus de lumière » était devenu le mot d'ordre d'une génération qui voyait dans le triomphe de la raison l'idéal du présent et de l'avenir. De profondes commotions frayaient de toutes parts la voie à l'esprit nouveau. Les représentants des idées avancées en politique n'étaient point seuls à répudier l'étude de l'histoire et de l'antiquité : d'une manière générale, le sens pour ce que les époques passées ont laissé de caractéristique manquait. Le XVIIIe siècle avait vu décliner et mourir les arts industriels : les guerres et les crises qui en étaient la suite leur avaient rendu l'existence difficile ; la disparition des corporations avait fait le reste. Les corporations avaient, sans y paraître, maintenu l'artisan dans les voies traditionnelles ; du jour au lendemain il se trouva jeté hors de son milieu naturel et privé du loisir indispensable à l'élaboration de l'œuvre d'art. On voulait avant tout pro-

duire beaucoup et vite : le sens rassis, la froide raison tyrannisaient les formes et les idées. L'utile remplaça le pittoresque, le normal chassa le caractéristique. On eut une génération qui, réservant tous ses égards pour l'actualité et le progrès au jour le jour, ne voyait dans le collectionneur qu'un original et traitait de maniaques ceux qui s'occupaient d'un art ancien autre que celui des Grecs et des Romains. La seule étude du moyen âge à laquelle on voulût bien reconnaître quelque valeur scientifique était celle de l'histoire politique.

A vrai dire, il y a toujours eu, à toutes les époques, des esprits affranchis de préjugés, et même cette période a eu ses indépendants. Philippe-Albert Stapfer, durant son passage au ministère des sciences et des beaux-arts, avait conçu un plan de conservation de tous les anciens monuments et aurait voulu rassembler les œuvres d'art et les antiquités qui avaient survécu aux orages de la révolution. Si son projet eût abouti, la Suisse aurait eu la gloire d'ouvrir en cette matière la voie aux autres nations ; mais les circonstances et l'hostilité ou l'indifférence du milieu, obligèrent Stapfer à se rabattre sur des innovations d'ordre plus pratique. Ce qu'il n'avait pu faire, un travail silencieux, patiemment poursuivi à l'abri des engouements du jour, allait l'obtenir par une évolution lente, mais sûre, de l'esprit public.

Dès le XVIII$^{e}$ siècle, des historiens qui goûtaient et comprenaient les monuments du moyen âge s'étaient mis à l'œuvre : ce furent, à Zurich, l'ami et le compagnon de Bodmer, le chanoine Jean-Jacques Breitinger (1701-1776) qui prit si résolument en main la cause de la conservation du *Grossmünster* ; à Zurich encore, le conseiller Jean-Henri Schinz (1725-1800) ; à Bâle, Daniel Bruckner (1705-1781) ; à Genève, Léonard Boulacre (1670-1761), Jean de la Corbière (1680-1756) et Jean Senebier (1742-1809). De 1773 à 1778, l'ingénieur zurichois Jean Muller publia la première collection de reproductions d'antiquités suisses, tandis que son concitoyen Jean-Gaspard Füssli inaugurait les études historiques dans le domaine des beaux-arts par son *Histoire des meilleurs peintres de la Suisse* suivie d'une *Histoire des meilleurs artistes de la Suisse*. Son fils Jean-Rodolphe, puis son petit-fils Jean-Henri Füssli continuèrent son œuvre en l'élargissant et en lui donnant une portée plus générale.

D'autres initiateurs ne furent pas moins heureux. Le livre d'or des archéologues bâlois ne renferme pas de nom plus justement célèbre

que celui d'Emmanuel Büchel (1705-1775). Ce brave homme, maître boulanger de son état, a sauvé de l'oubli par la plume et par l'image toutes les antiquités que possédait sa ville natale. Sa collection représente un trésor comme peu de villes ont le privilège d'en posséder de pareil. Citons encore deux Zuricois, diligents comme Büchel, Martin Usteri (1763-1827) et le graveur François Hegi (1774-1850) qui se vouèrent spécialement à l'étude de l'histoire des mœurs. Les gravures dont ils ornèrent certaines pages d'almanach et surtout des *Etrennes zurichoises*[1] témoignent d'une connaissance du moyen âge qui met ces autodidactes hors de pair parmi leurs contemporains.



Emmanuel Büchel.

*(D'après une estampe du Musée de Bâle.)*

Dans l'intervalle, la littérature avait fourni à l'archéologie une base de jour en jour plus solide. En Allemagne, le mouvement était parti des romantiques qui voyaient dans le retour au passé chrétien et national le remède au froid idéalisme des classiques et l'affranchissement du joug de l'étranger. Wackenroder, Tieck et les deux Schlegel furent les protagonistes de la nouvelle doctrine qui trouva bientôt des représentants plus méthodiques, les frères Boisserée, Frick et Gilly, Moller ; en peu de temps l'histoire de l'art prit rang parmi les sciences les plus solidement assises.

On retrouve un écho des idées d'alors dans le livre charmant, très documenté et savant sans en avoir l'air, où, sous le titre *Le Vieux Zurich*, Salomon Vögelin fait revivre la physionomie de la ville et de ses monuments en l'an de grâce 1504 ; la préface de 1828 contient pour la première fois un appel à ceux qui veulent s'unir pour la conservation et

[1] Voir la gravure p. 292.

l'étude scientifique des monuments de l'art ancien. Quatre ans plus tard, Ferdinand Keller fonda à Zurich la *Société des Antiquaires* qui commença en 1837 la publication de ses fameux *Mémoires.* Les trésors préhistoriques dont la découverte remonte à cette époque fournirent à l'activité de la société un champ suffisamment vaste pour l'occuper pendant toute une série d'années, tandis que la *Société d'antiquités nationales,* fondée à Bâle en 1842, se voua avec fruit à l'histoire de l'art et à l'archéologie du moyen âge.

Ce fut du reste Bâle qui tint alors pour un temps la tête de ce mouvement de réveil. Le fonds Amerbach s'était considérablement accru par des subsides et des dons : la générosité et le patriotisme éclairé de plusieurs générations avait fini par en faire une collection digne de rivaliser avec les plus célèbres d'Europe. A côté du Musée des beaux-arts il y eut bientôt une *Collection archéologique* et Guillaume Wackernagel en fonda en 1856 une troisième sous le nom de *Collection du moyen âge.* A partir de ce moment, l'élan était donné : des associations se formèrent un peu partout. Dans chaque canton, dans chaque ville de quelque importance, on vit se constituer des sociétés d'histoire qui firent à l'archéologie une place d'honneur dans leurs travaux et s'efforcèrent d'enrichir les collections en partie déjà existantes. L'une après l'autre Genève, Saint-Gall, Berne, Neuchâtel, Bâle et Aarau ont édifié des musées qui répondent aux exigences de la science, et Soleure à son tour va prochainement installer ses richesses historiques dans un local digne d'elles.



François Hegi.

Ainsi l'on avait réussi à constituer petit à petit un fonds suffisant pour ouvrir des aperçus sur toutes les époques et sur toutes les branches de l'art et de la civilisation, tandis que la science théorique parvenait elle aussi à des résultats de nature à attirer l'attention même de l'étranger. L'histoire de l'art et l'archéologie du moyen âge avaient

définitivement pris rang parmi les sciences, leurs représentants n'avaient plus à redouter désormais le dédain ou la haine dont la foule poursuit ce qu'elle ne comprend pas.

Maintenant, si l'on se demande quelles étaient les dispositions du public et des autorités vis-à-vis de la tendance nouvelle, on voit hélas! que tous les efforts n'avaient pu entamer l'indifférence générale et que ceux-là même qui semblaient les premiers désignés pour protéger et favoriser le zèle des citoyens éclairés ont trop souvent fait preuve de vil mercantilisme et de grossière ignorance. Est-ce à dire qu'il faille en vouloir à nos pères d'avoir impitoyablement sacrifié les fières murailles, les portes et les tours de nos villes, d'avoir laissé disparaître l'une après l'autre, de nos rues et de nos places, ces façades peintes, merveilleuses de variété et de couleur? Il ne faut pas oublier que les conditions de la vie s'étaient profondément modifiées; le développement du commerce avait amené les générations nouvelles à des notions très différentes de celles du passé, touchant la commodité et le bien-être dans les demeures.

Et pourtant, que de choses auraient mérité de survivre! Est-il besoin de rappeler comment Bâle laissa, sans protester, partir le trésor de sa cathédrale et à quel lamentable trafic donna lieu le retable d'or de l'autel? On sait avec quelle indifférence les trésors d'Argovie, de Thurgovie, de Lucerne et du couvent de Rheinau, ont été méconnus, dispersés, vendus à vil prix, et l'on pourrait encore mentionner ici l'étrange destinée d'une œuvre de jeunesse de Holbein, ce célèbre dessus de table qui, malgré les monographies de Hegner et de Woltmann, ne fut tiré de l'oubli qu'en 1871. Quand par hasard une fresque revoyait la lumière du jour, on s'empressait de l'exposer à toutes les intempéries; et cet état de choses s'est prolongé jusqu'en 1877, année où pour la première fois (il s'agissait des fresques de l'église d'Ober-Winterthur) l'on vit un état intervenir pour la conservation d'une œuvre d'art. Le cloître de Tœss a été démoli en 1851 et sans le Zurichois Louis Schulthess-Kaufmann (mort en 1844) qui nous en a laissé des reproductions, ce bijou d'architecture gothique eût disparu tout entier avec ses peintures, sans plus laisser de trace que les pierres tombales, d'un si haut intérêt historique, du chapitre de Wettingen. C'est ainsi, également, que l'année 1870 a vu partir les derniers restes du couvent de Königsfeld. Jean-Jacques Beck (1786-1868), de Schaffhouse, et son

concitoyen Jean-Guillaume Harder (1810-1872) nous ont rendu des services analogues : c'est au premier que nous devons la conservation du Munoth, la fameuse citadelle schaffhousoise, et Harder a laissé une collection aussi consciencieuse et aussi complète que possible de tout ce qui touche à l'histoire et aux antiquités locales.

La science s'était pendant ce temps librement développée. Dès les années 1838 et 1839, Jacques Burckhardt (1818-1897), avec ses *Remarques sur les cathédrales suisses*, avait apporté sa pierre à l'édifice des études nationales pour lesquelles, à côté de ses travaux géniaux sur l'histoire de l'art et de la civilisation, il ne cessa jamais de témoigner le plus chaleureux intérêt en donnant des conférences et en lançant une foule de publications d'actualité. Mais tous les travaux dans ce domaine n'avaient point dépassé les proportions de simples monographies, quand, en 1853, John-Daniel Blavignac publia à Genève le premier ouvrage qui prit pour objet, tant par le texte que par l'image, un groupe de monuments suisses. Grâce à ses suppléments artistiques, ce livre conserve une réelle valeur ; quant à la date qu'il assigne aux monuments, Blavignac s'attache à défendre une manière de voir abandonnée déjà de son temps.



Louis Schulthess-Kaufmann.

Bien des domaines d'ailleurs restaient encore inexplorés. Nous voulons parler en particulier d'un art qui avait dès longtemps établi la réputation des artistes suisses. Le mérite de l'avoir exploré revient à Guillaume Lübke, qui le premier écrivit des monographies sur les vitraux suisses. C'est ainsi que se multipliaient peu à peu les recher-

ches spéciales, et par la force des choses, leur variété même devait éveiller le désir de passer aux études générales. Jean-Rodolphe Rahn se mit à cette tâche dans son *Histoire des beaux-arts en Suisse*, parue en 1876. L'auteur n'a pas l'intention d'exagérer les mérites de cette œuvre de début, mais toujours est-il qu'en rendant compte de l'évolution générale de l'art et en décrivant les monuments qui permettent de suivre cette évolution dans toutes les parties du pays, cet ouvrage a favorisé la diffusion du sens artistique et rendu accessible au grand nombre des choses réservées jusque là aux seuls spécialistes.

A côté des théoriciens, les collectionneurs ne chômaient point. La *Société d'histoire suisse* et la *Société des antiquaires* de Zurich avaient entrepris en 1885 la publication de l'*Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses* qui depuis 1869 resta exclusivement l'organe de la première de ces sociétés, tandis que la seconde fonda l'*Indicateur d'antiquités suisses*. On eut, dès lors, un cadre tout indiqué pour recevoir les bulletins périodiques d'entreprises locales, les courtes études, les notices bibliographiques et les notices que M. Rahn publia régulièrement à partir de 1872, sous la rubrique *Contributions à la statistique des monuments de l'art du moyen âge en Suisse*. Ces articles, agrandissant sans relâche leur cercle d'investigation, ont en quelque sorte dressé l'inventaire de toutes les richesses artistiques et historiques de nos cantons et ouvert à l'histoire d'art des champs demeurés jusqu'alors en friche. D'autre part, le nombre toujours croissant des monographies témoigne des progrès de la science : il atteste aussi l'efficacité pratique des efforts déployés, car beaucoup de ces publications se rattachent à certaines entreprises dans lesquelles la Suisse ne s'est lancée qu'assez tard et après que d'autres pays eurent donné l'exemple.

En 1850, Zurich était à la veille de voir démolir le merveilleux monument d'architecture romane qu'était le cloître du *Grossmünster*. Quelques citoyens, parmi lesquels il convient de citer en première ligne le professeur A.-Salomon Vögelin (mort en 1880) réussirent, à forces d'instances, à empêcher un irréparable malheur. Le monument, qui était dans un état de délabrement irrémédiable, fut abattu, mais remplacé par une copie. A partir de ce moment, on a restauré un peu partout. Cette nouvelle tendance a eu beaucoup de bons résultats, mais a parfois aussi dépassé le but. Les travaux de la cathédrale de Bâle (1852-1857 et 1880-1890), de la Collégiale de Neuchâtel, des cathédrales

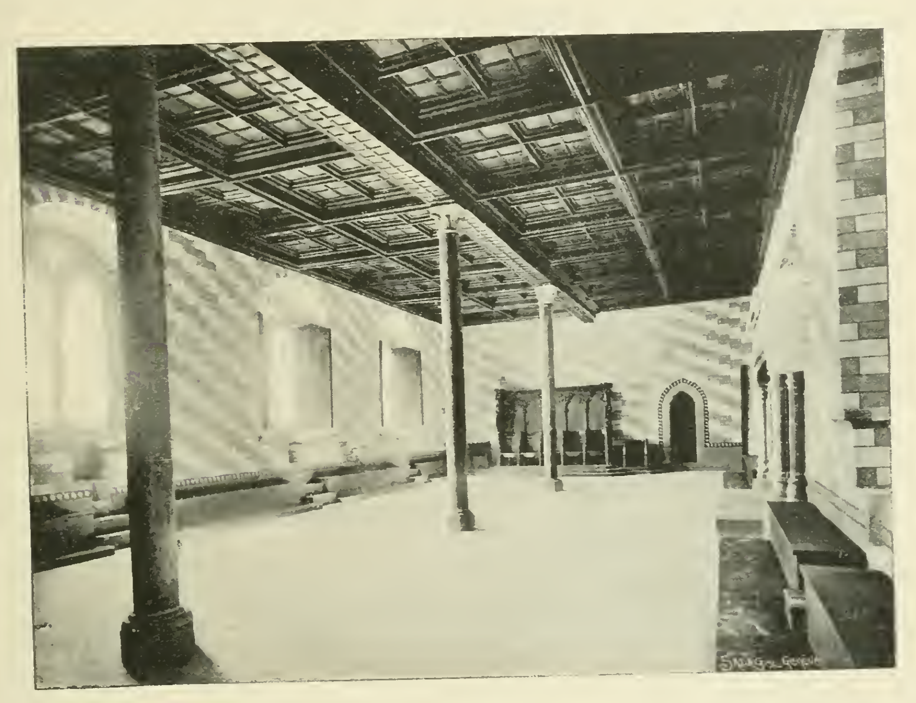
de Lausanne et de Genève et l'achèvement de la tour du Münster de Berne sont certes remarquables en eux-mêmes, mais surtout curieux à étudier au point de vue des variations qu'ils révèlent dans l'idée qu'on s'est faite de la façon de restaurer un monument. Plus d'une de ces restaurations aurait gagné à attendre, car l'on a mis du temps pour arriver à comprendre que l'histoire d'un monument se compose de plusieurs pages où des générations successives ont écrit leurs noms et que la tâche, extrêmement complexe, du restaurateur est de tenir compte de tous les éléments divers qui constituent l'individualité de l'édifice. Sous ce rapport, on peut citer comme type et comme modèle la dernière en date de ces restaurations, celle du château de Chillon, à laquelle il a été procédé suivant une méthode rigoureusement scientifique unie à un soin et à une prudence extrêmes.



A. Salomon Vogelin.

Tout poussait à une solution pratique. Lorsqu'en 1877 on parla de vendre les vitraux de Königsfelden, ce projet souleva d'unanimes protestations et avorta comme il le méritait, mais il resta de cette alerte l'impression très nette que, pour enlever dorénavant toute chance de réussite à des velléités de cette espèce, il était indispensable de s'unir. Sous l'empire de cette idée, fut fondée, trois ans plus tard, la première association suisse et nationale en vue de la conservation de nos monuments historiques. Et, dès sa naissance, la *Société pour la conservation des monuments historiques* trouva un champ suffisamment vaste et varié pour occuper son activité. Par des restaurations, des relevés, des publications périodiques, des achats d'antiquités qu'elle confiait sous forme de dépôts aux musées plus spécialement intéressés, elle s'est acquis à la reconnaissance publique un titre que la plus haute

autorité du pays a reconnu officiellement en élevant le comité de la société au rang de commission fédérale. C'est en cette qualité qu'elle a poursuivi ses travaux jusqu'à l'ouverture du musée national suisse, et depuis lors, sous le nom de *Comité de la société suisse pour la conservation des monuments historiques*, c'est elle qui surveille les restaurations subventionnées par la confédération et qui collectionne les relevés des



Salle de Justice au Château de Chillon.[1]

monuments historiques ; enfin, élargissant son champ d'activité, elle patronne, avec l'aide d'une sous-commission, les recherches d'antiquités romaines.

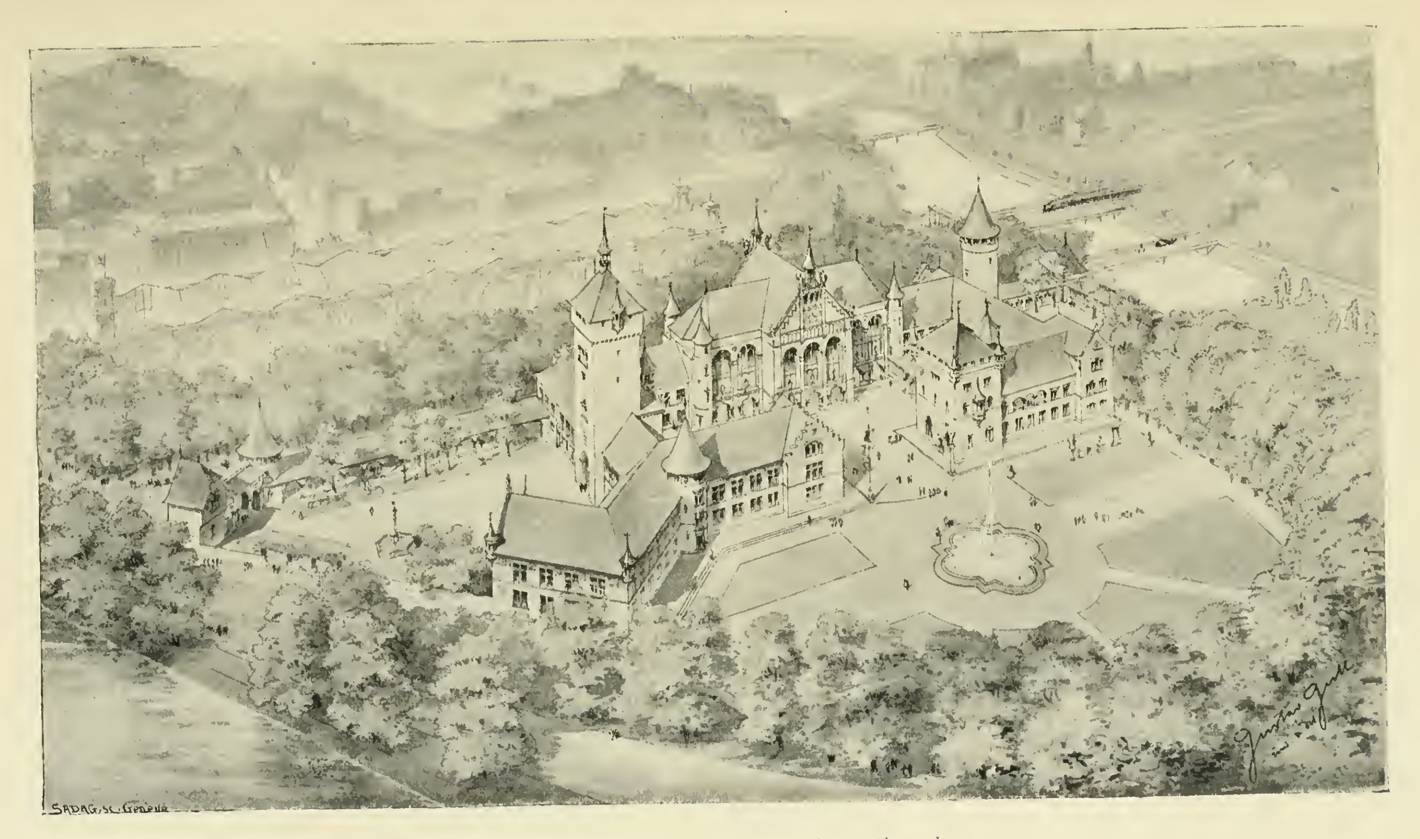
Il fallait cependant encore compter avec la modicité des ressources : mais en 1890, un don généreux de Mme Welti-Escher permit d'instituer la fondation Gottfried Keller. L'impulsion était donnée. Depuis quelque temps du reste, certains faits avaient montré la nécessité d'une action décisive : d'abord la mort prématurée du grand conseiller

1 Au moment où notre photographie a été prise, l'aménagement de la salle n'était pas encore entièrement terminé.

bernois Frédéric Bürki, qui fit tomber entre les mains de spéculateurs, sans discernement, une collection de choix ; puis l'exposition nationale de 1883, où le groupe de l'art ancien révéla à tous la valeur de nos trésors historiques, mais aussi, du même coup, les dangers d'une attitude plus longtemps passive. C'était ce que Frédéric-Salomon Vögelin avait prévu et c'était principalement dans ce but qu'il avait organisé ce groupe qui devint le point de départ d'une œuvre à laquelle Vögelin continua de consacrer toutes ses forces. Son influence personnelle et l'autorité de sa parole lui rallièrent les sympathies des chambres fédérales. Le 30 juin 1886, les deux conseils assurèrent l'appui de la confédération aux efforts faits en vue de la conservation et de l'acquisition d'antiquités nationales et, deux ans après, le conseil fédéral fut formellement invité à élaborer le programme d'un musée national suisse. Vögelin est mort avant d'avoir vu l'achèvement de son œuvre : les tâtonnements par lesquels on passa avant d'arriver à définir exactement le but et l'organisation de l'institution projetée, la rivalité des villes qui se disputèrent le siège du musée, la victoire de sa ville natale, l'enthousiasme qui accueillit le retour de tant de richesses dans leur ancienne patrie, enfin, après huit années de travaux, la belle fête de l'inauguration, le 25 juin 1898.

Le musée national suisse a été créé pour offrir une image fidèle des phases successives de notre évolution nationale dans tous les domaines, depuis les origines jusqu'à la fin du siècle passé. Tel qu'il est aujourd'hui et si l'on considère le zèle et la circonspection qui ont présidé à sa création, on peut dire d'ores et déjà qu'il est en voie d'atteindre son but. Mais on ne s'est pas contenté cette fois d'une sèche répartition par espèces, par genres et par siècles ; le plan en a été établi suivant une conception nouvelle, groupant les objets d'après les analogies de leur destination. Ce principe a trouvé sa plus parfaite application dans la collection du moyen âge et dans les groupes des époques postérieures ; et c'est cette conception nouvelle qui assigne à notre musée une place unique et une portée spéciale.

Il nous reste à consigner un évènement hautement significatif, qui permet de constater combien l'intelligence et l'amour de notre patrimoine historique ont pénétré jusqu'au cœur de la foule : Le 18 septembre 1898, le grand conseil du canton de Vaud a voté une loi plaçant les monuments historiques sous la protection de l'état et conférant à




Vue à vol d'oiseau du Musée national.

*(D'après un lavis de l'architecte G. Gull.)*

ce dernier des compétences qui vont jusqu'à la restriction des droits de la propriété privée.

Il fut un temps où l'on a pu, non sans raison, reprocher aux Suisses de manquer du sens de l'idéal. A l'heure qu'il est, les choses ont changé. Nous sommes entrés tard, il est vrai, dans la voie de la renaissance artistique, mais nous avons marché à grands pas, et nos collections historiques, les mesures que nous avons prises pour sauvegarder nos monuments, les travaux de nos savants, nous permettent aujourd'hui d'affronter sans crainte la comparaison avec l'œuvre d'autrui. En regardant en arrière, nous avons certes quelque droit d'être fiers du chemin parcouru. Est-ce à dire que le but soit atteint et qu'il n'y ait plus rien à faire? Evidemment non. Il y a et il y aura encore des malheurs à empêcher. Chaque nouvelle découverte nous impose de nouvelles tâches, à mesure que le développement de la science ouvre de nouveaux horizons et permet de discerner mieux les rapports intimes qui unissent les domaines étudiés jusqu'ici séparément.





# Les arts plastiques dans la Suisse française[1]

## I

C'est à partir de la fin du XVIII[e] siècle qu'un mouvement artistique appréciable se manifeste dans la Suisse romande. Pour trouver antérieurement des œuvres d'art et des artistes, il faudrait presque remonter au delà de la réforme ; car, dès cette grande époque, le développement des beaux-arts, qui n'importait guère aux promoteurs de la foi nouvelle, subit plutôt un temps d'arrêt.

Non qu'il faille, par une exagération dans laquelle on tombe souvent, accuser la réforme d'avoir supprimé l'art dans nos contrées : il subsiste dans nos musées archéologiques des preuves assez nombreu-

[1] Nous avons utilisé, pour écrire ce chapitre, nombre d'ouvrages et de monographies que nous ne pouvions indiquer toujours chemin faisant sans alourdir notre étude. Nous nous bornons à mentionner ici nos principales sources : *Renseignements sur les beaux-arts à Genève*, par J.-J. Rigaud; *Les Beaux-arts en Suisse*, série des notices publiées par B. de Tscharner-de Burier; *Art et Artistes neuchâtelois*, articles publiés à diverses époques dans le *Musée neuchâtelois* par A. Bachelin ; *Alexandre Calame, sa vie et son œuvre*, par E. Rambert; *Gleyre*, par Charles Clément; *Léopold Robert*, par Charles Berthoud (*Galerie suisse* de Secretan) — sans parler des études de critique d'art que nous avons nous-même publiées depuis une vingtaine d'années. Lorsque les jugements d'autrui concordaient avec notre sentiment personnel, nous nous les sommes appropriés sans nous croire tenu d'annoncer nos emprunts par des notes et des guillemets. Nous en prévenons le lecteur une fois pour toutes. Ph. G.

ses du contraire. Mais il est vrai que la réforme, au nom même des principes de spiritualité qu'elle proclamait, devait proscrire l'art décoratif religieux, — et c'était beaucoup ; de plus, l'esprit des ordonnances somptuaires, si souvent renouvelées au cours des deux derniers siècles, devait contrarier l'éclosion de ce luxe aimable de l'art, créé pour le plaisir des yeux.

La peinture se vit plus ou moins réduite au portrait ; mais elle prit de belles revanches dans ce domaine restreint. Il suffit de rappeler des noms tels que ceux de Liotard et de Gardelle, dont l'œuvre est considérable et fort précieuse. Avant eux, un autre Genevois, qui avait reçu les conseils de van Dyck, Jean Petitot, et son collaborateur Bordier, puis son digne successeur Jacques Thouron, avaient porté au plus haut point de perfection la peinture sur émail ; les artistes genevois furent donc surtout, dans l'origine, d'habiles, parfois d'incomparables miniaturistes.

Dès le commencement du XVIII[e] siècle, les Genevois comprirent que les arts du dessin étaient indispensables à la prospérité de leur industrie, et les travaux qui se rattachaient à la fabrique d'horlogerie et de bijouterie firent germer de nombreux talents. Les arts décoratifs ne s'appliquaient guère alors qu'aux besoins de l'industrie locale.

Il faut cependant faire une place à part à Jean Jaquet, qui, parti de la modeste condition de *gypier*, devint un remarquable sculpteur d'ornements et décora avec un goût délicat de nombreux appartements à Genève et aux environs[1]. Il a laissé aussi quelques bustes excellents, celui du philosophe Charles Bonnet en particulier.

Mais c'est de la fondation de la société des Arts, qui prit naissance, vers 1772, sous l'inspiration d'Horace-Bénédict de Saussure, que date proprement l'école de peinture genevoise. Nous verrons que c'est encore à Saussure, et à son compagnon Bourrit, que l'on doit la découverte du monde alpestre, qui devait, au siècle suivant, prendre en art une importance capitale. On avait vu aussi, dans le commencement du XVIII[e] siècle, les Dassier père et fils exceller dans la gravure en médailles, où plus tard devait s'illustrer Bovy.

En 1789, a lieu à Genève la première exposition de peinture ; à celle de 1798, les Toepffer et les Massot débutent avec un vif succès. Déjà en 1780, Jean-Pierre Saint-Ours (1752-1809) avait exposé à Paris un

[1] Voir la *Campagne genevoise d'après nature*, par G. Fatio.

*Enlèvement des Sabines* qui obtint le grand prix. Il produisit dès lors des œuvres inspirées de l'histoire grecque (le *Départ des Athéniens pour Salamine*, les *Funérailles de Philopœmen*, les *Jeux olympiques*), qui font de lui une sorte de David genevois et où nous admirons encore un dessin ferme et savant. Mais, tout comme David, ce qu'il a laissé



De la Rive. — Paysage avec le Mont Salève.
*(Musée Rath.)*

de plus vivant, ce sont ses excellents portraits, parmi lesquels il faut citer le sien et celui de Tronchin (des Délices).

Georges Chaix (1784-1834), élève de David, suivit bientôt Saint-Ours dans la voie de la grande peinture académique. Son *Œdipe à Colonne* fut remarqué à Paris, et il peignit une *Délivrance de Bonivard* pour le concours de 1824 dont il sera question tout à l'heure.

Si Saint-Ours fut notre premier peintre d'histoire, son ami Pierre-Louis de la Rive (1753-1817) a été notre premier paysagiste. Il exécuta en 1802 un tableau qui fait époque, le *Mont-Blanc vu de Sallanches*, où il montre la masse blanche de la montagne se silhouettant sur un ciel

bleu. Cette œuvre est d'ailleurs un épisode isolé dans la carrière de cet artiste estimable, qui a interprété surtout des sites plus accessibles, vallées, bords des lacs et des fleuves, laissant à d'autres l'honneur de se familiariser avec la haute montagne.

Comme lui, Adam Tœpffer (1766-1847) chercha ses inspirations dans les campagnes voisines de Genève et s'appliqua à reproduire avec un sentiment flamand les sites pittoresques et les mœurs rustiques de la Savoie. Il y avait en lui un caricaturiste à la façon de Hogarth. Son observation pleine de bonhomie et de gaieté se plaisait aux scènes villageoises, qu'il agençait avec un art ingénieux. Son succès fut consacré à Paris, où il obtint en 1812 la grande médaille d'or. D'une origine plébéienne, il est le premier artiste genevois qui ait compris le paysan, qui ait su peindre le Savoyard en même temps que la Savoie. Sa supériorité, c'est d'être campagnard et naïf; ce que les peintres hollandais avaient trouvé pour leur pays, il l'a trouvé pour les environs de Genève : la peinture de genre, fortement localisée, avec tout le goût et le fumet du terroir. Dans une page vibrante de respectueuse affection, son fils Rodolphe a rendu hommage à cet artiste qui sut « rendre avec un si heureux mélange de bon sens et de verve, de savoir et de facilité, la poésie familière des noces de village, des marchés, des foires, des sorties de messe ». Toutes ces compositions, ajoute-t-il, « portent le sceau d'un esprit original, fin, gai, inventif, ami de la grâce, amant du pittoresque, et qui, dans le spectacle journalier des marchés, des foires, des hôtelleries, dans le commerce aimé des attelages, des curés, des noces et des marchands forains, s'est profondément imprégné de tout ce



Echope de savetier à Genève.
*(Caricature d'Adam Töpffer.)*

qui attache, de tout ce qui plaît, de tout ce qui fait penser ou sourire dans le paysage comme dans le manant de l'humble Savoie. »

Jean-Daniel Huber (1754-1845), fils de ce spirituel Jean Huber qui réussissait si bien, à tout coup, la caricature de Voltaire, peignit aussi des scènes villageoises en Savoie ; mais il porta de préférence ses pas dans l'Oberland bernois, où il a étudié les scènes animées de la vie pastorale, le troupeau, les bergers, le pâturage, le chalet.

Comme animalier, Jacques-Laurent Agasse (1767-1849) dépassa tous ses contemporains genevois. Il unit à l'étude anatomique la plus serrée l'observation très attentive des mœurs des animaux et une correction remarquable de dessin. Il avait la passion des chevaux et des chiens, et, au jugement d'Horace Vernet, « il les dessinait comme personne ne l'avait fait avant lui. » Le charme des études d'Agasse est dans sa connaissance parfaite des habitudes et des attitudes de ses modèles, dans le naturel qu'il leur prête et qui donne à ses tableaux l'aspect de la vie prise sur le fait.



Marché à Genève.
*(Caricature d'Adam Töpffer.)*

Le portraitiste François Ferrière (1753-1839), dont la carrière a quelque analogie avec celle de Liotard, eut une grande vogue à l'étranger, notamment en Angleterre et en Russie.

L'exposition genevoise de 1802, où Firmin Massot (1766-1849) exposa le charmant portrait de sa belle-sœur, Mlle Mégevand, fut le point de départ du long succès de cet artiste. Il devint, il resta sa vie durant le portraitiste à la mode, celui par qui les femmes souhaitaient d'être peintes. Ses œuvres abondent dans les demeures des vieux Genevois et sont dignes de figurer à côté de celles de ses amis Tœpffer, Agasse et de la Rive ; elles nous séduisent par la grâce dont il empreint ses modèles, — toujours peints dans de petites dimensions, qui ajoutent à l'intimité du portrait, — et par l'élégance facile de l'exécu-

tion. Massot a formé une élève digne de lui, à laquelle il semble avoir transmis ses qualités les plus aimables, Madame Munier-Romilly (1788-1872), dont les œuvres sont encore tenues en haute estime et à qui l'on doit le meilleur portrait qui existe de Vinet.



Jacques-Laurent Agasse.
*(Portrait de Firmin Massot.)*

## II

Nous venons de passer rapidement en revue les plus anciens représentants de l'école genevoise, les patriarches de l'art national. Bientôt, les circonstances politiques allaient stimuler l'essor artistique. Dès 1815, Genève, délivrée de la domination française, devient un canton de la confédération rajeunie: c'est la consécration de son indépendance. Au patriotisme local va se mêler un sentiment nouveau, et toutes les manifestations de la vie nationale en seront pénétrées. Les beaux-arts n'échappèrent point à cette influence: nous allons voir le sentiment helvétique s'épanouir dans la peinture de paysage et d'histoire. Mais nous ne pouvons omettre de mentionner dès maintenant un fait qui montre combien l'intérêt pour les arts avait été vivement éveillé à Genève par les expositions qui s'y succédaient.

Dès 1823, la société des Arts se préoccupe de la création d'un musée et ouvre des concours d'architecture à cet effet. En 1824, deux femmes généreuses, les demoiselles Rath, dont l'une, Henriette, était une artiste de mérite, firent à la ville l'offre de 84,000 francs pour la construction d'un musée. L'édifice qui porte leur nom fut inauguré en 1826, et les fondatrices doublèrent presque leur don magnifique pour couvrir les frais. Cette initiative admirable stimula l'esprit public, et le musée s'enrichit rapidement des dons des particuliers.

En cette même année 1824, s'ouvrait à Genève un concours de peinture d'histoire. Le sujet était la *Délivrance de Bonivard prisonnier à Chillon*. Le prix fut décerné à un artiste qui allait devenir l'illustrateur attitré des grandes pages de l'histoire nationale, Léonard Lugardon.

Vers le même temps, les paysagistes genevois, qui jusqu'alors s'arrêtaient aux environs de leur ville, commencent à s'aventurer plus loin et plus haut, à gagner les forêts et les pâturages, à rechercher les sites sévères et sauvages dont on n'avait point encore goûté la beauté : la Handeck, l'Eiger, le Wetterhorn, Rosenlaui vont devenir leurs objets d'étude préférés, en même temps que d'autres, les peintres spécialement épris de la figure et des scènes historiques, aborderont les grands sujets que leur offrent nos annales.

De ce double mouvement, qui procède d'un sentiment identique — l'attachement enthousiaste à la Suisse — va naitre l'école genevoise dont Diday, Calame, Lugardon et Hornung sont les représentants les plus caractéristiques.

Parlons d'abord de ces deux derniers. Aussi bien Lugardon (1801-1884) est-il à certains égards la personnalité la plus originale de ce groupe d'artistes. Ce qui le distingue, c'est la recherche de la force, du caractère, hardiment résumé dans des figures aussi réalistes qu'on les pouvait concevoir à cette époque. Certes, ses tableaux ont vieilli au point qu'à leur vue, le mot *poncif* monte aux lèvres ; défions-nous de cette impression superficielle : Lugardon fut à son moment un novateur, épris des simplifications puissantes, et qui ne reculait point devant la rudesse de ses modèles. Ceux qui se rappellent la curieuse exposition de ses études, qui eut lieu à Genève il y a une quinzaine d'années, savent ce que valait Lugardon et ce qu'il a osé. Le sujet et la mise en scène de ses tableaux peuvent paraitre banals et conventionnels : il n'en reste pas moins que la donnée est virilement comprise et que les figures traduisent avec une grande force expressive les sentiments des personnages. L'œuvre qu'allait accomplir Albert Richard en poésie, Lugardon l'accomplit dans sa peinture. Il a popularisé les plus belles pages de l'histoire suisse, qu'il a rendues avec un sentiment enthousiaste, contenu dans un dessin sévère (*Le serment du Grütli*, *Melchthal*, la *Prise du château de Rossberg*, la *Délivrance de Baumgartner par Guillaume Tell*).

Plus âgé que Lugardon, mais entré tard dans la carrière, Joseph Hornung (1792-1870) s'annonçait aussi par de brillants débuts. C'est un autodidacte devenu peintre par l'énergie de sa volonté, par l'étude de la nature, par celle des maîtres aussi, dont il rencontrait les œuvres dans la riche galerie Duval. Hornung est plus Genevois et protestant qu'helvétique ; il a transposé l'art de Lugardon sur le terrain local et religieux, il a évoqué les grands souvenirs de l'histoire de la Réforme (*Adieux de Farel et de Calvin*, *Prédication au Molard, Mort de Calvin*) dans un sentiment dramatique parfois un peu faible, mais avec un souci visible de documentation historique précise.



Etude de Lugardon.
*(Musée de Neuchâtel.)*

La renaissance du sentiment national s'affirmait en même temps dans la peinture de paysage. L'initiateur en ce genre — pour la Suisse française — fut un Neuchâtelois, à qui son petit pays doit le mouvement artistique dont il est fier, Maximilien de Meuron.

Nous avons vu de la Rive s'inspirer déjà de l'alpe. A y regarder de plus près, de la Rive lui-même n'était pas le premier : les premiers essais de peinture alpestre sont plus anciens qu'on ne pense communément ; elle s'annonce chez une foule de primitifs

flamands ou italiens, qui aiment à donner à leurs compositions des fonds de montagnes. Dans notre pays, les plus anciens documents à cet égard sont certaines miniatures de quelques manuscrits de l'abbaye de St-Gall. Les œuvres des peintres, verriers et graveurs suisses et souabes des XV^e^ et XVI^e^ siècles, mériteraient également l'attention au point de vue qui nous occupe. On se rappelle le curieux retable de Saint-Pierre, exposé à Genève en 1896, où l'on reconnaît, peinte avec beaucoup d'exactitude, la vue des Voirons, du Salève et des Alpes, prise de l'emplacement actuel des Pâquis. Mais c'est avec le XVIII^e^ siècle que les écrivains et les artistes commencent proprement à découvrir le monde alpestre et à l'étudier *pour lui-même*. Albert de Haller, par son célèbre poëme ; Rousseau, par ses descriptions enthousiastes — plus enthousiastes que précises — de la vraie nature ; Marc-Théodore Bourrit, par les estampes exactes et sincères dont il illustra sa *Description des glacières de Savoie* ; de Saussure surtout, qui le premier décrivit les impressions vivifiantes ressenties dans ces hautes régions, vierges encore, la transparence de l'air et le solennel silence de ces solitudes, éveillent l'intérêt pour ce monde nouveau : la Suisse, avec ses « sublimes horreurs », devient à la mode. Bientôt Toepffer, dans un article sur les *Voyages* de Saussure, s'étonnera que l'art laisse à la science — « à un homme de baromètre et d'hygromètre » — le soin de dévoiler ces splendeurs.

Mais justement alors l'art s'essayait à la conquête de ce domaine nouveau : c'est en 1818 que Maximilien de Meuron (1785-1868) prenait le chemin de l'Oberland. Elevé à Neuchâtel, il avait, adolescent, vu le peintre Joseph Reinhardt brosser ses vivants portraits, et avait reçu de lui de précieuses indications. Après quelque temps passé à Berlin dans la diplomatie, pour laquelle il ne se sentait point fait, il part en 1808 pour Paris, y étudie avec passion Claude Lorrain, qui allume en lui le désir de voir l'Italie. En 1810, il est à Rome, où il rencontre Cornelius, Schadow, Overbeck, Granet ; il peint sa *Rome ancienne* et sa *Rome moderne*, qui résument sa première manière et qu'il offre à sa ville natale. Notons qu'en 1808, il avait fait déjà, avec son ami le charmant peintre bernois Lory, une première campagne au lac Majeur : le souvenir des paysages suisses le hantait sur les bords du Tibre. En 1818, au retour de Rome, il s'en va, comme à la découverte, dans les vallées de l'Oberland ; il demeure saisi devant les sites

grandioses de la vallée du Hasli, de Rosenlaui, de la Wengern-Alp, les étudie sans se préoccuper d'aucune tradition, et rapporte de cette campagne des peintures qui vont imprimer au paysage suisse la direction qu'il cherchait encore. L'auteur des *Menus propos* pensait à lui lorsqu'il écrivait dans un article à sensation : « Suisse, ma belle patrie, les temps sont venus peut-être... Vallées sauvages, granits majestueux, déserts de glace, j'en sais qui se frayent des sentiers jusqu'à vous. Ils sont jeunes, d'autres suivront, et la mine sera exploitée. »



Maximilien de Meuron.
Le grand Eiger, vu de la Wengernalp.
*(Musée de Neuchâtel.)*

En 1825, Meuron expose à Genève ce petit tableau de l'*Eiger,* qui, douze ans plus tard, inspirait encore à Toepffer ce cri d'enthousiasme :

« La Suisse des Hautes Alpes n'est pas encore entrée dans le domaine de l'art, c'est-à-dire qu'elle n'a pas encore rencontré parmi les artistes des interprètes de la poésie qui lui est propre. En vérité, nous douterions nous-même que la chose soit possible, si nous n'avions pas devant nous quelques exemples à citer. Il y a une douzaine d'années qu'un artiste célèbre, Maximilien de Meuron, le compatriote de Léopold Robert, embellit de quelques-uns de ses tableaux l'exposition de notre ville. Il osait tenter de rendre sur la toile la saisissante âpreté d'une sommité alpine, au moment où, baignée de rosée et se dégageant à peine des crues fraîcheurs de la nuit, elle reçoit les premières caresses de l'aurore. Cette scène, sentie en poète et traitée en artiste, à une époque où les colorieurs étaient seuls en possession d'aborder et de traduire en bleu et en vert ce paysage des hautes sommités, ouvrait à l'art un nouveau domaine...

« Chaque jour, j'allais savourer en face de cette toile le charme d'une poésie attrayante et neuve : c'était l'impression des solitudes glacées, c'était la lumière matinale jaillissant avec magnificence sur les dentelures argentées des hautes cimes, c'était la froide rosée détrempant de ses gouttes pures un gazon robuste et sauvage : c'était ce silence des premiers jours du monde, que l'on retrouve encore dans ces déserts de la création, dont l'homme ne peut aborder que les confins.

« .. Ce tableau représentait un coin du sommet de la petite Scheidegg, une mare, deux vaches transies, et, en second plan, l'Eiger tout entier. »

En effet, Meuron s'était risqué, en cette œuvre mémorable, à aborder l'alpe dans son ensemble et sa majesté, à montrer — avec une facture d'une précision toute hollandaise — le colosse se dressant vers le ciel, le vaste édifice de glace, avec ses reflets métalliques et ses névés éblouissants. Plus tard, il revint aux régions moyennes et peignit surtout des vues de vallées. Son *Lac de Wallenstadt*, page d'une lumière fascinante, son *Orage dans la vallée de Naefels*, — un de ces effets pas-



F. Diday. — Sur le chemin du Grimsel à la Handeck.
*(Musée Rath.)*

sagers et extraordinaires, tels que Turner les aimait — donnent la juste mesure de son talent, et, comme le remarque Rambert, résument avec puissance et vérité les deux grands aspects de la nature alpestre : le sourire et la menace.

Au moment où Meuron peignait ses premiers tableaux de montagne, François Diday (1802-1877), âgé de 22 ans, s'acheminait vers l'Italie. Cet artiste était doué d'une grande facilité ; il avait de l'invention, des impressions vives, le coup d'œil rapide, la main preste ; nature ouverte et cordiale, il devint le maitre très aimé de fort nombreux disciples. Mais, malgré d'assez longs séjours à l'étranger, surtout en

Italie, ses études furent fragmentaires et irrégulières ; il avait, comme on l'a dit, plus de savoir-faire que de savoir, de coup d'œil que de méthode. Il goûtait et recherchait surtout dans le paysage l'accident pittoresque, l'effet dramatique : ses gorges, ses torrents, ses cascades, ses orages, peints avec une verve abondante, eurent une grande part dans la vulgarisation de la beauté alpestre ; ils ont vieilli pour nous, et leur tonalité terreuse nous paraît fade et fausse. Malgré la vivacité de ses impressions, Diday n'était pas un esprit créateur, et s'il a mis à la mode le paysage alpestre, on ne saurait dire qu'il lui ait fait faire un progrès décisif. Mais enfin, c'est quelque chose d'avoir osé s'engager dans la voie ouverte par Meuron et d'y avoir persisté si bravement. Et puis, il reste à Diday l'honneur d'avoir été le maître de Calame (1810-1864).




Alexandre Calame.

Fils d'un maçon du Locle établi à Vevey, Alexandre Calame naquit dans cette ville en 1810. Dès l'âge de 14 ans, il vécut à Genève, où il perdit son père en 1826. Il commença un apprentissage de commerce ; mais un goût irrésistible l'entraînait vers la peinture. Ses années de début furent extrêmement pénibles. Il lui fallut une énergie, une vaillance extraordinaires pour triompher des difficultés qui semblaient lui barrer la route. Il commença par enluminer à la gouache ces petites vues de Suisse alors très à la mode. Puis il se mit à peindre les coteaux du Léman, les vallées de la Savoie. Son tableau des *Bords du Giffre* (1833) fut son premier succès. Deux ans plus tard, il prend la route de l'Oberland. L'émotion qu'il ressentit en face de cette nature grandiose lui inspira cette page célèbre, d'une jeune et fière allure, l'*Orage à la Handeck*, actuellement au musée Rath. Ce tableau,

où il est déjà tout entier, avec son sens de l'effet et des contrastes, et aussi je ne sais quoi de contenu et de voulu dans l'exécution, obtint une médaille d'or à Paris en 1839. L'année précédente, Calame avait fait, avec son ami Hornung, un séjour en Hollande, où l'attirait une ardente sympathie pour Ruysdaël. Ce voyage, en l'initiant aux délicatesses d'exécution des maîtres flamands, exerça sur lui une influence incontestable. Il travailla dès lors à serrer la nature de plus en plus, à préciser le détail, à porter dans la représentation du paysage alpestre l'exactitude et le fini des Hollandais dans leurs paysages de plaine. Son *Wetterhorn à Rosenlaui* est caractéristique à cet égard.

Le point culminant de la carrière de Calame est le *Mont-Rose* (1844). Jusqu'alors nos paysagistes demeuraient plus ou moins des peintres de vallées, qui s'attardaient sur les pentes ombreuses semées de chalets, dans les gorges sauvages où mugit la cascade parmi les pins fracassés ; ils ne s'aventuraient guère jusqu'aux âpres solitudes des hauteurs. Calame y arriva un jour en remontant les vallées sur les pas de Meuron : le *Mont-Rose* marque cette importante étape. Fait à noter, c'est Toepffer qui semble avoir suggéré cette œuvre. Dans une lettre inédite, datée de 1843, Maximilien de Meuron raconte à son fils Albert une visite qu'il vient de faire à Calame, à Genève ; « Il m'a fait voir, dit-il, une vue des toutes hautes Alpes, *le thème de M. Toepffer...* » Et la description qui suit ne laisse aucun doute sur le sujet du tableau : c'est bien dans le motif du *Mont-Rose* que Meuron a reconnu un « thème de Tœpffer ». On sait que celui-ci, avant que le mauvais état de ses yeux l'obligeât à renoncer à la peinture, avait fait quelques remarquables études de paysage ; il en est une, propriété de son fils, le sculpteur Charles Toepffer, à Paris, qui mériterait fort d'être connue : c'est un haut plateau, avec une blanche silhouette alpestre dans le fond, et un premier plan dans l'ombre. Comme aspect général, comme tonalité, comme coloration des terrains et des cimes, comme contraste d'ombre et de lumière, cette petite toile offre l'analogie la plus frappante avec le *Mont-Rose*. Il est évident que Calame en a été fortement impressionné[1].

La montagne, avec ses belles masses neigeuses glorifiées par les

[1] Eugène Rambert (*Calame*, p. 186) rappelle qu'en 1843 Toepffer publia dans la *Bibliothèque universelle* une étude sur le paysage alpestre, où était développé ce même *thème ;* Toepffer avait donc peint cet effet avant de le décrire, et sa peinture frappa sans doute Calame autant que son article.

derniers rayons du soleil, occupe l'arrière-plan et se dresse avec une âpreté grandiose sur un ciel de cobalt, où ne flotte pas un nuage. Au premier plan sommeille une mare encaissée dans les rochers, véritable émeraude alpestre, que couronnent des touffes de rhododendrons noyés déjà dans l'ombre crépusculaire[1]. Ce paysage superbe, qu'il a répété quatre fois au moins, est une page à part dans l'œuvre même de Calame. En dépit de tous les revirements de l'admiration publique




Chalet à Lauterbrunnen.
*(D'après une lithographie d'A. Calame.)*

et de toutes les fluctuations du goût, elle demeure une chose capitale dans l'histoire de l'art helvétique.

C'est à cette époque (1844 à 1845) que Calame fit son voyage d'Italie, accompagné de huit élèves, dont Etienne Duval et Castan. Il en

[1] Nous ne reprendrons pas l'éternelle question de savoir si le *Mont-Rose* est un effet du soir ou du matin. Elle a été discutée abondamment — et vainement ; le site n'est pas reproduit avec assez d'exactitude pour qu'on puisse tirer des conclusions certaines de la direction de l'ombre. Notons seulement que Rambert, contrairement à l'avis de Bachelin, reconnaît dans ce tableau un soleil levant ; mais notons d'autre part que Maximilien de Meuron l'a toujours appelé un coucher de soleil. Ce témoignage me paraît décisif, puisque Meuron avait causé avec le peintre de ce tableau, qu'il avait vu en petit dans son atelier, et qu'il l'avait engagé à peindre dans de plus grandes dimensions pour l'exposition de Neuchâtel, où il figura en effet. Mais le fait seul qu'on peut discuter la question est suffisamment significatif.

rapporta un sentiment plus vif de la lumière et du style. Ses *Ruines de Paestum* sont une œuvre puissante, où les oppositions de la lumière et de l'ombre sont exprimées avec maîtrise. Puis, comme sa santé, de plus en plus précaire, lui interdisait les séjours dans la zone supérieure des Alpes et le condamnait à redescendre vers la plaine, il exécuta ces compositions des *Quatre saisons*, dont une surtout, l'*Eté*, d'une vérité qui s'impose, est demeurée populaire (musée Rath). On se rappelle ce chêne géant étendant une nappe d'ombre au milieu d'un champ de blé mûr.

Toute l'œuvre de Calame atteste une prodigieuse habileté, une exécution facile et brillante, qui se retrouve dans ses belles eaux-fortes et ses lithographies. Cette seule partie de son œuvre eût suffi à remplir une vie d'artiste ; on y admire une liberté d'allure que sa peinture n'eut pas toujours au même degré, et l'intensité, la variété d'effets qu'il obtient par la savante distribution des masses et d'audacieuses oppositions de valeurs. Calame, peintre ou dessinateur, excelle à dégager la note dominante d'un paysage ; il en rend l'aspect général avec une science consommée de la construction et de l'effet ; il lui prête une grandeur magistrale qui se lit clairement à distance. En outre, il scrute chaque partie de son sujet avec une conscience implacable, et même dans les parties obscures et dans le mystère de l'ombre, rien n'échappe à son analyse presque trop clairvoyante. Sa touche est toujours ferme et précise, sa mise en scène élégante, faite pour plaire à la foule, et peut-être a-t-elle moins cessé de lui plaire qu'on ne le croit dans les ateliers.

Enfin, ce peintre est doublé d'un poëte et d'un philosophe. Il ne se préoccupe pas seulement des aspects de la nature, mais encore des forces qu'elle recèle et des drames qui s'y jouent : si ces aspects le saisissent, c'est qu'il y voit des épisodes de l'éternel combat de la vie. C'est ce que Charles Monnard indiquait quand il disait : « Calame possède au plus haut degré le sentiment de la Suisse et le talent de rendre l'*âme* de nos Alpes... »

« Cette nature, dit à son tour Rambert, lui est apparue comme une nature héroïque, et il en a recherché, de préférence, les aspects grandioses et saisissants. Il a portraituré plus hardiment que personne les cimes souveraines, le Mont-Blanc, le Mont-Rose, la Jungfrau ; il s'est attaché avec prédilection à celles dont la projection verticale semble défier la pensée, l'Eiger, le Wetterhorn ; il a fait briller les blanches arêtes sous les rayons obliques de l'aurore ou du couchant ; il a sondé les précipices et fait passer sur la toile le frisson du vertige ; il a courbé les sapins sous l'effort de la tempête, lancé les torrents dans les abîmes, fait trembler les rochers sur leur base ; il a déployé les perspectives sans fond de la houle des mon-

tagnes fuyant à l'horizon comme les vagues de l'océan. Il s'est attaqué ainsi, avec une audace que rien ne faisait reculer, aux aspects les plus généraux, aux scènes les plus caractéristiques, les plus incomparables, les plus puissantes, les plus formidables, à celles par lesquelles il fallait bien commencer puisqu'elles s'offraient aux regards avant les autres, appelant, commandant l'attention. Ces tableaux sont ceux qu'on a le plus remarqués, ceux qui ont fait du bruit dans le monde, et dont, au seul nom de Calame, le souvenir s'éveille aussitôt. »

Mais Calame, mais ses maîtres Meuron et Diday n'échappent point entièrement à certains dangers inhérents au genre même qu'ils avaient mis en honneur. Réduits aux dimensions du tableau, les éléments de cette nature grandiose perdent beaucoup de leur signification ; on ne peut la leur conserver que par une sincérité intransigeante ; moins que tout autre le paysage alpestre ne supporte la convention : il le faut aborder avec une audacieuse franchise. Or la peinture de Calame, de Diday, de Meuron, se ressent défavorablement des influences qui prévalaient alors en art : l'interprétation du paysage était encore conventionnelle ; le tableau se composait un peu comme un décor de théâtre, avec les premiers plans *repoussoirs* et les oppositions artificielles de lumière et d'ombre ; et nos maîtres suisses, si hardis pourtant à leur heure, n'osèrent pas accepter l'alpe telle qu'elle est, n'eurent pas une confiance assez naïve dans la vérité. Une coloration juste aurait tout sauvé, et c'est précisément la franchise du ton qui manque à cette peinture consciencieuse et savante. La mise en scène du motif, l'ordonnance générale, sont admirables ; la probité du dessin mérite d'être proposée en exemple aux artistes d'aujourd'hui ; mais l'effet est souvent faux, parce que le ton baigne dans des bruns conventionnels, qui permettent de reconnaître à première vue les ouvrages de cette époque.

Heureusement, sur les traces de ces maîtres marchaient de jeunes peintres qui surent, en mettant à profit les expériences de leurs devanciers, donner un plus franc essor au paysage alpestre. Nous les retrouverons tout à l'heure en pleine conquête de la montagne. Mais nous ne pouvons guère séparer des premiers interprètes de nos Alpes ceux qui, au moment même des grands succès de Calame et de ses émules, cherchaient leurs inspirations dans des régions moins sévères, s'appliquaient à peindre les habitants des vallées et des rivages de l'Oberland, étudiaient leurs mœurs, en un mot évoquaient l'homme dans le paysage : ce fut l'œuvre des Girardet.

## III

Karl Girardet (1813-1871), élève de Hersent et de Coignet, avait vécu dès l'enfance à Paris, mais revint, dès 1833, plusieurs années de suite au pays natal. Il fit du paysage suisse en fantaisiste habile, avec une pointe d'esprit parisien qui compensait ce que sa couleur avait souvent de conventionnel. Plusieurs de ses paysages avec figures rappellent la manière de Berghem et de Karel Dujardin. Il est au surplus malaisé de classer cet artiste, dont la verve facile, d'ailleurs aiguisée par un labeur tenace, a abordé les sujets les plus variés : il s'est inspiré souvent de l'Egypte ; il fut aussi, pendant une période heureuse, le peintre de la famille d'Orléans, conta d'un pinceau souple et rapide les fêtes et les cérémonies de cour. En 1839, il remporta un vif succès à Paris avec son tableau des *Huguenots* (musée de Neuchâtel) surpris par les troupes du roi, scène très bien agencée, où la résignation des malheureux religionnaires et la fureur soldatesque de leurs persécuteurs forment un contraste suffisamment dramatique. Comme paysagiste, il ne s'est guère aventuré en Suisse que dans la zone moyenne, sur les bords des lacs, dans les villages formés de chalets blottis sous les vergers ; il a laissé à d'autres les régions supérieures, se contentant de cette Suisse idyllique, dont il traduisait le charme avec tant d'élégance, qu'on a pu dire que sous son pinceau la neige même devenait riante. Il voulut être, et resta, — en présence de l'école nouvelle, plus audacieuse, des paysagistes français, — un *délicat*.

Son frère Edouard (1811-1880) est, sinon un exécutant plus habile, du moins une personnalité plus fortement accusée. Il se rattache aussi plus intimement à notre pays, à l'Oberland bernois, qu'il a étudié dans ses mœurs, sa vie familière et rustique. Son œuvre comprend une riche variété de scènes, dont la plus célèbre est la *Bénédiction paternelle*. L'attitude, le mouvement, le geste des figures peignent avec netteté les sentiments qui les animent ; leur âme parle sur la toile avec éloquence. Observateur incisif, plein de finesse, de trait et d'humour, Edouard Girardet fut un des premiers à exprimer le charme des scènes villageoises et d'intérieur, d'où se dégage, selon les cas, tant de pathétique ou de gaité. Il a exercé une influence

appréciable sur Knaus, Benjamin Vautier, Albert Anker, et d'autres peintres de genre d'Allemagne et de France. Albert de Meuron lui-même subit à ses débuts le prestige de cette petite « école de Brienz », que représentaient surtout Edouard et Karl Girardet.

Plusieurs œuvres de ces derniers furent gravées par leur père, Charles Girardet, et par leur frère Paul, l'éminent artiste de Versailles, qui mourut le dernier des trois, et dont les fils, Eugène et Jules



Edouard Girardet. — La bénédiction paternelle.
*(Musée de Neuchâtel.)*

Girardet, continuent, par une production aussi habile que féconde, les traditions de la famille.

Les Girardet ont certainement popularisé leur pays d'origine à l'étranger, par une peinture où le sujet, l'anecdote, tiennent une place essentielle, et qui, par là-même, devait être aisément comprise et goûtée du grand public. Ceux qui marchèrent sur les traces des Meuron, des Diday, des Calame, poursuivirent une tâche plus ardue, celle de maintenir la peinture alpestre à l'altitude où leurs maîtres l'avaient portée. Ils s'en acquittèrent vaillamment.

Albert Lugardon, qui a reçu, avec les leçons de Calame, le robuste

enseignement de son père, est resté invariablement fidèle à la montagne ; il aima toujours, il aime encore à grimper très haut ; non tout à fait dégagé de la conception romantique de l'alpe, il en interprête, si l'on peut dire ainsi, les nobles parties, les larges aspects, les sommets fièrement érigés dans l'azur, les vastes pâturages où rougeoie le rhododendron, où sont éparses quelques vaches. Ces vaches, Lugardon les dessine en animalier consommé ; il ne met pas moins de science dans la construction de ses terrains, de ses rochers. Ses tableaux, où tout est dit avec précision, ont de l'éclat et de la puissance ; on y sent la vigueur d'un talent que l'hérédité semble avoir formé pour se mesurer avec le rude paysage helvétique.

D'autres ont modifié plus profondément la formule de la peinture alpestre, se sont attachés davantage au morceau, ont essayé de peindre les fissures du rocher, les sommets dénudés, les séracs et les moraines. L'alpinisme aidant, le champ du peintre s'est agrandi de la base au sommet : l'artiste a étreint de plus près son modèle.

Les Neuchâtelois ont pris une part importante à ce mouvement. Dès 1842, Maximilien de Meuron avait créé dans sa ville natale une société des Amis des arts qui groupa les artistes et les stimula. Les expositions de Neuchâtel devinrent le rendez-vous des peintres du pays. Calame, Aurèle Robert, les Girardet, Moritz, Grisel, Zuberbühler, Grosclaude. etc... Le *Mont-Rose* y fit sensation en 1844.

Albert de Meuron (1823-1897), élève de son père, puis de l'école de Dusseldorf, alla continuer ses études à Paris au moment où, avec Troyon, le romantisme tournait au réalisme ; il en rapporta une facture plus libre, alors toute « moderne », qu'il appliqua à l'interprétation de l'alpe ; il vécut dans les hautes solitudes, de la vie des pâtres et des chasseurs, s'imprégnant à loisir du caractère des sites ; au sentiment de la beauté simple de l'alpe, de sa calme majesté, il joint une possession parfaite de son métier de peintre. Ses études de la Bettenalp sont au nombre des plus fortes pages que notre pays ait inspirées. Son paysage d'*Iseltwald*, et surtout ses *Bergers de la Bernina* (musée de Neuchâtel) — un tableau devenu classique — nous étonnent aujourd'hui par leurs qualités d'air et de lumière ; cette *Bernina*, qui date de 1863, semble peinte d'hier, tant elle a conservé sa fraîcheur. Meuron est aussi un maître animalier. Ses paysages avec animaux, dans la manière de Cuyp, qu'il affectionnait, ses grands pâturages du Jura, si

sentis, achèvent de donner la mesure de ce talent pondéré et fort, toujours maître de soi et qui dit toujours quelque chose.

Son émule et ami Léon Berthoud (1822-1892) est une nature impressionnable, d'une sensibilité un peu inquiète. Comme son premier maître Maximilien de Meuron, il est resté dans la tradition de Claude Lorrain, mais a subi aussi l'influence de l'école française moderne. Son œuvre atteste un sentiment dramatique extrêmement puissant. C'est la nature tourmentée, ce sont surtout les drames joués dans le ciel par les nuages, qui l'émeuvent et l'attirent. Une barque passant sur l'eau verte du lac de Brunnen, irrité par un vent de tempête et battant de son écume le pied des hautes parois de rochers, une trouée de lumière dans le ciel chargé de nuées fauves, — et voilà cette admirable *Frohnalp* du musée de Neuchâtel. Cette page a été exécutée avec une mæstria souveraine, à qui la mémoire ne fait jamais défaut pour exprimer une grande impression de couleur. Quel coloriste hors ligne fut Léon Berthoud, les nombreuses études et tableaux qu'il a rapportés de la campagne de Rome, ruines d'aqueducs, murs de la ville éternelle, le disent avec une décisive éloquence.

Un des plus convaincus du groupe des paysagistes neuchâtelois fut un élève de Corot, Auguste-Henri Berthoud (1829-1887), qui vécut en vrai peintre montagnard au milieu des Alpes : il en a traduit la région supérieure avec une vérité âpre et saisissante, y apportant les qualités d'observation, la lumière, la couleur franche des nouveaux paysagistes français : ses toiles, d'une peinture robuste et saine, osèrent montrer l'alpe réelle, et non plus vue à travers certaines traditions d'atelier ; il saisit avec netteté les lignes et les plans, les accentue avec vigueur ; grimpeur hardi, chasseur aguerri, compagnon d'Albert de Meuron à la Bettenalp, ce bon peintre, joyeux de vivre, de respirer l'air des hauteurs, a dit simplement ce qu'il voyait, avec des moyens d'expression nouveaux à ce moment. Ses études, préférables à ses grands tableaux, bien mises à l'effet, donnent une vision forte et vraie de la montagne.

L'habitant de la montagne, ses mœurs, ses coutumes pittoresques, dont les Girardet s'étaient inspirés avec tant de succès, ont naturellement continué de fixer l'attention de nos artistes. Raphaël Ritz[1] (1829-1894), de Sion, élève de l'école de Düsseldorf, nous a conté la vie des

[1] V. II, p. 96, 229.



Bocion dans son atelier, par E. Biéler.

montagnards valaisans, en des œuvres auxquelles une couleur un peu conventionnelle n'ôte rien de leur sincérité d'observation et de leur recueillement. D'autres se sont attachés à l'étude si intéressante des troupeaux qui peuplent et animent nos pâturages : dans ce genre spécial, le Genevois Humbert (1813-1881), disciple et ami de Calame, a pris rang parmi les maîtres, et le Neuchâtelois Jacot-Guillarmod (1828-1889), interprète sévère des sites du Jura, s'est affirmé comme un de nos dessinateurs les plus impeccables.



Le lac Léman vu de St-Saphorin
par Bocion *(Musée Rath).*

Il serait absurde de restreindre cette partie de notre étude à l'alpe seule : il est évident qu'en un pays comme le nôtre, où de partout l'on aperçoit la montagne, celle-ci demeure forcément la note dominante du paysage, même si le peintre cherche ses motifs dans la région plus accessible des campagnes et des rives de nos lacs.

Tels le brillant et souple Castan (1823-1892), un des plus habiles élèves de Calame ; Veillon (1834-1890), élève de Diday, dont l'aimable élégance a un charme très personnel ; Nathanaël Lemaître (1831-1897), qui rendait avec une intime sérénité la poésie de nos rivages et de nos campagnes familières ; Alfred Dumont (1828-1894), voyageur curieux, observateur spirituel ; tel Bocion (1828-1890), le fécond artiste vaudois.

l'exquis frêteur de barques, à qui le Léman avait fait toutes ses confidences et révélé l'infinie variété de ses effets. Il a su, au travers d'une vie laborieuse, presque toute absorbée par l'enseignement, trouver le temps de l'étudier sous tous ses aspects, de traduire, avec une finesse merveilleuse, la poésie de ses rives, des rochers qui jonchent la plage, des villas qui mettent çà et là une note élégante et vive. Mais surtout, — là est son signe particulier, — il évoque toujours à l'horizon, par de là la nappe grise, rose ou bleue, dans la fraîcheur du matin ou dans la chaude caresse du crépuscule, la silhouette dentelée des Alpes. Cette harmonie des eaux et des montagnes, qu'il a cent fois réalisée sur la toile, il l'exprime avec la prestesse inouïe d'une exécution toujours sûre, où chaque touche porte, où rien n'est escamoté.

A son tour, Auguste Bachelin[1] (1830-1890), élève de Gleyre et de Couture, s'est consacré avec une sorte de passion à l'étude de nos paysages familiers : les rives du lac de Thoune, celles du lac de Neuchâtel surtout, les grèves caillouteuses où vient déferler la vague, au pied des saules et des viornes, lui ont dicté des chansons d'une poésie lumineuse et riante. Puis cet artiste très productif, chez qui le sentiment helvétique était toujours à l'état vibrant, fut aussi le peintre attitré du troupier suisse, dont il a décrit la vie en d'innombrables pages. Il a surtout exploité l'époque si dramatique de la guerre franco-allemande, les épisodes de l'entrée de l'armée de l'Est en Suisse ; son œuvre forme un précieux recueil de documents sur cette page émouvante de notre histoire. Bachelin était moins un psychologue profond qu'un décorateur et un illustrateur; il agençait à merveille une scène militaire, en dépit des attitudes un peu prévues qu'il prêtait à ses personnages. Prodigieux travailleur, il a beaucoup écrit, et l'histoire de l'art dans nos contrées lui doit d'importantes contributions, auxquelles nous ne cessons de faire des emprunts au cours de ces pages.

Il nous convierait sûrement à ne point omettre ici les noms de deux de ses amis : Alfred Gandon (1829-1890), l'illustrateur jurassien d'un archaïsme savoureux ; Gustave Roux[2] (1828-1885), l'autodidacte vaudois, dessinateur plein de verve, d'imagination, illustrateur de ce *Don Quichotte* publié par la maison Furne, si recherché des amateurs, et, pour nous, illustrateur surtout du *Ranz des vaches* et des *Chansons lointaines* de son ami Juste Olivier.

[1] V. I, 322, 325, 326.
[2] V. I, 323, 439.

## IV

Nous retrouverons bientôt les plus récents interprètes de notre paysage suisse. Mais la chronologie, que nous avons déjà violentée gravement, nous contraint pour l'heure à revenir sur nos pas. Plusieurs des maîtres de l'art suisse ont cherché hors de leur pays l'inspiration de leur carrière, et, en particulier, l'un des plus illustres, Léopold Robert (1794-1835).

Ce grand artiste, né à la Chaux-de-Fonds, est, beaucoup plus qu'on ne se le figure, un produit caractéristique du génie local, qui est avant tout positif et précis. La gravure d'horlogerie et le travail de la montre, avec son exactitude mathématique, n'ont pas été sans influence sur plusieurs artistes jurassiens. Robert a débuté par la gravure. Or, la gravure est l'art favori des vieux montagnards neuchâtelois. C'est au Locle qu'est né Brandt, qui devint, en 1817, premier médailleur de la monnaie de Berlin, et dont la sévérité académique dégénéra trop souvent en sécheresse; Forster, l'illustre graveur qui fit sa carrière à Paris. C'est du Locle aussi, c'est de l'humble boutique d'un libraire qu'est issue cette laborieuse et adroite famille des Girardet, où, depuis quatre générations, le goût de l'art se transmet par héritage. Parmi les fils du libraire, l'un, Abraham, grava la *Transfiguration* de Raphaël, qui le fit célèbre; deux autres, Alexandre et Abram-Louis, ont enrichi l'iconographie neuchâteloise de documents aussi précieux pour l'histoire que pour l'art; un quatrième, Charles, qui grava entre autres les œuvres de Lebrun, vécut à Paris, s'y fit un nom, eut pour fils, comme on l'a vu plus haut, Karl, Edouard et Paul Girardet, et pour élève Léopold Robert. Il n'eut pas de peine à habituer ce jeune montagnard, fils d'horloger, à la vision précise des choses, à la netteté, à l'exactitude du trait.

Mais si Léopold tenait de sa race un coin d'esprit positif, le goût du travail minutieux et patient, il tenait aussi de sa mère une sensibilité très vive et facilement douloureuse. Cette double hérédité n'explique-t-elle pas le caractère de son œuvre, à condition d'ajouter qu'il fut l'élève très respectueux de David et subit profondément l'influence de ce maître académique. Il apprit à son école la justesse du

dessin, le sentiment classique de la composition. Vers 1818, grâce à l'aide de Maximilien de Meuron, qui revenait de Rome, Léopold put s'y rendre lui-même, et dès lors, tout en conservant de David ce sentiment de noblesse qui pénètre toute son œuvre, — et où le goût actuel voit moins une qualité qu'un défaut, — il se mit de bonne foi à l'école de la nature.

Il hésita quelque temps entre la peinture de genre et la peinture d'histoire. Sa *Religieuse mourante* date de ce temps d'incertitude. Puis il devint, par le hasard des circonstances, le peintre des prisonniers de Sonnino, de ces brigands superbes, de ces femmes à l'altière beauté, qui peuplent ses tableaux vers 1822. Ensuite, il visite Naples, où son génie éprouve une sorte de détente heureuse : c'est alors qu'il peint ce merveilleux *Improvisateur*, qui résume à la fois tout le génie de Robert et toute la poésie napolitaine. Ce tableau fut détruit en 1848, dans le sac du château de Neuilly. Il n'en subsiste (au musée de Neuchâtel) que le morceau central, les deux figures principales, avec un coin de mer bleue, mais ce fragment suffirait à la gloire d'un artiste. Robert a peint, depuis, cet épisode rustique, la *Fête de la Madone de l'Arc*, où la noble simplicité de l'art antique s'unit au brio de la vie moderne des environs de Naples, et qui évoque, par la suprême distinction des attitudes et des moindres détails, le catholicisme à demi-païen de l'Italie ; puis cette scène, à la fois majestueuse et familière, des *Moissonneurs*, qu'il avait étudiée dans les marais Pontins, la plus facilement venue de toutes ses œuvres. Elle fut le grand succès du salon de 1831, et fit entrer l'artiste dans la gloire. Sa carrière se termina par le tableau des *Pêcheurs*, qu'il peignit à Venise, en 1835, avec des pressentiments de mort, et où il exprime avec une poignante intensité la mélancolie des adieux.

La sévérité du dessin, la belle ordonnance de la scène, semblent importer plus à Robert que la souplesse de la facture et la magie de la couleur. Aussi la génération présente trouve-t-elle dans son œuvre une noblesse trop soutenue, un coloris conventionnel et une certaine sécheresse d'exécution. Et pourtant — ceci pour servir d'avertissement aux jeunes, qui ont le mépris facile — Robert fut en son temps un novateur. Il le fut en introduisant dans l'art la réalité de la vie rustique, stylisée, il est vrai, et ennoblie par cette beauté de race et d'attitude qui est particulière au peuple italien. Tout n'est pas factice dans cette per-

pétuelle élégance, et la beauté sculpturale des personnages de Robert procède moins des traditions d'école que de l'élévation de son propre idéal et de la distinction native de ses modèles. Peut-être son influence a-t-elle été plus profonde qu'il ne paraît d'abord. Il n'a pas eu d'imitateurs directs et n'a point fait école; mais il a révélé à sa génération le parti que l'artiste pouvait tirer de la vie rustique sincèrement observée. A cet égard, le témoignage de Jules Breton, le peintre de la *Bénédiction des blés*, mérite d'être recueilli. Dans ses souvenirs, publiés sous ce titre : *La Vie d'un artiste*, il parle de l'impression produite sur lui par les œuvres de Robert, et s'écrie :



Léopold Robert. — L'Improvisateur.

*(Musée de Neuchâtel.)*

« Oui, il est théâtral, affecté, dur, mince et faux ; mais il avait une vision particulière ; il était dévoré de l'amour du beau. *Le premier il a été sérieux devant les paysans*, qu'il a aimés de toute son âme sensible de poëte qu'il était. Chez lui l'effort fut grand, la sincérité absolue, et ma foi, la trouvaille n'est pas à dédaigner. Il a entrevu les embrasements de l'air, le hâle ambré du soleil, les belles lignes cadencées. Je trouve sur ses carnations de brique certains fris-

sons d'azur qui les mettent sous le ciel et que les peintres ne connaissaient guère avant lui. »

C'est de l'Italie aussi, et plus spécialement de la vie religieuse italienne, que s'est inspiré Aurèle Robert (1805-1871), frère cadet de Léopold. Ses intérieurs d'églises, où se déroulent les pompes du culte romain, sont des merveilles d'exécution ingénieuse et savante, où la précision extraordinaire du détail, relevée par le charme, par la distinction de la couleur, se fond dans la majesté de l'impression d'ensemble.

Robert estimait que de tous les jeunes peintres qu'il voyait à Rome, Gleyre était « celui qui donnait le plus d'espérances. »

Le génie de Charles Gleyre[1] (1806-1874) n'est pas sans quelque parenté avec celui du peintre des *Pêcheurs*. Mais si leur œuvre proclame une égale passion de la pure beauté, s'ils en ont cherché les types dans les pays classiques et les ont interprétés l'un et l'autre avec une constante préoccupation de noblesse, les différences qui les séparent sont pourtant plus sensibles encore que les analogies. Malgré l'académisme appris à l'école de David, Robert, avec sa sensibilité toute romantique, presque maladive, a vu l'Italie et les Italiens à travers son insurmontable mélancolie : Gleyre semble avoir vu la Grèce à travers le souvenir de ses poëtes et de ses artistes. Il a poursuivi d'une âme plus détachée son idéal des formes et des lignes. Il est plus païen, ou du moins plus objectif dans sa contemplation. Le tourment intérieur ne se trahit pas aussi vivement dans son œuvre, d'une sereine harmonie. En outre, il est plus penseur que Robert, plus philosophe, plus apte à remuer des idées générales. Il n'est même point aussi dégagé de toute préoccupation didactique qu'il le semble au premier abord : les mythes de la Grèce deviennent volontiers sous son pinceau des symboles par lesquels il enseigne les hommes.

Né dans le petit village vaudois de Chevilly, Charles Gleyre, après avoir fait ses premières études à Lyon et à Paris, dans l'atelier de Hersent, partit en 1829 pour l'Italie, séjourna quatre ans à Rome, où il connut Horace Vernet, Chenavard, Léopold Robert. L'influence de ce dernier est sensible dans les premières œuvres de Gleyre, simples tableaux de genre où il se plait à la recherche du type, du costume, du pittoresque italiens. En 1834, un riche Américain qui partait pour l'O-

[1] V. I, p. 354.

rient et désirait emmener un dessinateur, décida Gleyre à l'accompagner. C'est ainsi qu'il visita l'Egypte. Là, il se brouilla avec son compagnon et reprit sa liberté.

On connaît assez l'œuvre capitale qui est née de ce voyage, ce tableau du *Soir* (appelé aussi les *Illusions perdues*), qui fit sensation à Paris en 1843. Gleyre n'a commencé sa carrière productive que vers l'âge de 40 ans ; son génie ne s'est développé que par une lente incubation. Ses tableaux, tous très patiemment, très savamment élaborés, ne sont point nombreux : une trentaine environ (et autant d'esquisses complètement arrêtées). Citons, par ordre chronologique, les plus connus : la *Séparation des Apôtres*, *Echo*, la *Danse des bacchantes*, *Davel*, le *Déluge*, le *Romains passant sous le joug*, *Hercule et Omphale*, *Penthée poursuivi par les Ménades*, *Minerve et les Grâces*, la *Charmeuse*, le *Bain*, l'*Enfant prodigue*... Tels sont les principaux ouvrages qu'il a signés de 1845 à 1874, date de sa mort. Le séjour qu'il fit à Venise en 1845 fut décisif pour l'orientation de son talent. Il adopte dès lors une manière plus souple et plus large, et surtout, sa conception, jusque là purement pittoresque, devient poétique et symbolique ; son imagination créatrice prend essor en un style plus élevé et plus personnel ; et sa pensée, mûrie par la réflexion, va revêtir sans effort les plus nobles formes de l'art.

Car Gleyre est un penseur ; tout, dans son œuvre, a un sens et une intention. Son esprit était ouvert aux sujets même les plus étrangers à la profession de peintre; les questions politiques, religieuses, l'intéressaient jusqu'à l'obséder. Avant 1848, il avait donné une attention complaisante aux doctrines saint-simoniennes, et l'on rencontrait dans son atelier, — à côté d'hommes tels que Quinet, Berlioz, Musset, Flaubert, — le père Enfantin. Tout cela est significatif. Les idées si diverses que remuait ce cerveau de célibataire méditatif ont sûrement influé sur le choix de ses sujets ; plusieurs sont d'un intérêt général et humain. Misogyne déterminé, c'est, par exemple, sous le voile mythologique très transparent d'Hercule filant aux pieds d'Omphale, qu'il a exprimé l'asservissement (lui-même disait l'*aplatissement*) de l'homme par la femme. C'est sous l'image effrayante de Penthée fuyant devant les Ménades qu'il a traduit le phénomène moral et physiologique de l'affolement. Mais la vérité générale la plus clairement enseignée dans son œuvre, c'est celle de la perte de nos illusions. Elle lui

a inspiré son plus célèbre, sinon son meilleur tableau. La tonalité du *Soir* nous semble si conventionnelle, que cette composition gagne à être connue par la gravure, où rien ne vient troubler la pénétrante impression que produit cette scène d'une tristesse ineffable. La barque qui s'éloigne du rivage, emportant toutes les gracieuses apparitions qui font le charme passager de la jeunesse, elle est, en peinture, le pendant de cette autre vision, fixée par Olympio dans une strophe adorable :

Toutes les passions s'éloignent avec l'âge,
L'une emportant son masque et l'autre son couteau,
Comme un essaim chantant d'histrions en voyage,
Dont le groupe décroît derrière le coteau.

Gleyre a su, dans cette immortelle allégorie, exprimer avec une émotion contenue, et d'autant plus pathétique, le sentiment humain par excellence, le lieu commun éternel, dont l'art ne se lassera point de se nourrir tant que des hommes vieilliront sur la terre : la fuite des jours, le dépouillement des illusions. Il l'a traduit en une forme à la fois si neuve et si simple, qu'on devinerait presque ce que nous raconte son biographe : cette scène est une vision, une vision mystérieuse qu'il eut aux rivages du Nil, en un jour de mélancolique prostration. Page d'ailleurs isolée dans son œuvre : Gleyre n'a pas coutume de se confesser par ses tableaux, il se borne à traduire ses idées sous la forme indirecte, parfois ironique et amère, du symbole antique.

Comment ce Vaudois, né à Chevilly, fut un Grec égaré dans notre âge, qui saurait l'expliquer? L'énigme est là, sous nos yeux. Gleyre ne goûtait ni n'aimait le paysage de nos contrées : il en détournait ses élèves, et l'un d'entr'eux me rapportait ces mots du maître : « Avec la Suisse, il n'y a rien à faire. » La nature alpestre, dont il connaissait le caractère grandiose, lui paraissait incohérente, démesurée, dépourvue de premiers plans et d'horizons. Il en détaillait les accidents en un langage irrévérencieux ; Juste Olivier nous racontait qu'à Gryon le peintre de *Penthée*, montrant du doigt Plan-Névé, l'appelait avec dédain « ce petit crapaud de glacier. » Un autre ami du maître passait avec lui sous un noyer séculaire : l'artiste apostropha l'arbre par ce mot plaisant : « Gros Savoyard, va ! » — « Savoyard toi-même ! » aurait pu répondre l'arbre, s'il eût su parler.

Il n'y avait d'ailleurs dans le fait de Gleyre aucune pose ; il cédait à une affinité instinctive pour la beauté sobre et pure de l'ancienne Grèce. Son hellénisme n'a rien d'artificiel, de voulu ; c'est l'essence même de son génie. Aussi semble-t-il s'être approprié sans effort la beauté de l'antique ; non point l'antique à la façon de David, qui ne voyait que la correction académique des formes et la noblesse des attitudes, mais l'âme antique elle-même, telle qu'on la sent palpiter dans l'œuvre d'André Chénier.



Gleyre. — La Charmeuse.
*(Musée de Bâle.)*

Gleyre est le frère d'André par le sentiment inné de la grâce et de la beauté. Nul maître contemporain n'a traité le nu de façon plus chaste et plus pure ; nul n'a donné à l'art des créations plus exquises et plus virginales que *Minerve et les Grâces*. La *Charmeuse* du musée de Bâle, la jeune fille du *Bain*, ont toute la grâce immatérielle et toute la pureté de dessin d'un bas-relief de Praxitèle.

Mais son canton d'origine, où la fondation du Musée Arlaud avait

produit vers le milieu du siècle un éveil artistique, ne voulait pas renoncer à inspirer le grand artiste. Celui-ci se prêta au vœu de ses concitoyens, il peignit ses deux tableaux helvétiques, *Davel* et les *Romains*, le premier si frappant par le caractère de la figure principale, qui résume fortement le type du vigneron de Lavaux ; le second enfermant




Alfred van Muyden.

*(D'après une eau-forte d'Evert van Muyden.)*

avec une unité et une clarté parfaites tant d'éléments pittoresques, tant de figures, une si grande complexité de sentiments contradictoires. Mais de toute l'œuvre de Gleyre, rien ne nous paraît aussi complet que le *Penthée ;* tout est réuni dans cette toile : la puissance expressive du mouvement, le caractère tragique du paysage, et jusqu'à la couleur, plus franche et plus vivante qu'en aucun tableau du maître. Quel que soit l'intérêt de ses scènes historiques ou religieuses, c'est pourtant toujours dans les sujets antiques qu'il déploie toute sa

supériorité, parce qu'ils laissent toute liberté à la fantaisie de son rêve. Son thème de prédilection fut la souveraine beauté, le charme mystérieux et vainqueur de la femme. Depuis *Echo* jusqu'à *Phryné* et à *Vénus Pandémos*, son œuvre est la perpétuelle évocation de types adorables, des plus suaves personnifications de la grâce et de la jeunesse. Gleyre eut au plus haut degré, avec le sentiment du style, le don de prêter une figure immortelle aux rêves fugitifs, aux visions insaisissables de l'âme[1].

C'est à la tradition de Léopold Robert qu'on pourrait essayer de rattacher Alfred van Muyden (1818-1898), si cet artiste très personnel avait besoin d'être rattaché à quelqu'un de ses devanciers. Qu'on se figure un Léopold Robert détendu et enjoué qui, sans méconnaître la noblesse italienne, lui prête une grâce plus familière et l'aperçoit volontiers dans l'intimité des intérieurs populaires ou dans la blanche fraicheur des couvents. Van Muyden est le peintre de la femme du peuple, poétisée par la maternité. Robert nous avait montré la Vénitienne attristée ; chez van Muyden, la plébéienne sourit, serrant son *bambino* sur son sein, épiant son regard et le couvant de sa tendresse. Il a vingt fois repris ce thème, avec un renouvellement de verve, une souplesse, une abondance de moyens inépuisables. Son art spirituel et délicat excelle à évoquer dans un rayon de lumière le bébé à la



Alfred van Muyden. — Mère et enfant.

[1] Il y aurait, si c'était ici le lieu, un curieux parallèle à instituer entre Gleyre et Bœcklin au point de vue de leur conception de l'art antique. On trouverait peut-être dans la forme d'appropriation de ces deux artistes la meilleure différenciation du génie romand et du génie suisse allemand. Le panthéisme de Bœcklin va droit à toutes les manifestations de la vie universelle ; celui de Gleyre s'attache à la manifestation générale de toutes les formes de la raison humaine. Il y a dans l'un expansion de vie instinctive et naturelle, tandis qu'en l'autre le raisonnement occupe une place bien plus considérable.

chair ferme et rose, que le mystère du clair-obscur enveloppe et idéalise. Van Muyden est encore le peintre affectueux des moines italiens; dans les cloîtres silencieux, qui, sous son pinceau, ne sont jamais lugubres, sur les terrasses que baigne la lumière ambrée du crépuscule, dans le jardinet du couvent, à l'office, au réfectoire, sur la place publique ou dans quelque rustique *corricolo,* il nous montre ces bons capucins, avec leur bonhomie replète ou leur face émaciée, toujours fortement individualisés par l'observation la plus pénétrante. Le *Réfectoire d'Albano,* dont Napoléon III fit cadeau au général Dufour, est le chef-d'œuvre du genre et donne une idée complète du talent de metteur en scène, d'humoriste et de coloriste savant qui distingue van Muyden. Le paysage ne tient qu'une place secondaire dans ses tableaux, encore qu'il ait évoqué plus d'une fois dans des toiles ou des aquarelles éclatantes la campagne de Rome peuplée de moissonneurs, ou l'aire chargée de blé que foule le galop des chevaux. Van Muyden fut un de nos artistes les plus instruits des secrets de son art : dans la retraite où s'écoula sa vieillesse, il étudiait encore avec une persévérance passionnée les problèmes qui se rattachent à la perspective et se livrait à des recherches abstruses qui captivaient son esprit toujours actif. Il avait acquis, aux yeux de ses collègues plus jeunes, une grande et légitime autorité, et a exercé une action sensible sur le mouvement artistique genevois. Nous n'oublierons pas d'ajouter que ses fils, qui ont hérité de son goût pour les arts, furent les plus attentifs à mettre à profit les conseils de cet excellent maître : Evert van Muyden a pris rang parmi les meilleurs aqua-fortistes de Paris, et Henri van Muyden[1], qui n'est qu'au début de sa carrière, a signé déjà de fort jolis paysages avec figures.

Mais le professeur attitré des peintres genevois fut Barthélemy Menn (1815-1893). Cet artiste, d'une haute distinction, n'a peut-être pas donné, comme exécutant, sa complète mesure : très difficile envers lui-même, porteur d'un haut idéal, il semble avoir hésité toute sa vie à affirmer sa personnalité, pourtant si bien armée pour le succès. Esprit très compréhensif, très éclectique, il a subi (son exposition posthume le montrait avec évidence) des influences successives très diverses, depuis Léopold Robert jusqu'à Français et Corot. Il a laissé une œuvre riche et variée de paysagiste, et de chacun de ses tableaux,

[1] V. II, 79, 111.




Alfred van Muyden. — Moine en prière.

sobrement conçu, très dessiné, émane un charme pénétrant. Par cela même qu'il entrait aisément dans des manières diverses de sentir, il devait être un excellent maître ; il fut en effet un merveilleux pédagogue, nourri de bons principes, fondés sur la réflexion et l'étude, qu'il exposait sans raideur pédante, et en même temps plein de respect pour l'individualité de ses élèves. Tous s'accordent à parler du « père Menn » avec une vénération reconnaissante. Il leur a enseigné à « bien construire », à dessiner serré, à ordonner logiquement leurs tableaux ; le fruit de ses peines et de ses efforts, c'est cette jeune école genevoise, si nombreuse, si active, si remuante, dont nous aurons à nommer plus tard les principaux représentants.

Parmi les vétérans du paysage exotique, nous devons citer encore le Genevois Etienne Duval et le Vaudois Emile David (1824-1891), deux paysagistes de style, cherchant avant tout l'harmonieuse disposition des lignes. Duval nous a révélé les grands paysages aux lignes sobres des bords du Nil, qu'il interprète avec une distinction sereine. David cherchait aussi à Rome, en Grèce et sur les rives du Bosphore les sensations de grand style et de noblesse dont aimait à se repaître son esprit d'élite ; comme Gleyre, à qui l'unit une certaine parenté de talent, il a horreur de toute forme balourde ou vulgaire, et de tout ce qui ressemble à de l'art facile. Il eût approuvé le mot que prononçait, avec l'accent du crû, le grand artiste vaudois, hostile à la peinture du jour : « Bien vite fait, bien vite vu ! »

Dans la génération suivante, Edmond de Pury, élève distingué de Gleyre, poursuit la veine d'exotisme à laquelle, en ces dernières années, semblent renoncer nos artistes. Portraitiste plein de goût, brillant coloriste, Pury a fait de Venise son royaume préféré : il y a trouvé toute une série de modèles, pêcheurs, filles du peuple aux atours pittoresques, qu'il aime à placer dans le cadre lumineux de la lagune et dont sa riche palette traduit avec éclat la poétique beauté.

## V

Nous ne pouvons avoir la prétention d'étudier ici, ni même de mentionner tous les peintres dont les œuvres peuplent les expositions de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel. Beaucoup d'entre eux sont

au début de leur carrière, leur œuvre n'offre pas encore un ensemble qu'il soit possible d'apprécier avec le recul nécessaire. Nous devons nous borner à quelques indications rapides sur les diverses tendances qui se manifestent.

Notons d'abord que presque tous nos artistes actuels ont passé par Paris, et que ceux-là même qui se confinent dans notre région ont subi l'influence des écoles modernes du plein air et de l'impressionnisme. Plusieurs, ainsi préparés, ont repris le chemin de l'alpe et en ont tenté une interprétation nouvelle. Ils ont renoncé aux « compositions » un peu apprêtées qui répondaient au goût de la génération précédente ; ils ont profité aussi de mille facilités que les promoteurs de la peinture alpestre n'ont point connues, en ces temps héroïques où il n'y avait ni tant d'hôtels confortables sur les montagnes, ni tant de voies ferrées pour y parvenir. Les peintres peuvent aujourd'hui s'installer à leur aise dans les hautes régions, devenues accessibles — trop accessibles — à tous, et se familiariser, par un séjour prolongé, avec les sites qui tentent leur pinceau.

Cette initiation plus facile à la vie de la montagne les a conduits à l'interpréter autrement que leurs maîtres. Un des éléments de la poésie alpestre, c'est l'énormité même de l'alpe. Réduisez ses formes dans une petite toile : les proportions demeureront exactes sans doute, l'immensité n'y sera plus, et, du même coup, le plus puissant moyen d'émotion fera défaut. Aussi plusieurs successeurs immédiats de Calame avaient compris que pour communiquer la sensation de la haute montagne, il n'est point indispensable de la faire entrer tout entière dans sa toile ; on peut résumer dans un morceau tout un paysage et en donner au spectateur une impression « concentrée ». Il y a encore un autre moyen de traduire la grandeur alpestre, c'est de peindre l'alpe de grandeur naturelle. Cela paraît insensé : rien de plus simple pourtant. C'est ce qu'ont réalisé MM. Burnand, Baud-Bovy et Furet dans leur *Panorama du Mœnnlichen*.

La toile est à 13 mètres du spectateur ; or tous les objets qui composent cet immense tableau : glaciers, cimes, parois vertigineuses, vallées profondes, chalets, bestiaux, sont reproduits sur cette toile dans les dimensions exactes qu'ils auraient à nos yeux, projetés sur une vitre circulaire placée à 13 mètres de nous. Nous contemplons donc le panorama de l'Oberland aussi immense que dans la réalité,

puisque ces géants, la Jungfrau, l'Eiger, le Wetterhorn, nous apparaissent aussi grands que nous les voyons en nature, au plan qu'ils occupent dans le paysage. Nous ne décrirons pas cette œuvre grandiose, que connaît toute l'Europe et dont le succès a été complet. Tous les éléments du paysage alpestre s'y trouvent réunis ; mais ce qui frappe dans ce spectacle d'une richesse infinie, c'est l'impression d'harmonie qui s'en dégage : l'alpe n'est point, comme on le croyait jadis, un monde chaotique ; il y règne un rythme mystérieux, qui révèle la pensée consciente du suprême Artiste.

Mais le panorama ne peut être qu'un moyen exceptionnel d'exprimer la grandeur alpestre. Nos peintres doivent le plus souvent se contenter des moyens ordinaires qui sont à leur portée. Ainsi fait Eugène Burnand lui-même. Cet artiste vaudois est un des esprits les plus actifs de notre phalange helvétique, et il n'en est guère parmi nos peintres qui se soit plus constamment renouvelé, qui ait poussé plus hardiment sa pointe dans toutes les directions. Il a conquis une place éminente comme illustrateur par les eaux-fortes dans lesquelles il a interprété avec tant de fidélité, de délicatesse et de puissance l'immortel poème de Mistral. La peinture alpestre l'a séduit dès ses débuts : dans son *Taureau* (musée de Lausanne), dans son *Changement d'alpage* (musée de Berne), il s'est attaché à peindre la montagne moins sous ses aspects décoratifs que dans la réalité de son caractère intime et pittoresque. Il a évoqué avec le même bonheur, en de grandes compositions très savamment agencées, les campagnes vaudoises, la vie et les mœurs de leurs habitants : la *Pompe à incendie*, la *Ferme*, le *Paysan* ramenant ses bœufs du travail. Le midi l'a séduit à son tour, et il en a rendu l'aveuglante lumière dans des pages dont la *Descente des troupeaux* (musée de Bâle) paraît être la plus significative. Puis il a abordé la grande peinture historique et nationale avec *Charles-le-Téméraire*, son œuvre la plus considérable ; enfin, depuis quelque temps la peinture religieuse sollicite son talent et son cœur. Ce qui frappe dans la diversité de cette œuvre, c'est le sens très sûr de la composition, un dessin très expressif à force de précision, et, par dessus tout, le don du mouvement et de la vie.

Ses collaborateurs du *Panorama* sont surtout des paysagistes. Furet est demeuré d'ordinaire dans la plaine et la région moyenne, dont il reproduit les sites d'un pinceau délicat et loyal. Baud-Bovy

(1848-1899) a abordé la peinture alpestre par l'étude de la vie locale et des mœurs montagnardes, qu'il a patiemment étudiées en toute saison dans sa chère retraite d'Æschi. Ses *Lutteurs oberlandais*, ses *Schlitteurs*, *Liauba !* sont des œuvres à l'intérêt et à la valeur desquelles le public un peu surpris n'a point assez rendu justice. Plus récemment, le peintre fut séduit par les aspects recueillis des grands paysages alpestres : il s'est attaché à exprimer, dans de larges simplifications, le calme auguste, la poésie sereine des montagnes et des lacs. Il a réussi à rendre l'alpe acceptable aux Parisiens, et son tableau *Sérénité*, effet très curieux de vue plongeante sur le lac Léman, a été porté par le succès à la galerie du Luxembourg. Baud-Bovy a dégagé le côté charme du paysage helvétique, en le baignant d'idéalisme et de rêve, et tandis que d'autres le montrent dans sa rudesse et sa crudité, il le noie dans la molle harmonie des lignes et les caresses de la lumière. Cette conception personnelle nous promettait nombre d'œuvres attachantes ; malheureusement, la mort est venue brusquement interrompre une carrière qui venait de trouver son orientation et à laquelle de nouveaux succès étaient assurés.



Ferdinand Hodler
par lui-même.

Hodler a peint aussi quelques paysages alpestres d'une saisissante originalité. L'originalité, telle est, parmi les qualités de cet artiste, celle qu'on lui conteste le moins. Tout ce qu'il a fait porte sa robuste empreinte. Bernois d'origine, Hodler a beau avoir reçu son éducation artistique à Genève, d'où il n'est pour ainsi dire jamais sorti : tout, dans son œuvre, trahit fortement son hérédité de vieux Suisse, rude à

l'abord, résistant dans la lutte, intransigeant sur ses convictions. Voici de longues années qu'il soutient contre les préjugés et la routine un combat où maint autre eût crié merci. La hardiesse et parfois la bizarrerie de ses conceptions heurtaient avec une violence naïve les sentiments conventionnels : il a fini par imposer au public son art fruste et puissant. Ce que nous en goûtons le moins, ce sont telles élucubrations symboliques (la *Nuit*, l'*Elu*) où Hodler dévoile un coin très imprévu de mysticisme ; nous ne trouvons ni clarté, ni portée philosophique à ses symboles. Mais on peut admirer sans réserves ses figures de guerriers et de gymnastes, ses projets de fresques du musée de Zurich, qu'on dirait conçus par quelque peintre verrier du XV[e] siècle. Il y a là un retour extrêmement curieux, instinctif plus que prémédité, à notre vieille peinture nationale. Ce qui distingue Hodler, c'est l'extraordinaire puissance d'expression qu'il obtient par son dessin ; il a au plus haut degré le don de simplifier et de synthétiser. C'est un décorateur-né.



F. Hodler. — Etude pour « La retraite de Marignan ».
*(Carton présenté au concours pour la décoration du Musée national.)*

La simplicité puissante caractérise aussi le Neuchâtelois Gustave Jeanneret. Elle s'affirme depuis près de trente ans en des paysages et des tableaux de figures. Son vigoureux talent s'inspire avec prédilection des sites et des mœurs du coin natal. Nul n'a noté plus fortement les caractères particuliers du vignoble. Il saisit admirablement la structure d'un paysage : il découvre des harmonies délicates et vigoureuses à la fois dans les oppositions des terrains et des arbres sur les ciels gris et chargés d'orage : il peint d'une touche large et franche les coteaux verts du Jura, se reflétant dans le miroir du lac de Neuchâtel ou de Bienne, les hautes berges enserrant l'eau dormante de la Thielle (musée de la Chaux-de-Fonds), l'étendue du marais assoupi sous un lourd soleil d'été (musée de Neuchâtel). Ce maître paysagiste a raconté, dans de vastes dimensions, avec un réalisme tranquille, le poème du travail, les vignerons au labour (musée de Genève), les scènes de la vendange et du pressoir, les épisodes de la vie des champs et de la ferme. Ces grandes toiles, où vit et peine tout un peuple d'ouvriers et de paysans, ne sont point agréées de ceux à qui la simple vérité ne suffira jamais ; l'avenir les classera au nombre des plus saines productions de notre art national. Il en jugera de même des tableaux alpestres où Jeanneret a résumé avec maitrise certains aspects vertigineux et sombres de la haute montagne.

Parmi ceux qui l'ont interprétée récemment avec le plus de bonheur, il faut nommer M^me^ Blanche Berthoud, fille d'Auguste-Henri Berthoud, dont l'œuvre s'impose par la simplicité de l'expression et la vigueur du coloris (le *Breithorn,* musée de Neuchâtel). Albert Gos a tenté, parfois avec bonheur, de fixer sur la toile l'étrangeté de certains effets passagers et rares.

La légion de nos paysagistes va grandissant. Quelques-uns, hélas ! sont disparus en pleine fécondité. C'est le cas du délicieux Charles-Edouard DuBois (1847-1885), mort à 38 ans, qui reste un des plus séduisants virtuoses parmi nos peintres formés à l'école française moderne. Le musée de Neuchâtel possède une riche collection d'études, où ce talent souple, brillant, plein de fraîcheur et de native élégance, se joue avec une verve triomphante, et un tableau, la *Matinée d'août*, qui demeurera une des pages exquises de la peinture suisse. Mais, on le sent bien, DuBois, Neuchâtelois né en Amérique, formé à l'éclectisme par ses voyages, est un talent moins local que cosmopolite : sa

facilité même est à peine une qualité du crû. Le Jurassien Koetschet, mort également bien jeune (1862-1894), a laissé, lui aussi, des peintures d'une virtuosité très personnelle, très sentie, et qui promettait beaucoup.

Nos artistes parviennent de plus en plus à assouplir leur facture, à s'approprier les ressources de leurs maîtres parisiens. Ernest Biéler[1] est un des chefs de la jeune école : non seulement il annonce dans toutes ses œuvres un riche tempérament de peintre, mais encore c'est un chercheur, qui va se renouvelant par l'intelligente curiosité de sa vision. Ses tableaux et études de Savièze — ce Barbizon des paysagistes romands — sont une remarquable tentative d'introduire dans notre peinture locale les recherches de l'école « luministe » moderne. Dans ses superbes fantaisies décoratives s'affirme avec une autorité croissante un délicieux coloriste doublé du plus captivant poëte. Sa verve communicative n'est point sans influencer et stimuler la petite phalange des jeunes artistes genevois et romands.

Comment rendre à chacun ce qui lui est dû ? Comment caractériser d'un trait juste et rapide les beaux paysages d'Edouard Odier, d'un dessin si ferme, si solidement construits ; les visions lumineuses de David Estoppey ; les fines et discrètes notations d'Alfred Rehfous ; les savoureuses symphonies du coloriste Louis Rheiner ; les vives évocations de J.-P. Simonnet ; les sobres paysages valaisans de Paul Virchaux ; les études enlevées de verve et d'un sentiment tout moderne d'Otto Vautier[2], héritier d'un nom célèbre ; les prestes et gracieuses pages de Mlle S. de Niederhaeusern ; les impressions graves et recueillies de Gustave de Beaumont, auteur des belles fresques décorant l'arsenal de Genève, et — pour rester dans la famille de cet artiste — les délicats poëmes champêtres d'Auguste de Beaumont, les paysages si impressifs de Mlle Pauline de Beaumont ; les harmonies fines et grises que le lac de Neuchâtel révèle à M. W. Rœthlisberger ; les étourdissantes aquarelles de Paul Bouvier, un des plus riches tempéraments d'artiste de la jeune génération ?

Dans tout cela, que de richesses déjà conquises, et que d'espérances encore ! Le pays natal, à vrai dire, n'est point seul à inspirer tant

[1] V. I, 343, 345, II, 173, 232, 447. Ces trois beaux portraits de Ch. Secrétan, F.-A. Forel et A. Bocion ont été dessinés d'après nature par M. Biéler, qui avait pu étudier les modèles dans leur cadre familier.

[2] V. II, 215.

d'artistes : tous ne restent pas aussi immuablement fidèles à leur coin d'élection qu'Edouard Jeanmaire, l'interprète passionné et minutieux du Jura, dont toutes les inspirations, depuis 30 ans, tiennent dans



Charles Giron. — Paysans et paysage.

deux kilomètres carrés de pâturage et de forêt. Plusieurs, au contraire, semblent prendre un malin plaisir à déconcerter la critique par la bigarrure de leur œuvre.

Charles Giron a déjà derrière lui une longue carrière. Dans tous les genres, si différents, qu'il a abordés, apparaît la virtuosité rare de son talent. Ses portraits, fort élégants de tournure, d'une exécution

brillante, lui ont valu de francs succès ailleurs qu'en Suisse ; sa grande page des *Deux sœurs,* qui est un tableau de genre dans des dimensions gigantesques, où il a mis tout un coin du boulevard, avec son mouvement et sa cohue, fit sensation à son heure. Quand l'artiste a voulu aborder les scènes de la vie suisse et montagnarde, il s'en est tiré avec le même succès. Sa souplesse inouïe se prête à toutes les audaces. Nul mieux que lui ne sait traiter les noirs, dont il tire des effets surprenants. Il est peut-être, parmi les peintres suisses, l'exécutant le plus habile.

En fait d'habileté, cependant, M[lle] Louise Breslau — une Zuricoise devenue Parisienne — n'a pas beaucoup à envier à M. Giron. Elle aussi a su s'approprier tous les secrets de l'école française actuelle ; la franchise et l'agilité de la brosse, la science du plein air, le sentiment à la fois subtil et hardi des harmonies de tons, éclatent dans ses peintures d'une originalité piquante, à la fois portraits et scènes de genre, pleines d'effets imprévus et d'amusante crânerie ; elle excelle dans l'art si fin du pastel, que le caprice contemporain a remis à la mode.

Simon Durand (1838-1897), qui fut aussi un exécutant plein de verve, avait eu son heure de succès à Paris, et promettait, semble-t-il, plus qu'il n'a donné. On aurait tort d'oublier ces scènes mondaines ou ces épisodes de vie foraine, saltimbanques, musiciens ambulants, où il y a tant de vie, d'éclat, tant de fines intentions exprimées dans une peinture un peu papillotante, jamais ennuyeuse.

Castres[1] s'est heureusement inspiré de sujets analogues et y a ajouté la peinture des scènes militaires, qui auront toujours le don d'intéresser, dans un pays où chacun porte l'uniforme... de temps en temps.

Le talent très réfléchi et en même temps très agile d'Edouard Ravel[2] s'est cantonné dans ce « vieux pays » du Valais, si riche en motifs pittoresques. Il a fixé les types de ces braves montagnards, leurs chalets et leurs églises, leurs coutumes et leurs costumes, avec une précision savante, qui n'exclut ni la poésie, ni le charme. Un autre talent, très compréhensif, celui d'Albert Darier, formé d'abord à l'école de Gleyre, a subi des influences diverses et s'est approprié, par une intelligente sympathie, des formes d'art très variées ; il s'est manifesté

[1] V. I, 289, 497, 527.
[2] V. II, 95.

surtout dans des portraits d'une distinction vraie. Vuillermet, de Lausanne, est un fin paysagiste, qui semble avoir beaucoup étudié Corot et se souvenir de Bocion. Les Renevier, les Bischoff, les Rouge, les Gaulis honorent avec des mérites divers le petit groupe des peintres vaudois. A Genève, les Léon Gaud, les Vallet, à Fribourg, J. Reichlen s'appliquent à l'étude des types rustiques ou montagnards.

Un fait qu'il importe de constater, c'est que, grâce en bonne partie à l'appui du gouvernement helvétique et au régime des subventions officielles, la peinture décorative prend chez nous un essor réjouissant. Nombreux sont les édifices dont l'art est invité à rehausser l'architecture. Les Hodler, les Biéler, les Robert ont trouvé dans cette noble tâche l'emploi de leur talent.

Paul Robert, surtout, s'est fait un nom par ses peintures de l'escalier du musée de Neuchâtel, qui, depuis quelques années, ont attiré dans cette petite ville des milliers de visiteurs. Fils et neveu de peintres illustres, Robert a fait ses études à Munich, à Florence et à Paris. Il exposa au Salon de 1876, et du premier coup obtint une médaille pour ses *Zéphirs,* grande composition allégorique aussi remarquable par la fraicheur de l'imagination qui s'y déploie que par la maîtrise précoce qu'elle révèle. Depuis Charles Gleyre, on n'avait pas vu le grand art se manifester en Suisse avec une supériorité aussi décisive. Dessinateur exquis, paysagiste du sentiment le plus tendre, possédant toutes les ressources du métier, Robert est surtout une âme de poëte, un créateur de symboles, un visionnaire de grande marque. A tous ses dons de peintre, il joint la foi humble et enfantine d'un primitif. Toute son œuvre, jusqu'au moindre de ces paysages printaniers où il excelle, est un hymne de religieuse ferveur. Ses trois grands panneaux décoratifs du musée de Neuchâtel sont intitulés l'*Avènement du Christ*. Sur un thème tout local — car il ne s'agissait que de figurer les trois zones du canton — Robert a élevé sa symbolique à la hauteur du grand drame humain, a su lui donner une portée universelle : dans le cadre étroit du Vignoble, du Val-de-Ruz et de la Montagne neuchâteloise, il a fait entrer l'image de la vie intellectuelle, de la vie rustique et de la vie industrielle, avec la lutte des forces contraires, avec les tragiques problèmes qui angoissent l'humanité, et, au-dessus de tout cela, il a fait apparaître le Christ vainqueur du mal, la céleste lumière qui résout toutes les énigmes, qui met en fuite toutes les ar-



Paul Robert. — Premier printemps.

mées du mal et les puissances des ténèbres. Cette vision grandiose est sans contredit une des créations les plus imposantes de l'art moderne.

Et nous devons lui attribuer ici une importance toute particulière, car elle n'atteste pas seulement un talent de premier ordre : elle est une des œuvres qui caractérisent le plus fortement notre génie national. Elle reflète, en effet, avec une transparence et une ingénuité parfaites, tout l'esprit religieux de la Suisse romande, ces fortes croyances évangéliques, qu'à la suite des réformateurs, les Ostervald et les Vinet ont maintenues et développées au sein de notre peuple, et qui demeurent la solide assise de sa vie morale, la source profonde de ses meilleures énergies. L'élan des foules vers l'œuvre de Robert a été un mouvement plus religieux encore qu'artistique : notre peuple a salué d'enthousiasme, dans la vision mystique du maître neuchâtelois, l'expression de sa foi traditionnelle. Plus artiste d'instinct, cette même foule y eût reconnu et admiré non seulement un fruit merveilleux de la grâce divine, mais aussi une manifestation singulièrement captivante de la *grâce*, au sens terrestre et humain du mot, de cette grâce irrésistible qui apparait déjà, si noble et pure, dans l'œuvre de Charles Gleyre, et dont Robert n'a eu besoin de demander le secret à personne.

Dès lors, Robert a exécuté pour le musée historique de Berne une vaste peinture décorative, évocation des différents âges de l'histoire, qui sera reproduite en mosaïque dans les ateliers de M. Clément Heaton, un éminent artiste anglais, disciple de Ruskin et de Morris, établi à Neuchâtel, et dont l'influence parmi nous est déjà sensible.

Constatons à ce propos que la renaissance de l'art décoratif est un fait récent dans la Suisse française, où l'on a fort remarqué l'exposition récente du Genevois Ed. Reuter[1] : ses tapisseries, ses meubles, révèlent un noble talent, formé à l'école anglaise. Mais la Suisse, en ce domaine, a des traditions si fécondes, qu'il serait grand temps pour nos artistes d'y retremper résolûment leur inspiration. C'est ce que font quelques-uns d'entre eux, en architecture, par exemple.

L'architecture, qui exigerait un chapitre spécial, a eu parmi nous d'éminents représentants de la tradition académique et de l'enseigne-

1 C'est au talent de M. Ed. Reuter que nous devons la couverture de *La Suisse au XIX*me *siecle* et plusieurs des en-têtes de chapitres et culs-de-lampe qui ornent nos deux premiers volumes.

ment officiel français, comme Charles Franel (1824-1885), membre correspondant de l'Institut de France, dont l'œuvre la plus connue — je ne dis pas la plus personnelle — est le monument du duc de Brunswick; mais elle a eu depuis ses novateurs, au premier rang desquels Paul Bouvier, qui, en s'inspirant des vieux motifs conservés dans nos villes, a créé une architecture nouvelle, franchement helvétique, richement pittoresque, dont le palais des beaux-arts à l'exposition de Genève, la cantine du tir fédéral de 1898 et le casino d'Interlaken demeurent de remarquables spécimens.



James Pradier.

L'art du peintre verrier a été remis en vogue par le patient artiste Hosch, à Lausanne, et Charles Glardon (1828-1887) s'est distingué entre tous, comme peintre sur émail, dans la ville des Petitot, des Bordier, des Thouron.

## VI

Si la peinture, avec ses divers procédés, a fourni chez nous de belles étapes, on n'en peut dire autant de la sculpture. Cet art, qui vit surtout du nu, ne pouvait prendre un grand essor dans un pays où règne depuis près de quatre siècles la grave conception réformée. Elle a dû se borner à consacrer par le marbre ou le bronze le souvenir des grands citoyens. C'est ainsi qu'en 1835, les Genevois érigèrent, par souscription nationale, une statue à J.-J. Rousseau, œuvre estimable de leur illustre concitoyen James Pradier (1790-1852).

L'année suivante, une nouvelle souscription permettait d'acquérir le *David* de Chaponnière (1801-1835). Ce jeune artiste genevois, élève de Pradier, venait de mourir prématurément, non sans avoir donné la

marque de son ferme et noble talent dans sa *Jeune Grecque captive* (1827), symbole émouvant de la Grèce opprimée, et dans un des bas-reliefs de l'Arc de l'Etoile, la *Prise d'Alexandrie par Kléber* (1833). Son œuvre la plus caractéristique demeure ce *David vainqueur de Goliath*, où est exprimé avec une fière énergie le sentiment religieux antique.

Plus récemment, Charles Iguel (1827-1897), élève distingué de Rude, devenu Neuchâtelois par naturalisation, a produit de nombreux ouvrages bien composés et d'une belle allure. A ses statues du réformateur Farel et de JeanRichard, père de l'industrie horlogère dans le Jura, on préfèrera sans doute le monument du duc de Rohan, à Saint-Pierre de Genève, et surtout les bas-reliefs de l'hôpital de Fribourg, deux scènes historiques d'une ordonnance très heureuse.



Chaponnière. — David, vainqueur de Goliath.

Mais Fribourg est surtout fière de Marcello (la duchesse Colonna, née d'Affry, 1800-1883), qui, par son talent élégant et nerveux, a conquis une place fort honorable dans la sculpture française contemporaine. La *Pythie* de l'Opéra de Paris, *Bianca Capello*, sont ses œuvres les plus populaires. Elle a légué ses collections et son atelier à sa ville natale, qui en a fait le musée Marcello.

Après avoir trouvé son peintre, le major Davel a trouvé son sculpteur : Maurice Reymond, enfant du pays de Vaud, est l'auteur du monument récemment élevé au martyr de l'indépendance vaudoise. Cet artiste plein de distinction achève en ce moment la statue que les étudiants de la société de Belles-Lettres vont élever au grand penseur Alexandre Vinet.

Comme Maurice Reymond, Charles Tœpffer, fils de l'auteur des

*Menus propos*, réside à Paris, où il expose depuis longtemps des ouvrages d'un sentiment ingénieux, d'une exécution spirituelle, très modernes d'allure et de caractère. Parmi les œuvres inégales mais puissantes de R. de Niederhæusern, il convient surtout de citer un buste de Paul Verlaine, d'une réalité très expressive.



Marcello. — La Bacchante.
*(Musée Marcello, à Fribourg.)*

Un modeste et consciencieux artiste, Raphaël Lugeon, s'est consacré depuis de longues années à une tâche difficile : la restauration des statues de la cathédrale de Lausanne.

La gravure en médailles, dont le passé est glorieux chez nous, eut en ce siècle à Genève un représentant illustre, Antoine Bovy (1795-1877). Par son art sobre et concentré, à la fois plein de style et de vie, ce maître apparaît comme un précurseur des Roty et des Chaplain. Sa médaille de Calvin (1836) obtint à Paris une des plus hautes récompenses du Salon ; sa monnaie suisse, qui représentait l'Helvétie, assise, le bras étendu, est une œuvre superbe, que n'ont point fait oublier, hélas! les banales effigies qui l'ont remplacée.

Nous n'entendons point par là désigner la pièce de vingt francs si-

gnée par un des meilleurs élèves de Bovy, le Neuchâtelois Fritz Landry, qui, comme graveur en médailles et comme sculpteur, a déjà fourni une œuvre considérable, bustes, plaquettes de genre, médailles commémoratives, où l'on goûte, avec la clarté de l'expression, un sain et franc réalisme.

Il existe à Paris tout un groupe d'artistes suisses qui ont conquis une place d'honneur dans la gravure, l'illustration et les arts décoratifs. Frédéric Florian[1], de Neuchâtel, est considéré comme un des maîtres de la gravure sur bois ; il tire de ce procédé des effets d'une délicatesse extraordinaire. C'est lui qui a été chargé de graver le nouveau billet de cent francs de la banque de France, dont le modèle a été dessiné par Luc-Olivier Merson. C'est aussi dans la gravure sur bois que Vallotton s'est créé une spécialité, mais en la traitant dans une manière large et sommaire, qui donne à ses portraits contemporains, à ses scènes de la vie parisienne, un caractère de piquante originalité. Steinlen, ainsi que Vallotton, s'est fait connaître comme un des fantaisistes les plus amusants du Chat-Noir, et les chats, dont il fait son gibier de prédilection, lui ont rendu sa sympathie en célébrité. Dunki[2], dessinateur excellent, a pris rang parmi les plus habiles illustrateurs ; l'aquarelliste Vulliemin, parmi les peintres militaires les plus brillants ; Rodolphe Piguet, parmi les maîtres de la pointe sèche et les plus délicats pastellistes ; Alexis Forel, parmi les aquafortistes les plus originaux.

Mais, de tous ces artistes que la Suisse française a donnés à Paris, le plus personnel est un Vaudois d'origine, Eugène Grasset. L'un des premiers, il a introduit en France le nouvel art décoratif qui a pris naissance en Angleterre. Il fut à cet égard, non point proprement un créateur, mais un initiateur dont l'influence est considérable. S'inspirant des principes de l'école anglaise, plutôt qu'il n'en imite les procédés, il a tenté de renouveler la décoration par l'étude directe de la nature, en particulier du règne végétal, comme on peut le voir par sa belle publication *La Plante,* où il donne, à côté du portrait fidèle de chaque plante et de ses diverses parties, la série des motifs d'ornementation qu'il en a tirés en les stylisant. L'illustration des *Quatre fils Aymon*, qui est le chef-d'œuvre de Grasset, fait de cet ouvrage un des

[1] V. II, 367.
[2] V. I, 413, 415, 418, 427, 447, 463, 502, 504, 505, 509, 515.

plus beaux qui aient paru en ce siècle. Ses affiches, enfin, où le motif apparait simplifié dans le style du vitrail, sont d'un goût très pur et très noble, qui contraste avec l'art facile, et souvent suspect, d'autres productions similaires.

L'école d'ornement que dirige Grasset a formé de nombreux élèves, dont plusieurs sont devenus ses collaborateurs. L'un des plus originaux est Carlos Schwab, dont l'individualité va s'affirmant de plus en plus : un peu mièvre et maniéré à ses débuts, son art semble gagner en force et en simplicité.

## VII

Et maintenant, qu'on ne nous demande point d'ajouter une conclusion à cette énumération rapide, ni surtout des conjectures sur l'avenir de l'art dans notre pays.

Nous avons cherché à définir les diverses formes d'art qui sont apparues dans notre petite Suisse française depuis un siècle. D'abord, le sentiment national, fécondé par l'étude de la nature et de l'histoire, a inspiré une école qui restera notre manifestation d'art, sinon la plus parfaite, du moins la plus originale : la peinture alpestre nous appartient en propre. Bientôt, d'autres ont cherché à faire profiter cet art tout helvétique et local des conquêtes de l'école française moderne, à renouveler par le plein air et la lumière l'interprétation de la montagne. Cet effort se continue sous nos yeux. Mais un autre courant, celui d'un art moins local, plus universel, s'est dessiné, parallèlement au premier, sous l'influence du romantisme d'abord, puis des idées philosophiques du milieu du siècle : quelques-uns de nos maitres ont été des représentants illustres de l'exotisme et ont cherché, dans les terres classiques du Midi et de l'Orient, un pittoresque nouveau et des symboles d'une portée générale et humaine. Les uns et les autres, un Robert et un Gleyre aussi bien qu'un Calame, ont manifesté dans leur œuvre, soit par une étroite fidélité à la nature suisse, soit par le sérieux de leur pensée et le goût des problèmes moraux, les intimes attaches qui les relient au sol natal : tous sont bien, par quelque côté, les fils de ce pays romand dont les Alpes emplissent l'horizon et dont la réforme a façonné l'âme.

De ces tendances diverses, laquelle a chance de l'emporter? A laquelle est réservée la gloire impérissable? A l'heure actuelle, il est aussi impossible de dire où va notre art national, qu'il l'est d'indiquer la direction artistique de l'Ecole française. Beaucoup de talents se manifestent; aucun grand courant ne se dessine, aucune pensée maîtresse ne se révèle. Marchons-nous vers une rénovation de la peinture alpestre? On pourrait le croire, à en juger par l'intérêt que la montagne inspire à presque tous nos peintres. Mais encore, qui trouvera la formule tant cherchée, propre à rallier toutes les admirations, à dissiper les dernières préventions, à gagner définitivement la cause si bien défendue par les Tœpffer, les Meuron, les Calame? — Nous osons croire — et c'est là toute notre conclusion — que c'est bien dans cette voie, l'interprétation de la montagne, que l'art suisse trouvera en tout temps sa plus puissante originalité. Il reprendra toujours vie et force en touchant le sol natal. Peindre nos alpes, nos lacs, nos campagnes, nos mœurs et nos types, c'est encore ce que les artistes suisses peuvent faire de plus intéressant; car c'est en se racontant soi-même qu'on captive le plus sûrement les autres et qu'on ajoute quelque chose au trésor commun de l'humanité.





# Les arts plastiques au Tessin

## I

Le canton du Tessin est, au point de vue de ses mœurs et de son caractère, une région lombarde. Aucune influence notable d'ordre politique ou social n'a, en effet, contribué à modifier les penchants naturels de la population. Ce n'est pas ma tâche de juger si cette physionomie tout à fait italienne du Tessin se trouve en désaccord avec cet idéal d'unité que plusieurs ambitionnent au-delà des Alpes. Je n'ai qu'à remarquer un fait qui sera confirmé par ce que j'aurai à dire à propos de l'art tessinois. La production artistique présente, au cours de l'histoire tessinoise, les mêmes traits que l'art italien de Lombardie; ou, pour m'exprimer plus exactement, de cette région lombarde supérieure qui fut, jusqu'au commencement de notre siècle, le berceau des *Maestri Comacini*.

Je ne m'arrêterai pas longtemps à parler de l'œuvre gigantesque accomplie, à travers le moyen-âge et l'âge moderne, par les artistes et

les artisans connus sous le nom de *Maestri Comacini*, d'autant plus qu'aux dernières années du XVIII[e] siècle tout lien corporatif se dissout, et qu'à la production collective succède la production individuelle. Mais il y a dans l'artiste tessinois de notre siècle certains traits caractéristiques qu'on ne pourrait expliquer qu'en remontant aux usages de l'ancienne corporation. Expliquons-les en peu de mots.

Dès le début de la corporation *Comacina*, nous avons à noter un caractère dominant très marqué pour l'architecture, moins pour la sculpture, moins encore pour la peinture. Ces *Maestri* n'étaient, à leur début, qu'une collectivité de maçons qui, doués d'un certain talent naturel, ayant peut-être hérité les traditions de constructeurs encore plus anciens, aidés par quelques privilèges, connus et estimés dans les pays les plus éloignés, s'occupaient surtout à bâtir des temples et des palais. De simples praticiens qu'ils étaient d'abord, ils devinrent peu à peu des architectes, des techniciens, des théoriciens. Dans la famille des beaux-arts, celui qui se rapproche le plus de l'architecture c'est, sans contredit, la sculpture qui, sous un certain point de vue, pourrait en être considérée comme le complément. En effet, si nous considérons l'édifice dans son ensemble, le temple surtout, l'art directeur, celui qui en établit la masse, le profil, l'existence individuelle, c'est l'architecture ; tandis que la sculpture ne fait qu'accompagner les lignes déjà tracées, que décorer, qu'enrichir, sans qu'il lui soit permis de s'éloigner du sentiment général. Moins fréquents et moins intimes sont les rapports entre la peinture et l'architecture, surtout si nous nous bornons à considérer l'architecture lombarde et la gothique, où les *Comacini* s'exercèrent si longtemps et avec tant de prédilection que le caractère de leur art en reçut un cachet spécial.

On pourrait encore trouver dans l'art tessinois du XIX[e] siècle bien des analogies avec les usages des *Maestri Comacini*, par exemple la permanence d'une tradition artistique particulière dans certaines familles, pendant une longue série de générations ; et l'émigration constante des artistes dans quelques centres étrangers. Dans plusieurs familles tessinoises de notre siècle, nous voyons qu'un architecte, un sculpteur, est frère, fils, petit-fils, arrière-petit-fils d'autres artistes de la même branche. C'est là un reste des mœurs des corporations, où, en règle générale, les fils suivaient la profession paternelle. Et de grands avantages en résultèrent pour l'art, car l'habitude de certains travaux et de

certaines pensées laisse dans notre façon d'être une trace ineffaçable, un penchant qui se transmet de génération en génération. C'est en vain qu'on tenterait d'expliquer certains talents extrêmement précoces, si l'on ne se souvenait des facultés artistiques du père, de l'aïeul.

L'histoire des *Comacini* nous apprend aussi pourquoi les artistes tessinois de notre siècle émigrent presque tous dans certaines villes étrangères. Ce sont les mêmes villes où les *Maestri* bâtirent et décorèrent temples et palais. En Italie, Milan, Gènes, Venise, Rome, Naples, etc. ; en Espagne, Madrid, Séville, etc. ; en Orient, Constantinople ; en Russie, Moscou, St-Pétersbourg.

Aux dernières années du XVIII^e siècle, les doctrines des encyclopédistes français, qui, favorisées par les nouveaux gouvernements, s'étaient rapidement répandues en Italie, portèrent une mortelle atteinte à ce qui restait des anciennes corporations. Tout privilège à leur profit fut aboli. Par conséquent, les corporations d'arts et de métiers, privées de tout soutien et de tout encouragement, se relâchèrent peu à peu puis cessèrent d'exister. C'est ce qui arriva à la corporation *Comacina*. Mais l'âme de cette association millenaire ne pouvait être éteinte d'un seul coup par le souffle égalitaire jacobin, et, au commencement de notre siècle, les *Comacini* et les fils des *Comacini* s'emparent des nouvelles institutions artistiques, des écoles, des académies. Professeurs, ils obtiennent peu à peu le monopole de l'enseignement du dessin ; constructeurs, ils deviennent les architectes officiels du gouvernement.

Ces observations générales seront confirmées par l'étude particulière des artistes les plus remarquables dont parle l'histoire tessinoise du XIX^e siècle.

## II

Parlons d'abord de l'architecture. Simone Cantoni (1736-1820) de Muggio, était le descendant d'une famille d'excellents architectes qui avaient travaillé à Gènes. Contemporain du célèbre Piermarini, il tâcha de corriger cette sécheresse de style dont celui-ci avait donné l'exemple, afin de réagir contre les excès du baroque. Son œuvre prin-

cipale est peut-être le palais ducal de Gênes, qu'il rebâtit de fond en comble après un incendie.

Une autre famille où la tradition artistique, remontant à une date très lointaine, se conserva comme une flamme sacrée de génération en génération, fut celle des Albertolli de Bedano, près de Lugano. Giocondo Albertolli (1742-1841), fils de François et frère de Michel et de Grato, architectes renommés, est celui des artistes tessinois qui correspond le plus fidèlement au type des *neo-Comacini*, professeurs, théoriciens et praticiens à la fois. Il travailla à Naples, avec le célèbre Vanvitelli, à la construction de l'église de l'Annunziata, où il fixa les proportions et les lignes si harmonieuses du chapiteau corinthien. A Milan il fut l'auteur de la décoration en stuc de l'intérieur du Palais-Royal. Invité par Ferdinand III, il se rendit à Florence où il dirigea, pendant quelque temps, la restauration des palais ducaux. En 1775, il fut élu professeur de décoration à l' Académie de la Brera, et les soins de l'enseignement remplirent, dès ce moment, le reste de sa vie longue et active. Ce fut alors qu'il publia ses cours et traités de dessin, où il résume avec, une méthode claire et exacte, les caractères les plus saillants de cette architecture et de cette décoration néo-classique, un peu froides, un peu conventionnelles, qui restèrent à la mode jusqu'à ces derniers temps. C'est ce qui explique pourquoi les ouvrages de Giocondo Albertolli exercèrent une influence si remarquable dans les écoles italiennes de dessin, pendant tout le siècle. La tradition artistique des Albertolli se continue dans Raffaello, fils de Giocondo, et dans les neveux Giacomo et Ferdinando.

Luigi Canonica (1762-1844) de Tesserete, est le type le plus caractéristique de l'architecte officiel. Ayant appris à l'école de Piermarini ce classicisme académique dont raffolaient les amateurs du temps et que le gouvernement de Napoléon protégeait, il trouva en Lombardie, dès le commencement du siècle, les conditions les plus favorables au développement de son talent. Il fut comblé d'argent et d'honneurs. Comme praticien, il excella dans la construction des théâtres. Il bâtit à Milan le *Teatro Re* (qui fut démoli pour l'agrandissement de la place du Dôme), le *Teatro Carcano* et la célèbre *Arena*, vaste amphithéâtre dont les lignes simples et charmantes donnent une impression de vraie grandeur.

Ce fut aussi un architecte et archéologue de grande renommée que

Pietro Bianchi (1797-1849) de Lugano, auteur de nombreuses brochures d'archéologie romaine, directeur des fouilles d'Herculanum, de Pompéi et des monuments anciens de tout le royaume de Naples. Son chef-d'œuvre architectural c'est le temple de S. Francesco da Paola à Naples, monument gigantesque, de forme circulaire, dans le style du Panthéon d'Agrippa. Sa coupole n'est surpassée en hauteur et en ampleur que par celles de Saint Pierre et de Santa Maria del Fiore. L'œuvre de Pietro Bianchi est peut-être l'expression la plus solennelle du néo-classicisme en Italie.

Un groupe important d'architectes tessinois trouve son chemin vers le Nord et vers l'Orient. Saint-Pétersbourg, Moscou et Constantinople sont les centres de leur activité. Luigi Rusca (1758-1822) de Agno, fut architecte officiel à la cour de Catherine II et d'Alexandre I^er^. Il excella surtout dans les bâtiments militaires. — Giovan Battista Gilardi (1757-1827) de Montagnola, fut aussi architecte à la cour; son fils Domenico travailla pendant presque toute sa vie à la restauration de la ville de Moscou, après 1812, et en fut proclamé le *second fondateur*. La série des architectes tessinois est terminée par deux descendants de la famille des Fossati de Morcote, famille illustre, depuis le XVII^e^ siècle, dans les annales de l'art. Gaspare Fossati (1809-1883) édifia, à Constantinople, dans un style magnifique, le palais de l'Ambassade russe. Sur l'ordre du sultan Abdul-Medjid, il restaura la célèbre basilique de Sainte-Sophie. Giuseppe Fossati (1822-1891) fut l'intelligent collaborateur de son frère aîné à Constantinople.

## III

La sculpture tessinoise au XIX^e^ siècle est dominée par un artiste de renommée universelle, Vincenzo Vela (1820-1891) de Ligornetto. Des sculpteurs qui le précédèrent dès le commencement du siècle, nous n'avons pas grand'chose à dire. Les plus dignes d'une mention spéciale sont Giuseppe Gaggino (1791-1867) de Bissone, qui travailla surtout à Gênes, où subsistent de lui quelques bas-reliefs très réussis; et Francesco Somaini (1798-1855) aussi de Bissone, artiste d'inspiration modeste mais bien équilibrée. En général, la formule pseudo-classi-

que obsédait les esprits et en arrêtait le libre essor. Vincenzo Vela, doué par nature d'un tempérament vigoureux, fier et original, dédaigne de se plier à ce grand lieu commun qui tyrannisait la sculpture et la peinture de son temps, et son œuvre est une victoire magnifique de l'inspiration contre la manière, de la sincérité et de la jeunesse contre le faux et l'affecté. Les premières années du jeune maître furent bien difficiles. D'abord tailleur de pierre, il sut montrer, un simple ciseau à la main, que quelque chose de fort et de grand frémissait dans son âme inculte. Son frère aîné Lorenzo, sculpteur ornementiste à Milan, le plaça dans l'atelier d'un sculpteur qui travaillait pour le Dôme, et lui fournit aussi les moyens de fréquenter les écoles de Brera. C'est peut-être en travaillant à ces décorations charmantes et délicates de la grande cathédrale, que notre jeune artiste assouplit sa main robuste. Que de choses subtiles, légères comme un souffle, délicates comme des caresses, sont sorties de ses doigts épais de travailleur ! Sa vocation d'artiste lui fut enfin confirmée par le prix que l'académie de Venise lui décerna dans un concours pour un bas-relief de sujet religieux. C'est à la première période de sa production artistique qu'appartiennent la statue de l'évêque *Luvini*, placée dans le vestibule de l'hôtel-de-ville de Lugano, le *Guillaume Tell*, d'un tour moins heureux, la *Prière*, etc., etc. Mais ce n'étaient jusque là que des essais ; l'art de Vela n'avait pas encore acquis cette physionomie calme et vraiment individuelle que donnent l'âge mûr et les longues études. Ce fut après son séjour à Rome qu'il se sentit complet, prêt à la lutte suprême, car la vie artistique fut toujours considérée par ce grand homme à la tête léonine, sous

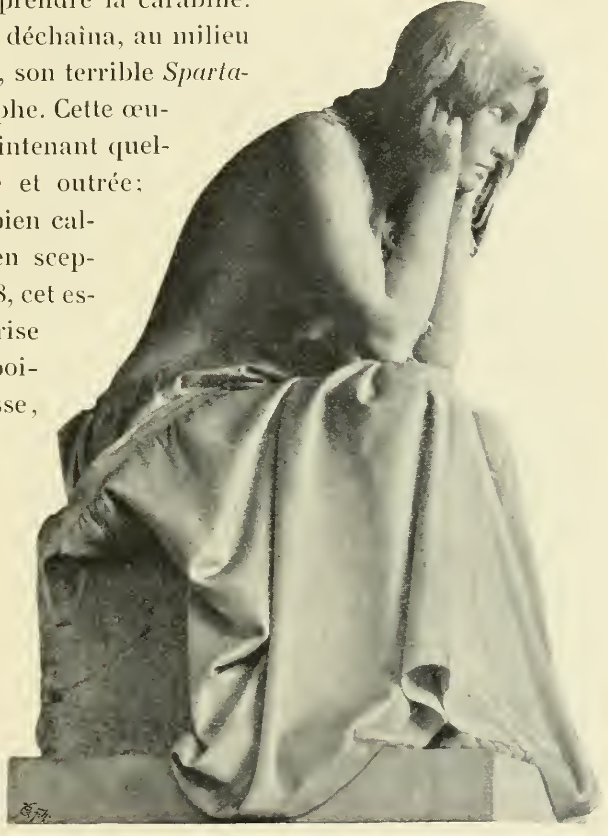


Vincenzo Vela.
*(Phot. Brunel, Lugano.)*



Spartacus, par V. Vela.
Dans l'atrium de la Villa von Derwyss.
*(Phot. Brunel, Lugano.)*

un point de vue austère et martial. Combattre pour le triomphe de son idéal esthétique, traduire dans les formes les plus nobles de l'art son désir ardent de justice civile et sociale, son sentiment humain : voilà son rêve continuel, voilà le combat de ses jours paisibles. Aux jours tragiques, rien de changé en lui, si ce n'est qu'il abandonnait le ciseau pour prendre la carabine. A la veille de 1848, il déchaîna, au milieu du peuple frémissant, son terrible *Spartacus*. Ce fut un triomphe. Cette œuvre nous semble maintenant quelque peu emphatique et outrée ; mais nous sommes bien calmes aujourd'hui, bien sceptiques même ! En 1848, cet esclave farouche qui brise ses chaînes et empoigne l'arme vengeresse, c'était le peuple, c'était le symbole sacré de l'émancipation.



Désolation, par V. Vela.

*(Phot. Brunel, Lugano.)*

Parmi les œuvres nombreuses que Vincenzo Vela créa pendant son séjour à Turin et enfin à Ligornetto, je me bornerai à en citer quelques-unes qui me paraissent les plus caractéristiques. Dans le genre des monuments funèbres, je trouve, à mon goût, puissantes entre toutes, la statue du philosophe *Rosmini* et la *Désolation*. Les traits fins et nobles du grand métaphysicien, la pensée sublime des yeux et du front, cette expression douce et presqu'ingénue de tout le visage, ont été traduits par le sculpteur dans une composition si simple et si sincère qu'on resterait à l'admirer pendant des heures. La

*Désolation* est une statue allégorique qui décore le monument des frères Ciani, dans le parc de la villa Ciani à Lugano. Une jeune femme, au torse nu, est assise solitaire, la tète appuyée sur les paumes des mains, et regarde tristement, fixement dans le vide. On pourrait reprocher à cette statue bien des défauts : un romantisme un peu langoureux surtout. Mais il faudrait pour cela rester insensible au charme qui émane de ces yeux éperdus, de cette attitude symétrique, mystérieuse et poignante comme celle d'un sphynx. — Le *Napoléon mourant,* qu'on admira en 1867 à l'exposition universelle de Paris, est peut-être le chef-d'œuvre de Vela. C'est le calme tragique du géant terrassé par le *fatum.* Le sentiment moderne de la douleur se marie, dans cette œuvre admirable, avec quelque chose de la solennité dramatique des anciens. — Un grand bas-relief, exposé à Zurich en 1883, *Les Victimes du travail*[1], traduit, dans une composition harmonieuse et mouvementée, ce sentiment de pitié que le malheur des humbles nous inspire. Ce fut la dernière victoire du bon lutteur.



Napoléon mourant, par V. Vela.
*(Phot. Brunel, Lugano.)*

Parmi les sculpteurs contemporains il faut mentionner d'abord : Raimondo Pereda, de Lugano, auquel on doit des monuments funèbres très réussis. Quelques-unes de ses statues de sujets divers sont esti-

[1] Nous donnerons une reproduction des *Victimes du travail* dans notre III$^{me}$ volume.

mées à cause de leur gentille tournure, entre autres, *Prisonnière d'amour,* exposée à Genève en 1896; — Luigi Vassalli, de Lugano, auteur de plusieurs statues-portraits, franchement modelées; — M^me^ Adelaïde Maraini, de Lugano, qui sait traduire d'une main tout à fait virile les inspirations les plus douces et les plus passionnées de l'âme féminine; — Ampellio Regazzoni, de Chiasso, robuste et gracieux; — les frères Chiattone, de Lugano, qui excellent dans le bas-relief, etc.

## IV

J'ai déjà tâché de démontrer pourquoi la peinture fut très peu cultivée, au courant de ce siècle, par les descendants tessinois des *Comacini.* Trois ou quatre noms seulement : Giuseppe Reina (1759-1836) de Savosa; Giovan-Battista Bagutti (1742-1823), de Rovio, peintre à la cour du Wurtemberg; et surtout Antonio Ciseri (1821-1891), de Ascona, qui étudia et demeura en Toscane. Nous possédons de lui quelques bons tableaux religieux, dont le plus renommé est le *Cortège funèbre du Christ.* L'art de Ciseri, un peu froid, un peu académique, révèle cependant un excellent dessinateur.

Si la peinture tient si peu de place dans l'histoire tessinoise pendant trois quarts de siècle, elle acquiert au contraire un rôle prépondérant pendant la dernière période, celle où nous vivons. Toute tradition *comacine* est désormais éteinte; les artistes tessinois se conforment aux conditions idéales de toute l'Italie, pas seulement à celles de la Lombardie, qui n'ont plus rien de particulier au point de vue technique. Le cosmopolitisme succède dans l'art au régionalisme. Nous cherchons par conséquent. dans l'artiste contemporain, plutôt des caractères individuels, tandis qu'auparavant on devait chercher aussi attentivement les caractères communs à tout un groupe.

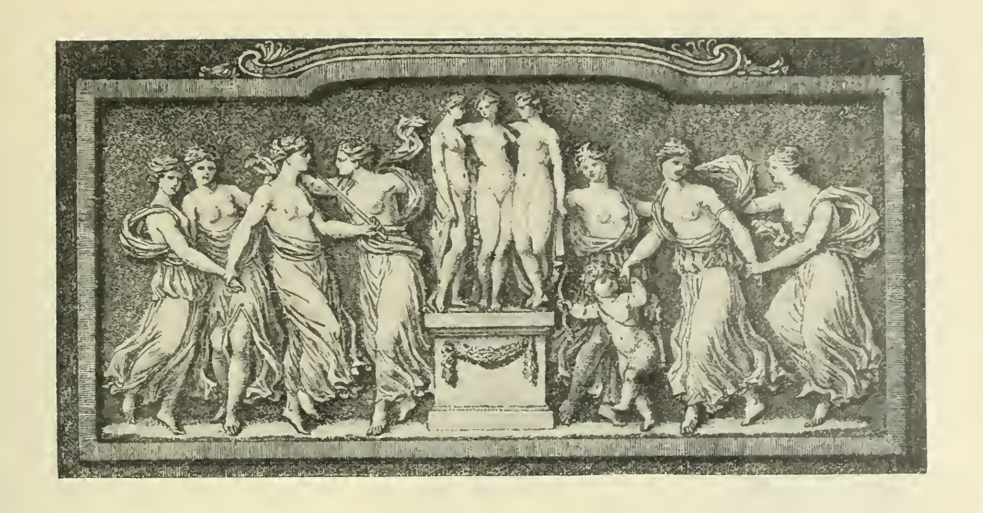
Je ne citerai que quelques noms, les plus importants :

Luigi Rossi, de Lugano, observateur très fin de la nature, en reproduisit bien des traits pittoresques en des tableaux vifs, mouvementés, passionnés même. Son coloris est toujours d'une harmonie limpide et charmante. L'ensemble de ses compositions rappelle quelquefois le style du grand peintre lombard Tranquillo Cremona. Luigi

Rossi est aussi un illustrateur de premier rang, comme l'attestent ses illustrations pour *Tartarin sur les Alpes* et *Sapho,* de Daudet, et pour *Madame Chrysanthème,* de Pierre Loti. — Adolfo Ferragutti de Pura est aussi un artiste remarquable dont les œuvres révèlent un sentiment exquis de la couleur. — Antonio Barzaghi-Cattaneo, de Lugano, appartient à une école moins moderne. Il préfère les sujets historiques. Nous avons de lui quelques grands tableaux où il vainquit, jusqu'à un certain point, l'extrême difficulté du genre qu'il préfère. — Filippo Franzoni, de Locarno est, parmi les jeunes, une force et une conscience d'artiste original. Son œil perçant sait découvrir dans les choses, surtout dans les solennels paysages de son lac, des vibrations infiniment délicates, des lignes et des sens nouveaux qu'il fixe sur la toile avec une patience à toute épreuve et une ferveur religieuse. Il va sans doute acquérir, sous peu de temps, la renommée qu'il mérite. Je cite, parmi les très jeunes, Edoardo Berta, de Giubiasco et Pietro Chiesa, de Sagno dont les essais révèlent de vigoureux tempéraments d'artistes.

Je n'insisterai pas plus longtemps sur ces derniers représentants de l'art tessinois. Ce sont des vivants, dont l'œuvre n'est pas encore complète, ni la personnalité pleinement développée. L'histoire ne peut juger sûrement que le fait accompli. Il nous est cependant permis d'espérer que le jugement qu'elle portera sur cette dernière période sera favorable à nos peintres et à nos sculpteurs tessinois.





# Les arts plastiques dans la Suisse allemande

On a répété souvent que la Suisse était trop petite pour qu'il y fût question d'un art national. N'ayant pas d'académie des beaux-arts, elle est obligée d'envoyer ses fils étudier à l'étranger. Il en résulte que quelques-uns de ses maîtres les plus distingués semblent ne pas appartenir à leur patrie. C'est ce qui explique comment Hans Kræmer, dans son ouvrage *Das XIX^te Jahrhundert in Wort und Bild* a pu faire de Léopold Robert un Français et de Benjamin Vautier un Allemand, bien que tous les deux se soient toujours réclamés de leur pays d'origine.

De tout temps, la Suisse a fourni des maîtres dignes de ce nom, et plus d'un a joué à l'étranger un rôle prépondérant. C'est le cas de ceux que nous venons de nommer; c'est le cas aussi d'Antoine Graff, professeur et peintre de la cour à Dresde, et d'Henri Fussli, membre de l'Académie royale de Londres. Tous deux, éloignés de leur patrie,

s'inspirèrent de ses mœurs et de son histoire dans leurs productions artistiques.

A l'époque moderne, l'élément national tient une place toujours plus considérable dans l'art suisse.

Jean-Henri Fussli (1741-1825), que Gœthe appelle « un digne admirateur du grand Michel-Ange, » traita des sujets nationaux seulement par exception. Ainsi, dans le tableau où il peint Jean-Jacob Bodmer, l'auteur du poëme épique *la Noachide,* s'entretenant avec l'artiste. Ce groupe est plus vivant que la célèbre *Galerie shakespearienne.* Le demi-dieu de Weimar s'était plus d'une fois arrêté avec admiration devant *Le Serment des trois Confédérés ;* ce tableau est encore cher aux Zurichois, parce qu'il orne la grande salle de leur hôtel-de-ville.



Illustration de H. Bendel pour *Léonard et Gertrude.*

Hans Bendel (1814-1853), a exécuté vers la fin de sa vie tout un cycle de scènes tirées de l'histoire suisse. Elles sont peintes à fresque dans la villa Charlottenfels, près de Schaffhouse, et la fondation Gottfried Keller en possède les cartons. Mais ce n'est pas cette œuvre-là qui a valu une grande renommée à son auteur, ce sont bien plutôt les illustrations de *Léonard et Gertrude,* le roman pédagogique de Pestalozzi (1844), et celles des *Poèmes allémaniques,* de Hebel (1846). Bendel est mort trop

jeune pour avoir pu se développer complètement dans le genre qu'il avait adopté. Un grand avenir semblait lui être réservé. Avec le temps, il aurait sûrement triomphé de certaines inégalités dans la facture et de certaines faiblesses dans l'expression de sa pensée.

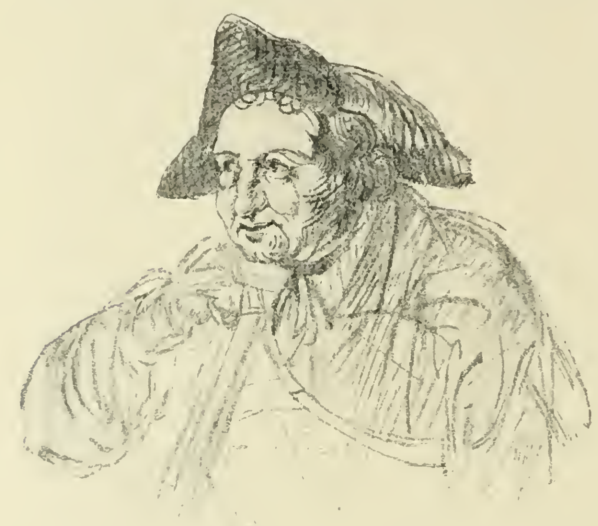
C'est avec Ludwig Vogel (1788-1879) que le genre historique commence à dominer. Un critique allemand très connu, Antoine Springer, a parlé de Vogel, en 1884, comme d'un maître absolument oublié, bien que la Société des artistes de Zurich eût publié sur ce peintre, dans ses *Neujahrsblætter*, une étude complète, qui est un modèle du genre. La carrière artistique de Vogel s'est développée en plein romantisme allemand. Il était lié avec Pforr et Overbeck, dont il avait fait la connaissance à Vienne, et séjourna avec eux à Rome. Les trois camarades combattirent vigoureusement le genre académique, froid et conventionnel ; mais Vogel sut se garder d'un esprit de réaction exagéré. Pratique et modéré, il échappa à l'influence des « nazaréens ». En effet, à Rome déjà, il se mit à traiter des sujets suisses, tout en s'inspirant des illustrations de Pierre Cornelius pour le *Faust* de Gœthe.



Illustration de H. Bendel pour *Léonard et Gertrude.*

Vogel savait admirablement grouper dans ses tableaux de nombreux personnages ; il avait aussi le don de mettre en relief le carac-

tère d'une époque. Il s'entendait à puiser avec autant d'intelligence que d'habileté tantôt aux sources légendaires, tantôt aux sources historiques, et choisissait ses sujets avec un remarquable à propos. Son imagination était fascinée par les scènes et les personnages de l'époque héroïque (*Serment du Grütli, Tell, Winkelried*) ; il est le Lugardon de la Suisse allemande. Il s'est inspiré aussi des hauts faits militaires de nos ancêtres (le *Retour de Morgarten, Morat*) et des scènes de l'histoire de la réforme, telles que l'*Adieu de Zwingli à sa femme avant la bataille de Cappel*. Par exception il s'attachait à l'histoire locale, choisissant de préférence les moments importants. Son chef-d'œuvre est *Le corps de Winkelried sur le champ de bataille de Sempach*. Le tableau est à Bâle, mais la famille de Vogel en possède une copie. On a aussi de lui des tableaux de mœurs, comme *Le pèlerinage à la Chapelle de Tell*, et des tableaux de genre comme les *Capucins au réfectoire*, la *Prière au cimetière* et la gracieuse *Scène de famille en 1830*, où Vogel nous conduit dans sa propre demeure, la maison du Haut-Schœnenberg, à Zurich, illustrée, avant Vogel, par Bodmer, à qui elle appartenait, et par Klopstock, Wieland et Gœthe, qui y firent des séjours.



Croquis, par Vogel.

Il existe peu de tableaux de Vogel dans les musées. Le Künstlergut de Zurich, le Musée national suisse et la collection fédérale des estampes possèdent un grand nombre de ses dessins.

En réalité, Vogel a été dessinateur plutôt que peintre. Archéologue passionné, il savait rendre les moindres détails observés par lui avec une rigoureuse exactitude ; c'est ce qui donne à ses dessins une grande valeur documentaire au point de vue de l'histoire des mœurs en Suisse. On y voit des paysans en costume national, des motifs d'ar-

chitecture, des études, des paysages, des intérieurs. Une satisfaction lui fut refusée, celle de participer, comme il le rêvait, à la décoration de quelque monument important.

Cette tâche était réservée à Ernest Stückelberg, né à Bâle en 1831. Il subit l'influence de l'école belge, en 1850, par ses maitres Dyckmans et Wappers. Il voyagea beaucoup, acquit par là une culture distinguée, dont on retrouve la trace dans les sujets si variés qu'il traite. A l'exposition nationale suisse de 1883, il exposa le *Portrait de sa mère*, peint avec amour. Sa *Diseuse de bonne aventure* (1872) qui est à Winterthour, trouva bon accueil à l'exposition universelle de Vienne. D'autres morceaux de genre, tels que le *Roméo et Juliette au village*, d'après la nouvelle de Gottfried Keller, ont passé à l'étranger. Mais tous ces tableaux, ainsi que les paysages qu'il peint à l'occasion ont beaucoup moins contribué à la popularité de Stückelberg que ses *Fresques de la Chapelle de Tell.*



E. Stückelberg. — Etude pour les fresques de la Chapelle de Tell.

L'artiste passa un temps considérable à préparer cette œuvre ; de nombreuses figures parfaites de dessin, un peu ternes de couleur, dont il trouva les modèles dans les cantons primitifs, montrent à quel point il prit sa tâche au sérieux.

Ce fut le point culminant de son talent. La Société suisse des Beaux-Arts a bien mérité du pays en poussant vigoureusement à l'exécution

de ces peintures. En 1883, elles furent solennellement remises au canton d'Uri. Depuis lors, tous les ans, des milliers de pèlerins affluent vers le petit sanctuaire, fidèles à la mémoire des ancêtres, pour contempler ces scènes patriotiques: *Tell abattant la pomme*, le *Serment du Grütli*, le *Saut de Tell*, la *Mort de Gessler*.

Les autres créations historiques de Stückelberg : *Jean le Parricide*, *Le dernier Hohe Rhætier*, le *Tremblement de terre de Bâle*, sont pleines de beaux détails, mais d'un accent légèrement théâtral.

La faculté des lettres de Zurich rendit hommage à Stückelberg en le nommant docteur. Aux yeux de ses concitoyens, il passait pour le principal représentant de son art. Autour de lui se groupèrent beaucoup d'artistes, dont les efforts associés tendirent à faire triompher la peinture d'histoire.

La décoration de la Chapelle de Tell avait donné lieu à un concours auquel des étrangers mêmes prirent part. Plusieurs artistes suisses inspirés par leurs sentiments patriotiques, tentèrent, avec des succès inégaux, d'y donner la mesure de leur talent. Seize projets, puisés à la source de la tradition populaire, furent présentés. J. Balmer, de Lucerne, obtint le second prix.

La Société suisse des Beaux-Arts s'est préoccupée, dès l'origine, de la peinture d'histoire. Ses délégués, réunis en 1880, donnèrent pleins pouvoirs à la commission exécutive, pour entrer en relations avec les sociétés des Beaux-Arts à l'étranger. On espérait obtenir par cet intermédiaire des tableaux d'histoire d'une véritable valeur, en vue des expositions du *Turnus*. En même temps on décida, pour élever le niveau de ces expositions, qui allait baissant d'année en année, d'instituer un jury. Il fallait opposer une digue au flot montant des productions médiocres. Le résultat fut que le nombre des œuvres exposées diminua considérablement. En 1880, le catalogue contenait plus de cinq cents numéros ; en 1881, à peine la moitié ; en 1882, deux cent trente et un seulement. Tout cela était bel et bon, mais l'art ne se règle pas sur mesure et une société pour l'élevage de la peinture historique est une chimère. Le danger pour les peintres est de fabriquer sur commande des œuvres sans inspiration, bonnes tout au plus à illustrer des manuels d'histoire.

On voit fréquemment des artistes se rencontrer dans le choix de leurs sujets. Victor Tobler, né en 1846, élève de Lindenschmit, et

Auguste Weckesser (1821-1899) peignirent tous deux le réformateur Zwingli. Tobler s'efforça de mettre sous les yeux du public la *Dispute* de 1523, à l'Hôtel de Ville de Zurich, tandis que Weckesser représenta la *Mort de Zwingli à la bataille de Cappel.* L'inspiration de ce dernier tableau était plus heureuse. Comment, en effet, rendre par le pinceau des entretiens politiques ou religieux? Lessing et Hübner ont échoué dans une tentative semblable.

Tobler mettait en scène une vingtaine de personnages ; ses têtes, fort caractéristiques témoignaient d'une étude approfondie du XVI[e] siècle, mais la scène n'était guère intelligible sans un commentaire. Il eût fallu pour bien comprendre, lire la biographie de Zwingli par Mœrikofer. Tobler a mieux réussi dans les tableaux historiques de genre, tels que *Zwingli dans sa famille.* La *Dispute* appartient à l'Association artistique du canton d'Argovie; la *Mort de Zwingli* est à la bibliothèque municipale de Winterthour. Ici le spectateur saisit à première vue la pensée du peintre. Weckesser est sorti de l'Ecole de Munich. Son tableau, qui figure au Musée de Winterthour, *La diffusion du christianisme parmi les anciens Helvètes,* ne trahit que trop clairement cette influence. Par bonheur, il se trouva un généreux Mécène pour envoyer le jeune homme à Anvers et à Paris. En 1854, il revint à Munich. A partir de 1859, il habita Rome, où il mourut, pleuré de tous ceux qui avaient eu le bonheur d'entretenir avec lui des relations suivies, dans la maison hospitalière de Salomon Corrodi.

Weckesser est-il remarquable surtout par ses tableaux d'histoire? Je me permets d'en douter. La *Mort du Juge Stanga,* l'*Emprisonnement d'Aimé de Muralt* nous laissent froids. *Gertrude de Wart intercédant pour obtenir la grâce de son mari* (1878) rappelle une scène d'un opéra de Wagner par la bigarrure et le nombre des personnages.

En revanche, l'observation de la nature fait valoir tous ses droits dans les œuvres peintes par l'artiste au cours de ses voyages en Sabine et en Albanie. L'*Incendie dans les forêts de la Sabine,* à l'Imthurneum de Schaffhouse, la *Distribution de pain à la fête de Saint Antoine de Cervara, près de Rome,* au Künstlergut de Zurich sont des œuvres qui, à elles seules, sauveront de l'oubli le nom de leur auteur.

Pour clore cette liste, nommons encore, à titre de peintres d'histoire, Walter de Vigier, de Soleure, et Jean-Gaspard Bosshard, de Pfæffikon,

bord du lac de Zurich, élève de Schadow et de Lessing. Ce dernier vécut de 1823-1887 et mourut à Munich. *Waldmann prenant congé de ceux qui étaient en prison avec lui, l'Emprisonnement du chanoine Félix Hœmmerlin,* à Zurich, sont des créations dépassées depuis longtemps; le siècle prochain ne les estimera qu'à titre de documents. Vigier, élève de Léon Bonnat, après avoir cultivé la peinture d'histoire, l'abandonna pour se consacrer à l'illustration des œuvres de Jérémias Gotthelf, où il réussit fort bien.

* * *

Dominant de haut tous ses contemporains par la puissance de sa pensée, et comme isolé dans sa grandeur, Arnold Bœcklin est l'illustre représentant du néo-idéalisme international. Il n'a jamais abordé de sujets nationaux, si ce n'est dans les médaillons exécutés pour le 70me anniversaire de Gottfried Keller et pour le 6me centenaire de la Confédération. Encore cette dernière médaille ne fut-elle jamais exécutée qu'en peinture et, chose curieuse, elle n'obtint pas la faveur officielle.

Bœcklin naquit à Bâle le 16 octobre 1827; il fit ses études à Düsseldorf, sous Schirmer en 1846. De là, il se rendit à Bruxelles, puis à Paris. Il assista avec Rodolphe Koller et le graveur J.-C. Werdmüller à la révolution de 1848. En 1850, nous le trouvons à Rome; les lignes classiques de la campagne romaine lui font comprendre le paysage à la manière dont l'avait compris autrefois Poussin. Mais l'action du milieu romain est moins forte sur Bœcklin que celle des *quattrocentistes* florentins, à commencer par Botticelli. On voit apparaître dans ses œuvres, par exemple dans ses *Tableaux du printemps,* des réminiscences de Sandro.

Le temps qu'il passa en qualité de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Weimar ne fut qu'une sorte d'intermède dans sa carrière artistique. Comme Rodolphe Schick l'a dit dans ses notes publiées par la revue *Pan,* Bœcklin est, en effet, penseur autant qu'artiste; il réfléchit, il creuse un sujet. Et pourtant quand sa fantaisie l'entraîne, ses conceptions aventureuses nous le font voir comme un nouvel Icare. Tout cela ne s'accorde guère avec les qualités requises chez un professeur.

Bœcklin abandonna promptement l'enseignement pour suivre



Combat de Centaures, par A. Bœcklin.
*(Musée de Bâle.)*
Par autorisation spéciale de la « Photographische Union », à Munich.

librement son inspiration. En 1861, il retourne à Rome; en 1866, il travaille dans sa ville natale; en 1871, il fait un séjour à Munich; de 1876-1885, il est à Florence. Alors commence la période zuricoise de son existence; de communes aspirations le lient avec Gottfried Keller. En 1892 enfin, il va s'établir à Fiesole, près de Florence.

Arnold Bœcklin est avant tout un paysagiste; la figure humaine, dans ses tableaux, est toujours expressément subordonnée aux lignes et aux teintes du paysage. Cette harmonie parfaite de la nature avec les êtres vivants qui la peuplent est le secret de la profonde impression produite par ses œuvres. Il nous fait accepter des créations qui s'écartent du type humain normal, des êtres qui n'ont jamais existé que dans sa fantaisie d'artiste. Tel son *Pan*, personnification de la force naturelle primitive, qui fait penser au *Satyre* de Victor Hugo. Il sait donner une figure aux éléments, qu'il conçoit à la manière d'un voyant. Pour lui, ce n'est pas seulement le choc des vagues qui anime les eaux de la mer, ce sont les tritons et les néréides qui s'y jouent et les serpents qui y déroulent leurs anneaux. Qui ne s'est senti empoigné par la grandiose *Idylle marine*, qui s'imposa même aux Français, lors de l'exposition universelle de 1878? « Son *Idylle marine*, écrivait Charles Blanc, est empreinte d'une poésie farouche, qui tient de la réalité et du songe. » C'est bien cela. Bœcklin est un rêveur, mais ses rêves ont la vie. Je n'en veux pour preuve que son dramatique *Combat des Centaures*, à Bâle; son *Centaure chez le maréchal-ferrant*, à Berlin, d'une inspiration si humoristique; ou encore le *Jeu des vagues*, à Munich, avec son hippocampe à l'arrière-plan; le *Jeu des Naïades*, au Musée de Bâle; le *Calme en mer*, à Berne, et le *Ressac* avec la femme mystérieuse qui joue de la harpe sur la côte rocheuse. Armé du sceptre magique, le maître évoque tout un monde fabuleux et le rend si vivant qu'il en devient réel. Il possède « la fixité calme et profonde des yeux » et pourrait dire avec le poète :

> Et, sous mon œil pensif, l'étrange vision
> Devenait moins brumeuse et plus claire, à mesure
> Que ma prunelle était moins troublée et plus sûre.

Le même Bœcklin, qui vit dans un monde fantastique, est aussi un maître portraitiste, tant sont variées et complètes ses aptitudes, et c'est en se peignant lui-même qu'il nous a donné quelques-unes de ses plus belles œuvres.

Bœcklin s'est peint en 1873, en 1885 et en 1893, et quelle observation sûre et fine ces portraits de dates différentes révèlent ! L'artiste s'est découvert lui-même ; il se sent devenir maitre absolu de son talent ; il sait de quoi il est capable et veut donner la pleine mesure de sa manière personnelle. Pour cela il faut qu'il fasse de lui-même une étude approfondie, celle que Socrate conseillait à ses disciples. Quand Bœcklin reproduit sur la toile son visage à lui, c'est comme s'il écrivait une autobiographie. Son caractère et ses sentiments se reflètent sur sa physionomie. Le voici joyeux, verre en main ; le voilà tenant son pinceau et sa palette, devant son chevalet, dans son atelier. Mais le portrait le plus original qu'il ait fait de sa personne est celui qui est daté de 1873 et où l'on voit le squelette de la mort lui jouer un allegro de violon.

Longtemps avant cette époque, Bœcklin prenait grand plaisir à faire des portraits. On a conservé celui de sa mère, peint en 1843 ; celui du graveur Frédéric Weber, en 1860, puis ceux de Lenbach et de Jacob Mœhly. L'excellent portrait de Gottfried Keller est daté de 1889. Il a peint sa femme, se promenant avec lui ou seule. Cette dernière toile, qui fait penser à Anselme Feuerbach, appartient à la Société des Beaux-Arts de Bâle.

Quand les exigences de la décoration d'un monument lui imposent des espaces restreints, Bœcklin se montre très grand, plus grand, serions-nous tentés de dire, que partout ailleurs. Il put s'essayer à la peinture à fresque à Hanovre. Toutes les fresques qu'il a exécutées en Suisse se trouvent à Bâle. Ce sont, dans la cage de l'escalier du Musée, les symboles des forces de la nature, et dans la villa de M. Sarasin-Thurneysen, trois paysages qui furent, en 1897, une véritable révélation pour les amis du maître, lors de l'exposition faite à l'occasion de son jubilé. Ce sont des paysages italiens, avec figures, d'une admirable beauté de lignes.

C'est une erreur de croire que Bœcklin travaille rapidement sans s'appuyer sur des études d'après nature. Il est, au contraire, un très exact observateur. Sans doute il ne reproduit pas indifféremment tout ce que son regard rencontre ; son œil n'agit pas à la manière de l'objectif d'un appareil photographique ; Bœcklin n'en est pas moins un observateur rigoureux et sagace. Il s'en tient au motif essentiel du paysage et laisse de côté les détails secondaires, les traits accidentels,



Portrait de Bœcklin,
par lui-même, en 1873.

Par autorisation spéciale de la « Photographische Union », à Munich.

ceux qui ne cadrent pas avec les lignes principales. Certes c'est là le droit de tout artiste créateur. Bœcklin n'est pas un copiste, mais un styliste et un poète. C'est par la combinaison du sentiment personnel avec la connaissance exacte de la nature qu'il arrive à la variété et à la puissance des effets. Les compositions où domine la forme humaine ne sont pas nées non plus du jour au lendemain ; il leur a fallu du temps pour croître comme tout ce qui vit.

Il arrive à Bœcklin de revenir sur une première conception d'un sujet. Ainsi dans la fameuse *Plainte du berger* de la galerie Schack, connue surtout par l'eau-forte de Hecht, les deux figures principales, un jeune homme et une jeune fille, occupent presque toute la hauteur de la toile. Le dessin primitif, qui est au Künstlergut de Zurich, a une forme différente: il est beaucoup plus large que haut. L'artiste a modifié son premier projet parce que les personnages paraissaient trop éloignés l'un de l'autre ; l'unité de la composition en souffrait. En diminuant l'espace qui les sépare, il a fait comprendre au premier coup d'œil l'intimité des sentiments qui les unissent. Rien ne révèle mieux le génie d'un peintre que de surprendre ainsi la genèse de sa pensée dans une succession d'essais.

Bœcklin est un puissant producteur. Il n'a pas été possible de réunir l'ensemble de ses œuvres dans les expositions nationales suisses qui ont eu lieu en 1883 et en 1896, et de faire voir ainsi toutes les faces de son talent. C'est en 1897, lors du soixante-dixième anniversaire de son illustre enfant, que la ville de Bâle put mettre sous les yeux de la Suisse et de l'Europe quatre-vingt-cinq tableaux du maître. Le catalogue contenait son portrait, dessiné d'après nature par son élève préféré, Hans Sandreuter dont nous reproduisons ici une œuvre remarquable, la *Fontaine de Jouvence* du Musée de Bâle. Une longue procession de visiteurs vint rendre hommage au peintre suisse, et ceux-mêmes qui ne faisaient pas partie de la petite chapelle des « bœcklinisants » reconnurent que la Suisse avait de bonnes raisons pour être fière d'un pareil citoyen.

Le peintre de l'*Ile des morts*, des *Champs-Elysées*, de la *Villa au bord de la mer* est aussi un humoriste exquis. Il semble qu'à s'occuper constamment des côtés sérieux de la vie Bœcklin éprouve le besoin parfois d'en rendre les côtés comiques. Dans son œuvre, comme dans celle de Léonard de Vinci, on rencontre de délicieuses caricatures. Il

recherche de préférence les types très éloignés de l'ordinaire ; il incline même vers le monstrueux et le baroque. Avec ses caricatures, Bœcklin a toujours les rieurs de son côté, d'autant plus qu'elles sont d'une ressemblance incontestable.

Un grand nombre des tableaux de Bœcklin ne sont intelligibles que pour qui en saisit l'intention humoristique. Telle sa *Susanne au*



Hans Sandreuter. — La Fontaine de Jouvence.
*(Musée de Bâle.)*

*bain*, qui doit être considérée du même point de vue que le *Ganymède* de Rembrandt. Il y a de l'espièglerie chez Bœcklin; c'est un satirique. Ses faunes épiant une nymphe, ses pâtres saisis d'une terreur panique, ses pêcheurs qui ont pris une sirène dans leur filet et, stupéfaits, regardent d'un œil de convoitise ses charmes opulents, tout cela est peint avec beaucoup de verve et de bonne humeur. La *Prédication de St-Antoine aux poissons* flagelle d'une ironie acérée l'hypocrisie et montre le peu de fruit de l'enseignement pédagogique. Le saint lui-même n'a pas trop confiance en ces voraces personnages qui l'écoutent, re-

cueillis, la tête dressée au-dessus de l'eau ; prudemment, il cherche à retenir les pans de sa robe que menacent de happer ses pieux auditeurs. Originales toujours, les conceptions de Bœcklin font une impression forte et durable ; ses toiles, d'ailleurs, sont d'une exécution si brillante que, ne les eût-on vues qu'une fois en passant, on en garderait à jamais le souvenir.

* * *

La peinture de genre est celle qui est le plus généralement goûtée et qui, avec le paysage, domine dans nos expositions publiques. L'art, devenu, au XVII^me^ siècle, plus familier, grâce aux Hollandais, avait conquis un public plus étendu et peu à peu détrôné l'académisme. A l'apprêté succéda le simple, auquel, même en France, à la fin du dernier siècle, on fit le meilleur accueil. C'est ainsi que les idylles de Salomon Gessner et ses ravissantes eaux-fortes, qui témoignent d'une saine observation de la nature, eurent plus de succès encore à l'étranger que dans sa propre patrie. Il appartient toutefois au XVIII^me^ siècle, comme Siegmund Freudenberger (1745-1801) dont les gracieuses aquarelles sont à la mode aujourd'hui et se vendent à Paris au poids de l'or. Gessner n'est pas l'unique peintre-poète de son temps ; sur ses traces s'illustra Usteri,[1] le premier président de la Société des artistes zuricois. C'est en 1787 qu'un groupe d'artistes et d'amis de l'art fondèrent cette société, à qui la vie intellectuelle et sociale de Zurich dans la seconde moitié du siècle avait préparé les voies.

Au premier rang des peintres de genre se place le Bernois Frédéric Simon, mort bien jeune (1828-1862) et qui avait en lui l'étoffe d'un Meissonier. Destiné à la pharmacie, il apprit la peinture à l'école de Menn et de Gleyre. Les quelques pages qu'il a laissées lui assurent un nom honorable dans l'histoire de l'art de son pays ; citons d'abord le *Braconnier*, qui lui valut une médaille à l'exposition de Genève en 1852, puis *Pauvreté et Richesse*, qui date de 1856 et appartient à la Société des artistes bernois ; et enfin, la perle de ses créations, la *Diligence*. Il représente son braconnier, non point à la poursuite du gibier, mais chez lui, examinant avec soin la batterie de son fusil. Les enfants, le garçon surtout, sont admirablement dessinés. La scène que peint

[1] Voir I, p. 101 ; II, p. 292, 297, 298, 299.

*Pauvreté et Richesse* se passe sur une grand'route du midi de la France. Une voiture à quatre chevaux emporte une société d'élégants voyageurs, tandis qu'au bord du chemin, près d'une croix sans ornement, gisent des soldats et des ouvriers. Les figures se distinguent par la finesse de la caractéristique ; les groupes se balancent bien ; le contraste est vif, sans être pénible et heurté. La *Diligence* est pour le maître une occasion meilleure encore de mettre en œuvre sa connaissance exacte de la nature. On arrive au relais ; les voyageurs descendent et retirent leurs bagages ; d'autres sont assis et prennent des rafraîchissements. Devant l'hôtel de la Poste, on aperçoit l'escalier qu'anime la présence d'une femme et d'un soldat. Les tableaux de Simon, dont les meilleurs se trouvent au musée Rath à Genève, sont également remarquables par leurs qualités techniques.



Frédéric Simon. — Le Braconnier.
(*Musée Rath.*)

Un autre artiste enlevé prématurément à l'art, Arnold Corrodi (1846-1884) était le fils le mieux doué de Salomon Corrodi. *Oncle et nièces*, son début, peint à Rome en 1874, promettait beaucoup. Jean-Frédéric Dietler, de Soleure (1804-1874) fut plutôt un dessinateur et un aquarelliste. Elève de Gros, il passa du portrait, où il a parfois excellé, à la peinture de genre et représenta de fraîches et gracieuses scènes enfantines, assaisonnées d'un comique de bon aloi.

Vautier et Anker (celui-ci trop peu connu encore à l'étranger) sont en Suisse les maîtres les plus éminents de la peinture de genre au XIX<sup>me</sup> siècle. Benjamin Vautier (1829-1898) appartient à la Suisse romande par son nom et sa naissance, mais entièrement à la Suisse allemande par son éducation artistique. Il sortit de l'école de Düsseldorf où, longtemps avant lui, la peinture de genre était en honneur. La

peinture anecdotique précisément, où il se distingua plus tard, est un produit de Düsseldorf. Ce qui appartient en propre à Vautier, c'est l'acuité du coup d'œil, l'habileté à saisir les traits caractéristiques de la vie populaire et à les rendre, l'admirable sûreté de sa psychologie. Touchantes ou comiques, les scènes qu'il peint sont toujours traitées avec un bonheur égal. Certes, on ne saurait lui refuser du sentiment et de l'imagination. Ses compositions sont toujours intéressantes, dramatiques parfois, ou même mélodramatiques. Ce qui leur manque, c'est le charme proprement pictural. Sa facture est lourde. Il ne pouvait ni ne voulait d'ailleurs peindre comme les Français de son époque ; un séjour qu'il fit à Paris (1856-1857) resta sur lui presque sans influence. Le fini des figures et l'expression de leur visage, voilà ce qui lui importait avant tout, et il négligeait l'impression générale de couleur. Il se classe au premier rang, comme illustrateur de l'épisode d'Oberhof, dans le *Münchhausen* d'Immermann, et de l'histoire villageoise *Barfüssle* de Berthold Auerbach. Il tenta aussi d'illustrer *Hermann et Dorothée* de Gœthe.



Benjamin Vautier. — Le Veuf.
*(Galerie Henneberg, à Zurich.)*

Si Vautier reproduit de préférence des types et des scènes de la Forêt-Noire, il traite aussi parfois des sujets populaires suisses, par exemple la *Promenade en bateau à vapeur sur le lac de Genève*, le *Bap-*

*tême*, le *Cortège funèbre traversant le lac de Brienz*, et l'*Eglise de village*. Mais ce sont là des exceptions. Chez Vautier, les motifs de la Forêt-Noire sont de beaucoup les plus nombreux. Les sujets qu'il choisit manquent un peu de grâce et d'élégance. *En route pour le mariage civil* (1877), *Une visite de la ville* (1879) ont même quelque chose de la lourdeur gauche et empesée des bureaucrates allemands. Il peint avec succès l'impression que font sur ceux qui l'écoutent les exagérations



Benjamin Vautier. — Le Baptême.
Par autorisation spéciale de la « Photographische Gesellschaft », à Berlin.

d'un hâbleur (1873) ; son *Jeune homme invitant sa danseuse* (1882) est parlant. On goûte pareillement ses figures isolées, comme la *Jeune rêveuse*, de 1879, peut-être plus remarquables encore par la finesse extrême de l'observation.

Parfois, comme dans le *Banquet à la campagne*, Vautier s'élève, et ce n'est pas peu dire, à la hauteur de Louis Knaus. Comme celui-ci, il ébauche soigneusement ses tableaux ; pour chaque figure, on possède nombre d'études. Il a même peint deux fois l'*Arrestation* en deux formats différents. La première esquisse de son tableau, qui fit sensation à l'exposition de Munich en 1879, est de-

venue la propriété de la fondation Gottfried Keller et se trouve actuellement au musée Rath à Genève. Elle est extrêmement précieuse pour connaître la genèse et l'achèvement d'une œuvre importante de Vautier qui était, comme on sait, difficile envers lui-même. Ce grand artiste est assez mal représenté dans les musées de son pays. Nulle part ne s'y trouve un tableau de lui, ni à Berne, ni à Zurich, qui puisse se mesurer avec cette délicieuse *Première leçon de danse* (1868), à la galerie nationale de Berlin. C'est regrettable, car Vautier serait pour la jeune génération un excellent modèle comme dessinateur. On ne saurait parler des peintres de genre les plus éminents de l'Allemagne sans prononcer son nom. Lübke a raison : « Jamais, dit-il, les scènes que peint Vautier ne sont superficielles ; jamais il ne suppose, comme tant d'autres, qu'en l'absence de caractères intéressants, nous nous contenterons de l'intérêt que peuvent offrir les costumes ; la vie intérieure de ses personnages se traduit toujours pleinement et finement dans leur apparence extérieure ; pas une ligne, pas un trait qui ne semble pénétré de leur riche individualité. »

Albert Anker (né en 1831 à Anet) est à Vautier ce que Jérémias Gotthelf est à Berthold Auerbach. Sorti de l'école de Gleyre, il passa nombre d'hivers à Paris, sans laisser entamer son originalité. Il est resté Suisse et il a fixé, comme personne, les types des paysans bernois ; tout ce qu'il peint et dessine est fortement marqué du cachet local. Son génie est proche parent de celui d'Albert Bitzius, dont il a magistralement illustré les histoires villageoises (*Joies et misères d'un maître d'école, Dursli*, le *Buveur d'eau-de-vie*, le *Faiseur de balais de Rickwyl, Comment cinq jeunes filles périrent misérablement dans l'eau-de-vie, Comment Joggli cherche une femme*). Aucun de ses collaborateurs, Vigier, H. Bachmann, K. Gehri, ne s'est assimilé comme lui la manière de Gotthelf, malgré tous leurs efforts pour entrer dans l'esprit du grand conteur populaire.

La valeur d'Anker ne fut généralement connue en Allemagne que lorsque parut l'album qui contenait un choix de ses œuvres admirablement reproduites. Et encore n'y trouvait-on point les tableaux de genre historiques si caractéristiques, tels que la *Soupe au lait de Cappel*, de 1869. Parfaite au point de vue technique, cette toile peut être considérée comme le chef-d'œuvre de l'auteur et comme un exemple classique de la façon de traiter l'anecdote historique. La veille de la bataille de

Cappel, des guerriers des deux armées, rapprochés par le ressouvenir de leur ancienne amitié, sont assis à l'ombre d'un arbre et mangent une soupe au lait. A gauche, les protestants, à droite, les catholiques. Bien que les figures soient symétriquement groupées, cinq de chaque côté, la composition est très vivante. Les figures sont supérieurement dessinées et montrent par quelle excellente école Anker avait passé. Lui-même disait de Gleyre : « Il aimait à ce qu'on dessinât longtemps et à ce qu'on ne se mît à peindre que tard, persuadé que c'est le dessin qui est la base de tout art..... Il voulait voir les dessins blonds, la lumière bien blanche, le noir employé très sobrement. C'est le *chic* qui était son grand ennemi. »



Albert Anker. — Etude.

Tout ce que produit Anker est empreint d'un sentiment profond. *La Mort dans la hutte lacustre*, exposée au salon suisse de 1881, est d'un effet poignant. Ici, comme avec la *Femme lacustre et son nourrisson* (1873), nous voyons l'artiste sur le terrain préhistorique. Cette dernière toile, qui fit sensation au salon de Paris, a un grand charme poétique. La *Prière de l'après-midi* est la peinture fidèle de la population protestante de son pays ; un autre tableau, émouvant aussi, représente un enfant qui dépose une couronne sur le lit de mort de sa petite amie.

L'artiste, qui avait étudié d'abord la théologie, aime à montrer le sérieux de la vie. Mais l'humeur enjouée et l'amour des enfants lui sont aussi particuliers (*Enfants au bain*, le *Petit architecte*). Que parfois il ait pris le burin et exécuté, par exemple, des illustrations pour l'almanach les *Alpenrosen*, qu'il se soit même exercé dans l'art décoratif en peignant de la faïence pour une maison de Paris, ce sont là choses



Frank Buchser. — Idylle en Italie.
*(Künstlergut, Zurich.)*

assez peu connues. En 1866, il obtint, en même temps que Vautier, la médaille d'or à Paris.

Nombreux sont les peintres de genre qui se sont fait un nom dans la Suisse allemande. Parmi les morts, nommons encore Frank Buchser (1828-1890) et Robert Durheim. Tous deux ont beaucoup voyagé, connu la vie et les mœurs de beaucoup d'hommes et trouvé en Orient les motifs de leurs œuvres principales. Le *Marché au Maroc* de Buchser, son *Douar arabe* sont des toiles qui valent certainement par les qualités d'exécution celles du Français Decamps. Il s'efforçait de rendre fidèlement ce qu'il avait vu ; de là ses deux qualités dominantes : l'expression directe de la vérité et le don de la vie.

Durheim, quoique doué d'éminentes qualités, n'obtint qu'après sa mort le succès qu'il avait en vain cherché pendant sa vie. Elève de Lugardon et d'Ary Scheffer, sachant dessiner et peindre, il avait l'œil exercé et la main sûre. Mais ce n'était pas un poëte. Ses études se distinguent surtout par une admirable exactitude qu'on remarque aussi bien dans ses portraits que dans ses peintures d'intérieur. Celui du grand critique d'art anglais, John Ruskin, esquissé à Florence en 1846, actuellement au musée de Berne, est d'une ressemblance parfaite.

Bien différente fut la manière d'Aloïs Fellmann, artiste qui faisait concevoir les plus grandes espérances, mais qui malheureusement mourut jeune encore, à Düsseldorf, en 1892. Sa dernière œuvre, Le *Dimanche des Rameaux,* au musée de Lucerne, appartient à la Confédération. Dans l'*Enterrement à la campagne,* Fellmann fait preuve également de grandes qualités. C'est un excellent dessinateur et qui caractérise à merveille. Il a la fraîcheur, le naturel et l'harmonie des couleurs. Par la conception, l'ordonnance, l'exécution et le rendu des détails, son *Dimanche des Rameaux* est un chef-d'œuvre. On en trouve une reproduction phototypique dans le *Neujahrsblatt* de la Société des artistes zuricois, de 1894.

On doit exiger du peintre de genre qu'il choisisse des sujets agréables par eux-mêmes. Il y a assez de laideurs dans la vie sans les éterniser encore sur la toile et justifier ainsi le mot de Pascal : « Quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire pas les originaux ! ». Conrad Grob (né à Andelfingen en 1828) est pénétré de cette vérité et choisit de préférence des sujets qui disent au cœur quelque chose, le bonheur d'une jeune mère, la joie d'un grand-père à considérer son petit-fils. Il nous montre la marchande d'almanachs, l'improvisateur, l'artiste en voyage. Dans la peinture d'histoire, Grob n'est heureux que lorsque, comme dans *Pestalozzi à Stans,* le motif de genre prédomine. Sa *Bataille de Sempach,* au palais fédéral à Berne, est manquée ; Winkelried, comme figure principale, ne ressort pas assez.

Tandis que le mélange des genres semble caractériser certains artistes, d'autres se consacrent exclusivement à un seul genre. Tels le Saint-Gallois Emile Rittmeyer[1], qui, dans sa *Fête alpestre*, peinte en 1865, a fixé de main de maître le type appenzellois, et son compatriote

[1] Voir I, p. 217, 293.

Séverin Benz, qui a cultivé surtout le genre religieux et orné de tableaux bien des églises de son canton. Il a fait aussi d'admirables peintures de fruits. Son œuvre a plus de variété que celle de Melchior-Paul von Deschwanden (1811-1881), qui a mis son pinceau exclusivement au service de l'église. On ne saurait, en effet, ne point parler ici de cet artiste. Il a peint infatigablement, pour les églises et les couvents des cantons primitifs, des madones et des saints ; il en est sorti près de 2000 de son atelier, en quarante années, il est vrai, de 1840 à 1880 ; mais cela fait toujours une moyenne de cinquante tableaux par an. C'était un peintre expéditif que Deschwanden, prompt à concevoir comme à exécuter. Répétant jusqu'à satiété le même motif, ses toiles, surtout dans les derniers temps, sentaient passablement la fabrique. Jusqu'à la fin, il a travaillé dans le goût de Deger et d'Overbeck et ses tableaux, comme ceux de ces maitres, font l'effet de copies d'anciennes œuvres.

Parmi les artistes contemporains, Ottilie Röderstein (née en 1859) a peint aussi une madone, mais d'une façon absolument originale. Elève de Gussow, à Berlin, elle acheva de se former à l'école de Carolus-Duran et de Henner, à Paris. Ses portraits. Les *Fiancés* et l'*Orphelin*, qui frisent un peu la peinture de genre, sont d'une technique supérieure ; à leur mérite a répondu le succès : en 1888, Mlle Röderstein obtenait au Salon de Paris une mention honorable et, à l'Exposition universelle de 1889, une médaille d'argent.

*
* *

Avec Ottilie Röderstein, nous arrivons à la peinture de portraits, et rencontrons d'abord Antoine Graff (1736-1813). Ses œuvres si impersonnelles et si calmes, qui les croirait produites dans une période de crise et de bouleversement ? Gœthe le cite dans *Vérité et Poésie ;* mais, dans le fait, ses portraits ne respirent que la pure et simple vérité. Le portrait de Graff par lui-même est une perle. « La tête, dit Gœthe, est excellente, l'œil plein d'éclat ; seule l'attitude de l'artiste, qui se penche en avant, appuyé sur le dossier d'une chaise, ne me plait pas, d'autant moins que ce dossier étant percé à jour, il semble que la toile soit trouée dans le bas ». Graff était le peintre prédestiné des grands hommes de son temps ; avec son art nerveux et sa technique sûre, il

a transmis à la postérité, en des portraits pleins de relief, les traits de Schiller, de Lessing, de Wieland et de Herder. Ont posé également devant lui Moïse Mendelssohn, Sulzer de Winterthour, Gellert et Bürger, Gottfried Kœrner et les Suisses Gessner et Bodmer. D'une main diligente, dit son biographe Muther, il a fait de tous ces hommes des portraits d'une exacte ressemblance. — Auprès de Graff travaillait Félix-Marie Diog (1762-1834), élève de Jean-Melchior Würsch. Cet homme modeste de la vallée d'Urseren, s'il ne parvint pas à la célébrité, eut l'honneur tout au moins d'être remarqué par Gœthe, lors du voyage de ce dernier en Suisse. A Stäfa, où Gœthe se lia d'amitié avec Jean-Henri Meyer (1760-1832), il fit aussi la connaissance de Diog et apprit à l'apprécier.


C. Stauffer. — Projet de statue de Bubenberg.

A une époque plus récente, la Suisse a également produit d'excellents portraitistes prenant l'art au sérieux et fuyant le maniéré. Les portraits, dont on reconnait de loin déjà qu'ils s'inspirent de photographies, deviennent heureusement de plus en plus rares.

La peinture ne doit en aucun cas renoncer à l'étude directe de la nature. Que les peintres s'attachent à ce qu'ils ont longuement et attentivement considéré eux-mêmes, non à des instantanés, à des reproductions photographiques.

Guillaume Füssli (né en 1830 à Zurich) et Charles Stauffer sont au premier rang des portraitistes contemporains. Le premier, élève de Berdelle à Munich et de Couture à Paris, est redevable de son talent à l'étude approfondie qu'il fit des anciens maitres italiens; ses copies



C. Stauffer. — Le Crucifié.
*(Musée de Berne.)*

d'après Raphaël et le Titien, qui valent celles de Lenbach, montrent à quel point il avait pénétré dans l'intimité de ces maitres. Il réussit aussi bien les groupes que les figures isolées; nous citerons, par exemple, le portrait du professeur Clœtta et celui du colonel Rothpletz avec sa femme. Charles Stauffer a tenu les promesses de son jeune âge. Son premier portrait, celui du statuaire Klein, peint en 1881, à Berlin, lui valut, à l'exposition académique des beaux-arts de cette ville, la petite médaille d'or ; le dessin et le modelé en sont admirables. Stauffer, qui procédait de Löfftz et de Guillaume Diez à Munich, subit ensuite l'influence de Max Klinger, avec lequel il se rendit en 1888 à Rome, pour devenir son émule comme statuaire. Stauffer avait toujours composé avec difficulté et ne trouvait plus, à graver et à peindre, de véritable satisfaction; tout le poussait ainsi vers la sculpture. C'est dans cette dernière phase de sa carrière trop tôt terminée qu'il créa l'*Adorateur* (1888) et le projet du *Monument de Bubenberg* (1890). Mais les meilleures créations du maître, comme chacun a pu s'en convaincre lors de l'exposition de ses œuvres à la galerie nationale de Berlin (1891-1892), ce sont, sans contredit, ses portraits d'hommes illustres. Ceux du docteur Bardeleben (1883), du directeur l'Arronge et de Gustave Freytag (1877) sont le triomphe de la peinture moderne de portraits. Ceux de sa mère et de sa sœur ont un charme plus intime. Son *Crucifié* (à Berne, 1887), une académie de grandeur naturelle, est remarquablement modelé ; excellente aussi son étude de têtes de morts (1881).



David Hess. — Le quart d'heure de Rabelais.
(Vignette de la *Badenfahrt*.)

* * *

Peut-être est-ce ici le lieu de dire un mot des peintres satiriques, qui ont également représenté, sous leurs côtés ridicules, il est vrai, les hommes de leur temps, surtout ceux qui jouèrent un rôle politique. Suivant que ces peintres étaient conservateurs ou radicaux, ils se sont

attaqués à des radicaux ou à des conservateurs. Le Zuricois David Hess[1] (1770-1843) appartenait au parti conservateur. Dans les délicieuses caricatures de la *Hollandia regenerata* (Londres 1796), il montre les inconvénients qu'entraînait la réorganisation de l'état. Le *Scharringelhof* (1801), où il fustige avec esprit les « épiciers », met en scène les Zuricois ; la *Bascule politique* (février 1802) a trait à l'époque napoléonienne. Hess a pu être blessant, mais ses pages les plus caustiques, restées entre les mains de particuliers, n'ont jamais été connues du public. La cause radicale était soutenue par le Soleurois Martin Disteli.[2] Il y a de lui à Olten des tableaux de retables et au musée de Soleure des projets de tableaux d'histoire, par exemple une esquisse du siège de Soleure par le duc Léopold (1318) ; ce ne sont pas ces œuvres, néanmoins, qui ont fait sa réputation, mais les calendriers illustrés portant son nom qui ont paru entre 1830 et 1850. Il sait rendre les mouvements des foules et reproduit avec une vie intense les assemblées tumultueuses, comme dans son *Combat des cornus et des onglus*[3]. Les événements retracés dans son calendrier surgissent aux yeux du lecteur avec leurs traits caractéristiques. Le *Züriputsch*[4] et le *Landsturm argovien*[5], avec le père Théodose et le curé Knecht, sont parmi ses meilleures caricatures. Hieronymus Hess[6] (✝ 1850) a voulu aussi être un peintre d'histoire (la *Bataille de St-Jacques* ; la *Peste noire à Bâle en 1349*) ; mais les seules œuvres de lui qui arrêtent aujourd'hui encore l'attention, sont ses productions assaisonnées d'humour et d'esprit satirique, ses petites esquisses surtout, rapides, mais d'un crayon sûr. Il y prend en quelque sorte en flagrant délit ces étranges personnages qui lui servent de modèle. *Les sept Souabes*, *Niggeli Münch* et *Boppi Keller* sont de très divertissantes fantaisies.



M. Disteli. — Entrée du roi de Prusse à Neuchâtel.

[1] Voir II, p. 300, 301, 311.
[2] Voir I, p. 128, 199, 200, 203.
[3] Voir I, p. 195.
[4] Voir II, p. 132.
[5] Voir I, p. 204, 205.
[6] Voir I, p. 467.

Martin Disteli. — Scène de cantine.

*
* *

C'est dans le paysage que les peintres suisses montrent le plus d'originalité, et ici l'on peut parler de nouveau d'un art national. Les peintres romands ont su tirer parti des beautés naturelles qui attirent les étrangers dans notre pays et ils ont donné une importance européenne à la peinture alpestre. Mais d'autres les avaient précédés dans cette voie. Au XVIII^me siècle déjà, Gaspard Wolf (1735-1798) s'efforçait de découvrir pour la peinture le monde des Hautes-Alpes, s'enfonçant dans les gorges, franchissant les cols, parcourant assidûment et vallées et glaciers, amassant des matériaux pour ses *Alpes helveticæ*. Après lui vint Louis Hess (1760-1800), doué d'un sentiment délicat de la nature et qui se consacra avec amour à l'étude de la Suisse, sa patrie, et de la campagne romaine. Voilà les vrais précurseurs de la peinture alpestre, et c'est pourquoi leurs noms ne doivent pas tomber dans l'oubli, malgré les immenses progrès accomplis plus tard par le paysage. Comparés aux tableaux de Völlmy, ceux de Hess semblent aujourd'hui bien primitifs, et les glaciers de Wolf d'une technique bien rudimentaire auprès de ceux de Wilhelm-Louis Lehmann (né en 1861), dont le *Lac de Merjelen* (1897) rivalise avec les plus belles créations des peintres romands.



Hieronymus Hess. — Caricature.

Dans nos expositions, le paysage est d'ordinaire bien supérieur en nombre aux autres genres. Mais tous les paysagistes ne laissent pas à leur amour de la patrie le soin de guider leur pinceau. Fort heureusement, dirons-nous, car c'est à ce sentiment qu'on doit le développement de la peinture de « vues », qui est la caractéristique de la première moitié du siècle et dont un artiste de valeur, Gabriel Lory (1784-1846), n'a pas su lui-même se préserver. Mais dans la seconde moitié du siècle, et c'est là son trait distinctif, le paysage s'est affranchi de ce genre des « vues suisses ». C'est à une tendance essentielle-

ment moderne que se rattachait Charles Bodmer († 1893), en suivant l'exemple de l'école de Fontainebleau. Par ses « paysages intimes », il a contribué à détrôner l'ancien paysage historique. Ses gravures et eaux-fortes sont aussi d'un sentiment très personnel. Plus efficace fut l'action qu'exerça dans le même sens, par ses études surtout, le Soleurois Otto Fröhlicher (1840-1890), plus connu à Munich, où il vivait,



Paysagistes en tournée alpestre (1825).
*(D'après un dessin de Gottfried Weiss.)*

qu'en Suisse. Ses plaines aux chênes noueux, sous un ciel chargé de pluie, sont d'un effet puissant. Un artiste d'une plus grande valeur encore, Adolphe Stäbli (né en 1842), cherchait volontiers ses inspirations au bord des lacs d'Ammer et de Starnberg. Ses paysages, où de majestueux groupes d'arbres se détachent en silhouettes sévères sur un horizon sombre, témoignent d'un sentiment très fin des lignes et des couleurs. Robert Zünd, à Lucerne, (né en 1827), est resté fidèle à sa patrie. Son œil merveilleusement organisé pénètre dans les mystères les plus profonds et les plus délicats détails de la nature. Personne n'a

rendu avec un sentiment plus intense la poésie de la forêt silencieuse. La *Forêt de chênes*, au Künstlergut à Zurich, et *Vers Emmaüs,* sont des chefs-d'œuvre de premier ordre.

Toutes les tendances modernes, l'école du plein-air, comme l'impressionnisme, trouvent leur application dans le paysage. Tous les pays s'offrent au paysagiste : l'Orient, qu'Eugène Bracht, fixé à Berlin (né en 1842), a cultivé de préférence, la Haute-Bavière, dont s'inspire Jean-Gottfried Steffan (né en 1815), les côtes de France, où Guillaume Lehmann va chercher des motifs. C'est là aussi que Jean-Jacques Ulrich (1798-1877) a peint ses meilleures marines. Le paysage peut être objectif ou subjectif. Le premier s'efforce de rendre la nature telle qu'elle est ; le second ne voit dans la nature qu'un miroir de ce qui se passe dans l'âme. Le danger pour celui qui ne cherche en créant qu'à traduire ses sentiments, c'est de tomber dans le maniéré. Le Bâlois Rüdisühli a réussi parfois (*Source au pied du Casanna, Entrée du printemps, Pâturage d'automne*) à éviter cet écueil et à faire des tableaux très riches d'inspiration et d'une grande intensité d'effet.



Gottfried Mind.

*
* *

Des animaliers suisses au XIXe siècle, nous ne mentionnerons que Gottfried Mind[1] (1768-1814) et Rodolphe Koller (né en 1828), qui représentent la peinture des animaux l'un au début, l'autre à la fin du siècle. Mind est un artiste extrêmement original. Assez disgracié de corps et d'esprit, la nature ne lui avait accordé qu'un seul don, celui qui fait les artistes. Pour le reste il ne s'élevait guère au-dessus d'un crétin, n'ayant jamais pu, en fait de culture générale, aller au delà des notions les plus rudimentaires; c'est à peine s'il savait écrire son nom.

[1] Voir II, p. 7, 76.

Depuis 1780, il vécut chez Freudenberger, peignant tranquillement pour lui-même ses célèbres chats qui lui valurent le surnom de *Raphaël des chats.* Son imagination, guidée par une observation fine, était inépuisable dans l'invention de nouveaux motifs : chats jouant avec leurs petits, heure du repas, sommeil de midi, chattes et matous se mesurant des yeux en grondant ; autant de scènes typiques. Mind a



G. Mind. — Ours dansant.

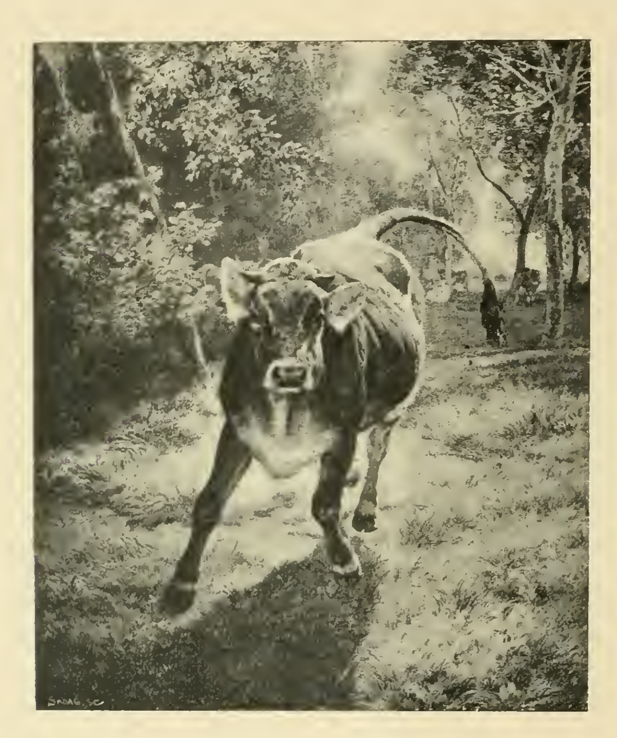
peint aussi d'autres animaux, des ours, des chiens barbets, des lions et des singes qui contrefont les hommes.

Rodolphe Koller est le Potter du XIX[e] siècle, plus varié pourtant que le maître hollandais du dix-septième. Il a fait aussi d'excellents paysages. Ses tableaux sont toujours habilement composés et se distinguent par d'heureux effets de lumière, par le modelé, l'harmonie des couleurs et la justesse de la perspective. La *Poste du Saint-Gothard*[1] suffirait à lui assurer l'immortalité. Ce tableau, qui appartenait d'abord à Alfred Escher, devint, après sa mort, la propriété de sa fille, puis, par testament, celle du conseiller fédéral Welti et enfin de son

[1] Nous reproduisons ce tableau au chapitre « Voies de communications, t. III ».

fils, qui en fit don au Künstlergut de Zurich. La *Poste du Gothard* reproduit, dans le goût classique, une image d'un temps qui n'est plus. C'est ainsi qu'on franchissait le Gothard avant qu'on eût percé un chemin au travers de la montagne.

L'exposition des œuvres de Koller, organisée en 1898, à Zurich, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, offrait une grande variété. Des taureaux et des vaches, qu'on eût dit croqués tout vivants sur la toile comme par enchantement, alternaient avec des moutons et des chevaux. En 1881, Koller peignait sa dramatique *Fenaison* et en 1883 son *Chemin des moutons.* L'habileté avec laquelle la laine est rendue rappelle le pinceau de Rosa Bonheur. Le maître n'a rien perdu de sa force créatrice et c'est avec un plaisir toujours nouveau que le public contemple les lourds et placides quadrupèdes errant dans le paysage ensoleillé et pittoresque du *Zurichhorn.* Dans une de ses principales œuvres, où il met en scène un semeur, il a poétiquement exprimé ce que coûte de peine et de labeur la vie des champs : « Qui ne sème pas ne récoltera pas », nous crie éloquemment cette toile. Rodolphe Koller a semé et une moisson abondante a levé.



Rodolphe Koller. — Veau gambadant.
*(Phot. Ganz, Zurich.)*

* * *

Pour esquisser un tableau complet de l'art au XIXe siècle, on doit y comprendre les arts graphiques. La gravure sur cuivre et notamment la gravure à l'eau-forte, le plus moderne des arts graphiques, ont fait en Suisse aussi des progrès considérables. On compte les peintres qui n'ont pas, au moins une fois, pris la pointe pour confier directement à la plaque de cuivre une heureuse inspiration.

En ce qui concerne la gravure au burin, nous mentionnerons un groupe d'artistes qui se rattachent au mouvement romantique en Allemagne. Les peintres de cette époque formaient des graveurs pour reproduire leurs œuvres. Répudiant la tendance de Wille et de Schmidt et préconisant la technique de Marc-Antoine et de Dürer, ils revinrent aux anciens moyens d'expression et recommandèrent aux graveurs qu'ils employaient de s'attacher avant tout au dessin. Parmi ces derniers, citons Samuel Amsler, de Schinznach (1791-1849), et Henri Merz, de Saint-Gall (1806-1875). Amsler, élève de Lips et de Hess, fut nommé en 1828 professeur à l'Académie de Munich. Il reproduisit au simple trait l'œuvre de Thorwaldsen et divers tableaux de Cornelius et de Raphaël. Merz grava *Le Jugement dernier*, de Cornelius, et la *Maison de fous*, de Kaulbach. Poussant le système à ses dernières conséquences, un élève d'Amsler, Charles-Arnold de Gonzenbach, de Saint-Gall (1806-1885), ne traça plus que de purs contours. Il eut ainsi mieux que tout autre le sentiment d'être arrivé à la limite de ses moyens d'expression et il se décida parfois à faire de la gravure en couleurs.

Au premier rang des graveurs suisses contemporains se placent J.-C. Werdmüller (1819-1892), Jean Burger et Frédéric Weber (1813-1882). Dans les premiers travaux de Burger, se reconnaît la sévère tradition d'Amsler. Ce n'est que plus tard, en effet, qu'il se préoccupa de la couleur et fit ses chefs-d'œuvre, la *Vierge à la chaise*, de Raphaël, et l'*Aurore*, de Guido Reni. Robuste toujours, malgré ses soixante-dix ans, il publiait dernièrement une admirable reproduction de la *Dame voilée* au palais Pitti. Disciple d'Amsler également, Frédéric Weber, de Bâle, acheva de se former auprès de François Forster, du Locle, éta-

bli à Paris, qui est sans contredit un des plus éminents graveurs du XIXe siècle. Ce fut un bonheur pour Weber que ce contact avec l'école française. A Munich, il avait compris déjà, il est vrai, combien sa propre conception différait de celle des maîtres allemands les plus réputés d'alors. Tandis qu'il rêvait d'œuvres achevées, répondant à ses dispositions pour la peinture, à son goût pour la richesse du coloris, il voyait ces maîtres sacrifier la couleur au dessin et sentait combien la sécheresse de leur manière était fatale au progrès de la gravure allemande. Rien d'étonnant à ce qu'il y répugnât, lui qui devait interpréter un jour le coloris intense du Titien (*Amour céleste et amour terrestre*). Ce n'est qu'en 1840 néanmoins que s'acheva son évolution, à Paris. où, en étudiant les portraits historiques qu'il gravait pour la galerie de Versailles, il apprit à « individualiser » dans une plus large mesure et avec une plus grande exactitude. Au salon de 1859, la *Vierge au linge*, de Raphaël, lui valut une distinction. De retour à Bâle, il s'attacha de préférence à Hans Holbein, le jeune, se surpassant dans le portrait du maître par lui-même (1847), *Laïs corinthiaca* (1865), *Amerbach* (1873) et *Erasme* (1878), pages où il atteint le comble de son art. Aussi, lorsqu'il obtint la plus haute récompense à l'Exposition universelle de Paris en 1878, la critique fut unanime à déclarer qu'un maître de premier ordre, tel que lui, avait entièrement mérité cette distinction.



Vignette par Salomon Gessner.

La gravure à l'eau-forte est devenue très florissante. Depuis que Rembrandt, au XVIIe siècle, a montré quels effets on en peut tirer, les artistes les plus éminents s'y sont adonnés et ont été à la fois peintres et graveurs. En Suisse, elle ne prit point brusquement son essor, ayant, à la fin du siècle précédent, passé déjà au premier plan. Salomon Gessner (1730-1788), bien que simple amateur en dessin, maniait la pointe plus sûrement que la plume. Il débuta en 1753 par des vignettes et des illustrations pour des almanachs et des livres. En 1762 et 1765 parut, ornée de gravures de sa main, l'édition de ses œuvres en quatre volumes; en 1770, 1771 et 1772, l'édition in-octavo en cinq volumes; en 1777 et 1778, l'édition in-quarto. En outre, il



La Lecture. — D'après une aquarelle de Freudenberger.
*(Collection fédérale des estampes.)*

publia en 1764, 1768 et 1771 une série d'eaux-fortes représentant des paysages, dont une partie avec des personnages mythologiques. Ici, à la vérité, l'on constate le défaut chez l'artiste d'une étude sérieuse de la figure. Ce qu'il réussit le mieux, ce sont de petites vignettes semées dans le texte avec de joyeux amours et des anges naïvement folâtres[1].

En Allemagne, Adrien Zingg (1734-1816), graveur de la cour à Dresde, faisait honneur à la Suisse. Disciple de Wille et ami de Chodowiecki, s'il a été surfait de son temps comme artiste, il n'en a pas moins gravé à l'eau-forte d'excellents paysages ; ses vues des environs de Dresde, de Meissen et de Potsdam ont de la finesse et de la grâce ; mais l'exécution en est un peu machinale et sans grande distinction. Combien plus originaux les maîtres qui restèrent fidèles aux motifs de leur pays! Sigismond Freudenberger et Nicolas König[2] en sont d'éclatants exemples. Le premier, qui vécut quelques années à Paris (1765-1773), où il fréquenta Greuze et Boucher, a fidèlement traduit en de simples scènes champêtres le côté idyllique de la vie du peuple dans sa patrie. Son élève, Nicolas König (1765-1832) éveilla par ses œuvres le sentiment de la beauté du paysage alpestre, qu'il connaissait à fond par un séjour de onze années dans l'Oberland bernois. Comme



Dessin de Freudenberger.
*(Collection fédérale des estampes.)*

[1] Plusieurs des vignettes décoratives de cet ouvrage sont empruntées à l'œuvre de Salomon Gessner ; entr'autres l'entête et le cul de lampe du présent chapitre ainsi que ceux du chapitre « Musique dans la Suisse romande ».

[2] Voir I, p. 87.

Freudenberger, il est très bien représenté au cabinet des estampes de l'Ecole polytechnique suisse. Il est généralement connu comme organisateur de la fête des pâtres à Unspunnen, devenue célèbre par la description de Mme de Staël. Mentionnons encore l'aimable François Hegi[1] (1774-1850) dont les nombreuses esquisses et eaux-fortes au Künstlergut de Zurich attestent la fécondité en même temps que le soin minutieux. Il excella surtout dans l'aqua-tinte.



Dessin de Freudenberger.
*(Collection fédérale des estampes.)*

Dans la seconde moitié de ce siècle, la gravure à l'eau-forte acquit une popularité sans pareille ; pas d'exposition où elle ne joue un rôle. En Allemagne, il s'est créé, dans les grandes villes, des sociétés d'aquafortistes dont firent partie des artistes de notre pays. De là vient que souvent des publications étrangères contiennent les meilleures œuvres de graveurs suisses. Robert Leemann, ces derniers temps, s'est voué de préférence au portrait ; Gaspard Huber, décédé en 1882, s'est consacré, avec le sérieux du géologue, au paysage des hautes Alpes. D'autres, Charles-Théodore Meyer, de Bâle, élève de l'inoubliable Jean-Léonard Raab à Munich, Albert Welti et Hermann Gattiker, de Zurich, si remarquablement doué, ont préféré la plaine.

Un artiste qui, au point de vue technique, a fait époque, est Charles Stauffer[2], de Berne, trop tôt disparu. On ne saurait trop insister sur sa valeur comme aquafortiste. Né en 1857 à Trubschachen dans

[1] Voir II, p. 54, 294.
[2] Voyez II, p. 311, 324.



Nicolas Kœnig. — Intérieur dans l'Oberland.

l'Emmenthal et mort en 1891 à Florence, Stauffer grandit à Neueneck sur la Singine. De bonne heure, il dessina d'après les illustrations de Jérémias Gotthelf par Walthard, et en 1873 il reçut l'enseignement de P. Volmar à Berne. Parti en 1874 pour Munich, il trouva de l'occupation chez un peintre-décorateur et plus tard chez Onaglio qui peignait des décors de théâtre. Il fréquenta ensuite pendant quatre ans l'Académie. En 1880, il se rendit à Berlin où Pierre Halm l'initia à la gravure à l'eau-forte : en 1888 il quittait cette ville pour Rome, avec l'intention de se consacrer désormais à la sculpture. Mais là se termina sa carrière : entraîné comme homme sur une pente funeste, il fut perdu pour l'art.



Portrait de Stauffer, par lui-même.
Par autorisation spéciale de MM. Amsler et Ruthardt, Berlin.

Charles Stauffer contribua beaucoup au développement de la gravure à l'eau-forte en Allemagne. Sa première page, une femme en pied d'après nature, gravée au trait, était une eau-forte pure. Mais plus tard ce genre de gravure ne lui suffit plus, aussi peu d'ailleurs que le trait simple, en usage depuis le commencement du siècle, purement schématique, sans couleur et sans vie. Il prit donc le burin, visant aux effets qu'obtenait Gaillard, et le maniant librement, comme les Français modernes, il voulut ne triompher que par lui. Le portrait de sa mère (1885) et une figure masculine en pied d'après nature furent les résultats brillants de ses essais. Comme eaux-fortes pures, nous mention-

nerons encore les portraits de Gustave Freytag, de Conrad-Ferdinand Meyer et d'Adolphe Menzel, qui, par l'effet plastique plutôt que pictural, n'ont jamais été surpassés. Stauffer a utilisé tous les moyens à sa disposition, sauf l'aqua-tinte. Il retouchait une dernière fois ses planches avec le burin, pour arriver à cette perfection des détails et du clair-obcur (*Portrait d'Eva Dohm, 1886*) qui caractérise toutes ses pages.

* * *

Les sœurs de la peinture, l'architecture et la sculpture, ont sur elle l'avantage qu'elles s'offrent d'elles-mêmes aux regards. Au lieu que pour jouir des ouvrages des peintres, il faut visiter les galeries et les expositions de tableaux, les édifices et les monuments élevés aux grands hommes ornent les places publiques accessibles à chacun. L'architecture est de plus en plus prospère en Suisse où l'on construit quantité de maisons d'école, de théâtres, d'hôtels des postes et d'églises ; parmi celles-ci, nous citerons notamment les églises à coupole centrale de Bluntschli et la synagogue de Chiodera et de Tschudi à Zurich.

Le développement de l'architecture favorise celui des autres arts plastiques en fournissant aux peintres des parois à décorer et aux sculpteurs des niches à remplir ; c'est très heureux, car, dans nos expositions, la sculpture est en général faiblement représentée ; les œuvres des statuaires, en effet, souffrant beaucoup d'un emballage et d'un déballage fréquent, leurs auteurs se décident difficilement à leur faire courir les risques du transport.

Zurich eut cette bonne fortune d'avoir pendant des années comme professeur à l'Ecole polytechnique un homme d'autant de génie comme écrivain (*Le style dans les arts techniques et architectoniques*) que comme architecte, Gottfried Semper (1803-1879), qui ne serait jamais venu en Suisse si la révolution de 1848 n'avait dérangé ses plans. Architecte de l'ancien théâtre de la Cour à Dresde (1839-1841), avec lequel la Renaissance fit sa rentrée en Allemagne, ainsi que du musée de cette ville (1847-1854), il arrivait précédé d'une grande réputation.

En Suisse, où son talent fut trop peu mis à contribution, il construisit la superbe maison de ville de Winterthour et, à Zurich, l'Ecole polytechnique avec son magnifique motif principal.[1]

L'influence qu'il exerça eût été plus visible, si ses élèves, dont plusieurs d'un grand talent, avaient eu plus d'occasions de se produire. Que dire d'une ville qui, possédant des hommes comme Fr. Bluntschli, fait venir de Vienne des architectes médiocres pour construire son théâtre et sa nouvelle Tonhalle? Comme professeur à l'Ecole polytechnique, il fut le maître de Gustave Gull[2] (né en 1858), l'un des jeunes architectes suisses les plus brillamment doués. Zurich lui doit déjà deux édifices remarquables : le nouvel hôtel de ville en style gothique, à côté de l'hôtel des postes en style renaissance de Schmid-Kerez, et le musée national, construction modèle à beaucoup d'égards. Prochainement, la ville fédérale inaugurera le Palais du parlement, de Hans Auer,[3] entre l'ancien palais fédéral construit par Studer à Berne et le nouveau palais dont Auer fut également l'architecte. Son goût délicat et le sentiment qu'il a de la sculpture et de la peinture nous sont garants qu'elles auront leur part aussi au Palais du parlement.

Des trois arts plastiques, la peinture est sans contredit l'art moderne par excellence. C'est à la sculpture cependant, moins appréciée du public, que, dans la seconde moitié du XIXe siècle, furent réservées les plus nobles tâches. Les statuaires ont mis leur activité au service de l'idée nationale. C'est le cas de Dorer et de Schlöth, de Kissling et de Lanz, de Leu et de Natter.

Robert Dorer est l'un des statuaires les plus éminents de la Suisse allemande ; avec Schlöth, il a tenu haut, jusqu'à son dernier souffle, le drapeau de l'idéalisme. Il est le créateur de l'Helvétia qui orne, à Saint-Gall, le bâtiment de la compagnie d'assurance, et avant tout du beau monument en bronze élevé à Genève devant le jardin anglais, en mémoire de l'entrée, en 1814, du canton de Genève dans la Confédération. Le monument de Sempach à Stans et celui de Saint-Jacques à Bâle (26 août 1872) sont de Ferdinand Schlöth (1818-1891). Les œuvres de ce dernier se distinguent par la pureté classique des lignes, celles principalement qui traitent des sujets antiques. Sa statue en marbre

[1] Voir II, p. 26.
[2] Voir II, p. 425.
[3] Voir I, p. 293.

de Psyché nous montre celle-ci au moment où, poussée par la curiosité, elle se soulève doucement sur la couche de l'Amour et voit pour la première fois les traits de son époux; un relief de marbre représente Ganymède que l'aigle de Jupiter emporte vers l'Olympe.

C'est dans l'atelier de Schlöth que se formèrent le Zuricois Baptiste Hoerbst et Richard Kissling, de Soleure. Hoerbst, l'auteur du monument d'Ignace Heim, est surtout un portraitiste. Il a fait d'excellents bustes, ceux, par exemple, de Ferdinand Keller (au musée national), du colonel Ziegler, d'Alfred Escher, etc. Kissling, talent vigoureux, qui joint à l'imagination les qualités de l'observateur, est une riche nature d'artiste et qui conçoit la vie en poète. Sa statue de Tell à Altorf est remarquablement bien venue; il a moins réussi le monument d'Alfred Escher à Zurich. Quant à son *Génie de la vapeur*, figure idéalisée de jeune homme s'envolant sur une roue ailée, c'est une excellente et spirituelle personnification du présent. Kissling aussi a fait de bons bustes, tels ceux du Père Hyacinthe et de Gottfried Keller. Un autre artiste soleurois qui vit également à Zurich, Urs Eggenschwyler, a exécuté dans le



Monument de Tell à Altorf, par RICHARD KISSLING.
(D'après une photographie de la « Photoglob C^e », Zurich.)

goût réaliste des lions, symboles de la puissance zuricoise, qui témoignent d'une grande application.

H. Natter, l'auteur de la statue de Zwingli, qui restera un modèle, n'est pas Suisse, mais Tyrolien.

Parmi nos plus distingués statuaires, se range Alfred Lanz, dont les œuvres principales, la statue équestre en bronze du général Dufour († 1875), sur la place Neuve à Genève, et le monument d'Henri Pestalozzi à Yverdon, font le plus grand honneur à la Suisse. Le groupe où Pestalozzi est représenté avec deux enfants, un petit garçon et une petite fille, exprime admirablement l'activité du célèbre éducateur. Inauguré le 5 juillet 1890, il avait, à l'exposition universelle de Paris en 1887, valu la médaille d'or à son auteur et il est demeuré jusqu'à ce jour l'idéal des monuments Pestalozzi.

Voulant rivaliser avec Yverdon, Zurich chargea un jeune statutaire de talent, Hugo Siegwart, de Lucerne, d'élever au grand pédagogue un monument sur la place Escher de la Linth ; malheureusement, l'œuvre de celui-ci laisse beaucoup à désirer. Après Lanz et en présence des exigences de la commission qui voulait un monument à deux figures, Siegwart avait une tâche difficile. C'est précisément dans ce groupement de trois figures formant pyramide et comme inscrites dans un triangle isocèle que réside le charme principal du *Pestalozzi* de Lanz. Le groupe de Siegwart rappelle celui de son concurrent, le Tessinois Albisetti, sauf que pour le projet de ce dernier la figure du jeune garçon est incomparablement plus belle. Siegwart s'est évidemment conformé aux idées de la commission, laquelle, comme c'est le cas fréquemment pour le plus grand dommage de l'art, a trop prodigué à l'artiste les conseils, au lieu de le laisser à sa propre inspiration. Plus avisé, Jules II avait donné toute liberté à Michel-Ange de peindre la chapelle Sixtine comme bon lui semblerait.

La seconde moitié de ce siècle a été plus favorable aux statuaires suisses que la première, où l'on n'avait érigé que peu de monuments. Le *Lion de Lucerne*, exécuté en 1821, d'après un modèle de Thorwaldsen, à la mémoire des officiers et soldats morts à Paris en 1792 en défendant les Tuileries, est une exception qui confirme la règle. Max Im Hof (1798-1869), le créateur d'*Eve* et du groupe d'*Agar*, n'a jamais été chargé de faire un monument. On ne sentait pas le besoin alors de faire appel à la sculpture pour l'ornementation des villes.

Aujourd'hui, au contraire, aux hommes dont il se souvient avec reconnaissance, le peuple dresse des statues dignes du travail et de la persévérance suisses. Adrien de Bubenberg a maintenant, à Berne, son monument dû à l'habile ciseau de Max Leu, et Jonas Furrer, l'ancien président de la Confédération mort en 1861, a le sien aussi, à Winterthour, de la main de Gustave Sieber. Espérons donc que l'occasion se présentera un jour pour Louis Brandenberg, de Zoug, d'exécuter en marbre son *Lanceur de pierres* d'un si grand mérite, comme ses autres groupes et figures qui personnifient les jeux nationaux de son pays.

*
* *

On aura remarqué que, dans cette esquisse malheureusement trop courte, nous n'avons point fait mention de certaines tendances singulières, qui appartiennent d'ailleurs au XX^e^ plutôt qu'au XIX^e^ siècle, car seules les générations à venir pourront en juger avec le détachement nécessaire.

La caractéristique de l'art moderne, c'est l'abandon des formes autrefois en honneur. Un esprit d'anarchie et de nihilisme prévaut de plus en plus. D'autre part, l'on revient à ce qui avait depuis longtemps disparu ; le symbolisme, par exemple, nous reporte en des temps reculés. Il est difficile souvent de dire où tendent les artistes, et, comme ils vivent dans une période de transition, peut-être parfois ne le savent-ils pas eux-mêmes. Les choses apparaissent aux yeux comme au travers, d'un nuage, les lignes s'effacent, à peine les contours sont-ils perceptibles au regard le plus subtil. Mais gardons-nous, pour parler comme Springer, « de porter un jugement définitif sur la nature de l'art à notre époque et la mission qu'il doit remplir. »

La sollicitude témoignée en Suisse aux artistes dans cette dernière partie du siècle a produit les fruits les plus réjouissants. Ce n'est que temporairement, espérons-le, que la Confédération a réduit son crédit. Si les arts ne sont pas comme des plantes de serre qu'on amène à floraison par des moyens artificiels et si l'on a ainsi tort de croire que les secours de l'Etat leur donneront un nouvel essor, il est certain que

l'appui pécuniaire de la Confédération est un encouragement pour les artistes.

Mais ce qu'on ne peut assez répéter, c'est qu'un Etat bien ordonné doit être pénétré de l'importance de l'art, c'est que le devoir de tout citoyen est de travailler à son développement, car l'art ennoblit les mœurs, les empêche de retomber à la barbarie et contribue à l'éducation de l'humanité : *Didicisse fideliter artes, emollit mores nec sinit esse feros.*





# La Musique dans la Suisse allemande

Au XVIII^e siècle encore, la musique ne jouait en Suisse, et spécialement dans les classes inférieures, qu'un rôle secondaire; pendant le XIX^e siècle, nous la voyons prendre un essor puissant et devenir un élément de progrès si important qu'il vaudrait la peine d'écrire l'histoire de son développement dans cet espace de temps et d'en faire l'objet d'une étude particulière. Nous nous bornerons à indiquer ici quels ont été les promoteurs et les agents principaux de ce mouvement et nous chercherons à exposer comment, dans ce domaine spécial aussi, se formèrent des « sociétés », cet élément caractéristique de notre siècle, comment les chœurs d'hommes et les chœurs mixtes atteignirent leur complet épanouissement, et comment enfin les amateurs, qui avaient dominé dans la première moitié du siècle, cédèrent peu à peu le pas aux artistes professionnels dans les orchestres de nos grandes villes. Nous ne parlerons que de la musique dans la Suisse allemande, celle de la Suisse française formant un chapitre à part.

En pays catholique, dans les nombreux couvents ou chapitres, on se livrait depuis longtemps déjà à l'étude sérieuse de la musique; d'excellents directeurs de chœurs et de bons exécutants s'y rencontraient fréquemment. Dans les contrées réformées, il y avait les *collegia*

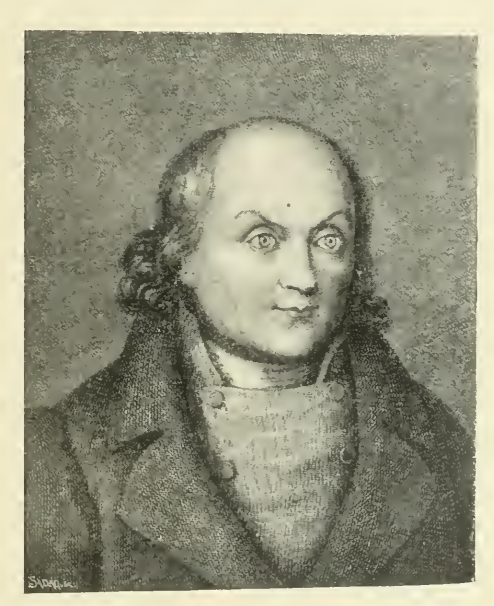
*musica,* associations d'amateurs dont la fondation remonte à la première moitié du XVII[e] siècle. On y exécutait, au début, des compositions religieuses, on y chantait des psaumes de Goudimel et ce n'est que plus tard qu'on se permit des chants profanes et que l'on attacha plus d'importance à la musique instrumentale. Les progrès de celle-ci sont en rapport direct avec ceux de l'art orchestral qui, au XVIII[e] siècle, atteignit son apogée, grâce aux maîtres classiques Haydn, Mozart, Beethoven. Le piano, si universel à présent, n'était alors que peu répandu et les amateurs s'essayaient, de préférence, aux instruments à cordes ou même aux instruments à vent, ainsi que l'atteste le nombre considérable de flûtistes et de hautbois inscrits parmi les membres de la société helvétique de musique au commencement du siècle.

Les troubles révolutionnaires et les idées nouvelles de cette époque provoquèrent la dissolution des anciennes sociétés et la transformation des *collegia musica,* mais ils ne purent détruire l'amour et l'intérêt pour la musique qui s'étaient éveillés dans les cercles de la bourgeoisie. Des sociétés nouvelles se formèrent avec des statuts répondant à l'esprit des temps, et dans les grandes villes on organisa des concerts d'abonnement plus ou moins réguliers.

On peut considérer la commune zuricoise de Wetzikon comme le point de départ du développement musical populaire dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle. Jean Schmidlin y fut nommé pasteur en 1754 et il groupa autour de lui des musiciens éminents. Schmidlin avait déjà obtenu une certaine notoriété par son recueil de chants, à une ou plusieurs voix, *Singendes und spielendes Vergnügen,* publié pendant son vicariat à Dietlikon. Arrivé à son nouveau poste, il organisa, en dehors du *collegium musicum,* une société de chant ayant près de deux cents participants. Ces derniers se réunissaient tous les dimanches après-midi et s'exerçaient pendant deux heures. Cette institution devint le modèle d'une série de sociétés de chant en Suisse.

J.-H. Egli, de Seegräben, près de Wetzikon (1742-1810), et J.-J. Walder, de Unterwetzikon (1750-1817), excellèrent à leur tour comme compositeurs de chœurs ; tous deux avaient été élèves de Schmidlin. Après la mort de celui-ci (1772), le pasteur Nägeli, musicien consommé, poursuivit avec succès l'œuvre commencée ; mais c'est son fils, Hans-Georg Nägeli, né le 26 novembre 1773, qui devait faire briller d'un éclat nouveau l'art musical populaire en Suisse. Dès l'âge de dix-sept

ans, ce musicien prédestiné se rendit à Zurich et y créa la première librairie musicale de notre pays. Convaincu que seules les sociétés chorales pouvaient développer le sens musical du peuple suisse, Nägeli fonda à Zurich un chœur mixte d'environ trente personnes, auquel il adjoignit bientôt un chœur d'enfants. Il composa lui-même des chants appropriés à ses exécutants : pour les adultes des motets à soli alternant avec les chœurs, pour la jeunesse des mélodies à deux et trois voix. La cérémonie, célébrée à Zurich à l'occasion de la mort de Gaspard Lavater (2 janvier 1801), prouve que, dans la ville même, on trouvait les forces nécessaires pour l'exécution de bonne musique chorale. Près de trois mille personnes assistaient dans la cathédrale à la solennité du 26 février où, pour la première fois, de nombreux amateurs étrangers et des cantatrices étaient venus renforcer le chœur habituel des membres de la société de Zurich. A partir de 1810, la société de musique eut des répétitions régulièrement trois fois par semaine, et, presque chaque année, elle fit entendre, en dehors des compositions de son directeur, une grande œuvre chorale, telle que les deux oratorios de Haydn et le *Requiem* de Mozart, exécuté (1814) en l'honneur des funérailles du bourgmestre von Escher. Cette société prit aussi une part importante aux fêtes de la société helvétique de musique qui eurent lieu à Zurich en 1809, 1812 et 1818, sous la direction de Nägeli lui-même. Il est intéressant de suivre l'origine et le développement de cette société qui fut pendant la première moitié de ce siècle le foyer central de la musique en Suisse.



Hans-Georg Nägeli.

A l'instar de Zurich, Lucerne eut sa société de musique, et, pendant qu'elle était le siège du gouvernement fédéral, cette ville se piquait

d'honneur, également au point de vue musical aussi. Non contente de donner des concerts d'abonnement, sa société voulut encore obtenir des œuvres nouvelles, et, pour y arriver, les statuts contraignaient les membres, à l'occasion des mariages ou des baptêmes, à fournir à la société des compositions musicales.

Dans les grands concerts, pour l'exécution d'œuvres importantes, les orchestres des différentes localités suisses s'entr'aidaient. C'est ainsi que l'on put exécuter la *Création* de Haydn, à Schaffhouse, à Wyl, à Aarau, avec le concours d'artistes étrangers. Le sentiment de solidarité se manifestait de plus en plus parmi les musiciens et Lucerne répondit au désir général en invitant, en 1808, les amis de la musique à se réunir pour donner un concert en commun et pour fonder une société générale helvétique.

D'après les « mémoires » de Schnyder de Wartensee, on vit répondre à cet appel : quarante musiciens de Lucerne, douze de Zurich, onze du canton d'Argovie, trois de Stans, trois de Zoug, deux de Soleure, un de St-Gall, deux de Rapperswyl, deux de Rorschach, en tout quatre-vingt-quatre personnes qui, dès leur première réunion, élurent une commission de cinq membres ayant à sa tête le doyen Häfliger, de Hochdorf. Cette commission élabora des statuts qui, le lendemain, furent ratifiés par les membres présents. Il fut décidé, entre autres, que la société ne se composerait que de citoyens suisses et de musiciens actifs.

Bien que la société conservât le caractère d'un orchestre d'amateurs, elle ne se borna pas à la musique instrumentale ; dès l'origine, elle entreprit l'exécution d'œuvres plus ou moins importantes en acceptant l'aide des chœurs de la ville où se trouvait la fête, et aussi l'aide des sociétés voisines. Pendant longtemps, les forces vocales et les forces instrumentales furent mal équilibrées. En 1809, le chœur comptait, à Zurich, cent participants et l'orchestre cent quatorze ; à la fête de Zurich, en 1812, au programme de laquelle se trouvaient des parties du *Messie* de Hændel, et le *Requiem* de Mozart, le chœur mixte comprenait cent quatre personnes tandis que l'orchestre en comptait cent quatre-vingt-dix-neuf avec le chiffre, extraordinaire à nos yeux, de dix-huit flûtes, douze cors et dix bassons. Dès 1810, la fête annuelle se prolongea et dura trois jours ; on y ajouta un second concert où les virtuoses de la société étaient invités à se faire entendre.

A cette époque, les productions des solistes, de même que les exécutions d'ensemble, eussent rarement pu résister à une sévère critique artistique ; toutefois, Charles-Marie de Weber, qui assistait à la quatrième réunion de la société à Schaffhouse, en 1811, et qui en avait été nommé membre honoraire, louait la façon dont un orchestre si nombreux, arrivant de toutes les parties de la Suisse et n'ayant pu avoir qu'une seule répétition, avait exécuté la *Symphonie en ut majeur* de Beethoven. Le maître romantique s'intéressa vivement aussi au quatuor pour hommes que Schnyder de Wartensee venait de composer : *Das Grab ist tief und stille*, et il constata avec plaisir le sentiment vraiment républicain et patriotique qui animait la société. Spohr, qui se rendit à la réunion de Fribourg, en compagnie de Conradin Kreutzer fut un juge plus sévère ; il trouva l'orchestre médiocre, mais il rendit cependant justice à la pureté, à la vigueur et à la belle allure des chœurs. La société fit dès lors des progrès sensibles et à la vingt-troisième fête, à Lucerne (1841), Spohr se déclara satisfait. On avait exécuté son oratorio *Les derniers moments du Sauveur ;* Mme Stockhausen avait chanté la partie de Marie et le maître affirma « qu'elle avait une voix d'ange », « que les chœurs avaient parfaitement marché » et que l'orchestre « était tout à fait acceptable ».



Xavier Schnyder de Wartensee.

Il nous est facile de constater l'influence marquée de cette société sur la vie musicale de la Suisse allemande. En prenant comme exemple Bâle, où la fête eut lieu trois fois à des intervalles de vingt ans (1820, 1840, 1860), on s'aperçoit de l'impulsion décisive que donnèrent ces concerts au développement de la musique vocale

A la fête de 1820, Bâle ne possédait pas encore de grande société de chant ; l'excellent directeur Tollmann, qui avait été appelé à diriger les concerts à Mannheim et qui avait tenu le bâton de chef d'orchestre dans sept fêtes de la société, se trouva dans l'obligation de

créer un chœur mixte *ad hoc*. Les *Saisons*, de Haydn, produisirent alors une impression si profonde que, dès 1821, il fut possible à Tollmann de fonder son chœur mixte, mais celui-ci fut bientôt dépassé en importance par la société de chant que créa Ferdinand Laur



Arrivée des musiciens zuricois à la fête de Bâle en 1820.
(D'après une estampe des *Etrennes de la société de musique* de Zurich.)

(1824) et qui, sous la direction successive d'Ernest Reiter et d'Alfred Volkland, prospéra jusqu'à nos jours.

A la fête de chant de 1840, le chœur mixte, grossi de tous les éléments musicaux de la ville, était parvenu à un chiffre de quatre cent onze chanteurs ; aussi les chœurs de *Samson*, de Hændel, et ceux du *Psaume quarante-deux* de Mendelssohn, résonnèrent-ils majestueusement sous les voûtes de la cathédrale. Cet ensemble imposant se perfectionna encore pour la fête de 1860, dont le programme comprenait l'oratorio de *Jephté*, de Hændel, et la *Neuvième symphonie*, de

Beethoven, exécutée pour la première fois dans un concert de la société. L'orchestre aussi était digne de sa lourde tâche, et tandis qu'autrefois il ne se composait, en majeure partie, que d'amateurs, il renfermait, alors, un grand nombre de musiciens de profession. Les instruments à vent, spécialement, se trouvaient entre les mains de véritables artistes, entre autres les frères Lang, engagés depuis 1840.

Les Bâlois furent donc en état d'organiser, de leurs propres forces, une fête commémorative du 100e anniversaire de la naissance de Mozart (1856). Cette fête, digne du maître qui l'inspirait, fut suivie de celle du centenaire de Beethoven en 1870, et en 1874 de celle du jubilé de la fondation de la société de musique.

C'est à Bâle encore que furent données, en 1865 et 1870, les deux premières exécutions, en Suisse, de la *Passion de St-Mathieu* de Bach. Zurich en donna la 3e en 1873. Après un intervalle de sept ans, la dernière réunion de la société helvétique de musique eut lieu, à Zurich, dans les journées mémorables du 13 au 16 juillet 1867. Grâce à la reconstruction et au remaniement de l'ancien grenier public, on avait enfin obtenu une salle de concert suffisante pour une si grande ville. Au point de vue artistique, cette fête dépassa tout ce qui avait été fait jusqu'alors; il est vrai que pour arriver à ce résultat, on changea les anciens statuts, surtout en ce qui concernait l'orchestre. En dehors des orchestres de Zurich et de Bâle, on n'y admit qu'un nombre restreint d'amateurs auxquels on avait fait subir un examen préalable. En demandant la participation des sociétés de chant les plus importantes de la Suisse, on était arrivé à former un chœur de 603 chanteurs et chanteuses qui se partagèrent les différentes parties du programme.

Le premier jour, Max Bruch dirigea lui-même les scènes de son *Fritjof* auxquelles succéda le *Magnificat* de Bach; le second jour, on exécuta *Judas Macchabée* de Hændel; le troisième jour, la *Symphonie en ut majeur* de Schubert et la 3e ouverture de *Léonore* de Beethoven. Des artistes de premier ordre firent entendre des solis; entre autres Jules Stockhausen, l'incomparable chanteur, et Jean Becker, le futur créateur du célèbre quatuor florentin. L'ensemble fut conduit magistralement par F. Hegar.

L'effet grandiose que produisirent ces concerts a été exprimé par les éloges d'un critique allemand dans le *Signal de Leipzig* : « Les chœurs », écrit-il, « auraient pu rivaliser en précision, justesse et vi-

gueur avec les meilleurs chœurs allemands, et ils étaient si bien disciplinés qu'ils n'hésitèrent et ne détonèrent pas une seule fois. »

La fête suivante, qui devait avoir lieu à Lausanne, échoua malgré les efforts de cette ville pour l'organiser. On voyait de plus en plus que la société se survivait à elle-même et qu'elle n'avait plus de raison d'être depuis que chaque grande ville possédait son orchestre composé de musiciens de profession et que, de plus, il s'était formé des sociétés de chant auxquelles leur nombre et leur qualité permettaient d'exécuter les œuvres musicales les plus importantes. Déjà, en 1853, Richard Wagner, qui résidait alors à Zurich, avait démontré ce qu'une direction intelligente peut obtenir des forces musicales locales. Il fit jouer, dans les concerts, des fragments de ses opéras : *Rienzi*, le *Vaisseau-fantôme*, *Tannhæuser*, *Lohengrin*, ainsi qu'une série de magnifiques pièces d'orchestre. Pour celles-ci, il avait dû faire venir des artistes étrangers. En 1874, Zurich fournit la preuve qu'il était possible de réunir les musiciens suisses, dans le but d'exécuter en commun de grandes œuvres musicales, sans qu'il fût nécessaire pour cela d'avoir un comité central. C'est avec joie que les principales sociétés de chant de tout le pays vinrent se joindre aux Zuricois, pour prendre part aux concerts du 11 au 14 juillet, sous la direction de Hegar. Le *Chant du triomphe*, de Brahms fut dirigé par le célèbre compositeur lui-même qui, depuis longtemps, éprouvait une vive sympathie pour la Suisse. Il y avait écrit, comme Wagner, quelques-unes de ses plus belles œuvres, le *Requiem allemand*, par exemple. Mais ce qui produisit peut-être le plus d'effet sur les auditeurs, ce furent la 3e partie des scènes du *Faust* de Schumann, la *9e symphonie* de Beethoven et le *Josué* de Hændel.

La société helvétique de musique fut formellement dissoute en automne 1891. Selon une motion de M. de Wyss et du Dr Mousson, on décida d'employer les fonds de la société (environ 25 000 fr, en plus de la bibliothèque), à créer des bourses pour les jeunes Suisses des deux sexes désirant se vouer à la musique. On facilitait ainsi, à ceux qui n'en avaient pas les moyens, les études à des conservatoires suisses ou étrangers. Telle fut la fin honorable de cette société qui avait vécu pendant près d'une centaine d'années. Aujourd'hui, déjà, nous comptons toute une série de jeunes musiciens qui ont pu profiter du bienfait de ces bourses.

La société de musique avait recruté ses membres dans les cercles

aisés de la bourgeoisie. Son organisation avait un certain cachet aristocratique, et, tandis qu'elle a surtout influencé le développement de la musique instrumentale et des chœurs mixtes dans notre pays, les chœurs d'hommes ont pris racine dans le peuple lui-même, et se sont adonnés surtout aux compositions à quatre voix sans accompagnement. C'est encore J.-G. Nägeli qui fut le promoteur de ce genre de musique si important dans notre vie sociale. Son rêve était de faire du peuple suisse un peuple chanteur, car il croyait à la mission éducative de la musique. Il lui parut que les chœurs d'hommes étaient l'organe le plus propre à ce but humanitaire et artistique. « La musique chorale est la forme populaire du grand art, et pour que l'action s'en fasse sentir d'une manière efficace, il faut que les parties soient chantées à la fois par le plus de voix possible ». Telle était l'idée fondamentale de Nägeli ; aussi, dès le début, réclama-t-il une nombreuse participation. Il se distingua par là de Zelter qui, environ à la même époque, créait la *Liedertafel* de Berlin, et restreignait le chiffre des membres en les choisissant exclusivement parmi les chanteurs exercés.

Les chœurs d'hommes fondés par Nägeli, en 1810, se firent entendre dès 1811. Il fallait, non seulement étudier ce nouveau genre de musique, mais aussi se procurer de la musique vocale appropriée ; or, au commencement de ce siècle, il n'existait presqu'aucune œuvre écrite spécialement pour chœurs d'hommes. C'est pourquoi, en 1810, Nägeli publia, avec l'aide de son ami, l'excellent musicien M. F. Pfeiffer, professeur au séminaire de Lenzbourg, une *Méthode de chant rationnelle*, d'après les principes de Pestalozzi. Cet ouvrage remarquable fut suivi, en 1817, d'une *Méthode de chant pour les chœurs d'hommes*. Nägeli composa aussi des chœurs à 4 voix et *a capella* ; il se préoccupait autant du texte que de la mélodie et il évitait soigneusement tout ce qui lui semblait entaché d'affectation ou de sensiblerie. Car, disait-il comme Luther, « les notes donnent la vie aux paroles, et le compositeur ne doit pas mettre en musique ce qui ne vaut pas la peine d'être appelé à vivre. » Un homme aussi convaincu de sa mission ne pouvait composer que des chants d'une forte inspiration. On en chante encore une partie aujourd'hui, par exemple : *Stehe fest, o Vaterland, Nation, nation*, et le motet simple et beau : *Der Mensch lebt und bestehet*. A son époque, ces compositions obtinrent un tel succès que, dès 1826, la

*Collection de chants suisses pour chœurs d'hommes* ne trouva pas moins de 4000 souscripteurs.

La semence musicale jetée par Nägeli allait germer encore dans d'autres parties du sol suisse.

Au pays d'Appenzell, on avait la coutume d'ouvrir la Landsgemeinde par un chant patriotique; en 1823, le pasteur Sam. Weishaupt, de Wald, conseilla aux sociétés de s'associer pour chanter un chœur général à la prochaine assemblée, et c'est ainsi que se forma, en janvier 1824, sous la direction de Weishaupt, une société de chant appenzelloise de 189 membres; le 8 avril de la même année, elle ouvrit la Landsgemeinde par un choral imposant.

A partir de 1820, des sociétés analogues se trouvent aussi dans d'autres cantons. En Argovie, les chanteurs se mirent sous la direction du Dr Elster (1824); à Richterswyl, 17 novembre 1825, 13 communes riveraines du lac de Zurich formèrent une société dont la première fête fut célébrée le 17 avril 1826 et dont les concerts eurent lieu dès lors chaque année. Hans-Ulrich Wehrli, le compositeur de notre chant patriotique de Sempach, constitua, en 1828, la société de chant de la Limmat, qui existe encore à présent. L'automne de la même année, le pasteur Muller, de Limpach fonda la société cantonale bernoise de chant. Cette société acceptait des membres féminins et, grâce aux chœurs mixtes, ses fêtes prenaient un caractère plus élevé.

Des hommes de valeur s'étaient mis à la tête du mouvement musical: à Zurich, J.-J. Dändliker de Stäfa, Kammerer-Pestalozzi de Richterswyl et le pasteur Sprüngli de Thalweil. A Soleure le landammann Munzinger et son frère le Dr Munzinger, d'Olten, créèrent le premier chœur d'hommes du canton, et travaillèrent avec zèle à la propagation de la musique chorale. A St-Gall, des jeunes gens allaient, sous le nom de Société de Sempach, visiter chaque année un champ de bataille suisse; ils donnèrent l'impulsion aux hymnes patriotiques chantés en chœur. Dans la même ville une autre société, *die Antlitzgesellschaft*, qui datait de 1620, se changeait pendant quelque temps en un grand chœur d'hommes.

Durant l'agitation politique de 1830 à 1840, l'enthousiasme pour les chœurs populaires augmenta encore, car les éléments libéraux s'en servaient comme moyen de propagande. Les cantons de Schaffouse et de Thurgovie subirent l'influence générale et le docteur Haffter, de

Weinfelden, organisa à Tägerweilen la première fête cantonale de chant. Les chœurs dispersés de Glaris se réunirent (1834) en une société de chant; le chœur d'hommes de Bâle avait été fondé déjà en 1832.

Heureux de ces résultats, Nägeli s'écriait fièrement en 1835 : « Nous avons à présent en Suisse, sans compter les élèves, 2000 chanteurs exercés et tous membres de sociétés. Quel autre pays pourrait citer un pareil nombre de chanteurs? » Le terrain se trouvait bien préparé pour l'union nationale des chanteurs helvétiques, et la société centrale de chant allait éclore dans la même ville d'Aarau qui avait déjà été le berceau de nos fêtes de tir et de gymnastique.

On célébrait régulièrement dans le canton d'Argovie la fête cantonale de chant le jour de l'Ascension. Cette fois, elle devait avoir lieu à Aarau, et le chœur d'hommes nouvellement constitué prit, sous l'impulsion de Ch. Häfelin, secrétaire du gouvernement, la décision de convoquer toutes les sociétés de chant existant en Suisse. Pour mieux préparer cette fête, on l'ajourna au 5 juin. « Il serait beau » disait la circulaire envoyée aux sociétés « d'entendre résonner sur les plaines et les monts de la patrie un chœur de tous les chanteurs helvétiques: il serait beau qu'ils unissent leurs voix pour glorifier tout ce qui est noble et bon dans le sanctuaire de la liberté, près des champs de bataille des ancêtres.... » L'appel rencontra partout un joyeux écho et 500 chanteurs annoncèrent leur arrivée. La veille de la fête, la commission des délégués de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Soleure, de Bâle-ville et Bâle-campagne se réunit dans le casino d'Aarau; après une courte discussion, elle décida la création d'une société fédérale de chant ainsi que d'un comité de 7 membres pour l'élaboration des statuts. Sur le programme de cette fête se trouvaient, à côté d'œuvres de Nägeli, celles des compositeurs suisses Ferd. Huber, Théod. Fröhlich, Bäbler et J. Greith.

La première fête fédérale de chant (25 et 26 juin 1843) fut organisée par l'*Harmonie* de Zurich, société qui avait été fondée à la suite d'une scission politique entre les chanteurs zuricois. Afin de stimuler l'ardeur des sociétés, on inaugura des concours avec des prix et, malgré de nombreuses et vives critiques, ils subsistent encore à présent. Le but que se proposait la société est indiqué dans ses statuts, « perfectionnement et ennoblissement du chant populaire, éveil de sentiments

élevés envers Dieu, la liberté et la patrie, union et fraternité entre les amis des arts et du pays ». Le principe patriotique qui est accentué ici se révéla puissamment dans les premières fêtes de la société et spécialement dans celle de Schaffhouse. Celle-ci ne put avoir lieu que les 14 et 15 juin 1846, au milieu des agitations politiques. Le chef des chanteurs argoviens, Augustin Keller, connu pour ses opinions avancées y tint un de ses discours les plus enflammés. A la fête de Berne, les 13 et 14 août 1848, l'union rétablie entre tous les fils de l'Helvétie, après la guerre du Sonderbund, remplissait tous les cœurs d'une joie patriotique.

Pour les concours de chant, on avait suivi à Schaffhouse un règlement, élaboré par Schnyder de Wartensee, et dont les résultats furent excellents. Le 16 août de la même année, l'inauguration du monument de Nägeli, à Zurich, donna lieu à une fête splendide à laquelle prirent part une délégation du comité central et près de trois cents chanteurs venus de tous les points de la Suisse.

On porta, en 1850, le drapeau central au cœur même du pays, à Lucerne, où se scella l'union des nouveaux confédérés, puis à Bâle, en 1852; en 1854, à Winterthour, et en 1856 à St-Gall. C'est dans cette dernière ville que fut appliqué le règlement qui divisait les sociétés concurrentes en deux catégories : l'une pour la musique artistique et l'autre pour la musique populaire, ce qui donnait aux petites sociétés rurales l'espoir d'obtenir aussi des prix. Le *Schwertlied*, de C.-M. de Weber, fut exécuté avec une puissance telle qu'il produisit chez tous les assistants une impression vraiment extraordinaire.

La fête de Zurich, où participaient quatre mille chanteurs, prit des proportions grandioses. On revisa les statuts et tous les chanteurs prenant part à la fête furent soumis à un examen préalable ainsi qu'à un contrôle de présence aux répétitions et au concert principal. Ces innovations produisirent déjà leurs bons effets à la fête d'Olten, en 1860, où, grâce à elles, on obtint un ensemble d'une pureté et d'une unité irréprochables. Il en fut de même aux fêtes de Coire, 1862, et de Berne, 1864. C'est à celle-ci qu'on entendit pour la première fois une cantate patriotique : le *Serment du Rütli*, œuvre d'Edouard Munziger, l'ancien directeur de musique de Neuchâtel qui vient de mourir récemment. A la remise du drapeau, le président de la confédération, Schenk, caractérisa en termes élevés le caractère des chœurs populai-

res. Il loua les sociétés de chant d'avoir amené l'union entre des villages et des bourgs autrefois divisés et d'avoir ennobli le peuple par la musique.

La fête de Rapperswyl, 1866, fut plus belle encore que celle de Berne. Le chœur général, mené de main de maître par Ch. Attenhofer, exécuta d'une façon si entraînante le chant de Roquette-Tietz : *Auf der Kirchweih' zu Schwyz*, qu'il dut céder à l'enthousiasme général et le répéter. Le même honneur fut obtenu plus tard, à la fête de Soleure, 1868, par le gracieux *Chant de mai* d'Agathon Billeter. A Lucerne, 1873, et à Bâle, 1875, les cantates patriotiques formèrent le fond du programme : la *Siegesfeier der Freiheit*, composée par Gustave Arnold, de Lucerne, et *die Schlacht bei St. Jakob*, par Ernest Reiter, le chef d'orchestre bâlois, mort peu de temps avant la fête.



Ch. Attenhofer.
*(Phot. J. Link, Winterthour.)*

Le concert de concours de la fête de St-Gall en 1886 fut d'une importance toute particulière, en ce que les œuvres choisies par les chanteurs de la division artistique étaient d'un genre spécial, presque symphonique, qui ouvrit une ère nouvelle aux compositions pour chœurs d'hommes. C'étaient le *Totenvolk* et le *Schlafwandel*, de F. Hegar, qu'exécutèrent le *Mænnerchor* et l'*Harmonie* de Zurich. Les paroles de ces chœurs étaient dues aux talents poétiques de J. V. Widmann et de Gottfried Keller.

La fête de Bâle, en 1893, nombreuse et brillante, répondit pleinement à son but qui était de célébrer le cinquantenaire de fondation de la société centrale. La dernière fête de ce siècle a eu lieu en 1899 à Berne ; près de six mille chanteurs y ont pris part.

A mesure que s'élevait le niveau des exécutions chorales, on éprouvait le besoin de montrer aussi à l'étranger le degré de perfection artistique de nos sociétés, ainsi que le sentiment de solidarité républicaine qui les anime. Nos sociétés de chant suisses franchirent donc la frontière à plusieurs reprises en ces dix dernières années, et leurs drapeaux flottèrent de l'autre côté du Rhin et au sud des Alpes.



Hans Huber.
(Phot. Bulacher et Kling, Bâle.)

Une des créations musicales les plus importantes en Suisse est la *cantate* nationale, par laquelle, en ces dernières années, on a célébré presque toutes les fêtes nationales ou locales. C'est l'origine du *Festspiel*. A l'occasion du cinquième centenaire de la bataille de Sempach, on répéta la cantate de la *Siegesfeier der Freiheit*, qui remplit d'enthousiasme et d'émotion les milliers d'auditeurs. La cantate de Lothar Kempter, chef d'orchestre de Zurich, composée en souvenir de la bataille de Morat, eut un succès analogue en 1876, ainsi que le *Festspiel* de Léonard Steiner, mis en musique par Kempter, pour le tir fédéral de Winterthour. Gustave Arnold composa la musique du *Serment du Grutli* qui fut exécuté à Schwytz au *Festspiel* destiné à célébrer le jubilé de la confédération du 3 août 1891. Le même compositeur a fait aussi la musique de l'admirable pièce d'Arnold Ott, pour l'inauguration de la statue de Guillaume-Tell, à Altdorf, le 28 août 1895. Dans le *Festspiel*, on ne se contenta pas toujours des chœurs d'hommes, on y introduisit des chœurs mixtes, ce qui rendit ces œuvres plus élevées et plus brillantes. C'est ainsi que fut écrite la belle et populaire musique de Charles Munziger, à l'occasion de l'imposante fête commémorative de

la fondation de Berne, 1891, et celle de Hans Huber, non moins riche en invention, pour le *Festspiel* de Bâle, en 1892.

Comme l'indiquent les noms déjà cités, il n'a pas manqué, en Suisse, pendant ces derniers temps, de forces créatrices dans le domaine de la composition non plus que dans celui de l'enseignement de la musique.

Au point de vue musical, la situation s'est entièrement modifiée depuis un demi-siècle. Dans la première moitié du siècle, nos grandes sociétés et nos écoles de musique étaient presque exclusivement dirigées par des musiciens allemands tels que Blumenthal, Alexandre Muller, à Zurich ; Tollmann, Wasserman, Ferdinand Laur, Ernest Reiter, à Bâle ; Methfessel, Mendel, Frank, Reichel, à Berne. Nous ne pourrions mettre en parallèle qu'un petit contingent d'artistes suisses contemporains qui leur fussent égaux en valeur. Parmi ceux-ci, citons le Lucernois Xavier Schnyder de Wartensee, qui quitta de bonne heure son pays et trouva à Francfort un champ d'activité durable, et le Zuricois J.-G. Nägeli. Ce dernier se vit secondé dans ses efforts pour la popularisation de la musique par une série d'hommes capables dont les noms méritent d'être signalés. Tout d'abord Johann-Rudolf Weber, le « Sängervater », aussi éminent chef de chœurs que bon professeur de musique. Il rédigeait, en outre, le journal musical *Schweizerisches Sængerblatt*, fondé en 1861. Citons aussi Ignace Heim, directeur de l'*Harmonie* de Zurich ; de même que Nägeli, il s'était voué au chant populaire et national et il a formé pour les chœurs une riche collection connue sous le titre de « *Synodalliederhefte* ».



J.-R. Weber.

Parmi les meilleurs compositeurs de chants nationaux, nous nommerons encore : Joh.-Heinrich Tobler de Wolfhalden qui a écrit le chant appenzellois de la Landsgemeinde : *Alles Leben strœmt aus dir ;* Ferd. Huber (1791-1863) de St-Gall, auquel nous devons quelques-

unes de nos plus belles chansons en dialecte: *Hærz, wohi zieht es di — Jede Fluehne ist mis Læbe;* le moine uranais, Albéric Zwyssig, compositeur du cantique : *Trittst im Morgenrot daher,* qui est presque devenu un hymne national ; Wilh. Baumgartner, mort trop jeune malheureusement, qui avait composé notre plus bel air patriotique : *O mein Heimatland*, sur les admirables strophes de Gottfried Keller. De nos jours enfin, Charles Attenhofer composa toute une série de chants populaires des plus gracieux.



Fr. Hegar.
*(Phot. Wolfsgruber, Aarau.)*

Dans un ordre plus élevé et plus universel, nous rencontrons des musiciens tels que Fr. Hegar, déjà nommé à plusieurs reprises, qui a écrit sur le texte de J.-V. Widmann, un des oratorios modernes les plus vigoureux, *Manassé,* et Hans Huber, l'auteur d'une centaine de compositions pour piano, musique de chambre ou orchestre, toutes animées d'une imagination aussi riche qu'originale. Gustave Weber, le fils du *Sængervater,* eût pu marcher de pair avec ces deux compositeurs si la mort n'eût mis fin à sa carrière, mais ce qui nous reste de lui dans le domaine de la musique de chambre, doit être considéré comme la plus noble production de notre temps dans ce genre.

Peu de compositeurs suisses ont essayé du théâtre et aucune de leurs œuvres ne pourrait concourir avec l'opéra de Hermann Götz, *Der Widerspenstigen Zæhmung*, dont le texte cependant avait été écrit par un de nos auteurs nationaux, J.-V. Widmann. Mais, outre les deux opéras de Hans Huber (*Weltfrühling* et *Gudrun*), il convient de ne pas oublier la *Rose du Sentis*, composée par Franz Curti

de Rapperswyl, mort à Dresde, en 1898, au milieu de sa carrière musicale.

De même que le nombre des compositeurs, celui des virtuoses a augmenté considérablement en Suisse pendant les dernières années, et le mérite en est certainement aux conservatoires qui, depuis la seconde moitié du siècle, ont été créés dans toutes nos grandes villes.

Jusqu'en 1850, des voix comme celle du Dr Schmid, basse à l'opéra impérial de Vienne, et celle du célèbre ténor J. Schild, de Soleure, étaient rares parmi nous; tandis que de nos jours, les chanteurs et les cantatrices de talent ne font plus défaut.



Gustave Weber.
*(Phot. E. Gassler, Zurich.)*

Citons Mme Anna Walter-Strauss et Mme Albertine Hegar-Volkert; puis, la grande cantatrice à l'opéra de Berlin, Mme Welti-Herzog, excellente interprète dans tous les genres de musique et Mme Erica Oschwald-Wedekind qui obtint d'emblée une renommée européenne. Parmi les hommes, le ténor de Bâle, Robert Kaufmann, un des meilleurs interprètes de l'Evangéliste dans les *Passions* de Bach; l'excellent baryton soleurois, Jos. Burgmeier, à Aarau. La Suisse allemande est riche aussi en virtuoses instrumentaux, Bertrand Roth, Fritz Blumer, Otto Hegner, la jeune Elsa Ruegger, si remarquable par son talent de violoncelliste, et d'autres.

Il y a aussi en Suisse une société générale de musique d'harmonie militaire qui se réunit en des fêtes régulières.

De même que la musique populaire, la musique religieuse s'est perfectionnée, et l'on a attaché une importance de plus en plus grande à la bonne exécution des chants accompagnant le service divin. Les chants religieux de Nägeli et son recueil de cantiques, publié en 1829, ont été fort répandus; ce dernier, cependant, n'était pas un recueil

complet, car il ne renfermait que des compositions modernes et non point les beaux chants religieux des siècles précédents. Il n'en est plus ainsi des nouveaux recueils de cantiques dont le nombre va en augmentant depuis la fin du XIX$^{e}$ siècle. Ils reproduisent, à quatre voix, les chants d'église des époques les plus reculées et forment parfois un assemblage varié où les tendances religieuses les plus diverses sont représentées.

Le recueil de cantiques de Bâle (1854), est la meilleure de ces publications. Il se rapproche de celui du Wurtemberg et fait une place aux diverses époques du chant religieux, en respectant le plus possible la musique et le texte originaux. D'autres recueils du même genre, non sans mérite, sont le livre de cantiques, publié en 1868, pour les églises évangéliques des cantons de Glaris, des Grisons, de St-Gall et de Thurgovie, et celui qu'édita la société des pasteurs suisses, en 1890, sous le titre : *Livre de cantiques pour l'église réformée suisse*. Les mélodies de ce dernier recueil ont été revues par G. Weber, et il est aujourd'hui en usage dans la plupart des cantons protestants de langue allemande.

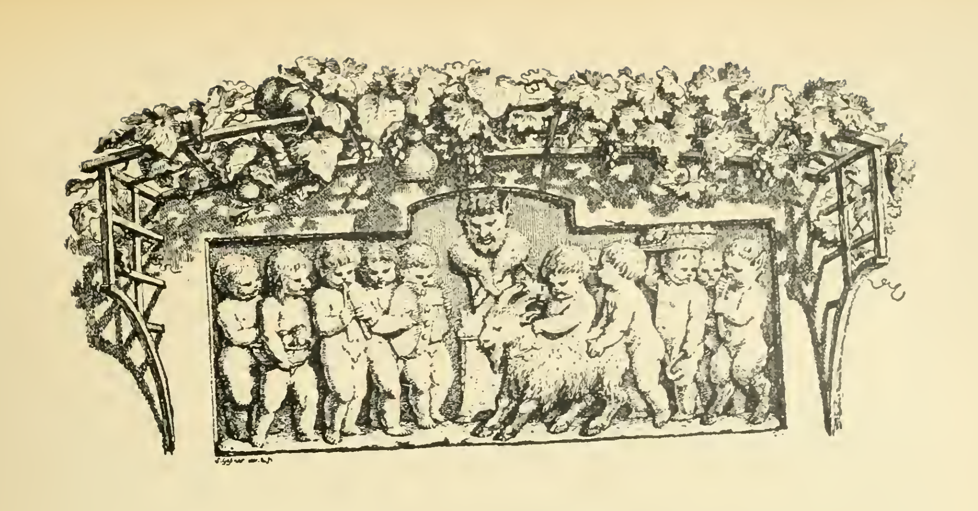
Dans l'église catholique on avait adopté, aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles, en Suisse, aussi bien qu'à l'étranger, la mélodie libre avec accompagnement instrumental au lieu du sévère plain-chant, et la musique avait acquis par là un caractère plus brillant, mais aussi plus superficiel et plus mondain. En ces derniers temps, on voulut réagir contre cette tendance, et les sociétés de Ste-Cécile particulièrement cherchèrent à revenir au choral grégorien et au diatonique de l'ancienne musique d'église. En remettant en honneur ce vieux style de Palestrina, on espère rendre à la musique religieuse son empreinte d'idéal et de dignité.

Notre musique d'église est admirablement accompagnée par les belles orgues qui se rencontrent non seulement dans les grandes cités, mais aussi dans de petites localités. Les organistes de talent sont assez nombreux et on entend, à présent, en été, dans la plupart de nos villes, de fort bons concerts d'orgues réguliers.

Dans le domaine commercial de la musique, n'oublions pas de rappeler les excellentes marques de piano construits en Suisse, ainsi que les maisons de librairie et d'édition dont le nombre n'a fait que s'accroître depuis que Nägeli avait créé la première.

En dehors de nos productions nationales, celles des virtuoses étrangers eurent une influence marquée sur le sens musical de notre population, surtout de la population des villes. Dès la première moitié du siècle, les plus célèbres exécutants étrangers se sont fait entendre en Suisse, depuis Angelica Catalini, dont les vocalises surprenantes charmèrent les auditeurs de son époque, jusqu'à Wilhelmine Schröder-Devrient qui, en 1843, joua les meilleurs rôles de son répertoire sur le théâtre de Zurich, alors dirigé par Charlotte Birch-Pfeiffer; depuis Louis Spohr, le grand violoniste, jusqu'à Liszt et Thalberg. La quantité de virtuoses qui vinrent dans notre pays n'a fait que croître dès lors, et il n'est pas de musicien de talent qui ne nous ait honorés de sa visite. Il y eut même à Zurich, en 1881, une réunion de la société des musiciens allemands à laquelle le vieux maître Liszt se rendit dans toute sa gloire et où on le vit assis au piano à côté de Camille Saint-Saëns, le plus célèbre compositeur français moderne. Ils sont donc bien loin les temps où le fameux critique viennois, Ed. Hanslick, avait pu écrire (1857): « La Suisse, ce trésor des beautés de la nature, n'est, sous le rapport de la musique, qu'un bien pauvre pays en comparaison de ses voisins européens. Je ne connais pas de contrée civilisée où le voyageur entende aussi peu de musique — mais aucune non plus où il en ressente moins la privation. » De nos jours, au contraire, il n'existe guère de pays en Europe où l'on fasse plus de musique que parmi nous; la musique chorale spécialement est cultivée avec ardeur et l'on pourrait dire vraiment que le peuple suisse est un peuple chanteur. Toutes les autres branches de l'art musical se développent et prospèrent, et l'on peut espérer qu'au vingtième siècle la Suisse produira des génies créateurs, qui lui donneront autant de gloire dans le domaine de la musique que Gottfried Keller et C.-F. Meyer dans celui de la littérature.





# La Musique dans la Suisse romande

Y a-t-il une musique romande, y a-t-il même une musique suisse, ayant un caractère national bien marqué et une originalité réelle? Jusqu'à ces dernières années, la réponse eût été négative, car nos musiciens se bornaient à imiter les maîtres étrangers qu'ils avaient pris pour modèles et c'était seulement par occasion qu'ils traitaient des sujets suisses ou utilisaient des thèmes du pays. Depuis quelque temps, une tendance nouvelle et presque générale poussant les compositeurs à puiser de plus en plus leurs inspirations aux sources vives de la musique populaire, un mouvement analogue s'est dessiné chez nous et nos musiciens ont commencé à se réclamer d'un art national, à se grouper et à faire cause commune. Et l'on vit naître la musique suisse: on put entendre des programmes exclusivement consacrés à ses œuvres et tandis que la Suisse allemande fournissait des talents remarquables, la jeune école romande affirmait aussi son existence par des productions abondantes et ayant, du moins quelques-unes,

un goût de terroir assez prononcé. Hâtons-nous d'ajouter qu'allemande ou romande, cette musique subit toujours fortement l'influence des écoles voisines. Il ne saurait en être autrement.

Il faut avouer qu'aux siècles précédents les circonstances n'avaient pas été très favorables à notre développement artistique. Contrairement à ce qui se passa en pays allemand, la Réforme, dans nos villes romandes, retarda plus qu'elle ne provoqua l'éclosion de talents musicaux. On sait qu'au temps de Calvin la musique était tenue en suspicion, de sévères lois somptuaires condamnant toutes chansons profanes. Au début, cette tutelle austère s'étendit même aux hymnes sacrés, témoin les premiers chantres de Saint-Pierre qui n'avaient pas la permission de faire chanter les psaumes à plusieurs parties. Lorsque des idées plus larges prévalurent, la Réforme fut le point de départ d'une importante série d'éditions de psaumes et cantiques, sorties des presses genevoises. Toutefois cette contrainte première arrêta longtemps l'essor de tout ce qui n'était pas musique sacrée et il faut aller jusqu'à Jean-Jaques Rousseau pour trouver un musicien romand qui ait fait parler de lui — encore la musique fut-elle pour peu de chose dans sa gloire et nous ne faisons que citer ce grand nom, qui ne rentre pas dans le cadre de cette notice.

La vie musicale de notre Suisse romande, dans la première moitié du XIX[e] siècle était réduite à sa plus simple expression. C'était le temps des orchestres d'amateurs et des « sociétés de musique », alors en grande faveur dans nos principales villes. La Société de musique de Genève, qui peut servir de type, tint ses assemblées de 1824 à 1842. Composée d'instrumentistes et de chanteurs dilettantes, que renforçaient les professeurs de musique de la ville et parfois aussi des artistes de passage, elle initiait ses auditeurs aux beautés, alors triomphantes, de la musique italienne, en particulier celle de Rossini, le dieu du moment. Il semble que les airs d'opéra de ce maître aient davantage passionné le public d'alors que les symphonies de Haydn et Mozart qu'on lui donnait quelquefois. La grande musique — symphonies et oratorios — était du reste réservée à de plus importantes solennités, telles que les concerts du Chant sacré, fondé en 1827 par Wehrstaedt, une originale figure de la Genève musicale d'alors, et les grandes auditions de la Société helvétique de musique.

Cette vaste association changeait de résidence à chacune de ses

réunions. En 1842, à Lausanne, elle faisait chanter le *Lobgesang* de Mendelssohn et en 1826, 1834 et 1856 les Genevois la recevaient avec enthousiasme, donnant en son honneur des fêtes nombreuses. A l'assemblée de 1826, le *Requiem* de Mozart, le *Christ au Jardin des Oliviers* de Beethoven, et une symphonie de ce maître furent exécutés à la cathédrale de Saint-Pierre sous la direction de M. de Blumen-



Embarquement de la Société de musique à Genève en 1826.
D'après une estampe des *Etrennes de la Société de Musique* de Zurich.

thal, la *Messe en ré* ayant son tour à celle de 1834. Deux ans auparavant, Genève avait passé par de patriotiques impressions, lorsque Kaupert vint y faire sa propagande en faveur du chant national, réunissant à cette occasion plusieurs milliers de chanteurs dans la plaine de Plainpalais.

C'est aux concerts de la Société de musique de Genève qu'on entendit pour la première fois des œuvres de Franz Grast. Ce compositeur genevois, né en 1802, avait commencé par faire des études de

théologie; il ne tarda pas à se vouer entièrement à la musique après l'avoir apprise à peu près seul. Il se fit connaitre d'abord par des romances et ballades dont il demandait volontiers les paroles au poète genevois Albert Richard. Sa cantate l'*Helvétienne* eut son heure de vogue, mais son meilleur titre de musicien romand est sa partition de la *Fête des vignerons*. En 1851 et en 1865, on chargea Grast de la partie musicale de cette belle fête veveysanne et il fut ainsi l'un des premiers compositeurs de Festpiele. Chacun connaissait par cœur, il y a une trentaine d'années, ces mélodies fraiches et sans prétention, d'une simplicité et d'une franchise de rythme appropriées à leur but. Grast avait fondé à Genève, en 1843, une chorale qui donna des concerts historiques appréciés. Professeur d'harmonie au conservatoire, auteur d'ouvrages d'enseignement musical et d'un opéra comique, *Bianca Capello*, il mourut en 1871.



Franz Liszt.
à l'époque de son séjour à Genève.

Deux illustrations du piano, Thalberg et Franz Liszt, ont ici leur place marquée, mais à titre purement épisodique. Le premier naquit à Genève en 1812 et quitta cette ville dès sa dixième année. Liszt y passa moins de temps encore, tout en jouant à cette occasion un rôle actif dans notre vie musicale. Ce grand artiste était arrivé à Genève en 1835, au moment où deux généreux philanthropes genevois, MM. François et Constant Bartholoni, fondaient le conservatoire de musique. Liszt leur offrit de professer à titre gracieux dans cette institution qui allait faire de Genève une des villes les plus musicales de la Suisse romande; ses précieux services furent agréés avec reconnaissance et six élèves eurent le privilège de suivre ses leçons. Il est souvent question à cette époque, dans les procès-verbaux du conserva-

toire, d'une méthode de piano que Liszt aurait faite à son intention. On ne sait si cette méthode a jamais été achevée, rien n'en étant resté, mais peu avant le départ du maitre le manuscrit fut envoyé à Lyon pour l'impression. Par malheur le lithographe chargé de ce travail mit au mont-de-piété, dans un moment de gène, les planches gravées de cette méthode : il ne put les retirer à temps et elles furent perdues ou détruites. Le manuscrit ayant de même disparu, la méthode du conservatoire de Genève n'a jamais vu le jour.

Dans une lettre à Georges Sand, Liszt a fait un plaisant récit du premier concert qu'il donna à Genève avec son ami le prince Belgioso, un ténor amateur. L'assistance était fort choisie et l'on voyait dans la salle du casino d'illustres bannis de tous les régimes, entr'autres le roi Jérôme, accompagné de sa charmante fille, « au tendre regard de colombe sur des ruines ». Le grand pianiste se produisit fréquemment en public pendant son séjour à Genève. Les Genevois admiraient fort son merveilleux talent, mais, quelque peu effarouchés par ses allures romantiques, ils se tenaient plutôt sur la réserve à son égard. Liszt se lia cependant avec les principales notabilités de l'époque, Sismondi, Alphonse Denis, Pyrame de Candolle et Adolphe Pictet, qui a laissé, dans son *Voyage à Chamonix*, une spirituelle relation d'une excursion alpestre faite en compagnie de l'artiste, de la comtesse d'Agoult et de Georges Sand.

Le Liszt de 1835 n'était pas encore l'ami de Wagner ni le créateur du poëme symphonique. Virtuose avant tout, il n'écrivait que pour son instrument. Ses nombreuses compositions de la période genevoise comportent les trois copieuses séries de l'*Album d'un voyageur*, la *Fantaisie romantique* sur des thèmes suisses et, entr'autres pièces pour piano, ses premières transcriptions d'opéras, parmi lesquelles il faut citer celle de la *Juive*, qui fit dire à Berlioz : « On peut maintenant tout attendre de Liszt comme compositeur. »

Comme les deux pianistes précédents, Louis Niedermeyer, né à Nyon en 1803, ne se rattache qu'indirectement à la musique suisse. Son père, Bavarois d'origine, s'était fixé à Genève à la fin du siècle dernier et s'établit ensuite à Nyon après avoir épousé une Vaudoise. Le jeune Niedermeyer fit ses études musicales à Vienne, Rome et Naples et de 1821 à 1823 il habita Genève, publiant de nombreuses romances. Lorsqu'il se fut installé à Paris, il donna à l'Opéra, de 1828

à 1853, *Stradella, Marie Stuart* et *la Fronde,* mais aucun de ces ouvrages n'ayant obtenu de succès durable le musicien renonça au théâtre pour se vouer à la musique religieuse et fonder la célèbre école Niedermeyer, qui succéda à celle de Choron et existe encore aujourd'hui. Son but était de réformer et de restaurer le chant sacré dans l'Eglise catholique et il entreprit alors, pour soutenir ses idées, sa belle publication musicale *La Maîtrise.* Niedermeyer écrivit aussi à ce moment des messes et des pièces de musique sacrée qui furent, en leur nouveauté, presque autant chantées que sa célèbre romance *Le Lac,* inspirée par la poésie de Lamartine. Lié avec MM Bartholoni, fondateurs du conservatoire de Genève, il inspecta fréquemment cette institution, et donna de précieux conseils pour l'installation des classes, lors de la construction du nouveau bâtiment de la Place Neuve en 1856.

Parmi les nombreux artistes suisses et étrangers que le conservatoire de Genève s'attacha, il faut citer le pianiste bavarois Joseph Schad (1812-1879.) Ce musicien avait été longtemps organiste et directeur de musique à Morges, où existait alors un orchestre assez complet. Schad a laissé un grand nombre de fantaisies et de danses : il s'établit en dernier lieu à Bordeaux. D'autres pianistes : Pierre Wolf, Michel Bergson, Langert et Vincent Adler, artiste hongrois dont la musique de salon n'est pas encore oubliée, publièrent pendant leur professorat genevois des œuvres pédagogiques et compositions diverses. Leur confrère Charles Bovy-Lysberg (1821-1873) mérite mieux qu'une simple mention. Né à Genève et fils d'un graveur réputé, Charles Bovy (son pseudonyme de Lysberg, est emprunté à un petit village du Jura bernois) alla étudier la musique à Paris où il fut l'ami de Liszt et l'élève de Chopin. De retour à Genève ce pianiste au jeu soigné et délicat se fit connaître par de nombreuses compositions de genre, pièces élégamment écrites, pastorales à fioritures, parfois suisses de thèmes et de sujets. L'*Idylle,* le *Réveil des oiseaux* et la *Naïade* ont fait les délices d'innombrables amateurs de son temps. Bovy-Lysberg a donné aussi au théâtre de Genève le *Carillonneur de Bruges,* petit opéra comique dont l'ouverture est finement traitée.

Nous arrivons à l'un des noms les plus populaires de la Genève musicale contemporaine, au chef d'orchestre qui forma, on peut le dire, le goût musical de la présente génération : Hugo de Senger

(1835-1892). Né à Nordlingen (Bavière), fils d'un docteur en droit et lui-même docteur en philosophie, de Senger étudia la musique à Leipzig avec Hauptmann et Moscheles et pendant ces années de jeunesse il entra en relations avec Berlioz, Mendelssohn, Schumann et Wagner. C'est à St-Gall que le jeune musicien débute comme *capellmeister* et en 1857 il devient chef d'orchestre du théâtre de Zurich. Il fait peu après sa première visite à Genève, donnant avec sa troupe des représentations de *Tannhæuser* et des *Noces de Figaro*. Plus tard il s'établit à Lausanne et prend la direction de l'orchestre de Beau-Rivage. Il fait alors fréquemment, avec ses musiciens, le voyage de Genève, où il fonde des concerts symphoniques très suivis. Lorsque les grands concerts nationaux et leur orchestre d'amateurs et de professionnels sont fondés dans cette dernière ville, la direction en est confiée à Hugo de Senger, qui organise à cette occasion la fête du centenaire de Beethoven. Fixé à Genève définitivement, il devient en 1874 directeur de l'orchestre permanent et, sous différents comités, ne cesse jusqu'à sa mort (sauf une année d'interrègne) d'être à la tête des concerts classiques et d'abonnement. C'est ainsi que ce maître fut pendant près de trente ans l'âme du mouvement musical à Genève, dirigeant aussi à plusieurs reprises le Chant sacré, la Société de chant du conservatoire (où il professa



Hugo de Senger.
*(Photographie Lacroix, Genève.)*

le piano, l'harmonie et la composition) et de nombreuses chorales et fanfares.

C'était un esprit charmant et chevaleresque; sa spirituelle bonhomie, sa bonté inépuisable et son dévouement lui gagnaient l'affection de tous ceux qui l'approchaient. Très cultivé, il avait une conversation captivante et variée et parlait sciences et philosophie aussi bien que littérature et musique.

Les compositions de Hugo de Senger sont des œuvres simples et sincères émanant d'un romantique modéré, très épris de Schubert et de Schumann. Le musicien suivait avec intérêt le mouvement de l'école moderne, sans toutefois vouloir prendre part à la mêlée : il admirait fort Wagner tout en ne l'imitant point. Son œuvre la plus connue est la partition de la *Fête des Vignerons,* de 1889. Il a donné à cette musique de festpiel une envergure et une importance qu'elle n'avait encore jamais eues. Le souffle de sa partie patriotique et religieuse, la grâce de ses danses et de ses chœurs champêtres lui assurèrent un succès durable. L'auteur s'y est inspiré en plus d'un endroit de thèmes et chansons populaires et on y trouve aussi d'ingénieux rappels de motifs de J.-J. Rousseau et de Grétry. La *Bacchanale* et le *Chant de la noce* en sont restés les pages les plus saillantes. En fait d'autres œuvres de Hugo de Senger, on peut citer la *Cantate de la fête de la jeunesse*, la *Marche funèbre,* l'*Andante religioso* et des *Airs de ballets.*

Au nombre des musiciens romands vivants que leurs idées et leur manière musicale rattacheraient à ce premier groupe, inscrivons M. Henri Kling, né à Paris en 1842 et fixé à Genève depuis de longues années. Ce compositeur, qui se voua à l'étude du cor et fut longtemps un virtuose de cet instrument, a énormément produit et on lui doit d'innombrables airs de danses, romances, chœurs, transcriptions et fantaisies pour fanfares, orphéons et instruments de toutes sortes. C'est un musicien facile, resté fidèle aux genres en vogue dans sa jeunesse. Professeur de solfège et de cor au conservatoire de Genève, conférencier populaire, M. Kling a publié de nombreux ouvrages de vulgarisation musicale : traités d'instrumentation, du parfait chef d'orchestre, méthodes, etc. Il est de ceux qui ont donné des œuvres lyriques sur la scène genevoise et parmi lesquels on compte aussi MM. Bergalone, chef d'orchestre du théâtre depuis 1859, Schneegans, Krantz et

Georges de Seigneux, magistrat dilettante, auteur d'*Anita*, drame lyrique joué l'an dernier.

M. Auguste Werner, né à St-Pétersbourg en 1842, commença ses études musicales à Leipzig. Elève de Reinecke, il fit d'heureux débuts au Gewandhaus en 1863, puis, après un séjour à Paris, vint s'établir à Genève où il renonça très vite à la carrière de pianiste pour se vouer au professorat. On a de lui des pièces pour piano, écrites dans une note pastorale qui a du charme, et une suite d'orchestre, jouée à Genève et à Angers. M. Werner, qui est mort récemment, jouait un rôle en vue dans le monde musical genevois. Un autre musicien, violoniste distingué qui abandonna aussi avant l'heure une belle vocation de virtuose, M. Adolphe Kœckert, a beaucoup contribué à répandre à Genève le goût de la musique de chambre. Comme compositeur, M. Kœckert a publié des pièces pour violon et des chœurs religieux de valeur.

On peut faire aussi figurer dans cette première série MM. Justin Bischoff, professeur à l'Institut musical de Lausanne, auteur de nombreux chœurs d'hommes, d'un *Humoresque sur des thèmes suisses* pour cordes et de la cantate de la cathédrale de Lausanne, et Eschmann-Dumur, auteur d'un excellent guide du jeune pianiste. A ces deux noms lausannois, il faut joindre ceux de MM. Plumhof, de Vevey, connu par sa *Cantate de Grandson*, Edouard Munzinger (mort en 1899), d'abord organiste et professeur à Morges, Yverdon et Zurich, puis fixé à Neuchâtel, où il composa de nombreuses cantates et œuvres chorales, et Vogt, organiste de Fribourg, auquel on doit de bons chœurs d'hommes. A propos de cette dernière ville, rappelons le souvenir de M. Augustin Eggis (1799-1891) qui fut longtemps professeur-instructeur des fanfares fribourgeoises et écrivit à leur intention des morceaux pour musique militaire.

## II

C'est à l'exposition nationale de 1896, à Genève, qu'on put le mieux se faire une idée de la nouvelle école romande et juger de sa valeur et de son importance, aux auditions de musique suisse où furent exécutées nombre d'œuvres de ce groupe. Ces musiciens à idées

avancées n'écrivent pas seulement leur musique selon les dernières formules, ils cherchent encore à faire œuvre nationale en basant parfois leurs compositions sur nos thèmes populaires. Dans cette école florissante et ayant déjà produit des ouvrages d'un caractère suisse assez marqué, les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel ont chacun leur brillant représentant en MM. Jaques-Dalcroze, Gustave Doret et Joseph Lauber. Ce dernier s'est depuis peu installé à Zurich, mais le grand nombre de ses compositions datées de Neuchâtel permet de le réclamer comme musicien romand.

Le chef reconnu du groupe, celui qui l'a en quelque sorte constitué et mis en évidence par ses écrits et ses conférences, c'est M. Emile Jaques-Dalcroze. Né à Vienne en 1865 de parents vaudois, M. Jaques vint quelques années plus tard avec sa famille à Genève où il fit ses études et fréquenta le conservatoire. Sa vocation fut précoce, car dès 1884 il faisait jouer par des amateurs son premier opéra comique la *Soubrette*, donnant deux ans après, dans les mêmes conditions, *Riquet à la houppe*, un opéra bouffe plein de chansons et de danses d'une folle gaîté. Un autre ouvrage, *Par les bois* et de nombreuses compositions de tous genres suivirent. Après avoir fondé un petit orchestre d'amateurs genevois qu'il dirigea pendant deux hivers, le jeune musicien fit une saison à Alger comme chef d'orchestre. L'année suivante il était à Vienne, achevant ses études, puis Paris l'attira et il travailla quelque temps avec Delibes. Revenu à Genève, il fut nommé, en 1892, professeur d'harmonie au conservatoire, et dans la suite il a joint à cet enseignement des cours de solfège supérieur et d'improvisation basés sur des méthodes de son invention.

Lorsque M. Jaques-Dalcroze portait la casquette verte des bellétriens, ses chansons d'étudiants faisaient la joie de ses camarades. Plus tard, on lui demanda de publier ces *Chansons bellétriennes*, dont il avait fait les paroles et la musique, et le succès de ces spirituelles pièces l'encouragea à cultiver ce genre où il s'est montré artiste créateur et vraiment original. Depuis plusieurs années, M. Jaques-Dalcroze nous donne chaque hiver un recueil de *Chansons romandes* dans lesquelles il raille avec humour, sur une musique d'une verve et d'une saveur plaisantes, nos petits travers genevois, vaudois et neuchâtelois, ou chante la douceur de vivre en pays romand. Ces chansons tantôt fantaisistes, tantôt familiales et attendries, ont eu tout de

suite un succès mérité et leur heureux auteur est devenu par excellence le musicien de « chez nous ». La popularité du spirituel chansonnier s'est encore accrue ces deux dernières années par la publication de *Rondes enfantines* merveilleusement appropriées à leur but et ayant de grandes qualités de charme et de bonne humeur. Ces rondes chantées et dansées n'ont pas fait seulement la joie des enfants romands, elles ont été adoptées par nombre d'écoles suisses et étrangères.

Tout cela n'est du reste que délassement pour M. Jaques-Dalcroze, qui possède un bagage musical déjà important. Par ses œuvres orchestrales, le compositeur se rattacherait à la nouvelle école française des d'Indy et des Fauré. Il en a les raffinements de facture, l'orchestration imprégnée de wagnérisme, la coupe et le tour de phrase comme les harmonies recherchées. Jusqu'ici M. Jaques a donné au théâtre deux comédies lyriques. La première, *Janie* (Genève 1892, Stuttgart et Francfort, 1895), faite sur un excellent poème de M. Philippe Godet, est une fraîche idylle où les mélodies heureuses abondent. A côté de certaines pages qui mettent habilement en œuvre des thèmes populaires, on trouve dans *Janie* de curieux essais de musique instrumentale comique et des scènes chorales amplement traitées. La caractérisation musicale des personnages au moyen de l'orchestre y est intéressante ; elle est poussée encore plus loin dans le second ouvrage de M. Jaques, *Sancho* (quatre actes et neuf tableaux, paroles d'Ives Plessis, Genève, 1897). L'action de cette œuvre importante et à tendances novatrices se déroule sur une trame symphonique très corsée, basée sur une vingtaine de motifs typiques dont le musicien a tiré un parti très ingénieux.



Emile Jaques-Dalcroze.
*(Phot. Lacroix, Genève.)*

Sur cette symphonie orchestrale, parfois un peu touffue, se greffe le chant, qui n'est assez souvent qu'une notation musicale du texte, un grossissement du discours parlé. M. Jaques-Dalcroze a trouvé une source naturelle de comique dans l'accentuation lyrique des intonations courantes, dans des thèmes vocaux formés d'inflexions naturelles, notées, rendues musicales et ensuite développées à l'orchestre. C'est en ce sens qu'il a innové et obtenu des effets originaux. Et cependant, à la représentation, ce ne sont pas ces parties si neuves de l'ouvrage qui portèrent le plus, mais bien les scènes lyriques : le rôle de Don Quichotte, poétiquement conçu, les spirituelles scènes du jugement et les duos d'amour. *Sancho* n'a du reste pas dit son dernier mot et cette œuvre forte aura son heure.

Parmi les autres grandes compositions de M. Jacques-Dalcroze citons la *Veillée* (pour chœurs, soli et orchestre), où l'on trouve de fines pages chorales et des thèmes populaires artistement travaillés ; le *Violon maudit*, drame lyrique, et surtout le *Poème alpestre,* la partition la plus vraiment suisse qui ait vu le jour dans nos cantons romands. De nombreux recueils de *Lieder*, très romands d'inspiration, une œuvre importante de musique de chambre (quatuor, suites diverses) et plusieurs séries de pièces pour piano constituent l'œuvre de ce fécond musicien. M. Jaques-Dalcroze est aussi un professeur et conférencier accompli et un écrivain musical de talent.

Né à Aigle en 1866, M. Gustave Doret fit d'abord des études de violoniste avec Joachim et Marsick, mais c'était comme directeur d'orchestre qu'il devait briller tout d'abord. Il vint se produire en cette qualité à Lausanne et à Genève dans des soirées symphoniques consacrées à faire connaître l'école française moderne. Etabli à Paris, M. Doret devint en 1893 chef d'orchestre aux concerts d'Harcourt, puis passa à la Société nationale de musique. Appelé à diriger en 1896 les concerts symphoniques de l'exposition genevoise, il forma à cette occasion un orchestre de premier ordre et montra les plus précieuses qualités de directeur dans ces soirées où les œuvres de musique suisse tinrent une large place. Actuellement, M. Doret est à la tête de la Société Humbert de Romans à Paris.

Lorsque le jeune compositeur faisait ses études au conservatoire de cette ville, il suivit les classes de H. Dubois et de Massenet. Celui-ci influença d'abord sa manière, comme le prouvent ses premiers

recueils, *Six mélodies* et *Fleurs de deuil* (poème d'Eugène Rambert). A partir des *Sonnets païens*, lieders très travaillés et de tendances avancées, la personnalité du musicien se dégage et se précise. En 1891, les fêtes universitaires de Lausanne lui fournirent l'occasion de s'attaquer à des œuvres plus amples, la *Cantate du Centenaire* et les *Voix de la patrie*, pages d'un beau souffle, encore souvent chantées. La plus importante partition de M. Doret est l'oratorio des *Sept paroles du Christ* (Vevey, 1895), œuvre colorée et dramatique où l'on trouve des chœurs de Juifs d'une vigueur d'accent et d'un relief remarquables. En dernier lieu, le compositeur a fait d'heureuses incursions dans le domaine du *lied* et de la chanson populaire. Sans utiliser nos thèmes nationaux, M. Doret cherche à donner leur naïveté d'accent et leur allure à ses mélodies originales et il y réussit le plus souvent. Ses *Airs et chansons couleur du temps* ont un air de famille avec certaines chansons tendres de M. Jaques-Dalcroze et sont d'un grand charme mélodique. Comme son confrère genevois, M. Doret s'est mis aussi dernièrement à écrire pour les petits : cela nous a valu le charmant recueil *Jardin d'enfants* dont les vers sont du poète genevois Daniel Baud-Bovy.



Gustave Doret.
*(Phot. de Jongh, Lausanne.)*

La symphonie et la musique de chambre ont pour principal représentant romand M. Joseph Lauber. Dans la liste déjà considérable de ses œuvres, citons le *Quintette sur des thèmes suisses* (op. 6) dont le caractère national est très frappant. Personne n'avait encore utilisé nos mélodies populaires, dans la musique de chambre, avec un tel bonheur : elles y sont présentées et développées de la manière la plus artistique. Les deux quatuors et les trois sonates de M. Lauber sont de même sé-

rieuse valeur. On a encore de ce musicien distingué trois symphonies fort intéressantes (la seconde a été exécutée avec succès aux concerts d'abonnement de Genève), des poèmes symphoniques d'un beau coloris instrumental (le *Vent et la vague*, le *Chant du soir, Sur l'Alpe*) une *Suite française*, des cantates, chœurs, *lieder* et pièces pour piano.

Un jeune compositeur vaudois, M. Alexandre Dénéréaz — fils de M. César Dénéréaz, connu comme propagateur du chant populaire dans le canton de Vaud — s'est aussi fait remarquer comme symphoniste. Sa première symphonie fut exécutée à Dresde, en 1896, et la seconde, dite pathétique et jouée à Lausanne et à Genève, contient une andante remarquable. Des pièces pour cordes et pour orgue, une *Ouverture bellétrienne,* une cantate et des *lieder* forment le bagage de ce musicien, actuellement organiste de l'église St-François à Lausanne.

Son confrère de la cathédrale de Genève, M. Otto Barblan, professeur d'orgue, de fugue et de composition au conservatoire de cette ville, est un musicien de grande valeur. Né dans la Haute-Engadine en 1860, il fit ses études musicales à Stuttgart et professa d'abord à Coire. Il a composé, entr'autres pièces pour orgue, une *Passacaille* (op. 6) justement réputée. On lui doit aussi des *Feuillets d'album*, pour piano, œuvre délicate et schumanienne d'accent. Son *Ode patriotique*, sur les paroles de M. Jules Cougnard, cantate d'inauguration de l'exposition genevoise, est d'une facture achevée et d'un chaleureux élan. Son œuvre principale, le grandiose *Festpiel de la fête de Calven* a eu deux éditions en quelques mois. M. Barblan dirige depuis longtemps le *Chant sacré de Genève*, chorale bien connue pour ses interprétations modèles de Bach et de Hændel. Un des élèves de ce compositeur, M. Hænni, habitant Sion, a fait représenter dans cette ville un opéra, *Blanche de Mons,* dont le livret est dû à un poète Valaisan.

On fonde de grandes espérances sur l'un des plus jeunes compositeurs genevois, M. Pierre Maurice, élève de Massenet. Sa suite d'orchestre, *Pêcheurs bretons*, son poème *Françoise de Rimini* sont d'un symphoniste distingué, et il y a dans ses *lieder* comme dans sa musique de piano une note originale qui promet. La Société de chant du conservatoire de Genève exécutait l'an dernier, avec un grand succès, son oratorio de la *Fille de Jephté*, importante partition qui se recom-

mande par ses qualités dramatiques, ses idées abondantes et sa facture aisée.

Les musiciens dont les noms suivent mériteraient mieux qu'une simple mention, mais les lignes nous sont comptées. C'est d'abord M. Willy Rehberg, l'excellent pianiste, professeur supérieur au conservatoire et chef d'orchestre des concerts d'abonnement depuis la mort de Hugo de Senger. Né à Morges en 1863, fils et frère de musiciens connus, M. W. Rehberg a écrit des sonates et des *lieder* de valeur. Son confrère au conservatoire, M. Oscar Schulz, est l'auteur d'une œuvre vocale et instrumentale déjà considérable. M. Edouard Combe, critique musical qui eut dernièrement l'heureuse idée de réunir en société les compositeurs suisses pour la sauvegarde de leurs intérêts, a écrit des pièces d'orchestre (sérénade, suite, ouverture pour *Guillaume Tell*) et une série de *lieder* sur des textes de Verlaine. M. Gustave Ferraris, autre critique genevois, connu par ses séances de musique suisse, a fait aussi quelques *lieder* d'accent très moderne. Il faudrait citer encore MM. Léopold Ketten, professeur supérieur de chant au conservatoire de Genève, auteur de nombreuses mélodies vocales, Louis Nicole, qui fut directeur du conservatoire d'Athènes et donna, pendant son séjour en Grèce, la première version moderne de l'*Hymne à Apollon*, au moment de sa découverte, et enfin un musicien de grande valeur, bourgeois de Genève, fixé en Allemagne, M. Frédéric Klose, auteur d'une messe et d'une symphonie avec chœurs dont on a fait un vif éloge.



Otto Barblan.

*(Phot. F. Boissonnas, Genève.)*

Complétons cette liste de musiciens romands par quelques écri-

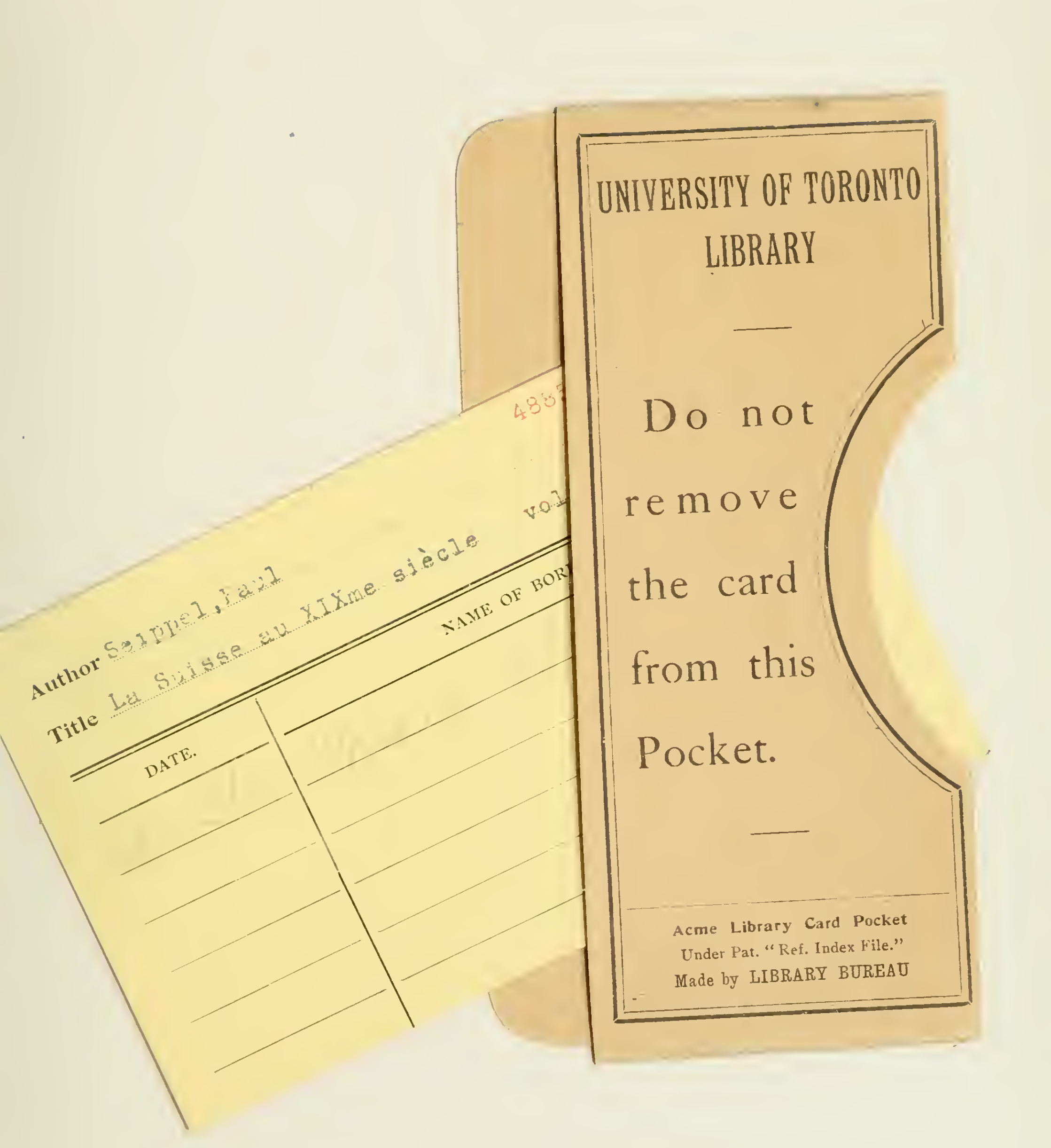
vains musicaux de marque, tels que MM. George Becker, auquel on doit une substantielle *Histoire de la musique en Suisse jusqu'au XVIII*e *siècle* ; William Cart, de Lausanne, dont l'excellent livre sur Bach est un ouvrage précieux, et Georges Humbert, chef d'orchestre à Lausanne, fondateur de la *Gazette musicale de la Suisse romande.* M. Humbert est surtout connu par son utile traduction du dictionnaire de Riemann, dans lequel il a introduit de nombreuses biographies inédites de musiciens suisses. Enfin nous possédons une grande autorité wagnérienne en M. Adolphe Appia, un Genevois habitant le canton de Vaud et qui a publié récemment deux ouvrages pleins d'idées neuves et de vues originales, *La Mise en scène du drame wagnérien* et *Die Musik und die Inscenirung.*

Nous aurions voulu rendre moins aride cette longue nomenclature, qui prouve assez la vitalité de notre musique romande. On reconnaîtra que celle-ci est en pleine sève et a pris ces dernières années un réjouissant essor. Il faut dire aussi que nos compositeurs ont depuis quelque temps de plus fréquentes occasions de se produire et de faire entendre leurs œuvres. Puisse l'accès de nos concerts symphoniques et de nos théâtres leur être toujours plus facilité, et souhaitons aussi de rencontrer souvent encore dans leurs ouvrages futurs ce caractère national, cette note vraiment suisse qui ont fait le charme nouveau et imprévu du *Quintette* de Lauber et du *Poème alpestre* de Jaques-Dalcroze, les deux modèles du genre jusqu'à ce jour.

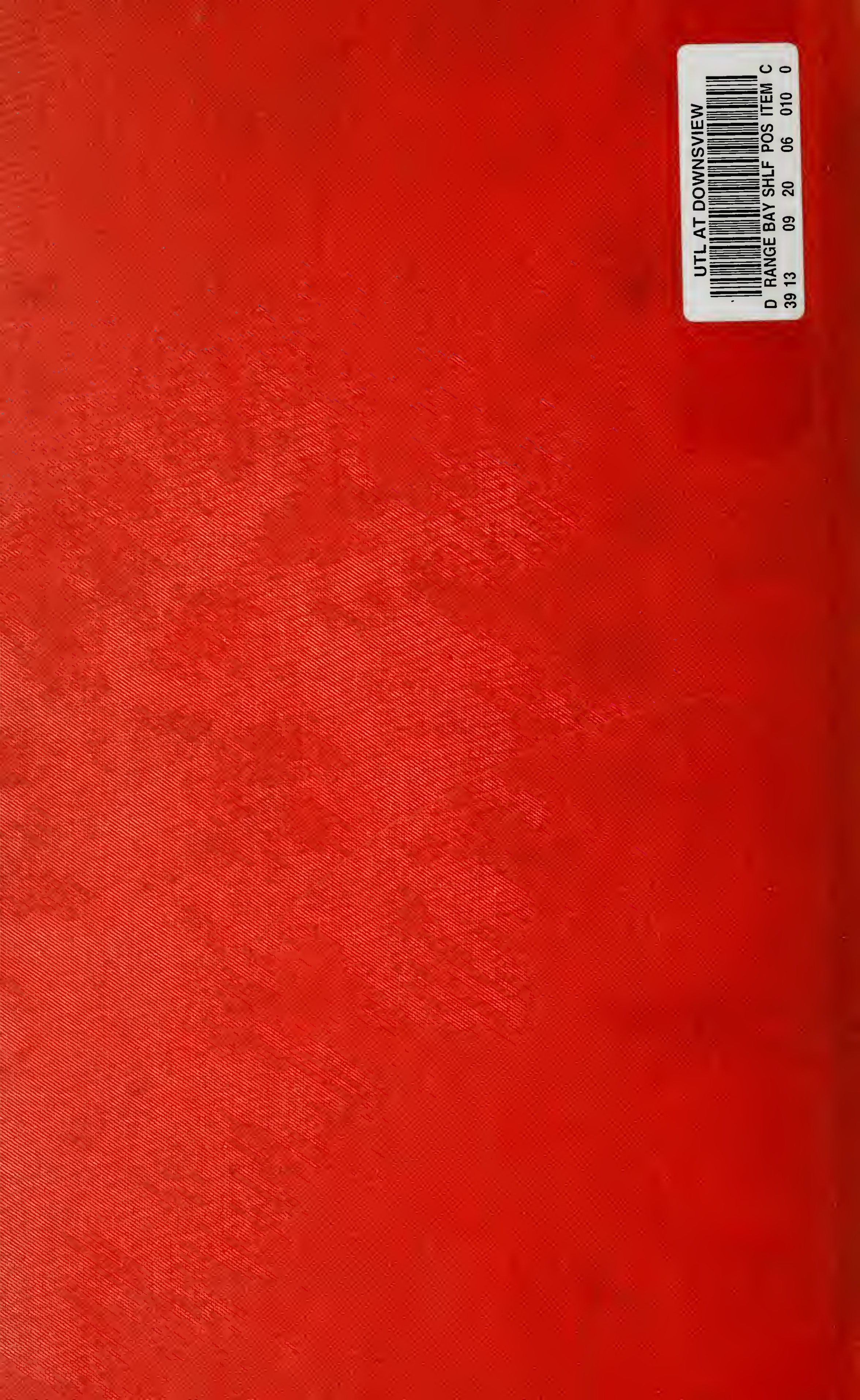


# Table des matières





UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU
Author Seippel, Paul
Title La Suisse au XIXme siècle
vol
DATE.
NAME OF BOR


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 09 20 06 010 0